Institut Royal Colonial Belge

SECTION DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Mémoires. — Collection in-8°. Tome I.

Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut

AFDEELING DER STAAT- EN ZEDEKUNDIGE WETENSCHAPPEN

Verhandelingen. — Verzameling in-8°. — Tome I.

AU RUANDA
SUR LES BORDS DU LAC KIVU
(CONGO BELGE)

UN ROYAUME HAMITE

AU

CENTRE DE L'AFRIQUE

PAR LE

Rév. Père PAGÈS

DES MISSIONNAIRES D'AFRIQUE (PÈRES BLANCS).

BRUXELLES
Librairie Falk fils,
GEORGES VAN CAMPENHOUT, Successeur,
22, Rue des Paroissiens, 22.

1933

INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE

MÉMOIRES

KONINKLIJK BELGISCH KOLONIAAL INSTITUUT

VERHANDELINGEN

INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE

Section des Sciences Morales et Politiques

MÉMOIRES

KONINKLIJK BELGISCH KOLONIAAL INSTITUUT

Afdeeling der Staat- en Zedekundige Wetenschappen

VERHANDELINGEN

In-8° — I — 1933

BRUXELLES
Librairie Falk fils,
GEORGES VAN CAMPENHOUT, Successeur,
22, Rue des Paroissiens, 22.

1933

AU RUANDA
SUR LES BORDS DU LAC KIVU
(CONGO BELGE)

UN
ROYAUME HAMITE
AU
CENTRE DE L'AFRIQUE

PAR LE

Rév. Père PAGÈS
DES MISSIONNAIRES D'AFRIQUE (PÈRES BLANCS).

Mémoire présenté à la séance du 17 novembre 1930.

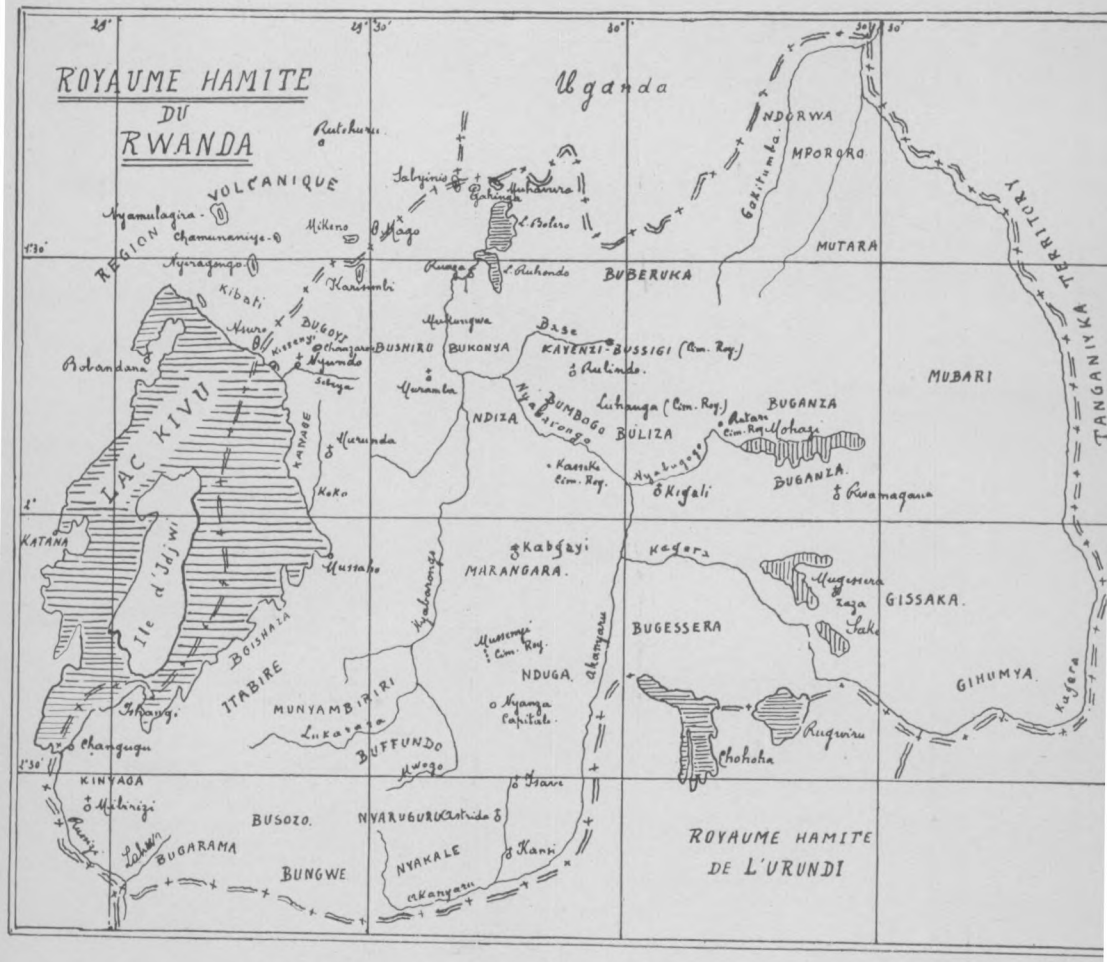
ROYAUME HAMITE
DU
RWANDA
Uganda
REGION VOLCANIQUE
Nyamulagira
Chamunaniye
Nyiragongo
Kibati
Asuro
Kissenyi
Nyundo
Sebeya
Bobandana
LAC KIVU
Ile d'Idjwi
KATANA
Ishangi
Changugu
KINYAGA
Mibirizi
Lahwa
BUGARAMA
BUSOZO
BUNGWE
NYARUGURU
NYAKALE
Astrida
Kansi
Isave
Mwogo
BUFFUNDO
Lukarara
MUNYAMBIRIRI
ITABIRE
BOISHAZA
Mussabo
Koko
Murunda
KANAGE
Kyabarongo
Muramba
BUSHIRU
BUKONYA
Mukungwa
Base
KAYENZI-BUSSIGI (Cim. Roy.)
Rulindo
Luhanga (Cim. Roy.)
NDIZA
BUMBOGO
BULIZA
Nyabarongo
Kasseke Cim. Roy.
Kigali
Nyabugogo
BUGANZA
Ratare Cim. Roy.
Mohazi
BUGANZA
Rwamagana
Kabgayi
MARANGARA
Mussenyi Cim. Roy.
NDUGA
Nyanza Capitale
Akanyaru
Kagera
BUGESSERA
Mugessera
Zaza
Sake
GISSAKA
GIHUMYA
Rugwiru
Chohoha
ROYAUME HAMITE
DE L'URUNDI
Rutchuru
Sabyinio
Gahinga
Muhavura
L. Bolero
Mikeno
Mago
Ruaza
L. Ruhondo
BUBERUKA
NDORWA
MPORORO
Gakitumba
MUTARA
MUBARI
TANGANIYKA TERRITORY
29°
29° 30'
30°
30° 30'
1° 30'
2°
2° 30'

AVANT-PROPOS

Les races du Rwanda; problème de leurs origines. But et division de l'ouvrage.

Nous n'avons pas la prétention d'épuiser le sujet indiqué par le titre du volume. Le but qu'on se propose est modeste. Les répertoires vivants n'ont pas dit leur dernier mot. Ils n'ont fait que commencer. Presque tous les rois hamites et les anciens roitelets autochtones ont leurs pages d'histoire (1) écrites dans la mémoire des chroniqueurs.

Lire ces pages et les déchiffrer sera l'œuvre de l'avenir. Notre travail n'est qu'une ébauche, une sorte d'essai de monographie. Pour ne pas s'exposer à recourir au subterfuge du raisonnement et pour éviter des affirmations téméraires, nous avons préféré donner, avec les traditions authentiques, les légendes elles-mêmes ou leur résumé. Au lecteur de tirer les déductions ou les conclusions qui s'imposent (2). L'abondance des détails que nous avons jugé bon d'insérer dans cette esquisse, qui, après tout, est un essai sans prétention d'ethnographie autant qu'une étude d'histoire, ne doit inspirer aucune méfiance. Les minuties, les circonstances accessoires, les aventures sin-

(1) Ou leurs légendes, car il n'est pas possible d'écarter ces dernières de parti pris. Sans elles on ne comprendrait pas et l'histoire et l'âme des Banyarwanda. Les légendes sont à l'histoire ce que les sources et les ruisseaux sont aux fleuves.

(2) Bien qu'il s'agisse d'événements complexes et encore obscurs, on n'a pu résister à la tentation de risquer quelques interprétations et de les développer. Cela a été fait sans passion ni sans esprit de système. Nous n'éprouverions aucune difficulté à les retirer devant une plus ample information.

gulières donneront aux faits leur véritable physionomie. A. Brisson proclamait l'intérêt qu'il y a à rendre le drame plus vivant et disait « tout ce qu'ajoute de couleur à un personnage la perception de l'atmosphère où il se meut et combien la nature morale et la nature extérieure sont inextricablement liées ». Retz de Richelieu affirmait à son tour qu'il « faut avoir le faible de ne pas mépriser les petites choses ».

Nous n'avons pas cru devoir négliger les anecdotes piquantes, ni les mythes eux-mêmes, ni les usages bizarres de ce peuple curieux, pour essayer d'éclairer son histoire. La connaissance du passé aide à comprendre le présent et dans une certaine mesure à éclairer l'avenir. « Il n'y a pas d'autre moyen, enseignait Taine, pour connaître à peu près les actions d'autrefois, que de voir à peu près les hommes d'autrefois », c'est-à-dire dans leur milieu et à leur époque. Le même auteur ajoutait qu'il faut « démêler à travers la distance du temps, l'homme vivant, l'homme agissant, doué de passions, muni d'habitudes, avec sa voix et sa physionomie, avec ses gestes et ses habits, distinct et complet comme celui que tout à l'heure nous avons avons quitté dans la rue ». Tel serait le beau programme à réaliser, l'idéal à atteindre. Descartes, de son temps, avait déjà dit : « S'ils ne changent ni n'augmentent les choses pour les rendre plus dignes d'être lues, les historiens en omettent presque toujours, les plus basses et les moins illustres, d'où vient que le reste ne paraît pas ce qu'il est ».

Nous conviendrons volontiers que les éléments qui forment la trame de chaque règne sont diffus, obscurs et présentent un ensemble hétéroclite. Ces matériaux informes ont obtenu droit de cité dans notre travail parce que, pour la plupart, ils sont édifiés sur une base historique et que, par voie de conséquence, ils permettent de fixer quelquefois la physionomie propre de plus d'un prince hamite.

Il sera toujours malaisé de donner une vision exacte et complète des épisodes qui se sont déroulés à l'arrivée des Batutsi et durant le temps de leur marche à travers le pays.

Bien des côtés multiples de ces drames sanglants échapperont toujours à notre entendement. Mérimée savait que tout récit des événements primordiaux n'est qu'une interprétation des faits, par un individu dont les connaissances sont bornées, et modestement il se contentait de ce que les Goncourt ont appelé la « monnaie de l'histoire ». Nous faisons nôtre cette appréciation.

On rencontrera souvent le mot « Hamites » (1); il sert à désigner les « Batutsi », qui sont les mêmes que les « Bahima » de l'Uganda et du Nkole (2), les Banyambo du Ndorwa et du Karagwe. Les « Peuls » ou « Peulhs » (au pluriel « Foulbé » ou « Foula ») du Soudan (3), paraissent, eux aussi, fortement apparentés à la race des Hamites.

La communauté d'origine des Hamites avec les Sémites (Égyptiens ou Abyssins) semble hors de conteste. Leurs ressemblances physiques, leurs affinités de mœurs pastorales, l'identité de coutume, telles que la division en animaux purs et impurs (imiziro), la loi du lévirat, la mutilation d'un ennemi, leur organisation politique (système féodal), etc., sont autant de traits qui prouvent leur parenté avec cette race. On pourrait en citer aisément beaucoup d'autres.

A la question de savoir quel fut le point de départ des Hamites et quand ils commencèrent à émigrer vers le centre de l'Afrique, nous ne pouvons donner une réponse exacte. De quelle partie de l'Égypte ou mieux de l'Abyssinie vinrent-ils?

---

(1) Hamite, de l'arabe « chaud », « rougeâtre » (Mgr GORJU).

(2) Le Nkole est appelé « Buhima » par les Banyarwanda, ce qui veut dire le pays des Bahima.

(3) Il ne sera fait aucune allusion au Massai. Nous sommes si peu familiarisés avec leur histoire et leurs coutumes que nous ne permettrons aucun point de comparaison entre les membres de cette peuplade et les Hamites dont nous parlons.

Quelle date faut-il mettre à l'exode initial et aux exodes successifs? Quels furent les motifs qui occasionnèrent leur départ? Faut-il en chercher les causes dans le surpeuplement de leur pays d'origine, les guerres, les famines, l'amour de l'inconnu, la recherche de l'or?

Quelles furent les étapes de leur voyage? Quelle fut l'importance des groupements migrateurs? L'esprit curieux voudrait pouvoir résoudre ces problèmes, qui sont encore insolubles en partie (1). Voici quelques présomptions et quelques données sur lesquelles on peut s'appuyer pour essayer de faire un peu de lumière. Il n'y a pas d'autre base pour le moment.

Mgr Gorju écrit dans son ouvrage qu'un Père jésuite en voyage à travers l'Unyoro, il y a trois cents ans environ, s'entendit raconter par les gens du pays qu'un prince Galla de naissance royale avait dû autrefois quitter l'Abyssinie, pour avoir prétendu au trône. Il s'était enfui avec nombre de ses partisans et vécut plusieurs années parmi les habitants de l'Unyoro. Le fait était ancien et les narrateurs ajoutèrent que le prince rentra plus tard dans son pays par le lac Victoria (2).

Le même auteur parle encore de la découverte récente au nord de Nkole, de camps de chercheurs d'or, camps faits d'enceintes en terre où l'on a retrouvé des débris de

---

(1) On peut affirmer sans crainte d'erreur que les Hamites à leur arrivée dans le Rwanda, par la région de Mutara, puis le Buganza, le Buliza, etc., avaient avec eux des servants ou suivants noirs racolés sur leur passage, mais en assez petit nombre, croyons-nous. Ces derniers ayant fait souche dans le pays, ont dû vraisemblablement fonder de nouveaux clans (imilyango), à côté des familles aborigènes.

« Nombre de tribus hamites, dit Mgr Gorju, ont leurs corrélatives de même nom parmi les Bahutu (autochtones). »

L'auteur donne deux raisons de ce parallélisme, ou le servage ou un stimulant : « Les Hamites pour les (autochtones) fixer à leur service leur auraient donné leur nom. »

Cf. *Entre le Victoria, l'Albert et l'Edouard*, p. 37.

(2) Cf. *op. cit.*, p. 53.

poterie d'une facture supérieure à celles des Baganda et où l'on a reconnu aussi les bassins de lavage et les canaux qui amenaient l'eau.

Kintu, le premier des rois Baganda, d'après une tradition qui a persisté jusqu'à nos jours, avait un visage blanc et exerça une grande influence sur ses sujets noirs.

L'existence de ce souverain a passionné à ce point l'opinion durant ces dernières années que les Anglais, désireux de résoudre le problème de son origine, organisèrent, mais en vain, des fouilles sur le lieu où la tradition plaçait sa sépulture.

Les Abyssins connaissaient l'Uganda. Plusieurs y trouvèrent un refuge, d'autres y cherchèrent de l'or. Kintu, si l'on s'en tient à la couleur de son visage « blanc », c'est-à-dire bien différent de celui des Baganda, appartenait probablement à cette race. Ajoutons qu'il y eut des perturbations politiques considérables sur le plateau éthiopien vers le XVIe siècle, époque à laquelle la série chronologique des rois Baganda permet de faire remonter l'arrivée du fameux « Kintu » sur les bords du Victoria (1).

L'Abyssinie commença à être évangélisée dès la fin du IVe siècle par saint Frumence (2).

L'église éthiopienne était devenue suffragante de la métropole d'Alexandrie. Elle se vit imposer par le patriarche Benjamin, auquel selon l'usage elle avait envoyé des ambassadeurs demander un Abouna (évêque); l'erreur

---

(1) Les Hamites de l'Uganda ou Bahima n'ont pas pu subjuguer les aborigènes du pays qui les ont employés comme gardiens de leurs troupeaux.

(2) Deux Grecs, Frumence et Aidessius, fils d'un marchand de Tunis du nom de Méropius, s'égarèrent sur les côtes de la mer Rouge, furent faits prisonniers et conduits dans l'intérieur de l'Ethiopie. Frumence, converti au christianisme, du temps des Romains, se fait l'apôtre de cette religion qu'il enseigne aux autochtones et fonde ainsi l'église éthiopienne. En 365, à Alexandrie, saint Athanase conféra officiellement à Frumence le titre de fondateur de l'Eglise éthiopienne en même temps que celui d'évêque de cette église. (PIERRE ALYPE, *L'Empire des Négus.*)

d'Eutychès qui infectait l'Égypte, où ses adhérents formaient le parti national sous le nom de Jacobites.

Il y eut des tentatives d'évangélisation à l'arrivée des Portugais (1526-1542) commandés par Christophe de Gama.

L'église catholique compta même parmi ses adeptes un empereur, Socinios, qui mourut en 1632.

Une persécution violente éclata sous le règne de son successeur. Le catholicisme fut noyé dans le sang (1). Dès lors on peut se demander si les Hamites émigrés appartenaient ou non à la religion chrétienne, ou étaient monophysites, comme le devinrent les Abyssins au Ve siècle? A dire vrai, les Batutsi, qui habitent le Rwanda, l'Urundi et l'Uha, ont conservé un si léger bagage de croyances et de coutumes franchement chrétiennes qu'on hésite à répondre par l'affirmative.

Il existe toutefois des légendes, des traditions, des observances et des usages qu'il serait difficile d'expliquer autrement si l'on niait, à priori, leur origine chrétienne.

Monophysites à leur départ d'Abyssinie, les Hamites ont peut-être peu à peu oublié, au cours de leur long exode, la croyance chrétienne et adopté les pratiques et les superstitions des peuples au milieu desquels ils ont vécu. Une autre hypothèse peut être admise. Au sud de l'Éthiopie, des tribus Galla, plus ou moins mêlées aux Noirs, dont elles étaient les voisines, ont presque toujours vécu turbulentes et indépendantes, en marge de la vie et de la civilisation Abyssine. Ne serait-ce pas parmi les membres de ces clans à demi sauvages qu'il faudrait chercher les ancêtres de nos Hamites, Bahima, Peuls, Batutsi?

Pour le lecteur désireux de connaître l'opinion d'un colonial distingué et savant sur les autochtones de l'Afrique, les Négrilles et leurs contemporains de race blanche habitant plus au Nord, sur le premier habitat des Noirs

(1) Le Père MARTIAL DE SALVIAC, *Les Galla.*

(Bantu) et des Hamites, nous transcrivons les lignes suivantes : « D'où viennent les Nègres africains? Est-il possible de se prononcer sur leur origine première? Il semble que l'état actuel de nos connaissances ne permet pas encore de répondre à cette question d'une manière définitive ni même satisfaisante » (1). C'est ainsi que s'exprime M. Delafosse, ancien gouverneur des Colonies.

Primitivement les Négrilles, d'après l'auteur cité, constituaient au centre et vers le Sud la population aborigène de l'Afrique :

« Actuellement le nombre des Négrilles relativement purs de tout croisement n'est pas considérable en Afrique. On en rencontre cependant, à l'état dispersé, dans les forêts du Gabon et du Congo, dans les vallées des hauts affluents du Nil et dans d'autres portions de l'Afrique équatoriale. Plus au Sud, sous les noms de Hottentots et de Bushmen ou Bochimanes, c'est-à-dire d'« hommes de la brousse », ils forment des groupements plus compacts... Il semble bien certain que ce sont là des restes appelés à diminuer de siècle en siècle et peut-être même à disparaître totalement un jour, d'une population autrefois beaucoup plus répandue.

» L'on n'est pas d'accord sur le point qui marqua le terminus du fameux voyage accompli au VIe siècle avant Jésus-Christ par l'amiral carthaginois Hannon... : les estimations extrêmes le placent, les plus larges entre Sierra-Leone et Monrovia, les plus rigoristes non loin de l'embouchure de la Gambie. Quoi qu'il en soit ce hardi navigateur termina son soi-disant périple en une région où l'on ne trouve plus de Négrilles aujourd'hui, mais où il y en avait encore de son temps. Car il n'est pas possible de ne point identifier avec les Négrilles que nous connais-

(1) Le problème des origines des Bantu est encore plus obscur que celui des Hamites. Faute de données plus précises, nous nous en tenons à ce qui est avancé par les ethnologues.

sons, dont les habitudes arboricoles ont été très souvent mentionnées par tous ceux qui les ont étudiés, ces petits êtres velus ressemblant à des hommes et se tenant sur les arbres, aperçus par Hannon... et qualifiés de *gorii* par son interprète. »

Le brillant ethnologue suggère que l'interprète de l'amiral carthaginois avait été vraisemblablement embauché sur la côte sénégalaise et parlait la langue des Ouolofs actuels du Sénégal, chez qui le mot gorii ou gôr-yi correspond à notre expression « ce sont des hommes ». Or, ajoute l'auteur, ce mot, « nous l'avons appliqué à une espèce africaine de singes anthropomorphes, qui ne se rencontre, au moins de nos jours, que bien au Sud du point le plus méridional qu'ait pu atteindre l'amiral carthaginois, et nous avons supposé que les petits êtres velus, ressemblant à des hommes, de ce navigateur, étaient des gorilles, sans songer que le gorille, même vu de loin, n'a aucunement l'aspect d'un petit homme, mais bien plutôt celui d'une sorte de géant.

« ...Il semble donc qu'il soit permis, en l'absence de toute certitude à cet égard, de supposer que l'habitat des Nègres africains était primitivement peuplé de Négrilles. Le domaine de ceux-ci ne s'étendait vraisemblablement pas beaucoup au delà des limites de ce qui constitue aujourd'hui, en Afrique, le domaine des Noirs... Il est probable que l'Afrique du Nord, très différente déjà du reste du continent et se rapprochant de l'Europe méditerranéenne plus que de l'Afrique centrale et méridionale, était habitée par une autre race d'hommes (de couleur blanche).

» Selon toute probabilité, les Négrilles de l'époque antérieure à la venue des Noirs en Afrique devaient être des chasseurs et des pêcheurs, vivant à l'état semi-nomade, qui convient à des hommes se livrant exclusivement à la chasse ou à la pêche. Leurs mœurs se rapprochaient vraisemblablement beaucoup de celles des Négrilles qui

existent encore à l'heure actuelle... Peut-être s'adonnaient-ils à l'industrie de la pierre taillée ou polie, et convient-il de leur attribuer les haches, les pointes de flèches, les grattoirs et les nombreux instruments en pierre que l'on trouve, un peu partout, dans l'Afrique noire contemporaine... » (1).

Les Noirs, ceux que nous appelons Bantu, bien différents des Négrilles, proviendraient de migrations dont le point de départ aurait été le Pacifique à sa limite avec l'Océan Indien. Ils auraient emprunté, à des époques fort éloignées, soit la voie d'un continent aujourd'hui effondré, la Lémurie, soit tout simplement la voie de mer.

L'invasion, ou plutôt les invasions successives, que M. Delfosse dispose en deux groupes distincts, séparés par des siècles sinon des millénaires, auraient abordé la côte orientale d'Afrique à hauteur des Comores, d'où elles se seraient répandues peu à peu sur tout le continent. Au contact de chaque vague avec les vagues précédentes, des mouvements provoqués par les disettes, les épidémies, les grandes guerres, etc., serait né le chaos des races.

« Si les indigènes de l'Australie, de la Papouasie et des îles mélanésiennes sont à ranger dans la même catégorie humaine que les Noirs africains, l'on peut raisonnablement se demander si les premiers viennent de l'Afrique ou les seconds de l'Océanie, ou bien si les uns et les autres n'eurent pas, lors des premiers âges du monde, un habitat commun, en quelque hypothétique continent aujourd'hui disparu, situé entre les terres africaines et les archipels océaniens, et ayant constitué autrefois, entre celles-là et ceux-ci, un trait d'union et un passage. Ce continent, berceau supposé de la race noire... a même reçu un nom, la Lémurie... comme l'autre a été appelé l'Atlantide, et l'on nous montre ses restes, représentés par Madagascar, les Mascareignes et quantité d'îles de diverses grandeurs,

(1) MAURICE DELAFOSSE, *Les Noirs de l'Afrique*, pp. 8, 9, 12 et 13.

de même que l'on regarde les Canaries et les Açores comme des débris de l'antique Atlantide.

» L'existence de la Lémurie demeure problématique. Même si elle était prouvée, il se pourrait que ce continent eût disparu déjà de la face du globe avant l'apparition du premier homme. Il n'est pas besoin d'ailleurs d'avoir recours à cette hypothèse pour justifier la théorie qui fait venir de l'Océanie les Nègres africains. Nous savons aujourd'hui, de façon certaine, qu'une portion fort importante du peuplement de Madagascar est originaire de l'Indonésie, et il paraît bien démontré que, pour une partie tout au moins, la migration s'est opérée à une époque où il n'y avait pas plus de facilités de communication qu'aujourd'hui entre l'Océanie et Madagascar, et que les exodes auxquels je fais allusion se sont effectués par mer.

» Il est infiniment probable aussi que les envahisseurs nègres qui s'étaient avancés le plus loin dans la direction du Nord s'y trouvèrent en contact avec les autochtones primitifs, de race blanche méditerranéenne, qui étaient, à partir du Sahara central, dans le pays devenu plus tard l'Egypte et la Lybie, les contemporains des Négrilles du Sahara méridional et du reste de l'Afrique. Ce contact ne put se produire ni surtout se prolonger sans qu'il en résultât des mélanges et des unions entre les peuples blancs préhistoriques de l'Afrique du Nord et les immigrants noirs succédant aux Négrilles ou fondus déjà en partie avec ces derniers.

» C'est très vraisemblablement à ces mélanges fort anciens, à ces unions lointaines, qu'il convient de faire remonter pour la plus grande part l'origine de ces peuples ou fractions de peuples, qu'on appelle parfois des négroïdes, que l'on rencontre d'une manière presque continue, à la limite Sud de la zone désertique actuelle et parfois même plus au Nord, de la Mer Rouge à l'Océan Atlantique, et qui nous apparaissent tantôt comme des

populations de race blanche fortement métissées de sang noir (Bichari, Somali, Galla, Danakil, Sidama, etc.), tantôt comme des populations de race noire plus ou moins métissées de sang blanc (Massaï, Nouba, Toubou, Kanouri, Hacussa, Songoï, Sarakollé, Toucouleurs Ouolofs), les traces de métissage se révélant tantôt dans l'aspect physique ou physiologique, tantôt dans les aptitudes intellectuelles, tantôt dans le langage, ou dans ces trois éléments à la fois. Il est même possible que les éléments de race blanche qui se manifestent incontestablement chez certaines familles peules tirent de cette circonstance une part appréciable de leur origine. Il est possible aussi que ce soit à la même cause qu'il faille attribuer les traces fort anciennes de sang noir relevées tant chez les Egyptiens de l'époque des Pharaons que chez les Abyssins modernes et chez beaucoup de tribus berbères ou arabo-berbères, indépendamment des métissages produits ultérieurement par des unions avec des esclaves noires.

» ...Quant aux peuples qui avoisinent l'Abyssinie proprement dite au Nord..., au Sud-Est (Somali) et au Sud (Galla ou Oromo), ils présentent les types les plus variés, parmi lesquels le type nègre domine souvent, et parlent, eux aussi, des langues qui semblent se rattacher en partie aux parlers négro-africains (1). En fait, toutes ces populations sont plus ou moins négroïdes d'aspect et, chez toutes, se manifeste, à des degrés divers, l'influence de la race noire; celle-ci paraît surtout prépondérante chez les tribus les plus éloignées du plateau amharique; elle devient à peu près unique chez les Massaï, qui font suite aux Galla

(1) M. Pierre Alype ajoute que la civilisation éthiopienne « amena chez les habitants plus ou moins métissés de la mer Rouge, comme chez les Noirs répandus dans le Soudan oriental et entre les montagnes d'Ethiopie et les grands Lacs, une transformation comparable à celle que les colonies phéniciennes de la Méditerranée apportaient à distance chez les peuplades du Soudan central occidental. » (*L'Empire des Négus*, p. 24.)

et aux Somali, dans la direction du Sud. Des invasions asiatiques diverses ont contribué, d'ailleurs, à multiplier les mélanges.

» Les Danakil et les Somali sont, à l'heure actuelle, en majeure partie, des musulmans; ce sont surtout des nomades, divisés en une multitude de petites tribus. Les Galla, à la fois agriculteurs et pasteurs, sont en majorité chrétiens; on trouve chez eux des collectivités communales administrées par des conseils de notables. Ils étaient déjà constitués au temps des Pharaons. Très puissants au Xe siècle de notre ère, d'après Massoudi, ils se livrèrent à de grandes migrations aux XVe et XVIe siècles; après avoir été longtemps des adversaires redoutables pour les négous d'Abyssinie, ils furent englobés, au XVIIIe siècle, dans l'empire de ceux-ci » (1).

Il faut ajouter, avec M. René Pinon, que « sous le nom générique de Galla, on désigne tout un ensemble de populations qui habitent les montagnes du Harrar, du Kaffa et les régions avoisinantes. Les Galla sont d'origine mal connue; on a même rapproché leur nom de celui de nos ancêtres (Galli) (2); leurs légendes les font venir de l'Ouest. En tout cas, ils ne sont pas de race nègre. Ce sont des paysans et des cultivateurs; leurs contingents forment, dans l'armée éthiopienne, une cavalerie de premier ordre ».

A laquelle de ces peuplades doit-on rattacher les Hamites? Nous préférons, et pour cause, laisser intact le problème de leurs origines, en attendant de meilleures informations.

Jusqu'à quel point s'est faite l'assimilation des Batutsi parmi les Noirs des Grands-Lacs? Telle est la question que l'on peut encore se poser. Dans les royaumes du Rwanda, de l'Urundi et de l'Uha, les Hamites ont adopté la langue

(1) *Les Noirs de l'Afrique*, pp. 4, 5, 6; 16, 17; 115 et 116.
(2) *Les Galla*, par le P. MARTIAL DE SALVIAC.

bantu, qui est la même pour ces pays. Y ont-ils introduit quelques mots de leur premier parler? Nous laissons aux philologues le soin d'élucider ce problème.

Un fait est certain, c'est que les Batutsi se sont adaptés aux mêmes façons de vivre, de manger, de se vêtir et de se loger que les Bahutu, ce qui n'a pas dû être une innovation, s'ils provenaient vraiment des tribus hamites insoumises dont nous venons de parler.

Même langage, même nourriture, mêmes costumes, mêmes habitations; il n'est pas jusqu'aux coutumes et aux superstitions qui ne soient devenues communes entre peuple vainqueur et peuple vaincu. Les rois hamites ont été jusqu'à emprunter aux princes autochtones leur mode de sépulture et le cérémonial en usage à cette occasion. L'habitude de dessécher le cadavre royal sur un foyer, le meurtre rituel de plusieurs individus pour accompagner l'esprit du prince dans l'Au Delà, la création d'un bosquet sur sa tombe, etc., sont de provenance muhutu [1].

Le nom des tambours, la forme de respect rendu tout particulièrement au Kalinga ou tambourin-palladium, ne sont que des survivances des usages pratiqués, autrefois, à la Cour des roitelets aborigènes.

Les monarques batutsi ont maintenu et confirmé dans leurs charges de sorciers, de magiciens et de faiseurs de pluie, les descendants des roitelets qui réunissaient dans leurs mains les pouvoirs spirituels et temporels, pour des raisons de conviction et d'intérêt tout à la fois.

Les Hamites n'auraient-ils pas introduit de nouvelles superstitions? Comme ils sont à peu près les seuls, dans le pays, à lire l'avenir dans les entrailles des poussins, il

---

[1] Il serait intéressant de savoir de qui les princes Bahutu à leur tour tiennent ces coutumes, qui rappellent de loin celles que l'on suivait pour l'inhumation des Pharaons. Nous rappelons au lecteur que les Hamites s'étaient déjà répandus à travers tout le Protectorat de l'Uganda, bien avant leur entrée dans le Rwanda. Les potentats autochtones n'auraient-ils pas, à cause du voisinage, déjà subi l'influence de certains de leurs usages ?

n'est pas téméraire de penser qu'ils en ont pris l'habitude en dehors du Rwanda.

A qui faut-il attribuer l'origine et la paternité de la fameuse société secrète de Ryangombe, dont font partie les Batutsi, les Bahutu et les Batwa? Existait-elle avant l'arrivée des Hamites? Nous traiterons plus au long cette intéressante question dans le Livre quatrième. Ce que l'on constate, c'est que les Hamites, tout en s'adonnant à ce culte, se montrent moins bruyants et moins exubérants que les Bahutu, dans les cérémonies. Ils les célèbrent chez eux, dans l'intimité, avec un personnel choisi et presque trié sur le volet.

Le recours aux sorciers des différentes catégories, l'emploi des sortilèges et des amulettes, les sacrifices aux esprits des défunts, sont communs aux Batutsi et aux Bahutu.

Les Négrilles de la région boisée paraissent moins adonnés à ces superstitions. La seule catégorie de sorciers pour laquelle les Hamites aient montré peu d'empressement est celle des « Ababyukurutsa », encore appelés Nyabingi ou prêtres de Biheko.

Biheko est un personnage féminin, réel ou imaginaire, honoré et invoqué à peu près exclusivement dans les pays situés au Nord-Est du Lac Kivu, le Buogoyi, le Mulera, le Ndorwa et le Buganza.

Le culte de Biheko semble venir des contrées voisines, le Ndorwa, le Mpororo, dont sont originaires les Balera. Les ministres de ce culte élèvent des disciples, filles et garçons, interprètent les volontés de Biheko, parlent en son nom, passent pour guérir la stérilité, rendent la santé aux enfants et donnent la fécondité aux champs, moyennant finance, bien entendu.

Les Hamites ont laissé aux Bagoyi le soin de fêter l'apparition de la lune. Ils ont toléré, mais sans y prendre part, les danses et les réjouissances auxquelles se livrent ces derniers venus dans la famille des Banyarwanda. Ceux-

là en ont emprunté l'habitude aux pays situés au Nord et sur la rive occidentale du Lac Kivu.

Cette façon de faire est restée locale et ne s'est pas étendue dans le reste du Rwanda.

Si les habitants de l'intérieur n'accueillent point l'apparition de l'astre des nuits, comme les Bagoyi, par l'emploi des sistres, le son des flûtes, le bruit des clochettes, des trompes et des tambours, ils le considèrent, toutefois, comme un ami et un protecteur.

Les Banyarwanda étaient persuadés, avant la pénétration européenne, que leur pays était le centre du monde, que c'était le royaume le plus grand, le plus puissant et le plus civilisé de toute la terre (1). Aussi trouvaient-ils naturel que les deux cornes du croissant lunaire fussent tournées du côté du Rwanda, comme pour le protéger.

Les païens ont encore l'habitude, quand la lune est à son premier quartier, d'élever le bras dans sa direction et de dire : « Sois-moi favorable comme tu l'as été dans le mois passé » (2).

S'ils ont eu des mécomptes ou ont été éprouvés par la maladie, durant le mois écoulé, les suppliants varient légèrement la formule : « Sois-moi favorable comme l'autre fois » (*Umbonekere nk' ukundi*).

Les Noirs, simples et crédules, prêtent à la lune une grande influence sur les événements heureux (3).

---

(1) Ce sentiment que les Banyarwanda ont de leur supériorité n'est qu'une manifestation de ce que l'on peut appeler leur conscience ethnique. Il est commun aux autres peuples limitrophes.

(2) Umbonekere nk' ugushize ! c'est-à-dire au sens littéral : Regarde-moi comme (lors de la lune) écoulée. Il faut lever en même temps le bras et le pied droit.

(3) On sait que les Chinois, les Juifs, les Abyssins et les Noirs considèrent la lune comme une protectrice.

« L'aspect de la lune, son contraste avec le soleil, ses transformations, sa douceur, sa clarté, la fidélité avec laquelle elle « mesure » le temps, l'espèce de bienveillance sereine qui lui fait présider des nuits entières, les danses et les fêtes au son du tam-tam, la facilité qu'elle donne de voyager... tout cela la fait regarder comme une amie. Il (le Noir) ne

La dynastie royale des Batutsi se réclame d'une origine céleste, tout comme les Pharaons d'Egypte, les empereurs de Chine et du Japon. La vie des premiers princes, Muntu, Kazi, Kigwa, Kimanuka, Gihanga, tient plus du roman que de l'histoire. Dans les légendes consacrées à ces personnages, et qui prennent le monde à ses débuts, le mythe religieux absorbe le mythe historique.

Le plus important des groupes ethniques d'où sortirent les premiers rois d'Egypte avait pour emblème le faucon.

Chez les Batutsi du Rwanda, ce fut le clan des Banyiginya, dont le totem est la grue huppée, qui assura sa prépondérance sur les autres. Outre la division en clans et l'existence des emblèmes ou totem, qui sont des particularités communes à ces deux peuples, on trouvera encore, dans le cours de l'ouvrage, plus d'un point de contact entre les Égyptiens et les Batutsi (1).

---

l'adore pas plus qu'il n'adore le soleil et les étoiles; mais il est heureux de saluer son retour, il est épouvanté des dangers que l'éclipse lui fait courir, et il lui témoigne une sorte de reconnaissance lointaine pour tous les services qu'elle lui rend. » (Mgr LEROY, *Les Primitifs.*)

« La lune, amie des Juifs, accomplit sa fonction sainte qui est de courir dans le ciel pour fixer la suite des années et des jours, et la date des fêtes, et aussi pour guider les pèlerins qui s'en vont à Jérusalem, et les pauvres voyageurs...

» ... Répandue sur la place, la foule vêtue de blanc faisait monter vers l'astre éblouissant ces hymnes de tendresse, que, de tout temps, les fils de Sem, Hébreux ou Phéniciens, nomades du désert ou de la mer agitée, ont adressés à la froide Déesse, compagne et protectrice de leur mobilité sans fin.

» O lune, disaient-ils, à l'origine des temps, au commencement des âges, tu brillais, le jour comme la nuit, égale en beauté au soleil. Mais tu rêvas de devenir la plus grande et la seule des lumières...

» ... Depuis ce jour, astre déchu, tu cours le ciel enténébré, pour consoler le malheureux, conduire le voyageur, servir de guide à l'égaré, rayon d'espoir dans les prisons et dans l'âme des désespérés.

» Comme à nous, le pardon, ô Lune bienfaisante ! Alors tu régneras, comme autrefois, sur les jours.... »

JÉROME et JEAN THARAUD, *L'ombre de la Croix*, pp. 258 et 259.

R. P. HUC, *Dans la Tartarie*, p. 71.

(1) Qu'on ne s'attende pas à une chronologie exacte. Les Hamites du Rwanda ont vécu au jour le jour; ils n'ont pas d'ère ni de division normale du temps bien qu'ils connaissent les mois lunaires, de sorte que la date et la longueur des règnes restent problématiques.

Dans le livre premier, nous donnerons, avec un aperçu sommaire sur le Rwanda, la physionomie physique et ethnologique du pays, ainsi qu'un court exposé historique de l'invasion hamite.

Dans le livre deuxième, on parlera de la « Fondation du Royaume Hamite du Rwanda ».

Comment se fit l'établissement des Batutsi parmi les Bahutu qui occupaient le pays et quelle fut la carrière des princes hamites qui se succédèrent sur le trône, tel est l'objet de cette deuxième partie.

Nous parcourrons successivement, dans l'ordre chronologique présumé, le cycle de la dynastie mututsi, en rapportant, à chacun des trente-huit souverains, authentiques ou supposés, les faits qui le concernent.

Quant aux légendes qui mentionnent les gestes des princes hamites, nous les donnerons dans la mesure où elles se confondent avec eux, et, aussi, pour satisfaire la curiosité des lecteurs qui aimeraient à connaître la mentalité des Banyarwanda et leur goût du merveilleux.

Dans le livre troisième, on raconte, d'après la légende et la tradition, la vie et le règne du roi le plus célèbre, connu sous le nom de Rungazu II Ndori. De tous les monarques, il est celui qui a contribué le plus à l'unification du royaume. Il fit vraiment œuvre d'agrégation politique.

Les emplois et les privilèges de la Cour, ses us et coutumes, seront longuement développés dans le livre quatrième.

Un certain nombre d'événements, l'épisode des Barenge, l'invasion des Banyoro, la guerre contre les Barundi, sous le règne de Chylima II Ludjugira, l'immigration dans le Bugoyi des hommes au langage incompréhensible, et l'histoire du Gyssaka, avec la légende de Ryangombe, formeront la matière du livre cinquième.

En raison de leur valeur historique, ethnologique et

littéraire, comme aussi à cause de leur longueur, ils méritent d'être traités à part.

N. B. — Quand nous aurons à citer dans le texte, en langue runyarwanda, les noms propres, les termes géographiques et autres noms communs, nous les écrirons en leur conservant l'article (1) et le préfixe nominal (indiquant le singulier ou le pluriel) (2), qui font corps avec le mot lui-même, *vg*:

---

(1) L'article (a, i, u), qui varie selon les classes de mots, est désigné dans les ouvrages runyarwanda déjà existants sous le nom de voyelle euphonique.

(2) Le préfixe nominal, qui indique le singulier ou le pluriel, varie également d'après la classe des noms.

CLASSES.	SINGULIER.	PLURIEL.	CLASSES.	SINGULIER.	PLURIEL.
I^e Classe.	mu	ba	VIe Classe.	u	n
IIe »	mu	mi	VIIe »	ka	tu
IIIe »	n	n	VIIIe »	bu	ma
IVe »	ki	bi	IXe »	ku	ma
V^e »	i	ma	X^e »	ha	ha

ARTICLE.	NOMBRE SING. OU PLUR.	RADICAL DU MOT.	SIGNIFICATION.
u	mu	ntu	l'homme
a	ba	ntu	les hommes
u	mu	tutsi	le Hamite
a	ba	tutsi	les Hamites
a	ba	hutu	les serfs (cultivateurs)
a	ba	twa	les Négrilles
u	ru	go	la palissade
i	n	go	les palissades

Alors qu'il serait plus logique de ne donner que le radical lui-même *vg.* les *ntu*, les *tutsi*, les *hutu*, et au singulier, le *ntu*, le *tutsi*, le *hutu*. Ce serait une affaire d'habitude, mais l'euphonie en souffrirait un peu.

UN

ROYAUME HAMITE

AU

CENTRE DE L'AFRIQUE

LIVRE PREMIER

Aperçu sommaire sur le Rwanda et ses habitants.

CHAPITRE PREMIER.

Physionomie physique et ethnologique du Rwanda. Organisation politique, domestique et sociale des habitants.

CHAPITRE II.

Organisation domestique et sociale (suite). Clans; vie et traditions de famille. Mentalité et psychologie; caractère et tempérament des Africains. Intelligence, savoir-faire et perfectibilité du Noir. L'Afrique, berceau de la civilisation aurignacienne.

Chapitre III.

Court exposé historique de l'invasion hamite à travers le Rwanda.

CHAPITRE PREMIER

Physionomie physique et ethnologique du Rwanda. Organisation politique, domestique et sociale des habitants.

Le Rwanda est limité au Nord par le Protectorat de l'Uganda, qui enclave le Bufumbiro, détaché du Rwanda en 1912 par la Commission de Délimitation anglo-belge.

Au Nord-Est, il a pour frontière le Kagera, qui se jette dans le lac Victoria.

Le fleuve de l'Akanyaru, qui le borne au Sud et au Sud-Est, n'enferme pas le Bugessera. Cette province, qui se trouve à l'angle formé par le confluent de l'Akanyaru et de la Kagera, a été détachée de l'Urundi, auquel elle appartenait autrefois. Elle en est séparée, aujourd'hui, par une ligne artificielle. Le Bungwe non plus n'est pas enlacé par le fleuve du Sud, qui le laisse à sa droite.

A l'Ouest, le Rwanda est séparé du Congo belge par le lac Kivu, sur une longueur de 120 kilomètres. Au Nord-Ouest, la chaîne des volcans lui forme une limite naturelle, au delà de laquelle s'étendent toutefois deux autres petites provinces, le Bgisha ou Gisigari, et Jomba, rattachées au Kivu belge, en 1912.

Telles sont à peu près les frontières du Rwanda, ce qui n'empêche pas ses habitants d'étendre leurs relations bien au delà du cercle de leur pays. Ils vont jusqu'à l'Edouard chercher le sel, qui est recueilli dans les marais qui avoisinent le lac. Ils y achètent aussi les peaux de colobus blanc et noir (*inkomo*) qui servent à confectionner le costume de Cour (*inkindi*), si cher aux pages (*intore*) de la Cour.

Les Hamites du Rwanda entretinrent longtemps des rapports de bon voisinage avec les rois plus modestes du Karagwe et de l'Uswi, avec lesquels ils faisaient échange de bons procédés.

Il n'en fut pas de même avec l'Urundi, qui forme la frontière Sud et Sud-Est du Rwanda. Malgré la communauté d'origine et de langue, les deux pays se firent souvent la guerre.

L'Urundi, cependant, servit fréquemment de refuge aux bannis du Rwanda.

Les Banyarwanda ne cessèrent pas de faire des échanges commerciaux avec les peuplades du Congo, qui leur fournissaient des pioches et des anneaux de fibre végétale,

appelés *ubutega*, que les femmes portent en guise de parure autour des jambes (1).

Ces fibres sont tirées d'un arbuste (*intunda*), qui n'existe que dans le territoire de Masisi; leur achat donne lieu à un va-et-vient incessant entre ce pays et le Rwanda. On se sert encore de l'écorce d'une autre plante, dite *isiha*, pour faire des anneaux d'une qualité inférieure, qui se vendent moins que les autres.

Les *butega* sont considérés comme une parure, une richesse, et servent de monnaie d'échange. Les Banyarwanda, riverains du lac et voisins de Masisi, étaient imposés, comme contribuables, en *butega*. Chaque clan devait en fournir annuellement plusieurs milliers à la reine-mère, qui en disposait pour elle-même, ses suivantes et ses esclaves.

Il n'est pas rare de rencontrer des dames Batutsi qui portent des centaines d'anneaux autour des jambes. Ces ornements s'entassent les uns sur les autres jusqu'aux genoux et donnent, à celles qui s'en parent, une démarche lente et fort disgracieuse.

La garde-robe d'une femme riche comprend plusieurs milliers de *butega*, dont l'achat occasionne des dettes qui donnent souvent lieu à de longs procès et querelles.

Les rois du Rwanda dirigèrent aussi nombre d'expéditions au Congo, sans autres résultats définitifs que des razzias.

L'ensemble du Rwanda est un plateau élevé, fortement ondulé. Il a été déboisé, pour écarter les animaux sauvages et pour avoir des pâturages et des terrains de culture.

Le Nord-Ouest est une région accidentée, pittoresque et forestière. C'est là que s'étend la ligne des volcans, à peu près tous éteints aujourd'hui.

---

(1) Quelle que soit la somptuosité ou l'indigence de leur costume, les femmes noires ont toutes un grand amour de la parure (Maurice Delafosse).

Les sommets les plus élevés sont le Karissimbi (1), qui mesure 4,506 mètres; le Mikeno (2) ou Mukuru mubi (3), 4,380 mètres; le Muhabura (4), 4,127 mètres; le Sabyinyo (5), 3,647 mètres; le Mago (6), 3,711 mètres; le Gahinga (7), 3,474 mètres, etc.

Le Père Paul Barthélemy, fondateur de la Mission de Nyundo, dans le Bugoyi, est le premier qui ait fait l'ascension du Karissimbi, d'où le nom de Pic Barthélemy donné, par certaines cartes, au plus haut sommet.

Le Mikeno, que l'on croyait jusqu'ici inaccessible, a vu de hardis explorateurs profaner son inviolabilité (8). Chacune de ses deux pointes élancées se termine par un immense rocher, presque taillé à pic, qui mesure de trois à quatre cents mètres de haut.

La plaine dite « des Volcans » s'étend entre la Rutchuru et le lac Kivu. Elle est parsemée de blocs de lave et de centaines de cratères de dimensions variables.

Parmi les volcans en activité, signalons le Nyiragongo (3,496 mètres), aux formes entièrement classiques. Le cra-

---

(1) Karissimbi, du mot amassimbi, sorte de coquillage blanc que les Batutsi de l'Urundi et du Rwanda portent au cou en guise d'ornement. A cause de sa couleur, il a servi à désigner la neige qui couvre les sommets et par extension la plus haute montagne.

(2) Mikeno, du verbe gukena, être dénudé.

(3) Mukuru mubi, sommet d'accès difficile.

(4) Muhabura, du verbe guhabura, remettre dans le chemin parce que la montagne sert de point de repère aux voyageurs.

(5) Sabyinyo, le père aux grosses dents, à cause de ses arêtes volcaniques.

(6) On le trouve désigné à tort sur certaines cartes sous l'appellation de Visoke. C'est une altération du terme Bisoko qui est le nom du pays lui-même.

(7) Gahinga, le petit sommet.

(8) Durant l'été de 1927, le 25 juillet, les PP. Van Hoef et Depluet, M. et Mme Léonard parvinrent à surmonter tous les obstacles en s'aidant d'une corde et d'une petite échelle. Ils arrivèrent sur le pic du Sud, séparé de l'autre par un abîme.

Le sommet forme une esplanade à plan incliné et couverte de gravier volcanique.

tère principal, au fond duquel s'ouvre une large cheminée (1), a un diamètre d'environ 400 mètres.

Son voisin de droite, le Nyamulagira (3,056 mètres), est plus actif. L'ouverture du volcan mesure près de 2,000 mètres de diamètre.

Dans quatre ou cinq petites cheminées distribuées sur une partie de l'ancien cratère, la lave en fusion bouillonne constamment, dégageant des fumerolles et des vapeurs sulfureuses. Le volcan dit de Mugunga ou de Ntsuro, non loin du lac Kivu, émet encore quelques rares vapeurs. L'éruption de ce dernier est de date récente, puisqu'elle ne remonte qu'à la fin de décembre 1912.

Citons encore le Bwana-Mahalage, presque perdu au milieu des blocs de lave. Il a eu deux éruptions successives, de 1903 à 1905; depuis, il n'a pas donné signe de vie

Son cratère, à l'heure actuelle, s'est à peu près complètement obstrué et n'offre qu'un diamètre insignifiant.

Là où les laves ont commencé à se désagréger, comme c'est le cas pour la plaine du Bugoyi, qui s'étend au Nord-Est du lac Kivu, la terre est d'une grande fertilité.

L'aspect du pays est imposant et agréable à voir. Le lac et ses îles, les hauts pics qui ferment son horizon au Nord, sa plaine parsemée de cratères et ses volcans actifs en font une contrée unique sous le rapport de la curiosité. Le climat est tempéré et le sol riche. C'est une terre volcanique qui continue à se décomposer sans jamais s'épuiser. On rencontre dans les champs le sorgho, les pois, les haricots, les patates et l'éleusine. L'*arum* comestible est rare, ainsi que le manioc, mais la pomme de terre et le blé se répandent de plus en plus. Les terres dites du Byahi et du Riverere sont les plus propices à la culture de la fameuse plante médicée (tabac), dont la vente fait largement vivre nombre de familles.

---

(1) En 1912, il y avait deux cheminées juxtaposées. La paroi qui les séparait a disparu en 1915.

La colonne de fumée, relativement légère entre les années 1908 et 1926, a augmenté en janvier 1927 et se voit de loin.

La vaste plaine du Rwrere occupe près de la moitié de la province du Bugoyi. On n'y rencontre pas une source, ni un ruisseau. Les eaux de pluie s'écoulent aussitôt sous la lave, que recouvrent à peine 50 ou 60 centimètres de terre arable. Les habitants sont obligés d'aller puiser à des distances variant entre 10 et 20 kilomètres, aller et retour, aux ruisseaux de la Sebeya ou de la Mutura. En temps de pluie, ils recueillent précieusement les eaux qui se ramassent dans les anfractuosités des rochers ou dans les petits fossés que creuse chaque individu près de sa demeure. Les propriétaires de bananeries utilisent l'eau que contiennent les larges écorces des bananiers. Celles-ci sont fendues dans le sens de la longueur, à l'aide d'un couteau, et il en sort de l'eau légèrement mélangée à la potasse. Les indigènes s'habituent à boire ce liquide sans aucune répugnance.

Les Bagoyi qui habitent la partie montagneuse sont plus favorisés que ceux de la plaine, sous le rapport de l'eau.

La partie Nord, appelée Bigogo, est tout en pâturages. Elle est habitée par les Batutsi pasteurs, qui y possèdent de nombreux troupeaux de vaches, la richesse du pays.

Ces mêmes terres, tributaires des volcans, ont donné naissance à une belle forêt, où poussent les bambous et quelques essences rares; elle s'épanouit à l'Est du Kivu, dans la direction Nord-Sud.

Les indigènes, toujours en quête de champs plantureux ou de charbon de bois, lui ont porté des coups terribles. Aussi y trouve-t-on de larges solutions de continuité.

Les provinces du Centre et de l'Est, le Nduga, le Bwana-Mkali, le Gissaka, le Buganza, etc., se composent de longues collines ondulées, presque toujours séparées par de petites vallées souvent transformées en marais, fort précieux pour les cultures d'été.

Le Buliza, le Bussigi, le Luhanga sont de longs plateaux où paissent de nombreux troupeaux de chèvres, de moutons et de vaches. Ces régions sont à une altitude moyenne de 2,200 mètres.

Le Rwanda compte aussi des lacs, dont le plus important est le Kivu, qui mesure 120 kilomètres de long et 40 à 50 kilomètres de large.

Viennent ensuite, par ordre de grandeur, le Mohazi, dans le Buganza; le Mugessera et le Sake, dans le Gissaka; le Ruhondo (1,750 mètres d'altitude) et le Bolero (1,065 mètres), dans le Mulera, et le Karago, dans la plaine de Lwankeri.

Au Bugessera, on compte plusieurs étangs : le Murago, le Mirayi, le Kagomasi, le Chohoha, le Gaharwa, le Kilimbi, etc. Le petit pays du Bgiriri, qui fait suite au Gissaka, vers le Sud, comprend le Birira.

Les deux fleuves qui serpentent dans le Rwanda sont : la Nyabarongo (1) et l'Akanyaru (2). Le premier, que M. Kandt, le dernier résident allemand, dans un ouvrage bien connu, a décoré du titre de « Caput Nili » (Source du Nil), est formé par la jonction de deux rivières, la Mwogo (3) et la Lukarara.

Ces deux torrents prennent leur source au Sud-Ouest du Rwanda; dans leur cours supérieur, leurs eaux coulent avec impétuosité dans un lit encombré de roches et de galets.

Parmi les nombreux affluents de la Nyabarongo, citons, par ordre alphabétique: la Base, la Mukungwa (qui sort du lac Ruhondo), la Nyabugogo, qui sert d'émissaire au lac Mohazi, etc.

L'Akanyaru, dont le bassin est moins étendu, vient également du Sud-Ouest et mêle ses eaux à celles de la Nyabarongo, à la hauteur du Bugessera.

---

(1) Nyabarongo du verbe kulongora, kulongoroka, aller au loin. Ce fleuve a été ainsi appelé parce qu'il s'étend à travers le Rwanda.

(2) Akanyaru du verbe kunyaruka, se précipiter. La rapidité de son cours lui a fait donner ce nom.

(3) La violence de son cours et le volume de ses eaux, à la saison des pluies, sont cause de nombreux accidents tragiques d'où l'expression : Mwogo ! tu ne tues pas les gens, tu n'entraînes que ceux qui sont venus (d'eux-mêmes) y chercher la mort. Mwogo ! ntiwich' abantu, wicha abakwizaniye.

Les deux fleuves, après avoir fait leur jonction, échangent leur nom en celui de Kagera (1). Avec cette nouvelle dénomination, ils entrent dans le Victoria, où ils vont jeter leurs ondes jaunes chargées de limon.

Le lac Kivu ne reçoit qu'une faible partie des eaux du Rwanda; il a pour émissaire le fleuve de la Russizi, qui, après un cours mouvementé, sur une longueur d'environ 120 kilomètres, va se déverser dans le Tanganyika.

Le Rwanda, dont la superficie peut être évaluée à 30,000 ou 35,000 kilomètres carrés, renferme une population que l'on croit atteindre deux millions d'âmes.

Elle comprend trois groupes ethniques bien distincts: les Batutsi ou Hamites; les Bahutu, du groupe des Bantu, et les Batwa ou Négrilles (Pygmées).

Les Batutsi, qu'on pense originaires d'Egypte ou d'Abyssinie (2), sont hauts de taille. Il y en a qui mesurent jusqu'à 2 mètres et même 2m10.

---

(1) Kagera. Ce mot vient du verbe kugera, aller en profondeur.

La Kagera promène d'un cours lent, dans la plaine, ses eaux paresseuses qui s'épandent dans de vastes étangs et marécages, où pullulent les crocodiles et les moustiques.

(2) La physionomie du peuple éthiopien est, au point de vue ethnologique, une exception en Afrique, tant par l'ensemble des caractères qui la déterminent que par l'originalité qu'elle présente. De sang imprécis, ce peuple est apparemment d'origine indo-européenne par la régularité, des traits et l'ensemble physique. Le brun de l'épiderme n'est que le résultat d'un métissage postérieur sous l'action du soleil. Si l'aspect extérieur ne suffisait pas à révéler chez l'Ethiopien l'infusion de sang aryen, les dialectes locaux : le ghez ou vieil éthiopien et l'amharique, auxquels de savants linguistes trouvent des sources iraniennes, viendraient confirmer l'opinion couramment admise. Sa filiation sémitique, en tout cas, n'est pas douteuse. (PIERRE ALYPE, *L'Empire des Négus*, pp. 22 et 23.)

Le même auteur ajoute que « la civilisation éthiopienne, née dans la presqu'île arabique passée en Afrique avec des Yéménies dès une époque très reculée se développa au contact de la civilisation égyptienne sur laquelle elle ne manqua pas à son tour de réagir » (pp. 23 et 24).

Pierre Alype cite le nom d'un roi d'Ethiopie, Sebacos, qui d'après les historiens, Hérodote en tête, conquit l'Egypte et l'occupa longtemps. D'autres parlent d'un autre prince de même race, Taharka, qui en même temps que l'Ethiopie gouverna l'Egypte huit cents ans avant notre ère. On lui attribue l'élévation de la colonne de lotus au temple de Karnak

Ils ont les membres bien proportionnés, les traits réguliers, le nez droit, les lèvres fines, et présentent des ressemblances remarquables avec les Pharaons d'Egypte. Comme les Ethiopiens, les Batutsi sont caractérisés par leur teint brun avec un reflet rougeâtre, au moins chez certains types, et par leur visage allongé un peu en ovale.

Généralement gais, ils sont d'un abord facile et en imposent aux autres par leur allure noble, un peu hautaine, mais correcte.

Alors que la taille moyenne des Batutsi est estimée à 1m79, celle des Bahutu s'élève à 1m67. Ceux-ci sont plus trapus et plus courts, et leurs traits sont moins réguliers. Leur force musculaire est supérieure à celle de leurs maîtres, sans doute à cause des travaux pénibles auxquels ils se livrent.

Les Bahutu sont en général moins séduisants, moins polis et plus timides que les Batutsi. Dans la colère, ils ne savent pas se dominer autant que ces derniers, mais, par contre, ils sont plus simples et de mœurs plus sévères (1).

La taille moyenne des Batwa ou Négrilles ne dépasse pas 1m59. Courts et trapus, assez mal proportionnés, ils ont plutôt des formes disgracieuses. Ils sont velus, leur poitrine surtout offre une large surface pileuse. Le prognathisme est plus prononcé chez eux que chez les Bahutu. Ils sont aussi, au moins ceux qui habitent la forêt, plus insensibles au froid et à la fatigue, habitués qu'ils sont aux privations et aux intempéries de la saison.

Leur vigueur et leur longévité sont passées en proverbe. Aussi les Batutsi et les Bahutu aiment-ils à donner à leurs enfants des noms de Batwa, tels que Mutwa, Gatwa, Lwa-

(1) La plupart des grands chefs sont polygames ou entretiennent des concubines dans leurs nombreux domaines. Les simples pasteurs hamites, et ce sont les plus nombreux, sont généralement monogames et d'une moralité de bon aloi qui vaut celle des Bahutu. On peut même ajouter que ceux qui mènent la vie pastorale pourraient en remontrer à ces derniers sous le rapport de la décence.

mukore, Sekarahenyi, etc., comme s'ils pouvaient leur infuser, par ces dénominations, les qualités physiques de cette race (1). Un os quelconque, pourvu qu'il ait appartenu à un Négrille, est réputé remède souverain contre l'infirmité dite des « *makonyora* », qui est une des suites du pian.

Les osselets de cette catégorie se portent au cou comme les amulettes.

La confiance que les Bahutu ont mise dans ces sortes de gris-gris va plus loin. Ils ont cru jusqu'ici que, pour améliorer le rendement d'un champ, il suffisait de jeter, dans ce dernier, un doigt de Négrille, d'où le nom de « ilemo » (création, c'est-à-dire fertilité) donné à ces sortes d'objets, et celui de « kulemesha » (fertiliser) pour désigner cette opération.

Le genre de vie des Négrilles, leurs habitudes et leur caractère ne ressemblent en rien à ceux des autres groupes ethniques (2).

Les Batutsi sont un peuple de pasteurs par excellence. Ils s'appliquent à peu près exclusivement au métier pastoral, quand ils n'ont pas de collines ou de villages à gouverner.

C'est un métier qui a leurs préférences. Pour eux, la

(1) C'est dans le même ordre d'idées et pour des raisons semblables que les Noirs portent des noms de certains animaux : hyène, lion, chien, etc.

(2) Les préhistoriens et les anthropologistes « ont démontré scientifiquement que les nains ou pygmées signalés de tout temps en certaines régions de l'Afrique appartiennent à une race humaine distincte de la race noire. Non seulement ils sont en moyenne de couleur moins foncée et de taille plus exiguë que la généralité des Nègres, mais en outre ils se différencient de ceux-ci par nombre d'autres caractères physiques, notamment par le rapport plus disproportionné des dimensions respectives de la tête, du tronc et des membres. Les savants leur refusent l'appellation de « nains », qui convient à des individus d'exception dans une race donnée et non à l'ensemble d'une race; ils rejettent le terme de « pygmées », qui représente à notre esprit l'extrême petitesse de la taille comme un caractère essentiel et prédominant, alors que les hommes dont il s'agit, bien que dépassant rarement 1 m. 55, ne descendent généralement pas au-dessous de 1 m. 40. On leur a donné le nom de Négrilles. » (MAURICE DELAFOSSE, *Les Noirs de l'Afrique*, p. 8.)

vache prime tout. Un grand troupeau de bovidés est un titre d'honneur et un signe d'aisance. On peut dire en toute vérité qu'ils ont le culte, la passion de la race bovine. Ils ne pensent et ne causent que bœufs et vaches. Aussi, leur rêve est-il d'en avoir le plus possible. Suivant l'axiome qui veut que « La bouche parle de l'abondance du cœur », ils ont conçu une formule de salutation qui traduit ce secret désir de leur cœur.

« Amashyo! » c'est-à-dire « Puisses-tu avoir beaucoup de troupeaux »! dit le plus digne; l'autre de répondre : « Amashongore » « Puisses-tu avoir beaucoup de vaches! »

Avec le temps ils ont réussi à communiquer autour d'eux cette soif de posséder des vaches. Tout Muhutu s'estime heureux quand il en a une. On se demande si ce ne serait pas les Batutsi qui ont importé le bétail dans le Rwanda. Ce qui est certain, c'est que leurs bovidés se distinguent des autres par la longueur de leurs cornes, qui atteignent parfois jusqu'à un mètre et qu'ils ont une grande analogie avec les vaches que l'on voit représentées sur les monuments égyptiens.

L'hypothèse qui fait venir les Batutsi du pays des Pharaons ne manque pas de relever le fait.

Il faut convenir que les Batutsi s'entendent bien à l'élevage du bétail. Ils connaissent bon nombre de ses maladies et le traitement qu'elles réclament. A voir les soins dont ils entourent leurs vaches, on serait tenté de croire qu'ils ont conservé quelque chose de la religieuse vénération que leurs ancêtres possibles professaient pour le bœuf Apis.

Ils ne souffrent pas que leurs animaux soient maltraités; plutôt que de l'abattre ils laisseront tomber à terre une bête malade, ou s'éteindre de lui-même un individu sénile.

La bouse de ces bovidés, que des serviteurs entraînés ramassent chaque matin, de leurs mains est déposée, avec soin, en dehors de l'enceinte faite de ficus, et forme avec le temps, autour d'une grande place fréquemment balayée,

un avant-mur odorant. Il n'est pas jusqu'à l'urine qui ne serve à rincer les vases de bois où l'on verse le lait. Il va sans dire que le liquide blanc,au contact de l'acide, prend une saveur qui ne plaît pas à tout le monde et tourne en peu de temps.

Les Bahutu sont avant tout un peuple cultivateur.

Ils forment le fond de la population, dont ils composent aux moins les huit dixièmes. Alors que les Batutsi, qui ne vivent que de l'élevage de leurs troupeaux, s'installent à proximité des pâturages, de préférence sur les hauteurs, sur les plateaux et à l'entrée de la forêt, les Bahutu s'établissent dans les endroits où il leur est permis de cultiver, surtout au milieu de leurs bananeries quand ils en possèdent.

Leur nourriture est variée.

Elle consiste en haricots, petits pois et patates. Ils cultivent beaucoup le sorgho, l'élusine et le maïs. Dans certaines régions on rencontre le chou caraïbe ou arum comestible (amatcke), l'igname (ébikoro), la courge et la citrouille dont les gens sont friands. Il se fait aussi une grande consommation de miel parmi les montagnards. Ailleurs, le Muhutu le porte au Mututsi qui l'exige comme une redevance et s'en sert pour faire l'hydromel (inkangaza et intoramo), la boisson préférée des nobles.

La banane, que le Munyarwanda mêle assez souvent à ses autres aliments, lui fournit surtout une bière très recherchée (inzoga y'urwagwa).

Les Banyarwanda pour donner du goût et de la saveur à leur nourriture ordinaire et à leurs mets favoris y mettent des plantes amères, ou des fruits acides et aigrelets qu'ils font cuire en même temps [1]. Les ménagères se servent aussi d'une eau qui contient un peu de potasse

---

[1] L'issogi est de toutes ces plantes la plus communément employée. Les arbustes qui donnent les baies les plus estimées à cause de leur goût amer sont « intagashya » et « igitagarasoryo ».

et remplace le sel absent. Les Noirs retirent ce médiocre assaisonnement de la cendre de plantes qui poussent dans les marais (1). On brûle ces herbes après les avoir fait dessécher au soleil. La cendre est ensuite recueillie dans un grand tesson sur lequel les humbles sauniers africains versent de l'eau pure qui déborde et coule dans une cruche, en entraînant avec elle quelques particules plus ou moins solubles de cette poussière charbonneuse. Le liquide est mis en réserve. Les cuisinières en versent une petite quantité, à chaque repas, dans la marmite. Quelques familles vivent de ce modeste métier et font le négoce d'une eau qui n'est pas salée, mais a un goût de cendre.

Le sel, en effet, était rare avant l'arrivée des Européens. Les grands chefs Batutsi étaient à peu près les seuls à pouvoir s'en procurer.

Ce sel, recueilli par les Noirs dans les marais du lac Édouard, contenait une proportion de terre et de sable au moins égale à la moitié de son volume et se vendait néanmoins fort cher sur les marchés indigènes.

Le sel de l'usine Gottorp (non loin de Kigoma) a pénétré aujourd'hui dans tous les milieux. Il est très estimé des Banyarwanda qui l'appellent « ulugera », un substantif dérivé du verbe kugera qui signifie pénétrer, parce que, à cause de sa bonne qualité, de son goût âcre et piquant, il arrive, disent-ils, jusque dans l'estomac. On comprend pourquoi les Noirs privés de sel autrefois, recherchaient les herbes amères et les fruits acides. Le piment et la ciboulette, qui sont d'importation relativement récente, ont eu pour ce motif beaucoup de succès auprès des Noirs, qui en cultivent un petit carré auprès de leurs cases. C'est probablement pour la même raison que les enfants se montrent presque aussi friands de citrons que d'oranges.

---

(1) Les indigènes désignent ces herbes sous le nom de umuberanyi, umurago et igikangaga. On utilise surtout les cendres de la dernière de ces plantes.

Quelques années après l'éruption dite du Ntsuro (décembre 1911 et janvier 1912) quand les indigènes purent sans danger approcher du volcan, ils se mirent à recueillir du sel mélangé à de fortes proportions de terre. Les habitants des villages voisins passent la majeure partie de leur temps à récolter l'indispensable substance. Pour débarrasser le sel de ses impuretés, les gens le mettent à fondre dans de grandes auges en bois dites imivule ou imizinga remplies d'eau. Le liquide est ensuite retiré pour être exposé au soleil dans d'autres auges. Les ouvriers les plus habiles et les plus entreprenants font bouillir l'eau jusqu'à évaporation complète. Les marchés qui se tiennent au nord de Kivu sont approvisionnés de ce sel qui se vend malgré son infériorité aussi cher que celui de Gottorp. Il est moins blanc, renferme des impuretés et reste toujours humide.

Les Batwa ou Négrilles ne cultivent pas beaucoup. Ils dédaignent le travail des champs.

Cette occupation est presque « tabou » pour eux [1]. Ils se divisent en deux catégories : les potiers et les chasseurs. Les premiers s'établissent dans les villages bahutu, mais vivent à l'écart. Ils façonnent l'argile, métier que tout le monde leur abandonne. En retour de leurs vases, ils reçoivent des vivres.

Les chasseurs préfèrent la solitude de la forêt. Ce sont les vrais enfants des bois; ils « trayent » la forêt de toutes les façons, comme leur vache propre, selon une expression

---

(1) Chez les Batwa du Bugoyi qui vivent à la lisière de la forêt, on rencontre des champs de petits pois sur une vaste étendue. Faut-il voir dans ce fait un nouvel état de choses dû aux changements profonds qui ont bouleversé ou transformé leur ancienne manière de vivre ?

Il est certain que les domaines de chasse des Pygmées ne sont plus aussi spacieux qu'autrefois. La forêt diminue insensiblement, mais sûrement, sous les coups de hache que ne cessent de lui porter les Bahutu en quête de nouveaux champs. Il faut bien dire aussi que les Négrilles ne peuvent plus se livrer comme par le passé à la maraude et au brigandage. La pénétration européenne est pour beaucoup dans la cessation de cette source de revenus. Les Batwa pour se sustenter se sont mis par la force des choses à cultiver comme les Bahutu.

qui leur est familière. Ceux-là vivent du gibier qu'ils tuent.

Très friands de viande, ils poursuivent sans relâche l'éléphant, le buffle, l'antilope, la gazelle, le gros rat sans queue, ni griffes, dit « inkezi », et le singe (1), dont ils mangent la chair, ce qui les rend on ne peut plus « impurs » aux yeux des autres. Ils se servent avec beaucoup d'adresse d'arcs et de flèches en bois. Bien que toujours à l'affût du gibier, ils ne peuvent tirer de là toute leur subsistance. Les plantes et les racines sauvages de la forêt ne leur suffisent pas davantage. Jadis ils rançonnaient les voyageurs qui avaient la témérité de passer sur leur domaine et faisaient des razzias dans les cultures des Bahutu. Aujourd'hui que l'autorité européenne a mis fin à ces actes de brigandage, ils se sont créé des ressources en fabriquant des cordes, en faisant des paniers et des arcs qu'ils vont vendre dans les villages ou qu'ils portent au marché. On ne peut plus dire des Négrilles du Rwanda qu'ils sont encore au « stade de la cueillette ». Ils l'ont dépassé depuis une époque indéterminée.

Les grands chefs Batutsi aiment avoir quelques Batwa autour d'eux et s'en servent surtout comme porteurs de litière. Ils vivent nombreux à la capitale où ils sont utilisés pour divers travaux de garde ou de surveillance. C'est parmi eux que se recrutent les bourreaux, fonction qu'ils exercent volontiers, car ils font leurs les dépouilles des victimes.

Il faut ajouter qu'ils se montraient dans ce terrible métier d'une cruauté sans exemple. Les cris des suppliciés ne leur inspiraient aucune pitié. La pénétration européenne a mis heureusement un terme à ce lugubre métier.

Les Négrilles habitent des huttes de branchages très

(1) Seuls, le chimpanzé (impndu) et le gorille (ingagi) échappent au pot au feu, « parce que, ajoutent les Pygmées non sans un grain de malice, ils ont été des nôtres autrefois (ngo n' abatwa bachu) et que ce n'est qu'à la longue qu'ils ont dégénéré et se sont transformés en bête (ngo zahinduts' inyamaswa) ! »

primitives qui ne les mettent pas complètement à l'abri des intempéries des saisons, ni des bêtes fauves. Ces dernières ne leur inspirent généralement pas grande crainte, vu la connaissance qu'ils ont de leurs mœurs, de leurs habitudes et de leurs repaires. Ils grimpent comme des écureuils sur les arbres pour fuir le danger ou se mettre aux aguets. Ils passeront huit ou même quinze jours sans rentrer au logis, à la poursuite du gibier surtout s'il s'agit d'un éléphant.

La région boisée est leur domaine propre, ils en connaissent les fourrés et les recoins, se glissent partout sur les traces des animaux, à travers les épines et la broussaille, sans courir le risque de s'égarer.

Les Pygmées vivent par groupes de six à sept familles réparties à travers la forêt qu'ils se sont partagée comme un bien de famille, en s'y fixant des limites respectives, pour ne pas se gêner.

La chasse en zone défendue ou même simplement contestée a donné lieu à plus d'une rixe sanglante entre frères et amis.

On compte à peine une quinzaine de ces groupements de Négrilles-chasseurs qui auraient peine à se suffire, si la viande était leur seule nourriture.

Les incendies volontaires pour cause de défrichement qui ont amoindri le pays boisé et les nouvelles conditions politiques qui transforment peu à peu la société contribuent à diminuer leurs ressources alimentaires.

Aussi verra-t-on peut-être bientôt les derniers représentants de ces hommes des bois rejoindre leurs autres compatriotes, les potiers disséminés à travers les villages des Bahutu, ou se mettre à cultiver comme le font déjà quelques-uns.

Les Batwa vivent complètement à l'écart. Ils ne se mêlent pas aux Bahutu, encore moins aux Batutsi. C'est une caste méprisée.

Le Rwanda n'eut pas son unité politique dès le début. On verra dans les pages qui suivent que son morcellement

en royaumes minuscules ou en petites principautés indépendantes les unes des autres atteignait un chiffre considérable. Les pays les plus anciennement habités semblent avoir été au Nord-Est, le Ndorwa, le Buganza, le Gissaka, le Bugessera; au centre, le Nduga, le Munyambiriri; au Sud-Est, le Bwana-Mkali. Les régions situées au Nord-Ouest, le Mulera, le Bugoyi, le Bgisha, le Kanage, etc., ont été conquises peu à peu sur la forêt et ont été peuplées par des gens originaires des contrées voisines.

Politiquement, le Rwanda est une monarchie absolue. Les Banyarwanda appartiennent au type de sociétés « plus hiérarchisées, caractérisées par la constitution d'un pouvoir central dont les ordres, obligatoires par eux-mêmes, sont transmis jusqu'aux plus humbles individus par une série continue de chefs subalternes ». Ce régime fut la conséquence de l'invasion et de la conquête du Rwanda par les Hamites. Le système monarchique fut introduit par eux pour « maintenir par un réseau administratif très ferme les populations assujetties » (1). Dans la classification adoptée par Deniker (2), les Banyarwanda appartiennent d'après leur degré de culture au premier groupe par les Bahutu et les Batwa, mais il convient aussi de les ranger dans la seconde catégorie à cause des Hamites qui surent donner à leurs sujets soumis une organisation supérieure et une culture plus élevée que celle des peuples du premier stade. Ils forment une catégorie intermédiaire entre les deux premières divisions de ce classement.

Le pays est gouverné par un roi dont le pouvoir est illimité, — il s'agit du passé —, et héréditaire. Le symbole de la royauté est un tambour, objet sacré, espèce de palladium, désigné sous le nom de Kalinga.

---

(1) *Les relations entre l'évolution sociale et l'évolution religieuse*, par le R. P. PINARD DE LA BOULLAYE, S. J. (CORRESPONDANT, 25 janvier 1929.)

(2) *Races et peuples de la terre*, 1900, p. 151.
Deniker répartit les peuples en peuples incultes, en peuples semi-civilisés et en peuples civilisés.

Comme tous les potentats africains le prince hamite avait jadis le droit de vie et de mort sur ses sujets; tout lui appartenait en propre, terres et gens, récoltes et animaux domestiques. C'est lui qui nommait les dignitaires et les gouverneurs de province, presque toujours choisis dans les rangs des Batutsi, la race noble et conquérante.

Ceux-ci à leur tour se choisissaient des auxiliaires qui devenaient chefs de colline. Les grands chefs, tout en possédant nombre d'habitations dans leurs districts respectifs, vivaient rarement au milieu de leurs gens.

Toujours entourés de rivaux jaloux et souvent malveillants, ils étaient en butte aux intrigues. L'espionnage et la délation étaient, à la Cour, à l'état endémique; voilà pourquoi les grands dignitaires restaient à côté du roi pour parer à tout événement.

La royauté hamite, devenue autoritaire, brilla tout de suite d'un grand éclat. Les Banyarwanda, réunis sous un même sceptre, devinrent un des peuples nègres les mieux organisés et se répandirent au delà de leurs frontières naturelles pour vaincre et soumettre au tribut les nations ennemies qui les entouraient. L'union des clans Bahutu s'effectua, grâce à l'organisation administrative de plus en plus centralisée des nouveaux occupants.

Les rois hamites ne dépouillèrent jamais la simplicité des mœurs antiques. Ils s'intéressèrent toujours à leurs troupeaux de vaches qu'ils se faisaient présenter régulièrement, demandant et retenant les noms des bêtes et leur généalogie. Sur les champs de bataille, on les reconnaissait à peine de leurs guerriers dont ils portaient le costume et les armes, c'est-à-dire une simple peau de chèvre autour des reins, une lance, un arc et des flèches.

En temps de paix toutefois l'étiquette élevait le monarque et l'isolait de ses sujets. On ne pouvait aller le visiter sans demander audience et sans se faire annoncer, au moins pour ce qui concerne le commun des mortels, car les grands et les favoris usaient de plus de liberté et même de sans-gêne. Le protocole de la Cour exigeait le

claquement des mains (gukom' amashi) quand on se présentait devant le monarque.

Autour de lui se pressaient les « seigneurs » pour occuper les charges du gouvernement et former la Cour (1). Celle-ci n'accueillait pas seulement les princes de sang royal, les dignitaires presque tous de race et sang hamite, mais ceux aussi que le roi y introduisait d'emblée. On trouvait parmi eux, en petit nombre cependant, des roturiers, des étrangers et même plus rarement des Batwa que leurs services ou leur habileté en sorcellerie avaient élevé sur le pavois.

Pour tous c'était un art que d'arriver et de rester.

Le roi inspirait à son entourage un respect très humble mêlé d'une inquiétude constante. L'incertitude de ce que leur réservait son attitude digne, mais un peu hautaine, ne laissait pas que de tourmenter ces ambitieux de la fortune.

Aussi épiaient-ils avec appréhension les mouvements de son visage auguste qui, pour rester le plus souvent fermé, trahissait parfois cependant ses sentiments les plus intimes et ses dispositions les plus subites.

Un éclair rapide de colère dans ses yeux présageait la disgrâce et peut-être la mort; un sourire illuminé dans son visage sévère faisait s'épanouir de radieux espoirs.

Ces changements brusques et capricieux, qui pouvaient décider de l'avenir et même de la vie, tenaient perpétuellement les âmes en suspens entre la peur qui fait frissonner et la paix aussi agréable qu'une douce fraîcheur.

... Pourtant si l'on vivait dans une incertitude anxieuse, on essayait de se rassurer en se disant que le roi était trop juste pour méconnaître la vertu et la droiture... Mais, si cette intégrité du cœur, que la bouche exprimait pouvait

(1) La Cour des Hamites ! Quand il s'agit des personnes et des temps dont nous écrivons l'histoire, il ne faut pas s'imaginer sous le nom de Cour une de ces assemblées que virent se former les pays civilisés. Celle des Batutsi ne leur ressemble guère. Cependant il est difficile d'appeler d'un autre vocable l'ensemble des personnages et des domestiques qui composent l'entourage, la suite et le cortège de ces potentats africains.

rendre solide la situation du courtisan déjà parvenu, comment aurait-elle suffi à faire apprécier l'aspirant courtisan, dont les qualités étaient encore à peine connues? Pour y réussir, pour trouver le patron décidé à introduire un novice et assez entreprenant pour faire s'incliner vers celui-ci le regard et le cœur du monarque, on devait parfois provoquer et soutenir l'intérêt d'un protecteur par des attentions plus ou moins discrètes, mais toujours significatives.

Le cadeau qu'on vous donne fait la route large.
Et il vous conduit en présence des grands.

Si la fortune tardait trop à sourire, on ne se décourageait pas. C'est une habileté que de savoir attendre.

Mais attente n'est pas inaction. Une ville assiégée finit toujours par tomber; il faut entreprendre le siège du roi (1).

La patience ne coûte rien aux ambitieux, tout pressés qu'ils soient d'aboutir. La principale occupation des grands et des parvenus était de faire de la politique, d'ourdir des cabales, de flatter le roi et d'arrondir leur fortune privée. Ils possédaient des terres et des troupeaux qu'ils géraient avec soin.

Ils suivaient le prince dans ses déplacements pour ne pas perdre ses faveurs, écarter les menées de leurs ennemis et profiter des miettes qui tombaient de la table royale.

Tous s'avançaient et se poussaient pour s'approcher du monarque et avoir une place de choix auprès de lui.

Nul d'entre eux ne tenait à s'éloigner.

Ils voulaient vivre à la capitale, sous les yeux du maître, de qui dépendaient le crédit et l'avancement. La vie et les papotages de la Cour étaient alimentés par les intrigues des envieux, les rivalités, « l'âpre compétition du pouvoir, les brigues pour gagner et garder la faveur, les insinua-

(1) *La Cour royale et les classes sociales au temps de David et de Salomon*, par LOUIS DESNOYERS. (*Correspondant*, 25 juillet 1927.)

Ce que l'auteur dit des Hébreux s'applique proportions gardées aux Hamites du Rwanda. Nous faisons maints emprunts à l'article cité en nous inspirant largement des idées qui y sont exprimées.

tions perfides des ennemis qui se poursuivaient avec haine et décence, les passions brutales assouvies à tout prix », les disgrâces éclatantes et les exécutions officielles qui en étaient parfois la conséquence.

On s'engouait avec une sorte de frénésie de tout ce qui était anormal ou énigmatique, prédictions de sorciers, fantômes, crimes, morts subites ou mystérieuses.

Et comme les habitués de la Cour connaissaient à fond la généalogie du voisin, son passé, son histoire, ses relations, ses intérêts, il est aisé de deviner que la chronique du jour portait également sur les querelles privées, les deuils, les unions, les naissances. C'était la pâture habituelle des conversations. Pareil en cela en certain roi de France qui faisait sa compagnie ordinaire de petites gens, diseurs de bonne aventure, astrologues, apothicaires, perruquiers, voire même Monsieur le Bourreau, le monarque hamite à son tour aimait s'entourer de maîtres-queux, archiâtres, empiriques, magiciens et charlatans de tout acabit, auxquels il répartissait à l'occasion les honneurs et les places (1).

On comprend facilement ce qu'était dans ces conditions, l'administration royale. Nul soin d'encourager les arts, de favoriser l'agriculture, d'améliorer la condition du peuple. Les droits des sujets existent bien en principe, mais ils ne sont réglés par aucun texte organique et se trouvent trop souvent soumis aux caprices du pouvoir royal et local.

Amoureux de leur propre gloire et uniquement préoccupés de leurs plaisirs les souverains n'avaient pas d'autre ambition que celle de rehausser leur prestige et de jouir de la vie.

D'un règne à l'autre les rois ne se ressemblaient guère.

Le guerrier succédait au pacifique. Les uns, cruels et brutaux, avaient les caprices sanglants et les passions désordonnées des despotes et décadents; les autres, de

(1) On connaît quelques exemples éclatants de ces faveurs royales. Des sujets de la plus humble condition réussirent à obtenir la main d'une princesse hamite et à se faire anoblir.

goûts plus simples, coulaient une existence paisible et laissaient respirer le peuple.

On rencontre des Souverains qui aimaient et pratiquaient les « choses de l'esprit », tel Yuhi-Mazimpaka dont les productions littéraires sont encore fort prisées des intellectuels noirs.

A l'écart de la Cour, vivaient les épouses et les concubines du roi, « dont il avait remarqué lui-même la beauté..., ou dont ses grands, sûrs de lui plaire ainsi, lui avaient signalé les charmes ».

Parmi les raisons qui inspiraient la profusion des femmes dans le harem du Souverain, « les sentiments du cœur et les réclamations des sens y collaboraient » plus que tout le reste. Nombreux sont les princes qui s'adonnèrent sans mesure aux œuvres de la volupté. On connaît toutefois des idylles parées des charmes de la littérature qui furent peut-être vécues.

Il faut avouer pour être juste qu'une grande idée présidait chez les Hamites à la constitution de la famille. Comme les Hébreux et tant d'autres peuples de l'antiquité les Batutsi envisageaient le grand nombre des enfants et surtout des fils, comme un honneur, une gloire et une force. Ils s'estimaient heureux de voir grandir autour d'eux leurs enfants et les enfants de leurs enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération.

Une nombreuse progéniture leur paraissait une sûre garantie pour l'avenir de leur race. Ajoutons que la paix ne pouvait s'asseoir à leur foyer. Car de toutes les femmes légitimes il y en avait presque toujours une préférée. « Rivales l'une de l'autre, rivales pour leurs enfants, elles poussaient ceux-ci à la rivalité, et le mari obéissant à ses préférences ou cédant à sa faiblesse ne savait point toujours partager équitablement son cœur, ses faveurs et ses biens » (1).

(1) La femme aimée s'appelle « nkundwakazi », la femme haïe « mbikazi ». Rivale se dit « mukeba » ou « umugore w' ishyari » c'est-à-dire femme de jalousie au sens littéral.

On devine sans peine les causes de trouble et les conflits que faisait naître le nombre excessif des épouses et des enfants.

L'histoire des princes hamites du Rwanda contient des « pages souillées et comme ensanglantées par le récit des passions qui les dressèrent les uns contre les autres, et qui se déchaînant avec une violence brutale » finirent par occasionner des tragédies et des révolutions de palais. L'unité et l'esprit de famille n'ont jamais rien gagné à la polygamie. L'histoire des Hamites du Rwanda est là pour prouver et confirmer cette assertion.

La mère du roi conservait le premier rang parmi les princesses du harem et régnait avec son fils. On lui « témoignait les égards les plus respectueux, et qui voulait obtenir une faveur du monarque n'avait pas de plus sûr recours que de passer par elle ».

Pour être prospère et puissant, a-t-on dit, un peuple doit être bien discipliné. Ce qui a fait la force des Hamites, c'est leur bravoure et leur organisation.

Ceux qui connaissent les Hamites ne peuvent s'empêcher d'admirer parmi leurs qualités la persévérance dans l'œuvre entreprise et l'obéissance aux chefs. Ames politiques et diplomates, on leur reconnaît, et c'est à leur éloge, une entière possession de soi, un grand calme. En vrais chefs, ils se fâchent peu, leurs sentiments violents paraissent rarement au dehors.

Leur apprentissage de la vie commence de bonne heure.

Dès leur enfance, les jeunes Batutsi, en effet, s'adonnent à de vrais exercices de sport, sous la surveillance du Mwami ou des grands chefs, pratiquent l'endurance, et supportent vaillamment les fatigues que leur imposent les longs et fréquents exercices du « guhamiriza » (danses particulières aux Batutsi). Ils restent attachés, comme pages (intore), de nombreuses années, au service du Mwami ou des gouverneurs de province pour se former à la vie et gagner les faveur des puissants du jour.

CHAPITRE II

Organisation domestique et sociale (suite). — **Clans; vie et traditions de famille. — Mentalité et psychologie; caractère et tempérament des Africains. — Intelligence, savoir-faire et perfectibilité du Noir. — L'Afrique, berceau de la civilisation aurignacienne.**

Les Banyarwanda, qu'ils soient Batutsi, Bahutu ou Batwa, sont agglomérés par tribus ou par clans dont ils portent le nom. Ils mènent la vie patriarcale. Les contrées du Nord-Ouest sont celles où l'idée du clan a conservé toute sa force et son importance; les membres qui le composent mettent en commun leurs intérêts, leurs joies et leurs intérêts, leurs joies et leurs vengeances.

L'exclusivisme y est rigoureux. Ces mêmes régions ont opposé la plus grande résistance à l'envahissement des Batutsi. On peut se demander d'où vient cette répartition en clans.

Au fur et à mesure de leur développement, chacun des trois groupes ethniques, Batutsi, Bahutu et Batwa a adopté le nom de l'un ou l'autre de ses ancêtres, pour se distinguer des autres familles ayant la même origine. De là est venu le morcellement des tribus.

Les Basiete, Batutsi de fraîche date, se réclament de leur aïeul, Busiete, le Mutwa d'origine, ennobli par Yuhi III Gahindiro.

Parmi les Batutsi, ce sont les Banyiginya, les Bega, les Balejuru, les Bakongori qui se disent descendus du ciel.

Le clan ou tribu n'est autre chose que le lignage étendu. « La famille ainsi constituée n'est pas restée réduite au père, à la mère, aux enfants, aux serviteurs...; elle s'est agrandie. L'esprit de solidarité qui en unissait les différents membres, renforcé par les nécessités du temps, en tient fixées au tronc les diverses branches. Les cadets et leurs rejetons demeurent groupés autour de l'aîné et continuent à recevoir de lui une direction commune.

Cette famille élargie, qui réunit les cadets et leurs enfants, les cousins et les serviteurs attachés à la maison (1), prend le nom de umulyango dont la signification est la même que celle de « mesnie », du latin mansionata, maison. La tribu devenue trop nombreuse dans la suite, s'est fractionnée; chaque sous-tribu a pris alors le nom du nouveau chef, tout en conservant, comme nom de rappel, celui de l'ancêtre commun. En d'autres termes, les clans principaux se sont scindé dans la suite des temps, et sous un nom nouveau sont restés unis à la tribu mère.

Les Bagwabiro du Bugoyi sont les descendants d'un pluviateur Migwabiro qui appartenait au clan muhutu des Basinga.

Il quitta son village de Suti (Munyambiriri) et vint, après un essai infructueux de colonisation au Kinyaga, s'installer au Bugoyi, sous le règne de Chyilima II Ludjugira, aux environs peut-être de 1700. Il y retrouva son fils Macchumu qui joua un rôle de choix dans la lutte contre les fameux « Muets » ou hommes au langage incompréhensible.

Changement de pays, ennoblissement, rôle important joué dans un événement, exercice d'une charge à la Cour, etc. sont autant de motifs qui ont présidé à la création de nouveaux clans. Nous constaterons dans les pages qui suivent maints exemples de ces formations récentes.

Nous donnons ici une courte nomenclature des clans :

1° Groupe ethnique des Batutsi.

a) *Les deux principaux clans :*

Abanyiginya, d'où est sortie la famille royale.
Abega.

b) *Les clans secondaires :*

Abatsobe (Gatsobe, Nyirarutsobe).
Abaha, venus de l'Uha.
Abasinga, Abagessera, Abasiete, etc.

(1) Funck-Brentano, *L'Ancien Régime*, p. 15.

2° Groupe ethnique des Bahutu.

a) *Clans les plus anciens :*

Ababanda, Abagessera, Abazigaba, Abungura, Abasinga, Abatchaba ou abiru, etc.

b) *Clans secondaires ou récents :*

Abambari, Abalevu, Abalindwa, Abatabo, Abahindi, Abakora, Abahigo, Abahuma, Abatembe, Abaziko, Abashobyo, Abondo, Abanyunjo, Abajongo, Abachira, Abakwa, Abanyoni, Abungura, Abalimba, etc.

3° Groupe ethnique des Batwa.

Ceux-ci empruntent aux Bahutu les mêmes désignations pour la plupart de leurs clans. On rattache à la race des Batwa les « Bayovu » qui, bien qu'originairement « Bahutu », sont considérés comme des dégénérés parce que à l'instar des Négrilles, ils mangent des animaux réputés impurs et s'occupent de poterie.

Malgré leur répartition plus ou moins factice en tribus, les Pygmées se considèrent pratiquement, au point de vue social, comme faisant partie d'un seul groupe, dit des Batwa. Ils pratiquent entre eux ce que nous appelons la solidarité.

Quelqu'un d'entre eux est-il tué, tout le groupe se sentira lésé et se lèvera pour le venger. Un Mutwa en voyage reçoit partout l'hospitalité chez ses « frères », même quand il est inconnu d'eux.

- Le droit de propriété existe chez les Banyarwanda. Il est bien défini par la coutume et la tradition, nonobstant les injustices passagères et le pouvoir discrétionnaire du roi et des chefs. Tous le reconnaissent et l'admettent en principe. Nul ne se fait faute de l'exercer ou de le réclamer.

On en tient compte dans les procès.

Les filles n'héritent pas, mais restent à la charge de leurs frères, jusqu'au jour où elles entrent en ménage.

Les garçons seuls se partagent les biens immeubles [1]. L'aîné ou tout au moins celui qui est désigné par le mourant pour lui succéder, reçoit une part un peu plus grande que celle de ses frères en vertu de son droit d'aînesse. Si les héritiers sont au nombre de trois, la propriété est divisée en trois lots, d'égale grandeur à l'exclusion d'un champ ou d'une petite bananerie.

Cette parcelle est appelée « umusaya » et s'ajoute à la part du premier.

Il y a parité pour chacun d'eux dans le partage des bovidés et des ovidés.

Les terres libres ou abandonnées ne se rencontrent pas au Rwanda. Il peut y avoir des zones plus ou moins étendues, inoccupées parce que peu fertiles, dangereuses à cause des fauves, trop éloignées des centres habités ou trop vastes par rapport au chiffre de la population, elles ne sont pas, pour ce motif, « res nullius ». Leurs propriétaires en gardent toujours la jouissance et en prendront possession effective quand ils voudront.

Forêts, montagnes, landes, marécages et marais mouvants sont divisés en une multitude de lots, dont les possesseurs sont parfaitement connus.

Les chefs par suite d'un abus d'autorité peuvent se réserver provisoirement une partie des plateaux, des vallées ou des bas-fonds marécageux pour y faire paître le bétail.

Leurs administrés, malgré cela, restent en droit propriétaires de ces terres et prairies et ne manqueront pas de faire valoir leurs titres à la première occasion, par exemple au départ ou lors du remplacement du chef.

Il arrive fréquemment dans certaines régions que les parcelles cultivables deviennent insuffisantes pour les

---

(1) On trouve à l'état d'exception quelques domaines patrimoniaux indivis que les cohéritiers unis entre eux par le « frerage » (ou « frareshe ») exploitent d'un commun accord. Ces biens-fonds portent le nom de « isage » (ou « ingaligazi »).

besoins de la population. Les moins favorisés du sort ou les plus entreprenants s'entendent alors pour vendre ou échanger leur part et vont à la lisière de la forêt acheter un terrain ou mettre en valeur celui qu'ils y possédaient.

Le clan dont ils sont membres compte désormais un village de plus.

La vente et l'affermage des terres et bananeries se fait comme en Europe devant témoins. Les propriétés sont délimitées et se reconnaissent à des bornes et autres marques conventionnelles.

Un arbre coupé, une pierre déplacée, quelques coups de pioche donnés sur la limite dans le champ du voisin donnent lieu à de fréquents litiges qui mettent la désunion durant de longues années dans les familles et parmi les tribus.

Le Munyarwanda reste attaché à son village natal, à son coin de terre. Il n'éprouve pas le besoin de se déplacer et de transporter ailleurs ses pénates, comme le font les Noirs installés à l'Est et à l'Ouest du Tanganyika.

Le sol du Rwanda est de beaucoup plus riche et supporte des cultures nombreuses et variées.

En plus de la bananerie, qui est la partie principale de sa propriété, le Munyarwanda commence à planter des arbres et à cultiver le caféier qui lui rapporte de gros bénéfices auxquels il n'était pas habitué. La possession d'un petit troupeau de bovidés ou d'ovidés lui rend son « home » encore plus cher.

On peut dire que son foyer domestique est plus stable que dans les régions voisines et qu'il ne le quitte que difficilement (1).

La ligne de conduite que suivent les Banyarwanda quand il s'agit de tester prouve que leur organisation

(1) Les Noirs aussi connaissent la nostalgie ou mal du pays. La crainte de la vendetta et l'emprise des gros salaires peuvent momentanément inciter les indigènes à s'expatrier. Ils reviennent tôt ou tard au berceau de leurs aïeux. Les Banyarwanda citent des traits caractéristiques à ce sujet.

sociale tout en laissant à désirer est supérieure à beaucoup d'autres, parmi les tribus nègres.

Hamites, Bahutu et Batwa tiennent à exprimer nettement leurs dernières volontés pour ne rien laisser à l'imprévu et empêcher l'esprit de chicane de se glisser parmi leurs héritiers.

De son vivant le père, au jour choisi par lui, réunit ses enfants autour de sa personne, ou s'il veut donner plus de solennité à son acte, se présente avec eux chez le chef de la colline auquel il offre une bière en cadeau comme entrée en matière. Il désigne parmi ses rejetons mâles comme légataire principal celui qu'il préfère, l'aîné, le benjamin, n'importe lequel d'entre eux.

L'élu lui succédera dans son rôle de chef de famille, pour lever l'impôt sur ses frères au nom du roi ou du chef hamite et traiter avec ces derniers des affaires concernant le petit groupe.

Le père peut déshériter et maudire le fils dont il aurait eu gravement à se plaindre, qui lui aurait manqué de respect, l'aurait insulté, l'aurait abandonné dans ses malheurs, ou lui aurait fait défaut dans un procès : « Qu'il n'ait plus d'enfant, s'écrie-t-il en crachant dans l'une et l'autre de ses mains. Tu as mal agi à mon égard, je te retranche d'entre les miens, je te maudis » (1).

Le bien de famille est partagé, avons-nous dit, en autant de lots qu'il y a de garçons.

Il en est de même des troupeaux, vaches, chèvres, moutons. Chacun en a sa part égale.

L'exécuteur testamentaire en sa qualité d'aîné ou de chef de famille ajoute à son avoir patrimonial un petit champ ou un coin de bananerie.

Il reçoit habituellement du vivant de son père une vache dite vache d'obédience (inka y'indabukirano) pour affirmer son autorité sur ses frères. Ceux-ci doivent à leur tour lui offrir une bière, une pioche et un mouton pour faire

(1) Ntabyare ! ntaheke ! Wambereye gito, nanje ndaguchiye mu bana banje !

acte de vassalité. Ils reconnaissent par là sa supériorité, se mettent sous sa dépendance. Lui, en retour, devra s'intéresser à eux et à leurs procès, s'occuper de leurs affaires en cas de maladie, les défendre envers et contre tous.

Les filles n'ont aucun droit à la succession paternelle. Mais, par contre, le père avant de mourir désigne pour chacune d'elles un de ses fils qui devra spécialement s'occuper de leur avenir, de leur mariage et veiller sur elles jusqu'à leur établissement.

Celle dont la dot a été payée en vaches reçoit de son père ou de son frère une génisse, le jour où elle vient leur présenter son premier-né. Dans les familles riches elle est gratifiée d'une vache, à chaque naissance d'enfant mâle. S'il s'agit de gens de condition modeste, le cadeau consiste en un taurassin, une chèvre ou une ou deux pioches selon l'importance de la dot payée [1].

Au décès de leur père, les filles ne reçoivent que des vêtements en peaux de vache, des pioches ou des moutons que l'on désigne en raison du deuil sous le nom de « salaire ou récompense des larmes ».

La veuve, celle dont le fils a été choisi comme légataire principal, jouit habituellement des biens familiaux jusqu'à sa mort. Le partage n'a lieu d'une façon définitive qu'après sa disparition d'entre les vivants. Une veuve sans enfants est généralement chassée par les parents de son mari qui se répartissent les biens du défunt. On ne lui laisse en la congédiant qu'une natte et quelques ustensiles de ménage. Si elle est relativement jeune, un de ses beaux-frères la prend comme concubine ou lui cherche un autre mari.

---

[1] La vache donnée dans ces circonstances porte le nom de « vache de la jeune mère » (ichari, umwari). Le taurassin obtenu dans ces même conditions est désigné sous le nom de « vêtement de femme » (inkanda) parce que la peau de l'animal doit servir en principe à habiller l'heureuse mère.

Le père de l'enfant doit, selon l'usage en vigueur chez les Banyarwanda à cette occasion, offrir à son beau-père ou à celui de ses beaux-frères, constitué tuteur de sa femme, trois cruches de bière et un panier de nourriture cuite.

Quand un enfant perd ses parents, on lui donne un tuteur. Le tuteur légal est le grand-père paternel, ou à son défaut, un oncle, un cousin germain du côté paternel ou, enfin, le chef lui-même du village.

Les oncles et les tantes du côté maternel, surtout s'ils appartiennent à un autre clan, ne peuvent en règle générale régir les biens de l'orphelin. Cela donnerait lieu à des contestations et à des procès entre les membres des deux tribus. Ils peuvent tout au plus élever l'enfant.

La tutelle revient de droit aux parents du côté paternel qui administrent les biens du pupille jusqu'à la majorité de ce dernier, c'est-à-dire jusqu'au jour où il prend femme, ce qui arrive habituellement à l'âge de dix-huit ou dix-neuf ans.

S'il ne reste que des filles, les parents les plus rapprochés du côté paternel héritent du bien de famille, mais doivent s'occuper des orphelins jusqu'à leur établissement.

Quand un individu meurt sans postérité et ne laisse aucune parenté, ses biens reviennent de droit au chef de la colline. Ces biens se nomment « inkungu ».

Les familles sont nombreuses, mais la mortalité infantile y est considérable.

Huit jours après sa naissance, le nouveau-né reçoit du père un nom approprié aux circonstances [1]. La mère est

---

[1] Nous voyons tous les hommes, dit Mgr Le Roy, se donner un nom qui les distingue, et souvent le meilleur qu'ils aient trouvé a été celui d'un animal dont ils avaient remarqué la force, l'adresse, l'agilité ou la beauté, d'une plante qui leur était utile..., d'un objet ou d'un phénomène qui les avait frappés. (*Les Primitifs*, p. 126.)

Nous donnons quelques exemples de ces appellations familiales :

Ntare . . . . . = le lion.
Se-ntama . . . . . = l'homme (ou le père) au mouton.
Se-buhene . . . . . = l'homme aux chèvres.
Se-nkôkô . . . . . = l'homme aux poules.
Se-mbga . . . . . = l'homme aux chiens.
Njangwe . . . . . = le chat.
Se-biti . . . . . = l'homme aux arbres.
Bissussa . . . . . = les orties (comestibles).
Nyira-massaka. . . . = la fille au sorgho.

assez considérée et l'enfant bien traité, mais à notre point de vue son éducation est nulle.

Comme chez la plupart des peuplades nègres, la loi est sévère pour les crimes hors mariage.

Il n'est pas inouï d'entendre dire qu'un mari lésé se soit fait justice lui-même, surtout quand les coupables ont été surpris en flagrant délit. Pour ce qui est des filles-mères (ibinyandaro), au Bugoyi elles étaient exposées sur les îles du lac Kivu où elles mouraient de faim. Les petits îlots rocheux et absolument arides de Ntera, Kapfunuka, Itembabagoyi en sont devenus célèbres, ainsi que les îles plus étendues, mais désertes connues sous le nom de Bugarura, Wawu, etc. Dans le Nduga et dans les autres provinces limitrophes de l'Akanyaru, elles étaient inexorablement poursuivies par les chefs qui les faisaient noyer dans le fleuve. On les y jetait pieds et poings liés et si elles tardaient à disparaître sous les eaux, on les assommait à coups de rames ou de bâtons, sous les yeux de la population qui venait assister à leur supplice. Il est tel individu, riverain du fleuve, chargé d'office d'exécuter ces malheureuses, qui raconte froidement les noyades qu'il besogna lui-même. A l'en croire, une douzaine de victimes lui passèrent par les mains. On raconte qu'un grand-père lui-même se fit le bourreau de sa petite-fille pour n'être pas poursuivi par les chefs qui profitent de l'occasion pour

---

Se-bishimbo . . . . = l'homme aux haricots.
Se-masuka . . . . . = l'homme aux pioches.
Hakiz' umwami . . . = c'est le roi qui grâcie (ou qui favorise).
Nyiragitondo . . . . = la mère du matin (celle qui est née dans la matinée).
Se-batware . . . . . = l'homme des chefs.
Se-mapfa . . . . . = l'homme de la famine.
Madjoro . . . . . = la nuit (parce que né de nuit).
Semahundo . . . . . = l'homme aux tiges de sorgho.
Lwango . . . . . = celui qui hait.
Luvuga-make . . . . = celui qui parle peu (c'est-à-dire le paisible).
Se-bazungu . . . . = l'homme des Européens, c'est-à-dire né à l'arrivée des Blancs.
Ndegeya . . . . . = l'homme au sixième doigt, c'est-à-dire né avec cette particularité d'un sixième doigt.

piller les parents de la criminelle. Quelquefois les familles réussissaient à racheter leur enfant en cédant une vache aux autorités locales; mais ce moyen n'était évidemment pas à la portée de tout le monde. Même dans ce dernier cas le nouveau-né était impitoyablement tué dès sa naissance. On arrivait aussi quelquefois à faire fuir la coupable à temps, à l'Urundi, au Ndorwa ou au Congo. La raison donnée de cette sévérité, c'est la crainte des châtiments qui ne manqueraient pas de fondre sur le pays, à la suite de crimes de ce genre.

Ajoutons que c'est du passé qu'il s'agit, et qu'il serait bien difficile aujourd'hui de faire disparaître les criminelles à l'insu des Européens. Bien plus, les fautes de cette nature étaient relativement rares. Les Banyarwanda sont, en effet, de beaucoup supérieurs, sous le rapport de la moralité, aux peuples limitrophes. Peu importe qu'on le mette sur le compte de l'altitude du pays qui atteint une moyenne de 1.700 à 1.800 mètres ou sur celle de leurs habitudes de travail, toutes choses d'ailleurs fort vraies.

Toujours est-il que les femmes sont très réservées. Il en est de même des filles nubiles que leurs mères surveillent aussi de près.

Le Munyarwanda habite des huttes rondes, faites de roseaux, de bambous et de menus bois plantés en terre et dont la pointe va se perdre dans une sorte de ciel (igisenge) tressé au préalable.

Des tiges flexibles, réunies en nombre, liées à l'intérieur, en forme de cercle donnent à la construction de l'unité et de la consistance. Des piliers en bois, disposés sous la coupole, servent d'appui et empêchent la voûte de s'effondrer sur ses maîtres.

La couverture en est faite d'herbe : c'est tantôt le foin des prairies, tantôt la grossière herbe des marais dit urukangaga.

Ajoutons que la beauté comme la solidité de la case varie avec l'état de fortune de son propriétaire. La hutte

comprend plusieurs compartiments partagés par des cloisons tressées en bambous ou en roseaux.

Le lit se compose de quatre piquets fixés en terre et reliés entre eux par des bois en long et en large.

Il porte un matelas d'herbes recouvert d'une natte. Le lit est réservé aux parents; les enfants dorment à terre sur une natte dont une moitié sert de paillasse et l'autre de couverture.

Si le propriétaire a quelques ovidés, chèvres ou moutons, voire même un petit veau, il leur fait un logement en un coin de la hutte. La volaille à son tour y trouve une place. Et tout y dort du plus paisible sommeil.

Le mobilier est très rudimentaire. Trois boules de terre, jadis trois coupoles d'autant de fourmilières, forment les chenets du foyer. Ils supportent le grand pot à eau où invariablement tout cuira. Au-dessus du foyer se trouve une sorte de claie sur laquelle on fait sécher le bois.

Par ailleurs, contre la cloison qui limite l'espace réservé à l'étranger, des pots et des cruches de différente grandeur, une demi-calebasse pour puiser de l'eau, des calebasses entières de forme et de capacité diverses servant de récipient au jus de banane ou à son défaut, à l'eau potable.

Si le Munyarwanda est favorisé d'une vache, qui est un présent des dieux, il aura encore des vases à lait et des barattes. Des rondins en bois légèrement évidés servent de siège. La case est ordinairement entourée d'une cour plus ou moins vaste, fermée par une enceinte de ficus ou d'euphorbes (imiyenzi) qui sert d'abri contre le vent et protège des voleurs. De petits édicules (indaro) consacrés aux esprits, ainsi que des greniers à provisions s'élèvent dans l'intérieur, sur l'un ou l'autre des côtés de la cour.

L'industrie au Rwanda est très primitive. Le pays est pauvre en minerai de fer. On ne le rencontre guère que dans le Buberuka et au Kanage. Les Banyarwanda le tirent surtout du Bunyabungu, au Sud-Ouest du lac Kivu.

Ils en font des houes, des lances, des serpes, et des couteaux rudimentaires.

La vannerie est plus développée, mais à part quelques petits travaux exécutés avec un certain art, par les femmes Batutsi dans leurs moments de loisir, cette industrie n'a rien de bien remarquable. Les ouvriers et les artisans ne visent qu'au pratique. La poterie, comme nous l'avons dit est l'apanage à peu près exclusif des Batwa ou des Bayovu, un clan muhutu presque aussi méprisé que le groupe ethnique des Batwa.

La femme comme l'homme a son travail déterminé. Pendant qu'elle s'occupe des enfants, prépare la nourriture, entretient l'ordre et la propreté dans la case, le mari trait les vaches, répare la maison. Par ailleurs on les voit souvent ensemble cultiver les champs ou récolter les céréales (1).

Au point de vue religieux le Munyarwanda est superstitieux à l'excès. Il reconnaît l'existence d'un être suprême (Imana), créateur de toutes choses, mais ne s'en occupe pas beaucoup dans la pratique de la vie, pour la raison qu'il ne fait pas de mal.

Ses soins vont aux mânes qu'il redoute. Il croit, en effet, que les esprits des morts sont les auteurs des maux qui l'affligent.

De là des invocations, des offrandes, des libations devant l'édicule forme capuchon, où se localise l'esprit irrité qu'on lui a signalé.

Le Munyarwanda est assujetti à la loi des Tabou (imiziro).

On ne peut fumer, ni s'asseoir sur une chaise en temps d'orage. Une femme ne doit pas se servir de la serpe pour couper de l'herbe. Elle ne peut manger que de la viande de vache. La chair de certains animaux est interdite,

---

(1) *Grammaire Kirundi*, par le R. P. MÉNARD, des Pères Blancs. Maison-Carrée (Alger).

Ce que l'auteur y dit des Barundi, dans sa Préface, s'applique à peu près intégralement aux Banyarwanda. Les deux pays et les deux nations se ressemblent beaucoup. La langue est la même à quelques différences près.

tantôt à tout Munyarwanda, tantôt à certains clans. Les objets qui ont servi au défunt et les vivres qui se trouvent dans la case au moment du décès sont tabou. Quand le deuil aura pris fin, tout cela devra être purifié au moyen de l'eau lustrale. La veuve, elle aussi, devra passer par les rites de la purification.

Il est des jours où le travail est interdit. La parenté d'un mort cesse toute occupation quatre ou cinq jours durant.

Au décès du roi, toute culture est prohibée l'espace de trois mois. Dans certaines régions du Rwanda, on chôme un jour à la naissance d'un enfant, à la suite de l'incendie d'une hutte, à la chute de la grêle, voire même à la mort d'un chien. Certains tabou atteignent le roi seul.

Il faut mentionner le mode d'inhumation particulier aux Banyarwanda, il est commun du reste à d'autres peuplades africaines. Lorsqu'un malade est sur le point de mourir et qu'il écarte les bras et les jambes, ses proches lui ramènent les genoux sous le menton. Les bras sont repliés aux coudes et les mains ramenées sur le visage.

Cette attitude d'accroupissement du cadavre est de règle absolue chez les païens. Il n'est pas téméraire de dire que cette position plus qu'incommode imposée au moribond lui rend la respiration très difficile et abrège ses derniers instants.

On dépose dans la main droite du défunt des feuilles de plantes à propriétés magiques, ishoza, umulembe, umwishwa, des grains de courge, de sorgho, d'issogi et de la laine de mouton, toutes choses dont le symbolisme est expliqué par les paroles suivantes, prononcées à cette occasion : « Reviens parmi nous comme l'agneau (ou avec la douceur de l'agneau)! Reviens parmi nous sans épines (comme les plantes douces au toucher que nous t'avons données), c'est-à-dire sans mauvais dessein ». Ses parents lui confient des vivres et quelques ustensiles pour le long voyage de l'au delà. Ils subviennent à ses besoins, mais lui demandent en retour de ne pas venir les tourmenter.

C'est une coutume ethnique à l'observation de laquelle les Noirs se montrent d'une fidélité absolue, à tel point que si la mort survient à leur insu, ils feront tout pour ramener le cadavre à cette position d'accroupissement. On se servira même s'il le faut d'un instrument tranchant pour imposer aux membres l'attitude voulue. Donner au défunt la forme d'un panier (Gupfuny' upfuye nk' igitebo), telle est l'expression runyarwanda consacrée pour l'usage. Les Noirs croient faire œuvre de piété filiale en agissant ainsi. Ce serait manquer de respect envers un mort que de ne pas lui replier les jambes. « Vous enterrez les vôtres droits et raides comme un bâton », s'écriaient au début les païens qui reprochaient aux chrétiens de ne plus suivre les usages du pays.

Le corps est enveloppé d'une natte et ligoté pour qu'il conserve la forme prescrite. On ne coupe les liens que sur le lieu de l'inhumation. Il est enterré de façon que la figure repose sur le côté droit (1).

Les morts de l'époque moustérienne et aurignacienne ont été trouvés inhumés dans l'attitude du sommeil, la figure reposant sur le côté droit, alors que pour l'époque magdalénienne la figure des morts repose sur le côté gauche. Il en était à peu près de même chez les Égyptiens et chez les Nasamons de la Tripolitaine .

« Le corps (des Égyptiens), dit le docteur Weisgerber, était généralement couché sur le flanc gauche (la tête au Sud), les jambes repliées, les genoux rapprochés de la poitrine, les mains sur la face ou sur le cou...

» Hérodote, ajoute le même auteur, nous apprend que les Nasamons qui habitaient la Tripolitaine, enterraient leurs morts accroupis et avaient bien soin, quand le

(1) Les rites funéraires observés à la mort d'un prince hamite sont totalement différents de ceux des Bahutu. Le cadavre royal est momifié et desséché sous l'action du feu. Les employés des pompes funèbres chargés de ce soin suivent un cérémonial compliqué et curieux. Cf. Livre quatrième, chap. VII.

mourant était sur le point de rendre l'âme, de le faire asseoir en l'empêchant de s'étendre... » (1).

Il n'est pas possible d'expliquer, dit M. Déchelette, l'origine du ploiement des cadavres. On a proposé à cet égard diverses conjectures :

1° Assimilation du mort au fœtus (attitude embryonnaire symbolique) ; le mort rentre dans le sein de la mère maternelle qui doit lui restituer la vie (croyance des Péruviens et des Hottentots) ;

2° Opération employée dans un but pratique afin de réduire les dimensions des coffres funéraires (ou des fosses) ;

3° Sentiment de terreur que les morts inspiraient aux vivants (origine possible du ligotage) (2).

Dans quelques localités du Rwanda, les parents du défunt après avoir préparé la tombe creusent sur l'un des côtés, au fond de la fosse, une sorte de loculus où le cadavre est déposé. Ils sont inspirés évidemment par le respect du mort dont le corps ainsi placé n'est pas écrasé par la masse de terre.

D'autres recouvrent la dépouille mortelle d'un tapis d'herbes pour empêcher le contact direct avec le sol et amortir le poids.

On s'explique l'expression des anciens qui se disaient par manière de souhait : « Que la terre soit légère à tes os ».

La description que nous venons de donner du mode d'inhumation pratiqué dans des contrées fort éloignées les unes des autres, marque un air général de famille qu'on n'est pas peu étonné de rencontrer à des époques aussi différentes puisque nous constatons encore aujourd'hui chez les Noirs ce même usage.

On n'est pas peu surpris de voir aussi que le moulin

(1) Dr WEISGERBER, *Les Blancs d'Afrique*, pp. 309 et 310.

(2) JOSEPH DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, t. I, p. 473.

primitif de l'âge de la pierre polie ou période néolithique est à peu près identique à celui dont se servent les Noirs de l'Afrique. Il se compose d'un bloc de granit dans lequel on a pratiqué une cavité avec comme pilon une pierre de roche à peu près cylindrique. Deniker y voit « la forme la plus primitive du mortier à pilon. »

« Nous connaissons aussi, dit Déchelette, par un grand nombre d'exemplaires les meules primitives néolithiques. Elles abondent dans les stations terrestres et lacustres. Ce sont de simples pierres plates en roches compactes, très souvent en grès, dont une face usée par le frottement, présente une concavité plus ou moins accentuée. On écrasait le grain sur ces meules au moyen d'un broyeur en pierre auquel on imprimait un mouvement de rotation. Ces moulins primitifs se rencontrent encore chez diverses peuplades de l'ethnographie moderne. Dans les grandes nécropoles néolithiques des environs de Worms, des tombes de femme contiennent chacune un de ces moulins à bras » (1).

« Les fouilles, ajoute de son côté le Dr G. Contenau, nous ont restitué un type de moulin archaïque; ce sont des coupes de pierre poreuse en forme de plateau, sur lesquelles on écrasait le grain avec un galet arrondi de la même pierre » (2).

Déchelette, parlant de l'usage de ces moulins à bras, dit qu' « avec le blé réduit en farine sur des meules primitives, les Néolithiques obtenaient un pain ou plutôt un gâteau, dont l'eau des lacs suisses nous a gardé quelques curieux spécimens...

» Ce sont des galettes rondes préparées probablement sans levain, avec une farine grossière... » (3). Le pain de farine de sorgho que cuisent les Noirs, est analogue à ces galettes et de même forme.

---

(1) JOSEPH DÉCHELETTE, *op. cit.*, pp. 344 et 345.
(2) Dr G. CONTENAU, *La Civilisation phénicienne*, p. 284.
(3) JOSEPH DÉCHELETTE, *op. cit.*, p. 344.

Qui ne voit que toutes ces analogies, ces ressemblances, ces similitudes ethnologiques n'ouvrent à l'esprit un vaste champ de suppositions, surtout si l'on admet que l'Afrique est le *berceau* de la civilisation aurignacienne [1].

Le totémisme n'est guère en honneur au Rwanda. Peut-être n'est-il plus qu'un souvenir du passé. Le totem est toujours un animal. Celui du roi est le léopard, la grue huppée l'est des Banyiginya, le crapaud celui des Bega. Parmi les Bahutu, les Bagessera ont comme totem la bergeronnette (inyamanza); les Babanda, la hyène (impyisi); les Basinga, l'épervier (sakabaka), etc. Le totem fait partie du clan et est respecté comme tel par les autres membres.

Il est arrivé dans le passé que le clan avait pris les armes pour venger la mort de son totem, tué à dessein ou par mégarde par un des membres de la tribu voisine. Les membres de certaines tribus, les Bapyisi, par exemple, passent pour entrer en relations avec leur totem et même avec d'autres animaux, les rendre inoffensifs ou les exciter contre leurs ennemis.

C'est toutefois là une croyance qui ne tardera pas à disparaître, vu le peu de cas que font actuellement de leur totem les Banyarwanda.

Pour ce qui concerne la littérature orale et le folklore en général, on peut assurer sans courir le risque de se tromper, que les Banyarwanda n'ont rien à envier sous ce rapport aux peuples voisins.

Parmi les Noirs, il en est peut-être assez peu qui aient su conserver tant et de si anciennes traditions, d'autant plus précieuses qu'elles aident à comprendre plus d'un point d'histoire. Il sera facile de le constater durant le

---

[1] Il suffit, ajoute encore DÉCHELETTE, de parcourir les galeries d'un musée d'ethnographie comparée, pour constater que la période initiale de la civilisation chez tous les peuples du globe terrestre présente partout sinon un facies uniforme, du moins bien des traits fondamentaux identiques. Partout une même industrie correspond à une phase de même culture. (*Op. cit.*, p. 313.)

cours de ce travail. Nous croyons que les Hamites, qui sont portés aux choses de l'esprit et ont méthodiquement organisé le pays, doivent être considérés à juste titre comme les principaux auteurs de ce développement littéraire.

C'est aux mêmes Batutsi que les Bahutu du Ruanda doivent l'appréciable avantage d'être moins arriérés, moins « primitifs » que beaucoup de leurs congénères Bantu du centre africain.

Moins repliés sur eux-mêmes comme l'étaient, lors de la pénétration européenne, pour la plupart les membres des états minuscules voisins, les Banyarwanda se sont trouvés, grâce à la centralisation de l'état hamite, dans une situation plus favorable aux progrès de la civilisation.

Les habitants du Ruanda, on vient de le constater, ont plus d'un trait de ressemblance avec les autres peuplades africaines. Maurice Delafosse, traitant de ce sujet, en donne l'explication suivante : « Les populations négro-africaines quelque différentes les unes des autres qu'elles apparaissent à l'observateur superficiel offrent entre elles un caractère d'unité, qui tient sans doute à la communauté de leurs origines ethniques et à la similitude relative des milieux physiques, économiques et sociaux dans lesquelles elles se sont formées d'abord et ont par la suite évolué » (1).

Au lecteur désireux de savoir ce qu'il faut penser des Noirs, nous répondrons sincèrement qu'il est très difficile de porter un jugement précis et définitif sur leur tempérament et leur mentalité. Les éléments de ce problème sont si complexes qu'il est aisé de se tromper et de se laisser influencer par des préjugés de race ou la méconnaissance de ce peuple curieux.

On a beaucoup écrit sur ce sujet. Nous faisons nôtres, en les résumant, les réflexions suivantes (2) :

---

(1) *Les Civilisations négro-africaines.*

(2) Elles ont été faites par un fonctionnaire du Service de l'éducation en Uganda et publiées dans une revue américaine. (Communication du R. P. JOIRE, des Pères Blancs.)

Un observateur remarquera que le Noir a nombre de caractéristiques fort différentes de celles de la race blanche. Ces caractéristiques peuvent se répartir en deux groupes : celles qui sont pour lui un appoint en faveur de son avancement sur l'échelle de la civilisation et du progrès, et celles qui sont pour lui un désavantage, une tare héréditaire dont il doit se défier, car elles peuvent devenir de sérieux empêchements au progrès de sa race.

I. — Considérons en premier lieu les avantages :

Patience. — Chez les Blancs, en général si vifs, ne supportant pas de délais, ennemis de la paresse, la colère et l'impatience sont toujours à fleur de peau. Par contre lorsque nous venons en contact avec le Noir, sa patience nous étonne et aussi son endurance dans la souffrance.

Bonne humeur. — Nul doute que les Noirs ne possèdent un fond de jovialité dont le degré cependant varie considérablement selon les différentes tribus...

Arts et métiers. — Les dessins ornementatifs : sculpture sur bois, ivoire, calebasses, etc.; dessins sur poteries et étoffes d'écorce; vannerie, travaux de perles, nattes, etc., dénotent un goût et une habileté assez remarquables, mais ne révèlent guère, sinon aucunement, un progrès, une innovation, un perfectionnement. Les Noirs semblent merveilleusement doués pour l'imitation mais dépourvus du génie inventif [1].

Eloquence. — Il était sans doute nécessaire de cultiver la loquacité dans des pays où l'art d'écrire faisait complètement défaut. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de doute que le Noir trouve plus aisé de parler sans fin que de se taire... Le Noir n'a aucune idée de restreindre son discours dans les limites de données se rapportant au fait.

---

[1] Nous croyons que la vraie raison en est l'isolement dans lequel il a vécu.

Loyauté. — Parmi les différents peuples du Centre oriental africain avec lesquels je me suis trouvé en relation, j'ai toujours rencontré un degré remarquable de loyauté répondant à la confiance mise en eux.

Instincts. — Se sont, à mon avis, ceux des peuples les plus primitifs. Parmi ces instincts quelques-uns peuvent être classés parmi les caractéristiques avantageuses aux Noirs :

1° *Et d'abord l'instinct religieux :* Chez les vrais Primitifs noirs je ne pense pas que le « sceptique » existât jamais, car c'est là un sous-produit de la civilisation;

2° *Perspicacité :* Le Noir semble doué d'un pouvoir mystérieux pour juger les étrangers... Cette qualité de pénétration, permettant de découvrir les caractéristiques de l'étranger, est enviable. Je ne veux pas dire que tous les Noirs la possèdent individuellement à un degré remarquable, mais collectivement ils semblent pouvoir juger d'un étranger en très peu de temps. Il en est ainsi vis-à-vis du Blanc, qui, aussitôt arrivé, est décoré par les indigènes d'un surnom, qui, s'il n'est pas flatteur, sera mis à contribution à son insu...

II. — Et maintenant quelques mots sur les désavantages des Noirs du Centre africain :

Duplicité. — Mentir est un art « cultivé » parmi nos Africains... Il est très vaisemblable que l'usage en est domestique, car comment expliquer autrement leur haute habileté dans cet art? Ce doit être en partie la résultante des circonstances, les Primitifs voyant là un moyen naturel de protection... et le résultat est que les Noirs possèdent peu, si même ils en possèdent l'ombre, de notre sens de l'honneur, et ils placent la ruse sur un pied beaucoup plus élevé que la vérité.

Paresse. — Pour le Noir, rares ont été les occasions de développer des habitudes d'industrie et d'efforts soutenus.

La nature en général fut très généreuse à son endroit, lui fournissant le nécessaire, même là où la population était la plus dense. Les besoins étaient peu nombreux indépendamment de sa propre subsistance et de celle de ses bêtes. Les pluies étaient périodiques et les semailles solidaires de ces pluies, c'était alors au village le moment du travail actif pour tout bras valide pouvant manier la pioche. Le temps des semailles passé à quoi bon cultiver davantage? Les périodes occupées étaient donc intermittentes et les plus enclins au travail n'avaient qu'à rester assis pendant une grande moitié de l'année à moins qu'une guerre ne les mit sur pied. Il est de toute évidence qu'un semblable état de choses ne conduit pas au développement d'habitudes industrieuses et d'application soutenue au travail.

Immoralité. — Je crains bien de n'être pas contredit en disant que le Noir est immoral... Comment attendre de « peuples-enfants » vivant insouciants une vie si facile, l'acquisition d'habitudes d'abnégation et de retenue. Au début de l'évangélisation de ces populations primitives, ce ne fut pas un jeu que de former au milieu d'elles des habitudes de moralité qui siéent à un peuple chrétien [1].

Défiance. — Les siècles de lutte pour la vie entre les diverses tribus africaines ont engendré en elles,... une certaine attitude d'esprit vis-à-vis des étrangers, attitude qui rend très difficile pour une personne bien intentionnée, la tâche de l'avancement des Noirs dans la mesure où elle le souhaiterait...

Concluons. — Si les lignes précédentes ne contiennent pas une description exacte de l'Africain en général, il n'est pas, en effet, de généralisations qui puissent s'appliquer en même temps à tous et à chacun — cependant

---

[1] Nous avons de bonnes raisons de croire que les Banyarwanda peuvent être classés parmi les moins corrompus. Les tabou et les traditions en usage chez eux opposent une barrière au dérèglement des mœurs.

j'espère ne pas m'être rendu coupable d'injustice à l'égard des Noirs en les traçant. Si seulement ils peuvent tirer le plus de profit possible de leurs avantages et avec persévérance vaincre leurs désavantages, alors nul doute qu'un bel avenir s'ouvre devant eux.

Si l'on pouvait, ajoute le même auteur, les persuader de développer une civilisation propre à leur race au lieu de suivre servilement leurs aptitudes naturelles à copier celles des autres, ce serait un bon appoint à la gloire de l'humanité et un démenti à l'assertion commune que le Noir est d'une capacité intellectuelle si restreinte qu'il lui est impossible d'atteindre le niveau normal de l'homme civilisé (1).

...Cette expérience de la mentalité africaine, continue l'auteur cité, a démontré que nombre de choses dont on serait tenté de parler avec assurance, ne doivent être avancées qu'avec réserve. Le fait est que les Noirs sont pour les Blancs une masse de contradictions... Ceci dit,... pour insinuer que la promptitude de ces conclusions doit être en raison inverse de l'expérience qui les a dictées.

On ne peut parler avec plus de tact et de mesure.

Un colonial averti bien au courant des questions africaines, le général Mangin émet sur le même sujet les réflexions suivantes : « Quand nous jugeons la race noire, il ne faut pas perdre de vue ces considérations essentielles: isolé par la nature, l'Africain n'a reçu, jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, aucune notion supérieure.

L'Europe, au contraire, a vu se développer les civilisations méditerranéennes, qui ont profité de larges échanges entre elles, et aussi avec les civilisations asiatiques; l'écriture lui vint d'Egypte, à travers la Phénicie et la Grèce;

(1) Si l'on devait tracer le portrait moral des Batutsi il faudrait faire valoir leur intelligence, leur esprit de discipline, leur talent d'organisation et leur volonté persévérante. Mais comme toute médaille a son revers il faut ajouter que les grands chefs Batutsi l'emportent de beaucoup en immoralité sur les Bahutu.

l'Asie a inventé quantité d'alphabets, l'Europe aucun. Par les Arabes et les Mongols, elle a bénéficié sans le savoir d'apports importants venant de l'Inde et de la Chine : la boussole, la pâte à papier, la poudre à canon, par exemple. Bref, les peuples d'Europe ont évolué lentement, depuis quelque trois mille ans, en contact avec toutes les civilisations par le commerce et par la guerre. Rien de pareil en Afrique noire : au dix-neuvième siècle elle se présente comme l'Europe centrale avant la conquête romaine.

Aussi, rien ne nous permet d'affirmer que la race des Africains noirs est inférieure aux Blancs d'Europe par l'intelligence; c'est tout au plus si l'on peut dire qu'ils sont de plusieurs étapes en arrière. Notre état actuel résulte d'une lente évolution qui leur manque, et nous ne pouvons les juger par la façon dont ils se comportent quand ils sont brusquement jetés au milieu de la civilisation moderne, par les résultats obtenus à Libéria, à Saint-Domingue, à Haïti, par exemple. Ils ont produit dans leur cadre de grands souverains organisateurs, qui ont trouvé des ministres dignes de leur œuvre...; certaines de leurs langues, comme celle des Peulhs, font l'admiration des philologues par leur richesse, leur précision, leur harmonie et leur souplesse. Les Noirs sont remarquablement doués au point de vue artistique... (Leurs instruments à musique) dont ils tirent des effets comparables à ceux du piano, démontrent des dispositions remarquables et une grande capacité d'invention. Leurs chants de guerre et certaines de leurs romances sont très expressifs.

Le général parle d'images hardies, naïves, heureuses que l'on rencontre dans leurs lettres et leurs chants de triomphe.

Les Noirs, ajoute-t-il, ont le sens de l'ornementation; leurs étoffes et leurs nattes sont remarquables par le dessin et la disposition des couleurs.

... Les sentiments de famille, de clan, de race, le dévouement au chef naturel ou choisi ont toujours inspiré aux Noirs un dévouement qui va de la fidélité constante,

du désintéressement parfait et quotidien jusqu'au sacrifice de la vie.

Evidemment, on leur reproche parfois une nonchalance au travail qui peut devenir de la paresse, si le chef n'a pas la manière qu'il faut pour intervenir, manière douce et ferme que le Noir reconnaît assez vite...

En général, le Noir est franc, gai, d'un commandement facile; c'est un grand enfant dont le rire éclate à tout propos et désarme sa colère ou sa bouderie. Il est reconnaissant des moindres attentions.

Le même auteur ajoute qu'il est des Noirs excellents « qui ont eu le mérite de résister à deux épreuves, l'une héréditaire, celle de l'esclavage qui est essentiellement démoralisante et l'autre, celle de l'ascension subite, sans préparation, au niveau du maître d'hier, par les droits du citoyen prématurément accordés... Beaucoup n'ont pas résisté à cette double déformation. Mais le Noir primitif n'a rien des défauts que nos fautes ont transmis au Noir faussement civilisé » (1).

Le Rév. Père Pinard de la Boullaye parlant des sociétés « très primitives » énumère les causes qui expliquent leur stagnation : ...« concentration de leur énergie sur des tâches qui ne sont pas comme l'industrie, susceptibles de progrès : le gibier abattu et le poisson pris, l'effort s'arrête pour reprendre sans fin et sans but ultérieur; par le fait égalité de tous,... sans spécialistes non plus qui perfectionnent les procédés, sans « oisifs » qui se consacrent à la spéculation »... (2).

On peut en dire autant des Banyarwanda, cultivateurs, bûcherons, forgerons, vanniers, potiers, etc., qui n'ont fait qu'imiter leurs devanciers et n'ont rien innové. Ajoutons, pour résumer cette question de stagnation, qu'il serait faux et injuste de l'attribuer au défaut d'intelligence du

---

(1) Général MANGIN, *Regards sur la France d'Afrique*, pp. 174-178.

(2) Rév. Père PINARD DE LA BOULLAYE, S. J., *Correspondant*, 25 janv. 1929.

Noir; elle provient, entre bien d'autres motifs, surtout de leur manque de méthode et de leur défaut d'initiative à cause du long isolement dans lequel ils ont vécu. Les facilités et les ressources, a-t-on dit, qu'offre la nature aux Africains y sont aussi pour quelque chose. Les travaux intermittents pour la sustentation de la vie quotidienne n'exigeaient pas de grands efforts. Les Noirs confiants en la nature, heureux de leur sort, libres de besoins factices et de soucis, sans préoccupation du lendemain se « laissaient » vivre au jour le jour. Laissons encore parler le savant ethnologue qu'est M. Delafosse : « On dit que les Noirs seraient actuellement inférieurs, sous le rapport du développement intellectuel, à ce que sont les autres types de l'humanité. Il me paraît qu'on a, ce disant, confondu « ignorance » avec « inintelligence ». Le plus grand génie du monde, s'il n'était jamais allé à l'école et n'avait jamais vécu qu'au milieu des sauvages, aurait été sans doute dans la complète impossibilité de manifester sa haute intelligence naturelle, ce qui ne veut pas dire qu'il ne l'eût pas possédée effectivement.

Mais, ajoute-t-on, des Noirs africains ont reçu de l'instruction et ont été placés dans un milieu intellectuel très développé et pourtant ils n'ont rien donné.

... Pour bien juger des capacités intellectuelles d'une population prise en bloc, il faut la suivre dans l'évolution normale de sa masse et non pas prendre quelques individus plus ou moins heureusement choisis et les transporter dans un monde tellement éloigné du leur qu'ils ne peuvent qu'y faire figure de déracinés et, comme toute plante déracinée, que s'étioler et périr, à moins de circonstances nécessairement exceptionnelles. Or, les Noirs de l'Afrique ont eu cette malechance funeste de ne pouvoir évoluer comme l'ont fait les autres grandes races humaines, sans qu'ils y aient été d'ailleurs pour rien (isolés qu'ils étaient du reste de l'humanité).

... Les Nègres africains offrent ce spectacle, sans doute unique au monde, de toute une race n'ayant jamais eu à

compter que sur elle-même pour progresser et n'ayant rien reçu de l'extérieur, ou en ayant reçu autant de ferments de régression que d'éléments de progrès sinon plus. Aurions-nous fait mieux qu'eux si nous nous étions trouvés dans la même situation?

... L'isolement dans lequel des barrières naturelles ont enfermé trop longtemps leur habitat a fait des Nègres de l'Afrique, par rapport aux Européens plus favorisés, des arriérés ou, plus exactement des attardés; ils ont perdu beaucoup de temps et ils ne sauraient le rattraper en un jour ni même en un siècle. Mais ils n'ont certainement pas dit leur dernier mot et leur histoire n'est pas finie. Peut-être ne fait-elle que commencer et ce livre n'est-il qu'une préface » (1).

Pour clore ce chapitre, nous mettons sous les yeux du lecteur, ces lignes qui se rapportent à notre sujet et défendent la race noire. Elles sont d'un préhistorien :

« Phénomène digne de remarque, cette intelligence (qui réalisa la pleine évolution de l'Homme) dès qu'il est possible de la saisir est une dans l'éloignement des temps; l'homme la possède en puissance, telle aux époques les plus reculées qu'il peut s'en enorgueillir aujourd'hui.

» A tous les âges, l'intelligence humaine apparaît susceptible d'atteindre, sous l'influence du milieu, au plus parfait développement, jusqu'au Génie. Nous verrons, par exemple, les peintres des cavernes paléolithiques égaler en réalisme les meilleurs artistes animaliers de notre temps.

» Il semble que nous assistions à une évolution de la matière, mais nulle part à celle de l'esprit. »

Dans un autre passage de son ouvrage le préhistorien cité ajoute : « ... Il peut sembler étrange que par delà les millénaires, l'homme ait déjà connu et mis en œuvre des principes aussi abstraits (il s'agit de la Magie) que ceux que nous allons lui voir appliquer, et cependant, au même

(1) *Les Noirs de l'Afrique*, pp. 155 et ss.

instant, son génie artistique se trouve à l'unisson de sa pensée : preuve étonnante que dans l'infini des siècles, l'intelligence de l'homme nous apparaît toujours identique à elle-même, toujours susceptible sous la nécessité du moment, d'atteindre le développement devant y répondre [1] ».

Le même auteur parlant de la civilisation aurignacienne présente au sujet des Africains des hypothèses impressionnantes.

« Cette origine (de la civilisation aurignacienne en France) fût-elle asiatique? Ou plutôt l'immense essor que cette civilisation nous paraît avoir pris en Afrique ne serait-il pas l'indice que là aussi fût son centre primitif? Une civilisation issue de la terre africaine, voilà qui bouleverserait les principes enseignés jusqu'ici!

» La tradition classique n'a jamais cessé d'affirmer que toutes les civilisations anciennes viennent d'Orient comme les grands courants de peuples, qui ont amené les premières invasions historiques.

» Nous sommes si imprégnés de traditions érigées en dogme qu'une Afrique, noyau civilisateur, nous paraît incompréhensible. L'histoire de l'Egypte n'est-elle pas là cependant pour prouver que sur cette terre d'Afrique peut s'élever une civilisation égalant en grandeur et en importance toutes celles que nous croyons devoir à l'Orient? Les études poursuivies sur la préhistoire et la protohistoire de l'Egypte démontrent que la civilisation si particulière de ce pays ne fut pas une sorte de rameau perdu du tronc civilisateur asiatique, mais l'efflorescence suprême d'une civilisation autochtone.

» D'ailleurs on ne voit plus aujourd'hui dans les peuplades de l'Afrique des éléments dégénérés de la famille humaine, mais des branches restées à un stade primitif d'évolution.

» Quoi d'impossible dès lors à ce que l'Afrique ait

---

(1) GEORGES GOURY, *Origine et Évolution de l'Homme*, pp. 32 et 321.

formé le noyau civilisateur de la culture aurignacienne et ait joué alors un rôle prépondérant dans le peuplement de l'Europe méridionale?

» La préhistoire de l'Afrique, tout comme celle de l'Asie, nous est encore trop inconnue pour que l'on puisse émettre autre chose que des hypothèses. Mais ce que du moins nous semblons en mesure de pouvoir affirmer, c'est que le premier courant de peuple à qui nous devons notre Aurignacien inférieur vint d'Afrique par l'Espagne, et sans doute aussi par l'Italie (1).

» On rencontre des traces d'industrie paléolithique au Rwanda et dans les régions limitrophes.

» M. l'Abbé Salée, lors d'une exploration géologique faite en 1921-1922, a trouvé une hache amygdaloïde en quartz, de type acheuléen.

» La trouvaille a eu lieu dans « un pays (le Nduga) de croupes très surbaissées montrant de vastes affleurements de granite à biotite,... dans les maigres alluvions d'un petit ruisseau marécageux, affluent de la Karuruma ». L'absence de fossiles n'a pas permis à l'explorateur de situer cette industrie dans la chronologie géologique.

» En 1926, le Rév. Père Tristan découvrit sur une plate-forme du mont Mugera (Urundi) « tout un ensem-» ble de pièces lithiques incontestablement travaillées et » de type paléolithique avec des débris de taille et des » ébauches, ainsi que des traces de foyer »... Ces instruments ont été taillés dans un quartzite que l'altération a rendu actuellement très friable. Ils se trouvaient enfouis sous une couche de terre rouge argileuse d'environ un mètre à un mètre cinquante centimètres en général, mais pouvant atteindre trois mètres de puissance, et gisaient à la partie supérieure d'une formation de grenaille latérique parcourue par des passées de limonite qui augmentent avec la profondeur.

» La démarcation est très nette entre la couche argi-

(1) *Op. cit.* pp. 194, 195.

leuse et la grenaille... La surface... représente bien un ancien sol sur lequel était établi l'atelier de style paléolithique. Le matériel était fourni par les quartzites du mont Mugera qui dresse encore ses pentes abruptes jusqu'à 150 mètres au-dessus de la plate-forme du Petit-Séminaire, elle-même élevée au-dessus du confluent des rivières Ruvubu et Luvironza qui entourent Mugera (1).»

Parler même simplement au figuré de Cham et de la malédiction qui aurait atteint et vicié, jusque dans ses plus intimes profondeurs, la race des Noirs est un de ces lieux communs qu'il faut classer parmi les idées absurdes et préconçues.

Il y a plutôt lieu d'admirer l'habileté dont les Africains ont fait preuve dans leur long et profond isolement, en tirant parti avec les faibles moyens dont ils disposaient, des ressources de la nature « pour faire face à cette éternelle obsession qu'est la lutte pour la vie ».

CHAPITRE III.

Court exposé historique de l'invasion hamite à travers le Rwanda.

Le dessein que nous nous proposons ici est de donner un résumé pour permetre à ceux qui liront ces lignes d'embrasser d'un regard rapide l'histoire du Rwanda et la conquête progressive qu'en firent les Hamites.

Ce petit abrégé facilitera, pensons-nous, la compréhension des récits, des romans et légendes, que nous avons intentionnellement rattachés à la carrière de chaque monarque.

Que le lecteur bénévole veuille faire montre d'indulgence vis-à-vis des jugements et des appréciations portés par l'auteur de ces pages sur les récits et les événements

---

(1) Communications de M. SALÉE. *Annales de la Société Scientifique de Bruxelles*, 21 et 22 avril 1925; 25 avril 1927.

dont il est parlé. Il n'a eu, pour se diriger dans sa marche, que des documents traditionnels, c'est-à-dire de pure transmission orale.

Ces mêmes traditions sont vagues, incomplètes, légendaires, et même contradictoires quelquefois, selon qu'elles sont racontées par tel ou tel individu, dans une région ou dans l'autre. Ce dont on peut s'estimer heureux toutefois, c'est qu'elles aient pu arriver jusqu'à nous, toute tronquées et déformées soient-elles. Bien rares sans doute sont les peuples primitifs [1] qui, comme les Banyarwanda, ont un folklore aussi riche et varié. L'arrivée des Hamites ou Batutsi dans le pays et l'influence qu'ils y ont exercée surtout quand avec Mibambge-Mutabazi, le vingt-troisième de la dynastie, ils firent leur entrée dans la province centrale du Nduga, ont transformé le Rwanda et les autochtones à plus d'un point de vue. Les vainqueurs comptent pour beaucoup dans le développement des légendes et des traditions.

Ce que nous disons sur le Rwanda nous a été fourni en grande partie par les historiens officiels « abachurabgenge » (fabricants d'intelligence), attitrés à la Cour. Ces personnages sont chargés de temps immémorial de conserver le souvenir des faits et gestes des princes hamites.

---

[1] Qu'est-ce qu'un Primitif ? L'abbé BROS en donne la définition suivante. Le mot « primitif » doit être expliqué. Il ne désigne pas ici le premier, ni les premiers hommes, mais une certaine étape de la civilisation humaine caractérisée par une industrie et des habitudes sociales grossières et non spécialisées. On dit dans le même sens « populations de culture inférieure », « peuples sauvages ou non civilisés ».

Qu'est-ce qu'un primitif, à quel signe le reconnaît-on ? Les historiens habituellement tiennent pour primitifs les peuples préhistoriques, les populations sauvages des divers continents et aussi les civilisations anciennes qui ont précédé l'histoire des divers peuples (Grecs, Latins, Arabes, etc.).

Dans cette confusion, récemment les ethnologues se sont efforcés d'introduire quelques distinctions. Ils ont discerné la plus ou moins grande primitivité des divers primitifs, ... en suivant géographiquement dans l'espace, pùis historiquement dans le temps, chaque cycle de civilisation déterminée. (Cf. *Ecclesia, Encyclopédie populaire des connaissances religieuses*, pp. 725 et 726.)

Ils annotent la généalogie des rois, leur nom de naissance et leur nom de règne. Ils n'oublient pas celui de la reine-mère, ni celui du clan dont elle est issue. Toujours à la disposition du monarque auprès duquel ils se relaient deux à deux, ils charment ses loisirs en lui apprenant la lignée de ses ancêtres et les exploits qui les ont illustrés. Cette tradition purement orale est sujette, il faut l'avouer, à un grave inconvénient, l'oubli, et par suite, la déformation. Le temps, qui use tout, finit par oblitérer certains faits, voire même le nom des personnes dont l'existence se perd dans la nuit des temps; et à leur place, on met des légendes et des mythes. C'est l'impression qui se dégage des dires des chroniqueurs concernant les premiers titulaires de la dynastie mututsi. Les neuf ou dix rois du début paraissent fabriqués de toutes pièces. Leur généalogie semble être faite après coup pour flatter l'orgueil des princes qui se pâment d'aise et s'entendent descendre d'une longue série d'ancêtres où figurent des demi-dieux.

Ces légendes, cependant, ne manquent pas d'intérêt; elles font connaître les idées des indigènes sur la création du monde, sur l'existence du bien et du mal, sur l'origine de la mort, etc.

Au reste la trame historique s'y trahit malgré tout et il nous est possible d'y deviner l'état politique du Rwanda à l'arrivée des Batutsi.

D'où sont venus les Hamites? On ne le sait pas exactement. Il est vraisemblable qu'ils sortirent du Nkole, qui fait actuellement partie du Protectorat de l'Uganda. On est d'accord pour dire qu'ils débouchèrent du Ndorwa, par le Nord-Est et qu'ils séjournèrent quelque temps au lieu dit de Mutara, dont il est souvent parlé dans les récits et les légendes.

Pendant que les uns se fixaient plus ou moins définitivement dans la région du Ndorwa et les environs immédiats, les autres continuèrent leur progression et formèrent successivement les royaumes du Rwanda, du Gissaka, du

Burundi et de l'Uha (1). Les premières étapes et les premières possessions des Hamites qui fondèrent le royaume du Rwanda sont le Buganza, le Bwana-Chambge, le Buliza, les plateaux de Bussigi et de Luhanga, le Bumbogo, etc. Le Buganza fit partie quelque temps du royaume du Gissaka; le Bwana-Chambge à son tour se trouva partagé entre les deux états hamites. Les Batutsi, unis entre eux au début, ne tardèrent pas à entrer en lutte les uns contre les autres et à se disputer le pays; il y eut des guerres fratricides où prirent part les autochtones soumis.

Les Bahutu ou aborigènes de race bantu étaient, avant la pénétration hamite, répartis en une série de principautés dont les plus fortes tentaient d'absorber les plus faibles.

L'origine diverse des peuplades qui occupaient ce pays explique la multitude des groupements autonomes que rencontrèrent les nouveaux venus. Les populations du Nord ont presque toutes débouché du Mpororo et du Ndorwa.

A l'Ouest, sur la rive orientale du Kivu, les Bagoyi ont émigré du Bgisha, du Gishari, du Mushari, du Kamuronsi, du Bunyabungu, pays situés au Nord et à l'Ouest du lac. Au Sud-Ouest, les gens du Kinyaga sont un mélange de Banyabungu et de Barundi. Au Sud et à l'Est, la population y paraît fortement apparentée à celle de l'Urundi et du Karagwe.

La tribu la plus puissante paraît avoir été celle qui habitait le Nduga. Elle obéissait au temps de Kigeri I et de

(1) Les huit petits royaumes que comprend le territoire des Bahaya ou riverains du lac Nyanza sont gouvernés par des princes Bahinda, d'origine muhima, c'est-à-dire mututsi, qui conquirent le pays. Ces principautés liliputiennes sont désignées sous les noms de Karagwe, Kitara, Kiziba, Bugabo, Kyamtwara, Kiyanja, Ihangiro et Usui. Leur superficie globale est de 30,000 à 35,000 km² alors que le lac Nyanza compte 68,600 km². (Cf. *Anthropos*, 1927 : « Comment les Bahaya interprètent leurs origines », par le R. P. CÉSAR.)

On trouve encore dans l'Unyamwezi, surtout près de Tabora, des groupes de Hamites qui ont conservé leurs mœurs, leur langue et vivent en bons termes avec les autochtones de la région. La famille royale de l'Ufipa est partiellement de race mututsi. (Cf. *Aux Rives du Tanganika*, par Mgr LECHAPTOIS. Maison-Carrée, Alger.)

Mibambge I Mutabazi, au fameux sorcier-devin Mashira, qui unissait la royauté au sacerdoce. Le prestige de ce chef était moins dû à ses exploits militaires qu'au pouvoir supranaturel que lui prête la légende. Sur le sol actuel du Rwanda, on comptait, entre bien d'autres, les royaumes minuscules de Marangara, du Bwana-Mkali (les Barenge), du Burwe, du Bgishaza, du Budaha, du Kingogo, du Bugamba, du Bushiru (1), du Buhoma, de Luhengeri, du Bukonya, etc. Les familles ou clans qui composaient chacun de ces états liliputiens étaient primitivement autonomes et indépendants les uns des autres. Ils s'administraient eux-mêmes, sans une autorité bien définie. Ce n'est qu'à la longue et peu à peu qu'un chef de groupe finit par s'imposer à ses congénères. Avec les prérogatives royales, le représentant du pouvoir assuma, de par son titre de souverain, les fonctions de sorcier, devin, magicien, faiseur de pluie, etc. La charge de roi-sorcier (umuhinza) devint alors héréditaire. Les petites provinces de Buberuka, du Kibali, du Buyoka, du Bugarura et du Mulera surtout gardèrent leur organisation première et n'eurent jamais de rois. Chaque tribu se gouvernait et s'administrait d'après ses propres lumières. Aussi étaient-elles presque toujours en guerre les unes contre les autres, pour affaire de vol, de limite ou de vendetta (2). L'accord entre ces clans ne se réalisait d'une façon passagère que pour faire front contre l'ennemi commun, le Hamite détesté, qui, tout en les ayant soumis, n'avait pas jugé prudent de s'implanter dans la contrée montagneuse. Parmi les rois hamites qui parcoururent ces régions peuplées de fiers

(1) Province au nom symbolique et significatif. On ne peut mieux exprimer les souvenirs qu'elle évoque.

Bushiru est un substantif dérivé du verbe neutre gushira, qui veut dire finir, s'éteindre. Il a été donné au pays dont les habitants, querelleurs et batailleurs intraitables, faisant fi de la mort, étaient toujours en guerre, s'exterminaient entre eux et tuaient les voyageurs qui commettaient l'imprudence de s'aventurer dans leur région.

(2) Cette région était le pays par excellence de la vendetta. Les particuliers aidés des membres de leur famille ou du clan se rendaient justice eux-mêmes et se montraient implacables dans leur vengeance.

habitants, on cite Ruganzu II et Kigeri IV Lwabugiri. Les montagnards ne leur opposèrent pas grande résistance, mais après le départ des princes, ils n'en continuèrent pas moins à mener une existence indépendante. Aucun chef Mututsi n'osait se fixer parmi ces populations farouches. Tout se réduisait de la part de ces dernières à payer des tributs en nature au souverain lui-même ou à un des grands seigneurs de la cour qui était censé gouverner le pays à distance.

Les Bantu des provinces centrales et du Sud, qui forment la majorité du peuple munyarwanda, acceptèrent et supportèrent plus facilement le joug des Hamites, qui s'installèrent au milieu d'eux et vécurent de leur vie (1).

Les péripéties de la conquête furent nombreuses et mouvementées.

Pour arriver à leur fin, les immigrants mirent tout en œuvre, violence, ruse et diplomatie. Leurs chansons de gestes en font foi.

Il semble bien qu'au seuil du pays qu'ils allaient conquérir, les Batutsi formaient un groupe compact ayant un chef unique. Le partage des terres et la compétition du pouvoir ne tardèrent pas à diviser les cœurs et à engendrer des luttes fratricides.

Rêvant de dominer seuls sur un grand pays, les Batutsi du centre, après avoir soumis les princes Bahutu (Bantu), se tournèrent contre leurs frères, qui s'étaient taillé de petits royaumes au Ndorwa, au Gissaka et au Bugessera.

Ces deux derniers royaumes hamites sont-ils contemporains de celui du Rwanda. Rien n'empêche de le supposer puisque les colonnes d'invasion qui pénétraient dans le Rwanda marchaient de front, tout au moins au début.

Le roi Gihanga, au nom symbolique et significatif de

(1) Les clans de ces provinces se sont davantage compénétrés sous l'influence mututsi et n'ont pas cet exclusivisme jaloux des tribus situées au nord-est du lac Kivu. Aussi leurs mœurs sont plus douces et la vendetta n'y eut jamais ce caractère de violence et de fréquence qu'on trouve, par exemple, chez les Balera et les Bagoyi.

Créateur, paraît avoir existé, bien que les faits qui lui sont attribués aient un caractère fortement légendaire. Il est le dixième de la dynastie. Ce qui incline à admettre l'authenticité de son règne, c'est qu'on assigne à ce prince le pays sacré du Buhanga, dans la plaine du Muko, non loin de la forte rivière de la Mukungwa, comme ayant été le lieu de sa première résidence. Il aurait ensuite habité dans le pays du Kibali, à Kangomba, où s'élève un bosquet sacré (ikigabiro). La même tradition place son tombeau ou tout au moins celui de sa femme Nyirakabego dans le cimetière royal qui a gardé son nom et s'appelle Luhanga. Faut-il voir en lui le chef hamite qui, avec les membres de sa famille et quelques compatriotes, aurait été le premier à venir occuper le pays, après avoir séjourné dans le Ndorwa au lieu dit de Mutara qui semble être la première étape des Batutsi, au seuil du Rwanda?

De tous les anciens rois, il est avec Ruganzu II celui dont on parle le plus souvent et dont les légendes sont le plus appréciées du peuple. Une de ses filles aurait, d'après une curieuse légende, découvert et domestiqué la première vache, d'où sont venues les autres. Le récit dont ce mémorable événement a fait l'objet est très populaire et comprend plusieurs épisodes. Gihanga passe encore pour être l'inventeur du feu qu'il légua à son fils et successeur.

Cette prétendue découverte a valu à Gihanga des honneurs particuliers.

Les annalistes officiels gardent le plus profond silence sur les neuf rois suivants, dont ils n'ont conservé que les noms.

Ont-ils tous réellement existé? Il n'est pas facile de répondre clairement à cette question, nous ne sommes pas encore sortis du domaine de la légende. Gihanga, en effet, est considéré comme le père de tous les hommes. Ses fils sont devenus les ancêtres de tous les peuples. Kafomo, dont il est question dans la légende qui parle de l'introduction des vaches dans le Rwanda, a donné naissance aux Bashubbi (Basui) ou gens de l'Usui.

Kanyarwanda, l'héritier du trône, a donné naissance aux Banyarwanda. Son successeur direct, Musindi, le douzième de la dynastie, passe pour être le fondateur du clan des Basindi ou Banyiginya, qui étaient les plus puissants d'entre les Batutsi (1).

Il faut arriver à Ruganzu I Bwimba et à Chyilima I Rugwe, le vingtième et le vingt et unième de la dynastie, pour obtenir quelques détails historiques de plus grande importance. Le dernier aurait été tué à Gasseke où on ne cesse de « calmer » et d' « honorer » son esprit (umuzimu). La province centrale du Nduga n'avait pas encore été entamée, semble-t-il, par les Batutsi. Tout au plus devaient-ils occuper à ce moment le Buganza, le Gissaka, qui formait un petit royaume hamite, peut-être le Bugessera, puis le Bgana-Chambge et le Bumbogo. Il est possible que Chyilima I soit tombé au cours d'une expédition qu'il faisait pour pénétrer dans le Nduga.

Avec ses deux successeurs immédiats, Kigeri I et le fils de celui-ci, Mibambge I Mutabazi, nous entrons dans une époque importante de l'histoire aux sentiers mieux battus.

Le sol actuel du Rwanda était encore couvert de royaumes minuscules autonomes.

Les petites provinces du Bukonya, du Mulera, du Buhoma, du Bushiru, du Luhengeri, du Kingogo, du Bgishaza, toutes situées vers le Nord et vers l'Ouest, for-

---

(1) Les grandes familles se sont choisi des ancêtres imaginaires pour la plupart. Il en est toutefois dont l'ascendance donnée est authentique.

Les devins-sacrificateurs, connus sous le nom de Abosha, se disent les descendants du fameux Lunukamishyo, l'homme aux couteaux de sorcier, originaire du Ndorwa qu'il avait quitté pour le Rwanda. L'importante famille des Batsobe se réclame de Gatsobe et de Nyirarutsobe qui aidèrent Ruganzu II Ndori dans son expédition contre Nzira, au pays du Bugara.

C'est à qui se trouvera les ancêtres les plus lointains et les plus illustres. Il y a émulation sur ce point.

Mais pour bien imaginées qu'elles soient, on ne voit pas quelle valeur historique peuvent avoir ces généalogies. Tout au plus peut-on retenir comme vraies, l'origine des Abosha, qui font partie du clan des Basinga, ainsi que celle des Batsobe, qui, eux aussi, sont entrés, mais un peu plus tard, dans la grande famille des Banyarwanda.

maient autant de principautés indépendantes les unes des autres. Il en était de même vers le Sud, au Munyambiriri et dans le Kinyaga, où se coudoyaient plusieurs roitelets, tels que celui de Biguzi, du Bukunzi, du Busozo. Vers le Sud-Ouest, le Burwe, connu encore sous le nom de Mukíndo ou Ndala, avait peut-être son autonomie; la province de Bwana-Mkali était de même divisée entre plusieurs roitelets. Il n'y avait presque aucune cohésion entre ces divers groupements pourtant d'origine commune pour la plupart d'entre eux.

Le Nord est, en effet, peuplé de gens venus de Mpororo et du Ndorwa. Ce sont des Bahunde (1) qui ont fait souche au Nord-Ouest, au Bugoyi en particulier. Dans le Kinyaga au Sud, on trouve un mélange de Bashi ou Banyabungu qui ont traversé le fleuve de la Russizi et de Barundi qui fusionnent avec les précédents. Les habitants du Burwe et du Bwana-Mkali sont également Barundi.

Dans la province centrale Nduga vivait un groupe d'individus connu sous le nom de Ababanda, divisés en fractions et gouvernés par plusieurs roitelets. Les petits pays du Muhanga et surtout celui du Marangara ont eu une certaine célébrité dans l'histoire locale. Il en sera question dans l'« Histoire d'un règne ». Le plus puissant de ces roitelets, à cette époque, était sans contredit le fameux Mashira, qui avec la majeure partie du Nduga, possédait encore le Ndiza, vers le Nord.

C'est en qualité de sorcier, dit la légende, qu'il fut instamment sollicité par Kigeri I, le roi hamite, qui habitait, croit-on, tout près de Kigali, à Mwurire, de lui venir en aide. Les Banyoro avaient envahi les possessions de ce dernier. Ntete, Ntende, Runda, Gasetsa, Urwara, Migongo, Ngungu, Munyaga, etc., tous les villages situés au Nord-Est de son royaume avaient été parcourus et

(1) Les « Bahunde » sont venus du nord-ouest du lac Kivu des différents pays désignés sous le nom de Kamuronsi, Gishari, Shari, Buyungu, Butembo, Bwito.

ravagés par ces nouveaux envahisseurs qui venaient de pénétrer dans le Bwana-Chambge. En désespoir de cause et à bout de moyens, Kigeri fait appel à Mashira pour repousser les Banyoro.

Ce furent les charmes et les sortilèges du roi-sorcier, racontent dans leur crédulité les historiens indigènes, qui donnèrent la victoire aux troupes de Kigeri. L'aide matérielle que fournit à celui-ci Mashira par l'apport de ses propres guerriers, car c'est ainsi qu'il faut lire entre les lignes, dut être pour beaucoup dans le succès final enregistré par les Batutsi (1).

Oublieux des services que lui avait rendu le roi-sorcier, Mibambge-Mutabazi, qui avait succédé à son père Kigeri, réussit quelques années après à occuper le Nduga et à se débarrasser de Mashira lui-même.

Avec Mibambge-Mutabazi, les Batutsi pénétrèrent dans la province qui est au cœur du Rwanda. Après la mort de Mashira, Mibambge s'établit à Ruchango près de Butare, non loin de Nyanza. C'est encore durant son règne que le Bugessera fut ajouté au royaume hamite du Rwanda. Le roitelet de ce dernier pays, Nsoro, appartenait aussi à la famille des Hamites.

D'après la tradition, le Bugessera faisait partie de l'Urundi où s'étaient déjà installés les Batutsi. L'un de ceux-ci avait pris le gouvernement du pays et commandait aux autres chefs, ses compatriotes, qui s'étaient distribué les collines (imisozi). Ceux du Bugessera rompirent peu à peu les liens qui les rattachaient à l'Urundi et se proclamèrent indépendants. Il en résulta de longues querelles qui eurent pour résultat d'affaiblir ce petit pays et d'attirer enfin l'attention de Mibambge, qui joua le rôle de troisième larron. Il y eut donc tout au début plusieurs royaumes hamites limitrophes, fondés à plus ou moins

(1) L'invasion des Banyoro, les ravages qu'ils causèrent et leur défaite font l'objet d'un long récit, qui à cause de son importance, sera exposé dans le Livre cinquième.

d'intervalle. On connaît déjà le Rwanda, l'Urundi et le Bugessera qui eut une existence éphémère. Le Ndorwa et le Gissaka avaient aussi leurs rois hamites autonomes. Le petit royaume du Gissaka a pu conserver son indépendance jusqu'aux environs de 1850. Le Ndorwa, bien que continuellement attaqué par les rois du Rwanda, ne fut jamais bien soumis.

Les titulaires de la couronne dans le Ndorwa appartenaient au clan hamite dit des « Abashambo », fortement apparentés aux Banyiginya d'où sont sortis les rois du Rwanda. Il semble donc qu'à leur arrivée au seuil de ce dernier pays, les Batutsi formaient un groupe compact, pour pouvoir ensuite à un moment donné se disperser et se diriger dans des contrées différentes, où ils se substituèrent aux princes autochtones. On a vu que les fils de Gihanga, d'après la légende, ont donné naissance aux diverses peuplades, Banyarwanda, Banyagissaka, Bagessera, Barundi, Basui, etc. Soit que l'on accepte l'existence de Gihanga, ou qu'on la mette en doute délibérément en n'y voyant qu'un mythe, il n'est pas défendu d'y trouver l'explication du fait précédent, à savoir que les émigrants Batutsi unis à l'origine et serrés autour de l'un d'entre eux, sur la frontière Nord-Est du Rwanda (Ndorwa, Mutara), ont pris dans la suite des directions diverses et se sont partagé cette partie de l'Afrique.

On se demande, vu leur petit nombre par rapport au reste de la population aborigène, comment ils ont pu réussir à s'emparer du gouvernement des pays dont nous venons de parler, y compris l'Uha, qui fait suite à l'Urundi vers le Sud. Il y eut, sans aucun doute, des résistances locales, puisque la tradition rapporte que quelques rois hamites, comme Chyilima I Rugwe et Ndahiro-Chyamatara, perdirent la vie en cours d'expédition. Mais leur marche en avant ne fut jamais arrêtée d'une façon définitive. Leur union du début, leur bon sens pratique, leur intelligence supérieure à celle des Bahutu autochtones et leur

habile stratégie ne contribuèrent pas peu à leurs succès militaires.

Au lieu de s'attaquer à plusieurs roitelets à la fois, ils les circonvinrent séparément et les défirent les uns après les autres.

Il est possible aussi que leur haute taille, la couleur de leur visage et leurs manières plus policées en imposèrent aux « Primitifs » qu'ils venaient soumettre. Nous les voyons s'entendre et faire alliance avec ceux des princes aborigènes qui peuvent leur être de quelque utilité, quitte ensuite à s'en débarrasser quand le danger est passé et qu'ils se sentent plus forts qu'eux. Kigeri I et son fils Mibambge I agirent ainsi avec Mashira. Ruganzu II utilisa pareillement l'aide et le secours du roitelet de Marangara, le célèbre Nkoma.

Ajoutons enfin que leur modération relative après la victoire et leur talent de gouverner fortifièrent leur domination sur le Rwanda et les firent accepter de leurs nouveaux sujets.

Nombreux sont les problèmes sur lesquels il n'est pas encore facile de faire la lumière complète. Le fait de savoir à quelle époque remonte l'entrée des Batutsi dans le Rwanda en est un autre. Il n'est pas davantage possible de tirer toutes les conclusions historiques du fameux épisode dit des Barenge. Si la légende qui en a conservé le souvenir n'est pas erronée de tout point, on peut situer l'événement au début du règne de Mibambge I, avant la défaite et la mort de Mashira, qui eurent pour conséquence la conquête de la province centrale du Nduga par les Batutsi. Les Barenge ou gens de Rulenge habitaient le Bwana-Mkali et formaient une tribu à part, distincte des Ababanda, leurs voisins du Nduga. La tradition rapporte que pour faire cesser la famine et la sécheresse qui désolaient leur pays, les Barenge, sur les conseils d'un sorcier, se mirent en devoir de faire la « courte échelle » et d'escalader ainsi le ciel pour y aller chercher la pluie. Mais la

pyramide vivante s'écroula avant que ne fût atteint le but et les Barenge moururent de cette chute, écrasés ou étouffés. La tragédie se déroula à Mara près de la mission actuelle de Sàve.

Le chef, qu'on appelait Kimari, fils de Rulenge, échappa au désastre avec quelques membres de sa famille, pour finir bientôt d'une mort malheureuse. Le récit, qui est très embrouillé, ajoute que Mibambge n'aurait pas été complètement étranger à cette catastrophe symbolisée par l'écroulement d'une pyramide vivante et que Mashira hérita de la succession de Kimari, au moins pendant quelque temps. Qu'y eut-il au juste et comment se déroulèrent les événements? La légende telle qu'elle s'est transmise jusqu'à nos jours est mystérieuse. On ne sait comment l'interpréter. Est-ce Mibambge qui provoqua l'anéantissement des Barenge ou si l'on s'en tient au récit, profita-t-il seulement des succès de Mashira, s'il est vrai que ce soit celui-ci qui ait vraiment attaqué et vaincu les Barenge?

Ce sont autant de questions auxquelles il n'est pas aisé de donner une solution, parce que les anachronismes et les contradictions abondent. Le plus clair de l'affaire, c'est que les Barenge furent attaqués et éprouvèrent un désastre. Dans cette lutte sans merci qui fut imposée aux habitants de Mara, il paraît difficile de mettre uniquement en cause les Batutsi. Ceux-ci, en effet, après avoir vaincu les princes aborigènes, ne songeaient qu'à gouverner et à administrer les populations soumises, dont ils tiraient leur subsistance, en vrais seigneurs féodaux qu'ils étaient. Tout en admettant qu'il y ait eu des excès de leur part et que leurs victimes furent nombreuses, on peut assurer, étant données leur mentalité et leurs habitudes, qu'ils ne firent pas une guerre d'extermination proprement dite aux peuplades qu'ils venaient subjuguer. Ils en avaient besoin pour vivre.

Par contre, faut-il voir dans les Barenge les premiers autochtones du pays auxquels leurs voisins du Nduga, les

Ababanda, imposèrent une guerre sans merci, comme savent le faire les peuples primitifs chez qui la raison du plus fort était une axiome de règle.

Les débris de poterie que l'on attribue à tort ou à raison aux Barenge tendraient aussi à leur donner une origine distincte (1). Le nom des Barenge n'est plus porté par aucune tribu actuelle. Les indigènes croient qu'ils disparurent tous dans la catastrophe.

Yuhi I, le successeur hamite de Mibambge I, n'a presque pas laissé trace dans l'histoire. Il est le 24e de la dynastie.

On ne parle de son règne que pour raconter un fait assez insignifiant à notre point de vue. Rushara, l'un de ses fils préférés, devint malgré lui, à la suite d'une mésaventure, « pluviator » et donna naissance au clan dit des Bashara dont les membres ont la réputation encore aujourd'hui de « faire la pluie et le beau temps ».

Avec Ndahiro-Chyamatara, le 25e de la lignée royale, l'étoile des Batutsi subit une forte éclipse. Le règne de ce prince se termina par des désastres. Sa mort a fait l'objet d'un long récit qui est raconté dans l'Histoire du règne de Ruganzu. D'après l'épisode en question il alla chercher lui-même la mort dans la forêt du Bugoyi. Une autre version qui semble plus vraisemblable le fait mourir à Russokovu dans le Bugamba, où il serait tombé les armes à la main au cours d'une expédition malheureuse contre les gens du pays qu'il aurait voulu soumettre. La contrée est désormais connue sous le nom de « pays maudit du marteau » (*i Rubi rw'inyundo*) pour dire que les armes forgées par le moyen du marteau y eurent des conséquences fâcheuses, puisqu'elles y causèrent la mort du roi et de l'élite de ses gens. On croit que c'est en souvenir de ce tragique événement et pour le commémorer qu'a lieu à la capitale le deuil annuel du mois de juin (igichurassi).

Cette défaite eut des suites néfastes pour le royaume

(1) L'épisode dit des « Barenge » est à cause de son importance traité à part, dans le Livre cinquième.

hamite, qui jusqu'ici n'avait cessé de progresser dans l'intérieur du pays. La légende et la tradition ont poussé le tableau au noir, en accumulant les faits tragiques.

Un certain Nsibura, chef des Banyabyinshi qui habitaient au Sud-Ouest du Rwanda, parcourt le pays en vainqueur, soumettant tout sur son passage. Les malheurs du royaume ne cessèrent, racontent les bardes, que le jour où le fils et successeur du prince infortuné, Ruganzu II Ndori, vint réclamer par la force des armes le trône de ses aïeux.

A la suite du désastre qui avait coûté la vie à son père, le jeune prince s'était enfui à la Cour du roi du Karagwe; il y fut élevé par la reine qui était sa tante paternelle. A son retour dans le Rwanda les circonstances le servirent à merveille.

Son principal adversaire, Nsibura venait de mourir dans la forêt de Bugessera des suites d'un accident dramatisé par la légende. Son caractère énergique et décidé l'aida grandement dans ses entreprises. Ruganzu recula au loin les limites du royaume que lui avaient laissé ses ancêtres. Nul ne fit plus que lui pour l'unité de la monarchie.

Les derniers roitelets autochtones qui avaient survécu jusque-là à l'invasion hamite furent soumis par lui. Le Bugara au delà des lacs du Mulera, le Munyambiriri, le Kinyaga, le Bwana-Mkali, le Burwe, etc., firent désormais partie intégrante de la couronne. Comme ses prédécesseurs, il se rendit au Ndorwa où il tua un parent du roi, un certain Kanyoni, puis au Bunyabungu, au Sud-Ouest du lac Kivu, mais ce ne furent là que des conquêtes éphémères.

Ses successeurs n'eurent pas plus de succès que lui. Les habitants de ces deux dernières contrées ne se laissèrent jamais assimiler d'une façon durable par les Banyarwanda. Ruganzu n'eut pas de résidence fixe; il passa

toute sa vie à guerroyer, d'où son nom de Conquérant, de Victorieux par excellence (kuganza).

On ne connaît sur le territoire actuel du Rwanda que deux petites principautés, le « Busozo » sorte de pays vassal et le « Marangara » que Ruganzu laissa subsister. Le potentat respecta plus ou moins leur indépendance en vue du profit qu'il pouvait en tirer. Le roitelet de cette dernière contrée, qui était alors Nkoma, avait la réputation d'un magicien puissant, ce qui fait encore dire aujourd'hui que « Nkoma de Marangara, le fils de Nkondogoro, réussissait à ensorceler autrement qu'on ne le fait aujourd'hui ». (Nkoma ya Nkondogoro ikilozi cho mu Marangara kitaloger' ubussa nk'aba none.)

Ruganzu n'osa pas s'attaquer à son prestige; il préféra en faire son allié. Le royaume hamite du Gissaka ne fut pas davantage inquiété. On ignore, nous l'avons déjà dit, à quelle époque exacte il avait été fondé. Peut-être commença-t-il en même temps que celui du Rwanda.

On ne lui connaît que onze rois, dont le premier, Kimenyi I, était contemporain de Ruganzu II. A certaines époques, les relations durent être bonnes entre les deux Cours, puisque nous voyons un roi du Rwanda, Kigeri II Ndabarassa, épouser une princesse du Gissaka, la sœur de Kimenyi II Cetula. Mais l'harmonie cessa dès le jour où les rois du Gissaka s'emparèrent du Buganza et du Bwana-Chambge qu'ils ne gardèrent pas longtemps du reste.

Le fils et successeur de Ruganzu, Mutara I Nsoro, agrandit le royaume au Sud-Est en refoulant au delà du fleuve de l'Akanyaru les Barundi qui détenaient une partie de la province du Bwana-Mkali. La tradition ajoute que la partie décisive se joua tout près de la mission de Save. Le roi de l'Urundi y perdit la vie et les vainqueurs s'emparèrent de son costume d'apparat (inkindi) qui figure encore aujourd'hui comme trophée dans le trésor royal (intore).

Cette pièce historique a survécu au désastre de Ruchun-

chu, où l'incendie dévora les multiples pièces et objets qui faisaient partie de la garde-robe royale. Le vêtement en question n'est autre qu'une peau de colope (inkomo), comme en portaient autrefois les rois et les chefs Batutsi.

Il était de dimensions assez étroites; aussi a-t-il été appelé par dérision, dans l'histoire, l'« habit trop court » qui ne va pas à la taille de son propriétaire (1). Les Noirs ont, en effet, le rire et la plaisanterie faciles.

Il ne se passa aucun fait saillant, que l'on sache du moins, sous le règne des trois monarques suivants.

Par contre, avec le 31e, Chyilima II Ludjugira, la lutte recommence avec les Barundi. Cette guerre a fait l'objet d'un long récit embelli et défiguré par la légende. D'après celle-ci, en effet, c'est à la suite d'une sécheresse et pour en obtenir la cessation que les Banyarwanda déclarèrent la guerre aux Barundi. Sous le même règne eut lieu dans le Bugoyi, sur la côte orientale du lac Kivu, l'invasion d'une peuplade étrangère, qu'on eut beaucoup de peine à refouler. Le caractère historique de ce deuxième épisode a été mieux conservé. « Il s'agissait d'une race, racontent les vieux, de couleur claire, parlant une langue différente de la nôtre et ne bâtissant pas comme nous. »

Ils avaient la spécialité d'enduire et de couvrir de terre leurs habitations et possédaient des instruments, haches et pioches, mieux forgés et plus résistants que ceux des autochtones. On les appela les « Couvreurs de toits en terre » (Abassakazataka), ou encore les « Muets » (ibiragi), à cause de leur langage incompréhensible. Les nouveaux venus s'étaient installés dans la province du Bugoyi qui est séparée du Nduga par la forêt et ne tardèrent pas à avoir des démêlés avec les quelques aborigènes du pays qui s'étaient taillé un coin dans cette région volcanique. Ces derniers eurent beau se réunir pour repousser les étrangers. Les Muets restèrent vainqueurs et

(1) Le sens littéral est plus imagé et plus « épicé » aussi. Ntizihish' amabuno !

repoussèrent les assaillants. On fit alors appel au concours de Chyilima, qui envoya une armée à leur secours. Les intrus furent taillés en pièces et les survivants s'enfuirent vers le Nord d'où ils ne sont plus revenus.

Qu'étaient ces étrangers et d'où venaient-ils? La tradition est muette sur ces deux points. Pour les identifier, on en est réduit aux hypothèses. L'histoire rapporte qu'ils étaient « blancs » [1], qu'ils bâtissaient en terre et qu'ils avaient des instruments plus perfectionnés.

Nous inclinons à croire qu'il s'agissait d'un tribu congolaise venue du Nord-Ouest du lac Kivu, à une époque où les Warega, terribles anthropophages, mettaient les pays limitrophes à feu et à sang.

C'est probablement pour le même motif que les ancêtres des Bagoyi quittèrent leur patrie (Gishari, Buyungu, etc.) pour s'installer au Nord-Est du lac où ils ont fait souche.

On raconte encore que le dernier roi du Ndorwa fut vaincu par les troupes de Chyilima. Le fait n'est pas absolument sûr, car la même victoire est attribuée à un de ses prédécesseurs et à deux ou trois de ses successeurs. On peut dire toutefois que jusqu'en 1890, les malheureuses populations du Mpororo et celles du Ndorwa surtout n'eurent jamais de repos. Presque tous les rois du Rwanda y dirigèrent, quand ils ne les conduisirent pas en personne, des expéditions.

Comme nous l'avons déjà dit, les habitants ne furent jamais bien soumis. Les troupes une fois parties, les survivants sortaient de leurs cachettes et se remettaient à vivre au jour le jour jusqu'à la nouvelle attaque. Aussi le pays est-il resté toujours pauvre et presque sans troupeaux.

Les trois souverains qui succédèrent à Chyilima sont peu connus.

---

[1] Les Bagoyi ont certainement exagéré sur ce point. Cf. Livre cinquième.

On ne parle du dernier, Yuhi III Gahindiro, que pour dire qu'il ennoblit un Mutwa et qu'il lui donna sa propre fille (Mulangamirwa) en mariage. Les descendants de ce couple forment le clan des Basiete.

Ces monarques où vécurent-ils? Quelles furent leurs capitales?

Les anciennes résidences royales (ibigabiro, ibisozi, imirwa), facilement reconnaissables aux bouquets d'arbres qui en marquent l'emplacement, se rencontrent un peu partout, dans les différentes provinces du Rwanda. On les aperçoit tout particulièrement aux environs de Kigali, dans le Nduga, après le passage du fleuve de la Nyabarongo, sur la route qui va à Nyanza et au delà jusque dans le Bwana-Mkali. On dirait que les princes hamites avaient fait de cette partie centrale du Rwanda leur lieu d'élection, leur séjour favori, à en juger par le nombre de leurs habitations.

Les relations matrimoniales entre vainqueurs et vaincus ont été si fréquentes dans le Nduga que les Bahutu de cette province sont fortement teintés de sang hamite. Il faut ajouter pour expliquer la profusion des anciennes résidences que certains monarques Ruganzu II, Lwabugiri, se déplaçaient facilement et eurent beaucoup de résidences, alors que leurs prédécesseurs n'en comptaient que trois ou quatre [1].

Avec Mutara II Lwogera, le grand-père du roi actuel, nous arrivons aux environs de 1845. Le fait le plus impor-

---

(1) Résidences royales autour de Kigali; Ntora, Kabuye, Rutare, Mwulire, etc.

Dans le Nduga :

Gibara (Lwogera et Lwabugiri); Runda (Musinga); Ishèru (Lwogera); Idjuru (Yuhi-Mazimpaka); Rukoma (Mibambge); Kanshyiri (Lwogera); Rugobagoba (Lwogera); Kamonyi (Lwabugiri et Musinga); Buhoro et Kivumu (Gahindiro); Mata, Lwamabare, Nyundo, etc.

Dans le Bwana-Mkalé :

Buhimba (Lwogera et Lwabugiri); Gikirambga (Mutara); Gisseke (Lwabugiri, Musinga); Ishyanda (Lwogera, Lwabugiri); Mwurire, Kisanze, Lussagara, etc.

tant de son règne fut la conquête définitive du royaume hamite du Gissaka, où les divisions intestines s'étaient introduites. L'un des grands chefs de ce dernier pays ayant été dépossédé de ses biens, s'adresse au Roi du Rwanda qui profita de cette occasion pour y envoyer ses troupes.

L'événement se passa entre 1850 et 1860. Mutara ne tarda pas à mourir après ce beau succès. On croit qu'il fut terrassé par la phtisie. Il vécut tout d'abord à Batsinda, près de Rugobagoba, puis à Kivumu, non loin de Kabgayi. La province centrale du Nduga resta toujours la province par excellence; les rois hamites y passèrent la plus grande partie de leur règne.

C'est à partir de Mibambge I Mutabazi, le 23e de la dynastie et le vainqueur du roi-sorcier Mashira, que les Batutsi firent du Nduga leur pays de prédilection. Aussi les « bois sacrés » (ibigabiro) qui marquent l'emplacement des anciennes résidences royales (imirwa), s'y suivent-ils presque sans interruption.

Kigeri IV Lwabugiri, dont la mort ne remonte qu'en 1895, est le prince dont le genre de vie se rapproche le plus de celui de son ancêtre Ruganzu II Ndori.

Comme lui, il passa toute sa vie à guerroyer. Les régions situées au Nord-Est du Rwanda, le Bukonya, le Mulera, le Buhoma, le Bushiru, etc., bien que nominalement soumises depuis Ruganzu II, ne s'étaient jamais montrées bien dociles à l'égard des Batutsi et avaient conservé vis-à-vis de leurs vainqueurs une attitude frondeuse et turbulente. Lwabugiri ne manqua pas d'y faire de fréquentes visites.

Ces populations montagnardes, à qui en imposait son renom guerrier, ne lui opposèrent aucune difficulté. Le Nkole, le Ndorwa, l'Urundi et le Bunyabungu qu'il aurait voulut réunir, au moins en partie, au Rwanda, le virent passer avec ses troupes.

Ce ne furent là que des expéditions blanches, où malgré

le butin retiré, il éprouva de grandes pertes en hommes, sans aucun profit sérieux pour la couronne. Sa seule conquête définitive fut celle de l'île d'Idjwi. L'épidémie qui terrassa le prince le surprit à Kiranga, au moment où pour la quatrième fois au moins il se rendait au Bunyabungu, au Sud-Ouest du lac Kivu.

Son règne, parce que récent, est bien connu et le récit de ses expéditions se trouve encore sur les lèvres de ses contemporains qui lui ont survécu. Sa popularité est presque égale à celle de son aïeul Ruganzu II dont les faits et gestes, malheureusement défigurés par la légende, ont été conservés et font l'objet de maintes conversations au coin du feu. Les contrastes de caractère de Lwabugiri n'ont pas laissé que d'être fort curieux. Ses vengeances, comme ses caprices sanguinaires, étaient sans lendemain. On le voyait ensuite élever les fils de ses victimes et adopter de jeunes captifs qu'il prenait en affection, comblait de biens et admettait même dans sa famille.

Son successeur direct, Mibambge IV Rutalindwa, resta à peine une année sur le trône. Il fut renversé par Kabale, le chef le plus puissant du clan hamite des Bega.

Pour ne pas tomber vivant aux mains de ses ennemis, le royal vaincu se donna la mort. Mussinga, un des plus jeunes fils de Lwabugiri, fut aussitôt intronisé sous le nom de Yuhi IV.

Il était, par sa mère Kanjogera, neveu de l'ambitieux Kabale, qui exerça la régence durant la minorité du jeune prince. Le clan des Banyiginya, d'où est sortie la famille royale et qui avait jusqu'alors exercé une influence prépondérante à la Cour, se vit déposséder de ses biens. Les chefs les plus en vue du parti vaincu furent implacablement immolés par les Bega, qui se partagèrent sur les cadavres de leurs victimes, le gouvernement des provinces. Les Bega, aigris d'avoir été tenus à l'écart des affaires publiques, se vengeaient une fois pour toutes de la condition inférieure dans laquelle ils estimaient avoir

été maintenus à tort pendant si longtemps par leurs rivaux.

On se demande si Kabale en imposant à son neveu le nom royal de Yuhi ne l'a pas fait intentionnellement.

On distingue deux catégories de rois : les rois guerriers et les rois pacifiques (abami b' inteko, du verbe guteka s'asseoir [1]).

Le nom qui leur imposé au jour de leur intronisation les lie et les engage, pour tout leur règne, dans l'une ou l'autre voie. Ruganzu est un nom de guerre, comme celui de Kigeri. Ruganzu II Ndori, raconte une tradition, s'était donné tant de mal (yari yarushye chyane) que, pour éviter autant que possible à ses successeurs les ennuis, les peines et les fatigues qu'il avait endurés, il ordonna que son nom de « Ruganzu » disparût à jamais avec lui dans la tombe. Il comptait par là réduire le nombre de guerres futures. Les titres de Mutara et de Yuhi engagent au repos ceux auxquels ils sont imposés. Il ne leur est pas permis de franchir les fleuves (ntibambuk' uruzi). La violation de ce « tabou » les exposerait eux et leur royaume à de grands malheurs.

Aussi ce ne fut pas Mutara lui-même qui fit la conquête du Gissaka. Dans le cas d'une guerre ou d'une expédition nécessaire le Souverain désigne deux généraux dont l'un (umugabe) a la direction des opérations militaires et l'autre une simple préséance honorifique. Celui-ci passe pour excercer une influence occulte et magique sur les ennemis qui ne peuvent manquer d'être vaincus, s'il remplit bien son rôle. Lwabugiri avait toujours à ses côtés, durant ses expéditions, un de ces généraux à titre superstitieux. Ces derniers sont appelés Abagaba.

---

(1) Le même verbe guteka signifie aussi cuire (en kiswahili, kupika).

LIVRE DEUXIEME

Fondation du royaume hamite du Rwanda.
(UN EMBRYON D'HISTOIRE.)

CHAPITRE PREMIER.

Des origines obscures du royaume jusqu'à l'avènement de Ruganzu I.

CHAPITRE I.

Des origines obscures du royaume jusqu'à l'avènement de Ruganzu I.

CHAPITRE II.

De Ruganzu I jusqu'au roi visionnaire Yuhi II Mazimpaka. Les princes libérateurs.

CHAPITRE III.

De Yuhi II jusqu'à Kigeri IV Lwabugiri. La prophétesse Nyirabiyoro et le supplice de Kamegeri.

CHAPITRE IV.

Le règne de Kigeri IV Lwabugiri. Ses nombreuses expéditions. Prophéties populaires.

CHAPITRE V.

Derniers épisodes du règne de Lwabugiri. Entrevue du prince hamite avec le célèbre explorateur allemand, le comte von Götzen.

CHAPITRE VI.

L'époque contemporaine. Le coup d'État de Ruchunchu et le triomphe des Bega. L'avènement de Yuhi IV Musinga (1896 ou 1897).

Liste généalogique des Souverains hamites.

NOM DE RÈGNE.	NOM DE NAISSANCE.	NOM DE LA MÈRE.	CLAN DE LA MÈRE.
1° Landa.	Inconnu.	Inconnu.	Inconnu.
2° Muntu.	»	»	»
3° Kazi.	»	»	»

NOM DE RÈGNE.	NOM DE NAISSANCE.	NOM DE LA MÈRE.	CLAN DE LA MÈRE.
4° Nkuba.	Inconnu.	Inconnu.	Inconnu.
5° Kigwa.	»	»	»
6° Kimanuka.	»	»	»
7° Kijuru.	»	»	»
8° Köbo.	»	»	»
9° Kizira.	»	»	»
10° Kihanga.	»	»	»
11° Kanyarwanda.	»	»	»
12° Musindi.	»	Klezi.	Abega.
13° Lumeza.	»	Nkundwa.	Abaha.
14° Nyarume.	»	Musindi.	Abasinga.
15° Lukuge.	»	Nkindi.	»
16° Rubanda.	»		Abega.
17° Ndora.	»	Monde.	Abaha.
18° Samembe.	»	Nyabitoborwa.	Abasinga.
19° Nsoro.	Samukondo.	Nyakanga.	»
20° Ruganzu I.	Bwimba.	»	»
21° Chyilima I.	Rugwe.	Nyakiyaga.	Abega.
22° Kigeri I.	Mukobanya.	Nyankuge.	Abakono.
23° Mibambge I.	Mutabazi. Sekarangoro.	Nyabadaha.	Abega.
24° Yuhi I.	Gahima.	Matama.	Abasinga.
25° Ndahiro.	Kyamatara.	Nyirangabo.	»
26° Ruganzu II.	Ndori.	Nyabachuzi.	Abakono.
27° Mutara I.	Muyenzi. Nsoro Semugeshi.	Nyiramavugo.	Abega.
28° Kigeri II.	Nyamuheshera.	Nchenderi.	Abaha.
29° Mibambge II.	Gisanura.	Nyabuhoro.	Abega.
30° Yuhi II.	Mazimpaka.	Nyamalembo.	Abaha.
31° Chyilima II.	Ludjugira.	Kilongoro.	Abakono.
32° Kigeri III.	Ndabarassa.	Lwesero.	Abagessera.
33° Mibambge III.	Sentabyo.	Nyiratamba.	Abega.
34° Yuhi III.	Gahindiro.	Nyiratunga.	»
35° Mutara II.	Lwogera.	Nyiramavugo.	»
36° Kigeri IV.	Lwabugiri.	Murole-unkwere.	Abakono.
37° Mibambge IV.	Rutalindwa.	Nyiranshongore.	»
38° Yuhi IV.	Musinga.	Kanzogera.	Abega.

Des dix-neuf premiers membres vrais ou supposés de la dynastie royale bien peu ont laissé une trace dans l'histoire. On dirait des mythes. Nous les mentionnons toutefois pour la curiosité des lecteurs en passant rapidement sur les faits et gestes que l'on prête à quelques-uns d'entre eux.

1. Le premier fut Landa (du verbe kulanda qui signifie ramper à terre). Les Banyarwanda entendent par là qu'il fut à la base de tous les autres.

Dans la province du Buganza les Banyarwanda, pour parler du premier homme, se servent du mot « Shyerezo » : le Commencement, qui veut dire aussi la fin.

Il habitait au ciel et donna naissance aux Banyarwanda. Il faut se rappeler que le Buganza est comme Mutara dans le Ndorwa, le berceau des Batutsi. Ces deux régions furent leurs premières étapes vers le Rwanda. Aussi les légendes qui y ont cours offrent-elles le plus grand intérêt comme nous le verrons plus loin.

2. Le second, Muntu veut dire homme, pris dans son sens le plus générique (1).

3. Le troisième est Kazi, terme suranné pour dire vieilli ou qui a vécu de longues années.

4. Nkuba, « la foudre », vient après.

De ces quatre personnages fictifs, c'est Nkuba (la foudre) dont il est le plus souvent question dans les contes indigènes. D'aucuns en font un fils de Nyiragihanga, dont il sera parlé plus loin.

Le successeur de Nkuba fut

5. Kigwa, Celui qui est tombé (du ciel).

6. Kimanuka, Celui qui est descendu (du ciel) lui succéda et céda à son tour le trône à

7. Kijuru, Celui qui est du ciel, le céleste.

---

(1) Les Baganda ont gardé le souvenir d'un de leurs rois de nom Kintu.

Il ne serait pas impossible que le Muntu des Hamites du Rwanda ne soit qu'une réminiscence du Kintu, un Galla probablement qui régna sur les Baganda et fut entouré d'un grand respect.

Mgr Gorju, dans l'ouvrage déjà cité, essaie d'expliquer l'origine du mot Kintu en résumant les souvenirs des Baganda par rapport à Kintu : « D'où venait Kintu ? Nous n'en savons rien (affirment les indigènes); nous ne savons non plus quel était son nom. Il était blanc et son arrivée excita chez nous une curiosité non sans crainte. — J'ai vu une chose étonnante (ekintu), se disaient les gens; le nom lui en resta, ce fut Kintu. » Page 100.

Ces trois termes sont presque synonymes et ont été donnés à des êtres imaginaires. Le nom de Kigwa encombre les légendes dont se pare la littérature des Batutsi (1).

8. Köbo, dont le sens étymologique est « petit trou », règne après Kijuru et fut remplacé par

9. Kizira, Ce qui est défendu.

Jusqu'ici nous sommes dans le plein domaine de la légende. L'histoire n'a pas encore fait un pas. On dirait une généalogie mythologique créée après coup par des familiers et des courtisans, pour des monarques en quête d'aïeux nombreux et illustres. Les Banyarwanda n'ont pas manqué de tomber dans ce travers et les Basozo du Kinyaga ont imité leur exemple en cherchant aussi pour leurs rois une lointaine et fort problématique ascendance qui se perd dans les temps éloignés.

Il n'est pas dit aussi que l'un ou l'autre des rois qui suivent ne méritent pareillement d'être rangés dans la catégorie fictive de leurs devanciers.

10. Avec Gihanga, le Créateur par excellence, on semble toucher à quelque chose de positif. D'après une légende assez répandue, ce prince aurait vécu dans la plaine de Muko, au lieu désigné sous le nom de Buhanga, pays sacré dont le sol était interdit même aux Batutsi.

Il serait ensuite venu dans le Kibali, à Kangomba. Son nom est resté attaché au bois sacré de Luhanga, où l'on croit qu'il a été enterré avec sa mère Nyirakihanga, selon les uns, ou sa femme Nyirakabogo, selon les autres.

C'est sous son règne que les bovidés auraient pour la première fois fait leur apparition dans le Rwanda.

A cela rien d'étonnant, puisque les Batutsi sont un peuple de pasteurs. Il est tout naturel que dans leur émigration ils aient amené avec eux, sinon de grands troupeaux, au moins quelques couples. Les Banyarwanda, qui

(1) Cf. « La légende des Batutsi sur la Création, la Chute et leur établissement dans le Rwanda », par le P. LOUPIAS, *Anthropos*, III (1908), p. 2 ss. et « Au Rwanda, sur les bords du lac Kivu (Congo Belge) », par le P. PAGÈS, *idem* (1920).

ont oublié avec le temps la provenance de ces animaux, en ont fait l'objet d'un récit merveilleux, dans lequel Nyirarutchaba, la fille du roi, joue le principal rôle.

Le voici résumé en quelques lignes : Gihanga avait deux femmes Nyirampirangwa et Nyamussussa. Celles-ci se disputèrent un jour pour la possession d'une peau de chat-tigre que Gihanga avait tué à la chasse.

Nyirarutchaba prit parti pour sa mère Nyirampirangwa. S'emparant d'un pieu aiguisé, elle en porte un coup violent à Nyamussussa qui était dans un état de grossesse très avancé. Celle-ci mourut presque aussitôt en mettant au monde un enfant qui fut nommé Kafomo, c'est-à-dire né avant terme. Sa colère calmée, la jeune meurtrière se prit à réfléchir sur la gravité de son acte. Redoutant à juste titre la colère de son père, elle s'enfuit dans la forêt qui s'étendait à l'Est jusque vers le lac Victoria.

Après avoir erré quelque temps à l'aventure, elle fut rencontrée harassée de fatigue, par un chasseur appelé Gahu qui la recueillit et en fit son épouse. Le ménage vécut en bons termes. Un enfant leur naquit...

Or, un jour que Nyirarutchaba était allée sarcler un champ d'éleusine, elle aperçut de loin une bête à longues cornes allaitant un petit. Elle s'enfuit tout d'abord, mais revint ensuite pour mieux examiner la cause de son effroi et de son étonnement.

L'étrange animal s'était retiré plus loin et paissait paisiblement. Nyirarutchaba s'approcha de l'endroit où elle avait aperçu l'étrange quadrupède pour la première fois. Elle remarqua qu'un peu de lait était tombé dans une cavité du terrain rocailleux. Elle voulut y goûter et le trouva délicieux. De retour au logis, elle fit part de la découverte à son mari et réussit non sans peine à le conduire au pâturage pour lui faire admirer la bête.

L'idée lui vint bientôt d'apprivoiser l'animal. Malgré les craintes de son homme, elle vint se mettre à l'affût avec une longue liane en mains. Voyant que le petit était éloi-

gné de sa mère, elle s'approche doucement, lui met le licol au cou et tire sur la corde. La bête voyant que sa progéniture s'écarte, se met en demeure de la suivre. Nyirarutchaba réussit à faire pénétrer le veau dans la cour qui précède la case et fixe le lien à un des bois qui en forme l'enceinte...

La mère ne voulut pas se séparer de son petit et se familiarisa bien vite avec les gens de la hutte.

Nyirarutchaba, après s'être servie durant longtemps de petites cruches en terre, réussit à décider son mari à lui préparer des ustensiles mieux appropriés à cet usage. Le chasseur savait travailler le bois. Il présenta un jour à son épouse les pots à lait si connus sous le nom de «ibyantsi». Mais ce ne fut qu'au cours d'une grave maladie que Gahu se décida à boire de ce liquide qui lui avait inspiré jusque-là une profonde répugnance. Son rétablissement fut prompt, grâce à la bienfaisante liqueur.

Les deux époux étaient à peu près les seuls êtres humains qui vivaient dans la forêt.

Des Batwa s'étant égarés à la chasse montèrent sur un arbre et virent de la fumée.

Ils s'approchent de l'endroit et aperçoivent bientôt Nyirarutchaba qui les questionne sur leur pays. Sur leur réponse qu'ils sont les chasseurs attitrés de Gihanga, elle leur demande des nouvelles de son père. Ils lui apprennent que le prince est gravement malade d'une dysenterie. Son cœur se serre à cette nouvelle. Elle obtient de son mari la permission de le quitter pour aller voir l'auteur de ses jours et lui porter trois jarres de lait, dans la pensée qu'elle pourra le guérir.

Elle arrive à la capitale et trouve le roi sans connaissance.

On réussit à lui faire prendre un peu de lait. Gihanga pousse aussitôt un soupir de satisfaction.

Quelques instants après, on lui donna de nouvelles gorgées qui le raniment.

Il ouvre les yeux et reconnaît sa fille.

Grâce au lait qu'elle avait apporté, il se trouva bientôt guéri. Nyirarutchaba voyant son père complètement remis voulut retourner chez son mari. Le souverain accède à ses vœux, mais lui demande où elle a trouvé un si bon breuvage. Craignant pour son petit troupeau, Nyirarutchaba lui fait croire que c'est du jus laiteux d'une plante que son mari a cultivée. Gihanga feint de croire au mensonge de sa fille. Elle prend congé de lui, mais il la fait suivre de loin par ses Batwa.

Sa demeure est bientôt découverte. Gihanga en personne va s'emparer des vaches qu'il conduisit dans le Rwanda, et... c'est de là, ajoutent les conteurs, que sont sortis les troupeaux actuels (1).

D'après une autre légende, c'est Kafomo (né avant terme) qui devint à cette occasion le père des Basui (gens de l'Usui).

Les devins avaient dit que l'enfant né dans la circonstance tragique que l'on connaît porterait malheur. Gihanga doit en débarrasser le royaume :

« Prends cet arc, lui dit son père. Une fois que tu auras pénétré dans la forêt, appuie-toi sur un arbre à épines et fixe ton arc à une des branches. Si l'arc disparaît dans le tronc, ne crains rien, reste immobile.

« Ne fuis pas devant les chasseurs, personne ne te fera de mal. Le bonheur qui t'attend dépend de ton obéissance. »

Kafomo suivit à la lettre les recommandations de Gihanga.

Il avait suspendu son arc et s'était assis quand soudain, il vit des vaches sortir du lac Victoria : « Un grand mal-

(1) Le souvenir de Nyirarutchaba est resté attaché au petit pays de Buhimba, près Nyanza. Un grand arbre y porte encore le nom de cette princesse.

Les gens du clan des « Batchaba » se réclament d'elle, on ne sait pour quelle raison.

heur, s'écria-t-il épouvanté, est arrivé chez nous; en voilà le signe et la preuve ».

C'était au moment où Gihanga et ses hommes étaient allé piller Gahu. Eux-mêmes assistaient à ce prodige et attendaient que le troupeau sortît du fond du lac pour s'en emparer. Mais Kafomo de crier plus fort : « Au secours! le royaume est en péril ». Il monte sur l'arbre pour que sa voix soit entendue au loin.

Un magnifique taureau (Lutenderi) venait d'apparaître, les cornes sortaient de l'eau...

Aux cris poussés par le jeune homme, la bête prend peur et disparaît dans le lac avec le reste du troupeau. Gihanga et ses hommes n'en eurent que la plus faible partie.

Le prodige passé, Kafomo se remet sous son arbre et l'arc à son tour se dérobe à ses yeux...

Le fils du roi s'endort. L'arbre se fend pendant la nuit. Il en sort d'autres vaches, des serviteurs, des cases toutes construites et une femme que Kafomo épousa. Il devint le roi du pays.

Ses descendants portent le nom de « Abashubbi » du mot « mushubbi », arbre à épines, parce que le prince s'était reposé sous un de ces troncs.

Le nom de Nyiragihanga, mère du roi Gihanga, intervient dans un autre récit. Nyiragihanga avait donné le jour à sept ou huit personnages fictifs, désignés sous le nom de Lion, Léopard, Buffle, Eléphant, Hyène, etc., puis à la Foudre (Nkuba) et enfin à une fille Nyirabukangaga. Les enfants avaient reçu des occupations particulières. Les uns allaient à la chasse, les autres coupaient du bois; leur mère restait presque toujours seule au logis.

Un jour que Nyiragihanga avait fini de préparer les huit marmites qui servaient à la consommation journalière, la Mort se présenta et se fit donner la nourriture qu'elle avala gloutonnement.

De retour, les enfants, mis au courant de l'événement,

tinrent conseil pour savoir comment ils se débarrasseraient du vorace personnage qui avait promis de revenir. Le Lion assura qu'il se chargeait de faire expier son forfait au coupable et que ses frères n'avaient qu'à se rendre à leurs travaux quotidiens. Quand il fut en présence de l'ennemi il eut peur et se cacha. « Laissez-moi faire, dit l'Éléphant, le jour suivant, je l'écraserai ». L'aspect de la Mort le terrifia et il s'enfuit. Aucun d'eux ne réussit à se défaire de l'horrible visiteuse. La Foudre s'offrit enfin à son tour jurant que rien ne la ferait reculer. De fait elle réussit à blesser l'importune visiteuse. La Mort essaie de se dérober aux coups de la Foudre et se réfugie à l'intérieur d'un rocher d'où elle est délogée. Elle pénètre dans un trou de taupe qui, pour aveugler la Foudre, lui jette de la terre, ce qui l'oblige à se retirer. La Foudre n'abandonne pas la partie, elle avertit les gens de s'enfermer chez eux. On connaît la suite. Une vieille sort malgré la défense et servit de refuge à la Mort qui depuis lors n'a cessé d'exercer son funeste empire sur le monde : « Je vous l'avais bien dit, s'écrie la Foudre. Vous avez violé la défense, tant pis pour vous! Vous en subirez les conséquences. Quant à moi, je vais me réfugier en haut (hejuru) » [1].

Gihanga est de plus considéré comme l'inventeur du feu. Dans la hutte que tout monarque doit bâtir en l'honneur de Gihanga, on entretient du feu dans une immense cruche en terre cuite.

Ce sont les Abiru ou « gardiens des traditions » qui ont la charge du feu sacré. Ils se succèdent de nuit et de jour autour du foyer pour ne pas le laisser s'éteindre. Nul autre que le roi ne peut venir y prendre du feu pour allumer sa pipe.

11. Kanyarwanda, l'habitant du Rwanda, fut destiné par feu son père à occuper le trône. Ses frères supposés Kages-

[1] Cf. « Au Rwanda, sur les bords du Kivu (Congo Belge) », par le P. PAGÈS. *Anhropos* (1920).

sera, l'homme du Bugessera, Kanyagissaka, l'homme du Gissaka, etc., eurent le gouvernement des provinces qui portent leur nom.

Quelle créance historique peut-on donner à Kanyagissaka, à Kagessera, à Kanyarwanda et à Gihanga? Nous n'osons pas trancher la question ni dans un sens, ni dans l'autre, faute de documents précis.

Les Batutsi, au début, durent avoir un chef commun; on ne s'imagine pas plusieurs rois rivaux marchant de front à cette époque. Ils se divisèrent probablement au seuil du Rwanda, les uns se dirigeant vers le Mulera, les autres vers le Buganza, le Gissaka, etc. Pendant que les premiers, si nous admettons cette hypothèse, s'établissaient dans la plaine du Mohazi, les autres prenaient pied dans les provinces nommées. Le mythe précédent donnerait l'explication de cette séparation et du partage des terres qui s'ensuivit. Ce que l'on constate ensuite sûrement en s'appuyant sur les légendes traditionnelles, c'est que les Banyarwanda, pénétrés de cette idée que l'homme, la terre et tout ce qu'elle renferme n'ont pu se créer d'eux-mêmes, ont imaginé nombre de mythes dans lesquels « Imana » lui-même, c'est-à-dire Dieu, ou le roi « Gihanga » jouent un grand rôle.

Nombreux sont les mythes qui expliquent l'origine de l'homme et celle des rois.

Presque tous se ressemblent. La légende de « Shyerezo », très répandue dans la province du Buganza, met en scène les personnages précédents. Leur arrivée et leur établissement sur la terre y sont expliqués de la façon suivante :

« Shyerezo » (le Commencement), disent les chroniqueurs, habitait le ciel. Il eut de nombreux enfants issus de plusieurs lits. Parmi eux Kigwa, Kimanuka, Mututsi, Rupfu (la Mort) et de plus Nyirampumbya (l'enfant de la joie), leur sœur, naquirent de la même mère. Ils avaient pour frères consanguins entre bien d'autres Nkuba (la

Foudre), Gihu (le Nuage) et Sata, sorte d'animal imaginaire et fantastique ayant quatre pattes et une queue, formé par une certaine disposition des nuages.

Après avoir vécu de longues années, leur père Shyerezo mourut. On l'enterra selon les rites usités dans la famille. Le deuil n'était pas encore terminé que Sata vint rendre visite à la mère de Nkuba pour lui faire la cour. Nkuba était chargé de garder les troupeaux. Il remarqua bien vite les assiduités de son frère consanguin qu'il rencontrait toujours le soir autour du foyer domestique : « D'où vient, lui dit un jour Sata, que tu as l'air fâché? Est-ce parce que je fréquente ta mère? Tu es un être étrange... »

A peine avait-il dit ces mots que Nkuba lui décocha un maître soufflet. Ce fut la mère de Nkuba qui reçut la gifle et mourut sur-le-champ. Le coup avait été mal mesuré. Sata, en effet, avait subitement paré l'attaque en levant le bras.

Il fut pourtant blessé à l'œil qu'il perdit complètement...

Bientôt après une grande famine s'abattit sur la région. Les fils de Shyerezo eurent beaucoup à souffrir. La pluie s'étant mise enfin à tomber, les frères utérins Kigwa, Kimanuka, Mututsi, Rupfu ensemencèrent des haricots, du sorgho et de l'éleusine.

Leur sœur se chargeait des soins du ménage et Rupfu, en sa qualité de dernier-né, faisait paître les troupeaux.

Comme c'était un enfant et qu'il aimait à s'amuser, les troupeaux abandonnés à eux-mêmes endommagèrent gravement les récoltes. Irrités, ses frères prirent le parti de le punir : « Qu'allons-nous devenir si cela continue? disaient-ils. Nous avons pâti de la famine, l'année dernière. Nous sommes sur le point de faire la récolte et voilà que ce malencontreux vacher va nous réduire de nouveau à la dernière nécessité. »

Le jeune berger surprit leur conversation. Craignant d'être frappé, il fit rentrer les vaches dans l'enceinte, mais se cacha sous la haie, dans un angle de la cour.

C'était au tour de Kimanuka de veiller sur le troupeau durant la nuit. A un moment donné les bêtes comme prises de peur se démènent dans le « kraal ». Kimanuka se dit que des voleurs rôdent dans les environs. Il prend un tison pour « percer » (1) les ténèbres et distingue vaguement une chevelure. C'était celle de Rupfu qui dormait profondément. Pris de peur Kimanuka saisit une forte bûche et la lançant de toutes ses forces dans la direction de la haie, il atteint en pleine figure le malheureux enfant qui fut assommé sur le coup... On s'aperçut de la méprise, mais il était trop tard.

Après avoir accompli les rites des funérailles, les enfants du premier lit se dirent : « Nous avons eu le malheur de tuer notre frère. Comment fuirons-nous la vengeance de nos autres consanguins? Ils ne manqueront pas de nous poursuivre. Pourrons-nous échapper à leurs atteintes? Ce qui nous attend, c'est la mort à bref délai et la mort violente ».

« Non, répondit Kigwa, laissez-moi vous donner un conseil. Faisons nos préparatifs de départ. Recueillons des provisions comme pour un long voyage; sortons du ciel et allons chercher fortune dans le Rwanda. »

L'avis de Kigwa fut adopté. Ils emmenèrent les troupeaux que leur père Shyerezo leur avait légués. Il y avait le taureau et sa sœur la vache (Lugira n'Ingizi), le porteur de sonnette et sa sœur, c'est-à-dire le bouc et la chèvre (Mudende n'iyayo); l'ami de la paix et sa sœur, le bélier et la brebis (Nyabuhoro); l'oiseau aux cris matinaux et perçants avec sa sœur, le coq et la poule (Mugambira n'iyayo); l'animal qui remue la queue (inzunguzungu), c'est-à-dire le chien, etc.

Ils marchèrent longtemps et arrivèrent enfin dans la région de Mubali, sur le fleuve de la Kagera, aux endroits désignés sous le nom de Lugeyo et de Rwehe, chez le roi Kabejya.

---

(1) Nous donnons la tradition littérale du texte indigène.

Ils étaient tout différents des habitants de ce pays. Comme ils connaissaient le métier de forgeron, ils se mirent à vendre des pioches qu'ils échangeaient pour des vivres. Ils vécurent ainsi de longs jours. Leur fortune s'accrut rapidement, ainsi que leur troupeau. Il manquait pourtant une chose à leur bonheur.

C'est ce que Kimanuka exprima un jour en ces termes :

« Nous sommes dans l'abondance des biens, disait-il à ses frères, mais notre famille ne prend aucun accroissement. Nous ne sommes pas plus nombreux que lorsque notre père Shyerezo nous a engendrés. Il nous faut des compagnes. » De fait, les gens de Mubali avaient refusé de leur donner leurs filles en mariage. Ils étaient de race et d'origine différentes et ceux qui étaient descendus du ciel étaient de couleur blanche, ce qui effrayait leurs voisins. Kigwa se désolait. Kimanuka le consola en lui faisant la proposition suivante :

« Nul ne peut épouser sa propre sœur, c'est entendu. Il y a pourtant un moyen terme. Prends ce qui t'appartient et va te fixer au delà. Séparons-nous et devenons étrangers l'un à l'autre. Cessons de nous fréquenter. Quand tu auras fini de t'installer, tu viendras me trouver et me demander une épouse, comme si nous ne nous connaissions plus. »

Kigwa fit comme son frère lui avait conseillé. Il reçut sa propre sœur en mariage et en eut de nombreux enfants, les Bega d'aujourd'hui. Kimanuka et Mututsi réussirent à épouser des femmes du pays.

C'est d'eux que descendent les Batutsi, les Banyiginya et les autres Banyarwanda.

12. Musindi, qui monta sur le trône après la mort de Kanyarwanda, passe pour être le père et l'ancêtre du clan des « Basindi », les mêmes que les Banyiginya.

En d'autres termes, ce prince inaugura la dynastie des Banyiginya. C'est de cette famille qu'est sortie la lignée

des princes qui ont régné sur le Rwanda et dont fait partie le monarque actuel.

Les Banyiginya après avoir quitté le Ndorwa traversèrent le Buganza et vinrent s'établir dans le Bgana-Chambge. Peut-être est-ce Musindi lui-même qui fixa sa capitale à Muhima (1), au-dessous de Kigali. Un bosquet que l'on voit encore aujourd'hui et qui recèle une ou deux sources, jadis l'abreuvoir des troupeaux du roi, marque le séjour temporaire des Batutsi en ce lieu. Avant l'arrivée des Européens, il était absolument interdit aux indigènes de fouler ce terrain considéré comme sacré et à plus forte raison d'y couper du bois.

Il n'est presque pas une tribu qui ne se réclame d'un ancêtre illustre. Nous avons déjà vu que les Batchaba se donnent comme descendants de Nyirarutchaba, la fille de Gihanga qui dut s'enfuir de la Cour.

Les Batsobe prétendent tirer leur origine du fils de Nyirarutsobe, l'esclave qui sut gagner les bonnes grâces de Ruganzu lors de l'expédition de celui-ci chez Nzira dans le Bugara, non loin des lacs du Mulera (2).

Les Bakongori et les Balejuru se sont montrés plus soigneux encore du problème de leur origine.

Ils racontent que leurs deux ancêtres, Nkongori et Ndejuru étaient frères. Ils habitaient le ciel. Manquant de bois pour fermer (kwugarira) l'entrée de la cour, comme le font tous les soirs les indigènes, à l'entrée de la nuit, ils commirent le crime de couper un arbre qui se dressait non loin de là. Il s'agissait d'un arbre sacré, auquel leur père, avait défendu de toucher. A peine s'étaient-ils attaqués au tronc que la terre s'entr'ouvrit et qu'ils disparurent pour se retrouver en bas. Nkongori prit le chemin du Rwanda où ses descendants sont devenus les sorciers

(1) Les Hamites à leur entrée dans le Rwanda ne devaient être connus que sous le titre de « Bahima » d'où le nom historique de Muhima donné au village qu'ils fondèrent près de Kigali.

(2) Cf. Livre troisième. Le Règne de Ruganzu II.

attitrés (abanyambuto) du roi. Ndejuru lui se dirigea vers le Gissaka où les Balejuru ont fait souche. D'après une autre tradition en cours dans le pays, les premiers Balejuru passaient pour être descendus du ciel, mais affublés... d'une queue, d'où leur surnom de « Abanyamirizo » les hommes à queue. Les gardiens des traditions expliquent volontiers en riant que c'est une façon de parler, qu'on voulait dire par là qu'ils ne ressemblaient pas aux autres (1).

La légende que les Basinga ont consacrée à l'histoire de leurs origines mérite d'être racontée. A travers les embellissements et les figures habituelles de langage, on y voit un exemple d'immigration relativement récent toutefois, pris sur le vif.

Notre père, disent-ils, s'appelait « Lunukamishyo » (2). c'est-à-dire le sorcier aux couteaux, ou l'Homme aux couteaux de sorcier, nom qu'il tirait de son état. Il était né dans le Ndorwa et y vivait de son métier au temps du roi Kabeja. Ayant l'intention d'émigrer, il se mit à consulter les entrailles d'un poussin.

Il jugea que les sorts lui étaient favorables et qu'il ne courait aucun risque à mettre son projet à exécution. A peine avait-il déposé par terre les entrailles du petit poussin, qu'un épervier (Sakabaka) fondit du haut des airs et les emporta dans ses serres, à la grande stupéfaction de l'aïeul qui ne savait que penser de ce curieux incident.

Il suivit des yeux l'oiseau de proie et le vit se diriger vers le pays de Mutara, un peu vers le Sud.

L'Homme aux couteaux de sorcier y vit une indication.

---

(1) Un chef païen de noble race, auquel l'auteur de ces pages doit de précieux renseignements, voyant le sérieux avec lequel ces détails étaient recueillis et notés s'écria : « Ne crois pas à leur authenticité, ce sont des mythes, des fables (imigani) et non pas des faits d'histoire (ibetekerezo) ». Il fut facile de le rassurer sur ce chapitre.

(2) Ce mot de « Lunukamishyo » vient de deux termes « kunuka », sentir, et « mishyo », les couteaux, à cause de l'habitude qu'ont les sorciers de se servir de leurs couteaux pour s'orienter, et cela en les mettant un instant sous le nez.

Dès le lendemain après avoir emballé ses quelques hardes et pris quelques provisions pour la route, il quitta le sol natal avec sa famille. Après avoir longuement marché, ils s'arrêtèrent fatigués.

Le sorcier se coucha aux pieds d'un arbre pour goûter un peu de sommeil. Or, pendant qu'il dormait, quelque chose lui tomba sur le visage.

Il se réveille en sursaut. Ses enfants et ses petits-enfants accourent auprès de lui : « Voyez donc, leur dit-il ce que j'ai reçu sur la figure. Qu'est-ce que cela peut être? ». Les uns disent : « Ce sont des entrailles d'oiseau ». « Non, répondent les autres, elles ressemblent à celles d'un rat. » Chacun donne son avis.

L'aïeul se fait apporter un peu d'eau. On la verse dans une petite cavité. Lunukamishyo y plonge l'objet contesté pendant quelques instants. Il reconnaît alors de ses yeux exercés au métier d'aruspice qu'il était en présence des entrailles du poussin qu'avait emportées l'épervier et que celui-ci avait laissé choir sur l'arbre aux pieds duquel il s'était reposé : « J'en suis sûr, s'écria-t-il, je ne puis pas me tromper. Levons-nous, continuons notre chemin, nous sommes sur la bonne voie. »

Et comme s'il était inspiré, il ajoute : « Nous ne sommes plus dans le pays de Gahaya, nous sommes désormais hors de son atteinte. Il vient toutefois d'apprendre à l'instant notre départ de chez lui. On va incendier notre village et nos habitations, veillez bien à ne pas regarder en arrière. Allons, mettons-nous en route (maze mumenye ntimulol' inyuma, bagiye kudutwikir'amago n'amazu. Mulilinde kukol'inyuma. Ati ni muhoshi!). »

On se remet en marche, on fait quelques pas. Voilà qu'un des plus jeunes enfants rejette la tête en arrière. Il aperçoit au loin dans la direction du village qu'ils viennent de quitter une colonne de fumée qui monte jusqu'au ciel. Une exclamation de douleur et d'effroi lui échappe aussitôt : « On brûle chez nous ».

L'homme aux couteaux de sorcier se retourne instinctivement; il devient aveugle à l'instant et faillit tomber à la renverse. Atterrés, ses fils l'entourent ne sachant que dire et que faire. Après un moment d'angoisse et d'émotion, le vieillard demande ses couteaux. On les lui présente, il s'avance de quelques pas, se baisse et en frappe légèrement le sol. Le son lui indique la direction à prendre. C'est ainsi qu'ils se guidèrent. Quand on arrivait à un endroit où les sentiers se croisaient, l'aïeul se faisait donner un de ses instruments qu'il utilisait comme on vient de le raconter.

Ils arrivèrent à petites étapes dans le Nduga où ils s'installèrent et devinrent dans la suite très nombreux [1].

A partir de Musindi les chroniqueurs officiels qui appartiennent au clan des Bachurabgenge donnent dès lors le nom de la mère du roi et le clan auquel elle appartient, sans autre appréciable précision. L'histoire n'en est pas plus avancée qu'auparavant.

Après Musindi apparaît

13. Lumeza, celui qui fait germer (les plantes et les récoltes), du verbe « kumeza » faire germer, faire pousser.

14. Son successeur Nyarume n'a pas laissé plus de trace de son passage sur le trône. Ce nom est composé de deux mots, la particule « nya » qui exprime la possession et « urume » (ou ikime) qui signifie la rosée d'où le nom d'Homme à la rosée, c'est-à-dire Celui qui préside à la rosée pour entretenir la fraîcheur et aider au développement des plantes.

Peut-être ne faut-il voir dans cette appellation qu'une allusion à son goût pour la chasse qu'il aimait à tel point qu'il ne craignait pas de partir de bon matin malgré la

[1] Quand il s'agit de trouver des ancêtres à la famille royale, ou aux différents clans qui habitent le pays, les Noirs ne sont pas embarrassés et savent donner libre cours à leur imagination. Les récits généalogiques contiennent quelquefois des détails utiles à l'histoire. Ce motif nous a incité à les recueillir.

rosée abondante qui se déverse en pluie des hautes herbes sur les passants matinaux.

Il est facile de constater combien les familiers de la Cour, dans leur désir de se concilier les bonnes grâces de leurs Souverains, d'ennoblir la famille royale et d'en rehausser le prestige, se sont ingéniés en cherchant des ancêtres à la dynastie actuelle, à leur trouver des noms à signification on ne peut plus honorable ou louangeuse ou même simplement utilitaire et bienfaisante. Le roi autrefois était censé commander aux éléments eux-mêmes qui favorisent le développement des germes : la pluie et le soleil.

Leur règne fut une ère de prospérité, une rosée de bénédictions temporelles. Le nom symbolique donné à ces princes en rappelle le souvenir à la postérité. Les Noirs savent manier l'hyperbole et la flatterie.

15. On ne sait rien de Lukuge qui succède à Nyarume.

16. Rubanda, qui occupa le trône à la suite de Lukuge, nous avertit, si l'on s'en tient à l'étymologie de son nom, que la bénédiction temporelle descendue du ciel sous ses aïeux s'étendit aux familles qui devinrent si nombreuses qu'elles formèrent un grand peuple. Cette conclusion nous la déduisons du mot Lubanda qui signifie foule.

17, 18 et 19. Ndora, Sambe et Nsoro, fils, petit-fils et arrière-petit-fils, furent trois illustres inconnus.

Les Bachurabgenge, historiens officiels de la Cour sont on ne peut plus sobres de détails sur ces quelques princes.

Parmi ces premiers souverains il en est, nous venons de le voir, quelques-uns dont le nom est un symbole. Landa, signifie ramper à terre, être à la base; Muntu, défiguration du mot kintu veut dire chose; Nkuba, foudre; Kigwa, celui qui est tombé; Kimanuka, celui qui est descendu; Kijuru, celui qui est venu du ciel, le céleste; Gihanga, le créateur; Kanyarwanda, l'habitant du Rwanda.

Les autres sont affublés de noms étrangers, termes et vieillis et désuets qui n'ont presque plus cours dans la langue, Kazi, Kobo, Kizira, Lumeza, Nyarume, Lukuge, Rubanda, Ndora, Samembe.

La solution du problème de leur existence dépend d'une plus ample information que nous n'avons pas encore obtenue.

Il ne serait pas impossible que les généalogistes aient fait entrer dans l'ordre de succession au trône des personnages autres que les Hamites, mais ayant joué un rôle considérable parmi les autochtones. L'hypothèse est donnée pour ce qu'elle vaut.

Le fait qu'on ne parle jamais des cimetières dans lesquels auraient été inhumés ces princes hamites, Gihanga mis à part, laisse planer des doutes graves sur leur existence.

On peut s'étonner à juste titre de constater que leur nom et leur souvenir n'aient pas été attachés d'une façon expresse, comme cela se fait pour les autres, à une des huttes de la capitale.

Des tout premiers monarques Gihanga est le seul qui échappe à ces deux points d'interrogation.

On croit qu'il a été enterré à Luhanga et il possède à Nyanza, la résidence actuelle du roi, une case qui lui est consacrée spécialement [1].

De toutes les généalogies royales du centre de l'Afrique, la dynastie hamite du Rwanda est la seule qui compte trente-huit titulaires.

La liste des rois du Bunyoro est celle qui s'en rapproche le plus avec dix-huit titulaires. On a des raisons de croire que la fondation du royaume hamite du Rwanda est subséquente à celle de l'Unyoro, ce qui infirme l'authenticité de la longue lignée des Batutsi du Rwanda.

---

(1) Livre quatrième, chapitre VII : Rites funéraires.

CHAPITRE II.

De Ruganzu I jusqu'au roi visionnaire Yuhi II Mazimpaka. Les princes libérateurs.

20. Avec Ruganzu I, de son nom de famille Bwimba, l'histoire prend une mine plus sérieuse, mais pas bien sévère. Une légende raconte que sa mère, au lieu de prendre le poison qui devait mettre fin à ses jours, comme le voulait la coutume, alors que ses cheveux blancs la mettaient dans l'obligation de quitter la vie, épousa un certain Chenge [1]. Honteux de cette mésalliance, son fils le roi Ruganzu alla se faire tuer au Gissaka.

Ruganzu I est, d'après une autre version, rangé parmi les « Libérateurs » (Abatabazi). Il s'offrit en victime volontaire aux coups des ennemis du royaume pour empêcher le Rwanda de tomber sous le joug étranger.

Son dévouement et sa mort ont fait l'objet d'une chanson de gestes dont le fond historique n'est pas complètement défiguré. On devine à travers la légende ce que furent les relations des deux princes hamites rivaux.

Nous pouvons supposer qu'une guerre s'ensuivit et que ce fût dans le cours d'une embuscade que Ruganzu perdit la vie...

Nous résumons les faits d'après le récit populaire.

Le roi du Gissaka, Kimenyi kimeny' umuheto (celui qui sait tirer à l'arc), avait déjà demandé, sous le règne de Nsoro, la main de Robga, sœur de Rugangu. Les devins lui avaient assuré et promis la possession du Rwanda, s'il réussissait à épouser la princesse. Le père de la jeune fille, mis au courant de la prophétie par ses propres sorciers,

---

[1] D'après une croyance populaire la reine-mère et le roi lui-même, à l'apparition de leur premier cheveu blanc devaient se donner la mort.

repoussa la demande. Il mourut quelque temps après, en engageant son fils et successeur à opposer le même refus.

Kimenyi revint à la charge et réussit par ses cadeaux à se concilier la faveur de la reine-mère Nyakanga et celle de Nyamussussa, l'oncle maternel du nouveau roi. Celui-ci ne sachant comment faire pour résister aux objurgations de sa mère et de son oncle, demanda l'avis des grands de la Cour.

Ils étaient de cœur avec le jeune prince et comme lui avaient des appréhensions pour l'avenir. Craignant les représailles de la reine-mère et de ses partisans, ils conseillèrent au roi de céder. Robga, la princesse royale, avait, de son côté, des répugnances pour ce mariage qu'elle savait devoir être funeste à son pays. Elle céda aux instances de son frère et se laissa conduire au Gissaka, où Kimenyi la reçut avec de grandes démonstrations de joie.

Avant son départ, elle avait eu une entrevue intime avec Ruganzu : « Les devins ennemis de notre patrie, dit-elle, ont prédit que le fils qui naîtrait de mon sein régnerait sur le Rwanda. Ne crains rien, ô mon frère, je ne permettrai pas que le pays de nos aïeux perde son indépendance par ma faute. Mon devoir est tracé. Je t'avertirai à temps. Ne néglige rien, quant à ce qui te concerne, des recommandations de tes sorciers, viens te faire tuer par nos ennemis, répands ton sang sur leur terre maudite, et je saurai me donner la mort au moment voulu, pour que le fruit de cette union que je déteste n'entraîne point la perte de ton royaume. »

De fréquents messages partirent, en effet, du Gissaka. Ruganzu était tenu au courant des faits et gestes de son beau-frère qui se réjouissait de la venue prochaine d'un héritier, signe et présage de la réalisation des prophéties qui lui avaient été annoncées. Un courrier pressant de Robga vint apprendre à Ruganzu qu'il n'y avait plus de temps à perdre. Après avoir inutilement invité son oncle à se joindre à lui, le roi du Rwanda quitta sa capitale,

sortit du royaume et pénétra sur le territoire ennemi. Il avait revêtu pour la circonstance les insignes que doivent porter les « Libérateurs » qui vont donner leur vie pour le pays.

Tout en étant impatient de répandre son sang, Ruganzu hésitait à mourir avant d'avoir obtenu la certitude qu'il aurait un héritier. Un de ses confidents put l'atteindre enfin. Un fils et successeur venait de lui naître. Chyenge, tel était le nom de l'homme qui lui apportait la nouvelle. Il appartenait au village de Karama : « Désormais, lui dit le Roi, tu t'appelleras l'Homme de Karama au message agréable. » (Abanyakarama b' inkuru nziza) (1).

Presque aussitôt, l'heureux père fait la rencontre d'un léopard qu'il perce de sa lance. Il fait dépecer la bête : « Prends cette peau de léopard, ajoute-t-il à son compagnon Chyenge, remets-la à ma femme Nyakiyaga, et dis-lui de s'en servir de berceau ambulant (ingobyi) pour porter son nouveau-né. Quant à toi, je te choisis comme le dépositaire de mes dernières volontés. En souvenir de cette chasse, tu donneras à mon fils le nom de Léopard (Rugwe), mais il régnera sous le titre de Chyilima. »

Pendant qu'il parlait, il s'aperçut qu'un bûcheron caché près de là suivait la conversation. Il lui ordonne de s'approcher, le frappe sur la nuque sans le blesser : « Prends-le comme témoin, ajoute-t-il, emmène-le, il t'aidera à faire accepter du peuple ce que je t'ai confié. »

Le prince s'avance en plein pays ennemi et rencontre un chasseur. Il feint de courir après le même gibier pour faire naître l'occasion d'une querelle. L'étranger se fâche, bande son arc et vise Ruganzu qu'il atteint d'une flèche en plein front. Le monarque tombe à la renverse et expire sur-le-champ. Un Mutwa le suivait de loin. Il avait reçu l'ordre de suivre son maître et de porter la nouvelle de sa mort à Robga, comme il avait été convenu.

---

(1) Les gens du village de Karama, considérés comme les descendants du messager, portent encore aujourd'hui ce nom.

Kimenyi, le roi du Gissaka, jouissait de la présence de son épouse qui ne laissait rien paraître de ses craintes et de ses projets. Il parlait souvent de l'héritier sur lequel il fondait de grands desseins et de vastes espérances, cependant que Robga lui répondait d'une façon prophétique et amphibologique : « Nous allons mettre en mouvement les soufflets de forge; les scories du minerai seront pour toi, je me réserve le fer » (1). Le mari croyant que sa femme désirait des bracelets lui promettait tout ce qu'elle demanderait. Ils en étaient là de leur joute littéraire quand le Mutwa, témoin de la mort de Ruganzu, fit son apparition.

Robga habituée à la présence des messagers, lui fait offrir une jarre de lait. Le porteur de la nouvelle fatale se maîtrisait difficilement. Sous le coup de la fatigue et de l'émotion, il est pris d'un tremblement tel que la jarre de lait au lieu d'arriver à ses lèvres lui passe par-dessus les épaules. Il est secoué d'un tic nerveux, ses mains et ses bras lui refusent tout service... La jeune femme comprend tout de suite : « Je sais ce que tu viens m'annoncer ».

Kimenyi présent à la scène a la même pensée. Il croit que les prédictions vont se réaliser et ne peut s'empêcher de les exprimer à haute voix : « Robga, ma femme, s'écrie-t-il, il y avait deux êtres puissants (imfizi) qui se disputaient dans la forêt, l'un a tué l'autre; veux-tu que le tambour-palladium (Rukurura) du Gissaka devienne aussi celui du Rwanda? » Robga feint d'accepter. Kimenyi fait apporter le tambourin qu'on dépose près du lit de la reine, dont l'état de grossesse était fort avancé. Robga s'appuie des deux mains à l'un des piliers qui encadrent l'ouverture de l'alcôve où se trouve le lit, prend son élan et se jette en dehors de la couche, pour tomber lourdement sur le tambour-palladium. « Arrêtez-la! Arrêtez-la! » clame Kimenyi. « A quoi bon m'arrêter, cela ne vous servira de rien, répond la jeune femme blessée à mort. Je te

(1) La princesse voulait dire par là qu'au lieu de lui donner un héritier, elle ne lui laisserait que des cadavres, le sien et celui de son enfant.

l'avais bien dit, Kimenyi, vil chien du Gissaka! que je ne te laisserai que des scories. » Elle expira en prononçant ces dernières paroles (1).

21. Chyilima I - Rugwe (2).

Les chroniqueurs indigènes racontent de lui qu'il fut « ensorcelé » alors qu'il était encore enfant. A la suite de maléfices dont il fut impossible de découvrir les auteurs, une vipère du Gabon (nchira) pénétra dans la poitrine du petit prince qui se mit à dépérir. On ne pouvait plus le sustenter. Les gens de la Cour recoururent à un sorcier déjà célèbre, Ntembe, originaire du village de Munanira dans le Bugoyi. Celui-ci donna l'ordre d'égorger une vache grasse dont les morceaux saignants rangés auprès du jeune roi dégagèrent une odeur de viande fumante et firent sortir le reptile de son repaire... L'enfant fut délivré et ce succès ne fit qu'accroître la renommée de Ntembe dont les descendants vivent encore à la Cour, au service de Sa Majesté. Devenu grand, Chyilima-Rugwe s'enquit de la mort de son père. On lui narra tous les détails de son dévouement héroïque et celui de sa tante Robga.

Il résolut de tirer vengeance contre le roi Kimenyi qui vivait encore. Ayant réuni ses favoris et ses courtisans : « Quel est celui d'entre vous, les conjura-t-il, qui répandra le sang de Kimenyi? » Mukubu, l'un des plus braves s'offre aussitôt : « Je vengerai le sang de Ruganzu, je le jure. » Il prit congé du roi et se rendit à la cour de Kime-

---

(1) Le mariage forcé et la mort tragique de Robga ont donné lieu aux expressions suivantes qui ont passé dans la langue et sont d'un usage courant au Gissaka : « Maudit sois-tu ! Veux-tu me traiter comme on a traité Robga ? » — « Ah ! tu veux me maltraiter ».

« Est-ce que tu me prends pour Robga ? » (Urachibga ! ngo mbese nij' ugize Karobga mul' aba bose ? — Ko nduz'ushaka kungirira nabi ? Nije, karobga se ? — Dans le Rwanda son patriotisme et son dévoûment sont passés en proverbe : « Il s'est fait Robga », c'est-à-dire il a donné sa vie pour son pays, comme Robga (yabaye Robga).

(2) Une tradition le fait naître du mariage déshonorant de la reine-mère Nyakanga avec Chenge, d'où la fatalité attachée au sort du malheureux prince, ainsi que l'expliquent les tenants de cette opinion.

nyi en se donnant comme proscrit. « Chyilima m'a voué, lui dit-il, une haine à mort, il a essayé de me tuer. Prends-moi sous ta protection, je te servirai ». — « Je suis heureux de t'avoir à mon service, répond le prince, je connais ta bravoure dans les combats et ton habileté à former les danseurs. Tu faisais partie, je m'en souviens, de la suite de Robga, quand elle vint à ma Cour ». Un an se passa. Kimenyi n'avait qu'à se féliciter de son protégé qui vivait journellement auprès de lui.

Il l'invita à une grande chasse : « Nous partirons demain, dit le roi, et nous lutterons d'adresse. Nous verrons lequel sera de nous le meilleur tireur. Je suis sûr de l'emporter sur toi. Je ne prendrai que quatre flèches, et aucune ne manquera son but, je te l'assure. » — « Moi aussi, reprend Mukubu, je ne mettrai dans mon carquois que le même nombre de flèches et si je n'atteins pas le gibier que je viserai, j'accepte d'être disgracié par toi, j'engage mon avenir. » On se mit en route vers la forêt. Le cortège atteignit la lisière, une large clairière s'étendait au loin. Kimenyi arrête ses gens : « Restez ici, que nul de vous ne me suive; j'irai seul avec Mukubu mesurer la justesse de notre tir. »

Les deux rivaux s'élancent en avant à travers la broussaille.

Deux gazelles apparaissent à l'horizon, le prince tend son arc et d'une seule flèche transperce les bêtes. Presque aussitôt Mukubu aperçoit deux petites antilopes : « A ton tour », lui crie Kimenyi. Le courtisan Munyarwanda met une flèche à son arc vise les antilopes, puis soudain se retourne sur le roi qu'il frappe en plein cœur. Le monarque tombe, le meurtrier se jette sur le cadavre du prince, lui coupe un bras et s'enfuit. Les gens de la suite s'étonnent de voir courir Mukubu. « Qu'y a-t-il? » lui demandent-ils de loin. « C'est une antilope blessée qui galope avec une de mes flèches », répond l'homme. Le temps passe, la nuit va tomber, les courtisans curieux et inquiets

se rendent sur le terrain de chasse et découvrent le corps inanimé du monarque, auquel on a enlevé le bras droit. Tout s'explique, c'est Mukubu qui est l'assassin. Ils se mettent à sa poursuite. Ce fut en vain. L'autre avait de l'avance. Il se rendit à la Cour de Chyilima avec son macabre trophée. Grande fut la liesse du roi et de son entourage. On fit fête au héros, les échos en parvinrent jusqu'au Gissaka. Pendant que les uns pleuraient et gémissaient, les autres se livraient aux plus vives démonstrations de joie dans le camp opposé (1).

Quelles sont les conclusions historiques que l'on peut déduire de la légende où il est question de Ruganzu I, de sa sœur Robga et du vengeur Mukubu? Ce qui appert clairement, c'est que le royaume hamite du Gissaka existait à cette époque. Les princes des deux pays limitrophes entretenaient des relations matrimoniales, elles se continueront plus tard.

Il est facile aussi de constater à travers les « Chansons de gestes » qu'il y eut des jalousies et des rivalités entre eux.

Les guerres et les embuscades en furent la conséquence. Il y eut des victimes de part et d'autre. Pour un roi tué par ruse ou à la tête de ses troupes, il fallait le sang d'un autre, car la vengeance appelle la vengeance. On s'explique les démêlés politiques des deux royaumes, sans pouvoir entrer dans les détails.

Que fut au juste le règne de Chyilima I - Rugwe?

Les historiens noirs ne s'entendent pas à son sujet. Il en est parmi eux qui ne lui attribuent qu'un court règne, étant déjà âgé lorsqu'il monta sur le trône. Nombreuses sont les variantes contradictoires qui relatent sa carrière. D'après les uns, il mourut à la suite d'une expédition malheureuse.

Il fut grièvement blessé, dans ce combat, disent les

(1) Induru zivug' i Gissaka; impundu zivug' i Rwanda rwa Gasabo.

autres, mais réussit à se rétablir. Pour récompenser, ajoutent les mêmes historiens, les bergers qui l'avaient recueilli et lui avaient prodigué des soins, Chyilima porta un décret aux termes duquel les susdits bergers avaient le droit, en été, où tout est sec, de faire paître leurs vaches dans les champs de patates des Bahutu. Avec le temps, les Batutsi, gardiens de troupeaux, étendirent la portée du privilège et s'arrogèrent le même droit. De là des abus considérables dont les cultivateurs furent souvent victimes dans le passé.

Les habitants du Bwana-Chambge sont plus catégoriques et affirment que ce monarque rendit le dernier soupir près de Kigali dans sa résidence de Ntora devenue depuis un lieu funèbre et transformée en fourré épais (gisozi) que l'on ne pouvait autrefois traverser sans danger de perdre la vie (1).

Au dire des Banyarwanda, Chyilima a conservé un mauvais souvenir de son règne.

Aussi a-t-il fallu, pour calmer son esprit, lui élever une hutte à Gaseke, près de Bukoma, à l'endroit même où il a été enterré. Cette case est habitée par un gardien qui a en outre la garde de quelques vaches appartenant en propre au roi défunt (2).

22. Chyilima - Rugwe fut remplacé sur le trône par Kigeri I Mukobanya.

A l'époque où nous sommes, la capitale se trouve à Mwurire, emplacement bien marqué par un bosquet (ikigabiro) que l'on voit encore, au sommet de Kigali.

Le règne de ce monarque compte dans les annales traditionnelles. On attribue à ce prince et à son fils l'honneur et le mérite de la défaite des Banyoro, qui furent battus au pied de cette même colline. Ils venaient probablement

(1) Le désaccord qui règne parmi les annalistes et les anciens au sujet de certains événements historiques est un motif sérieux de n'accepter qu'avec prudence les opinions exprimées.

(2) Cf. Livre quatrième. Honneurs rendus aux mânes royaux.

du Nkole, sur le lac Edouard et non de l'Unyoro, situé beaucoup plus au Nord sur la rive orientale du lac Albert. On ignore le motif pour lequel ils ont été désignés dans l'histoire sous le nom de Banyoro. Nombreux et aguerris, ils ravageaient tout sur leur passage. Deux chefs bien connus essayèrent de les arrêter. Ce fut peine perdue : leurs troupes démoralisées se débandèrent au premier choc. L'heure était grave. Grâce au secours de Mashira, chef autochtone du Nduga, dont la réputation de sorcier était célèbre, les Banyoro furent enfin vaincus et refoulés (1).

23. A Kigeri succéda son fils Mibambge I qui mérita le titre de Libérateur (Mutabazi) à cause du rôle qu'il joua dans la campagne contre les Banyoro. On lui attribue encore la conquête du Nduga.

A l'époque où nous sommes il n'était question que de Mashira. Sa réputation cependant lui venait moins de ses exploits militaires que de ses incantations. On recourait à lui de partout.

Nous avons vu que Kigeri lui-même, le père de Mibambge, fit apel à son art lors de l'invasion des Banyoro. Le succès qu'il remporta sur les terribles dévastateurs n'était pas de nature à diminuer le prestige du sorcier.

Par ailleurs son royaume était relativement considérable puisqu'il comprenait le Bulembo (ou Ndiza), le Nduga et une partie du Bwana-Mkali. On ne connaît pas d'une façon précise les péripéties de la lutte à mort qui se déroula entre les deux rivaux. Il semble d'après la légende que Mibambge alla attaquer dans ses retranchements Mashira qui, surpris et se trouvant trop faible pour résister, se perça de sa lance (2).

Le vainqueur annexa à ses possessions le pays que le prince magicien avait reçu de ses aïeux et qu'il avait

(1) Cet événement important est devenu l'objet d'une chanson de gestes que nous donnons *in extenso* dans le Livre quatrième.

(2) La conquête du Nduga dans le Livre cinquième.

arrondi aux dépens d'un de ses voisins, Kimari, fils de Rulenge. Kimari était le chef des Barenge et habitait à Mara dans le Bwana-Mkali. A l'époque d'une grande famine qui sévissait dans la région, les Barenge vinrent consulter Mashira pour conjurer le fléau. Le sorcier, rapporte la légende, conseilla à Kimari d'employer ses hommes à creuser un grand puits. D'après un autre récit, le roi-magicien lui fit entreprendre la construction d'un grand édifice s'élevant jusqu'aux nues, afin de dérober aux vapeurs amoncelées l'eau bienfaisante dont manquaient les Barenge.

Quoi qu'il en soit des détails donnés par les « historiographes » il semble que Mashira fondit un jour à l'improviste sur les malheureux Barenge et anéantit la plupart des hommes faits (1).

Les bénéfices de cette victoire furent recueillis du même coup par le prince hamite.

Il eut encore l'avantage d'ajouter à la couronne le petit pays du Bugessera.

Géographiquement le Bugessera se rattache plutôt à l'Urundi dont il est une pointe avancée.

Il est situé à l'Est du Rwanda dont il est séparé d'abord par le fleuve de l'Akanyaru, puis par celui de la Kagera dont le premier est tributaire. Le confluent (amasangano) des deux fleuves se trouve à Busoro. La majeure partie de la région est boisée, mais les arbres sont clairsemés et inutilisables en menuiserie. Les Batutsi, pasteurs par excellence, toujours en quête de pâturages, s'y sont installés avec leurs troupeaux. Le pays, selon les lieux, porte des noms divers : il y a le Munyinya, le Kagassa, où se trouve une source pour abreuver le bétail, le Migina, le Rugenge où Lwabugiri éleva une résidence; le Kamamana et le Kibugabuga.

On y trouve quatre étangs; le Murago, le Mirayi, le

(1) Cf. La légende des Barenge dans le Livre cinquième.

Kagomissi et le Chohoha qui sont assez rapprochés les uns des autres. Les trois premiers sont en communication directe avec la Kagera et lui servent de déversoir au moment des grandes eaux. Ils se dessèchent presque entièrement en été et les indigènes en profitent alors largement pour y faire leurs cultures. Les terrains qui avoisinent les lacs sont submergés, à la saison pluvieuse, par le trop-plein (umwuzure) des eaux, que ne peut contenir le lit trop étroit des deux fleuves. Les habitants occupent généralement les endroits élevés et viennent ensuite travailler dans les terrains d'alluvion qu'ils estiment être à l'abri de l'inondation. Il n'est pas rare que leurs calculs soient déjoués et qu'ils n'aient à déplorer une fois ou l'autre la perte de leurs récoltes.

Le pays, qui n'est pas très peuplé à l'heure actuelle, ne semble jamais l'avoir été beaucoup.

Il fut envahi par les Batutsi qui, venant du Gissaka, s'y créèrent une principauté avant de s'avancer dans l'Urundi.

Quelques-uns d'entre eux s'y arrêtèrent et y fixèrent leur séjour. Dès le début ils semblent avoir conservé des relations très étroites avec ceux de l'Urundi. Le Bugessera fit donc partie tout d'abord du royaume Mututsi fondé dans l'Urundi, jusqu'au jour où ses chefs, qui appartenaient au clan des *Abahondogo* se déclarèrent indépendants. Combien dura ce petit royaume? L'histoire ne le dit pas.

La tradition ne relate que quatre titulaires ayant régné sur ce pays : Sankunda, Nsangano, Nyabalega et Nsoro, le dernier.

Ruganzu I du Rwanda, ainsi que son successeur Chyilima-Rugwe déclarèrent la guerre au Gissaka et au Bugessera.

C'est dans le Gihumya, l'une des trois régions du Gissaka, que Ruganzu I, croit-on, trouva la mort. Nous constatons que les Batutsi, qui présidaient aux destinées des trois petits royaumes susdits, Rwanda, Gissaka, Bugessera, oublièrent bien vite leur commune origine, en vin-

rent aux mains et se disputèrent la possession du Bwana-Chambge qui était limitrophe.

A un moment donné nous voyons une partie de cette province incorporée au royaume de Gissaka et l'autre à celui du Bugessera. Nombreux sont les détails qui relatent les différentes phases de ces luttes fratricides, mais vu leurs multiples contradictions, il est difficile d'en tirer parti, à l'heure actuelle.

Le dénouement seul paraît être un peu plus clair.

Nsoro, le dernier roi du Bugessera, fut renié par les siens. Il essaya d'entrer en relations avec Mibambge I, pour en obtenir du secours. Très politique, celui-ci profita des divisions intestines et de la famine qui ravageaient la région pour la soumettre à sa domination. Abandonné de tous, Nsoro mourut de faim dans le Bgiriri, à l'endroit connu sous le nom de Munyinya de Lusukira. La principauté du Bugessera avait vécu et le Rwanda s'augmentait d'une nouvelle province.

Un sorcier, Runyotwe, fils d'un nommé Nyamigogo, aurait, d'après la légende, joué un grand rôle dans la conquête du Bugessera.

Presque dans tous les récits historiques ou légendes à fond historique on voit apparaître un sorcier qui fait obtenir le succès. Les rois et les grands du royaume ne font et n'entreprennent jamais rien sans avoir consulté d'abord les devins et les magiciens les plus renommés. Ceux-ci ne manquent pas de prédire les événements futurs, sous une forme elliptique et à sens multiple qui s'accordera toujours avec les événements quels qu'ils puissent être. Ce qui arrive d'heureux est attribué aux sortilèges qui font l'objet de leur art.

Le rôle historique joué par Mibambge I a donné naissance à des récits romantiques dont il est le héros et à une prophétie concernant l'arrivée des Blancs.

Le Roi, content ses admirateurs, était entouré de ses fidèles et de ses pages quand soudain il se prit à pâlir et

demanda son arc et ses flèches : « Calme-toi », lui crient les courtisans, qui tremblaient de frayeur et croyaient à un accès de folie. Mibambge fixait d'une façon effrayante les pages dont le visage, d'après une coutume en vigueur à la Cour, était barbouillé de craie blanche : « Je crains pour mon pays, s'écria-t-il enfin, car il viendra des étrangers au visage pareil à celui de ces enfants et ils s'empareront du royaume (bizantwar' igihugu) ». Cette vision prophétique, ajoutent les conteurs, fut suivie bientôt d'un autre curieux événement. Le prince était à sa résidence d'Ilemera, près de Kanyinya, dans le Nduga.

Une nuit, il est réveillé en sursaut: « N'entendez-vous pas un enfant qui pleure? » Ses familiers ont beau prêter l'oreille et s'informer dans le voisinage, aucun bruit ne parvient à leurs oreilles.

« Il pousse des cris perçants », continue le monarque. On parcourut les villages situés à proximité, l'enfant restait introuvable et Mibambge percevait toujours la voix de quelqu'un qui pleure.

Un des favoris du roi, nommé Mugunga, voulut éclaircir le mystère. On le vit traverser le Rwanda, l'Urundi et parvenir à l'Uha, où il entendit enfin les cris d'une fillette. Elle était inconsolable de la perte d'une perle qu'avait avalée une poule.

Celle-ci avait été mangée par un chat sauvage qui périt sous la dent d'une hyène. La hyène à son tour avait été croquée par un lion qui, lui aussi, servit de pâture à un éléphant...

Mis au courant de l'événement, Mibambge lança à la poursuite de l'éléphant ses habiles chasseurs, les Bayovu. Le pachyderme fut attaqué, tué et dépecé. On retrouva dans ses entrailles ce qui restait du lion, de la hyène, du chat sauvage et... de la poule. Bref, la perle fut découverte et remise à la petite propriétaire, dont les pleurs tarirent à l'instant. L'enfant s'appelait Matama et était la fille de Bigega, le roi de l'Uha. On la fiança dès lors à Mibambge

qui l'épousa quelques années après. De leur mariage naquit Yuhi I Gahima. Ainsi finit l'histoire.

Se non e vero, e bene trovato pourrait-on ajouter.

24. Yuhi I Gahima. La tradition est muette sur les derniers jours de Mibambge.

Elle nous fait passer sans transition au règne de Yuhi I Gahima. On ne connaît à peu près rien de la vie et du règne de ce prince. Quelques-uns en ont fait le père de Mwungeri, le Pasteur, qui d'après une curieuse légende [1] habitait le pays du Kivu, avant la grande catastrophe.

On lui donne encore pour fils Rushara, l'ancêtre des « Bashara » actuels qui font l'office de faiseurs de pluie, et dont il sera parlé plus loin.

25. Ndahiro-Kyamatara. Le successeur de Yuhi I ne fut pas Lushara, mais Ndahiro-Kyamatara qui devait donner naissance au célèbre Ruganzu.

Le règne de Ndahiro ne fut pas heureux. Son royaume subit le fléau de la famine et de l'invasion.

La légende s'est emparée de ses malheurs et le tableau en a été assombri par les narrateurs toujours en quête de détails sensationnels. Autant son étoile avait pâli, autant celle de son successeur devait briller et les chroniqueurs se sont chargés d'en dire la gloire et les grandeurs avec une prolixité sans pareille.

Le souvenir de son autre fils Kibogo qu'un nuage emporta dans les cieux et dont l'ascension mit fin à une longue sécheresse qui désolait le Rwanda, est resté aussi très vivace. Le prince ou mieux son esprit a toujours son habitation particulière près de la résidence royale. Chaque roi lui constitue un vrai « home » avec une femme et des serviteurs, auxquels est confié le petit troupeau traditionnel de vaches dont ne peut se passer un vrai Mututsi. Il a même un tambour spécial, preuve de l'importance

(1) Cf. « Au Rwanda sur les bords du lac Kivu (Congo Belge) », par le P. PAGÈS, *Anthropos* (1920).

qu'on attribue au rôle joué par lui dans le passé et du cas qu'on en fait.

On dit couramment en parlant de ce home : « Chez Kibogo », comme s'il était encore en vie. Dans les anciennes capitales (umurwa) où s'élèvent de nombreux bosquets qui en marquent l'emplacement on n'oublie pas de montrer la place qu'occupait le foyer familial de Kibogo. C'est ainsi qu'à Mara, dans le district de Marangara, les gens du pays indiquent près d'une résidence de Lwogera-Mutara, une enceinte composée de ficus qu'ils désignent sous le nom de « chez Kibogo » (kwa Kibogo). Le roi Yuhi-Musinga, lui aussi, s'est conformé à la coutume et a installé dans sa capitale de Nyanza un « chez soi » au glorieux Libérateur, pour se le rendre favorable.

26. Ruganzu II - Ndori.

Comme son règne fait l'objet du Livre Troisième nous n'insisterons pas ici sur ses faits et gestes. Il mérite vraiment le nom de Conquérant, de Victorieux. Bien que la légende et la tradition aient dénaturé et défiguré ses expéditions et ses actes, il n'en reste pas moins vrai que c'est lui qui a contribué le plus à l'unification du royaume actuel. On lui doit une œuvre d'agrégation politique. Rien qu'à considérer le nombre des « bahinza » actuels ou anciens descendants des princes autochtones (Abahutu), on se rend compte de la grandeur de la tâche que Ruganzu avait entreprise à la suite de ses aïeux. Cette grande œuvre ne s'acheva pas en un jour. L'indépendance plus ou moins reconnue des « bahinza » du Bushira, du Buhoma et du Kingogo en sont une preuve frappante [1].

L'influence considérable dont jouissaient encore durant ces dernières années le muhinza du Bgishaza et le « faiseur de pluie » (umuvubyi) du Bukunzi dans la province du Kinyaga, pour n'en citer que quelques-uns, n'est qu'un vestige et une preuve de leur ancienne puissance.

---

(1) Le gouvernement a dû remplacer peu à peu par des chefs Batutsi chacun de ces bahinza.

De chefs indépendants, ils ont dû se confiner à la longue dans le rôle encore fort honorable de pluviateur (umuvubyi) ou de « préservateurs des récoltes » (abahinza), qui faisait autrefois partie des prérogatives royales de leurs ancêtres. C'est tout ce qui leur en est resté. Ce que l'on vient de dire de ces deux derniers personnages peut s'appliquer aussi au faiseur de pluie de Bussigi.

27. Mutara I dit Nsoro succéda à son père Ruganzu II qui l'avait désigné comme son héritier.

La légende s'étend longuement sur les débuts de son règne.

L'homme de confiance, choisi par Ruganzu pour faire monter Mutara sur le trône (umwika wimitse), s'appelait Gahenda et appartenait au clan des Bega.

Gahenda conseilla à Mutara de prendre comme épouse une des plus jeunes femmes de son père; cette princesse, ajoutent les chroniqueurs, était stérile. La reine-mère voyant que son fils vivait avec une de ses anciennes rivales (umukeba) en éprouva un violent chagrin (arwan' ishyari).

Des larmes abondantes jaillirent de ses yeux et atteignirent Mutara à la figure. L'un de ses yeux, est-il dit d'après la légende, en fut atteint et enfla démesurement. On fit appel aux services de Mpande. Celui-ci appartenait au clan des Abiru. En sa qualité de sorcier-devin, il passait pour être au courant de tout.

Les autres magiciens et médecins indigènes (abavuzi) avaient été impuissants à soulager le royal malade. De plus la famine sévissait dans le pays. On ne savait pas où Mpande s'était enfui. Un pasteur put enfin indiquer son refuge.

Le roi Mutara fit préparer de l'hydromel (inkangaza), du beurre (imbilibiri) et du tabac, le meilleur du pays, et envoya ces présents au sorcier dont il requérait les services.

Celui-ci répondit au messager : « Je suis un malheureux dépouillé de tout, je ne puis accepter des cadeaux royaux qui ne se renouvelleront probablement plus (Nd' umunyage n' umukene, simbasha gutunga ukw' ibgami).»

Le roi lui fait parvenir aussitôt une vache et lui envoie en même temps une litière pour le porter, lui manifestant par là l'intention qu'il avait de le tirer de la misère. Mpande n'hésite plus. Il se présente à la Cour et demande au prince s'il a bien accompli les cérémonies qui terminent le deuil (ati : waleze?). Mutara répond qu'il n'en a rien omis. « Mais, reprend le sorcier, le pot à lait dont tu t'es servi le dernier jour du deuil de ton père, quand on conduisait les vaches à l'abreuvoir (1), de quel bois était-il fait? » — « Il était de mukaka (arbre réputé de mauvais augure), » dit le roi. « Et en cours de route, reprend Mpande, pendant que les troupeaux se dirigeaient vers le ruisseau, n'as-tu rien rencontré? » — « Oui, avoue Mutara, nous avons vu des fourmis noires, et nous avons essayé de les détruire par le feu (2). » Et le sorcier de lui répondre avec des airs de prophète inspiré : « Tu as mal agi; tu as eu tort de t'attaquer à ces fourmis. Tu sais bien que cela est contraire aux usages, surtout lorsqu'on mène le deuil.»

Le sorcier prononce alors l'oracle suivant : « Procure-toi un pot à lait fait de bois de l'arbre sacré, l'érythrina (umwuko, umulinzi); remplis ce vase d'eau lustrale (ichyuhagiro) en y plongeant les branches des plantes magiques (umusekera, umuchyuro). »

Le roi agit comme il lui avait été recommandé. On conduisit les vaches à l'abreuvoir; les fourmis noires (intozi) reparurent, mais on se garda bien de leur nuire.

---

(1) Allusion à l'une des muliples cérémonies qui ont lieu au jour où se termine le deuil d'un parent.

(2) Quand un Noir rencontre des fourmis, il ne songe pas à leur nuire. Il secoue les pieds, dans la croyance que ce geste l'immunisera contre les piqûres de ces insectes et les empêchera de le suivre à la maison.

Cela se passait à la source dite de Mata, dans le pays du Buhanga.

Quand on revint de l'abreuvoir, le sorcier-devin s'adressant de nouveau au prince lui dit : « Si tu veux que ton œil guérisse, choisis dans tes troupeaux une vache qui a toujours été stérile (inka y' urubereri). Cherche dans le pays des filles aux seins non développés (abakobga b' impenebere). Chasse-les dans la forêt, ainsi que ton épouse sans perdre de temps. » On exécuta de point en point les ordres du sorcier. Ceux qui étaient chargés de conduire la vache et les malheureuses prirent avec eux les « balais symboliques » (intsiro mbi) composés de différentes branches d'arbres réputés maléfiques et qui servent à prévenir et à conjurer (gutsirika) les malheurs.

On arrivait à peine dans la forêt que la foudre atteignit les membres du cortège. Nul n'en réchappa. A ce même instant l'irritation de la reine-mère cessa, parce que sa rivale n'était plus et l'œil de Mutara reprit son état normal.

Le même Mpande qui venait de guérir le roi, lui dit ensuite : « Il me reste du vin de bananes, que m'a confié ton père. Nous allons le donner au Libérateur, à celui qui répandra son sang pour ramener la paix dans le royaume.» Il va retirer le liquide d'une termitière (umugina) où il l'avait caché.

La cruche qui contenait le breuvage surnommé « le viatique de voyage des Libérateurs » (impamba y' Abatabazi) était surmontée d'une pioche qui lui servait de couvercle.

Le sorcier la découvre et y goûte en disant : « Quel est celui qui veut sauver le royaume? » Kibogo, fils du roi Ndahiro se présente et insiste tellement qu'il est agréé par Mutara pour libérer la monarchie. Il était accompagné d'un de ses gens, le célèbre Chyumweru; avant de quitter le roi, il lui dit : « Sire, veuillez trouver bon que ma femme soit délivrée de toute corvée trois jours sur cinq (asibe gatatu) parce que je m'en vais avec celui qui

l'aidait dans ses travaux. Quant aux autres hommes, qu'ils cessent le travail une fois tous les cinq jours, et cela en mon honneur (uwa katano abantu bansibire nanje, ngo n' ichyumweru) ». Mutara accorda ce qui lui était demandé (1).

On s'adressa encore au dévouement de Kinywi, fils d'un certain Mpanga. Il était originaire de Buhanga et on l'appelait l'« Homme qui a toujours soif » (ikyot' amakara, de kwot' amakara, c'est-à-dire celui qui se chauffe aux charbons du foyer). Il but lui aussi au vin de banane réservé aux Libérateurs en s'écriant : « Je me dévoue pour enrichir le Rwanda et lui mériter de nombreux troupeaux de vaches. Je m'en vais boire toute l'eau qui se trouve dans les autres pays ». Il s'en alla, continue le narrateur, et remplit sa promesse. Les vaches ne trouvant plus où s'abreuver s'enfuirent dans le Rwanda, attirées par l'eau qu'elles sentaient à distance (inka zo mu mahanga yose, zibur' amazi, zikaja zichika Irwanda, zumva ah' amaz' anuka hose hònyine). Quant à Kinywi le Buveur (2), un jour qu'il se trouvait dans le Ndorwa, il aperçut une vache qui vêlait, il disparut à jamais par où le veau était venu (atabara munda y' inka hamaze guterana) (3), afin que son dévouement fut complet.

Le seul fait d'armes à l'honneur du prince Mutara est sa victoire sur les Barundi qui s'étaient avancés sur le territoire du Rwanda jusqu'aux environs de Mwulire dans la province du Bwana-Mkali. On appelle ainsi une colline élevée d'où la vue s'étend au loin sur la contrée environnante. Elle porte encore les vestiges d'anciennes résidences royales.

Mutara vint en toute hâte établir son camp sur ce poste

---

(1) « Allusion au dévoûment » de Kibogo, que d'autres placent au commencemen du règne de Ndahiro, comme nous le raconterons dans le Livre troisième.

(2) Le sens littéral est « soiffeur ».

(3) Les historiens noirs ne reculent pas devant les crudités de langage.

d'observation. Là il attendit l'occasion de se jeter sur les envahisseurs. Héritier de la fourberie de son père, il feignit de lier amitié avec Mutaga, roi des Barundi, en acceptant de faire le pacte du sang. Au lieu d'avaler la liqueur où se trouvait la goutte empourprée, comme le veut le cérémonial en pareille occurrence, le roi hamite la versa à terre à l'insu de son rival. Il n'en prononça pas moins les serments d'usage. La paix dura quelque temps. Un jour, cependant, les troupeaux se rencontrèrent à l'abreuvoir et les deux taureaux faillirent s'éventrer. Mutara dit alors à Mutaga : « Si tu voulais bien abattre ta bête, les troupeaux vivraient en paix et nous deux aussi. » — « Assurément, répliqua Mutaga, mais il serait bien préférable que tu fisses disparaître la tienne. » Le Mututsi n'ajoute rien; peu de jours après, le taureau murundi gisait à terre éventré. Comment? Personne ne le savait. La tranquillité ne fut pas de longue durée. Après le combat des taureaux, il y eut la querelle des bergers. Chacun des deux groupes voulait passer le premier à l'abreuvoir commun. Et un jour on vit bien que l'un voulait se l'accaparer au détriment de l'autre. La mêlée devint générale, les deux rois étaient parmi leurs hommes. Finalement le chef murundi reçut une flèche à l'œil et la bagarre se termina à l'avantage des Banyarwanda qui refoulèrent les envahisseurs au delà de l'Akanyaru.

L'histoire ne dit pas combien de temps régna Mutara. Le prince, ajoute encore la légende, avait fait de Mpande son conseiller habituel. Il le consulta pour savoir où il devait construire sa capitale : « Bâtis ta résidence à Mwurire, lui répondit-il. Tu y passeras huit ans et huit jours. » —« Tu iras à Gisseke, reprend le sorcier qui fait un jeu de mots, tu y goûteras toutes les joies (ussekerwe) et tu y vivras huit ans et huit jours. » — « Où vivrais-je ensuite, dit le roi? » — « Tu t'installeras à Mwima, répond le sorcier qui fait un nouveau jeu de mots, et tu y « régneras » (uzima) huit ans et huit jours. » — « Après cela, où por-

terais-je mes pas? » — « Il faudra que tu ailles à Nyamagana, près de Nyanza, où tu posséderas des troupeaux de vaches par centaines (inka zib' amagana). Passé huit ans et huit jours, tu choisiras comme résidence la colline de Mukingo où tu garderas les frontières du Rwanda (gukingir' Urwanda). Tu y séjourneras pareillement huit ans et huit jours. De là tu partiras vers la colline de Bgeramvura, pour que la pluie (imvura) fertilise le sol du royaume (1). Les huit ans et huit jours écoulés, tu bâtiras un nouveau palais à Kigali, pour y étendre les frontières de ton pays (kugarur' amahanga) (2). Tu y habiteras huit ans et huit jours. Tu te rendras ensuite à Gassabo pour que les courges (ibissabo), qui servent à baratter le beurre, ne fassent pas défaut dans le Rwanda. Passé ce temps, tu te dirigeras vers Munyaga, d'où tu iras chercher du butin chez les ennemis (unyag' amahanga) pendant huit ans et huit jours. De Munyaga il faudra te rendre à Rutare (le fameux cimetière royal) où tu habiteras huit ans et huit jours. Tu changeras alors de place (uzahimuke), mais sans quitter la colline. Passé les huit nouveaux ans et les huit nouveaux jours tu transporteras ta résidence un peu plus loin, mais sans sortir de la région, et cela sans discontinuer ». C'était lui dire qu'il y mourrait et serait enterré sur place.

Ainsi parla le sorcier. Le roi suivit ses recommandations. Il fit de chacune des collines désignées ses capitales successives et vint enfin s'installer à Rutare. Il y avait déjà de longues années qu'il vivait dans la paix et le bonheur.

Il y avait changé de place plus de quatre fois cinq fois

---

(1) Comme on le voit, le sorcier en lui désignant chacune de ses futures résidences, lui prédit un avantage ou un événement heureux. Au fur et à mesure qu'il nomme une colline, il fait un jeu de mot en tirant du nom propre de chaque capitale, un verbe qui en dérive naturellement et sert ainsi à exprimer les profits qu'il y recueillera.

Les hyperboles et autres figures de rhétorique sont fréquemment employées dans les récits indigènes et ne contribuent pas peu à les faire goûter des auditeurs, dont elles raniment l'attention.

(2) Kigari (sous-entendu igihugu) veut dire pays étendu.

(kanne gatano), c'est à dire souventes fois, quand il s'écria un jour : « Je suis fatigué, je n'en puis plus » (ndarushye). C'est pour cela que l'on dit depuis cette époque que « là où un homme a longtemps vécu, il finit par y mourir ». (Ah' umugab' atuye kera arahatabarira.)

Le roi trépassa et fut inhumé à Rutare même.

Mutara I, d'après une autre version, mourut d'une vengeance de sorcier. On se souvient que Ruganzu II avait entretenu les meilleures relations avec le roitelet de Marangara.

Les nouveaux princes n'imitèrent pas la sagesse et la prudence de leurs pères. Des chèvres appartenant à Mutara avaient dévasté un champ de Nkoma. Le roi hamite n'y avait attaché aucune importance; il n'en fut pas de même du petit prince lésé qui rongea son frein et songea à des représailles. L'occasion s'en présenta bientôt. Mutara I, en cours de route, vint demander l'hospitalité à Nkoma qui le reçut dans sa résidence au sommet de la colline qui porte son nom et où se trouve encore aujourd'hui un petit bosquet. Mutara en buvant de la bière empoisonnée contracta la maladie qui le fit mourir quelques jours après. Le roitelet de Marangara, ajoutent les autres, se vengea tout autrement. Il chargea, en vertu de tous ses pouvoirs magiques, une chenille (kanyabgoya) de le venger.

Mutara prit congé de Nkoma. Il était déjà près de deux heures quand, au village de la Ruhina, il se sentit soudainement mordu au talon. Il rejeta loin de lui la malencontreuse chenille en maugréant et en jurant. Il comprit sur-le-champ qu'il s'agissait d'un vrai ensorcellement. Le pied se mit à enfler et à le faire souffrir. L'inflammation gagna bientôt le corps; le prince ne tarda pas à expirer à Gisozi de Musumba, où ses gens l'avaient transporté en toute hâte, dans une hutte d'emprunt. Le sommet de la colline est inhabité depuis cette époque. Les arbres épineux (iminyinya) et la brousse s'y sont multipliés formant un petit bosquet (ikigabiro) qu'il n'est pas permis de fouler.

28. Mutara I fut remplacé par Kigeri II Nyamuheshera, qui figure comme bon nombre de ses prédécesseurs dans la liste des rois fainéants.

29. Son successeur Mibamge II Gisanura n'a pas laissé plus de trace de son passage sur le trône. Les historiens de la Cour se taisent à peu près complètement à son sujet.

CHAPITRE III

De Yuhi II jusqu'à Kigeri IV Lwabugari. La phrophétesse Nyirabiyoro et le supplice de Kamegeri.

30. Yuhi II Mazimpaka, dont le nom veut dire « terminer les différends », reçut ce titre d'honneur à cause de son habileté à trancher les procès. On dit aussi que dans les discussions il avait toujours le dernier et le bon mot pour mettre les rieurs de son côté. Il passe pour avoir joui d'une grande intelligence.

C'est vers la fin de son règne que Mulinda, le Mugoyi dont on reparlera plus loin, vint s'installer sur la colline de Rugobagoba qui domine la route du Marangara à Kigali.

Yuhi-Mazimpaka est compté parmi les « improvisateurs » littéraires les plus renommés (abasizi). On connaît de lui plusieurs monologues de haute envergure (ibisigo).

Dans l'un d'eux il célèbre en les résumant les exploits de ses aïeux et dans un autre il fait allusion à des malheurs domestiques.

Les annalistes racontent que le monarque aimait à boire. A peine enivré, il devenait fou furieux et tuait de ses mains les gens de son entourage. Employés, amis et courtisans, parents et enfants, nul n'était épargné. Revenu de son ébriété, le roi regrettait ses actes et pleurait ses victimes, mais son penchant pour l'hydromel l'emportait sur le reste. Ivre, la colère le reprenait et le sang coulait...

Les familiers de la Cour se concertèrent un jour : « Si nous restons auprès du roi, nous allons tous y passer les

uns après les autres. Il ne nous reste plus qu'un parti à prendre, quittons le pays et allons nous réfugier à l'étranger ». Ils s'enfuirent pendant la nuit.

Yuhi, à son réveil, se trouva tout étonné de ne voir âme qui vive auprès de lui, ses gardes l'avaient abandonné. Il eut beau appeler, personne ne répondit. Sortant de sa case, il parcourut les différentes pièces du palais sans rencontrer visage humain. Il finit par découvrir un boiteux qui le met au courant du complot : « Ils sont partis, lui expliqua-t-il, parce qu'ils ont peur de toi. Ils craignent de subir le même sort que leurs compagnons, et si je suis resté, moi, c'est parce que j'étais dans l'impossibilité de les suivre. » Le monarque comprend sa faute et son malheur. « Essaie de les rejoindre, reprend-il, va clopin-clopant comme tu pourras, ramène-les en leur disant que désormais je suivrai leurs avis et leurs conseils. S'ils m'imposent des conditions, je jure de m'y soumettre ». Le messager put atteindre les fuyards au delà du fleuve et leur fit part des serments de Yuhi. Ils revinrent sur leurs pas et trouvèrent à mi-chemin le monarque brisé de douleur. « Nous voilà, tu nous as fait rappeler. » — « Oui, ajoute le prince, et pour vous prouver la sincérité de mon repentir je promets d'accomplir tout ce que vous exigerez de moi. » — « Ce sont, lui répondent-ils, tes deux épouses, Kiranga et Chyihunde qui sont cause de nos maux. Elles n'ont cessé d'armer ton bras contre nous [1] ». — « Vous dites vrai, je vous les livre, faites-les mourir. » Dès qu'elles apparurent elles furent égorgées. Le roi fut « traité » par les sorciers qui lui rendirent tous ses esprits et toute sa raison.

---

[1] La légende dit que les deux femmes qui étaient sœurs avaient « ensorcelé » leur royal époux, par la malice de leurs paroles (uburozi bg' amakaburo) de telle façon que le monarque se conduisait vis-à-vis de ses sujets comme s'il avait à la main droite une vipère du Gabon dont il utilisait les morsures contre ses sujets (bamuloz' impiri ku kiganza ch' uburyo), ce qui n'est pas peu dire. Il s'agissait bien d'une vipère, ajoute une autre légende, car on vit ce reptile malfaisant sortir de la main du prince, après les exorcismes des sorciers.

Pour confirmer la résolution qu'il avait prise de ne plus s'exposer à être « ensorcelé », Yuhi réunit en grand apparat les deux grandes familles Batutsi, les Banyiginya et les Bega : « Je maudis pour toujours le clan des Batchaba (auquel appartenaient ses femmes). Gardez-vous d'épouser leurs filles. Si cela devait arriver à l'un d'entre vous, je le maudis et puisse sa postérité s'éteindre! » Le monarque composa alors l'improvisation suivante :

C'en est fini désormais de mon affection.
Celles (c'est-à-dire ses deux femmes préférées) qui en ont été [l'objet
N'ont été d'aucun profit pour moi.
Au lieu de me rendre amour pour amour
Elles ont été la cause de mes malheurs
Elles ont provoqué une émigration au loin (d'où le proverbe dû
Aimer sans retour comme je l'ai fait [au même roi)
C'est ressembler à la pluie qui tombe (sans profit) dans la forêt
[(au lieu de fertiliser les champs cultivés (1).

A partir de ce moment les Bega et les Banyiginya ont cessé toutes relations matrimoniales avec les Batchaba.

On attribue à Yuhi-Mazimpaka une autre prophétie concernant l'arrivée des Européens.

Un jour que le roi était au milieu de ses courtisans, il perçut comme un roulement lointain : « N'est-ce pas le tonnerre? N'avez-vous pas entendu? » — « Non », lui répondent ses gens. Il lève les yeux vers le ciel et découvre une sorte de barque qui vogue dans les profondeurs du firmament, là où le regard de l'homme ne peut atteindre (2). C'est à lui seul qu'il fut donné de jouir de ce prodige, parce qu'il avait l'âme de prophète (yarafit' uguha-

(1) Singikund' ukundi,
Ibyo nkunda ntibinkundirira.
Aho kunkunda birakuka
Bikaj(a)' ikamagoma (nom de pays)
gukungika (empaqueter des provisions) kule.
Proverbe. Gukund' ikitagukunda.
n'imvur' igwa mw' ishamba.

(2) Aho umuntu atagez' amaso.

nura). « Ne voyez-vous pas une embarcation dans les airs? » crie-t-il à ses compagnons. « Nous ne distinguons rien, répondent ces derniers, et nous n'avons rien entendu. » Mazimpaka fait appeler les Biru à l'esprit inspiré comme lui. On mande ensuite les sorciers. Peine perdue, le ciel restait fermé à leurs regards. Le roi seul jouissait de la vision de la nacelle s'avançant à travers le ciel : « Je la vois distinctement ainsi que les hommes qu'elle contient. Elle se rapproche de nous. Je distingue nettement le bruit de rames... Je pressens que les occupants de l'esquif deviendront les possesseurs du Rwanda et qu'ils y apporteront l'ordre et la paix ».

Etonnés, stupéfaits, les auditeurs n'osent parler; ils se regardent entre eux en se serrant les coudes. La même pensée leur vient. Ils se souviennent que le monarque a un faible pour la bière et l'hydromel. Il est souvent pris d'ivresse. Peut-être est-il devenu fou.

Le visionnaire interprète le motif de leur silence. Leur incrédulité l'afflige : « Vous ne voulez pas me croire, je fais appel à la postérité, vos arrière-petits-fils me rendront justice en se portant garants de la véracité de ce que je vois et j'entends, car cette barque n'arrivera dans le royaume qu'à leur époque ». Au lieu de diminuer, l'émotion des courtisans ne fait que croître ; « Notre roi a perdu la tête, dit l'un; il a trop bu, chuchote l'autre; est-ce qu'il rêve ou bien l'a-t-on ensorcelé? Comment peut-il discerner des choses que nous ne pouvons distinguer nous-mêmes? Son ouïe est-elle meilleure que la nôtre? Il parle d'une embarcation qui vogue dans les airs... alors que les barques sont faites pour naviguer sur les eaux. Yuhi n'a plus tous ses esprits, il est certainement malade ».

Le pauvre prince de plus en plus attristé reprend : « Je souffre de vos moqueries et de vos soupçons; j'en prends à témoin vos arrière-petits-fils, ils constateront la vérité de ce que j'affirme. Eux aussi ne voudront pas d'abord y croire. Leur étonnement ne sera pas moindre que le vôtre.

Vous tous mes sujets, mes devins, mes sorciers, mes enfants, sachez que cette embarcation s'approchera de notre pays. Ce n'est pas votre incrédulité ni vos dénégations qui l'arrêteront dans sa marche. Je connais votre scepticisme à ce sujet. Je vous prédis que vos descendants éloignés se serviront de cette barque à leur tour et qu'elle leur permettra de passer (sains et saufs) au-dessus d'un lac horrible. C'est alors qu'on se souviendra de moi. J'en prends à témoin les générations futures [1] ».

Mazimpaka, que sa vision prophétique et l'attitude moqueuse des courtisans avaient troublé au plus haut degré, passa quatre jours et quatre nuits sans prendre aucune boisson fermentée et sans se montrer à ses sujets.

Telle est la première des prophéties concernant l'annonce des Européens.

Le thème habituel de ces prédictions roule sur les Blancs, leur entrée dans le Rwanda, les actes par lesquels ils signaleront leur apparition, le rôle qu'il joueront dans le pays; il est aussi question de famines, d'épidémies, de l'apparition des chiques ou *pulex penetrans*, etc.

Avec Chyilima-Rugwe et Kibogo, Yuhi II est de ceux dont les « mânes » sont le plus respectés et pour lequel on a organisé aussi un home domestique. Il s'en ouvrit à Idjuru, sa résidence préférée, où par des prodiges renou-

---

[1] Voici le texte lui-même : « Mbabajwe n' abuzukuruza banyu bazabon' ibyago. Bikabajija, bakabijijinganya mo, nkuko namwe mbajijura mukajijinganya. Nuko lero, bana banje, kandi Biru banje, namwe bapfumu banje, namwe rubanda rw' ubutaka.

» Mumenye yuko buliya bwato aho buzagerera hasi mutazabutsinsura. Aliko nduzi ko mutabyitayeho, nanje mukaba mutemera ibyo mbabgiye, aliko abuzukuruza banyu bazabuvugama kandi nabwo buzabambuts' i Nyanja mbi, kandi nanje bazanyibuka, nibo bagabo ntanze ! »

Les chrétiens n'ont pas manqué à leur tour d'interpréter la vision de la barque. Elle représente pour eux le berceau de l'Enfant-Dieu ou encore l'Église dont ils font partie. Le lac horrible que leur fait traverser cette embarcation symbolique n'est autre que l'enfer. Dans sa signification primitive, le lac représente l'ère des meurtres, des peines, des difficultés, etc. que doit faire disparaître l'arrivée des Blancs avec leur civilisation chrétienne.

velés, il manifesta sa volonté, dit la légende, d'avoir un foyer familial (1).

31. Chyilima II Ludjugira prit les rênes du gouvernement après la mort de Yuhi. Ce prince est de ceux qui ont laissé le plus de traces dans l'histoire : 1° On lui fait l'honneur d'avoir sauvé le Rwanda des horreurs de la famine; 2° Il eut l'heureuse fortune de repousser l'invasion dite des muets; 3° Il réunit à la couronne le pays de Ndorwa. Parlons de chacun de ces trois faits.

Entouré de ses quatre fils : Ndabarassa, Gihana, Binama et Sharangabo, qu'on a surnommés les Batangana (ceux qui ne se détestent pas), tant la chose est rare dans les familles batutsi, Chyilima régnait en paix depuis plusieurs années, quand survint une sécheresse qui menaçait de ruiner le Rwanda. Consultés, les oracles déclarèrent que les Barundi étaient les auteurs du fléau et que Gihana, fils du roi, devait se sacrifier pour le bien public en allant se faire tuer au pays ennemi. Il fallait une mort amenée par une main étrangère. Cette victime de substitution détournerait le mal sur la contrée voisine et sauverait le royaume des Hamites. Le jeune homme réussit, en effet, à vaincre les Barundi et à ramener par son dévouement la pluie dans son pays. Ses derniers moments ont été dramatisés. Gihana, ajoutent les chroniqueurs, avait été blessé traîtreusement par son adversaire le roi de

---

(1) Cf. Livre quatrième. Honneurs posthumes réservés aux mânes royaux.

Ce que le roi fait pour les mânes de ses prédécesseurs, les grands chefs le font aussi, mais sur une plus petite échelle pour les leurs. Les huttes dont se composent leurs habitations particulières sont consacrées à des « esprits » de leur famille en l'honneur desquels et pour lesquels on épouse une femme qui doit désormais habiter la case. Ce sont habituellement les propres femmes du chef lui-même. Quelques-unes d'entre elles n'ont que le titre de servante ou d'esclave (umuja) et sont délaissées après leur première entrée dans la hutte.

Pour honorer ses morts, le Muhutu se contente de leur bâtir de petits édicules (indaro) ou même des semblants de huttes dans lesquelles il fait des sacrifices en rapport avec sa fortune.

l'Urundi, Ntare. Avant d'expirer, le prince porta une première fois la main à sa blessure, pour en recueillir le sang qui sortait : « Maudit soit l'Urundi, s'écria-t-il, en le répandant du côté de ses ennemis. Puissent-ils n'avoir à « traire » que du sang (c'est-à-dire à s'entr'égorger) ». Puisant une deuxième fois sur ses flancs entr'ouverts, il en sortit du lait qu'il répandit du côté du Rwanda en présage de prospérité, d'abondance et de paix.

Il mourut en assurant les siens qu'il ne les abandonnerait pas. Les conteurs prolixes en détails de toute sorte ne tarissent pas sur un pareil sujet.

Gihana, comme Kibogo, son autre émule en héroïsme et en gloire, est resté populaire parmi les Banyarwanda. On l'honore et l'on ne cesse de lui offrir des sacrifices à Muyange près de Butare sur la route de Nyanza où il aurait habité et à Mututu aussi (ku Mayaga) où se trouvent ses descendants, une fraction importante des Banyiginya [1].

C'est encore sous le règne de ce Chyilima II qu'eut lieu dans la province du Bugoyi l'expulsion des fameux « Biragi » ou Muets, ainsi appelés à cause de leur langage inintelligible. Venus de l'intérieur du Congo, ils s'étaient installés dans plusieurs endroits au Nord-Est du lac Kivu. Ces étrangers ne ressemblaient nullement aux autres Noirs et couvraient leurs habitations de mottes de terre, d'où leur deuxième surnom de « Couvreurs de toits en terre ». La campagne s'organisa sous l'impulsion d'un Munyarwanda originaire de Suti, qui avait émigré dans le Bugoyi.

Il s'appelait Macchumu et ses descendants sont aujourd'hui connus sous le nom de « Bagwabiro ». Les débuts de l'expédition ne furent pas heureux pour les assaillants.

Il fallut faire appel au roi et aux gens de l'intérieur qui leur vinrent en aide. Les intrus furent enfin taillés en pièces et à jamais chassés du pays.

---

[1] La légende de Gihana n'est qu'un des nombreux épisodes de guerre que se firent fréquemment les deux peuples voisins.

Huit générations, disent les historiens officiels, se sont écoulées depuis cet événement mémorable. Si l'on compte de 25 à 30 ans pour chaque génération, on peut situer le fait en l'an 1700 environ.

Chyilima réunit encore à la couronne le royaume du Ndorwa dont le dernier titulaire s'appelait Gahaya. Les prédécesseurs de ce prince sur le trône, dont l'histoire fait mention, sont en remontant vers le passé Mulori et Kabeja. Ces roitelets appartenaient au clan des Bashambo fortement apparentés aux Banyiginya du Rwanda. Bien que nominalement soumis, les sujets des Bashambo demeurèrent longtemps réfractaires au joug des Banyiginya. Aussi, voit-on les rois hamites faire de fréquentes incursions dans le Ndorwa.

32. Chyilima II Ludjugira eut pour successeur son fils, Kigeri II Ndabarassa.

Par sa mère Lwesero, il était le petit-fils de Muhoza, roi du Gissaka.

Les historiens, se basant sur son surnom de Ndabarassa, qui signifie « je tire de l'arc sur eux », en ont fait le vainqueur du personnage désigné dans les récits sous la dénomination de Mulinda avec lequel le lecteur a déjà fait connaissance. Comment offensa-t-il le monarque hamite? On ne le sait pas. Toujours est-il qu'on parle de lui comme d'un révolté (umugome). Kigeri II vint l'attaquer et le rencontra au bas de Kamonyi, au lieu appelé Bihembe de Rugarika, et le perça de sa lance. L'arme fut projetée avec tant de force, ajoute la légende, qu'elle traversa (guhinguka) le corps de la victime et fendit la colline, à l'endroit susnommé, qui est devenu désormais célèbre.

Kigeri II vécut à Kamonyi près de Rugobagoba, où son grand-père avait bâti une de ses résidences, au lieu dit « Inkingo », c'est-à-dire la « fermeture ». Son prédécesseur avait choisi lui-même ce dernier emplacement pour

fermer l'accès du royaume (gukinga veut dire fermer) aux ennemis.

Les conteurs officiels citent, comme étant l'événement le plus saillant du règne de Kigeri, les prophéties de Nyirabiyoro. Le peuple leur donne encore une importance qu'explique sa mentalité crédule et superstitieuse. Nyirabiyoro était une sorte de pythonisse, domiciliée à Mazinga, dans la province de Mubari. L'influence qu'elle exerçait dans ce pays porta-t-elle ombrage au prince hamite? On ne cessait en tous cas de la lui représenter comme voulant se soustraire à son autorité : « Je te ferai tuer! » lui dit le roi quand elle lui fut présentée. « Je suis en ton pouvoir, répondit la sorcière, il t'est loisible de m'ôter la vie, mais je te préviens qu'il te sera impossible de repousser l'animal étrange (âne) qui viendra à travers le Mubari et le Mirenge (pays du Gissaka), portant sur son dos un individu non moins curieux (le Blanc, l'Européen). » — « Tes prédictions ne m'inquiètent nullement, répartit Ndabarassa; mon petit-fils au teint noir (Musinga-Yuhi), celui-là même qui prendra pour capitale l'ancienne résidence (Nyanza) du grand devin Mashira, écartera le danger que tu m'annonces [1] ». — « Mais le jour où les herbes à droite et à gauche des sentiers pousseront de façon à s'entrelacer (parce qu'à la suite de la peste bovine, il n'y aura plus de troupeaux pour les brouter) que feras-tu? » — « Un autre de mes petits-fils, reprit Kigeri, celui qui naîtra d'une montagnarde (c'est-à-dire Lwabugiri-Kigeri, dont la mère est originaire du grand massif du Ndiza), reconstituera le bétail (par ses razzias dans les pays voisins). »

« Quand tes sujets auront une alène (uruhindu) à la main (pour crever les pustules de la variole), crois-tu en venir à bout (du fléau)? » — « J'offrirai, dit le roi, comme rançon celui de mes fils qui est né à Bitare. » — « Et si ce

(1) Le roi prophétise à son tour que ce même Yuhi-Musinga, sans pouvoir s'opposer à l'arrivée des Blancs, s'arrangera de façon à vivre en bons termes avec eux.

sacrifice ne suffit pas? » (Kimanuka, le premier des enfants de Kigeri, mourut, en effet, de la variole). — « Alors, riposte Kigeri, je donnerai comme victime de propitiation mon héritier (qui périt aussi victime de la variole) et le fléau cessera (1)... »

Le roi voulut se retirer un instant, ajoutent les historiens, ses fils, ceux que l'on nomme les Bigina (d'où le clan des Bigina, auquel appartient Bandora, le sorcier actuel), profitèrent de son absence pour mettre à mort la prophétesse.

33. Mibambge III Sentabyo.

Après Kigeri II Ndabarassa, régna Mibambge III Sentabyo. Il eut pour mère une Mwega, Nyiratamba, fille d'un certain Sessunga.

Il reconquit, croit-on, le Buganza et le Bwana-Chambge, que les Banyagissaka aux jours de leur prospérité avaient réussi à détacher du Rwanda.

Sous son règne la variole fit son apparition. La population fut décimée comme elle devait l'être plus tard sous le

(1) La série des oracles sibyllins prêtés à Nyirabiyoro est loin d'être close. La visionnaire fit encore allusion à Nyantaba, l'homme à la balafre (lui aussi devin) et à sa fin malheureuse; à Rutalindwa que devaient supplanter Kabale et sa sœur Nyirayuhi; à Musinga, le roi actuel et à ses deuils répétés.

Plusieurs des enfants de ce prince sont morts en bas âge; le séjour de Nyanza passe pour être mortel à ses héritiers d'où la croyance populaire qu'il les fait élever au moins durant leur première enfance en dehors de la capitale pour les soustraire au sort néfaste qui les attend : « On entendra, fait-on répéter à la Sybille, des cris et des pleurs de mères endeuillées, sur les collines voisines... »

Il n'est pas difficile aux bardes de fabriquer des prédictions et d'ajouter de nouveaux anneaux à la chaîne prophétique.

Le thème le plus fécond sur lequel ils aiment à faire parler Nyirabiyoro est celui de la pénétration européenne. « Un jour viendra, lui fait-on encore dire, où les collines se couvriront de lacets (ou ceintures, pour désigner les chemins) et ceux qui les traceront s'en ceindront aussi les reins. »

L'allusion et le jeu de mots deviennent transparents quand on sait que le mot ceinture en runyarwanda sert, en effet, à désigner encore les routes tracées par les Européens, en pays de colonie. (Umusi imisozi yakenyej' imishumi na banyirayo bakazirik' indi, uzabishoboz' iki ?)

règne de Lwabugiri-Kigeri et Kimanuka son frère mourut. Sa sœur Nyiraburo put en guérir. Le fléau atteignit enfin le roi lui-même qui y laissa la vie.

Pour un monarque hamite une mort pareille était trop banale et trop commune.

Aussi les gens de Cour ont-ils transformé son trépas et ennobli ses derniers instants, en lui attribuant un dévouement héroïque imaginaire.

Mibambge III n'est pas une victime ordinaire de la variole, disent-ils. C'est lui-même qui alla au-devant de la contagion, qui la contracta volontairement en s'inoculant du pus de varioleux. Telle est désormais l'opinion admise. Le souverain donna sa propre vie pour sauver ses sujets [1].

Ce noble sacrifice marqua la cessation du fléau.

Mibambge III est depuis lors classé parmi les « Libérateurs » (Abatabazi).

Le modeste souvenir que les annalistes de la Cour ont gardé de ce prince et le genre de sa mort laissent supposer que son passage sur le trône fut de courte durée.

Nous pouvons ajouter que si le prince s'était réellement

---

[1] Cet exemple pris sur le vif éclaire une fois pour toutes la question des Libérateurs et donne la clef des Légendes dont ces héros font l'objet. Les annalistes officiels (qu'on me pardonne ce nom pompeux !) n'ont pas voulu que leurs princes soient assimilés au commun des mortels, jusque dans le vulgaire trépas. D'où la création de termes spéciaux (comme « gutabara », aller au secours, partir en guerre), pour annoncer le décès d'un monarque.

Les chroniqueurs attitrés ont poussé plus loin le respect de la dignité royale, devant les coups subits de la mort, en transformant en héros, en victimes volontaires, en vrais sauveurs les rois tombés dans les combats ou décédés des suites d'une épidémie.

C'est pour ce motif que le glorieux titre de Libérateur a été décerné à nombre de personnages qui n'avaient fait que payer tribut à dame Nature.

Nous citons ici pour mémoire, parce que nous n'aurons plus l'occasion d'en parler, les noms des trois autres Libérateurs ou Libératrices : Nyanzige, fille de Ruganzu II Ndori; Binama, fils de Yuhi I-Gahima, tué par les Barundi, dans le Busanza, et Buhura, lui aussi de race royale, grand-père du général Biyenzi. Buhura périt les armes à la main dans le Ndorwa. Sa mort fit cesser la peste bovine qui décimait les troupeaux.

« vacciné » il se serait immunisé au lieu de succomber au fléau dont il fut la victime entre les années 1780 et 1790.

34. Yuhi III - Gahindiro.

Mibambge III fut remplacé par Yuhi III Gahindiro. Il eut pour mère Nyiratunga, sœur du roi Ndabarassa. Nyiratunga avait été tout d'abord donnée en mariage à Gihana, le « héros » qui se fit tuer à l'Urundi. Les devins prédirent à Mibambge III que son successeur naîtrait de la veuve de Gihana. Mibambge s'empressa de l'épouser.

Yuhi III-Gahindiro n'avait que deux ans quand son père mourut. Ses oncles résolurent de l'assassiner.

L'un d'entre eux, Gasènyi devait monter sur le trône à la place de l'enfant. Tous les détails du complot avaient été prévus. Le crime devait se consommer au milieu de la nuit, on poignarderait le jeune prince dans son lit.

Une servante prit la place de la reine-mère et fit coucher un enfant à ses côtés.

Les sicaires se présentent au moment qui avait été fixé, s'approchent de la couche, tâtent le petit corps et le percent de coups.

Quel ne fut pas l'étonnement des complices et des meurtriers quand, le lendemain, ils entendirent les roulements du tambour annoncer le lever du roi et virent les courtisans se présenter comme à l'ordinaire pour faire la cour à la régente! Ils n'eurent même pas le temps de se communiquer leurs impressions. Les employés du palais s'emparèrent en un clin d'œil des conjurés et les conduisirent au supplice.

Yuhi III vécut longtemps à Givumu près de la rivière dite de la Kayumbo à l'endroit où des bouquets d'arbres bien conservés indiquent l'emplacement de la résidence royale et des dépendances. On trouve les vestiges de deux autres de ses habitations à Buhoro, près de Rugobagoba et à Ngoma dans le pays de Mayaga (Pays chauds).

L'histoire n'a enregistré aucun événement saillant. On

aime à citer de ce monarque qu'il ennoblit le Mutwa Busiete, dont il avait eu à se louer, en lui donnant une de ses filles en mariage.

Le rocher de Kamegeri.

Le rocher de ce nom est à proximité du camp de Butare, dans le Nduga, et rappelle un fait tragique qui se passa sous le règne de Yuhi III Gahindiro.

Le roi voulait châtier sévèrement un criminel. Il demanda conseil à son entourage. Chacune des personnes présentes indiqua un genre de mort. Un seul des courtisans n'avait pas encore parlé.

Kamegeri, c'était son nom, proposa en dernier lieu de faire chauffer à blanc, un rocher qui offrait l'aspect d'une vaste couche.

Le projet est adopté. Son auteur fut chargé de l'exécuter.

Pour aller vite, Kamegeri fit détruire les huttes voisines et les greniers à provision, dont les matériaux combustibles furent entassés sur le lit funèbre... Quand le bois eut fini de se consumer, le Procuste noir ordonna à ses gens de balayer le rocher. Il fallut se servir de longues perches de bambou à cause de la réverbération et du rayonnement de la chaleur du brasier.

Gahindiro, qui assistait à ces épouvantables préparatifs, s'écria soudain : « L'inventeur d'une peine aussi atroce ne peut être qu'un maudit! » Et il décida qu'en lieu et place du condamné, on jette Kamegeri pieds et poings liés sur le lit de feu.

On vit le malheureux faire des bonds et se retourner vainement sur le roc incandescent. Les hurlements s'entendaient au loin. Il n'y eut bientôt plus qu'une forme inerte, noircie, se rapetissant pour ne laisser enfin qu'un squelette de dimensions infimes.

Comme Procuste, dont il avait voulu jouer le rôle, Kamegeri périt du supplice qu'il avait inventé pour un autre.

35. Mutara II Lwogera.

Mutara-Lwogera « prit le tambour » après Yuhi III.

Le jeune monarque débuta par une expédition au Bunyabungu, puis à Nyamiteja, sur l'Akanyaru, contre les Barundi qui venaient cultiver dans le Rwanda.

Rares sont les allusions faites à cette deuxième campagne; on dut se borner à quelques escarmouches insignifiantes. Par contre, les chroniqueurs racontent qu'au Bunyabungu, les guerriers tuèrent un nombre si grand d'ennemis qu'on remplit plusieurs paniers (amatete) de leurs « dépouilles » sanglantes. Celles-ci furent ensuite arborées par les vainqueurs, qui en faisant leur entrée à la capitale au milieu des danses et des cris de joie, les fixèrent sur le haut de leurs lances, comme signe indéniable de succès.

David s'étai servi jadis du même procédé pour prouver sa victoire contre les Philistins.

Le grand événement du règne fut la conquête du Gissaka où la division intestine s'était introduite dans le sein de la famille royale. Les malheurs du petit royaume commencèrent sous le gouvernement de Kimenyi II, dit Getula. Son contemporain au Rwanda était Mibambge-Sentabyo qui reprit aux Banyagissaka les provinces du Buganza et du Bwana-Chambge. Les derniers jours de Getula furent remplis de chagrin. Nyabarega, épouse favorite du vieux roi, attenta à la vie du prince héritier dont elle était la propre mère pour la raison qu'elle ne pouvait supporter sa belle-fille. Kimenyi fit mettre à mort la criminelle et poursuivit en vain les autres fils qu'il en avait eus.

Ils réussirent à s'échapper.

L'héritier du trône ne se sentant pas en sûreté se réfugia au Burundi où il demeura jusqu'à la mort de Getula qui s'éteignit peu après.

Rugeyo-Zigama sortit de sa retraite à la mort de Kimenyi et sut se faire proclamer à Murarama. Les débuts du

(1) Expression pour dire : ceindre la couronne.

nouveau roi furent pénibles, car il eut à guerroyer contre ses propres frères qui ne voulurent pas le reconnaître. Il parvint cependant à en tuer quelques-uns et à chasser les autres; après quoi il put régner quelques années en paix. Son contemporain au Rwanda fut Yuhi III - Gahindiro, avec lequel il vécut en bons termes.

Arrivé à un âge avancé, il connut quelques-uns des déboires qui avaient attristé la vieillesse de son père. Mushongore, son neveu, lui enleva deux troupeaux de bêtes à cornes et s'enfuit au Migongo. Ntamwete, petit-fils de Nyabarega, première épouse de Kimenyi, prit le reste et disparut à son tour. Découragé, Rugeyo mourut sans désigner son successeur.

Les Banyagissaka, divisés sur le choix de leur roi, élirent, les uns Ntamwete, les autres Mushongore. Les deux princes se firent une guerre acharnée qui n'eut d'ailleurs d'autre résultat que d'ouvrir le pays à l'invasion des Banyarwanda.

En effet, un certain Nshikiri, d'origine munyarwanda et conseiller intime de Ntamwete, réussit par ses intrigues à faire dépouiller à son profit le chef de Mirenge. Rushenyi se voyant supplanté alla demander protection au roi du Rwanda qui était alors Lwogera-Mutara. Le Hamite l'écouta avec beaucoup d'intérêt et envoya une armée au Gissaka. Giharamagara, général en chef, rencontra Ntamwete à Kirwa et le défit. Rushenyi ainsi débarrassé de son spoliateur, reprit le gouvernement de sa province, mais sous l'autorité du roi du Rwanda qui se payait ainsi du service rendu. Un mois plus tard, Giharamagara marcha sur le Migongo. Mushongore, qui l'occupait, n'attendit pas le vainqueur de son cousin et s'enfuit dans l'Usui. Ainsi finit le royaume du Gissaka.

Lwogera, très politique, en laissa le gouvernement à ses chefs naturels qui l'exercèrent sous la surveillance de trois hauts commissaires Banyarwanda.

On ne sait pas exactement l'année où se fit la conquête

du nouveau fief. D'après les données obtenues, on estime qu'elle eut lieu entre 1840 et 1850.

Le roi hamite malade n'eut pas le temps de visiter le domaine que la division de ses maîtres venait de lui donner (1).

Son fils Lwabugiri se rendit au Gissaka au cours de ses marches guerrières et y mit à mort un grand nombre de chefs autochtones qu'il remplaça par des Banyarwanda.

La soumission du Gissaka fut suivie d'une promenade militaire à travers le Ndorwa qui subit une fois encore les malheurs de l'invasion.

Mutara II ne survécut que d'un an ou deux à sa mère Nyiramavugo qui périt, croit-on, de mort violente.

Une reine-mère ne peut pas mourir de vieillesse, elle doit s'empoisonner, comme le roi du reste, à l'apparition de ses premiers cheveux blancs. Ce dernier acte lui répugnant, il fallut que le fils intervint auprès de son oncle maternel Nyamushanja. Celui-ci ne recula pas devant le crime et fit étrangler sa sœur (2).

Les annalistes n'ont fait que consigner les bruits et les croyances populaires dont nous ne garantissons pas l'authenticité.

Mutara lui-même mourut à Gisozi, non loin de Kigali, atteint de la variole, disent les uns, de la phtisie, affirment les autres.

Quelques-uns veulent qu'il soit décédé à Kaganza, non loin des cimetières royaux de Musenyi.

C'est sur les dires des sorciers qui prétendaient que les

(1) Cf. Livre Cinquième. Histoire du Gissaka; conquête du royaume par les Banyarwanda.

(2) Le corps de Nyiramavugo fut « momifié » (autrement dit boucané) à Mussenyi, dans l'un des bosquets réservés à cet usage. Les gens des environs prirent la précaution de tuer leurs chiens, pour que l'odeur du cadavre ne les attirât près de la hutte funèbre, où se faisaient les derniers préparatifs. Avisés et prudents, les Banyarwanda savent qu'il suffit de bien peu de chose pour s'exposer aux royales vengeances. Aussi préfèrent-ils pécher par excès que par défaut. Ce n'était là de leur part qu'une sage mesure préventive.

Bagereka avaient communiqué la tuberculose à Lwogera, que Lwabugiri, devenu roi, fit massacrer presque tout entière cette famille dont faisait partie la tante paternelle du terrible monarque (1).

CHAPITRE IV.

Le règne de Kigeri IV Lwabugiri. Ses nombreuses expéditions. Prophéties populaires.

36. Le successeur de Lwogera fut Kigeri IV - Lwabugiri surnommé Sezisoni. Ce prince est celui qui se rapproche le plus de Ruganzu II Ndori dont il semble avoir hérité des qualités et des défauts.

Il fut le vrai type du roi aventurier. Comme son ancêtre il ne put se fixer nulle part et passa va vie à guerroyer, jusqu'au jour où la mort le surprit à Kinyaga alors qu'il se rendait pour la quatrième fois au moins dans le Bunyabungu, au sud-ouest du lac Kivu.

Il n'avait pas encore atteint la cinquantaine. Son corps fut rapporté à Nyamasheke, une de ses résidences royales; de là il fut transféré au cimetière royal de Rutare, au nord du lac Mohazi.

N'eût été l'arrivée des Blancs qui par le fait de leur installation dans le pays ont bouleversé un peu les vieilles traditions, ses exploits auraient déjà fait l'objet de nouvelles chansons de gestes aussi glorieuses et aussi fabuleuses que celles de son illustre aïeul.

La légende n'aurait pas manqué de s'en emparer et de rehausser le héros en lui attribuant comme à Hercule des travaux fameux.

---

(1) Les Banyarwanda soupçonneux et crédules attribuent l'origine de ce mal à l'absorption de la poudre provenant du poumon d'un individu mort de cette maladie. Ils croient que le viscère desséché est ensuite réduit en poussière et mélangé à la bière que l'on fait prendre à la personne détestée dont on veut se débarrasser. Cette vaine croyance a occasionné maintes vendetta parmi les Batutsi et les Bahutu.

Les pays limitrophes eurent sa visite une fois, sinon plusieurs. Il n'est aucune région du Rwanda, au Nord et au Sud, à l'Est et à l'Ouest, que Lwabugiri n'ait parcourue, à l'aller ou au retour de ses multiples excursions à l'extérieur du royaume. Les nombreux bouquets d'arbres qui marquent l'emplacement de ses anciennes résidences royales et de ses campements en font foi : « On était alors, disent les vieux qui ne tarissent pas sur ce sujet, à l'époque des grandes guerres ». Dans le Nord et le Nord-Est, les gens de Nkole, du Mpororo, du Ndorwa eurent affaire à lui. A l'Ouest, Nkiko qui commandait au delà des Volcans, puis Muvunyi, chef des Bahunde, dans le Butembo, au Nord-Ouest du lac Kivu, virent razzier et ravager leur pays. Muvunyi y perdit un de ses fils, Nyamunyomoka. Lwabugiri ne se retira qu'après avoir parcouru et dévasté les contrées voisines connues sous les noms de Kamuronsa, Bunyungu, Gishari, Shari, etc. L'île d'Idjwi ne fut pas épargnée, on le verra un peu plus loin. Pour s'emparer du Nord de l'Urundi, il était allé habiter avec sa Cour, en pleine forêt du Bugessera, dans un pays sans eau, à l'endroit dit de Rugenge. Il s'était établi là pour être plus à portée de sa proie et y méditer à loisir le coup de main qu'il comptait faire.

L'emplacement de la résidence royale y est indiqué par une vaste enceinte de « miyenzi », ou variété d'euphorbes qu'on n'est pas peu étonné de rencontrer dans la brousse.

L'ambitieux conquérant essaya d'y attirer avec Choya qui fréquentait déjà la Cour depuis quelque temps, un autre grand chef, Muhini.

Pour gagner celui-ci, il s'était servi de l'influence du premier, dont il avait épousé la sœur, Mulerwa, encore vivante et veuve de Sherangabo, frère consanguin du roi Musinga. Ce fut Mulerwa elle-même qui donna l'éveil à son frère et à Muhini. Ce dernier ayant de bonnes raisons pour ne plus se croire en sécurité, disparut sans retour un beau matin, avec les guerriers qu'il avait par précaution

amené avec lui. Choya dut faire de même un peu plus tard. Lwabugiri voyant son jeu découvert et se jugeant trop rapproché de la frontière de l'Urundi, estima prudent de se mettre à l'abri d'une surprise. Craignant, en effet, une rapide offensive de la part de ses anciens commensaux, il franchit sans tarder le fleuve de la Kagera et passa la nuit à Mfune; il campa le deuxième jour à Gituza dans le Bgiriri, sur le lac Mugessera. De là il se rendit à Lwamagana où il séjourna plus longtemps.

L'ardent Mututsi qu'un repos prolongé fatiguait tourna ses yeux du côté du Bunyabungu. Ce pays situé au Sud-Ouest du lac Kivu devint l'objet de ses ardentes convoitises. Le succès, au moins dans les débuts, ne répondit pas à ses efforts. La première tentative fut malheureuse. Les Banyabungu aux aguets surprirent leurs envahisseurs et les rejetèrent en désordre sur le fleuve de la Russizi.

Là, pressés par l'ennemi et manquant de barques, beaucoup se jetèrent à la nage et furent emportés par le courant au passage désormais historique de Mwururu.

Parmi les noyés se trouvait Yaterana, l'un des meilleurs lieutenants de Lwabugiri : « C'est l'eau seule qui nous vainquit », répétèrent les survivants non sans une pointe d'excuse.

Une deuxième expédition ne réussit pas davantage. Le roi du Rwanda y vit périr Nyirimigabo, père de Nturo, Rwanyunga et Nyamushanja, la fleur et l'élite de la noblesse. Tout autre que Lwabugiri eut renoncé à l'entreprise. Obstiné dans le malheur, l'orgueilleux monarque s'installe à Mururu. Tandis qu'il réfléchissait aux moyens de vaincre, il fit la connaissance d'un nommé Rubago, dont les ancêtres étaient originaires de Bunyabungu.

Séduit par les promesses de l'ambitieux potentat, Rubago se fit traître. Il avait conservé de nombreuses relations avec les habitants de l'autre rive.

Le roi qui trouvait en lui un homme décidé, lui promit des troupeaux et la possession d'un gouvernement, s'il

réussissait à lui livrer la reine. Rubago se fit fort de la lui amener.

Grâce à ses liens de parenté avec les gens du pays qui croyaient trouver en lui un frère dévoué, le perfide eut vite découvert la retraire de Mugeni.

Après avoir donné de nombreux renseignements sur Lwabugiri, il promit de tenir la souveraine au courant de tout ce qui se tramait contre elle.

Une belle nuit, l'espion revient trouver le roi, se fait donner des hommes qui l'accompagnent.

Le matin, au lever du jour, les Banyarwanda cernent l'habitation de la malheureuse.

Les gens de celle-ci essaient vainement de se frayer un passage. Ils sont massacrés.

Les envahisseurs mettent le feu aux huttes. La reine pour ne pas brûler vive, se rend avec le prince-consort. Celui-ci est égorgé aussitôt, Mugeni fut étranglée quelque temps après à Idjwi sur les ordres de Lwabugiri, qui se l'était d'abord fait présenter.

Toutefois le succès du conquérant fut une victoire éphémère. Le prince héritier avait pu, en effet, être sauvé par des mains amies. Sa présence releva le courage des siens qui ne se soumirent jamais aux Banyarwanda.

Pour prix de sa trahison, Rubago reçut le commandement de plusieurs collines dans le Kinyaga.

Le roi offrit un gros bracelet de cuivre à la femme du délateur qui, elle aussi, avait pris parti avec enthousiasme pour la cause des envahisseurs [1].

---

[1] Rubago dut être dépossédé en 1917 de sa belle « chefferie », à cause des exactions de ses fils et de son insouciance. On lui laissa par pitié près de Shangugu, au Sud du Kivu, le petit village de Kamembe où il vécut pauvrement jusqu'à la fin de ses jours (1926).

Moins habiles à gouverner que les Batutsi, les chefs Bahutu ont généralement des difficultés dans l'exercice de leur pouvoir et se font peu respecter de leurs sujets. Il serait facile de citer d'autres exemples de ce genre pour confirmer le jugement porté sur l'administration des Bahutu.

La félonie avait eu raison des dernières résistances.

Les Banyabungu étaient vaincus, mais non abattus. Ils secoueront le joug et reprendront leur indépendance au lendemain même de la mort du prince hamite. Enorgueilli de son succès, Lwabugiri rentra au Kinyaga et se reposa quelques jours sur ses lauriers.

Mis en appétit par sa récente victoire le Mututsi installé à l'extrémité de la presqu'île de Nyamirundi eut bientôt l'occasion de faire une descente dans l'île d'Idjwi qui se trouve en face (1).

La grande île que sa proximité du Rwanda surtout par le Sud-Est, mettait difficilement à l'abri d'un coup de main, avait attiré l'attention du roi guerrier.

L'occupation d'Idjwi naquit d'une circonstance fortuite. Nkundiye jaloux de son père dont il ambitionnait le trône, vint trouver Lwabugiri pour lui demander main-forte. Pris comme arbitre, le rusé Hamite trancha la cause en sa propre faveur. Il suivit le jeune prince dans l'île et massacra toute la famille régnante, y compris le prétendant qui, effrayé des suites de sa trahison, s'était tout d'abord enfui dans l'îlot d'Ishovu. C'est là qu'on l'y surprit. Enchanté de son aubaine, le vainqueur compléta son œuvre en occupant les deux groupes d'îles Binja et Nkombo situées au sud d'Idjwi. Nkombo et Idjwi restèrent difinitivement acquises au Rwanda. Lwabugiri alla plusieurs fois sur la grande île et s'y établit sur divers points. Des bouquets d'arbres marquent l'emplacement de ses résidences (2).

Nous avons déjà dit que les provinces de l'Ouest et du Nord ne s'étaient jamais soumises complètement, malgré les expéditions successives qu'y firent les rois hamites.

---

(1) Des conteurs noirs à la mémoire plus fidèle assurent que la conquête d'Idjwi fut la première en date. Ce premier succès décida le vainqueur à faire la conquête du Bunyabungu.

Lwabugiri comptait sur ses nouveaux sujets, de même race et de même langue que les Banyabungu, pour pénétrer plus facilement au cœur du pays.

(2) L'île d'Idjwi, dans le lac Kivu, compte environ 18,000 habitants originaires du Bunyabungu dont ils parlent la langue.

Au commencement du règne de Lwabugiri, la reine-mère, qui était toute-puissante, donna le pays du Kingogo à un de ses favoris, nommé Seruteganya, du clan des Batsobe. Celui-ci réunit un petit corps d'armée et pénétra dans le district montagneux qui venait de lui être concédé. Dès le troisième jour il parvint au centre de la province, dans le village de Gitega. A son approche, les habitants du lieu se réfugièrent dans la grotte qui s'ouvre sur le versant de la colline, à l'endroit dit de Gikoro. Les voisins de Gassovu, Rutchano, Hindiro se joignirent aux premiers : Hommes, femmes, enfants, il y en avait des centaines et des centaines à fuir devant les Batutsi », ajoutent les vieux qui exagèrent un peu. Les Bahutu s'étaient fait suivre de leurs troupeaux de vaches, chèvres et moutons. La grotte était vaste et profonde, suffisante donc pour les abriter tous.

Les gens de Seruteganya conçurent un dessein horrible; ils détruisirent les cases dans les environs et transportèrent les matériaux pour les entasser devant l'ouverture de la grotte.

Ils y mirent le feu qui brûla pendant deux jours. La fumée de l'immense foyer pénétra dans la caverne et les malheureux qui y avaient cherché un abri y périrent asphyxiés. Il ne s'en échappa pas un seul. On prétend que la fumée sortit par des trous de fourmilier, assez loin dans les environs. Le détail, s'il est vrai, prouverait que la grotte s'étend profondément sous terre.

Depuis la catastrophe les gens du pays n'ont jamais plus osé y pénétrer [1].

---

(1) Voici comment on raconte l'origine de la fortune de ce Seruteganya. Il habitait à Nkingo de Kamonyi, dans le Nduga. Une femme Mututsi se présenta, un jour, demandant l'aumône.

C'était une épouse disgraciée du roi Mutara-Lwogera; l'infortunée, mourant de faim, portait dans ses bras l'enfant qui devait plus tard monter sur le trône et s'appeler Kigeri IV Lwabugiri.

Seruteganya leur offrit l'hospitalité et les traita avec déférence... Devenue reine-mère à l'avènement de son fils, Nyirakigeri prit et exerça une grande influence sur le cœur de son fils. Elle n'avait pas oublié les

Dès le début de son règne Lwabugiri avait été possédé de l'esprit des batailles. Il ne devait le quitter qu'avec la vie.

Comme son aïeul Ruganzu II Ndori auquel le royaume doit sa grandeur et son unité, Lwabugiri-Kigeri passa à peu près tout son règne au milieu des camps. Assoiffé de gloire et de conquêtes, il ne se sentit jamais rassasié. En plus de la célébrité que lui conféraient ses expéditions, il en tirait d'autres profits plus sensibles et plus immédiats dont bénéficiaient aussi ses gens. Le roi guerrier ne quittait, en effet, jamais un pays conquis sans emmener avec lui un certain nombre de femmes et d'enfants qu'il partageait ensuite entre ses soldats. Les troupeaux de chèvres, de moutons et surtout de vaches étaient également de bonne prise. C'était là le butin habituel. Pour ce qui est du pillage du bétail, le Nord-Ouest du Rwanda lui-même ne fut pas plus épargné que les pays assujettis par la force des armes.

Bien que nominalement soumises, les contrées du Nord-Ouest supportaient difficilement l'autorité des Batutsi qui n'y vivaient qu'en petit nombre. Le Bukonya, le Mulera, le Luhengeri, le Buhoma, le Bushiru, le Bugamba, le Kingogo, le Bugoyi, etc. étaient de ce nombre.

Lwabugiri ne pouvait pas manquer d'y faire acte de souverain.

On se garda bien de lui faire obstacle. Les Bahutu l'accueillirent partout avec les plus grands égards et tous les honneurs dus à son rang. Les « bahinza » ou descendants

---

bontés de Seruteganya. Elle l'appela à la Cour, en fit son protégé et lui donna à gouverner une partie du Bumbogo, le pays de Nyabitare dans le Muhanga et le Kingogo.

Quelques années plus tard l'ancien bienfaiteur devint l'objet de la haine du roi Lwabugiri qui lui reprochait d'avoir pris sa mère comme épouse. Son habitation, dans le Bumbogo, fut entourée par les guerriers du roi. Ne pouvant s'enfuir, Seruteganya se brûla dans sa case, non sans avoir fait tuer auparavant Nyirakigeri, pour qu'elle ne lui survécut pas.

L'événement se passa au village de Mbilima de Matovu dans la susdite province.

des anciens roitelets autochtones qui gouvernaient le pays en son nom s'empressèrent à son passage de lui présenter, comme le veut la coutume, les vaches du pays (kubyukurutsa). Le monarque faisait souvent main-basse sur les troupeaux qu'on lui amenait à cette occasion.

C'est ainsi qu'il dépouilla les riches propriétaires du Buhoma et du Bushiru, deux ans environ avant sa mort. La peste bovine avait alors fait des ravages incalculables dans la province centrale du Nduga.

Lwabugiri éprouvait sans doute le besoin de reconstituer ses propres troupeaux.

Durant son règne, les descendants des anciens princes autochtones se montrèrent on ne peut plus soumis.

Pour ne pas être accusés de tiédeur ou de manque de zèle à l'égard du monarque et par suite pour ne pas s'exposer à perdre la vie et leur place, choses fort possibles en ce temps-là, c'était à qui se distinguerait le plus au service du roi. Porter des vivres et de la bière, fournir des soldats, faire la cour au prince hamite, tel était leur souci constant et le seul moyen de ne pas déchoir dans l'estime du Maître toujours besogneux et toujours exigeant. En plus de leurs attributions de chef et de leur rôle de courtisans, bon nombre d'entre eux exerçaient encore les fonctions honorables de « préservateurs des récoltes », faiseurs de pluie, fabricants de charmes, etc. L'un d'entre eux, Sangano, de la province du Bgishaza, paya de sa vie l'usage qu'il fit de son art, en faveur d'une des femmes du roi.

Cette dernière, Nyambibi, mère de Nshozamihigo, fut surprise un jour à manier des charmes (inzaratsi). Elle voulait ramener à elle les faveurs royales qui se portaient depuis quelque temps sur Nyirayuhi, la mère de Musinga.

Ayant dû avouer qu'elle les avait reçus de Sangano, celui-ci fut sur-le-champ condamné à mourir. On porta la même sentence contre Nyambibi.

Lwabugiri fit acte de maître et de roi dans toutes les

provinces de son royaume et y laissa maintes traces sanglantes de son passage. Les instincts belliqueux et sauvages qui s'étaient trahis en lui dès son avènement ne firent que s'accroître avec le temps.

Pour continuer la guerre et maintenir son armée à l'effectif nécessaire, il avait complètement réorganisé le régime militaire qui régissait alors le pays. Chaque région administrative devait fournir un corps de troupes, dont le chef était en même temps commandant en chef (umugabe).

Les corps se remplaçaient successivement de sorte que les hommes pouvaient après un certain temps rentrer dans leurs foyers et se livrer à leurs occupations habituelles. Des contemporains de Lwabugiri, il en est certes bien peu qui n'aient pris part à l'une ou l'autre de ces expéditions.

La province du Rwanda qui eut le plus souvent sa visite et où il fit de longs séjours, fut celle du Kinyaga, à cause de sa proximité avec le pays conquis du Bunyabungu et l'île d'Idjwi.

Sa résidence favorite était à Nyamasheke, non loin de la presqu'île de Nyamirundi, où il avait installé un autre domicile. Il y reçut plusieurs fois des Noirs musulmanisés venus du lac Tanganika, pour entrer en relations avec lui et obtenir l'autorisation de faire le commerce dans le pays. Il ne semble pas que la permission fût accordée de bon cœur.

Lwabugiri défiant ne voyait par ces marchands d'un œil favorable.

Comme ils lui achetaient volontiers des défenses d'éléphants, moyennant de nombreux échanges de marchandises nouvelles pour lui, il n'osa pas leur fermer complètement les frontières de son royaume. Les mauvaises langues du pays lancèrent le bruit qu'il en fit noyer quelques-uns, par les bateliers qui les reconduisaient en barque... Quelle est au juste l'exacte vérité? Nous n'osons

pas nous prononcer. Disons que c'est par l'intermédiaire des commerçants que le roi batailleur commença à se familiariser, bien avant l'arrivée du comte von Götzen, avec les produits européens, cotonnades, habits, perles, caisses, fusils et autres objets de pacotille.

Sans doute, les premières étoffes avaient fait leur apparition sous le règne de son grand-père Gahindiro, mais elles étaient rares et cotées à des prix élevés (1). Il n'était pas facile de s'en procurer. Gahindiro ainsi que son fils et successeur les avaient reçues en cadeau, de la part des rois de l'Usui et du Karagwe en témoignage d'amitié. Ils s'en étaient pour ainsi dire réservé le privilège. Ce n'est qu'à partir de Lwabugiri qu'on vit quelques favoris porter, eux aussi, des tissus.

Le roi, de tous ses sujets, le moins porté au misonéisme, s'affubla pendant quelque temps d'un costume européen, qu'il délaissa bientôt sur les conseils de son entourage. La nouveauté choquait les idées de l'époque et l'influence des sorciers était encore considérable.

Les parapluies eurent plus de succès. Les indigènes leur donnèrent, à cause de leur forme arrondie, le nom de « idjuru », c'est-à-dire ciel. Lwabugiri ne voyageait jamais sans un de ces parasols.

Lorsqu'on le transportait en palanquin (ingobyi), selon la mode indigène, un homme était chargé de tenir un de ces appareils au-dessus de son visage pour le préserver des ardeurs du soleil.

Durant un séjour qu'il fit au Kinyaga, le potentat noir reçut une députation du célèbre Rumaliza, l'Arabe esclavagiste bien connu, qui avait choisi comme capitale Tabora et avait soumis à peu près toute la côte orientale du lac Tanganyika.

(1) Les premiers « pagnes » ne dépassaient pas de beaucoup la grandeur d'un mouchoir de priseur. Il fallait beaucoup d'ingéniosité pour arriver à se ceindre les reins avec ces pans d'étoffe. Comme les gens de l'Usui ne les troquaient d'ordinaire que contre de fortes primes, les chefs furent à peu près les seuls à porter cette sorte de vêtement — qui seyait fort peu à leur taille au-dessus de la moyenne.

Parti d'Ujiji le célèbre musulman avait gagné le Nord du lac et s'était installé pendant quelque temps à Usumbura d'où il rançonna et razzia les contrées voisines (1). Ayant entendu parler de Lwabugiri, mais n'osant l'aborder directement, il désira entrer en rapports avec lui.

Ses envoyés rencontrèrent le roi à Kimbagiro, au-dessus de la plaine de Bugarama, non loin de la frontière de l'Urundi.

Ils furent bien traités par le roi qui les reçut avec honneur. Parmi les nombreux cadeaux que lui envoyait Rumaliza se trouvaient deux ânes. Le chef arabe croyait faire plaisir au noir potentat, presque son émule en fait d'expéditions.

Un pareil envoi ne pouvait manquer de produire un effet sensationnel. Lwabugiri et ses gens, tout en ayant entendu parler de ces animaux n'en avaient encore jamais vu. Aussi les deux baudets devinrent-ils l'objet de leur étonnement et de leur hilarité, tant l'aspect de ces bêtes était nouveau pour eux. L'un des deux animaux fut dévoré par les hyènes à Sakara (Gissaka). L'autre, malgré les efforts qu'on tenta pour l'apprivoiser, ne se laissa jamais monter que difficilement. Il est possible aussi que les apprentis cavaliers n'eussent ni selle, ni bride ou n'aient jamais su s'en servir.

Les braiments de la bête n'étaient pas faits non plus pour rassurer les écuyers. On finit par la vendre aux gens de l'Uswi qui servaient d'intermédiaires entre les rois des deux pays et qui l'achetèrent au nom de leur maître.

Les guides et les donateurs des baudets furent désignés

---

(1) Rumaliza est le surnom de Mohamed-ben-Halfan, Arabe d'Ujiji opérant avec l'argent et les ressources qui lui étaient fournis par Tippo-Tip. Rumaliza veut dire : qui ravage tout, ne laisse rien après lui, exterminateur. (Général baron Jacques de Dixmude.)

C'est pour avoir aidé Rumaliza à se procurer des esclaves que le Mututsi Kiyogoma, un inconnu de la veille, finit peu à peu, grâce aux Arabes, à prendre de l'influence sur ses compatriotes. Il compta à partir de ce temps parmi les principaux chefs du district d'Usumbura dans l'Urundi. Il mourut en mai 1923.

sous le nom de « Abapfumura » du verbe gupfumura, percer, pour dire qu'il s'agissait de gens hardis qui pénètrent partout.

Les ambassadeurs de Rumaliza reçurent en échange, des peaux de loutre (ibihura, inzibyi), de colobus (inkomo), de léopard (ingwe), des pointes d'ivoire et quelques vaches.

Mais Lwabugiri ne voulut s'engager à rien. Les députés s'en retournèrent ne rapportant à leur prince que des paroles de politesse et d'amitié. Lwabugiri entendait rester maître chez lui. Il semble que les relations en soient demeurés là. Rumaliza dut se contenter des présents du Hamite et n'osa jamais s'aventurer le long du fleuve de la Russizi.

Il est à croire que la réputation du roi du Rwanda, que l'on représentait partout comme un guerrier émérite, lui en ait imposé et ait arrêté sa marche vers le Nord. Le Rwanda fut ainsi sauvé des horreurs et des abominations de l'esclavage.

On compta toutefois plusieurs marchés d'esclaves, dans le Kingogo, au Bugoyi (à l'endroit dit du Lugerero), dans le Kinyaga, à Ruyanza près de la Kayumbo, à Kivumu, dans le Nduga, et à Save dans le Bwana-Mkali, d'où le bétail humain était conduit vers l'Uswi. Ces centres ne furent jamais bien achalandés, les Banyarwanda se montrant assez rebelles à ce genre de commerce qui leur répugnait.

Lwabugiri toléra plus ou moins les courtiers de ce triste négoce, mais ne s'en fit pas le protecteur officiel [1].

C'étaient les gens de l'Uswi qui avaient apporté ce trafic dans le pays. De l'Uswi les esclaves étaient ensuite dirigés sur Tabora et la côte pour être livrés entre les mains des Musulmans.

Par l'entremise des Arabes ou Noirs islamisés, Lwabu-

[1] Quelques chefs cupides, en quête de cotonnades, se prêtaient par-ci par-là au commerce des esclaves, mais ce fut toujours l'exception.

giri reçut quelques-uns de ces fusils primitifs vulgairement appelés « Makwa » dans toute l'Afrique équatoriale et qui se chargeaient par le canon.

Ses ennemis s'en étaient servi contre lui, pour la première fois, au Bunyabungu, puis dans le Nkole.

Dans une de ces expéditions, les Banyarwanda se trouvèrent subitement en face d'une trentaine de Noirs habillés à l'européenne et armés d'un fusil, qui les mirent en joue.

Le roi et ses gens eurent la bonne inspiration de se coucher à terre.

La décharge passa par-dessus leur tête. Ils se relevèrent aussitôt pour foncer sur les tireurs qui n'eurent pas le temps de charger leurs armes une deuxième fois. La débandade se mit dans les rangs de ces derniers qui s'enfuirent en jetant leurs fusils et en laissant des morts sur le terrain. Lwabugiri et ses gens recueillirent une dizaine de ces armes, que les serviteurs royaux traînèrent désormais partout comme trophée. Les fusils firent ensuite partie des bagages de la Cour. Ils furent enfin consumés dans l'incendie de Ruchunchu, après la défaite de Rutalindwa en 1896. Les porteurs de fusil auxquels eurent affaire les Banyarwanda furent appelés, on ne sait pourquoi « Mariane », et leurs fusils « Makoba », par altération probablement du mot « Makwa ».

Même durant les expéditions Lwabugiri vivait entouré de sa Cour, au milieu des sorciers et des grands du royaume, qui pour ne pas perdre les bonnes grâces du Souverain n'osaient pas s'éloigner.

Kabale, qui a joué un si grand rôle à la mort de Rutalindwa, était un des familiers du roi qui venait d'épouser sa sœur. Les fils aînés du monarque, Sherangabo [1],

[1] Sherangabo avait reçu de son père le gouvernement de quelques collines dans le Buganza. C'est lui qui conduisit le comte von Götzen à Kageyo. Il vécut toujours en disgrâce à la Cour. Ses malheurs le rapprochèrent des Européens, sans rien lui faire abandonner de ses superstitions auxquelles il resta profondément attaché jusqu'à sa mort (1927).

Rutalindwa, Muhigirwa, suivaient aussi leur père dans ses déplacements. Bien qu'on fut en campagne, les cabales, les intrigues et les complots ne cessaient d'être fomentés par les envieux et les mécontents. Redouté de tous à cause de sa cruauté, le terrible Hamite était haï de son entourage immédiat. On raconte que durant l'un de ses nombreux séjours à Nyamasheke, quelques chefs Batutsi ourdirent une conspiration contre leur souverain.

La date en avait été fixée et tout était prêt quand un des conjurés, un nommé Bihire, craignant d'être découvert, trahit ses complices et vint révéler au roi, qui devait être tué cette nuit même, durant son sommeil, les détails de la machination.

Lwabugiri refusa d'abord de croire à la coupable intrigue. Se ravisant tout à coup, il demande au dénonciateur de se prêter à un dessein qu'il vient d'imaginer : « Bihire, lui dit-il, prends ma place ce soir, occupe mon lit, j'irai cette nuit dormir ailleurs. Nous jouerons ainsi les conspirateurs, et si l'événement se produit, je saurais que tu as dit vrai ».

Le monarque entendait par là s'assurer de la réalité du complot et de la culpabilité des affiliés.

Il y avait également plus d'un grain de malice dans son projet.

Aussi Bihire de s'écrier : « Que deviendront mes enfants et mes biens, si je viens à être poignardé? »

« Ne crains rien, reprend le roi, s'il t'arrive malheur, je suis là pour veiller sur les tiens. »

Les autres ne se doutant de rien, pénètrent aux environs de minuit dans la hutte royale, tombent sur Bihire qu'ils prennent pour le roi, le percent de coups et se retirent croyant en avoir fini avec le monarque détesté. Quel ne fut pas leur étonnement dans la matinée. Au lieu des clameurs et des cris d'épouvante auxquels ils s'attendaient, nos conspirateurs déçus ne perçoivent et ne remarquent rien d'anormal. Les employés de la Cour se livrent à leurs

occupations quotidiennes. Les courtisans, les solliciteurs et les plaignants forment des groupes séparés devant la première enceinte du palais et s'entretiennent paisiblement. Le « Ndamutsa » (tambour) annonce le lever et l'apparition du monarque que tout le monde vient saluer comme à l'ordinaire.

Quelques instants après, Lwabugiri sort de l'enceinte et se dirige vers la case du chef des conjurés, Giharamagara. Après les préambules d'usage, le roi qui cherche un prétexte, lui demande à boire : « Je n'ai plus de bière, ajoute l'interpellé, il y a longtemps que je n'ai rien reçu de chez moi ».

« Eh bien! alors viens avec moi, je t'invite », reprend le souverain.

Ils allaient arriver à l'entrée de la cour royale, quand soudain le roi se retourne et perce de sa lance Giharamagara qui le suivait de près.

Le malheureux tombe noyé dans son sang. Lwabugiri s'approche de lui, essuie sur les lèvres du mourant, son arme ensanglantée : « J'agis à ton égard, lui cria-t-il, comme tu voulais le faire envers moi; je te rends la pareille ». Nkoronko, un autre conjuré put s'enfuir du Kinyaga.

Il fut rattrapé au Bumbogo et tué.

Nous le constaterons encore plus loin, Lwabugiri était cruel dans ses vengeances, au dire de ses contemporains. Mais et ceci est à remarquer, à l'encontre de ses prédécesseurs ou successeurs, il ne s'en prenait jamais à une parenté tout entière. Les frères et les fils de ses victimes ne furent jamais inquiétés.

Un membre de la famille pouvait être tué, ses biens allaient à ses descendants directs. Le fils de Giharamagara, Nyirinkwaya ne fut jamais persécuté à cause de son père et ne perdit pas la confiance du roi. Lugerinyange, petit-fils de Nkoronko, devint chef de la province de Buhanga et jouit d'un grand crédit à la Cour.

Les vengeances de l'autocrate n'avaient pas de lendemain. Il faillit être un jour la victime de ses amusements enfantins, lorsqu'il habitait à Lwamaraba dans le Nduga. Un soir, il prit avec lui, un de ses favoris, Lwakageyo, fils de Gacheyeye (Mwene kitore). Après une beuverie, la fantaisie lui vient de se mesurer avec son commensal et ami. Lwabugiri le saisit à bras le corps et fait mine de le frapper avec son couteau. Le favori croyant à une plaisanterie ne se défend d'abord que mollement. Le monarque s'excitant de plus en plus, devient dangereux.

Lwakageyo craignant pour sa vie repousse son antagoniste tout en respectant le plus qu'il peut la personne du roi.

Celui-ci loin d'arrêter le jeu cruel accentue ses efforts. Lwakageyo en désespoir de cause, s'empare de l'arme. La vie de Lwabugiri était à la merci de son invité qui paraissait résolu à se servir de sa supériorité, quand intervint Nyirayuhi, la mère de Musinga. De la couche où elle se trouvait, elle assistait muette à la scène, jusqu'au moment où Lwakageyo, le bras levé, allait immoler son époux. A l'instant, elle saute à bas du lit, se précépite sur le malheureux partenaire qu'elle immobilise. Le royal lutteur, libre de ses mouvements saisit le couteau et égorge le malheureux courtisan.

C'est durant le règne de Lwabugiri-Kigeri qu'eurent lieu, bien avant l'arrivée du comte von Götzen, les célèbres prédictions, relatives à l'arrivée des Européens, l'invasion des chiques (*pulex penetrans*), l'apparition de la variole et de la peste bovine.

Elles furent le fait d'un chef Munyiginya, nommé Nyantaba. Ayant été faussement accusé auprès de Lwabugiri, qui n'avait de tendresse pour personne, Nyantaba, sans être entendu, fut conduit dans la province du Buberuka, pour y être étranglé et jeté dans le fameux marais de Nkonde, réservé aux grands coupables. On aconte que Nyantaba avait supplié ses gardiens de le conduire chez

le prince parce qu'il avait d'importantes révélations à lui communiquer avant de mourir. Les bourreaux craignant pour leur tête refusèrent en lui disant qu'il ne leur restait qu'à accomplir leur mission, bien qu'elle leur parut odieuse : « Le roi a commandé, il faut obéir ». C'est alors que le condamné fit les déclarations suivantes connues depuis lors dans tout le pays, où elles impressionnèrent vivement les esprits : « Dites au roi, que je vais mourir puisqu'il l'a ordonné. Je le plains, car que va-t-il advenir de lui et de ses sujets? Des gens bien propres (imonge), habillés comme des nouveaux mariés (abakwe) vont venir du pays d'en bas (baturutse igihugu gichuri) (1).

» Ils seront portés par des vaches sans cornes (rukungu) (2). Ils feront bientôt leur entrée dans le Rwanda. J'ai compassion de vous. Comment ferez-vous? »

Il leur annonça encore l'invasion de petits insectes, vulgairement nommés aujourd'hui « chiques » (*pulex penetrans*), ainsi que la variole. Il prédit ensuite la peste bovine en termes imagés : « Dites au roi qu'un taureau étrange viendra avec la rapidité du vent, du pays de Mutara (Ndorwa) et qu'il bondira au milieu des troupeaux de la capitale, où il exercera de grands ravages (3).

» Dites-lui encore de ma part que dans les chemins, l'herbe d'en bas rejoindra en la dépassant l'herbe d'en haut (ubgatsi bgo hepfo buzalenga ubg'aruguru). »

Nyantaba voulait dire par là que les herbes pousseront à l'envi et se rejoindront de tous les côtés, parce qu'il n'y aura plus de vaches pour les brouter.

De retour à la capitale les exécuteurs se présentèrent au roi pour lui annoncer que justice était faite. Ils lui firent part des curieuses révélations de la victime. On

---

(1) Le pays d'en bas désigne le Kiziba, sur le lac Victoria.

(2) Il s'agit de l'âne, ainsi appelé.

(3) C'est un taureau de mauvais augure, qui ne peut que commettre des dégâts, d'où son nom de taureau du vent, aux effets désastreux « Imfizi-y'umuyaga izachugit' inka ku Gihasha cha Gabiro (pays de Mutara, dans le Ndorwa) yimirize Ntaruka (marais auprès de Nyanza) ».

ajoute que Lwabugiri regretta de l'avoir envoyé au trépas.

L'époque était aux révélations. Dans la province du Mulera, un infirme nommé Rugwabiza, qui ne vivait que d'aumônes, se rendit également célèbre par ses prédictions sur l'arrivée imminente des Blancs, en donna des précisions que les Noirs trouvent aujourd'hui très curieuses.

« Ils viendont du pays où se lève le soleil (l'Est). Ils arriveront portés par des animaux étranges, à forme de lion, qui parlent... des deux côtés à la fois!!! Ces mêmes étrangers éliront domicile sur la colline de Kabushinge, qui deviendra leur capitale, et où les tambours résonneront soir et matin. Ils jetteront un pont sur la rivière de la Mukungwa; ce pont sera tellement large et solide, que les troupeaux le traverseront sans difficulté. Ces inconnus ne feront de mal à personne. Hommes et femmes, pauvres et riches, tous pourront les approcher et recevront des perles pour les porter au cou.

» Ces mêmes individus couperont l'arbre sacré à trois troncs qui pousse sur la colline, etc., etc. »

Le prophète Rugwabiza n'était jamais à court de prédictions. Il s'en servait pour remercier ceux qui l'accueillaient et menacer ceux qui le congédiaient sans lui faire l'aumône.

A première vue il ne semble pas qu'il faille s'étonner outre mesure de ces révélations.

Même avant l'arrivée du comte von Götzen, nombre de Banyarwanda avaient entendu parler des Européens installés dans les contrées limitrophes.

L'invasion des « chiques », la variole, la peste bovine, étaient plus ou moins connues et prévues; ces fléaux ravageaient depuis quelque temps les pays voisins, quand ils firent leur apparition dans le Rwanda. Certains, comme les deux personnages dont on vient de parler, surent en tirer parti. Il est possible aussi, qu'ils aient annoncé d'autres événements qui ne se sont pas réalisés et que l'on n'ait retenu de leurs dires, qu'une infime partie des pré-

dictions qui paraissaient concorder avec ce qui arriva effectivement.

La dernière prophétie, dans l'ordre des dates, est due à une femme de race mutusi. On la connaissait sous le nom de Nyiramuganuza; elle habitait dans la province du Bgisha. Les Banyarwanda recouraient beaucoup à ses « talents » de sorcière-devineresse. A une femme muhutu, originaire de la province voisine du Bugoyi que Nyiramuganuza rencontra fortuitement sur son chemin, elle fit spontanément les déclarations suivantes. C'était en 1914, quelques mois avant la grande guerre : « Mon enfant, lui dit-elle, quand tu rentreras dans ton pays natal, les Européens (avec leurs askaris) envahiront la forêt que tu dois traverser. Tu te rencontreras nez à nez avec eux (avec leurs gens) [1]; on ne te fera aucun mal. Un grand conflit va éclater et la famine, avec toutes ses horreurs, s'ensuivra. Mais alors, ajoute la prophétesse, tu te trouveras avec ton mari dans un autre village (auquel tu ne songes pas en ce moment). Un Blanc vous viendra en aide et vous conduira dans un district où vous verrez une chose sans nom [2]. Tu mettras au monde un garçon puis une fillette; de celle-ci, tu ne tireras aucun parti pour tes travaux [3] (elle mourra). Mes prophéties se réaliseront quand je ne serai plus. On me tuera, je deviendrai une des victimes de la guerre (nzichwa n'igitera). Vous assisterez aux événements que je prédis. Vous tremblerez de peur (muzanyeganyega) quand les Blancs se serviront d'arcs auxquels vous n'êtes pas habitués [4]. Je ne te demande, ma fille, aucun paiement pour la consultation que je te donne. Tu peux t'en aller ».

---

(1) Vous-vous rencontrez avec eux « joue à joue » tel est le sens littéral.

(2) Vous verrez une chose sans nom (igintu gitagir' ibara). Le mari et sa femme aperçurent en effet dans un champ une brebis qui venait de mettre bas un petit monstre sans pattes.

(3) « Cette fillette vous ne pourrez l'envoyer » (sous-entendu au travail, ntimuzamutuma), pour dire qu'elle mourra en bas âge.

(4) Bazarwanish' imiheto mutarabona.

Ce fut la fin de l'entretien. La prophétesse mourut comme elle l'avait annoncé, elle périt durant un engagement.

Ses prédictions s'accomplirent à la lettre, point par point. Ceux qui furent les héros et les témoins de ces oracles et de leur réalisation assurent qu'ils n'ont rien inventé.

CHAPITRE V

Derniers épisodes du règne de Lwabugiri. Entrevue du prince hamite avec le célèbre explorateur allemand, le comte von Götzen.

Le règne de Lwabugiri fut fertile en événements souvent provoqués par le prince lui-même dont l'activité était dévorante et inlassable. Ses sujets lui donnèrent cependant plus d'une fois l'occasion de s'occuper d'eux. Ils n'eurent pas tous à s'en féliciter. Les Bagoyi en savent quelque chose.

Ils ont eu de tout temps une mauvaise réputation qu'il faut mettre au compte de leur tempérament, de leur indiscipline, de leurs mœurs et de leur origine.

Ils sont, en effet, pour la plupart venus du Nord-Ouest du lac Kivu et ne ressemblent guère aux Banyarwanda de l'intérieur.

A l'époque dont nous parlons, le clan des Baligira, gouverné par Lwerinyange, père de Ngomayombi, avait empiété sur les possessions des Bagwabiro qui étaient restés en faveur auprès des rois hamites, depuis leur célèbre victoire sur les « Muets » [1]. Lésés dans leurs intérêts les Bagwabiro portèrent plainte au souverain lui-même.

Lwabugiri députa au Bugoyi un de ses proches, Lwalinda fils de Rubega, petit-fils de roi.

---

[1] Il s'agit du célèbre épisode dit des « Muets » qui se déroula sous le règne de Chyilima II et qui fit connaître les Bagwabiro.

L'envoyé fut mal reçu des Baligira qui l'expulsèrent après l'avoir blessé. L'autocrate mis au courant de ce qui s'était passé par son ambassadeur, jura de tirer une vengeance éclatante de cet affront. Les insulteurs sentant gronder l'orage sur leur tête et désireux d'apaiser la colère royale, recueillirent des vivres et des cadeaux. Personne ne voulait se charger de les porter à la cour. Il fallut parlementer longtemps pour trouver des volontaires. Lwabugiri était à sa résidence de Lwamaraba dans le Marangara. Il refusa de recevoir les excuses des Baligira. L'arrivée de leurs représentants ne fit que raviver le ressentiment du monarque.

Les envoyés eurent beau supplier et faire intervenir des protections puissantes. Leurs efforts n'eurent aucun succès.

Un beau matin, les hommes du roi entourèrent le village où avaient pris logis les Bagoyi... Ceux-ci se laissèrent égorger sans résistance et rares furent ceux qui apportèrent la nouvelle du massacre à leurs compatriotes.

Les Baligira rendirent les Bagwabiro responsables de cette hécatombe. Ils n'osèrent pourtant pas, vu leur infériorité numérique, prendre les armes contre eux et se contentèrent de rompre toute relation avec les membres du clan incriminé.

Lors du dernier séjour de Lwabugiri dans l'une de ses résidences, à l'île de d'Idjwi (lac Kivu), qu'il avait conquise quelques années auparavant, les gens du pays de Marangara avaient profité de son éloignement pour se livrer au pillage.

On les dénonça au Souverain. Pour les punir, celui-ci organisa une petite expédition qui alla saccager le district. Les habitants subirent à leur tour l'invasion des troupes qui ravagèrent leur contrée. Les chefs Batutsi eux-mêmes qui n'avaient pas su maintenir l'ordre furent rendus responsables du désordre qu'ils n'avaient pas pu ou voulu empêcher. Le roi destitua ceux qui n'avaient pas pris part à la dernière campagne dans l'île d'Idjwi.

Les Banyarwanda se sont désormais servi de cette date pour fixer leurs souvenirs d'où l'expression « kul' inyagira », c'est-à-dire l'époque du pillage. Le terrible justicier ne pouvait s'habituer au calme de l'existence dans une capitale paisible. La vie des camps et les voyages aventureux lui plaisaient davantage. On vit bientôt l'infatigable prince reprendre le cours de ses campagnes.

La seule province du royaume que le grand Ruganzu ne visita point est le Bgisha. Ses contemporains et ses successeurs trouvèrent cet oubli de la part du roi boute-feu tellement curieux qu'ils donnèrent à cette région le surnom de Gisigari (gusigara, rester), c'est-à-dire le seul pays qui n'ait pas été parcouru par le monarque.

Quand Lwabugiri se rendit pour la première fois au lac Albert, il traversa le Bgisha et la Rutchuru.

Il fit ensuite plusieurs séjours dans cette province. Le village de Kayenzi possède une de ses anciennes résidences (ikigabiro).

Le district de Jomba qui touche au Bgisha par sa limite Nord-Est en compte deux autres, près des villages de Mabungo et de Muganza.

Nyamuraga, le roi de Bwito, contemporain de Lwabugiri, pour vivre en paix avec son belliqueux voisin, fit acte de vassalité en lui envoyant de nombreux cadeaux.

Les deux princes, croit-on, se lièrent par le pacte de sang (kunywana) [1].

S'il est vrai de dire que Lwabugiri-Kigeri passa toute sa vie à guerroyer, il est non moins exact d'ajouter que ses conquêtes, exception faite de la seule île d'Idjwi, furent

---

[1] Dans ses expéditions au Nord-Ouest du Kivu, Lwabugiri ne rencontra, en règle générale, aucune résistance sérieuse, parce que les rares habitants désignés sous le nom de « Bahunde » par les Banyarwanda étaient répartis en une foule de petites principautés et ne se prêtaient aucune aide mutuelle. Le prince hamite parcourut ainsi les royaumes minuscules de Bwito, Tongo, Shari Shari, Bunyungu, Gishari, Butembo, etc. sans éprouver de difficulté.

éphémères et ne survécurent pas à sa mort. Il eut beau faire de fréquentes visites au Bunyabungu, les habitants de ce pays n'acceptèrent jamais leur défaite. Le vainqueur hamite tenta vainement de leur donner des chefs Banyarwanda. Ceux-ci n'osèrent pas prolonger leur séjour dans ce pays insoumis. De l'aveu même des Banyarwanda, on ne réussit jamais à gagner le cœur des Banyabungu qui défendirent avec acharnement le sol national, luttant pied à pied, sans jamais se lasser ni se décourager.

Ils maniaient fort bien l'arc et la lance et grandes furent les pertes qu'ils infligèrent aux envahisseurs dans les combats et dans les embuscades. « Ceux qui furent ainsi surpris et massacrés, ajoutent-ils, ne se comptent pas ». (Abafashwe mpiri ntibabarika). Aussi, tout en ayant pénétré dans le pays, les Banyarwanda ne purent jamais arriver jusqu'à la forêt de bambous devant la résistance d'un ennemi presque toujours insaisissable (1).

Et quand des conteurs enthousiastes assurent, dans la chaleur du récit, « qu'on pouvait faire quatre jours de marche en pays conquis », l'amour de la vérité exige qu'on fasse justice de cette exagération un peu vaniteuse. Les limites de leur imagination ont seules été dépassées.

Les conquêtes du Ndorwa et du Nkole furent aussi éphémères que la précédente. Lwabugiri, disent les vieux, séjourna près de deux mois dans ce dernier pays. « Les guerriers s'aventurèrent même si loin, ajoutent-ils, qu'ils restèrent égarés, pendant quelques jours, ne sachant plus quelle direction prendre pour le retour ». Là encore les Banyarwanda eurent affaire, comme dans le Buyabungu avec des gens armés de fusils. Ils réussirent à prendre cinq ou six de ces armes, dont l'une était à deux canons.

---

(1) Un officier belge, M. Tondeur, qui s'était aventuré avec une quinzaine de soldats dans les mêmes parages, y trouva une mort affreuse en 1901 après un court combat.

Leur provision de cartouches devait être médiocre.

Assiégés et ayant usé leurs dernières cartouches, ils furent massacrés sans merci. On fit subir au malheureux officier des mutilations honteuses.

Les tentatives auxquelles se livra le roi, du côté de l'Urundi, furent encore moins heureuses.

Seul, Choya, dont il avait épousé la sœur Mulerwa et qui commandait la petite province du Busoni, au Nord de l'Urundi, fit acte de vassalité, pendant quelques années. Bien placé pour savoir que les liens de parenté ou d'amitié ne comptaient pas beaucoup aux yeux de Lwabugiri, l'intelligent beau-frère craignant pour sa vie, s'enfuit, nous l'avons dit, pour ne plus revenir.

Des fils de Lwabugiri, Chyitatire est celui qui lui ressemble le plus, disent les indigènes. Il est donc assez facile de se représenter Lwabugiri, bien membré, avec un léger embonpoint et de taille bien prise. De son entourage, il était presque le seul à s'habiller d'étoffes (1).

Des chapelets d'amulettes (ibinure by' ingimbu) lui enserraient le cou. Comme ses prédécesseurs, il aimait à se ceindre le front d'une sorte de collier auquel étaient enfilés de petits osselets finement travaillés provenant d'un petit animal (intimba). Les perles venaient à peine de faire leur apparition; aussi étaient-elles rares et le roi s'en était réservé l'usage.

Quelques bracelets de cuivre ou de fer aux bras et des anneaux plus légers au cou-de-pied complétaient sa parure. Curieuse et originale figure que celle de ce conquérant noir assoiffé de pouvoir, de conquêtes et presque toujours en campagne. Malgré ses travers, ses défauts, sa barbarie et sa cruauté natives, on ne peut lui dénier beaucoup de bravoure et une grande intelligence. A peine a-t-il reçu quelques fusils qu'il songe à les utiliser, comme s'ils devaient donner une grande supériorité à ses troupes. Des gens de l'Uswi restèrent pendant quelque temps à son service pour enseigner aux Banyarwanda le maniement de ces nouveaux engins. Peut-être ces mêmes individus avaient-ils été les premiers à les lui conseiller

(1) Le roi et les chefs Batutsi ont une façon de se draper qui rappelle la manière dont les Romains portaient la toge et leur donne grand air.

et à lui en procurer avant que les islamisés n'entrassent en rapport avec lui.

On raconte que son étonnement et sa surprise furent extrêmes, quand près de Mbarara dans le Nkole, il se trouva en présence d'un pont en planches construit à la façon européenne sur une grosse rivière. Superstitieux à l'excès, ses gens s'étaient arrêtés, ne voulant pas passer, craignant qu'il ne leur arrive malheur. Après avoir partagé leur crainte, Lwabugiri finit par s'écrier : « D'autres avant nous ont suivi ce chemin, pourquoi ne ferions-nous pas de même? » Et il s'engage le premier sur la voie redoutée. Les survivants de l'expédition ajoutent, en y mêlant un grain d'hyperbole et d'exagération, que durant les deux mois qu'ils campèrent sur place, les poutres et les planches du pont leur servirent à se chauffer, à faire la cuisine et qu'ils n'arrivèrent pas à en brûler la moitié.

La première fois qu'ils rencontrèrent une maison arabe construite en « pisé », leur anxiété et leur appréhension furent les mêmes que devant le pont. Personne n'osait y pénétrer.

La curiosité l'emporta enfin. Le roi suivi de ses gens entra à l'intérieur et considéra attentivement la disposition des deux ou trois pièces que comprenait la petite bâtisse. L'examen une fois terminé, le bâtiment eut un sort pareil à celui du pont.

Pendant cette campagne, Lwabugiri eut surtout affaire à un roi du nom de Ntare, dans la résidence duquel on trouva des meubles européens, chaises, tables, etc. [1].

Le reste du mobilier et les provisions avaient été cachés par les propriétaires dans les hautes herbes.

Les Banyarwanda les découvrirent et firent main basse sur ce qui leur paraissait être de bonne prise.

---

[1] Le roi guerrier fit traîner à sa suite, dans les bagages de la Cour, pendant quelque temps, une tente européenne.

Provenait-elle de Rumaliza ou faisait-elle partie du butin de guerre ? Les survivants n'ont pu le dire au juste.

Ils se distribuèrent le contenu de plusieurs caisses de papier et de cahiers qui traînèrent longtemps dans les huttes du Rwanda.

Nos pillards ignoraient l'usage de ces fournitures scolaires. Ces dernières faisaient peut-être partie d'un stock de marchandises ayant appartenu à un Arabe ou à un Noir musulmanisé installé dans le Nkole et qui s'était sauvé à l'approche des Banyarwanda.

D'où la méprise des envahisseurs qui croyaient avoir mis en fuite un Blanc (1).

Vaincus, les habitants du Nkole ne s'étaient soumis qu'en apparence. Quand le vainqueur quitta le pays pour rentrer dans ses foyers les Banyankole l'accompagnèrent jusqu'à la frontière, au village de Gatsibu. Ils reçurent alors leur congé du roi qui les engagea à aller cultiver leurs champs, car on était à la saison des pluies. Les partants promirent au souverain de rester ses fidèles sujets et de lui apporter régulièrement l'impôt. Le ciel entendit leurs serments, mais la bouche ne parlait pas de l'abondance et encore moins de la sincérité du cœur.

Les Banyarwanda ne revirent oncques les gens du Nkole.

La guerre, on le comprend, se faisait de part et d'autre, d'après les mœurs cruelles de l'époque; tout adulte surpris, combattant ou non, même blessé était un homme perdu. Il n'y avait pas de quartier. Seuls les femmes, les adolescents et les enfants étaient, en règle générale, épargnés, parce qu'on les réduisait en servitude.

On peut se demander ce que devenait le bétail humain et quel sort était réservé aux prisonniers.

Quelques-uns furent vendus aux Baswi ou gens de l'Uswi qui depuis quelque temps avaient essayé de venir s'approvisionner d'esclaves dans le Rwanda. Les autres,

(1) Les Banyarwanda poursuivirent l'ennemi à trois ou quatre journées de marche au delà de Mbarara.
Ils se battirent surtout contre les Bahima (Batutsi) du Nkole.

de beaucoup plus nombreux, restèrent aux mains de leurs possesseurs qui les traitaient avec humanité. Ils faisaient partie de la famille au titre de domestiques ou même d'adoptés. On ne comprenait pas autrement l'esclavage chez les Hamites. On a vu quelques-uns de ces jeunes captifs, une fois devenus grands, recevoir leur part d'héritage ou même prendre la succession de leur maître dans le gouvernement d'une colline. Ainsi en fut-il pour Kaningo, Lwanyindo dans le Budaha, et pour Lusera, à Gitongati dans le Marangara.

Lwabugiri restait habituellement à l'arrière-garde (mu nteko) pendant que les troupes se battaient. Les Batutsi étaient aux premiers rangs menant le combat et allant au-devant du danger. Les Bahutu qui les accompagnaient étaient surtout chargés de ravitailler le camp, de bâtir les abris de fortune, de traire les troupeaux qui suivaient l'armée dans ses déplacements; ils s'occupaient, en un mot, des services auxiliaires. Des gardiens spéciaux convoyaient les vaches laitières pour approvisionner de lait frais le roi et les guerriers nobles. Chacun d'entre eux possédait en propre quelques-uns de ces animaux.

Les chèvres et les moutons recueillis dans les razzia, servaient à l'entretien des troupes ou allaient s'ajouter à l'avoir des chefs.

Les expéditions de Lwabugiri lui coûtèrent beaucoup de sang.

On cite quelques familles dont presque tous les membres furent tués les uns après les autres à la guerre.

Aussi les épouses se plaignaient-elles amèrement de ces luttes meurtrières qui leur arrachaient leurs maris et leurs fils. Certaines de ces campagnes furent d'une telle durée, ajoutent les vieux, que les survivants à leur retour dans les foyers, ne reconnaissaient plus les enfants qu'ils avaient quittés en bas âge. Les Batutsi étant relativement peu nombreux, par rapport au reste de la population, ce furent surtout les Bahutu qui virent leurs rangs s'éclaircir. Beau-

coup tombèrent victimes de la guerre, sous les coups de l'ennemi ou par suite de maladies et de privations. Les Bahutu qui ne prirent pas part aux campagnes n'eurent jamais beaucoup à souffrir de la part du roi. La vie d'un homme comptait sans doute fort peu aux yeux de celui-ci, mais les plus exposés étaient sans contredit les Batutsi qui, en règle générale, subirent ses caprices sanguinaires. Les Bahutu serviles, soumis et respectueux, se tenaient à distance, tandis que les Batutsi, plus ou moins admis dans l'intimité du roi, de par leurs charges et leurs fonctions, vivaient à ses côtés et restaient exposés à l'influence de son humeur. Aussi Lwabugiri était-il redouté des grands qui devenaient, sur de simples dénonciations, l'objet de ses vengeances (1).

Un rien suffisait pour qu'il semât la mort autour de lui. Nombreux sont ceux qui perdirent la vie sous son règne. Parmi eux on cite de grands noms de l'époque.

Lwampembge fut jeté dans le gouffre de Bayanga; Ryezimbere fut percé d'un coup de poignard à Gashora; Kabaka, père de Muyogoma, tomba à Nyakasozi. Muhumuza, le chef de la puissante tribu des Bagwabiro, dans le Bugoyi, fut lié et jeté du haut du rocher de Nkuri, dans la plaine de Lwankeri, aux pieds des volcans. Le grand-père de Lukara, un nommé Segitande (2), eut les deux pieds coupés. Il fut ensuite à demi enseveli dans une fourmilière pour y être dévoré par cette espèce particulière connue dans le pays sous le nom de Ntozi. Armés de fortes pinces, ces animaux causent des douleurs intolérables. Aussi bien, disent les gens du pays, le malheureux impuissant poussait des hurlements affreux.

---

(1) Ajoutons pourtant, et c'est à son honneur, que Lwabugiri après le combat s'occupait du transport des blessés, leur faisait donner des soins immédiats et leur procurait ce dont ils avaient besoin. Il aimait s'entretenir avec eux, après la bataille.

(2) Segitande est le grand-père du fameux Lukara qui devait plus tard assassiner le Père Loupias, supérieur de la mission de Rwaza, qu'il croyait de connivence avec les Batutsi.

Les membres de la famille royale n'étaient pas mieux traités. Jaloux comme tous les égoïstes, Lwabugiri ne supportait pas qu'on admirât quelque chose en dehors de lui. Gatchinya, petit-fils du roi Gahindiro, passait pour avoir de beaux enfants. L'heureux père avait lui-même une physionomie agréable qui attirait les regards et faisait avantageusement parler de lui. Lwabugiri, entendant un beau jour vanter la régularité des traits de son cousin, fut saisi d'un violent accès de colère et de son bâton pointu, perça la poitrine du prince qui avait eu l'irréparable malheur de se trouver à ses côtés. L'infortuné ne se remit pas de sa blessure; la gangrène se mit dans la plaie et emporta le jalousé.

Ses deux frères Nyamwesa et Nyamahe ne furent pas plus heureux.

Ayant entendu dire par des courtisans qu'on avait parlé d'eux pour les faire rois à sa place, il leur fit crever les yeux.

Rencontre du roi hamite avec le comte von Götzen

C'est pendant son séjour à Kageyo, dans la province du Kingogo, que le roi Lwabugiri, qui venait du Bunyabungu, eut son entrevue célèbre, en mai 1894, avec le comte von Götzen qui en a relaté les incidents dans son journal de voyage. C'était le premier Blanc qui traversait le pays; aussi son arrivée fut-elle un événement.

Voici les quelques détails typiques que donnent aujourd'hui les témoins de cette scène mémorable.

Lwabugiri, disent-ils, ayant entendu parler de l'arrivée prochaine de l'explorateur, avait d'abord songé à le tuer, ne se doutant pas que le comte était armé et accompagné [1]. Ses courtisans, Kabale, et Luharamanzi en

---

(1) On envoya d'abord à sa rencontre les sorciers « maudisseurs » (Abahenyi) dont le rôle était d'ensorceler les nouveaux venus et de provoquer leur mort par les sortilèges. Les magiciens eurent beau faire

particulier, l'en dissuadèrent : « Tu ne peux pas faire mourir un être de cette espèce, il nous arriverait malheur. Son cadavre souillerait le royaume.

» Il n'a pas l'aspect d'un homme, il ne nous ressemble nullement; on dirait un vrai monstre... il est tout blanc. C'est un drôle d'étranger. Son corps est comme celui d'un enfant qui vient de naître.

» On ne peut même pas le comparer aux albinos de chez nous. Son aspect défie toute comparaison. On ne sait quel nom lui donner.

» C'est un personnage dont on n'a pas idée », etc., etc.

Les interlocuteurs continuent à discourir sur les graves conséquences que ne manquerait pas d'entraîner la mort d'un tel individu (igisimba!).

« Ce serait s'exposer, ajoutent-ils, à voir le lait des vaches tarir, les femmes devenir stériles et les moissons sécher sur pied; gardons-nous de répandre son sang » (1).

Le conseil fut suivi, le comte parvint sans encombre à la capitale du Rwanda et ne remarqua rien d'anormal.

Il sentit bien quelque opposition à l'établissement de son camp près de la résidence royale et attendit longtemps les vivres en retard.

Von Götzen eut la sagesse de ne pas s'en offenser.

La renommée qui le précédait était extraordinaire. On racontait de lui des faits prodigieux.

Au fur et à mesure qu'il portait la main à ses poches, il retirait des perles qui se multipliaient sous ses doigts de thaumaturge. Les vaches qu'il égorgeait et dont on avait mangé la viande, revenaient à la vie, etc.

---

appel à tout leur savoir-faire, leur science se trouva mise en défaut; ils en furent pour leurs frais. Les étrangers échappaient à leur influence occulte.

(1) Cha kintu ntazi, s'uwo kupfa, n' ikimara.

Huyu muntu assa n' umuntu w' uruhinja nyina yabyay' uwo musi, umubil' ulera, ntassa n' abandi, ntagir'inzobe kandi nka twe; n' ikintu tutabonye, n' ikintu kitaraboneka mu Rwanda, n'umuntu w' inzovu, w' inyamaswa, n' ikinyamahanga : Ntavir' amarasso. Agwa mu Rwanda, ibintu ntibyatunguka, Urwanda rukashira, ibintu bitalimbuka, etc.

Partout sur son passage, c'était ou la crainte qui provoquait une panique ou comme au Mulera la curiosité qui attirait les foules sur ses pas. D'autres, après avoir risqué un œil, s'éloignaient aussitôt, pour éviter le mauvais sort (bakoz' akajisho bagahunga).

A son arrivée à Kageyo le comte se présente à Lwabugiri et lui tend la main (1).

Le roi la garde entre les siennes, l'examine attentivement ainsi que le poignet, d'où il repousse un peu la manche de chemise :

« Est-ce que vous vous ressemblez tous comme cela dans votre pays », demande Lwabugiri. « Mais oui, répond l'interprète Musukuma auquel le comte dicte la réponse en souriant. Nous avons les mêmes traits ». « On m'a dit, reprend le roi, qu'après avoir égorgé une bête, et en avoir fait rôtir les morceaux, la peau se remplit de nouveau et l'animal revient à son premier état ».

Le comte se met à rire et l'interprète explique que les vaches égorgées par lui ont exactement le même sort que celles que le roi et ses gens abattent, qu'elles n'en diffèrent en rien.

« Qu'es-tu donc venu faire dans mon pays? Que viens-tu y chercher? Pourquoi ne m'as-tu pas annoncé ton arrivée à l'avance? » ajoute le monarque intrigué.

Le guide Musukuma fait remarquer que le comte n'a causé de mal à personne. Il vient pour voir les volcans, admirer la beauté du pays et s'en retourner dans son pays par l'autre côté.

Le prince peu familiarisé avec de telles pensées en demeura tout interdit et sans doute crut avoir affaire à un espion.

---

(1) Au moment où le Comte, suivi de son escorte pénétrait dans la première enceinte de la résidence royale, les employés de la Cour étaient occupés à la toilette de leur maître. Kabale veut empêcher le voyageur d'approcher, mais celui-ci le repousse et demande le roi qui s'avance aussitôt. Parmi les personnages qui entouraient le monarque on cite encore : Luhinankiko, Rwidegembya, Nyiriminega, Lwamuhanga, père de Biganda et Bondoyi (Lusumbamitwe), le favori du roi.

Von Götzen prit ensuite le roi et le conduisit dans sa tente pour lui montrer son équipement de voyage, pendant que les gens à l'extérieur se demandaient s'il n'allait pas arriver malheur à leur souverain.

Les soldats noirs qui formaient l'escorte de l'explorateur avec leur fusil sur l'épaule et des plumes à leur képi en imposaient aux Banyarwanda. Leur costume et leur attitude martiale servirent longtemps de thème aux conversations.

Plusieurs attiraient l'attention par leur haute stature (byakuze, bilebile).

En cours de route ils ne cessaient de tirer sur les gros oiseaux et tout particulièrement sur les grues couronnées que l'on rencontre fréquemment dans les vallées ou dans les champs de patates.

Les coups de feu se répercutaient aux échos d'alentour, inspirant la crainte et la terreur. La discipline des Askaris, puis l'ordre dans lequel fut disposé le camp, firent l'admiration des Batutsi.

Sherangabo, un des fils aînés de Lwabugiri, s'était constitué le guide de la caravane du comte.

Celui-ci l'avait rencontré non loin du fleuve de la Kagera, dans le Buganza, à son domicile de Lwamagana.

Le jeune prince le conduisit avec son escorte près de Kigali, pour lui faire traverser la Nyabarongo et le diriger vers la résidence de son père. Le dernier campement fut installé sur les bords de la rivière Satimbyi.

On devine le genre de conversation entre Sherangabo et l'auteur de ses jours : « Comment s'y prend l'Européen pour passer la nuit? » « Il loge tout seul dans sa tente », répond le fils. « A-t-il peur? » demande le roi. « Non, mais il a un fusil à côté de lui, et nul ne peut approcher de son camp, le soir, il y a des soldats qui veillent jusqu'au jour » (1).

(1) Le Comte reçut les surnoms de Muzungu, l'Européen et de « Lupari », sorte d'onomatopée dont le son de « pari » rappelle le bruit d'un coup de feu. Les détonations des fusils de la caravane avaient

Les jumelles (ibigeni) du comte avaient sans nul doute provoqué l'étonnement et l'admiration de Sherangabo, car on l'entendit vanter l'instrument à son père : « Avec cet objet, lui disait-il, tu peux voir de Kageyo même (la résidence du roi) tous les sujets de ton royaume ».

Le fils de Lwabugiri n'alla pas plus loin et l'on choisit un autre guide.

Après son entrevue avec le roi à Kageyo, le comte continuant sa route vers les volcans traversa la forêt de Rurandama (Kingogo) et vint camper sur la Sebeya (rivière) au pied de la colline Nkuri.

Il foulait le sol de la province du Bugoyi. Le jour suivant l'explorateur dressa sa tente à Kayove, le lendemain dans la plaine du Rwerere au bas du cratère de Ngomwa. Les habitants du pays se présentaient en foule pour satisfaire leur légitime curiosité.

Le quatrième jour la caravane s'arrêta dans la vallée du Byahi, à Chirambo, non loin du mont Ngoma.

Elle fut attaquée, au commencement de la nuit, par une troupe de guerriers conduits par le gouverneur lui-même de la province, Bissangwa, qui passait pour être très brave et que pour ce motif on appelait l'« Irrésistible » (1). Les sorciers avaient laissé croire aux assaillants que pour rendre inoffensifs les coups de feu, il suffisait de lancer au-dessus de leurs têtes les fruits d'un arbuste (intobo) et de battre un chien pour le faire hurler. Les plaintes de la bête ainsi maltraitée étaient dans la pensée de ces primi-

---

impressionné les indigènes, d'où le qualificatif de « Lupari » donné au chef qui la conduisait. Le terme de « Rulema », le Créateur, est celui que les Bagoyi lui ont donné de préférence, parce que les perles (amasaro) de l'espèce dite « imisasa » que le Comte distribuait en manière de paiement paraissaient inépuisables entre ses mains. Les perles qui faisaient leur apparition dans le pays avaient une valeur inappréciable aux yeux des indigènes. Les Batutsi ont appelé l'explorateur « Lwogamata » (de deux mots : kwoga, qui signifie nager, et amata, lait). « Celui qui nage dans le lait » pour dire que le voyageur avait bu tant de lait que tout son être en avait pris la couleur blanche.

(1) « Mutakikwa » du verbe kudakikwa, ne pas connaître d'obstacle.

tifs la reproduction imitative du bruit de la décharge et le jet des fruits signifiait l'innocuité des balles.

On ne devait pas plus s'en préoccuper que des gémissements d'un chien blessé.

Quelques salves bien nourries produisirent sur les timides assaillants l'effet contraire à celui qu'avaient fait prévoir les magiciens.

Les Batutsi n'eurent pas assez de jambes pour s'enfuir. Ce fut une course éperdue à travers les fourrés et les blocs de lave parsemés dans la plaine. Les Bahutu qui formaient l'escorte des Batutsi se débarrassèrent de leurs charges, nattes, paniers, gourdes ou cruches de pombe, pour aller plus vite. Bissangwa, leur commandant en chef, se distinguait au premier rang des fuyards.

Ses gens se relayaient auprès de lui, pour le tirer à bras le corps et le soustraire à l'atteinte des balles. Bulahanda, un des suivants du chef fut blessé, ainsi que le frère de Lwakadigi (1), un nommé Kiromba qui reçut un coup de fusil au bras, blessure dont il guérit dans la suite. Le Mutsobe Mulahangabo eut l'épaule transpercée. Luzimya et Lwakadigi avaient suivi le général noir au combat et n'eurent rien de plus pressé après la première fusillade que de mettre la forêt entre eux et les soldats du comte. On dit que Kaningo, originaire du Nkole et devenu fils adoptif de Lwabugiri, avait essayé de s'approcher du voyageur blanc pour lui donner un coup de lance. Les premières obscurités de la nuit facilitèrent la fuite des Banyarwanda qui n'eurent que six blessés et quatre morts dont les Batutsi Munigantama et Munyanshoza de la province du Bugoyi. On releva le cadavre d'une femme qui avait suivi les combattants dans l'espoir du pillage, tant les perles que les indigènes avaient vu pour la première

(1) Ce Lwakadigi, d'origine modeste, fut choisi par Bushako pour gouverner la province du Bugoyi en son nom.

Après la mort de Bissangwa, la contrée échut en effet à Bushako, le favori de la Cour.

fois entre les mains des étrangers avaient excité les convoitises. Les Bagoyi comptaient sur une victoire facile et un riche butin. Leur rêve fut cruellement déçu.

L'embuscade avait été dressée avec l'autorisation de Lwabugiri. A la distance où il se trouvait, le roi ne courait aucun risque et pouvait se défendre de toute participation à l'attaque.

L'explorateur eut vent du complot tramé contre lui et des agissements de Bissangwa.

Celui-ci avait passé la nuit à Gisenyi; il vint au-devant du comte, se disculpa et lui fit croire à une incursion des Pygmées (Batwa) (1). Les agresseurs ne revinrent plus à charge et permirent à la « bête d'Europe » de s'éloigner tranquillement.

Von Götzen après avoir exploré le volcan du Nyiragongo auquel il a laissé son nom, se rendit par la voie du lac à l'île d'Idjwi.

Nous donnons ces renseignements et ces explications sous toute réserve, car « qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son ». Le comte von Götzen, qui est mort quelque temps avant la guerre, a publié en allemand le récit de son exploration au cœur de l'Afrique.

Résidences de Lwabugiri

Alors que les bouquets d'arbres qui rappellent les résidences des anciens rois, commencent à se raréfier et à disparaître sous l'usure du temps, comme c'est le cas pour les habitations de Mibambge-Mutabazo à Ruhango (près de Butare) ou encore pour Chyilima-Ludjugira à Nyenyeri, dans le Nduga, les bosquets qui marquent les demeures

(1) Bissangwa devait tomber sept ou huit ans plus tard à Ishangi, sous les balles des soldats belges qu'il avait été attaquer dans leur camp. Sorti sain et sauf de la bagarre de Chirambo, les courtisans le croyaient « immunisé » et l'avaient désigné au roi Mibambge, comme pouvant désormais affronter sans danger les coups des armes à feu.

de Lwabugiri sont innombrables et en pleine croissance.

Dans le Bunyabungu, il en eut au moins deux, trois dans le Kinyaga (à Mwururu, à Biti et à Nyamasheke). Ngeri dans le Nyaruguru, Gisseke, Mwurire et Lussagara dans le Bwana-Mkale furent habités par lui, ainsi que Mata, Lwamabare, Ntosho (Kaganza) et Nyamagana, dans le Nduga. Nous avons déjà parlé de Kageyo dans le Kingogo. Il faut citer encore Nyanza dans le Buyaga, Gatsibu sur la frontière du Ndorwa; Bgeramvura, Mwulire, Lwamagana et Zinga dans le Buganza; Gituza dans le Bgiriri; Rugenge dans le Bugessera, etc.

Chaque case habitée par lui, en cours de route, devenait désormais interdite aux profanes. Abandonnée par les propriétaires, elle tombait bientôt en ruine, mais les arbres qui formaient l'enceinte de la cour continuaient à grandir et donnaient naissance à un nouveau bosquet royal (ikigabiro).

Dans la province centrale du Nduga, qui est toute dénudée, parce que l'incendie annuel des hautes herbes y brûle les plants et les semences des arbres; l'existence de ces bouquets impressionne favorablement l'œil [1]. Le regard se repose agréablement sur ces tapis de verdure qui rompent la monotonie du paysage.

Liste des principaux fils de Lwogera-Mutara [2]

1° Lwabugiri-Kigeri, son successeur.

2° Lwabilinda, qui avait reçu le gouvernement de la

---

(1) Grâce aux mesures prises par l'administration et aux distributions de semences, semences d'eucalyptus surtout, faites par les missions, le pays çà et là change d'aspect et commence à se reboiser peu à peu.

Les indigènes apprécient beaucoup l'eucalyptus à cause de sa croissance rapide et de la qualité de son bois que les tarets (imungu) n'attaquent point, exception faite de l'espèce dite « maculata ».

(2) Parmi les nombreuses femmes de Lwogera-Mutara il y en a trois qui sont mortes à un âge avancé :

Mukorwa, décédée en 1910 à Munini;

Sekarubera, décédée en 1913 au Budaha;

Massayissa, décédée en 1916 à Save.

province du Kinyaga. Il en fut dépouillé dans la suite au profit de Rwidegembya. On lui a laissé une petite possession à Lukanura.

3° Nyamwesa, eut les yeux crevés sur l'ordre de son frère Lwabugiri.

4° Nyamahe, eut le même sort.

5° Lukangamiheto. Craignant pour sa vie, il s'était tout d'abord enfui à l'Urundi, d'où il est revenu en 1920.

6° Kanyangemwe. Il fut pillé, comme le précédent, à l'avènement de Musinga au trône, et s'enfuit à l'Urundi, où il mourut presque aussitôt de la tuberculose.

7° Bichundamabano, que l'on croit mort de la variole.

8° Nyiramukesha, une fille.

PROVINCES DU RWANDA OU EXISTENT ENCORE LES DESCENDANTS DES ANCIENS ROITELETS (DE RACE MUHUTU, C'EST-A-DIRE BANTOU).

Bukonya	Nord-Ouest.
Luhengeri	Idem.
Buhoma	Idem.
Bushiru	Idem.
Bugamba	Idem.
Kingogo	Idem.
Budaha	Idem.
Bgishaza	(Lubengera).
Bukunzi	(dans le Kinyaga).
Busozo	(dans le Kinyaga).
Marangara	(dynastie des Nkoma) [1].

[1] Il est fort possible que les faiseurs de pluie de Bussigi soient les descendants d'un autre de ces anciens roitelets.

On se souvient que Ruganzu II Ndori détruisit un grand nombre de ces principautés minuscules, celles du Burwe, de Bisi, de Huyi, de Muhanga, de Bugara, etc.

Le plus grand de ces princes fut sans contredit le fameux Mashira qui commandait à presque tout le Nduga et le Ndiza. Il fut vaincu par un des ancêtres de Ruganzu, le roi Mibambge-Mutabazi, quelques années après la défaite des Banyoro.

LISTE DES PRINCIPAUX FILS DE LWABUGIRI.

1° Rutalindwa-Mibambge, l'héritier désigné, ne régna que peu de temps et perdit la vie à Ruchunchu en 1896.

2° Muhigirwa, chef de la province du Nyaruguru. Il se suicida, à Nkima, six ou sept mois après l'affaire de Ruchunchu (Nduga). Un de ses fils fut mis à mort, les deux autres furent laissés en paix.

3° Sharangabo, chef d'une partie du Buganza, vécut toujours dans la disgrâce depuis le drame de Ruchunchu.

4° Chyitatire, celui qui ressemblait le plus à son père; on lui laissa l'administration de la province du Bwana-Mkali. Il passa sa vie à l'écart de la cour. Nyirayuhi, la reine-mère, ne pouvait le souffrir.

5° Nshozamihigo, mort le 5 décembre 1915. Il possédait presque tout le Marangara.

6° Karara, mourut avec son frère Rutalindwa à Ruchunchu. Il laissait deux filles qui ne furent pas inquiétées.

7° Muligo, tué à Ruchunchu au moment où il s'apprêtait à passer dans le camp des Bega.

8° Baryinyonza. Bien qu'il eut pris parti pour Musinga, l'oncle et la mère de celui-ci le firent jeter quelque temps après dans le gouffre du Bugessera. Il reste de lui une fille.

9° Burabyo, tout jeune encore défendit vaillament son frère Rutalindwa. Il put rejoindre son autre frère Muhigirwa. Ayant été fait prisonnier dans la suite, on le précipita dans le susdit gouffre.

10° Nyindo, chef du Bufumbiro, est mort en 1918.

11° Yuhi-Musinga, le roi actuel.

Oncles maternels de Yuhi-Musinga.

Par sa mère Kanjogera-Nyirayuhi, Musinga est petit-fils du Mwega Lwakagara. Celui-ci était frère de la reine-mère Nyiramavugo. Lwakagara, entre autres fils, eut :

1° Giharamagara, tué par Lwabugiri.

2° Kabale, mort en 1912. C'est lui qui a mis Musinga, son neveu, sur le trône. Il a laissé deux fils, dont l'aîné, Nyantaba, est mort de la poitrine en 1924.

3° Chyigenza, frère utérin de Nyirayuhi et père de Rwidegembya.

4° Banzabigwi, père de Kaoyndo.

5° Luhinankiko, celui des oncles du roi dont la disgrâce fut la plus longue (1). Dépouillé de ses biens, pour avoir fait égorger inhumainement la famille de Lutishereka, ami et frère de sang du puissant Kabale, il dut s'enfuir à l'Urundi.

6° Nyamushanga, mort depuis longtemps.

7° Lwibishenga qui n'a pas joué un grand rôle dans l'histoire. Il mourut en 1924 à Musumbga (Marangara) et fut enterré, en sa qualité de Mwega, dans le Budaha, qui est depuis de longues années, un fief des Batutsi-Bega.

Victimes de Lwabugiri.

1° Mugeni, reine du Bunyabungu, morte étranglée dans l'île d'Idjwi.

2° Gatabirurwa, prince-consort, mari de la précédente.

3° Kabego, roi de l'île d'Idjwi, avec deux de ses femmes, Mwalikakiko, Mwalijambo, et trois ou quatre de ses fils, dont Nkundiye.

4° Bugi, fils de Bujuri, chef du Ndorwa.

---

(1) On faillit lui crever les yeux, en même temps qu'à Kayijuka. La reine-mère s'y opposa formellement.

C'était une peine assez fréquente. Lwabugiri en avait usé souvent. Il en fut de même au début du règne de Musinga.

5° Nyamunyomoka, fils de Muvunyi, le roitelet du Buhunde (ou Butembo).

6° Les deux frères consanguins de Lwabugiri, Nyamwesa et Nyamahe auxquels il fit crever les yeux, pour que nul ne soit tenté de les faire roi à sa place.

7° Gatchinya, un de ses cousins (petit-fils de Gahindiro) dont il jalousait la beauté et la popularité et qu'il perça d'un coup de bâton.

8° Une de ses femmes, Nyambibi (mère de Nshozamihigo et de Muligo), qu'il surprit à porter des charmes pour reconquérir ses faveurs.

9° Sangano, du pays du Bgishaza, qui en sa qualité de sorcier avait donné des charmes à la précédente et avait tenté de s'opposer aux préférences royales.

10° Luzirabgoba, chef de Ruri, qui eut les yeux crevés.

11° Muhumuza, chef de la puissante tribu des Bagwabiro, dans le Bugoyi. On le précipita du haut du rocher de Nkuri, non loin de Lwankeri, aux pieds des volcans.

12° Segitande, le grand-père du fameux Lukara auquel on coupa les pieds. Il fut ensuite enfoui jusqu'à mi-corps dans un nid de fourmis rouges (intozi). Les hurlements de la victime s'entendirent au loin.

13° Giharamagara, Nkoronko et Bihire, les trois conjurés qui avaient voulu attenter à sa vie, à Nyamasheke dans le Kinyaga.

14° Le malheureux favori Lwakageyo, qui mourut victime des caprices d'enfant du monarque, à Lwamaraba (Marangara).

15° Ryezimbere qu'il perça de son sabre à Gashora.

16° Kabaka, le père de Muyogoma, qu'il fit mourir à Nyagasozi.

17° Lwampembge, un autre de ses chefs qui fut jeté dans le gouffre du Bugessera.

18° Nyantaba, le prophète qu'on précipita dans le marais du Buberuka (muli Nkonde).

19° Une de ses tantes paternelles qui périt à Lwesero,

dans le Nduga, où il était allé tirer vengeance des Abagereka, soupçonnés d'avoir causé, par leurs ensorcellements, la mort de son père Mutara-Lwogera.

20° A Lwamaraba (Nduga) il ordonna la mort des Baligira de Kinyanzovu (village de la province du Bugoyi) parce qu'ils avaient refusé de recevoir un de ses messagers Lwalinda et l'avaient même blessé [1].

21° Lwatambuga, homme de confiance de Lwampembge (cousin du roi) et chef des « Abashakamba », fut dépecé vivant, sous les yeux du prince, au milieu des chiens qui happaient les morceaux à même sur le corps du supplicié. Il avait été accusé d'avoir rapporté à son maître que le monarque voulait le mettre à mort.

22° Un certain Bidàga eut le même sort à Lwamaraba, sur de fausses dénonciations.

23° A Ngeri, dans le Bungwe, Katebera fils de Nkundiye et donc petit-fils du roitelet de l'île d'Idjwi, Kabego, fut atrocement égorgé par Lwabugiri lui-même.

Mal conseillé, le pauvre jeune homme avait compté à tort sur l'indulgence du vainqueur, auquel il était venu faire la cour. Il fut aussitôt lié et couché sur un manche de pioche afin que les lances puissent plus facilement traverser la poitrine de l'infortuné jeune homme.

Il mourut en poussant des plaintes déchirantes, tandis que le monarque, appuyant sa lance sur sa victime pantelante entonnait un chant de guerre (ikyivugo).

24° Lwankuba, un Mushi de Nsuro (au Nord du lac Kivu), fut égorgé comme le précédent.

25° Nyiramaloba, une autre de ses épouses, celle même qui avait donné le jour à Rutalindwa (l'héritier du trône) et à son frère Kamarashavu, fut tuée sur les ordres de son

---

(1) Les Bagoyi étaient toujours restés un peu indépendants et frondeurs vis-à-vis de l'autorité royale. Les Baligira manifestèrent également leur hostilité contre les Blancs et tuèrent un soldat noir et un catéchiste en 1902. La pendaison de Ngomayombi leur chef, à Kigali, en 1912 leur inspira une saine terreur.

royal époux, dans le Bulembo, pour avoir mal parlé de la reine-mère.

Elle appartenait au clan des « Bakono » et avait été mariée tout d'abord à Kabale.

26° Nyiraburunga, sœur de la précédente et comme elle, femme du roi, subit le même sort.

Elle avait eu deux fils de Lwabugiri, Baryinyonza et Karara.

27° Luhangara, fils de Byaterana, fut mis à mort à Nyamasheke (dans le Kinyaga).

Pendant que la cour se trouvait à Ngeri dans le Bungwe-Nyaruguru, il fit mourir, on ne sait pour quel motif, les personnages suivants, presque tous grands chefs et de race Mututsi :

28° Katebera.

29° Luchampunzi du clan des « Abosha ».

30° Bigwabichinze du clan des « Banyiginya ».

31° Sekaragwenyera, père de Nyanjwenge.

32° Gashagaza, un cousin germain de Luharamanzi.

33° Ndwanyi.

34° Luhirika, chef de la province du Busanza et père de Kabango [1].

Expéditions de Lwabugiri.

1° Il débuta par l'expédition traditionnelle de Rusokovu, pour y venger son ancêtre Ndahiro et recevoir en même temps le baptême de feu. (Cf. *Histoire d'un règne*, Livre troisième.)

---

[1] Citons pour mémoire la foule des humbles et des inconnus qui périrent pour avoir fait attendre le fougueux et impatient monarque. Leur seul crime avait été de n'avoir pas apporté à temps, à la suite de circonstances souvent indépendantes de leur volonté, les vivres et les pots de bière réclamés à chacun pour la maison du roi. Le trou ou précipice de Bayanga dans la forêt du Bugessera, à proximité de la résidence royale servit de dernière demeure à nombre de malheureux condamnés pour ce retard.

2° En compagnie de sa mère Nyirakigeri, qui devait mourir tragiquement plus tard, il va s'installer dans le Kinyaga, à la pointe de la presqu'île de Nyamirundi. De là, il fait une première descente, dans l'île d'Idjwi. Il devait y aller quatre fois.

Nkundiye y disputait le trône à son père Kabego. Lwabugiri fut pris pour arbitre. Cette dispute de famille l'attira dans l'île, d'où il ne sortit plus. Presque tous les membres de la famille royale périrent de mort violente. Le loup était entré dans la bergerie, les victimes furent nombreuses.

Rwanyunga, un courtisan de Lwabugiri, tua le roi Kabego.

Les femmes de celui-ci, Mwalikakiko, Mwalijambo, et trois de ses fils eurent le même sort.

Nkundiye, l'aîné, put s'enfuir tout d'abord, mais quelque temps après il fut surpris et mis à mort dans l'ilôt d'Ishovu.

3° Comme les sorciers avaient fait courir le bruit que Mutara-Lwogera, son père avait été ensorcelé par le clan des Abagereka, Lwabugiri se rendit chez eux à Lwesero et en fit une hécatombe. Sa tante maternelle, qui appartenait à cette famille, ne trouva pas grâce devant les meurtriers.

4° De Gatsibu, où il avait construit une nouvelle résidence, il se rendit dans le Ndorwa, chez un certain Luhama, dont il pilla les troupeaux.

5° Un peu plus tard l'infatigable guerrier envahit le petit pays du Bugiri (Kabale) dans le Ndorwa et tua le chef, Bugi, fils de Bujuri.

6° Luzigama, un chef de l'Urundi (Mulito) eut ensuite sa visite.

7° Pour la première fois, il tente de passer le fleuve de la Russizi, dans le dessein d'envahir le Bunyabungu. Il y essuie un vrai désastre où périt la fleur de la jeunesse

Mututsi, Nyamushanja, Nyirimigabo, Rwanyunga, etc. Il devait y retourner encore trois fois.

8° Le Ndorwa l'attire de nouveau. Les districts appelés Bumpaka et Bushengero, dont le chef se nommait Mutana, sont ravagés et pillés par ses guerriers.

9° Les troupes se dirigent encore une fois dans le Ndorwa, à Ruhinda (rwa Kajari).

10° On remonte ensuite vers le Nord-Ouest, chez Muvunyi, roi du Butembo dont le pays est incendié et razzié.

11° Après une deuxième expédition dans le Bunyabungu, aussi malheureuse que la première, on réussit enfin à la troisième, à prendre pied dans le pays.

12° Aussitôt après le passage du comte von Götzen, Lwabugiri quitte sa résidence de Kageyo (dans le Kingogo) pour aller porter la guerre dans le Nkole, au roi Ntare. L'expédition ne dut pas durer plus de deux mois.

13° A peine de retour, il repart pour la quatrième fois au Bunyabungu où il est surpris par la mort au village de Kiranga, sur la Russizi.

CHAPITRE VI

L'époque contemporaine.
Le coup d'Etat de Ruchunchu et le triomphe des Bega.
L'avènement de Yuhi IV Musinga (1896 ou 1897).

37° Mibambge IV Rutalindwa, fils du précédent, ne régna qu'une année a peine.

Le nom de Mibambge IV Rutalindwa n'est pas compris dans la liste dynastique officielle. Dans les chants et récits indigènes, il n'est jamais fait allusion à l'infortuné prince. Le drame dont il devint la victime est de date récente; ceux qui lui enlevèrent le trône et la vie ne sont pas encore tous morts. Bardes, annalistes, gardiens des traditions et seigneurs de la cour en parlent le moins souvent,

pour pouvoir, avec l'appui du temps, consacrer la légitimité du fait accompli.

Rutalindwa se trouvait à Ngeri, dans la province de Nyaruguru, quand il fut désigné par son père pour lui succéder sur le trône.

Encore jeune prince, il avait des mœurs très douces et répugnait à verser le sang. Lwabugiri le chérissait et les courtisans le tenaient en grande estime. Après la mort du roi qu'il avait accompagné au Bunyabungu, il fut reconnu sans peine par ses frères et prit le nom de Mibambge. Revenu dans le Nduga, il chercha longtemps un lieu propice pour y établir sa capitale. Les quelques mois de règne du jeune roi se passèrent à voyager à travers le royaume. Après avoir visité successivement Gatovu, Nyundo (Ntenyo) le Bumbago, puis Nyamagana et Giseke, il s'arrêta enfin à Ruchunchu, à proximité d'une ancienne résidence de Lwabugiri.

C'est durant l'année qu'il resta au pouvoir (1896) que Bissangwa fut envoyé avec des troupes à Ishangi, au Sud-Est du lac Kivu, pour y attaquer le poste de soldats belges qui s'y trouvait installé depuis quelque temps.

Le roi et les nobles avaient pris ombrage du voisinage de ces étrangers. Ils craignaient de leur part une invasion prochaine du Rwanda.

Les Congolais avaient à leur tête un officier belge, M. Sandrart, dont le savoir-faire et la bravoure surent tirer parti de la situation critique dans laquelle il aurait pu se trouver si la panique s'était emparée de ses hommes.

De nombreux chefs Batutsi, Nshozamihigo, Rwidegembya, etc., accompagnaient le général (umugabe) noir, Bissangwa, avec lequel le lecteur a déjà fait connaissance.

Les soldats qui s'étaient abrités derrière une forte palissade, les laissèrent s'approcher sans donner signe de vie. Croyant avoir affaire à des gens démoralisés, les Banyarwanda s'élancent à l'assaut du camp.

Les miliciens, au commandement de leur chef, font une décharge générale.

De nombreux assaillants mordirent la poussière.

Les autres, dont la plupart entendaient les fusils pour la première fois, s'enfuirent affolés, perdant la tête (1).

Bissangwa s'agite et veut rallier ses gens : « Ne partez pas, revenez à l'attaque »... leur criait-il, quand soudain une balle le frappe en plein front. Il tomba raide mort. Ce fut alors une course éperdue à travers les bananeries. Les soldats sortant de leur redoute poursuivirent les Banyarwanda un instant. Parmi les morts on compta de grands noms de l'époque : Nkwaya, fils aîné de Kanuma, Luzigana, Bikobe, Lwangampuhwe, etc. Quant à Bissangwa, il fut amèrement regretté. Il n'est pas rare, tant son souvenir est resté vivace, d'entendre dire, par manière de serment : « Que je sois l'Européen qui a tué Bissangwa... si je ne dis pas la vérité » (Mkaba umuzungu wishe Bissangwa).

Le règne du nouveau prince ne commençait pas sous d'heureux auspices. D'autre part, Mibambge se voyant fermer la porte du Bunyabungu, dut abandonner ses projets d'extension dans cette province toujours ambitionnée. Au reste, s'il en eut aucun, la mort qui le guettait ne lui laissa pas le temps de le réaliser.

Privé de bonne heure de sa mère naturelle (elle avait été tuée, on s'en souvient, sur l'ordre de son irascible mari), le nouveau roi choisit comme mère officielle, conformément à la coutume, une des femmes de son père, Kanzo-

(1) On ajoute plaisamment et c'est l'écho de la rumeur publique, que Rwidegembya eut tellement peur qu'il couvrit en moins de deux jours les cent quarante kilomètres qui le séparaient de la province du Nduga et que pour la première fois de sa vie, il but de l'eau en cours de route.

Le surnom de « Lupari » a été donné à M. Sandrart, pour les mêmes raisons qu'au Comte von Götzen. Les Banyarwanda imposent volontiers ce nom à leurs enfants, comme porte-bonheur et comme garantie d'une longue vie, parce qu'ils estiment les Européens plus immunisés que les Noirs contre les mauvais sorts, les maladies et la mort.

gera, dont le fils Musinga, né aux environs de 1883, allait bientôt le supplanter sur le trône. Kanzogera appartenait au clan des Bega et avait pour frère Kabale dont l'ambition était ardente et inassouvie. Le choix de sa sœur comme reine-mère, favorisa le plan qu'il avait conçu de renverser Rutalindwa et de le remplacer par son neveu Musinga. C'est surtout pendant le séjour de la cour à Kianja (Lwoga) que Kabale mûrit son dessein. Luhinankiko, son frère, Lutishereka et Lukagirashamba du clan des Batsobe étaient du complot. Ils étaient soutenus par de nombreux partisans. Mibambge comptait, lui aussi, bien des amis et des clients.

On dit qu'il eut vent de la chose; mis au courant des menées ténébreuses de Kabale, il ne sut pas prendre les mesures qu'exigeaient les circonstances.

D'autres disent qu'il était d'un caractère doux et faible et qu'il ne put se résigner à faire mourir Kabale, comme on lui conseillait.

Il n'ignorait pas du reste la force du camp opposé qui comprenait le clan des Bega uni à celui des Batsobe. Quant à Kabale, il se tenait sur ses gardes et était toujours prêt à donner le signal de la révolte.

Il ne cessa de payer d'audace et il eut la bonne fortune de réussir. Déjà à Ntenyo, puis à Gisseke, car il suivait le roi dans ses déplacements, il avait failli donner le signal de l'insurrection. Rutalindwa ne pouvait plus mettre en doute l'existence de la conspiration. Pour essayer de désarmer son rival, le jeune monarque, qui était alors à Nyundo (Nduga), lui livra un de ses courtisans, le gouverneur du Gissaka, Mugugu, fils de Shumbusho. Kabale, qui nourrissait depuis bien longtemps des projets sanguinaires à l'endroit de cet ennemi, le mit à mort à Bulima.

Le sang appelle le sang. Cet assassinat, loin de calmer l'ambitieux Mwega, ne fit qu'exciter ses désirs encore inassouvis. La Cour venait de se transporter au Bumbogo.

Kabale s'empara en cachette d'un favori de Rutalindwa.

Il s'appelait Sehene (fils de Lugombituri) et était le frère de Bissangwa, déjà tombé à Ishangi.

On l'égorgea dans la hutte même qui servait d'habitation au frère de la reine-mère. Comme l'infortuné transpercé de lances poussait des cris perçants, les meurtriers le prirent à la gorge et l'étranglèrent de sang-froid (1).

Pour dissimuler le cadavre, on creusa une fosse dans la case qui avait été le théâtre du meurtre.

Il périt, croit-on, parce que son frère Bissangwa, mis par Kabale au courant de la conjuration, avait refusé d'y entrer. Ne pouvant s'en prendre à un défunt on se vengeait sur un de ses proches.

Le roi n'osa pas inquiéter les auteurs de ce crime.

Le complot devait enfin éclater. La cour se trouvait à Ruchunchu, près d'une ancienne habitation de Lwabugiri. On dit que Rutalindwa avait l'intention de s'établir dans les environs. Il demeurait en attendant dans des huttes d'emprunt (gusembera), avec sa suite.

Il advint donc qu'un jour, vers les quatre ou cinq heures du soir, une querelle s'éleva entre des enfants qui jouaient ensemble (2).

Leurs cris assourdissants attirèrent l'attention des voisins qui voulaient les faire taire. Kabale, qui était à la recherche d'une occasion, profite du désordre pour crier aux siens que le moment est venu et donne le signal du combat. Les flèches tombèrent sur la capitale. Il n'était pas difficile de comprendre qu'on avait affaire aux conjurés. On s'y attendait depuis longtemps. Les amis de Rutalindwa courent aux armes, font face à l'ennemi et le combat s'engage.

Les fidèles se défendent vigoureusement et repoussent même les assaillants qui commencent à fuir. La fortune

(1) On compte parmi les assassins, Karubambana, le père de Kanimba; Sebaganji chef de Luhande dans le Bwana- Mkali, Ndaruhutse dont les fils habitent à Cheza et un Muhutu de nom Shirubute.

(2) Ils se jetaient de ces sortes de fruits-fleurs que l'on trouve sur chaque régime de banane (umwanana ou ichyanana).

trahissait le parti de Kabale. Les agresseurs débandés reculaient. Certains d'entre eux parlaient même de s'entretuer. Surviennent alors Lwamanywa, gouverneur (umutware w'intebe) du Budaha, et Luniga, le chef du clan des « maudisseurs » (Abahenyi), qui, avec leurs gens, prennent fait et cause pour Kabale, renforçant ainsi les rangs des émeutiers. Les partisans du révolté se voyant près de la victoire redoublent d'efforts.

La partie est dès lors perdue pour Rutalindwa et les siens. Épuisés par la lutte, décimés, ils perdent courage, cèdent du terrain et se dispersent.

Voyant qu'il n'y avait plus d'espoir, Rutalindwa, refoulé dans son habitation provisoire avec les quelques fidèles qui le suivent y embrasse, de concert avec eux, une résolution extrême.

Le feu est mis aux cases qui sont groupées les unes contre les autres.

Pour ne pas être brûlés vivants, ils s'entre-égorgèrent les uns les autres (1).

Périrent avec le malheureux roi, sa femme Kanyunga (fille de Bushako) et ses trois fils, Nyamuheshera, Sekarongoro et Lwagira.

Muligo, dont le frère Nshozamihigo se trouvait dans le camp opposé, essaya de s'enfuir; on ne lui en laissa pas le temps. Bigirimana, le cousin de Mibambge, lui porta un coup mortel; après quoi il se tua à son tour, en compagnie de Karara, frère du monarque déchu.

On était à la fin de novembre (ou au commencement de décembre) à l'époque où les haricots commencent à mûrir (ku rugaryi rw'ibishyimbo).

Le combat dura près de deux heures, pendant que tombait une petite pluie, et cessa à la nuit, au moment où les bêtes rentrent au kraal (ku rutaha rw'inka).

---

(1) On raconte encore que les huttes furent incendiées de loin par les partisans de Kabale qui lançaient des flèches auxquelles ils avaient fixé des brandons enflammés.

Nombreux furent les morts de la journée. Avec les cadavres du prince et de sa famille on retrouva, au milieu des cendres, plus ou moins carbonisés ceux de Kibaba, Lutikanga, Luterizilinzi, Njangwe, Nyamuganza, Mubumbyi, etc. Leurs restes servirent de pâture aux oiseaux de proie et aux hyènes. Un fils de Bissangwa périt aussi dans la lutte; l'autre réussit à s'enfuir au Gissaka, où il se suicida à la nouvelle des vengeances et des représailles exercées contre ceux qui passaient pour être les amis ou les partisans du pouvoir tombé.

La voie était ouverte aux immolations.

Il se fit des coupes sombres parmi les membres de la puissante famille des Banyiginya qui, jusque-là, avait partagé le pouvoir avec le roi et avait détenu le gouvernement des plus grandes provinces.

Les vainqueurs abusèrent étrangement de leur victoire.

Les Bega et les Batsobe se montrèrent sans pitié pour les vaincus.

La cruauté des bourreaux dépassa toutes les bornes. On cite le cas d'un malheureux (Shamabga) qui fut dépecé vivant au milieu d'une meute de chiens happant, à même la victime, les morceaux de chair que, par une barbarie raffinée, on ne détachait pas complètement du corps du supplicié.

Un autre (Rutalindagira) suppliait qu'on ne le fit pas souffrir et qu'on l'achevât d'un coup bien porté. Il est frappé d'un violent coup d'herminette qui lui emporta la moitié de la figure comprenant la peau du front, le nez et la bouche jusqu'au gosier. Laissé dans cet état, il resta abandonné aux rires et aux insultes d'une vile populace, pendant les deux jours que dura son martyre et son agonie.

Nyabakonjo, chef du Bgishaza, eut le corps cerclé de fil de fer qui pénétra dans les chairs en lui causant des douleurs indicibles.

Lwamanywa, l'homme de confiance de Muhigirwa, fut pris dans le Buliza, alors qu'il s'enfuyait, par un de ses

faux amis, Biganda (Umusiete), qui l'attira dans un guet-apens. On l'accusait d'avoir tué, sur l'instigation de son maître, Nyamashaza, le propre frère de Nyirayuhi.

Ses gardes de corps le conduisirent auprès de cette dernière qui l'engageait à regretter son acte, à renier le passé et à accepter le nouveau régime : « Je te prends à mon service et sous ma protection, lui disait-elle. Tu deviendras mon homme-lige. Tu recevras en retour de ton obédience des vaches et des collines. Tes ennemis ne pourront rien contre toi. Ils envieront ton sort. Tu seras comblé d'honneurs. Veux-tu te soumettre? » Le prisonnier, qui savait fort bien le cas qu'il fallait faire de telles promesses pour le moins mensongères, s'y refusa obstinément en faisant montre du plus grand courage. Il fut martyrisé durant cinq longues journées. Une seule plainte s'échappa de ses lèvres au début de son emprisonnement. Les sbires auxquels il avait été confié s'étaient donné toute licence à son égard. Les liens qui lui enserraient les bras derrière le dos commençaient à pénétrer dans les chairs : « Je vais mourir (ngiye guhenuka) », fit-il. Un des assistants, ému de compassion, lui offrit un peu d'eau.

Il ne prit pas autre chose durant son long et épouvantable supplice.

Conduit chaque matin en présence de la reine-mère, on inventait pour lui de nouveaux tourments. Tout en le piquant avec la pointe de leurs lances ou de leurs sabres, les bourreaux se gardaient de le faire mourir trop vite.

On aiguisa des broches faites de bois de bambou pour les enfoncer sous les ongles des pieds et des mains (guchinyira mu nzara) de la victime. Par un raffinement de cruauté, les tortionnaires essayaient de briser dans la plaie la pointe de la broche. Il fallut s'y prendre plus d'une fois, mais aucun doigt de pied ou de main ne fut oublié. Tous les jours on découpait des lambeaux de chair, aux endroits les plus sensibles, avec le mépris le plus total des règles de la pudeur.

Le lecteur devine les souffrances atroces du supplicié. Celui-ci était renfermé le soir dans sa prison. Il implora vainement ses gardiens pour obtenir le coup de grâce. Les ordres étaient précis et sévères; il fallait que le droit de vengeance exercé par la reine-mère fût poussé jusqu'à sa dernière limite. Le captif essaya de se jeter sur les armes des gardes, ceux-ci prirent leurs mesures pour écarter les tentatives de suicide du prisonnier.

Vers le cinquième jour, il apparut évident que Lwamanywa ne tarderait pas à rendre le dernier soupir. Pour en finir avec lui, les bourreaux reçurent l'ordre de lui couper les mains et les pieds et d'abandonner le cadavre aux hyènes.

Malgré de si cruelles souffrances, l'infortuné ne cessa de protester jusqu'au bout de son dévoûment pour Rutalindwa et Muhigirwa : « S'ils revenaient à la vie, je me mettrais à leur suite et nous recommencerions le combat. »

Ce furent aussi ses dernières paroles.

Rukwavu, le propre frère de Lwamanywa, ne pouvait échapper à la fatalité qui l'attendait. Il est livré à son tour. Ses ennemis lui passent une corde autour du ventre... et serrent jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Il fallut moins d'une heure pour arriver à ce résultat.

Muhigirwa n'était déjà plus de ce monde. Kabale était allé l'attaquer dans le Nyaruguru. C'était en 1897, à la fin de juin ou au commencement de juillet (muli kamena) [1].

Le Régent entama des négociations avec les partisans de son rival. Elles durèrent près de quinze jours. Il ne fut pas difficile de débaucher les amis et les administrés de Muhigirwa dont la cause était perdue. Sa morgue hautaine le faisait détester de tous.

Aussi le vainqueur de Ruchunchu n'eut pas besoin de quitter son camp de Mwurire.

---

[1] Le sorgho était mûr, racontent les indigènes, mais la moisson n'était pas encore commencée. Il y eut même à cette époque de fortes pluies qui compromirent les récoltes.

Muhigirwa, suivi de quelques-uns de ses gens, s'était installé à Nkima, aux pieds de la montagne de Huyi.

Les soldats de Kabale vont l'en déloger un matin, vers les 10 heures, et le blessent d'une flèche au genou.

Se voyant en petit nombre, les hommes de Muhigirwa se sauvent et abandonnent leur chef. Celui-ci essaie de faire quelques pas; son genou le fait souffrir, il est dans l'impossibilité de fuir. Les ennemis le serrent de près.

Un Mutwa de sa suite qu'il avait supplié de lui ôter la vie, oppose un refus absolu à sa demande. Le terrain allait en déclinant. Il prend sa lance, la fixe en terre et se jette sur elle pour échapper aux mains des poursuivants (yisonga mu mutima).

Les partisans de Kabale ne relevèrent qu'un cadavre. L'arme avait transpercé le cœur. Cela se passait au village de Mpungwe, près de Nkima, à l'endroit appelé Muyogoro.

Pour créer des difficultés à Kabale et à son parti, Muhigirwa, aussitôt après l'affaire de Ruchunchu, avait proclamé roi son fils aîné, Muhungurisoni, à peine âgé de onze à douze ans.

Après la mort tragique de son père, le pauvre petit est conduit à Kamonyi chez la reine-mère (sa grand-mère par alliance).

On l'interroge sur la manière dont il a exercé sa royauté éphémère; le jeune captif répond comme un enfant. Hélas! son âge et son innocence ne lui firent pas trouver grâce devant les fauteurs de la révolution. Il fut condamné, bien que petit-fils du défunt roi Lwabugiri et neveu du souverain nouvellement élu, à perdre la vie. Comme on estimait peu noble de verser directement son sang, à cause de sa haute origine, les bourreaux le prirent à bras-le-corps et le jetèrent sur des lances fixées en terre, dans un terrain qui allait en pente [1].

---

[1] D'après une autre version il est raconté que ce sinistre projet ne fut pas exécuté, on se contenta de précipiter l'enfant dans le gouffre du Bugessera.

On se rappelle que Bigirimana, un des principaux défenseurs de Rutalindwa, avait assassiné à Ruchunchu, le frère de Nshozamihigo, nommé Muligo, au moment où ce dernier tentait de quitter le camp. La reine-mère, qui affectionnait tout particulièrement ce jeune homme, en éprouva un grand chagrin et une violente colère.

Dès le lendemain on lui amena le fils du meurtrier, un enfant de dix à onze ans.

Nyirayuhi prend aussitôt un sabre et de ses propres mains, ajoutent les Noirs, égorge le petit garçon, pour venger la mort de son favori.

Kabale et son frère Luhinankiko se montrèrent impitoyables à l'égard de ceux qu'ils croyaient être défavorables au nouveau régime. Mais comme cela arrive presque toujours en pareil cas, ils ne furent pas longtemps d'accord sur le choix des victimes. Ils en vinrent bientôt à se disputer, parce que l'un voulait arracher à la mort celui qui y avait été condamné par l'autre.

Le dissentiment finit par éclater et se changea en féroce inimitié.

Luhinankiko désirait sauver Baryinyonza, un des fils de Lwabugiri. « Non, répondait Lutishereka, l'homme de confiance de Kabale qui agissait de connivence avec son maître, le royaume est en péril par le fait de cet individu; il faut qu'il meure. » Baryinyonza fut étranglé, puis jeté dans le gouffre du Bugessera.

Luhinankiko est pris de rage à cette nouvelle. Il profite d'une absence de Kabale, fait attaquer Lutishereka qui est transpercé de coups de lance et extermine sa famille.

Kabale, à son tour, veut venger son favori. Luhinankiko, pour échapper à la colère de son frère, dut s'enfuir à l'Urundi, où il passa une quinzaine d'années dans l'exil.

Ne pouvant s'en prendre à un absent, Kabale exerça ses représailles sur les amis et les parents de Luhinankiko. Chaka, le gendre de ce dernier, puis Sebuharara, Rulinda, Kaningo sont attaqués successivement à leurs domiciles respectifs.

Ne pouvant échapper au sort qui les attend, ils se brûlent dans leurs huttes (1).

C'était à qui se surpasserait en férocité. Les excès des Bega continuèrent jusqu'au jour où les Européens purent s'installer définitivement dans le pays.

Les Banyiginya, si forts et si puissants autrefois, ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes et doivent à la venue des Blancs de n'avoir pas été exterminés.

38° Yuhi IV — Musinga.

Après le coup d'état de Ruchunchu, Musinga, le protégé de Kabale, fut proclamé roi sous le nom de Yuhi IV. C'était en l'année 1896. Né dans le Budaha, pendant que Lwabugiri, son père, était en expédition, il avait environ douze ans quand il monta sur le trône.

Sa mère et son oncle Kabale exercèrent la régence pendant sa minorité. Curieuse figure que celle du Régent. Sans vouloir justifier sa conduite, on peut dire que la nature l'avait grandement pourvu de ressources d'initiative et énergie. Sa sœur ayant eu un enfant du roi Lwabugiri, pourquoi n'essayerait-il pas d'élever son neveu au trône : *Fortuna audaces juvat*, Kabale n'était pas homme à reculer devant une révolution de palais pour substituer son neveu au prince régnant. Les obstacles et les difficultés ne l'effrayaient pas. Tout en suivant dans ses dépla-

---

(1) La pitié trouvait place quelquefois dans ces actes de cruauté. On raconte que le puissant Kabale avait condamné un Muhutu, accusé d'avoir proféré contre lui des menaces de mort. Les Batwa prirent le malheureux et lui coupèrent les mains et les pieds. La nuit qui suivit, un des hommes de Kabale, s'approche de l'endroit où gisait la victime... Celui-ci entendant du bruit demande : « Qui est là ? »

L'autre contrefaisant sa voix, se donne pour un proche parent : « Apporte-moi des patates, dit le mutilé, car j'ai grand faim. » Le serviteur va raconter la chose à Kabale qui ordonne en riant de satisfaire au désir du quémandeur.

On s'empressa de lui donner à manger; il fallut lui mettre la nourriture à la bouche... Il ne mourut que le surlendemain.

cements Rutalindwa-Mibambge, il ne négligea rien pour arriver à ses fins.

Le complot fut organisé froidement et de longue main.

On a vu que l'occasion de se démasquer complètement naquit du fait le plus fortuit en apparence. Bien que plus ou moins prévu, l'événement surprit de part et d'autre. Les gens de Rutalindwa ayant l'avantage du nombre et de la cohésion gagnaient du terrain. Le combat tournait contre Kabale.

Les habitants des collines voisines accouraient de tous côtés au bruit de la bataille. C'est alors que l'instigateur de la conjuration s'empare de son neveu, l'élève au-dessus de sa tête et s'adressant à la foule : « Voici le roi que nous a laissé Lwabugiri. C'est lui qu'il a désigné en mourant. Il s'appelle Yuhi. Rutalindwa est un intrus qui ambitionne le trône. »

Il fait nuit, on ne sait plus où l'on en est. Au lieu d'aller rejoindre les troupes de Mibambge-Rutalindwa, comme c'était leur intention, les nouveaux arrivants s'égarent et vont grossir, malgré eux, les rangs des adversaires. Le dénoûment approchait.

Lwamanywa, chef du Budaha, et Luniga, chef du Ndiza, arrivaient au pas de course avec leurs montagnards décidés. Le feu et la fumée qui s'élevèrent bientôt au-dessus des huttes royales, pendant que les ténèbres de la nuit s'éclairaient de lueurs sinistres, annoncèrent bientôt que tout était fini.

La victoire restait à Kabale.

Ses amis venaient se lamenter auprès de lui de ce que l'incendie de Ruchunchu avait consumé le trésor royal, ainsi que les tambours, y compris le fameux tambourin-palladium connu sous le nom de Kalinga.

« Le roi est trouvé, il nous reste. Quant au tambour, il n'est pas difficile d'en faire un autre » (Hagum'

umwami, ingom' irabàzwa), s'écria le Régent dans l'ivresse du triomphe.

« Tout Kabale est dans cette parole » (Mgr Classe).

Le principal était fait, le reste est accessoire.

Le vainqueur de Ruchunchu demeura puissant jusqu'au jour où il mourut (1912) d'une violente fièvre (amasseke) à Gisanzi, dans le Bwana-Mkali [1].

Ce n'est qu'à partir de 1908 que le nouveau roi Musinga commença à faire parler de lui, tout en restant sous la tutelle de sa mère, qui exerce encore une grande influence sur lui.

Les augures n'étant pas favorables pour le choix d'une capitale, la cour fut longtemps instable. Elle vécut successivement à Lwamiko, à Runda, à Kamonyi, à Gitwiko, à Mukingo, à Bgeramvura et à Mwima.

Pendant que la Cour séjournait à Gitwiko, von Behring, venu par le Mpororo et le Ndorwa et qui visitait alors son district, demanda naturellement à voir le jeune roi; on était en 1898.

Comme les Européens inspiraient encore la plus vive défiance, les grands lui présentèrent en lieu et place du prince un certain Mparamugamba, le fils d'un petit chef de Lukaza. Pour ce qui est de la reine-mère, elle est restée longtemps impénétrable aux regards de ces « étrangers au corps semblable à celui d'un enfant qui vient de naître » (Umubili ulera n ' umwana w' uruhinja). Ce n'est qu'en 1917, grâce au major Declerck, qu'elle a consenti à les recevoir, ce qui n'était pas peu déroger à ses habitudes.

Depuis environ 1900, le roi est installé avec sa Cour à Nyanza, qu'il n'a quitté à partir de 1920 que pour aller voir les missions voisines de Save et de Kabgayi..., ce qui, à l'époque, était faire un grand pas dans la voie du progrès. On se rappelle que Kabale avait imposé à son

[1] On croit que le célèbre régent succomba à la dysenterie. Comme il s'agit d'un grand personnage, les Banyarwanda taisent par politesse et par discrétion la cause de sa mort.

neveu le nom de Yuhi comme présage d'une carrière pacifique. Il s'opposait à celui de Kigeri, qui signifie règne de guerre et de conquête. En vertu d'une ancienne coutume, ce titre impose au roi du Rwanda l'obligation de demeurer dans l'intérieur du cercle formé par la Nyabarongo et l'Akanyaru. C'était fermer au monarque le chemin des longs voyages en même temps que l'ère des campagnes meurtrières.

Il y a quelques années, c'était au début de l'administration belge, on jeta sur la Nyabarongo, en aval de Kigali, un pont en bois qui fut emporté par la crue du fleuve, à la grande joie de la Cour. On imputa l'heureux événement aux faiseurs de pluie.

Les indigènes crurent, en effet, que les sorciers avaient fait droit au désir et à la demande du roi lui-même qui craignait que les Blancs ne l'obligent à passer le fleuve pour se rendre à la Résidence de Kigali.

En 1929, les autorités belges réussirent à décider le prince à voyager à travers son royaume et cela au grand étonnement des Banyarwanda, qui connaissaient parfaitement l'existence du tabou spécial attaché au nom de Yuhi.

Le bruit courut bientôt que les sorciers de la capitale avaient tourné la difficulté par le moyen d'une originale fiction.

Musinga en cours de route n'était plus, d'après une savante interprétation, le roi officiel Yuhi. Il ne lui restait plus que le rôle de tuteur du vrai monarque, un de ses propres fils, décoré pour la circonstance du titre royal de Mutara, vocable qui n'impose aucune servitude au détenteur de ce nom.

Musinga, accompagné du jeune prince, peut donc franchir les fleuves impunément. Cette substitution mentale lui permet de passer outre à la prohibition constitutionnelle et de jouir, en sa qualité de simple régent, de tous les avantages et de tous les privilèges royaux.

Le petit Mutara, âgé à peine d'une douzaine d'années et trop jeune pour régner d'une façon effective, ne « parade » que dans l'esprit du père et des sorciers.

Musinga, en vertu de la fonction qu'il s'est attribuée, échappe à tout danger et continue à recevoir les honneurs princiers. C'est à lui que s'adressent les délégations des provinces et que vont les dons et les cadeaux. Il tranche les litiges et traite des affaires du royaume, sans que le public ait à connaître le tour simpliste qui lui a permis d'abandonner son titre royal d'une manière fictive et provisoire (1).

On reproche au souverain actuel une grande dépravation de mœurs. Il y a certainement une part de vérité dans ce que racontent les habitants de la capitale.

Deux expéditions marquèrent le début du nouveau règne. Les Bakiga (montagnards) du Nord-Est et du Nord-Ouest, c'est-à-dire les Bagoyi et les Bassigi qui avaient souvent regimbé contre le joug des Batutsi, profitèrent de l'arrivée au trône du nouveau titulaire pour entrer en effervescence. Ils se soustrayèrent aux corvées et refusèrent délibérément de payer les impôts en nature que les gouverneurs de province (abatware b'intebe) faisaient lever en leur nom par des subalternes (2). Il fallut réunir plusieurs corps d'armée (imitwe ou ibitero) pour soumettre les résistances. Lukagirashamba (3), chef du clan des Batsobe parcourut le Luhanga et le Bussigi, les armes à la main. On était en 1898. Les guerriers mirent à feu et à

---

(1) Nous ne garantissons pas l'authenticité de cette rumeur. La conception est toutefois digne du monarque et de ses confidents habituels. Il n'y aurait pas lieu de s'étonner que de pareilles extravagances aient pu germer dans leur cerveau. On peut ajouter que la créance populaire dans le sujet qui nous occupe justifie le proverbe d'ancien style qui dit qu'il n'y a pas de fumée sans feu ou de poudre sans fumée.

(2) Les grands chefs Batutsi allaient rarement dans leurs provinces et vivaient presque toujours à la Cour.

(3) Lukagirashamba est mort à un âge avancé en 1924. Il était tombé en enfance depuis plusieurs années.

sang la contrée rebelle. Les dirigeants voulaient faire un exemple qui impressionna vivement les Bahutu récalcitrants. Les assaillants se retirèrent en emmenant du butin et des esclaves.

Les vaincus gardèrent un mauvais souvenir de l'expédition et se vengèrent des Batsobe en incendiant leurs habitations lors de la révolte de Ndungutse, en qui ils voyaient un sauveur.

Les Bagoyi eurent leur tour à la même époque.

Ils avaient refusé de reconnaître le nouveau régime en rompant toute relation avec la capitale. Après le coup d'État de Ruchunchu, un partisan du roi déchu s'était enfui au Bugoyi. Il était le fils de Ntamati, s'appelait Sebakara et appartenait à la race hamite. Lwamigabo, chef du village de Gihinga, le reçut à son foyer et subit son influence. L'exilé engagea son hôte à se soustraire à l'obédience du prince illégitime qu'une révolution sanglante venait de mettre sur le trône : « Il viendra bientôt, ajoutait le témoin de la scène tragique, un nouveau roi qui portera le nom de Bilegeya. Attendez son avènement. » Le mouvement de protestation contre le régime s'étendit bientôt à travers le Bugoyi. Les indigènes ne fournirent plus d'impôt, ni de prestations. Les Bega vainqueurs se décidèrent à faire la guerre aux opposants. Deux corps d'armée envahirent le pays par le Nord et par le Sud-Est. Un Munyiginya, Serugi (fils de Bihutu et petit-fils de Nkusi) du village de Mpuski commandait le premier groupe.

Il quitta le Kingogo, mais ne put pénétrer dans le Bugoyi. Les Bahutu et les Batwa allèrent le surprendre à la sortie de la forêt et lui tuèrent une douzaine d'hommes. La panique éclata dans les rangs des envahisseurs qui rebroussèrent chemin, entraînant avec eux leur commandant.

Rwidegembya, avec ses guerriers connus sous le nom

symbolique de « Nkemba » (brigands de profession), vint par le Bgishaza, Kinunu et le Gishwati, en bordure du lac.

Il était guidé par des Bagoyi transfuges, les Bahigo qui étaient bien vus à la Cour, à cause de leur chef et parent, un autre Bihutu dont la réputation de sorcier était solidement établie à la Cour.

Pour ne pas être confondus avec les Bagoyi qu'on venait châtier, il avait été convenu que les membres du clan des Bahigo ne sortiraient pas de leurs villages sans un signe distinctif. Les troupes furent prévenues que les indigènes qui circuleraient dans le pays ou à travers le camp portant au cou une tige de la plante « umwishwa » et une marque de craie blanche sur le front ne seraient pas inquiétés.

Les soldats devaient respecter leurs personnes et leurs biens. Il y eut des malentendus et des méprises tragiques dont furent victimes des Bahigo isolés qui s'aventurèrent trop loin ou ne furent pas avertis à temps par leurs congénères.

Les guerriers s'avancèrent rapidement, ne rencontrant aucun obstacle. Les Bahutu, au lieu de s'entendre et de faire front commun contre l'armée du Sud-Est, fuyaient à toutes jambes et allaient se cacher. Beaucoup cherchèrent un refuge au Kibati, sur les pentes du volcan Nyiragongo et dans les grottes profondes du Rwerere. Ceux qui avaient des parents ou des amis dans la province voisine du Bgisha y attendirent en paix la fin de la tourmente. On égorgea sans pitié les infortunés qui furent surpris ou n'avaient pu se sauver à temps.

Les assaillants razzièrent la contrée et firent prisonniers les femmes et les enfants pour les vendre comme esclaves aux gens de l'Uswi. On cite des atrocités. Des malheureuses femmes sur le point de devenir mères tombèrent entre les mains du parti ennemi. Leur état n'inspira

aucune pitié aux brutes qui les transpercèrent de coups de lance : « Elles n'enfanteront désormais plus d'ennemis », s'écriaient en ricanant les bourreaux. Ce ne furent heureusement que des cas isolés.

Un Muhutu Semabenga, père de Sebikolera et chef du village de Rwankomo, n'avait rien à se reprocher. Il vint au-devant des agresseurs et voulut parlementer avec eux. Il fut tué sans avoir eu le temps de s'expliquer.

Rwidegembya agissait pour le compte de son parent et allié Bushako, gouverneur de la province du Bugoyi, et qui était resté auprès du roi.

On était en octobre ou novembre. Les haricots étaient en fleurs sur les rives du Kivu. Les envahisseurs détruisirent en partie ce qu'ils ne purent consommer.

Bushako, auquel appartenait le fief du Bugoyi, craignant qu'une trop grande dévastation ne nuisit à ses intérêts, intervint pour limiter le théâtre des opérations militaires et réussit ensuite à faire rappeler les troupes qui appauvrissaient le pays.

Cette invasion arrivait juste après une forte disette dont les Bagoyi avaient souffert. La pluie ayant fait défaut durant le dernier trimestre qui avait précédé l'arrivée des Nkemba, les semences ne levèrent pas. La récolte fut à peu près nulle. Les plus pauvres essayèrent en pure perte de manger les fibres desséchées des racines (impanda ou inkuri) de bananiers. La guerre qui suivit ne contribua pas à ramener l'aisance dans les foyers dévastés [1].

Les Bagoyi ont donné à cette famine le nom de Nyamabara, c'est-à-dire « la famine des plaques » (ou des couleurs) parce que, à la suite du manque de nourriture, la peau des misérables s'était desséchée et ratatinée, ce qui donnait à ces malheureux un aspect minable.

---

(1) Ces deux événements sont restés, dans l'histoire locale du Bugoyi, des dates tragiques dont les anciens n'ont pas perdu le souvenir.

Le fléau de la faim avait, hélas! fait son apparition plus d'une fois dans la contrée. Dans leurs récits et dans leurs conversations les Bagoyi parlent encore de la famine dite de l'époque des Bagereka, de celle qui fut occasionnée par l'arrivée des sauterelles et d'une troisième qu'on appela fort improprement la disette des patates.

Le première (urwa Rugereka) est rattachée au souvenir d'un événement politique qui s'était déroulé dans une autre province du Rwanda. La légende qui a pris le nom des personnages (Abagereka) mis en cause bien que conservée par les bardes indigènes reste très obscure. On ignore le motif qui a dicté aux Bagoyi le choix de ce terme pour désigner une des calamités dont ils pâtirent.

La deuxième famine (urwa Ruzige) doit son nom à une invasion de criquets, comme l'indique le sens étymologique du terme employé.

La disette des patates fut ainsi désignée (urwa Kajumba) parce que les Bagoyi, à court de vivres, allèrent acheter des patates dans la province voisine du Kingogo qui, à ce moment-là, était abondamment pourvue de ces tubercules.

Une autre famine plus récente que celles dont on vient de parler éprouva les habitants de la région au commencement du règne de Lwabugiri (Kigeri IV). Des orages diluviens compromirent la récolte de sorgho. Les pauvres se trouvèrent réduits à manger une plante à tiges rampantes qu'ils faisaient cuire en guise d'épinards. Le nom de cette herbe ibigembegembe ou son diminutif akagembegembe sert à désigner cette triste époque.

L'imprévoyance des Noirs est proverbiale. Il n'est pas une province du Rwanda qui n'ait eu à souffrir une fois ou l'autre des atteintes et des affres de ce terrible fléau. Disettes ou famines ont reçu une appellation qui en indique la date ou les circonstances. On entend souvent parler de l' « époque du soleil » (ku kazuba), de la calamité qui a fait retirer de leur cachette les plus modestes

bouts de fer (akamanur'imbaba) et cela pour les échanger contre un peu de nourriture. Il est aussi question de la saison du « fil de fer » (urwa gakwege) ainsi nommée parce que les indigènes se serrèrent la ceinture à cette occasion.

La plus désastreuse des famines est sans contredit celle qui éclata lors de la grande guerre durant les tragiques années 1917 et 1918. Elle porte un surnom original qui demande une explication. Les askaris et les porteurs venant de l'intérieur du Congo n'entendaient en traversant le Bugoyi à cette triste époque, que les mots de chaparder, voler, piller, en runyarwanda « gusahura ». Dans leur ignorance de la langue ils crurent comprendre Sandruma. Le mot resta, il est devenu historique.

Le fléau de la faim fut directement provoqué par la conflagration européenne qui eut son contre-coup en Afrique et sur le Kivu. Des combats continuels eurent lieu au Bugoyi durant plus d'un an et demi, entre les troupes belges et allemandes. Il fallait des vivres pour nourrir tout ce monde qui se battait et mangeait. Les habitants livrèrent leurs semences; les derniers champs furent razziés. Les bananeries avaient été coupées pour supprimer les surprises et les embuscades. On devine ce qui s'ensuivit (1). Les Bagoyi semèrent de leurs cadavres les sentiers qui conduisaient à la périphérie de leur province. Répugnant à quitter le sol natal et déjà affaiblis par de longs jeûnes, beaucoup tombèrent avant d'avoir pu atteindre les contrées voisines plus favorisées. Les survivants furent encore décimés par la variole et la cérébro-spinale. Avant que les secours pussent être organisés méthodiquement,

(1) Les gens de la montagne avaient réussi à ensemencer leurs champs et comptaient sur une récolte suffisante. Ils furent impuissants à conserver le fruit de leurs sueurs et de leurs travaux. Les riches propriétaires de troupeaux résistèrent seuls à la tourmente et n'eurent pas à émigrer. Grâce à leurs champs de patates, les Bahigo purent aussi en grand nombre se river au sol du Bugoyi.

il disparut certainement plus d'un tiers de la population, qui, d'après certaines estimations, comptait environ 120,000 âmes avant la guerre. Huit ans après cette grande épreuve, on ne recensait pas plus de 65,000 habitants [1].

Au moment où l'arrivée de von Behring faisait sensation, comme autrefois celle du comte von Götzen, un petit groupe de révoltés belges pénétrait dans le Rwanda par le Nord-Ouest.

Ils étaient sous la conduite d'un sergent noir, surnommé « Kigufi », c'est-à-dire le Courtaud. Ils traversèrent le Mulera, le Bugoyi, le Budaha, penant de force tout ce dont ils avaient besoin et atteignirent le fleuve de la Kagera à l'Est, où ils livrèrent leurs armes à un officier allemand.

Le règne de Musinga fut encore témoin d'un événement qui faillit être la contre-partie du coup d'état de Ruchunchu. C'était en 1912.

Un prétendant nommé Ndungutse-Bilegeya [2] fit son apparition et se donna comme l'héritier légitime de la couronne.

D'où venait-il? Qui était-il au juste? Était-il fils de Rutalindwa ou de Lwabugiri?

On ne l'a jamais bien su. Le bruit a toutefois couru après coup qu'il ressemblait étrangement à un individu qui vivait dans la province du Gissaka et qu'on n'a plus revu depuis cette date. Parmi les partisans de la première heure, nul ne songea à lui demander ses titres. Il venait en Sauveur et en Libérateur. Cela suffisait amplement.

Une tradition en cours dans les pays du Nord annonçait la venue prochaine d'un libérateur qui aurait pour mis-

---

(1) Les émigrés ne sont pas tous revenus. Il est difficile de savoir leur nombre.

(2) Une version en cours dans le Rwanda fait de Ndungutse un simple général chargé de mettre sur le trône Bilenga (un personnage que nous croyons fictif) donné comme fils d'une princesse du Ndorwa, Nyiragahumuza et de Kigeri IV Lwabugiri.

sion de ramener l'abondance et la paix. Ndungutse parut être le héros en question. L'âge d'or allait recommencer avec lui. Le prétendant sut habilement exploiter la situation et profiter des circonstances.

Les excès des Bega avaient, en effet, révolté les Banyarwanda. Les malheurs immérités de Rutalindwa étaient encore l'objet de plus d'une conversation secrète. Les nouveaux chefs installés par le parti vainqueur à la place des Banyiginya n'avaient songé qu'à s'enrichir du travail et des troupeaux de leurs administrés en prélevant bien au delà de la dîme.

Leur joug était abhorré, on le subissait à contre cœur.

L'arrivée de Ndungutse se répandit comme une traînée de poudre. On connut bientôt son programme. Des émissaires parcoururent le pays en son nom annonçant qu'il n'en voulait qu'aux Bega et aux Batsobe, qui avaient renversé Rutalindwa.

C'était pour le venger qu'il s'était levé. Quant aux Bahutu, ils pouvaient compter sur lui. Il supprimerait entre autres corvées, celles qui déplaisaient le plus aux Bahutu et qu'on désignait sous le nom de « ubuletwa ». Les promesses de tout ordre étaient nombreuses et alléchantes. En peu de temps le Nord fut gagné à sa cause.

Le vengeur des Banyiginya avait établi son camp et sa Cour, au delà du Kibali, à proximité du Buberuka et du Bukonya.

Les montagnards (Abakiga) lui firent une garde d'honneur, se constituèrent ses défenseurs et ses partisans. Un village se fonda auprès de lui. Le mouvement séditionnaire s'étendit bientôt dans les régions voisines.

Le Mulera, le Bukonya, le Kibali, le Buberuka, une partie du Bumbogo, les villages attachés aux flancs de la double chaîne de Luhanga et de Bussigi se donnèrent à Ndungutse. Les Bega et les Batsobe ne se sentant plus en sûreté partirent aussitôt, abandonnant leurs biens qui

furent pillés et leurs habitations auxquelles les révoltés mirent le feu : « Prenez leurs biens, mais respectez leur personne », tel était le mot d'ordre.

Dans le reste du pays on était à l'affût des événements et partout on faisait des vœux pour la prompte arrivée de Ndungutse. De grands chefs, lui envoyaient en cachette des cadeaux, pour se concilier ses bonnes grâces, dans le cas où il réussirait (1).

Les Batutsi jaloux de leur indépendance et voulant faire quelque chose par eux-mêmes, avaient cru tout d'abord pouvoir arriver à bout de la révolte.

Les différents chefs de province, suivis d'une longue queue de Bahutu apparurent un matin, suivant la chaîne du Luhanga. A cette vue, les Bakiga ou gens de la montagne, débouchèrent de toutes parts, armés de lances et de flèches et se groupèrent en masse faisant front à l'ennemi. Cette barrière vivante, faite de centaines de corps humains était à renverser si l'on voulait arriver jusqu'à Ndungutse. Quelques flèches furent tirées, mais les nobles jugeant la partie inégale prirent le parti de se retirer après avoir livré un semblant de bataille. La cause de Musinga était certainement perdue, si le gouvernement de la Colonie, pour éviter les désordres que ne pouvait

(1) Tandis que la nouvelle du sauveur venu se répandait au loin et lui gagnait des adhérents, Ndungutse s'informait discrètement auprès des missions de l'attitude éventuelle que prendrait à son égard le gouvernement de la colonie. C'est au cours de ces pourparlers à distance avec la mission de Rwaza que le prétendant désireux de se concilier l'appui des Européens, arrêta Lukara (le meurtrier du regretté P. Loupias) qui s'était mis dès la première heure au service du libérateur. Confié à deux soldats noirs en patrouille, il fut livré aux autorités. Le procès suivit son cours ordinaire. L'assassin fut condamné à être pendu au milieu des siens. Arrivé au lieu du supplice, le monstre altéré de sang ne voulant pas mourir seul, saisit de ses deux mains liées par devant, la baïonnette du sergent indigène qui le précédait et plus rapide que l'éclair, la lui enfonça entre les deux épaules. Le bandit roula à terre, criblé de balles, après avoir encore tenté une fugue, une fois son crime commis.

manquer d'entraîner un nouveau changement de règne, ne se fût opposé à la marche du prétendant.

Il est un beau jour surpris et cerné dans son camp, à une heure assez matinale, par une troupe de soldats conduits, par M. Godovius, Résident intérimaire. Ayant fait mine de s'enfuir, le compétiteur fut tué d'une balle, presque à bout portant.

Le bruit courut plus tard que ce n'était pas le vrai Ndungutse qui avait été mis à mort, mais son sosie. D'autre part, les Anglais internèrent à Jinja, un individu qu'ils affirmaient être Ndungutse et qui mourut en 1918 (1).

Quelque temps après l'affaire du prétendant, M. Godovius réussit à faire la capture d'un brigand dont les agissements l'inquiétaient.

Nous avons nommé Basebya. Chef d'un parti de Batwa, l'homme de ce nom habitait dans le Buberuka au milieu d'un immense marais couvert de papyrus, dont ses hommes et lui connaissaient seuls les rares sentiers. De là, il rayonnait à sa guise sur les contrées avoisinantes qu'il rançonnait peu ou prou, en raison du besoin et qui finirent, de guerre lasse, par le reconnaître pour leur maître. Il n'est pas jusqu'au roi lui-même qui ne dût capituler devant son audace.

Dans une de ses excursions le fameux détrousseur avait enlevé le taureau sacré que le monarque du Rwanda avait fait mettre dans le bosquet de Kayenzi. Ce crime de lèse-majesté fut suivi d'une expédition dont l'effectif comprenait, dit-on, quelques milliers de Bahutu ayant à leur tête les plus grands chefs batsobe.

---

(1) Le fameux Lukara, alors prisonnier, que l'on mit en présence du cadavre de Ndungutse, déclara sans hésiter que ce n'était pas là le corps du prétendant, mais un de ses suivants (umugaragu we). Ndungutse savait que les Européens n'étaient pas pour lui et faisait surveiller tous leurs mouvements. Avait-il été averti à temps ?

Basebya s'aperçut vite qu'il n'aurait pas le dessus dans une action en rase campagne. Aussi intelligent qu'audacieux, il établit son quartier général en plein marais dans un îlot, d'un accès difficile, sinon périlleux, pour une troupe armée. Les Batutsi présomptueux, ne pouvant se résigner à reculer devant un Mutwa, se mettent en devoir de s'avancer dans l'impasse suivis de leurs gens. Pour encourager le mouvement, Basebya et ses hommes qui se trouvaient en embuscade parmi les papyrus, aux abords de l'îlot, mirent le feu à quelques huttes dans le but de faire croire à la démoralisation des assiégés.

Ambitionnant l'honneur de la victoire, chacun des Batutsi, se précipite au lieu de l'incendie où criblés de flèches, ils succombent les uns après les autres. Les Bahutu restés seuls, voyant tomber leurs chefs, sans pourtant distinguer la main qui les abat, sont pris de panique et s'enfuient à toutes jambes. En un rien de temps la déroute était complète et le marais désert. Dès ce jour, le prestige de Basebya s'accrut à tel point qu'on le crut invincible et jamais Musinga n'osa, dans la suite, se mesurer avec lui. Bien plus, la résidence allemande elle-même, tenta vainement le siège de la place. L'habile Mutwa, qui comptait çà et là des amis secrets, passait entre les mailles et demeurait insaisissable. Au cours de l'affaire Ndungutse, le major Godovius eut à cœur d'en finir avec le bandit du Buberuka. Prévoyant que la force serait impuissante, il recourut à la ruse.

Il travestit en marchands deux de ses soldats et les confia à Rwubusisi, grand chef bien connu, parent de la reine-mère. Le rusé Mututsi, après de longs pourparlers à distance, obtint de Basebya qu'ils aient une entrevue en rase campagne, sous prétexte de lier amitié.

Le Mutwa accepta à condition que lui aurait toute sa suite et que le grand chef n'aurait que quelques hommes.

Pendant qu'il dégustait quelques lampées d'hydromel, offert par Rwubusisi, les soldats l'arrêtèrent, tandis que les

fusils mettaient en fuite la bande des suivants. Il fut conduit au major allemand, qui se souvenant de l'accident tragique qu'il avait eu à la pendaison de Lukara, le fit fusiller tout de suite.

Ainsi donc, Ndungutse, le rival hamite qui lui aurait en peu de temps ravi le trône, vaincu sans retour; Basebya, le bandit imprenable, qui arguait sa puissance, maintenant mort; les populations turbulentes redevenues calmes, voilà le fruit savoureux cueilli et présenté par les mêmes Blancs au teint fleuri, dont il rêvait de se débarrasser.

Musinga dut observer dans l'obscurité de sa hutte que si les « sauvages » d'Europe portaient ombrage à son orgueil, ils savaient, par contre, faire triompher avantageusement sa cause.

Pour être complet, il faut bien dire aussi que durant les premières années, les rapports de la Cour et des grands chefs Batutsi, avec les Blancs, bien que polis et courtois extérieurement, étaient loin d'être empreints de franchise et de cordialité. On ne voyait dans les Européens que des envahisseurs, des étrangers venus avec les plus noires intensions. Les grands du royaume, Rwidegembya, Kayondo, Lwubusisi, pour ne citer que les plus violents, parlaient d'en finir une fois pour toutes avec ces sauvages d'Europe.

Ils ne les désignaient que par des surnoms ou des insultes grossières et méprisantes dans leur pensée (1). La prise de possession du Rwanda par les Allemands, qui, en 1908, fixaient leur résidence à Kigali, blessa le sentiment national.

---

(1) « Ibituku », Les Rouges (pris dans un sens méprisant à cause de la couleur empourprée de leur figure); « Ibisimba », les bêtes sauvages; « Ibimara » les monstres par suite de la blancheur de leur corps qui les rendait semblables aux nouveaux-nés »; les mangeurs de poule et d'œufs, etc. Les Banyarwanda n'avaient pas de termes assez vils pour désigner cette race, à laquelle ils se croyaient alors dans leur orgueil, bien supérieurs.

Les Batutsi, qui se croyaient encore indépendants, conçurent un vif déplaisir de cette occupation effective. Ils prévirent que tôt ou tard le gouvernement du royaume leur échapperait.

Plusieurs conseils furent tenus à cet effet. Les plus influents étaient d'avis qu'il fallait se défaire au plus tôt de ces hommes étrangers. Il ne fallut rien moins que la froide sagesse de l'oncle du roi, Kabale, pour empêcher un malheur toujours possible à cette époque de transition.

« C'est entendu, disait-il aux plus écervelés, vous pourrez peut-être tirer quelques Blancs : admettons par impossible que vous les massacriez tous. Il en viendra aussitôt une multitude d'autres pour les venger. Et alors ce sera notre tour.

» Le roi perdra son trône (ingoma) et nous, le gouvernement de nos collines, si tant est qu'on nous laisse la vie. »

Le conseil du sage prévalut. Kabale, ce jour-là, avait bien mérité de sa patrie. Les Hamites durent se féliciter de s'être rangés à cet avis lorsque, en 1916, ils virent défiler successivement les troupes allemandes et les effectifs belges, en nombre pour eux incalculable, armés de fusils, de mitrailleuses et de canons.

Ne pouvant s'en prendre directement aux Blancs, les courtisans essayèrent de se venger sur ceux qui passaient pour leur être favorables. Chyitatire, demi-frère du roi, donc un Munyiginya, ne put jamais se faire pardonner ses accointances avec les Blancs [1].

Sherangabo, un autre frère consanguin du prince régnant, fut choisi comme bouc émissaire. Il avait servi de guide au Comte von Götzen et avait conduit la caravane à travers le pays, jusqu'à Kageyo, à la résidence de Lwabugiri-Kigeri. On le lui reprocha comme un crime sa vie durant. Il appartenait de plus au clan des Banyi-

(1) Chyitatire est mort foudroyé au début de 1927. Son frère Sherangabo l'a suivi de près dans la tombe.

ginya. Il faillit être tué plusieurs fois. Peut-être est-ce en sa qualité de roi des « imandwa » qu'il a échappé à la mort violente. Les gens bien renseignés assurent que toutes les fois qu'à la Cour on consulta les entrailles des poulets, pour savoir si sa condamnation ne serait pas une source de malheurs pour le Rwanda, la chance tourna en sa faveur. Les augures étaient-ils gagnés à sa cause? La supposition est plausible.

Par contre, on n'eut jamais assez de mépris pour lui. Retenu à la capitale, il ne pouvait s'approcher du roi et se mêler aux grands chefs, maintenu à distance comme un paria.

Si le roi laissait ainsi traiter ses plus proches parents, parce que « Banyiginya » et amis des Blancs, on devine le sort des autres. Ce n'est pas ici le cas de traiter tout au long la fameuse « question des Bega et des Banyiginya », dont on a pu, du reste, se faire une idée, après ce qui a été dit précédemment. On ne parle que des contre-coups qu'eurent dans le pays l'arrivée des Blancs et de la haine qui leur fut aussitôt vouée.

Kayijuka, un grand chef Munyiginya auquel on avait confié, après la mort de Muhigirwa, le gouvernement de la province de Nyaruguru, devint suspect pour avoir entretenu des relations avec les Européens nouvellement venus et si franchement détestés, et aussi pour n'avoir pas réussi à en débarrasser le pays. Il avait reçu l'ordre de les empoisonner ou de les ensorceler, ce qui n'était pas chose facile.

Inutile d'ajouter qu'il y perdit sa peine et son temps, malgré la bonne volonté qu'il y apporta [1].

---

[1] Kayijuka avait sur l'ordre de la capitale fait tuer dans son district une trentaine de gens, coupables d'avoir été les amis de Muhigirwa, ce qui lui valut de terribles inimitiés. On lui prêtait encore des cruautés inutiles. Dès lors, il ne cessa d'être accusé auprès du roi et de la reine-mère.

Sentant son crédit faiblir et craignant pour ses jours il s'enfuit tout d'abord à l'Urundi. Après un court séjour, la confiance et le courage lui revinrent. Il rentra dans sa province croyant pouvoir se disculper des calomnies dont il était l'objet. Mal lui en prit.

Il est un jour mandé en grande hâte à la capitale, pour une affaire importante, lui fait-on dire. Il se laisse introduire sans aucune défiance chez la reine-mère qui, après les salutations d'usage, l'engage à quitter son vêtement d'étoffe et lui remet un habit de cérémonie (umukane) de Musinga, comme pour l'honorer. Ces sortes de costumes faits de peaux de colobe finement découpés étaient très estimés.

On s'en servait pour les réjouissances et les autres grandes circonstances de la vie. Dérisoire était cette marque de considération. La reine-mère n'avait qu'un but en agissant ainsi, celui de faire ressortir davantage la grandeur de la chute de l'ex-favori.

« Tu m'as montrée aux Blancs! » (ko wanyerets' Abazungu), tel fut le motif spécieux dont usa Nyirayuhi pour lui dicter sa condamnation. Tout avait été concerté à l'avance. Les sbires se jettent sur l'infortuné, le ligotent et l'emmènent hors du palais. On lui fait parcourir la distance de six à sept cent mètres sur un sentier qui descend vers le bas de la colline, cependant qu'on entendait les soufflets de forge... Nturo, un des grands chefs et son plus cruel ennemi, lui crie : « Ces collines et tout ce qu'elles contiennent, regarde-les bien; c'est pour la dernière fois que tu les vois, tu ne pourras plus désormais les embrasser du regard. » (Imisozi n' ibi bintu ubitekereze, uherukiyeho kulola, nta bundi uzongera kubona). Le cortège tragique pénètre dans une enceinte. Des forgerons étaient installés en plein air à un foyer, faisant rougir au feu deux gros clous indigènes, au bruit de trois ou quatre soufflets qui activaient le brasier. Le condamné est étendu sur le dos et des mains inhumaines le prennent à la gorge, comme pour l'étrangler, car il faut que les yeux sortent de leur orbite. L'un des clous chauffés à blanc est enfoncé en plein dans la pupille du malheureux qui hurle sa souffrance sous les regards impassibles des spectateurs. Le deuxième clou ne tarda pas à être appliqué

sur l'autre œil qui se fondit bientôt sous l'ardente brûlure... L'infortuné, laissé à lui seul, poussait de longs gémissements en couvrant de ses mains sa pauvre face endolorie, quand il s'entend interpeller par Kabeja, un autre de ses ennemis : « Qu'est-ce qu'on t'a donc fait, Kayijuka? » — « Comment c'est toi, Kabeja, je suis mort... » (ndapfuye), répond l'autre qui n'ose mettre personne en cause et se contente de dire son tourment.

« Est-ce possible, s'écrie méchamment l'interlocuteur, tu vois encore? » Il court aussitôt faire part à Nyirayuhi de sa découverte : « Il m'a reconnu et il m'a appelé par mon nom ».

Un messager est dépêché en hâte vers les forgerons. La terrible opération fut recommencée, on y apporta la même cruauté.

Mais les bourreaux promenèrent longuement le fer rouge dans ce qui restait de l'orbite des deux yeux... Aveuglé pour la vie, le malheureux fut ensuite délié et congédié. Il avait perdu ses biens avec la vue. Kayijuka appartenait à une famille qui jouait de malheur. Nyantaba, son père, on l'a déjà vu, avait été tué sur les ordres de Lwabugiri.

Un de ses frères consanguins, Kampayana et un de ses beaux-frères Nyakatana, soupçonnés de n'être pas assez chauds partisans du nouveau roi Musinga, avaient été égorgés sur l'instigation de Kabale et de Nyirayuhi. Le proverbe qui dit que « le malheur était entré dans la maison » ne se trouvait que trop justifié pour les membres de cette famille [1].

---

[1] Le drame dont Kayijuka devint la victime eut lieu en 1906, durant le mois lunaire dit de Werurgwe (fin d'avril ou commencement de mai).

Le malheureux fait partie du clan des Banyiginya et compte parmi ses ancêtres le roi Yuhi-Mazimpaka, le monarque connu par la célèbre prophétie de la « barque aérienne ». Avant l'arrivée des Européens, les Batutsi étaient sans pitié les uns pour les autres. Le talion régnait en maître.

La rémission n'entrait pas dans leurs mœurs.

La fortune changeant et le sort aidant, les représailles devenaient atroces.

Après ce qui a été dit sur le règne de Lwabugiri et de ses deux successeurs jusqu'à la pénétration européenne, il est facile de constater que les mœurs du pays et de la cour ont été sensiblement les mêmes, depuis Ruganzu II Ndori, le Conquérant, jusqu'à l'avènement de Yuhi-Musinga.

A ce point de vue-là il n'y a eu entre eux de différence, que la longueur des années. Les temps ont heureusement changé, on peut même dire que la transformation a été soudaine et subite, et de tout ce passé cruel, il ne restera bientôt plus qu'un lointain souvenir (1).

---

(1) Le vice-gouverneur, plein de commisération à l'égard de l'infortuné Kayijuka, lui confia à la fin de l'année 1927 l'administration de la colline de Gihindamuyaga sur le territoire de laquelle l'aveugle habitait. Il n'avait pas encore atteint la cinquantaine à cette époque.

LIVRE TROISIEME

Le règne de Ruganzu II, le plus connu des rois du Rwanda.

(SON CURRICULUM VITÆ.)

Avant-propos. Popularité de Ruganzu; raisons qui l'expliquent. Étymologie de son nom devenu légendaire.

CHAPITRE I.

Événements qui se rapportent à la naissance de Ruganzu et à la mort de son père.

CHAPITRE II.

Accession de Ruganzu au trône. Multiples péripéties dans lesquelles il se trouve engagé.

CHAPITRE III.

Ruganzu guerrier. Ses hauts faits. Éclat de son règne. Succès de ses nombreuses expéditions. Ses promenades militaires. Aspects différents de la conduite du prince vis-à-vis de ses rivaux et de ses voisins.

CHAPITRE IV.

Ruganzu guerrier. Ses hauts faits. Aspects différents de la conduite du prince vis-à-vis de ses rivaux et de ses voisins (suite).

CHAPITRE V.

Ruganzu et l'agriculture. Plantes, pierres, rochers, arbres, etc. auxquels est attaché le nom du prince. La mort du dompteur des rois. Conclusion. Importance du rôle de Ruganzu et fondation du royaume hamite sur les ruines des principautés autochtones.

APPENDICE.

Tableaux généalogiques des roitelets auxquels eut affaire Ruganzu.

AVANT-PROPOS

Popularité de Ruganzu; raisons qui l'expliquent; étymologie de son nom devenu légendaire.

Pour décrire la vie de celui qui fut le grand Ruganzu, nous devons faire appel à la « littérature » orale, dont la personne, les faits et gestes de ce roi hamite ont fait les frais.

Qu'on veuille bien toutefois ne pas croire à un hors-d'œuvre ou à un bric-à-brac. Les traditions, récits et légendes dans lesquels nous allons puiser largement sont suffisamment clairs pour que le lecteur puisse lire à travers les lignes.

La conclusion générale qui se dégage des chroniques indigènes et des chansons de gestes dont ce monarque a été le héros, peut se résumer en quelques mots.

Ruganzu II Ndori paraît être, de tous les rois connus, celui qui a contribué le plus à l'unification du royaume actuel du Rwanda. Avant son arrivée au trône, le pays comptait nombre de petits royaumes ou principautés minuscules gouvernés les uns par des Bahutu (de la race des Bantu), les autres par des Hamites (ou Batutsi).

Ces derniers, qui s'étaient infiltrés dans le pays, — à une époque inconnue, — réussissaient à se substituer peu à peu aux princes Bahutu, qui, eux aussi, à leur tour, avaient peut-être, à une date reculée de l'histoire, vaincu et refoulé dans la forêt les Batwa ou Négrilles, autochtones présumés de la contrée.

Les ancêtres de Ruganzu semblent déjà avoir joué un certain rôle parmi leurs compatriotes, les autres Hamites.

Il est probable qu'ils avaient attiré l'attention sur eux par quelques faits d'éclat, comme Kigeri et son fils Mutabazi-Mibambge qui refoulèrent les Banyoro et vainquirent ensuite Mashira le roi-sorcier qui leur portait ombrage. Leurs possessions comprenaient déjà le Buganza, le Buliza, le Bgana-Chambge, le Bumbogo, etc.

Ruganzu, tout en trouvant à son avènement la situation fort compromise, on ne sait au juste pour quel motif, réussit bientôt à rétablir et à consolider le trône de ses ancêtres.

Ses goûts belliqueux et son esprit d'aventure l'entraînèrent plus loin. Il eut vite fait de se débarrasser de ceux qu'il considérait comme des intrus, des rivaux ou des ennemis.

Ses successeurs n'eurent qu'à compléter son œuvre. Ruganzu « le Victorieux » avait largement ouvert la voie à l'unification du Rwanda.

La seule province de son royaume que Ruganzu ne visita point est le Bgisha. Ses contemporains et ses successeurs trouvèrent la chose tellement étonnante, de la part du roi conquérant, qu'ils donnèrent à cette région le nom de Gisigari (gusigara, rester), c'est-à-dire le pays qui n'a pas été parcouru par le monarque [1].

Le potentat africain dont nous tentons de retracer la carrière est le vingt-sixième de la dynastie royale qui

---

[1] Kigeri IV dit Lwabugiri répara cette omission et fit plusieurs séjours dans cette contrée située à la limite Nord-Ouest du Rwanda.

Le village de Kayenzi possède une de ses anciennes résidences (ikigabiro).

Le district de Jomba, qui touche au Bgisha par sa limite Nord-Est, en compte deux autres, Mabungo et Muganza. Quand Lwabugiri se rendit pour la première fois au lac Albert, il traversa le Bgisha et la Rutchuru.

Nyamuraga, le roi de Bwito, pour vivre en paix avec le belliqueux voisin qui passait sur ses terres, fit acte de vassalité en lui envoyant de nombreux cadeaux. On assure que les deux princes se lièrent par le pacte du sang. Bwito était un petit royaume « muhunde ». Le possesseur actuel du tambour (trône) s'appelle Kamori et appartient au clan des Bahogo qui détiennent le pouvoir depuis un temps immémorial.

compte 36 titulaires, s'il faut en croire le clan des Bachurabgenge. Ruganzu-Ndori, car il porte au moins deux noms, nom de règne et nom de famille, comme les autres, est bien le roi le plus populaire. Ses exploits ont été transformés en chansons de gestes et se trouvent sur toutes les lèvres. Le court aperçu qui en est donné dans les pages qui suivent permettra de se rendre compte des faits que les Banyarwanda prêtent à leurs souverains, surtout quand il s'agit d'un monarque aussi célèbre que celui-là. On verra jusqu'à quel point peut aller l'imagination féconde des Noirs.

Leurs grands hommes ne sont rien moins que des êtres extraordinaires devant qui fléchissent les forces de la nature. Ce sont des héros d'épopées dont les actes, depuis le berceau jusqu'à la tombe, sont marqués au coin du merveilleux. Pour honorer et chanter leurs princes hamites les Banyarwanda ont dramatisé les actions les plus communes et les moins dignes d'admiration en se servant des embellissements du langage et des figures de rhétorique.

Le grandiose et le tragique de leurs preux se coudoient presque à chaque pas dans la vie, comme dans les romans épiques que nous a laissés le Moyen Age.

Le roi Ruganzu n'est devenu si célèbre que parce que c'était un vrai guerrier. Il eut affaire à beaucoup d'ennemis et courut de grands dangers.

Grâce à son courage qu'accompagnait une grande habileté, il sut se tirer des plus mauvais pas.

D'après la tradition et la légende, sa vie s'est passée dans des luttes homériques, d'où ne sont malheureusement pas exclues la trahison, la perfidie et la cruauté, comme on peut en juger d'après ses faits d'armes, malgré la bravoure qui y est déployée de-ci de-là. Évidemment les Noirs n'y voient pas autre chose que de la grandeur héroïque.

Le pardon des injures et tout ce qui peut ressembler aux

vertus de l'Évangile, y est presque inconnu. Faire œuvre de pitié ou de miséricorde vis-à-vis d'un vaincu, d'un rival, d'un ennemi, passerait pour une marque de faiblesse, chez ces âmes frustes qui sont loin d'avoir la bonté native que leur prêtent quelques utopistes.

Dans les différents épisodes guerriers qu'ils attribuent à leurs princes les Banyarwanda se servent de l'hyperbole pour vanter l'emploi de la force et de la violence.

Les peuples jeunes et primitifs comme les enfants ont besoin d'un pouvoir fort, absolu, d'une sorte de tutelle qui serait abusive à l'égard d'hommes ayant atteint leur majorité et leur maturité d'esprit par la civilisation.

Aussi ce serait une grande erreur de juger les Hamites et leurs sujets d'après nos sentiments et nos idées ainsi que de vouloir évaluer leurs passions et leur activité à la mesure de notre expérience et de notre modération.

Le nom de Ruganzu est de plus resté attaché à nombre de découvertes. C'est lui qui aurait le premier doté les indigènes de ce qu'ils ont de mieux en fait de plantes nourricières, de troupeaux et d'armes. Bananiers, haricots, petits pois, patates passent pour avoir été introduits par lui dans le Rwanda, ainsi que les vaches, les chèvres et les moutons. Il aurait enseigné le premier la façon de faire la bière, de bâtir les maisons et de fondre le minerai qu'il avait découvert. Bref, il n'est rien que les Banyarwanda ne lui doivent, tant il est devenu populaire. L'influence de ce prince s'est étendue dans tous les domaines de l'activité humaine, s'il faut en croire, les Banyarwanda. En parlant de Ruganzu et de son époque, ses admirateurs semblent faire allusion à une sorte d'âge d'or, où l'on vivait heureux, libre de toute corvée et surtout de l'impôt si détesté dit « de la terre » (ubuletwa, ubutaka). La vie s'écoulait alors, disent les vieux, comme avec une pointe d'envie et de regret, dans l'abondance des biens matériels.

Ses victoires ont valu à notre héros le glorieux titre de

Ruganzu. Ce dernier nom vient du verbe « guganza » terrasser, dont le sens est plus fort que celui des deux autres termes analogues « kunesha » qui signifie surpasser et « gutsinda » vaincre.

De ce verbe kuganza, les Noirs ont tiré le substantif Ruganzu, c'est-à-dire le vainqueur absolu, le vainqueur par excellence, pour rappeler ses prouesses. Chacune des découvertes et des expéditions auxquelles la tradition a attaché son souvenir a donné lieu à une infinité de récits qui ont cours dans le pays et sont extrêmement appréciés du peuple. On pourra juger par ce qui va suivre, de l'originalité et de l'abondance de la littérature orale des Banyarwanda. Les exploits de Ruganzu n'en forment pas une des pages les moins importantes.

Les récits populaires révèlent l'âme, le sentiment d'une nation. Nous les donnerons tels qu'on les surprend sur les lèvres des conteurs en laissant au lecteur le soin de relever les répétitions oiseuses, les naïvetés, les absurdités et les anachronismes. Rares sont les chansons de gestes qui échappent à ces défauts. On ne s'étonnera pas de constater que chez les Hamites et les Bantu de l'Afrique centrale, il s'en rencontre de semblables.

CHAPITRE PREMIER

Evénements qui se rapportent à la naissance de Ruganzu et à la mort de son père.

I. — Naissance de Ruganzu et événements qui suivent son entrée dans la vie. Naissance de Ruganzu.

Ndahiro, le roi du Rwanda, rapporte la légende, avait bien une femme, du nom de Kabuchi. Mais jusque-là ils n'avaient enfanté que des Batutsi, c'est-à-dire des enfants ordinaires. Parmi eux il ne se trouvait point d'héritier du trône (1). La reine craignant d'être délaissée, réussit à faire accepter à son mari le pacte du sang (kunywana), voulant par là consolider si possible l'union conjugale. Quelque temps après cet engagement, les chasseurs de Ndahiro aperçurent dans la forêt un être fantastique qui s'enfuyait dans la direction d'un lac.

S'étant mis à sa poursuite, ils purent l'approcher d'assez près et lui reconnurent une apparence humaine. A son aspect qu'ils jugeaient terrifiant, ils prirent peur et revinrent sur leurs pas. « Nous avons vu, dirent-ils à Ndahiro, un homme d'une taille démesurée dont le visage était effrayant. » — « C'est bien, reprit le roi, nous irons ensemble à sa recherche, pour savoir à qui nous avons affaire. » Dès le lendemain ils se mirent en route et cernè-

(1) Au lieu de dire simplement que la reine ne plaisait plus à son mari et que celui-ci s'était épris d'une jeune fille dont la jeunesse et les charmes avaient rendu le prince amoureux, les chroniqueurs se servent de métaphores et de longues périphrases, pour expliquer le changement survenu dans le cœur du roi. Le lecteur averti rencontrera plus d'un trait de ce genre.

rent le fourré où cet étrange personnage avait été rencontré. Ndahiro le saisit à bras-le-corps.

« Que fais-tu donc ici? » — « Et toi, répond le géant, que me veux-tu? » — « Ce pays-là m'appartient », dit le prince et il essaie d'entraîner avec lui le colosse à face hirsute. « Écoute, reprend le prisonnier, je m'appelle Nyangara et je suis devin-sorcier. Je sais que tu es le roi du Rwanda, que le palais que tu habites, n'a point d'héritier et ne peut en avoir... » — « Que veux-tu dire et en quoi cela te regarde-t-il? » — « Calme-toi, dit Nyangara, fais-moi un cadeau et je me charge de trouver une épouse qui te donnera le successeur que tu désires si vivement. » — « C'est entendu, je consens à ce que tu me demandes. » — « Eh bien! pour commencer, ramène-moi à l'endroit où tu m'as arrêté. » Ndahiro ne se fait pas prier, il le reconduit et lui fait présent d'une vache grasse.

Le sorcier qui était d'une force extraordinaire la déchire de ses mains, s'empare successivement des jambes de la bête et les engloutit l'une après l'autre.

Le repas pantagruélique terminé, il ne resta bientôt plus rien de la bête, au grand étonnement des spectateurs qui n'avaient jamais assisté à une scène pareille. « Je m'en vais », s'écria le géant. « Tu reviendras, n'est-ce pas? » — « Ne crains rien, nous nous reverrons... »

Pendant que le monarque s'éloigne avec sa suite, Nyangara plonge dans l'étang qui était son chemin préféré. Par cette route sous-lacustre il arriva et prit pied sur une île retirée qu'habitait un certain Bitebo. « D'où viens-tu, ô homme? s'écria Bitebo étonné. » — « Je viens de la capitale, lui répond le sorcier et j'ai un message pour toi. » — « Comment cela se fait-il, nous n'avons aucune relation avec le roi et personne jusqu'ici n'a foulé notre sol. Approche quand même et dis-nous ce qui t'a conduit en ce lieu. » Nyangara entre dans la case du maître de céans et demande à boire.

On lui apporte de la bière. Tout en la dégustant il

demande à son interlocuteur si toutes les vaches qui paissent dans les environs sont à lui. « Elles m'appartiennent, répond Bitebo. » — « N'aurais-tu pas aussi, reprend le sorcier, une fille nubile et un de tes proches pour la conduire en voyage? Dis-leur de venir se présenter aussitôt, je veux leur faire connaître la teneur du message royal. » — « Et si je refuse, pourrais-tu m'y obliger? » — « Je t'y contraindrai », reprend Nyangara, avec un froncement de sourcil et un éclat dans la voix.

Bitebo comprend qu'avec un sorcier aux formes herculéennes comme celui qu'il a sous les yeux, il ne lui reste qu'à obéir, appelle aussitôt sa fille, l'oncle de celle-ci et les domestiques qui doivent les accompagner. On rassemble les troupeaux qui doivent être présentés au prince en même temps que l'épousée. Le colosse fait quelques pas, pénètre dans la bananerie, détache une poignée d'écorces et fabrique un gigantesque coussinet (ingata) qu'il se met sur la tête. Il se charge aussitôt de la hutte dans laquelle se trouve la future reine. Bêtes et gens sont rangés tout autour, les uns à côté des autres. Rien n'est oublié, de ce qu'il faut pour la route, cruches de bière et paniers de provision. Notre hercule, ainsi chargé, reprend le chemin du retour, plonge sous les eaux avec toute la cargaison qui dépasse le niveau des eaux et reprend pied sur le royaume du Rwanda.

Quand les gens de la capitale aperçurent de loin cette masse informe aux dimensions démesurées qui s'avançait peu à peu : « Qu'est-ce donc que cela, s'écrièrent-ils stupéfaits. On dirait que cette chose monstrueuse est sortie du lac... » Leurs prunelles se dilataient. L'aspect et l'approche de ce phénomène avaient fait naître dans leurs cœurs une angoisse indicible. On se demandait ce qui allait arriver, quant tout à coup la voix du sorcier se fit entendre : « Dites au roi que je suis de retour ». Ndahiro se présente à l'instant. « Voici, lui dit Nyangara, l'épouse qui te donnera le fils qui doit te succéder. »

Les noces furent aussitôt célébrées au milieu des acclamations enthousiastes. On fit fête à la nouvelle mariée et le vieux monarque se réjouit à la pensée que le trône ne resterait pas vacant après sa mort. Il récompensa généreusement le sorcier. On lui offrit autant de vaches qu'il pût en emmener.

Une seule pensée contristait Ndahiro. Ayant trouvé l'épouse de ses vœux, il se demandait comment il pourrait congédier la vieille reine à laquelle il s'était engagé imprudemment par le pacte de sang. Il s'entendit avec un de ses frères en vue de lui dresser un piège.

La malheureuse fut séduite.

Le jour même de sa chute, Ndahiro se trouva à point nommé devant l'habitation du tentateur : « Avec qui causes-tu? », s'écria-t-il. « Tu n'es pas seul. Qui est-ce qui se trouve avec toi? »

Et en même temps, sans plus de gêne, il prononce le nom de sa femme.

Elle avoue sa culpabilité. « Je ne te ferai pas de mal, reprit le roi, je te laisserai la vie sauve, mais désormais nous ne pouvons plus reprendre la vie commune, tu le comprends bien. Retire-toi dans le pays que je vais te désigner; tu pourras y vivre à l'aise avec tes enfants. » Ndahiro réussit ainsi à se débarrasser de Kabuchi.

Quelque temps après, sa jeune femme mettait au monde celui auquel ses contemporains devaient bientôt donner le nom de Ruganzu, c'est-à-dire le Victorieux.

Légende de Kibogo, un autre fils de Ndahiro. Cessation d'une sécheresse.

Les chroniqueurs rattachent à l'époque heureuse du règne de Ndahiro l'événement suivant.

Une grande sécheresse, racontent-ils, s'était abattue sur le pays, amenant avec elle la famine.

Ndahiro était en même temps affligé d'une grave

infirmité; un de ses yeux sortant de son orbite le faisait horriblement souffrir.

Nombreux furent les sacrifices qu'il offrit. Les « esprits » de ses aïeux restaient insensibles ou impuissants. Les sorciers et les devins du pays furent consultés. Les aruspices firent des hécatombes de jeunes poussins. Le roi ne cessait d'être tourmenté par son mal et la famine faisait des victimes.

On dut recourir aux services d'un sorcier étranger de très grand renom. Le résultat de la consultation fut que le roi devait sacrifier Kibogo, son fils, réclamé par les « esprits » (imana z'Urwanda), comme victime de substitution (inchungu) en faveur du pays. La rançon était dure. Le monarque se résigna et Kibogo apprenant la condition du salut public, accepta sans hésiter. Le devin expliqua comment celui-ci devait sauver le royaume.

Dès le lendemain, Kibogo revêtit ses plus beaux habits et s'arma de sa lance et de ses flèches.

Sa femme et ses fils l'accompagnaient.

Les serviteurs suivaient portant sur leurs têtes ce qui est nécessaire à un long voyage.

Les troupeaux de Kibogo, ajoutent quelques autres, faisaient partie du cortège. On se rendit sur une petite montagne, située non loin de Gasseke, désignée aujourd'hui sous le nom de Akakabogo (celle de Kibogo). Arrivés au sommet, Kibogo et sa suite s'assirent un instant sur le gazon comme dans l'attente d'un dénouement.

Survint une nuée qui les enveloppa tous et les emporta au séjour des dieux. Aussitôt le ciel apaisé versa sur la terre une pluie abondante et rendit au Rwanda sa prospérité d'antan.

Les bananiers reverdirent et donnèrent de beaux régimes; patates, courges, sorgho, éleusine, tout se mit à pousser. Les vaches vêlèrent, les chèvres et les brebis se

multiplièrent, etc. (1). Ndahiro lui-même fut complètement délivré de son infirmité. Bref, grâce à Kibogo, le pays fut sauvé.

II. — Épisode de l'esclave Nyiransibura.

Pendant que le vieux monarque, continue la légende, se réjouissait de la naissance de son fils il se passa à la Cour un fait insignifiant, semblait-il, qui cependant eut son contre-coup sur le Rwanda et remplit de chagrin les derniers jours du roi. C'était l'annonce et le prélude des malheurs qui allaient fondre sur le pays, pour une longue période.

Origine de l'esclave et l'incongruité qu'elle se permet.

Dans une de ses campagnes au Sud-Ouest du Rwanda le roi Ndahiro avait fait une captive du nom de Nyiransibura, « celle qui débouche », c'est-à-dire la mère de l'inondation.

Par son origine elle appartenait à la nation des Sauvages (Abashi) du Bunyabungu et on la disait fille d'un certain Muriro (le feu).

Elle avait été attachée au service de la maison royale et son principal emploi était d'entretenir la propreté dans les divers appartements.

---

(1) Nombreux sont les récits de ce genre qui se terminent par cette finale habituelle.

Cette légende a cours dans tout le Rwanda. Kibogo est rangé dans la catégorie des Libérateurs (Abatabazi). Il a été emporté au ciel par un nuage ou par la foudre elle-même. Les détails varient selon les provinces, mais les conteurs s'accordent sur le fond du récit. Dans le Bwana-Mkali les indigènes ajoutent qu'au moment où Kibogo fut enlevé dans le ciel, il pressait contre lui (guhagatira) un mouton. Pour commémorer le souvenir de cet événement, les initiés à la société secrète, dans quelques districts du Rwanda, offrent à ce personnage, durant leurs cérémonies, une petite cruche de bière. Sa femme n'est pas oubliée; on offre des bananes à celle qui en joue le rôle.

Dans les légendes hamites on ne retrouve pas seulement des détails à allure biblique, on y rencontre aussi des réminiscences chrétiennes.

Un jour que Ndahiro avait réuni les grands de la Cour pour traiter des affaires du royaume, on entendit soudain un bruit... malséant. Nyiransibura était occupée à balayer la cour, à proximité de la case où s'étaient réunis les conseillers du roi. L'esclave s'était oubliée et avait livré passage un peu trop bruyamment à un gaz incommodant, agissant en cela « comme le font les gens de son pays », ajoutent les conteurs.

Une minute après, l'air ambiant ne laissait aucun doute sur la provenance du fluide. Scandale sans pareil. Il y eut une minute d'ahurissement.

« Cette forfaiture ne peut rester impunie, s'écria Kavuna (Le Victorieux), un des fils que le roi avait gardé auprès de lui. » « Il y va du salut de l'État », ajoute un autre. « Elle mérite la mort », clame l'assistance. « Non », reprend Mpande, fils de Rusanga, dont le nom signifie « Côte de Bœuf » [1] et qui jouait le rôle de sorcier à la

---

[1] Mpande de Lusanga a toute une histoire. Les circonstances qui ont entouré sa naissance ont été conservées. Elles sont de celles qui se gravent facilement dans les mémoires. Nous résumons les faits. C'était pendant une famine. Une femme mourant de faim pénétra, de nuit, dans la cour d'un riche propriétaire. Elle alla droit au grenier à sorgho (ikigega) pour s'y approvisionner largement. Prise au même moment des douleurs de l'enfantement, elle mit au monde un enfant mâle que dans sa frayeur elle laissa sur place.

Quelle ne fut pas l'étonnement et la stupéfaction des habitants de la case quand ils aperçurent, le lendemain matin, au milieu de la cour, un enfant vagissant que le taureau (rusanga) du troupeau léchait doucement... Ils ne s'expliquèrent pas comment le fait avait pu se produire.

Pour ne pas être les victimes du sort, ils allèrent trouver le roi qu'on croit être Ndahiro, le vingt-cinquième de la dynastie et le père du fameux Ruganzu. Ils lui racontèrent tout au long l'événement.

Ils sont probablement le jouet des puissances occultes. Un malheur ne tardera pas à les frapper. Que faut-il faire ? N'est-il pas expédient de tuer l'enfant au plus vite ?

... Le roi après avoir consulté les devins de son entourage s'y opposa. Il faut laisser vivre le nouveau-né; il est destiné à devenir un grand devin et un puissant sorcier.

L'enfant fut élevé par le propriétaire de la maison. On l'appela Côte de Bœuf (Mpande ya Rusanga) en raison des circonstances curieuses qui avaient présidé à sa naissance.

Il devait devenir célèbre plus tard. Il fut choisi comme conseiller et

Cour. « Écoutez-moi ». Le tumulte était tel qu'on n'entendait que des cris de mort. « Elle a interrompu notre Conseil, elle nous a ensorcelés et elle a ensorcelé le pays. Elle sera la cause de la ruine du royaume, il faut la tuer, pour faire disparaître les mauvais germes dans l'œuf. » « Taisez-vous », répond le roi, « voyons les moyens que propose notre ami Rusanga ».

L'esclave est congédiée, mais on la confie à un homme sûr qui doit remplir une mission secrète.

« Pour prévenir les malheurs présagés par cette conduite inqualifiable », ajoute l'interpellé, « il faut la congédier et la renvoyer dans son pays. Un homme sûr doit l'accompagner sous le prétexte de s'attacher à son service. Le jour où l'esclave enfantera pour la première fois, qu'il s'empare aussitôt des membranes (ingobyi) qui enveloppent le corps du nouveau-né. Qu'il prenne alors la fuite et qu'il aille les déposer dans le Bugessera au lieu dit de l'Embûche (Ikibamba), et je réponds de l'avenir de la monarchie ». Les conseillers avaient écouté avec l'attention la plus soutenue. L'avis du sorcier prévalut. Le prince l'adopta. On ne pouvait toutefois se défendre d'une certaine crainte.

Un drame allait se jouer dont on ignorait les péripéties. Le prince congédie l'esclave, séance tenante. Un homme du roi se dévoue pour la conduire et la servir, afin de suivre les instructions du sorcier. Un panier lui est remis pour lui rappeler la commission dont il est chargé... La route fut longue, mais se passa sans incident.

A leur arrivée dans le Kinyaga, au Sud-Ouest du Rwanda, ils furent reçus par le potentat du pays qui était en même temps faiseur de pluie.

---

comme exécuteur testamentaire (umunyejambo n' Umwiru) par le roi Ndahiro, son sauveur, et mourut au commencement du règne de Mutara I, après lui avoir prédit les événements qui devaient se dérouler sous son gouvernement.

Mariage de l'esclave. Naissance de son premier enfant et origine du lac Kivu.

La jeunesse et les charmes de Nyiransibura plurent à son hôte qui ne tarda pas à l'épouser [1].

Le mari, voulant faire plaisir à sa femme, forma le dessein de lui bâtir une demeure digne d'elle, dans la vaste plaine qui s'étend à l'Ouest, alors qu'il n'y avait pas encore de lac. Il fît dire à ses sujets de chercher un emplacement favorable, d'y réunir des matériaux afin de construire le plus promptement possible, la nouvelle case qu'il désirait offrir à son épouse privilégiée. Ses désirs furent exaucés et l'heureux couple en prit possession. Les jours se succédaient quand vint l'accouchement de Nyiransibura.

O prodige! A peine eut-elle mis au monde son enfant, que de la « poche des eaux » sortirent des flots qui se multiplièrent à l'infini, donnant naisance au lac Kivu...

L'immense plaine fut submergée.

L'endroit où se trouvait l'habitation du faiseur de pluie forma un îlot.

Cette légende a cours dans le Kinyaga indépendamment de l'autre version admise dans le reste du Rwanda.

Pendant que les gens de la maison s'empressaient autour de la mère et du nouveau-né, l'homme auquel le sorcier avait confié une mission secrète, s'empara des membranes.

---

(1) Les princes hamites du Rwanda furent toujours en relation avec leurs voisins du Karagwe, de l'Uswi ou Ujinja, de l'Urundi, du Bunyabungu, de Bunyungu, Gishari, Nkole, etc.

Les cadeaux et envois réciproques comprenaient des vaches, des chiens, des défenses d'éléphants, des anneaux pour jambes (ubutega), puis des étoffes, des fusils et surtout des esclaves. Nyiransibura dut faite partie d'une députation de ce genre.

Comme les autres monarques africains, les Batutsi en agissaient ainsi, pour vivre en paix ou se réconcilier avec leurs ennemis et en obtenir des services.

Il les mit dans le panier que lui avait donné Ndahiro et sortit de la demeure.

Les eaux se répandaient de tous côtés dans la plaine envahissant les champs et les bananeries. Notre homme eut juste le temps de gagner la terre ferme, avec son précieux dépôt. La distance qui le séparait de la capitale fut bien vite parcourue. Ndahiro se réjouit à la vue du messager. Il le fit aussitôt conduire dans le Bugessera, au lieu désigné par le devin. Les membranes furent fixées à l'endroit dit de l'« Embûche » par le moyen de neuf pieux.

Croissance rapide de l'enfant. Ses luttes contre Ndahiro.

Nyiransibura s'aperçut vite de la fuite de son domestique (umugaragu) et du vol qu'il avait perpétré. Elle ignorait le mobile vrai de sa conduite. « Je sais, s'écria-t-elle en riant, pourquoi le voleur s'est enfui. C'est un Mutwa vorace, toujours affamé. Il a commis un acte de gourmandise (umunyamerwe) et n'osant plus reparaître, il a été chercher fortune ailleurs ». L'enfant reçut le nom de Nsibura, c'est-à-dire le fils de l'Inondation, du nom de celle qui lui avait donné le jour.

Nsibura vivait avec son père et sa mère. Des années se passèrent. Le faiseur de pluie devenu vieux passa de vie à trépas. Le jeune prince gardait les vaches depuis longtemps quand il succéda à l'auteur de ses jours. « Ses lèvres s'étaient agrandies »... pour emprunter l'expression indigène [1]. Il fut bientôt à même de batailler. « Mère, dit-il un jour, je vais me battre contre Ndahiro. » « Comment peux-tu songer, mon fils, à lutter contre le roi du Rwanda? Ton père ne l'a pas pu. Penses-tu être plus heureux que lui? » « Je veux essayer ». Nyiransibura ne réussit pas à calmer les ardeurs belliqueuses de son rejeton. Un pressentiment lui disait que le conflit se termi-

(1) C'est une façon de dire qu'il croissait en âge.

nerait mal pour le fruit de ses entrailles. Ses supplications furent vaines. Dès le lendemain Nsibura rassembla les guerriers du pays dont il était devenu le roitelet par la mort de son père. Il alla attaquer les partisans de Ndahiro.

Ceux-ci attendaient leurs ennemis de pied ferme, ils furent pourtant taillés en pièces par les gens de Nsibura. La frayeur s'empara des Banyarwanda, ils ne résistèrent plus. C'était l'ère des mauvais jours pour le royaume des Hamites.

Le jeune général s'avançait triomphalement soumettant tout sur son passage.

III. — Mort du vieux roi Ndahiro.

Dernières volontés de Ndahiro et malédiction de l'un de ses fils, Kavuna.

Il fallait se hâter. Ndahiro, brisé par l'âge et le chagrin, comprit qu'il était sur le point de terminer son règne. Tout était perdu pour le moment. Il ne lui restait plus qu'à mourir, avec l'espérance toutefois que l'héritier de droit rétablirait un jour les affaires de la monarchie. Voulant prendre ses ultimes dispositions, il réunit une dernière fois auprès de lui ceux qui lui étaient restés fidèles, pour leur faire ses adieux.

Il prit ensuite à part Mpande de Rusanga qu'il avait choisi pour être son exécuteur testamentaire. « Je vais mourir bientôt, le « Sauvage » du Kinyaga est sur le point de nous vaincre. Je te confie mon fils Ruganzu. C'est lui qui doit me succéder quand il sera devenu grand. Conduis-le au Karagwe, chez sa tante paternelle, pour le soustraire aux dangers qui vont fondre sur le Rwanda. »

S'adressant ensuite à Mihwabaro qu'il avait appelé dans le même but : « Tu seras aussi du voyage, tu accompagneras mon enfant et tu veilleras sur lui. Voici un marteau, ne t'en sépare pas, il vous rendra service un jour à

votre retour, au seuil du royaume. Je m'en remets à vous deux pour le maintien des traditions.

» Je désigne Kavuna, mon autre fils, pour aller chercher son frère au Karagwe, quand sonnera l'heure de le faire monter sur le trône. »

Ndahiro avait à peine fini de parler qu'un incident troubla cette séance grave entre toutes.

Un éternuement étouffé frappa les oreilles de la petite assemblée qui se croyait sans témoin. C'était Kavuna qui s'était glissé dans la case, en dépit des ordres de son père. Le roi entra dans une violente colère.

Il avait écarté les membres de la Cour pour expliquer aux deux affidés ses dernières volontés. Le secret devait être gardé. Il y allait de l'avenir du pays et de la vie de Ruganzu. « Qui est là? », s'écria-t-il hors de lui. Les deux hommes qui se trouvaient avec lui firent sortir l'indiscret de sa cachette. Il s'était dissimulé dans un coin de la salle, pour écouter ce que le roi avait à dire d'une façon si clandestine. Ndahiro trépignait de rage, tant il était indigné d'un pareil manque d'égard.

Il fut sur le point de tuer l'indiscret; il se retint pourtant pour n'avoir pas à tremper les mains dans le sang de son fils. « Écoute, lui clama-t-il, je te renie et je te maudis.

» Je te défends de toucher aux haricots; tu ne mangeras plus désormais du pain de sorgho.

» Que les patates « fuient tes lèvres »! Je t'interdis aussi de boire la bière de bananes. Le tabac n'est pas fait pour toi. Quand tu voudras fumer, tu te contenteras des feuilles délaissées dans les champs et dont personne ne veut user.

» Que les malheurs te servent d'oreiller. Puisses-tu ne récolter que des ennuis! (Uzaruhe, uzisegur' imiruho). »

Kavuna s'éloigna plus mort que vif. Jamais langage aussi sévère n'avait été adressé par un père à son fils. Ndahiro continua de donner ses instructions à ses deux confidents. Le sort de Kavuna avait été fixé, ses jours étaient comptés.

Après avoir rempli sa mission auprès de son frère Ruganzu, il expiera son forfait, comme on le verra dans les pages suivantes.

Le Rwanda était envahi de toutes parts. Les dangers croissaient de jour en jour. Il était temps de faire fuir Ruganzu si l'on ne voulait pas exposer sa vie. L'héritier du trône n'était pas assez grand pour prendre en main les rênes du gouvernement et rétablir les affaires. Sa croissance n'avait pas été aussi rapide que celle de son compétiteur et rival, Nsibura, que favorisaient les esprits infernaux. Il restait encore de durs moments à passer avant que paraisse l'aurore du triomphe. Le confident de Ndahiro, Mpande de Rusanga, fit partir Ruganzu et l'accompagna jusqu'à la frontière. Il le confia ensuite aux soins de son compagnon Mihwabaro pour le reste de la route. Prenant congé des deux voyageurs, il alla se cacher au Buhanga pour y attendre des jours meilleurs. Ruganzu et son guide arrivèrent sains et saufs chez le roi Ndagara, fils de Luhinda, qui avait épousé la sœur de Ndahiro, Nyirabunyana.

La manière dont le vieux roi Ndahiro termine sa vie (1).

On vivait alors à une époque mouvementée; les coutumes n'étaient plus observées. Le pays était bouleversé; tout était sens dessus dessous. Ndahiro ne pouvait pas terminer sa carrière comme les autres. Le prince, poursuit la légende, avait eu nombre de difficultés durant sa jeunesse. Devenu vieux il n'imposait plus autant de respect. Son prestige avait beaucoup diminué depuis le jour où les troupes

(1) L'histoire est plus simple et moins longue que la légende. La voici en quelques mots. Ndahiro ayant voulu soumettre les habitants de Rusokovu dans le Bugamba, subit probablement un désastre et y trouva la mort. D'où le nom de « Rubi rw' inyundo, ou le mal du marteau », donné au lieu de la défaite.

Les Banyarwanda se servent d'une expression métaphorique pour dire que les armes forgées par les marteaux des forgerons causèrent le trépas du souverain.

vaincues avaient laissé le Rwanda ouvert à l'invasion. On commençait à se moquer de ses cheveux gris (Rusatsi rushaje). Se voyant abandonné et sur le point de perdre son royaume que Nsibura, le fils de l'esclave, avait envahi, il quitte le Nduga et s'enfuit seul vers l'Ouest, dans la direction du Bugoyi.

C'était alors un pays non soumis, qu'habitaient des étrangers qui s'étaient taillé un coin dans la forêt. Ndahiro, épuisé par de longues journées de marche arrive devant une habitation. Il pénètre dans la cour et demande à haute voix : « Je désire du travail, voulez-vous m'accepter à votre service? » Des voix répondent aussitôt : « Nous voulons bien ». Le maître de la maison, qui s'appelait Kilinda, était absent. Il faisait cultiver ses champs et surveillait les nombreux ouvriers. Seules les filles étaient restées dans la case; elles convièrent le nouveau venu à s'approcher.

Et chacune de dire : « Moi je l'emploierai à mon service ». Pendant qu'elles se disputaient entre elles, l'homme à la haute chevelure, ainsi qu'elles le désignaient (Lusatsi), fut agréablement impressionné par l'odeur de la bière qui se dégageait des cruches mises en réserve dans la hutte. On avait songé aux ouvriers qui allaient bientôt rentrer.

» Eh bien! dit Ndahiro, si vous voulez me prendre comme domestique (guhaka, guhakwa) commencez par vous taire. Je donnerai mon travail à celle qui m'offrira la meilleure bière. » Chacune des filles se met en devoir de lui chercher la boisson fermentée dont le goût sera le plus agréable à leur hôte. L'une lui présente de la bière de sorgho, une autre de l'hydromel, une troisième du jus de bananes. Toutes parlent à la fois : « Prenez patience, je goûterai à chaque liqueur, je n'en refuse aucune ». Notre assoiffé commence par le jus de bananes. Le trouvant un peu tiède et pas assez avancé, il passe à la bière de sorgho. Vient ensuite le tour de l'hydromel (inzoga y' ubuki, inkangaza).

Ndahiro reconnaît la vraie liqueur des rois, il boit à longs traits (kubundagura). Ses joues se gonflent, ses yeux pétillent de plaisir, il soupire de contentement : depuis longtemps il ne s'était trouvé aussi heureux.

Les autres jeunes filles protestent, elles sont fatiguées de tendre les bras. Ndahiro, pour les contenter, goûte à toutes les cruches. Elles aussi s'invitent à leur tour.

Ce n'est bientôt plus qu'une beuverie. Le roi, qu'une longue marche avait déprimé, fit à lui seul plus d'honneur au bienfaisant breuvage que ses hôtesses ensemble. L'hydromel avait ses préférences, il ne prenait même pas le temps de respirer. La gaîté fit bientôt place à l'ivresse (biberey' intosi bose).

Ndahiro n'étant plus maître de lui, s'adresse à la compagnie.

— « L'une d'entre vous veut-elle m'accepter pour époux? »

— « Personne n'a renoncé au mariage », répondent-elles en chœur.

Le prétendant, devenu galant, veut aussitôt faire son choix.

Les adolescentes prises de peur s'enfuient en criant : « Un inconnu est entré dans la maison et il a jeté son dévolu sur l'une d'entre nous. »

Le maître du champ se précipite vers sa demeure, ses gens le suivent : « Ohé! l'homme aux longs cheveux, d'où sors-tu? Qu'es-tu venu faire chez moi? De quel droit as-tu violé mon domicile? »

— « Je viens d'un pays éloigné répondit l'ivrogne. C'est la faim qui m'a conduit ici. Je suis à la recherche d'un patron (Shebuja) pour me mettre à son service (usab' ubuhake). »

— « Comment, reprit le père des jeunes filles, peux-tu me faire une pareille demande? Tu viens de m'offenser en apportant le déshonneur chez moi.

» Tu mérites la mort, je vais te couper les pieds et les mains, puis la tête. »

— « Ce n'est pas de moi-même que j'ai agi ainsi (si ku bganje), répond Ndahiro. Je te le dis à l'avance : ne me coupe pas la tête, il t'arriverait malheur. »

— « C'est bien, je me contenterai de te couper les pieds. »

— « Fais-le, mais alors tes fils, tes filles et tes gens perdront les leurs; tu n'auras plus que des infirmes autour de toi. »

— « Voilà un être curieux, s'écria Kilinda. Je ne te trancherai que les mains. »

— « Tu ne feras par cela, ajoute le roi, car dans ce cas tu perdrais aussi les tiennes. De plus, je te le prédis encore une fois, de tes biens il ne te resterait pas même un coussinet (ingat' imenwe) rendu inutilisable par la casse de la cruche » (1).

« Comment le mettre à mort? »

— « Attends, je vais te le dire, reprend Ndahiro. Donne-moi de la bière encore et de la meilleure qui puisse se trouver. Laisse-moi boire à satiété pour la dernière fois. Quand je n'en pourrai plus, conduisez-moi aux pieds de ce grand arbre. Hissez-moi sur le tronc jusqu'à la plus haute branche. Liez-moi solidement, mais ne répandez pas mon sang si vous ne voulez pas avoir à vous en repentir. »

Le conseil plut beaucoup à Kilinda.

« C'est entendu, j'accepte tes conditions. Tu ne mourras pas autrement que tu le souhaites. »

Il fait venir sur-le-champ ce qu'avait demandé le condamné. On lui sert du vin de bananes et du lait en abondance. Notre homme y alla largement et fit honneur à son dernier repas.

Quand il en eut assez, il donna lui-même le signal du départ. On se mit en route. Ils arrivèrent à l'endroit qu'il

(1) Le coussinet d'herbes sèches n'a aucune valeur. On s'en défait presque aussitôt qu'il a servi à porter un fardeau et, à fortiori, quand il n'a plus de raison d'être, comme dans le cas où le porteur casse sa cruche.

leur avait désigné. Ses bourreaux croyaient que Ndahiro avait indiqué son genre de mort pour leur éviter des ennuis. Or, le vieux roi ne l'avait fait que pour les induire en erreur.

Placé comme il devait l'être, sur l'arbre le plus élevé du pays, pour y mourir, les contrées voisines n'en auraient que plus à souffrir.

On le pousse sur l'arbre. Les gens de Kilinda veulent l'attacher au milieu du feuillage : « Non, répond-il, montons plus haut! » Il leur indique la dernière branche. Ses désirs sont exaucés.

Les yeux de Ndahiro embrassent l'horizon et s'étendent jusqu'aux extrémités du Rwanda : « Je suis bien comme cela, prenez vos cordes et tirez vengeance de ma personne. » Ses gardes de corps le lient solidement à l'arbre. « Le Rwanda allait perdre son roi », ajoute la chanson... de geste.

Malheurs qui fondent sur le royaume.

Ndahiro vécut encore environ huit jours, dans l'immobilité la plus complète. Les liens qui lui prenaient tout le corps avaient été fortement serrés autour de la victime. La mort fit son œuvre, les chairs se corrompirent. Une odeur fétide se répandit au loin, jusqu'aux dernières limites du royaume, apportant avec elle toutes les malédictions. Le cadavre se dessécha quelque temps après et devint semblable à un bois mort. Les cordes se desserrèrent, mais sans lâcher leur proie. Le vent faisait tourner le squelette. Selon que la tête penchait dans telle ou telle direction, c'était un accroissement de maux pour les habitants que poursuivait la malédiction royale. Nulle contrée ne fut épargnée. Les premiers atteints furent Kilinda et les siens. Il n'existe plus trace de leur descendance.

On s'aperçut bien vite dans le Rwanda que le roi n'était plus. Les fléaux qui s'abattirent sur la région en étaient

la preuve évidente. Il ne pouvait y avoir de doute à ce sujet.

C'en était fait de l'abondance et de la fécondité. Il n'y avait plus de naissances. Les animaux domestiques, loin de s'accroître, diminuaient de jour en jour; même les bêtes sauvages se ressentaient du malheur des temps.

Et nos conteurs de pousser le tableau au noir. « Les poules, ajoutent-ils, ne furent pas épargnées. Chose étonnante! les gallinacées avaient beau faire des efforts, les œufs ne paraissaient jamais... Les oiseaux n'étaient pas mieux partagés (zaja kut' igi, ikaliheeera, ikanga kugera hasi). On eut dit que la nature entière avait été maudite. Jamais on ne vit une telle désolation.

La paix et le bonheur avaient disparu (byose bibur' iyambizo n' iturizo). Une sécheresse épouvantable s'abattit sur la contrée, accompagnée de la famine. Les terres et les champs n'étaient plus d'aucun rapport. Tout au plus pouvait-on utiliser pour le foyer, quelques brins d'herbe brûlés par le soleil. Le deuil se répandit sur la terre. Les vivres firent défaut; il ne resta bientôt plus rien pour sustenter les habitants infortunés.

Les quelques survivants que la mort avait jusque-là épargnés n'eurent plus que les os et la peau (al' imiguta gussa). On n'entendait que des pleurs et des gémissements. La disette et les maladies ne cessaient pas de faire des victimes.

Les maux ne se comptaient plus; l'avenir paraissait désespéré. Veuf de son souverain, le Rwanda avait tout perdu. Nul ne savait quand et comment prendrait fin ce temps d'épreuve et d'affliction. « Nous n'avons plus de roi, se lamentaient-ils. Et son successeur, quel est-il? Quand viendra-t-il nous délivrer de nos calamités? » (1).

(1) Les Banyarwanda ont un vocabulaire très riche pour faire la peinture de leurs maux.

On peut en juger par les traits suivants, dont la traduction vient d'être donnée : « Abagore bari bafit' inda ziruma ntizavuka. Ibitungwa

Pour comble de malheur, Nsibura, le fils de l'esclave abhorrée régnait en maître dans le pays qu'il souillait de sa présence.

Il le parcourut en vainqueur de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud, avec ses guerriers aux traits inhumains (à face de Sauvages).

Le Rwanda était devenu sien. Mais dans quel pitoyable état se trouvait-il alors? Presque tous les habitants avaient disparu. Seuls quelques misérables avaient survécu, ne tenant plus debout (abasigaye ar' ukuneganega). On ne reconnaissait les anciennes habitations qu'aux vieux restes de paille ou d'herbe qu'emportait le vent.

Le royaume hamite était devenu semblable à un désert. C'était l'abomination de la désolation (imidugararo, amakuba).

CHAPITRE II

Accession de Ruganzu au trône. Multiples péripéties dans lesquelles il se trouve engagé.

I. — La fin de Nsibura et les préliminaires du voyage de Ruganzu.

La fin de l'usurpateur.

Le Rwanda n'avait jamais traversé une époque aussi critique, ajoutent les conteurs. L'esclave et son fils avaient

---

n'inyamaswa zo mw' ishyamba nazo ziranànirwa ntibyaba bikibyara Abana bahama mu nda ya banyina, n' inyoni ziba zitakibyara. Nuko ibyo byo kubyara bihavuye, umuluho umaze kuba hose, ukwunguka kw' ibintu kwahebge, hasigara iy' ubutube gussa. Ibintu birachika, amapfa akahagana. Urwanda rurahaba, ruhabishijwe n' inzara mbi chyane. Nuko biba bityo imyaka myinshi; al' ibyago bissa, nta mvura, nta kindi kintu kibafatir' umutima.

Ar' amarira gussa, y' amapfa, y' ibisebe, y' imize yose, ikw' ingana. Ibintu birayoba, abahira barahira. Urwanda rutashy' amapfa mabi chane n'ubuhabe bgw' ubupfubyi luno kutagir' umwami. »

Abantu bakaganya bati : ayi weeee; bati : twabur' umwami weee. Bakahora balira batyo; bifuz' uza kwima, ngo akiz' ikihugu chyabuz' ukivulira, chyali chyabuze hose).

déchaîné des maux sans nombre sur leur passage. De la part de Nyiransibura, cela n'avait rien d'étonnant. Tout en elle la prédisposait à ce rôle malfaisant, son origine, son nom, la grossièreté de sa conduite, sa condition de captive, son mariage avec un faiseur de pluie qui n'avait jamais cessé de lutter contre les Banyarwanda. La naissance de l'enfant fut une catastrophe même pour le pays qu'elle habitait; ce fils, qu'une croissance rapide et extraordinaire avait transformé en guerrier puissant, continua le rôle néfaste de la mère. Ayant hérité de la haine de son père pour le Rwanda, l'aventurier l'avait envahi dans les circonstances que l'on vient d'exposer. On se rappelle aussi la fuite du serviteur de la maison et le larcin qu'il avait perpétré. C'est de là que devait sortir le premier gage de la victoire. Le sorcier de Ndahiro n'avait pas parlé en vain. Le châtiment devait venir tôt ou tard.

Nsibura était allé chasser avec ses gens dans la forêt du Bugessera. Le hasard les conduisit vers le lieu de l'Embûche, où le produit du vol avait été apporté et fixé. Des graines de courges, de celles qui présagent l'héritier du trône, y avaient été semées autrefois [1].

Les fruits mûrs étaient à point.

Il n'en fallut pas davantage pour arrêter les chasseurs qui pour se reposer et se désaltérer s'asseyèrent au milieu des courges. Le terrain était rocheux et allait en pente. Nsibura demanda à fumer; un homme fait du feu, un autre lui prépare sa pipe et y place un tison pour l'allumer. Le roitelet, qui s'était mis à l'ombre (guhundagara), avance le bras. La pipe lui est présentée, il en tire quelques bouffées et voilà qu'un coup de vent emporte le tison qui rebondit sur le sol rocailleux.

Des étincelles jaillissent avec un peu de fumée qui

[1] D'après la croyance populaire, l'héritier du trône apporte en naissant, dans ses petites mains crispées des grains de courge et des graines d'éleusine.

arrive jusque dans le nez de Nsibura. Le rocher frappé par la chute du tison à demi consumé émet un son que rendent bien les mots suivants : « Tu n'es plus un homme! » (ntur' umuntu!) (1). Le fils de l'esclave se sent tout aussitôt incommodé (afatirwaho n' agaseseme); les vomissements le prennent, aramokorwa); la fumée maudite avait provoqué son malaise. Il veut se lever pour faire passer le vertige qu'il éprouve, en se disant que ce n'était qu'une indisposition passagère. A peine a-t-il fait quelques pas qu'il trébuche et tombe de tout son long sur un des piquets qui avaient servi à fixer les susdites membranes.

Les fourmis blanches, en attaquant ce bois pour le ronger n'avaient fait que le rendre plus dangereux.

La tête de l'ancien pieu s'était amincie. On devine ce qui arriva. Nsibura se blessa grièvement au dos. Le corps enfla aussitôt.

On l'installa sur une litière, mais il mourut en route. La nouvelle s'en répandit vite dans le pays.

Mission de Kavuna. Son désespoir et son châtiment.

Kavuna avait survécu aux maux du royaume. Il avait reçu la mission de ramener l'héritier.

Le moment était tout indiqué. Le prétendant n'était plus, la famine pourtant ne cessait de désoler le pays. Seul, le roi légitime pourrait faire renaître la joie et l'abondance (kubundur' Urwanda). Kavuna, soucieux de s'acquitter des ordres de son père, se dirigea par petites étapes vers la capitale de Ndagara.

Dès le premier soir il frappa à la porte d'un certain Nyaruzi, fils de Haramanga : « Ouvrez-moi et donnez-moi un gîte pour la nuit. Je vous apporte des nouvelles ». On lui offrit des haricots, il les refusa; il n'accepta pas davantage la bière. « Avez-vous du tabac? Je ne désire que celui

(1) Ces mots runyarwanda « ntur' umuntu » forment onomatopée.

dont les feuilles de mauvaise qualité ont été abandonnées dans la plantation. » Il ne fut pas difficile de lui en trouver. Tout en fumant son tabac à odeur âcre il commença ainsi : « Je vais vous raconter ce que je sais. Écoutez : L'arbre sacré est tombé (1). Le roi du tarau (arum comestible) (2) est mort, Nsibura a été pris dans son propre piège, mais il n'y a plus dans le pays que des huttes en ruines ou abandonnées ». Les hôtes sont saisis de stupeur et d'étonnement. Le lendemain Kavuna arrive chez Nyamikenke, un célèbre faiseur de pluie, qui paraît avoir exercé une grande influence à son époque, dans le pays de Bussigi, où vivent encore ses descendants. « Offrez-moi l'hospitalité! (ni munfungurire) » crie-t-il à l'entrée de la cour. Il est invité à entrer.

On lui présente à boire et à manger. Il refuse comme la veille et n'accepte qu'un peu de mauvais tabac : « L'arbre sacré est tombé, le Tarau par excellence n'est plus ». Le voyage se continua dans les mêmes conditions. La scène se répétait d'une façon identique tous les soirs.

Il racontait, à qui voulait l'entendre, la mort de Ndahiro, la fin de Nsibura et l'état lamentable du royaume.

Kavuna atteignit enfin le Karagwe et ne tarda pas à retrouver Ruganzu chez sa tante : « Hâte-toi, lui dit-il, le pays est à l'agonie (Urwanda lwose rwalembye). C'est à bref délai l'extinction de la population (igihugu chalimbutse) si tu tardes à rentrer. Il n'y a pas de temps à perdre. Viens vite relever le trône de tes pères. Le désordre le plus

(1) L'arbre sacré dont il est question n'est autre que le roi dont on annonce la mort. C'est une métaphore. L'arbre dont on emprunte le nom pour désigner la personne royale est un ficus de grandes dimensions qui pousse très vite. Les indigènes aiment à utiliser cette essence pour clôturer leurs cours.

Les écorces qui servent de vêtements sont tirées de ce même arbre.

(2) Le souverain est aussi appelé le roi de l'arum comestible ou choucaraïbe (Ruteke) parce que la racine de cette plante est un aliment très recherché.

On désigne encore le monarque sous le nom de « Rutenderi » ou taureau sacré. On comprendra l'allusion en se rappelant le cas et l'estime que font les Batutsi de leurs troupeaux et surtout du taureau qui sert pour la reproduction.

profond règne dans le royaume; il n'y est pas tombé une goutte d'eau depuis que Ndahiro a abandonné le sceptre (yatanze). Viens donc le sauver ». Le jeune prince, quoique bien soigné par sa tante, avait eu à subir bien des avanies de la part de son oncle ombrageux et de ses cousins jaloux. Aussi vit-il de bon œil l'arrivée de son frère. La proposition qu'il lui faisait n'avait pas de quoi lui déplaire. Ruganzu n'hésita pas. Il fit part de sa décision à sa tante qui lui donne des habits et des armes, non sans verser des larmes. Elle pensait aux dangers du voyage. Ruganzu essaye l'arc et la lance qui lui sont présentés. L'arc tendu se rompt, la lance brandie se casse en deux.

Il fallut lui remettre les armes qui avaient appartenu en propre à son père. Seul, le costume d'apparat, une peau de « colobus » travaillée et découpée en fines franges portée jadis par Ndahiro lui seyait à merveille. Les préparatifs achevés, Ruganzu se mit en route avec Kavuna et le fidèle Mihwabaro à qui il avait été confié. Les chiens préférés, qui ne le quittaient pas, suivaient la petite caravane. Le prince adolescent profite de l'absence de Ndagara pour prendre congé de Nyirabunyana et fuir au pays de ses pères. Il marche en toute hâte, présumant une poursuite de la part de son tuteur : « Comment saurais-je, lui avait demandé sa tante qui l'aimait, que tu es arrivé sain et sauf ? » — « Tu l'apprendras, répondit Ruganzu, quand tu entendras résonner les tambours de la capitale. »

Quand ils furent près du fleuve de la Kagera que l'on devait traverser pour pénétrer dans le Rwanda, Ruganzu s'arrête jouant l'étonnement : « Et mes sandales, — sorte de semelles faites d'une lamelle de cuir que les Banyarwanda utilisent en voyage — que j'ai oubliées! » Kavuna se propose d'aller les reprendre à la maison : « Tu les trouveras suspendues sur le pilier du milieu ».

Ruganzu avait été mis au courant de l'indiscrétion commise par son frère consanguin; il connaissait la malédiction qui s'en était suivie. L'heure du châtiment allait

sonner. Au moment où Kavuna s'éloigne, Ruganzu dit à voix basse : « L'ignorant est attiré par la contrée où il doit mourir (intamenya y'umugabo itabazwa ubuzagwayo) ». Il voulait dire par là que Kavuna ne reviendrait plus dans sa patrie. Ce dernier, ne se doutant de rien, fait diligence. Sa tante se met à pleurer en l'apercevant : « Qu'y a-t-il donc, mon enfant? » — « Je suis venu chercher les chaussures que mon frère dit avoir laissées par mégarde sur le pilier des arcs! » — « Mais non, pauvre Kavuna, c'est la mort qui te guette, je le vois (n' urupfu rwakusamye). Ruganzu n'a rien oublié. Les chaussures étaient bien dans le panier que je lui ai remis, à côté des graines royales (imbutu nkuru) ».

Kavuna presse le pas en se demandant ce qui l'attend. Il aperçoit au loin Ruganzu qui a passé le fleuve et demande à être porté sur la rive du Rwanda. Les bateliers lui disent qu'il leur est enjoint sous peine de mort de refuser sans pitié le service de leur barque. Kavuna comprend à la défense qu'on lui oppose pourquoi son frère lui a fait rebrousser chemin. Il a été la dupe de Ruganzu. On ne veut plus de lui, on l'abandonne à son sort, il doit mourir en exil. Il éclate en sanglots : « Malheureux que je suis! s'écrie-t-il. Je suis proscrit; je n'ai plus de patrie. Maudit par mon père, abandonné par mon frère, comment pourrai-je vivre sur une terre étrangère? Et pourtant c'est moi qui suis venu le prendre au Karagwe, pour le faire régner. Au lieu de m'en récompenser, il me rejette comme un proscrit. Combien triste est mon sort! Infortuné Kavuna! Eh bien! mes peines, mes maux, je les lègue aux vivants (umuruho nyusigiy' abagabo), je les lègue aux vaches, aux animaux! » De cet incident de voyage est venu l'axiome qui a désormais cours dans le pays, « que personne n'a autant pâti que Kavuna (ngo yarushije uwa Kavuna) ».

Là-dessus, fou de douleur, après avoir clamé son chagrin aux échos d'alentour, notre désespéré brise son arc, sa lance et se précipite dans le fleuve.

II. — Persécutions subies par Ruganzu durant son séjour au Karagwe. Dangers qu'il court pendant le voyage.

Son oncle et ses cousins tentent de l'assassiner.

Ruganzu était bien l'homme prédestiné qui devait sauver le royaume. Les « mânes » du Rwanda veillaient sur lui dès le berceau. Son enfance et sa jeunesse s'étaient écoulées au milieu d'embûches et de périls. Même dans le Karagwe il ne trouva pas toute la sécurité qu'il était venu y chercher. Bien que sa tante maternelle l'eût entouré de soins et d'affections, il n'en avait pas été de même de la part de son oncle et de ses cousins.

Maintes fois ils formèrent le dessein de se débarrasser de lui sans oser toutefois s'y prendre ouvertement. Un jour qu'on l'avait envoyé puiser de l'eau, avec des enfants de son âge, il reçut pour sa part une cruche ébréchée. C'était la marque qui devait le désigner aux coups des assassins apostés sur le chemin. Ruganzu qui n'était pas sans intelligence, à peine sorti de la maison, dit à ses petits compagnons : « Ébréchez tous votre cruche ».

Cette première tentative avorta.

Les instigateurs du complot dirent une autre fois aux affidés qui devaient tuer l'enfant : « Pour connaître celui qui doit tomber sous vos coups, appelez-le par son nom de Ndori. La mort doit suivre la réponse ». Le petit prince portait ce vocable, le titre du Ruganzu ne devait lui être donné que plus tard. Ayant appris la chose, il adresse la recommandation suivante à ses camarades : « Si l'on demande qui est Ndori parmi nous, répondez tous à la fois que c'est le nom que nous ont donné nos parents.

Ruganzu avait une petite lance en fer qui devait le faire remarquer de ceux qui en voulaient à ses jours. Il l'abandonne aussitôt dans un fourré. Les tentatives criminelles

dirigées contre sa vie furent ainsi déjouées par son savoir-faire et son adresse.

On a dit précédemment que Ruganzu, sur l'invitation de Kavuna, s'était mis en route et avait dû partir durant une absence de son oncle et de ses cousins (arahengera bataraho). Il refusa même les suivants que sa tante lui proposait et ne prit avec lui que Mihwabaro qui ne l'avait jamais quitté et son frère.

Celui-ci venait d'être congédié dans les circonstances que l'on sait. Ils étaient déjà loin quand ils entendirent une rumeur... Les prévisions de Ruganzu ne l'avaient pas trompé. L'oncle ayant appris le départ de son protégé, s'était mis à la tête de ses hommes pour courir après le fugitif. On aperçoit de loin la troupe qui avance à grands pas. Sans plus tarder, le neveu quitte le sentier battu et s'enfonce dans les bois.

Un gros arbre se dressait au milieu d'un fourré. Les deux hommes grimpent sur le sommet et se dissimulent dans le feuillage; les chiens, conscients du danger se glissent dans le creux du tronc.

Il était temps. Les Baragwe approchaient. Ils avaient ordre de rattraper Ruganzu et de le tuer. Les alentours sont fouillés.

On passe vingt fois aux pieds de l'arbre sur lequel se trouvait la victime vouée à la mort.

Nul ne songe à lever les yeux pour regarder dans les branches. Ruganzu et son compagnon ne perdaient aucun de leurs mouvements. Les hommes du roi du Karagwe poursuivirent leurs recherches jusque vers le fleuve. A leur retour, ils défilèrent encore sous les regards des deux fugitifs.

Aussitôt qu'ils eurent disparu à l'horizon, Ruganzu et son camarade se jugeant hors de danger descendirent de l'arbre et continuèrent leur voyage. Ils atteignirent le fleuve à leur tour. Le chef batelier, voyant qu'il avait

affaire à des inconnus, refuse de les laisser monter sur sa barque.

Le maître de l'embarcation avait un gros bracelet de cuivre autour du bras. Pendant qu'il parlemente il éprouve sur ce membre une douleur atroce, comme si le bracelet se resserrait pour s'enfoncer dans la chair vive. Il comprend sur-le-champ qu'il a devant lui des gens peu ordinaires. Il se met aussitôt à leur service.

Arrivé sur la rive droite, Ruganzu élève la voix et s'adressant d'un ton solennel au batelier : « L'homme qui se présentera pour passer, je te défends de lui prêter ta barque. Soit qu'il vienne aujourd'hui, demain ou après-demain, montre-toi inflexible. Si j'entends que tu as désobéi à mes ordres, je te tue, j'extermine ta race, je détruis ta maison »... On sait ce qu'il advint de Kavuna et comment il expia sa fatale indiscrétion.

Ruganzu, cependant, continuait sa marche en avant. En chemin, il eut à se mesurer maintes fois avec des patrouilles ennemies : les Barundi au Sud, les Banya-byinshi au Nord. Il ne fut jamais à bout d'expédients; ici il lutte de vitesse, là il se travestit et passe sans être reconnu; ailleurs il se cache dans des cavernes qui lui offrent une issue du côté opposé à l'entrée que l'ennemi a bouchée ou enfumée (1). Exposons les faits d'après la légende.

Poursuite de Ruganzu par les Barundi.

Ruganzu se trouvait dans le Bugessera sur le territoire des Barundi. Des vachers abreuvaient leurs troupeaux à une source d'eau minérale (amashyuza). Le trou était profond, quelques-uns d'entre les pasteurs étaient descendus dans l'excavation et puisaient au moyen de jarres et de cruches.

(1) La légende la plus commune, c'est celle qui lui fait franchir d'un seul bond, pour échapper à la poursuite de ses ennemis, un espace énorme, un précipice, une vallée, en laissant sur un rocher l'empreinte de son pied. Cf. Chapitre cinquième.

D'autres faisaient la chaîne et versaient le liquide dans les bassins d'argile préparés à cet effet. Ruganzu s'arrête. Voyant la façon dont ils se passaient les jarres de l'un à l'autre, il se met à rire et s'adressant à son compagnon : « Comme ces gens sont curieux! » — « Quel est donc cet étranger qui se moque de nous? ripostent en chœur les Barundi. Viens donc nous montrer comment on s'y prend chez vous autres, au Rwanda! »

Ruganzu ne se fait pas prier, il prend place au milieu d'eux. On lui met une première cruche entre les mains, il la renverse en faisant le maladroit : « Périssent ainsi les ennemis du Rwanda! » marmonne-t-il entre les dents. La deuxième il la prend dextrement entre les mains, la tient élevée et prononce à demi-voix les paroles suivantes : « Je ramène l'ordre et la paix dans le Rwanda ». — « Avez-vous donc entendu ce que vient de dire cet homme? s'écrient les voisins de Ruganzu. C'est un chien! (n'imbga). Il nous a insultés. Il est venu ensorceler notre source et nos vaches. A-t-on jamais vu chose pareille? » Et tous de se jeter sur Ruganzu et son inséparable serviteur. Ils essaient de les encercler.

Nos deux voyageurs ne leur en donnent pas le temps. Ils s'échappent à toute vitesse. Les Barundi ont beau courir après eux en gesticulant et en poussant des cris de mort. Ils se trouvent devant un étang dans lequel Ruganzu s'est jeté avec son compagnon. Les pasteurs ahuris les revoient bientôt après, sortir du côté opposé : « Quels sont ces êtres extraordinaires qui plongent sous les eaux », s'exclament-ils. Leur stupeur est à leur comble : « Pourvu, ajoutent-ils, qu'ils ne nous arrive pas d'autre malheur! »

Premières rencontres avec les gens de Nsibura, les Banyabyinshi.

Le pays du Rwanda était encore sillonné de bandes d'ennemis.

Même après la fin tragique de Nsibura, ses partisans, les

Banyabyinshi (les Riches) n'en continuèrent pas moins d'exercer leurs ravages. Ruganzu eut à lutter d'adresse et de ruse avec eux.

Sur le point d'être cerné par ces guerriers infatigables, Ruganzu et son suivant se jettent une deuxième fois dans un petit lac et reprennent pied sur l'autre rive. Le même fait se reproduit plusieurs fois; les fleuves, les lacs, les étangs, les marais le dérobèrent à propos aux atteintes de ceux qui le poursuivaient. Le prince hamite était insaisissable; ses ennemis n'avaient aucune prise sur lui. Les Banyabyinshi entre autres en surent quelque chose. Ruganzu leur échappa toujours, en plongeant sous les eaux ou en les jouant habilement.

Un jour qu'il était serré de près par ces derniers, il rencontre une hutte habitée par une vieille femme : « Ohé! la mère, cache-moi bien vite ». A peine la vieille l'a-t-elle fait mettre sous le lit que les persécuteurs arrivent à leur tour : « N'as-tu pas vu un homme qui vient de passer à l'instant? » — « Non, répond la femme, personne n'est venu chez moi. Cela je le jure, non par les gens du Rwanda, mais par les gens de l'Urundi et de tous les autres peuples excepté toutefois ceux dont mon mari pourrait descendre. »

De la part de la digne fille d'Ève, c'est une finesse parfaitement comprise de ses interlocuteurs qui flairent tout de suite une supercherie. En termes équivalents, c'est comme si elle leur avait dit : « Je ne voudrais pas le jurer par les gens du Rwanda qui sont mes compatriotes, mais je le fais volontiers en me servant du nom des Barundi, gens méprisables avec lesquels je n'ai aucune relation et dont on peut invoquer impunément le nom pour mentir. »

Aussi les questionneurs ne la croient pas sur parole. Ils se présentent chez un devin célèbre, qui, après avoir consulté le sort, leur assure que Ruganzu est caché sous le grabat.

Ils retournent vers la hutte, mais ne trouvent point celui

qu'ils cherchaient. La maîtresse du logis les ayant vu revenir de loin, avait fait entrer son protégé dans une immense cruche (intango).

Dans le but de dérouter les chercheurs, elle s'était mise à attiser le feu du foyer avec du bois de senteur, pour en chasser l'odeur et la fumée sur une peau de vache qu'elle préparait pour s'en faire une jupe (inkanda).

Une deuxième fois consulté, le devin leur désigne la cruche; Ruganzu en était sorti à temps heureusement avant le retour de ceux qui le traquaient. Une botte d'herbes lui avait servi de refuge.

La nouvelle cachette est indiquée aux assassins.

Ruganzu quitte son abri d'occasion, revêt une peau de veau prend un bâton de vacher à la main, se donne un autre extérieur et va s'asseoir à l'endroit où l'on trait habituellement les vaches.

Furieux de leur déconvenue, les Banyabyinshi retournent chez le magicien : « Sorcier de malheur, espèce de lâche! (Nyakuvun' umuheto, briseur d'arc, c'est-à-dire lâche) auras-tu bien vite fini de nous tromper? » Le devin leur dit l'accoutrement et le déguisement de Ruganzu. Ils reviennent sur leurs pas, le faux pasteur avait disparu. Par contre, nos sbires se croisent en route avec un homme lourdement chargé, portant sur la tête une peau de vache enroulée. Le sorcier détourne encore une fois leur courroux en leur expliquant la ruse : « C'est Ruganzu lui-même que vous avez rencontré en chemin, renfermé dans la peau et sur les épaules de l'individu qui vous a fait un pied de nez ».

Ils se précipitent sur les traces du mystificateur. Celui-ci avait depuis quelques instants mis son fardeau à terre. Ruganzu s'était dégagé et ils l'aperçoivent au loin qui pressait le pas.

Ils se jettent à sa poursuite; le dépit et la fureur décuplent leur vitesse.

On verra par l'épisode suivant qu'ils avaient affaire à plus fort qu'eux.

Ruganzu se réfugie dans une grotte où il est enfumé. Curieux incidents.

Les Banyabyinshi se croyaient sûrs de leur proie. Ruganzu allait se trouver acculé par eux dans un fond de vallée. Et voilà qu'il disparaît subitement à leurs regards. Une caverne à l'ouverture étroite l'avait dérobé à leur atteinte.

La grotte se prolongeait fort avant sous terre (ichobo ch' igitahasi). Ils n'osent entrer à sa suite. Ils ramassent du bois et des herbes sèches. Quelques-uns d'entre eux, pour faire plus vite, démolissent les cases voisines et en entassent les matériaux à l'entrée. On met le feu au tas et les Banyabyinshi, avec des feuilles vertes de bananiers, essaient de chasser la fumée (gwuka) dans l'intérieur de l'antre pour asphyxier Ruganzu.

Mihwabaro avait suivi son maître; leurs chiens ne les avaient pas quittés.

Pendant que les Banyabyinshi étaient tout entiers à leur œuvre de mort, les chiens avaient déjà exploré la caverne, à la recherche d'une autre issue. Ils font lever une troupe de singes (inguge) qui dormaient au fond d'une excavation.

Surpris dans leur sommeil et dirigés par l'instinct de conservation, les quadrumanes, dit la légende, creusent un nouveau souterrain. La terre vole sous leurs griffes. La gent canine se lance à leur poursuite; les singes, pour leur échapper se hâtent à l'ouvrage. Ruganzu et son compagnon n'ont qu'à suivre.

La diligence que les primates mettent à fuir ne fait qu'exciter l'émulation des lévriers, jusqu'au moment où un rocher leur barre la route en créant un obstacle infranchissable : « O Dieu secourable! (ay'ibambe) ô le Miséricordieux! s'écrie Ruganzu atterré. Puissent les esprits de mes ancêtres me venir en aide dans cette difficulté (muli chyo chagane)! Si au moins j'avais offert de nom-

breux sacrifices en l'honneur de mon père défunt! O esprits des initiés (à la société secrète de Ryangombe qui joue un grand rôle dans le pays), tirez-moi de ce mauvais pas!... »

« Tais-toi, reprend son compagnon Mihwabaro, et ne gémis plus. Souviens-toi que ton père Ndahiro m'a chargé de veiller sur tes jours.

» Je t'ai suivi au Karagwe, je ne me suis jamais séparé de toi durant la route. Jusqu'ici tu ne m'as rien offert pour les services que je t'ai rendus. Que me promets-tu et je m'engage à te sortir d'embarras? Dis-moi ce que tu me donneras! »

« Je suis le roi du Rwanda, lui répond Ruganzu, tu recevras un gouvernement (ubutware) et de nombreux villages. Je te ferai don de troupeaux de vaches (nkurundir' imibande y' inka), je t'aiderai à fonder une famille et je comblerai tous tes vœux. »

« Non! riposte Mihwabaro un peu piqué, ce n'est pas cela que je désire, je veux autre chose. »

« Que puis-je t'offrir de mieux? Le miel du Rwanda, ajoute Ruganzu, sera à ta disposition. On en fera de l'hydromel (amuki, inkangaza) et tu en boiras tous les jours à satiété. » Mihwabaro hoche la tête : « Il s'agit bien de miel », riposte-t-il. « Parle donc, dit Ruganzu, qui ne savait que penser, explique-toi enfin. Que demandes-tu? » — « Tu sais bien que je t'ai protégé, je t'ai accompagné, à ton départ du Rwanda comme au retour. Tu n'ignores rien de ce que j'ai fait pour toi. Rien que ces derniers jours, pour te donner le temps de fuir et de détourner l'attention des Banyabyinshi, je suis resté dans la hutte où nous nous étions réfugiés. J'y ai allumé le feu (ulya muliro n' urushingo nagushingiraga) comme le fait un propriétaire chez lui et je me suis mis à jouer de l'instrument à cordes.

» Tes ennemis ne se sont doutés de rien, te le rappelles-tu? Ce que je veux en retour, c'est de pouvoir m'inviter

partout où il y aura une fête, dans le Rwanda, et d'avoir ma part de bière. Chaque fois donc qu'il se célébrera un mariage, qu'on bâtira une nouvelle case, qu'on se rassemblera pour l'initiation à la société secrète de Ryangombe, et les autres cérémonies rituelles, donne-moi le droit de me présenter et de participer aux agapes. Quand on tuera une bête, ordonne à tes sujets de m'en réserver un morceau. Je réclame tout particulièrement « ce qui termine la colonne vertébrale » (umulizo n' inguge yawo alicho kizete). Peu importe qu'on se moque de moi, qu'on me méprise (bannene), il suffit qu'on me donne ce que je demande. Fais-y ajouter aussi la tête et les entrailles de l'animal égorgé. Je désire que désormais on me désigne sous le nom de Mutwa. » Depuis ce temps, ajoute la légende, les Batwa commencèrent à faire parler d'eux.

Ils se réclament de leur ancêtre Mihwabaro; c'est de lui qu'ils descendent et ils sont restés fidèles à son esprit et à ses goûts. Ruganzu avait écouté avec une curiosité amusée et étonnée.

« C'est donc cela que tu souhaites! Sois tranquille (humura), tes désirs seront satisfaits! Je t'accorde tout ce que tu me demandes. » Mihwabaro, créé « Mutwa », plonge la main dans la blague à tabac (uruhago) qu'il portait suspendue au cou et en retire un lourd marteau : « C'est l'instrument, dit-il, que j'ai reçu de ton père Ndahiro, quand il nous fit ses dernières recommandations. Il nous le remit à Mpande et à moi et nous dit dans sa prévoyance : « Mihwabaro, mon ami, prends ce marteau et ne t'en » défais jamais, car viendra un jour où les deux bras » vous tireront d'un mauvais pas (hazaz' igihe ch' ama- » boko kw'abiri kazabateturura) ». Et ce disant, prenant à deux mains le marteau, il en frappe le rocher à tour de bras, en haut et en bas, à droite et à gauche. Les pierres volent en éclats, la masse rocheuse disparaît et le Rwanda se présente à leurs yeux ravis.

Ils se trouvaient dans la province sacrée du Bumbogo

sur le flanc de la majestueuse chaîne de montagnes de Luhanga qui leur avait livré passage.

Dans la région de Rulindo, entre les deux chaînes de Luhanga et de Bussigi, les indigènes montrent deux grottes à Ilemera et à Bushoke qu'ils assurent avoir servi de refuge au célèbre Ruganzu. Antres et rochers servirent souvent de retraite au roi aventurier, ajoutent les chroniqueurs. Une autre fois qu'il se trouvait au pays du Bugamba, Ruganzu fut attaqué par les habitants du pays. Il ne lui restait plus aucun moyen de fuir. Le prince avait été refoulé dans un cul-de-sac quand il disparut (yiligita) soudainement au travers d'un rocher à l'endroit dit de « Ishishi », à Russokovu, non loin du lieu où, d'après la tradition, son père Ndahiro avait été tué. Après s'être entr'ouverte, la paroi rocheuse s'était refermée sur lui, au grand ébahissement des Banyabyinshi. Ruganzu ressortit plus haut. Des arbres sacrés (imana) qui ont conservé le nom du monarque marquent l'emplacement où eut lieu le prodige. Du rocher qui avait servi de refuge à l'heureux prince a surgi, content les Noirs, une source abondante et très connue dans le pays. On la désigne sous le nom de Kiruhura; ses eaux sont très appréciées des vachers qui y conduisent souvent leurs troupeaux [1].

D'après une deuxième interprétation, c'est Mihwabaro lui-même qui de ses propres mains ouvrit à Ruganzu un passage, en creusant une galerie à l'opposé de celle par où leur arrivait la fumée. Le Mutwa fut pour ce motif désigné sous le nom de « inguge », singe cynocéphale. Les descendants de Mihwabaro ont conservé cette dénomination. Les Batwa, qui forment la garde du corps du roi dans les voyages et les expéditions, ne portent pas d'autre titre dans les récits.

---

[1] Il n'est presque pas de grotte dont l'existence soit indépendante du souvenir de Ruganzu.

La caverne qui s'ouvre non loin de Kigali, à Ijabana, dans le Buliza, a été, d'après une autre légende, le théâtre où s'est déroulée la scène des cynocéphales.

Le service signalé rendu par Mihwabaro à Ruganzu, ajoutent les mêmes conteurs, valut à ses descendants d'être compris dans la catégorie des Abiru où se recrutent la plupart des employés de la Cour. Ils habitent la province du Bumbogo, au lieu appelé la « Capitale du feu » (kwa Bgami bga Muliro). Le village est ainsi nommé parce que les habitants sont considérés comme les « faiseurs de feu officiels » (Abanyarushingo) (1).

C'est à cette famille de Batwa qu'il appartient de rallumer le feu, si jamais il venait à s'éteindre, dans la fameuse hutte consacrée au roi Gihanga, le dixième de la dynastie. Les membres de cette corporation prennent régulièrement leur tour (guzilik' amezi) à la capitale, pour y exercer leurs fonctions.

Service important que rendit au roi un autre Mutwa appelé Mitim'igwanyi.

Ruganzu se trouvait dans le bois dit de Ruganda. Les Banyabyinshi, ses ennemis, l'apprennent et mettent le feu aux quatre coins. Il soufflait un vent violent qui active les flammes. Des hautes herbes et de la broussaille l'incendie se communique aux branches des arbres et aux troncs eux-mêmes.

Le monarque ne savait quel parti prendre et s'attendait à mourir. Un Mutwa l'aperçoit, s'approche de lui : « Je puis te sauver, mais je demande une récompense ».

Suit alors une conversation pareille à celle de l'épi-

(1) Le mot « urushingo » indique l'action de fixer et vient du verbe gushinga, qui veut dire « fixer, planter ». Les Batwa se servent, en effet, pour faire du feu, de deux baguettes d'un bois très sec qu'ils appuient l'une sur l'autre.

On imprime un mouvement rapide de rotation à celle qui est fixée perpendiculairement sur la seconde, d'où le nom de « gushinga », fixer.

A leur point de jonction se forme une fine poussière qui s'enflamme bien vite à la suite du frottage. Tel est le mode classique dont se servent les Batwa pour se procurer du feu dans le centre de l'Afrique.

sode précédent. Le souverain accepte les conditions de Mitim'igwanyi : « Je le jure, dit le roi, je confirmerai les privilèges que tu exiges pour les tiens ». Le Mutwa avait, en effet, ajouté qu'il périrait dans l'incendie, pour le salut du roi.

Le temps pressait, l'incendie se rapprochait.

Mitim'igwanyi se couche à plat ventre et engage Ruganzu à se placer sur son dos... L'homme se met à ramper, s'aide comme il peut des mains et des pieds, passe par-dessus les troncs embrasés qui obstruaient le sentier et réussit à traverser la zone en feu.

Ruganzu sortit à peu près sain et sauf de la fournaise, mais le Mutwa, brûlé sur tout le corps, ne vécut que quelques instants. Son héroïque dévoûment avait sauvé la vie du souverain qui tint ses promesses. Les princes hamites sont les obligés des Batwa, d'où la grande familiarité de ceux-ci vis-à-vis du roi.

Les paroles, faits et gestes prêtés aux Batwa sont presque toujours marqués au coin de l'ironie. Ils sont composés pour amuser les auditeurs. Les bardes ou conteurs indigènes excellent à faire rire aux dépens des Négrilles et ne cessent d'inventer de nouveaux détails dont personne n'est dupe.

III. — Derniers épisodes relatifs a l'avènement de Ruganzu.

Accueil qu'il reçoit chez un faiseur de pluie fameux et prodiges qui signalent sa présence.

Après mille péripéties, plus extravagantes les unes que les autres, le prince arrive au Bissigi où les fiers montagnards attendent toujours l'héritier du trône. Il se fait connaître à Nyamikenge, le faiseur de pluie. Ce dernier habitait sur le haut plateau de Kayenzi où l'honorable et fructueux métier de tempestaire s'est continué dans cette

famille célèbre, de père en fils, sans interruption jusqu'à nos jours. La soirée était déjà avancée.

« Ohé! s'écrie Ruganzu, voulez-vous donner l'hospitalité à un roi qui se présente à votre porte et lui offrir un gîte pour la nuit? » L'entrée de la cour qui précède la hutte était fermée.

« Hélas! répond de l'intérieur Nyamikenge, vous parlez de roi. Nous en aurions un pressant besoin, nos maux sont extrêmes. Où peut-il se trouver en ce moment? Il y a longtemps que nous en sommes privés. On raconte que le fils de Ndahiro s'est enfui au loin, chez les Sauvages (Abashi) d'où il ne reviendra plus. Depuis lors nous n'avons que des ennuis en partage. Les malheurs ont fondu sur le pays (ibintu birachika byose). » — « Viens donc dégager la porte et nous ouvrir, reprend Ruganzu et je te donnerai des nouvelles qui feront battre ton cœur. »

Au moment où il pénètre dans la cour les tambours du maître de céans résonnent tout seuls, l'unique vache se met à beugler et... à vêler à l'instant. La femme de Nyamikenge, qui attendait vainement sa délivrance, voit enfin ses vœux exaucés. C'est en même temps un tintamarre inusité et de bon augure dans l'intérieur du logis. Les poules caquettent, les coqs lancent leurs cocoricos aux échos d'alentour. Nyamikenge comprend : « C'est le roi, s'exclame-t-il. Nous sommes sauvés ».

Et il l'accueille des salutations les plus flatteuses. « Sire! Sauveur! Père! Mère! etc. (Nyagasani, Rukiza, Biheko, Data, Mubyeyi). »

Pendant que cette scène se déroule dans la case, le tonnerre se met à gronder accompagné d'une forte pluie. « Le sol assoiffé depuis de longues années n'avait jamais reçu une ondée aussi bienfaisante », poursuivent les conteurs.

Le bonheur était entré dans la hutte de Nyamikenge. Ruganzu fut fêté et soigné en conséquence. On lui prépare la meilleure place; un feu est allumé près de son lit.

Tout eût été pour le mieux si le faiseur de pluie n'avait eu une malencontreuse idée.

Quelques jours après l'arrivée de son hôte, croyant bien faire, il prend une hache et égorge la vache blanche qui venait de lui donner un veau. Il se disait que la viande serait bien accueillie de Ruganzu. S'approchant donc de la couchette sur laquelle reposait le roi : « Maître! (databuja) lève-toi! » — « Que me veux-tu, dit Ruganzu. » — « On t'a préparé à manger. Nous avons pu nous procurer de la viande. »

— « De la viande! dis-tu Mais comment as-tu réussi à en trouver? Les quelques vaches qui restent ont été conduites au loin dans les rares pâturages de la forêt. »

— « J'ai tué la vache blanche », répond le pluviateur, un peu interloqué. « Comment, reprend le roi, tu as osé abattre une vache mère. Que va devenir le veau? Est-ce que tu n'as pas honte d'un tel acte? Tu ne t'es pas senti ému de pitié (gahengahenge) devant une mère (imbyeyi) et son petit. » — « Je n'avais pas autre chose à t'offrir », fait Nyamikenge en s'excusant.

« Approche-toi, crie Ruganzu, et étends les bras. » Séance tenante le roi irrité lui coupe les mains de deux coups de hache : « Je vous maudis tous, habitants du pays de Bussigi. Désormais il ne se traira plus de vaches chez vous. Vous n'aurez plus besoin de faire du feu (guchanir' inka) dans la cour pour les apprivoiser. Votre village n'entendra désormais plus leurs meuglements. »

La légende ajoute — ce qui n'est plus vrai à l'heure actuelle — que les gens de Bussigi n'ont jamais plus possédé de vaches à partir de cette date. Après un acte aussi répréhensible, Ruganzu ne pouvait séjourner sous un toit si peu digne d'estime. Il partit à l'instant après avoir expressément recommandé le petit veau : « Ayez-en soin, je vous le réclamerai plus tard, ainsi que la peau de la victime ».

Heureux effets de l'arrivée de Ruganzu et découverte inespérée du tambour royal.

La nouvelle de l'arrivée de Ruganzu se répandit vite. On accourait de tous côtés pour le saluer. La foule grossissait sur son passage; les acclamations enthousiastes l'accueillaient partout. Sa marche était un triomphe.

Sur les collines on frappait le tambour en son honneur. Le pays était en fête.

Les prodiges qui avaient signalé l'entrée de Ruganzu dans la case du faiseur de pluie avaient eu leur répercussion dans l'étendue du royaume. La fécondité reparut dans les familles. Les troupeaux bénéficièrent pareillement des effets bienfaisants de l'arrivée du prince.

A chaque arrêt de Ruganzu, pendant que les tambours clament l'allégresse des sujets, on lui présente les vaches de la contrée comme l'exige la coutume (kubyukurukiz' umwami). Les veaux gambadent et bondissent autour de leurs mères. Les cris des pasteurs se mêlent aux beuglements des animaux.

C'est un brouhaha joyeux. On trait les bêtes devant le roi, qui après s'être réservé sa part, fait distribuer le reste à sa suite.

La pluie apporte avec elle la fraîcheur et la fécondité. Les beaux jours vont renaître. Les « youyou » (impundu) des femmes et des enfants accompagnent partout le souverain. Des exclamations joyeuses retentissent dans les villages, annonçant que d'heureuses mères sont enfin délivrées ou que de nouveaux ménages vont se fonder. Ruganzu avait ramené l'ordre, la paix et le bonheur. Le Rwanda avait enfin retrouvé son sauveur et son roi [1].

Les derniers ennemis furent vaincus en peu de temps.

---

[1] Les Banyarwanda ne sont pas moins prolixes à décrire une époque heureuse qu'à dépeindre leurs malheurs. Voici dans leur idiome national un spécimen de ce nouveau tableau :

« Abagore babyar' ubgo. inka zose ziherako zibyara... Ingoma zivugir'

Ruganzu en finit avec les terribles Banyabyinshi; il massacra les uns, soumit les autres et les attacha à son service pour la défense du royaume.

Une chose cependant préoccupait le monarque et sa cour. La joie n'était pas complète. Mpande, revenu de sa retraite du Buhanga, avait mis Ruganzu au courant des coutumes et des traditions. Les fêtes et les cérémonies avaient repris leur cours à la capitale. Mais le « Kalinga » faisait défaut et nul ne savait où il se trouvait. Ce tambourin est, en effet, le palladium de l'État, l'emblème même de la royauté. Sa disparition inquiétait vivement Ruganzu, ainsi que les grands qui l'entouraient.

On avait interrogé les vieillards. Les renseignements obtenus se réduisaient à ceci. Au moment de la mort de Ndahiro, un jeune homme appartenant au clan des « Abiru » ou gardiens des traditions ancestrales, avait emporté le précieux instrument et s'était réfugié dans la forêt avec son dépôt. Dès lors nul n'en avait plus entendu parler. On obtint enfin des renseignements plus précis. Des gens appartenant au même clan et qui, eux aussi, s'étaient cachés dans le maquis, pour fuir les Banyabyinshi, vinrent un jour trouver le roi : « Nous connaissons l'endroit où est le tambourin, mais il te sera difficile de le reprendre; il est gardé par un énorme serpent ». Ils lui racontent que le gardien du tambour, après avoir épuisé ses dernières provisions, ne voulut pas abandonner l'emblème royal. Il choisit un monticule où s'élevait un grand arbre aux branches en parasol (inganzamarungu) (1). Le

---

umwami, inka ziramubyukulukira, rubanda rwe lwose ruramushengerera.

Ukw' ingoma zivuga inka nazo zilinikira, zirakamwa, Imvura yàri yarahangamye kw' ijuru, iherakw' igw' ubgo. Mu Rwanda hose impundu zivugira Ruganzu lwaje kubundur' ikihugu. Izindi zivugir' abagore babyaye n'abakobga bashyingiwe.

Nukw' Urwanda rurahabuka kuko kiramir' Urwanda yari yaje. Ab' umwami, igihugu kiramuyoboka arachyima... » etc. etc.

(1) De « marungu », essaim d'abeilles, et de « kuganga », dépasser.

fidèle serviteur grimpa avec son tambour sur le sommet de l'arbre auquel il s'attacha étroitement et ne tarda pas à mourir d'inanition. Son corps à la longue se dessécha et devint semblable à du bois mort. Le temps fit son œuvre, le squelette se réduisit en poussière et de ses cendres sortit un énorme serpent. Celui-ci s'est enroulé autour du tambour. Personne ne peut en approcher; le reptile a des allures de python et met en pièces ceux qui osent s'aventurer sur son domaine, pour aller y ramasser du bois mort ou couper des arbustes. « Voilà donc, ajoutent-ils, ce qu'est devenu le tambour de tes ancêtres ».

La nouvelle réjouit grandement le prince. Il envoie sur-le-champ des messagers dans les différentes directions : « Le Roi, annoncèrent-ils à son de trompe, désire qu'on lui apporte du lait, de l'hydromel, de la bière fermentée, du jus de bananes mélangé au miel et à la farine de sorgho. Hâtez-vous! » Au jour désigné, les jarres de lait et les cruches de bière vinrent de partout.

On réunit en nombre des vaches et des bœufs gras. Ruganzu, suivi de ses gens, se mit en route pour la forêt à la recherche du palladium. Le cortège grossit en cours de route. On battit les tambours dans les villages. Il s'agissait d'un événement extraordinaire. On atteignit la futaie; les cœurs battaient d'émotion. Ruganzu ouvrait la marche accompagné de son peuple. L'arbre mystérieux apparut à leurs regards. La foule anxieuse fit cercle à distance. Le roi donna l'ordre d'égorger les bœufs et les vaches grasses. La forêt retentit des beuglements des victimes.

Les quartiers de viande, d'où se dégageait une fumée de sang chaud, furent rangés à proximité de l'arbre. On verse à part le lait et la bière dans les barquettes ou auges de forme allongée en bois (imivule) apportées à cet effet. De ces liquides, de ces liqueurs s'exhalaient un fumet, une vapeur agréable qui se répandaient dans l'atmosphère.

Le python en fut comme enivré. Il déroula ses anneaux, abandonna le tambourin et se laissa glisser sur le tronc.

Ayant touché terre, c'est d'abord la viande qui l'attira. Il se dirigea ensuite vers le lait, puis vers l'hydromel... Il but à longs traits, l'ivresse le saisit, il devint inoffensif. Les soldats d'élite (ibisumizi) de Ruganzu s'approchèrent du reptile. Ils étaient suivis de près par les gardes de corps et enfin par le gros de la troupe.

Le reptile, criblé de traits, expire. Le tambour est dégagé et remis à Ruganzu qui le prend dans ses bras et... le serre avec effusion. On le transporta à la capitale au milieu d'un grand concours de peuple.

Le trône royal était à jamais affermi par la recouvrance du palladium.

Quelques événements secondaires.

Ruganzu s'était fait réserver chez Nyamikenge la peau de la vache qui avait été si malencontreusement tuée. On lui amena aussi le veau mâle qui avait grandi.

Comme la peau du tambourin s'était détériorée durant le long séjour dans la forêt, on se servit pour la remplacer de celle que les gens de Bussigi apportèrent. Un autre des tambours de la capitale se trouvait en mauvais état. On employa la peau du taurassin pour le réparer. Depuis cette époque ce tambour appelé « Ndamutsa », c'est-à-dire « le salut du roi » (du verbe « kulamutsa », saluer [1], parce qu'on le frappait dans la matinée au moment où le roi se montrait à ses sujets), n'a cessé de se faire entendre à la capitale.

Jadis il donnait aussi le signal de l'exécution des condamnés, spectacle auquel ne manquait pas de s'intéresser autrefois une bonne partie de la Cour.

Nous avons dit que Ruganzu avait eu à souffrir de l'humeur ombrageuse de son oncle et de la jalousie tracassière de ses cousins. En garda-t-il rancune? Peut-être. Toujours est-il qu'il ne paraissait pas vouloir y

(1) Le sens littéral de Ndamutsa est « je salue » (le roi).

donner suite, lorsqu'une circonstance imprévue réveilla un beau jour les instincts de vengeance du fier Mututsi : « Nous t'avons sauvé, lui firent-ils dire par leurs messagers; si tu es monté sur le trône de tes pères, c'est à nous que tu le dois.

» Que vas-tu nous donner en retour des services que nous t'avons rendus? » — « C'est vrai, répondit le roi, vous m'avez offert un abri, je ne l'oublierai pas... C'est pourquoi je me contenterai de vous faire une seule défense, alors que vous mériteriez d'être exterminé.

» Écoutez bien ce que je vais vous dire. Vous avez comme nous l'habitude de traire vers les huit heures du matin (ku mabyukuruka). Eh bien! vous laisserez tomber cet usage.

» Si j'aperçois de la fumée à ce moment-là (les Banyarwanda allument toujours du feu, au milieu du troupeau, pendant que se fait la traite des vaches), je saurai que vous m'avez désobéi.

» A l'odeur du lait frais qui viendra frapper mon odorat, je saurai que vous avez contrevenu à mes ordres. » C'est ainsi que s'exprima « Celui qui sait parler aux hommes » (Lugambirir'abagabo), un autre nom de guerre de Ruganzu : « Allez-vous-en, ajouta-t-il aux envoyés. Dites à votre maître qu'il tienne compte de mes paroles. Je n'ai pas d'autre réponse à lui donner. Engagez-le à la prudence s'il ne veut pas avoir affaire à moi ». Les envoyés rentrèrent et firent la commission. « Comment, s'écria le roitelet mécontent, en apprenant l'injonction de son neveu. C'est toute la reconnaissance de Ruganzu. Il ose nous traiter de cette manière! » Ndagara ne fit aucun cas de cet ordre bizarre. Ruganzu ne tarda pas à l'apprendre [1]. Il n'y avait plus de ménagements à garder. Une expédition est aussitôt dirigée sur le Karagwe.

---

[1] Il est à croire que ses espions l'informèrent mieux que l'odeur du lait, du superbe dédain de Ndagara pour cette injonction originale.

Les vaches furent pillées et conduites au Rwanda; on appauvrit le pays. La vengeance que le roi hamite tira de son oncle ne fit qu'accroître sa renommée (ichyatwa, ikilangirire) dans la région. On se souvient que l'ex-reine, en dépit du nombre de ses enfants, n'avait pas donné de prince héritier. En succombant au piège dressé par son mari, elle avait aggravé son cas. Son avenir était compromis sans retour. Il n'y avait plus d'espoir pour elle et ses fils. Ayant appris que Ruganzu approchait de la capitale, la malheureuse comprit qu'il n'y avait pas à compter sur un retour de la fortune. Elle se renferma dans une hutte avec ses enfants et y mit le feu. L'incendie les dévora tous. Les sorciers dispersèrent les cendres au vent.

CHAPITRE III

Ruganzu guerrier. — Ses hauts faits. — Eclat de son règne. — Succès de ses nombreuses expéditions. — Ses promenades militaires. — Aspects différents de la conduite du prince vis-à-vis de ses rivaux et de ses voisins.

Il est impossible de narrer par le détail tous les faits que la légende et la tradition prêtent au conquérant hamite : ils sont innombrables. Les récits suivants, très appréciés des indigènes, donneront une idée de la popularité de Ruganzu parmi les Banyarwanda. Ils aideront à comprendre le rôle que joua à son époque le célèbre monarque transformé en héros par les chansons de gestes.

Il fut admirablement servi par les circonstances.

Nsibura, le plus puissant de ses ennemis, disparaît avant son avènement au trône, sans qu'il ait à intervenir.

Le Nord-Ouest du Rwanda, où vivaient les Banyabyinshi, se soumet presque sans résistance.

Au lieu de s'attaquer de front à ses ennemis ou à ses rivaux, Ruganzu préfère employer la ruse comme il le fit pour Nzira, dans le pays de Bugara.

C'était sa méthode préférée, semble-t-il. Il laisse provisoirement de côté ceux qui ne peuvent lui nuire et contracte alliance avec les plus forts dont il redoute la puissance.

Le temps travaille pour lui; ses successeurs n'auront qu'à continuer et à consolider une œuvre si bien commencée. Il est vrai aussi que Ruganzu avait de qui tenir. Ses prédécesseurs avaient eu à lutter vigoureusement pour se maintenir dans leurs possessions et pour arrondir ensuite leur domaine. Le fils de Kigeri, Mutabazi-Mibambge, nous l'avons vu, après avoir repoussé, du vivant de son père, les Banyoro, réussit à pénétrer dans le Nduga; il parvint ensuite à se débarrasser du roitelet-sorcier Mashira, avec lequel il était tout d'abord entré en relations d'amitié pour refouler les susdits envahisseurs.

Durant longtemps ce ne furent que luttes continuelles entre les Hamites et les autochtones, puis entre les Hamites eux-mêmes. Ruganzu marcha sur les traces de ses ancêtres et les éclipsa de sa gloire. Il est évident que les différents personnages auxquels eurent affaire les monarques Batutsi, y compris celui dont nous décrirons la carrière, n'avaient pas tous la qualité et le titre de roi. Quelques-uns n'étaient que de simples particuliers, qui, pour une raison ou l'autre, s'attirèrent l'animosité des fougueux Hamites. La défaveur qui atteignit ces infortunés et la fin malheureuse qu'ils firent leur valurent d'être rangés par les historiens dans la catégorie des « abahinza », c'est-à-dire des roitelets ou prétendants et des révoltés (en runyarwanda abagome).

Parmi les nombreuses victimes du Conquistador africain, on peut ranger à côté des chefs, de riches propriétaires, des possesseurs de troupeaux et de pauvres hères qui lui avaient simplement déplu ou qui lui avaient été dénoncés à tort, car les intrigues et les cabales des courtisans ont été de tous les temps et de tous les lieux. « La malice de l'homme, disait un vieux conteur dont les tra-

verses dans la vie ne se comptaient plus, s'est souvent exercée sur son semblable. »

Aussi ne faut-il pas prendre à la lettre tout ce qui est rapporté par la légende. Pour honorer leurs héros et ajouter du lustre à leur gloire, les bardes ont une tendance explicable à rehausser le rang et la puissance de ceux qui furent sacrifiés et immolés.

Artistes, poètes et écrivains s'entendent à faire valoir leurs œuvres.

Défaite de Nzira, fils de Mulamira, dans le pays de Bugara.

Le roi hamite rêvait de se débarrasser d'un certain Nzira, qui détenait le pays de Bugara. Restait à connaître le moyen qu'il emploierait pour y réussir sans danger.

Ruganzu avait eu beau immoler un taurassin, un mouton et une chèvre. Les sacrificateurs, après avoir lu l'avenir dans les entrailles des victimes, ne purent lui donner l'assurance de la victoire sur son ennemi. Les aruspices avec leurs poussins ne furent pas plus heureux. Les sorts étaient défavorables à une campagne en règle.

Ayant consulté de nouveaux sorciers, ceux-ci lui promettent le succès, mais à condition de se déguiser et d'aller lui-même trouver son adversaire.

Ruganzu se dépouille de ses insignes royaux. Revêtu d'une vulgaire peau de mouton, comme le commun des mortels, il va trouver Nzira.

A peine entré dans le territoire de ce dernier, il s'en prend d'abord à l'arbre qu'avaient planté les ancêtres de son rival et que pour cette raison celui-ci entourait de respect et de vénération. D'un coup de hache il fait tomber l'une des fortes branches orientées du côté du Rwanda, en disant : « Puissent les mânes de mes pères m'aider à vaincre! »

De la blessure faite sur le tronc, il sortit du lait. C'était une marque de bon augure.

Il frappe une autre branche de l'arbre dans la direction opposée faisant face au village de son ennemi. Il en jaillit du sang, présage de mort pour Nzira. En cours de route il fait la rencontre d'une femme qui le reconnaît et le salue de ses titres. Ruganzu l'arrête et lui demande le secret en lui promettant ses faveurs pour plus tard. Elle avait un fils qui fréquentait Nzira et passait pour être un de ses favoris. Il a ses allées et venues libres auprès du roitelet. Le jeune homme servira donc d'intermédiaire et d'introducteur à la Cour du prince.

Ruganzu se fait conduire chez son rival qui deviendra bientôt sa victime et se donne comme un grand chef du Rwanda persécuté. « Je possédais, lui raconte-t-il, un grand nombre de collines, j'avais plusieurs habitations et de grands troupeaux. Le roi m'a dépouillé de tout et je me suis enfui. Veux-tu m'accepter à ton service? »

Le ton du beau parleur convainquit Nzira, qui de par ailleurs n'était pas fâché d'obtenir des renseignements plus précis sur le roi du Rwanda.

Le bruit s'était répandu en effet que ce monarque devait tenter un coup de main sur son territoire; le sort le favorisait en lui envoyant quelqu'un qui était en état de le mettre au courant des intentions de son ennemi et pourrait lui donner de bons conseils. Il lui fit donc le meilleur accueil.

Par son savoir-faire Ruganzu capta la confiance du roitelet, malgré les soupçons et les pressentiments de la mère de ce dernier.

La vieille douairière trouvait l'étranger trop flatteur pour être bien sincère et suggérait à son fils d'être prudent.

Nzira l'avait admis dans son intimité, l'invitant souvent à boire avec lui. Chose curieuse, toutes les fois que Ruganzu pénétrait dans l'intérieur de la hutte, les poules

se mettaient à caqueter, les vaches à meugler, les veaux rompaient leur corde, les tambours résonnaient d'eux-mêmes, les courges qui servent de récipients s'entrechoquaient. Le phénomène se renouvelait quotidiennement, ce qui faisait sursauter la mère de Nzira. Elle disait suppliante et larmoyante : « Défie-toi, mon enfant, cet homme revêtu d'une peau de mouton n'est autre que Ruganzu; tu refuses de m'écouter, il va nous arriver malheur ».

Le rusé prince n'avait que trop bien réussi à gagner les bonnes grâces du chef, chez lequel il passait la plus grande partie de la nuit à protester de son entier dévouement et à lui prédire son triomphe futur sur le roi du Rwanda.

Il se faisait fort, ajoutait-il, de veiller sur sa sécurité, de l'avertir à temps de l'approche de ses ennemis et de le tirer du danger. Durant les intervalles que lui laissaient ses assiduités auprès du chef, Ruganzu prenait ses dispositions. Il s'était lié par le pacte de sang avec le jeune homme qui l'avait présenté chez Nzira. Son frère de sang le renseigna sur les richesses du pays et sur les forces en hommes dont pouvait disposer le roitelet. Ruganzu fit alors avertir ses guerriers.

Ceux-ci se mirent en route et l'on aperçut bientôt la fumée de leurs campements. Ils n'étaient plus qu'à une journée de marche. Pour donner une certaine vraisemblance à ses discours et entretenir Nzira dans sa fausse sécurité, l'« Homme à la peau de mouton » (Chambara ntama) lui annonça à l'avance l'arrivée de Ruganzu et de son armée : « Ils ne sont pas loin et tu peux t'attendre à une attaque imminente. Ne crains rien toutefois, ils ne sont pas aussi puissants qu'on le dit. Nous les vaincrons sûrement ». La mère de Nzira n'en devenait que plus anxieuse et plus pressante : « Mon fils, lui soufflait-elle à l'oreille, tu ne veux pas me croire, je suis sûre que nous avons affaire à Ruganzu lui-même; il ne s'est déguisé que

pour mieux nous trahir. Le péril nous menace (Uzumva uli habi)! ». — « Ce ne sont que des paroles de femme craintive », lui répond Nzira. « Puissent mes pressentiments ne pas se réaliser », ajoute la pauvre créature.

Le dénoûment approchait. Ruganzu assure à son rival que le premier choc aura certainement lieu dans la journée du lendemain. Il lui propose un stratagème qui lui donnera la victoire : « Autant que je connaisse les Banyarwanda, tu peux t'attendre à leur arrivée ici, dès demain. Prends donc tes mesures en conséquence. Fais battre le tambour. Dis à tes gens de préparer de la nourriture et surtout beaucoup de vin de bananes. Dès que l'ennemi paraîtra, dis à tes gens de prendre la fuite et simule une grande frayeur. Les Banyarwanda, très goulus, se jetteront comme des chiens affamés sur les vivres et le pombe. Nous surviendrons alors à l'improviste et nous les exterminerons ».

Nzira fut charmé de cette leçon de stratégie. Il donna des ordres pour la faire exécuter. Ruganzu avait prévenu le jeune homme et sa mère : « Si vous entendez du bruit durant cette nuit, restez tranquilles chez vous, il ne vous arrivera rien de mal ».

C'était à peu près vers l'heure de minuit. Les Banyarwanda, profitant des ténèbres, s'étaient avancés subrepticement et avaient enfin rejoint Ruganzu qui les attendait dans la hutte du chef. Celui-ci, plus que jamais rempli de sécurité, dormait profondément. Ruganzu, une serpette à la main, s'approche de la couche de son rival. Nzira, comme sous l'impression d'un mauvais rêve s'écrie : « Ohé! l'homme à la peau de mouton, j'ai rêvé que Ruganzu allait me tuer ». — « Ce n'est pas un rêve, reprend celui-ci, c'est une réalité. » Et d'un seul coup il fend la tête de son ennemi. La mère de Nzira s'était réveillée en sursaut au moment du drame : « Je te l'avais bien dit ». Le roi la précipite hors du lit et la fait empaler dehors toute vivante : « Vieille sorcière, continue donc tes prophéties sur mon compte comme autrefois ». Les

Banyarwanda firent bombance, ils passèrent des journées entières à boire et à manger. On mit à feu et à sang le district de Nzira. Le butin fut tel que les chemins n'étaient pas assez larges pour le laisser passer et qu'il fallut des mois et des jours pour l'emporter. Le jeune homme et sa mère, qui avaient si bien reçu l'exilé et lui avaient donné les renseignements voulus, s'appelaient l'un Gatsobe et l'autre Nyirarutsobe. Ruganzu les fit porter en triomphe à la capitale. Il donna au fils sa propre fille en mariage et lui confia le gouvernement de plusieurs provinces. De l'union de Gatsobe avec la fille du Hamite sortirent les Batutsi qui forment encore aujourd'hui un clan important parmi les Batutsi. On les appelle Batsobe, du nom de leur ancêtre.

Meurtre de Nyagaketchuru

« Nyagaketchuru » (la petite vieille) demeurait dans les terres de Huyi. Elle y avait bâti une enceinte solide qui de loin ressemblait à une forêt. Des arbustes épineux, les « minyonza » et les « minyinya » (acacias) en fermaient les interstices; des chardons montants (ibitovu) et de grandes orties (ibisura) en garnissaient les abords.

Mais ce qui constituait la principale défense de la demeure de Nyagaketchuru, c'était un serpent de l'espèce la plus dangereuse, qui se tenait dans la haie et crachait sur ceux qui venaient attaquer la maîtresse de céans.

Un matin, Ruganzu veut s'approcher. Nyagaketchuru le met en fuite à l'aide de son reptile. Le roi ayant vu que l'enceinte de son ennemie est protégée par un rideau d'arbres et d'épines lui fait offrir en cadeau, comme pour la gagner, un troupeau de chèvres.

La propriétaire du logis accepte sans défiance. Ruganzu avait son idée. Le temps devait lui donner raison.

Le troupeau est entouré de soin; les chèvres mettent bas et deviennent nombreuses. Nul parmi les gardiens ne fait attention à leurs déprédations.

Les ovidés dévastent l'épaisse clôture de Nyagaketchuru. En broutant la palissade, elles l'ajourèrent peu à peu et y firent de vastes brèches.

Il n'y eut bientôt plus de haie. C'est ce que voulait le roi du Rwanda. Le serpent, ne s'y trouvant plus en sécurité, se sauve au loin. On vient avertir Ruganzu que les chèvres ont dévasté l'enceinte derrière laquelle se réfugiaient Nyagaketchuru et ses gens. Il revint accompagné de ses hommes.

A son approche, la vieille monte sur le haut de sa maison. Elle eut beau faire des incantations pour arrêter les assaillants, ceux-ci la précipitent en bas et la percent de leurs lances. Ruganzu s'empara de ses biens et emmena ses troupeaux.

On se distribua les domestiques et les servantes.

Les vainqueurs ne quittèrent la colline qu'après avoir mis le feu à l'ensemble des cases. L'endroit est devenu, depuis ce temps, un lieu désert et inhabité.

« Seule, disent les gens, la petit muraille en terre, sur laquelle Nyagaketchuru rangeait ses vases à lait, a survécu aux ravages des hommes et du temps et se voit encore à Huyi. »

Quelle est la part de vérité qui se dégage de ce banal épisode auquel les contemporains de Ruganzu ont donné une certaine importance.

Il s'agit probablement d'une vulgaire sorcière. Le prince dut avoir recours à son art et lui offrit des présents, entre autres un petit troupeau de chèvres. Les opérations magiques n'eurent pas le résultat qu'escomptait le royal client ou bien celui-ci, prévenu par son entourage, eût-il peur de ses sortilèges? En tout cas la dernière entrevue fut tragique et la malheureuse périt assassinée. L'« assaut » des chèvres, qui, en broutant, détruisent la haie épaisse servant de clôture, n'est qu'une conception de l'imagination. Le peuple a applaudi au geste meurtrier, l'a embelli et l'a classé parmi les grands faits du règne.

Défaite successive d'autres personnages connus sous les noms de Gogo, Nyaruzi, Ruhande, Rutoke, etc.

On était encore aux premiers jours du règne, racontent les chroniqueurs. Ruganzu, ne se sentant pas encore suffisamment fort pour attaquer de front ses ennemis, y allait prudemment. Tantôt il feignait de lier amitié avec eux pour faire face à un ennemi commun; tantôt il se déguisait comme il le fit lors de son expédition au Bugara, chez Nzira. Tous les moyens lui étaient bons pour réussir. Étant allé guerroyer dans le Kinyaga, il députa un de ses lieutenants chez le chef de Mwito et de Biguzi. Muvunyi, le fils de Kalema, dont on reparlera bientôt, fut envoyé dans ce but. Gogo, le chef en question, le reçut entouré de ses gens. Muvunyi, ne sachant que dire pour amorcer la conversation, se donna comme porteur d'une nouvelle importante : « Sire, j'ai une communication grave à te confier de la part de Ruganzu. La discrétion exige que je transmette ce message sans témoin ». Gogo, trop confiant, suit son interlocuteur qui l'entraîne à l'écart. L'habitation du chef se trouvait sur un petit plateau. Muvunyi le conduit à l'extrémité, un peu en contre-bas. C'est alors que le lieutenant du Hamite saisit son coutelas et le lui enfonce sous l'aisselle jusqu'à la poignée.

Les gens qui suivaient de loin avaient vu le bras du meurtrier s'élever, puis Gogo s'affaisser. Ils accoururent à toute vitesse; le messager put s'enfuir à temps.

Ruganzu comptait désormais un ennemi de moins. Nous verrons plus tard que le fils de la victime essayera de venger son père. Ruganzu, blessé grièvement, refusera le combat et reconnaîtra l'indépendance du successeur de Gogo.

La province du Burwe, que l'on désigne encore aujourd'hui sous le nom de Ndala [1], était soumise au fils de

[1] Ndala sert à désigner le contingent militaire recruté dans la province.

Haramanga, Nyaruzi, dont l'habitation se trouvait à Mukindo, non loin du fleuve de l'Akanyaru.

Ruganzu, pour ne pas éveiller l'attention, ne voulut prendre avec lui que quelques hommes dont Muyenzi-Mutara, celui de ses fils qui devait lui succéder; Rwona, le fils de Nyirantayandi, l'une de ses esclaves et Gihogwe Ainsi accompagné, il se rendit chez Nyaruzi. On était à l'époque des labours et des semailles. Le chef était allé surveiller ses ouvriers. Ruganzu trouva chez Nyaruzi deux invités qui buvaient de la bière et qui lui cherchèrent querelle.

Survint alors le maître de la maison.

« Qui êtes-vous? » demanda-t-il à l'étranger et à ses suivants. « Nous sommes des voyageurs (abangenzi) et nous demandons un gîte pour la nuit », lui fut-il répondu.

« C'est bien », reprend Nyaruzi. Il les engage à entrer et à s'asseoir auprès de lui. On avait préparé de nombreuses cruches de bière, comme cela se fait quand on a des travailleurs. Ceux-ci ne tardèrent pas à rejoindre le maître qui les avait engagés. C'était la fin de la journée, ils avaient terminé leur tâche. La soirée se passa dans le bruit et l'animation.

L'heure n'était donc pas à un coup de main. Sans se déconcerter, le roi et ses compagnons prirent place autour des pots de bière et attendirent que tous eussent bu. Les heures se passent, les cruches se vident et les conversations vont bon train. Finalement, bien avant dans la nuit, des ouvriers les uns se retirent et s'en vont chez eux, les autres pris de sommeil s'endorment sur place.

Le silence et le calme de la nuit succèdent aux rires et aux conversations.

Jugeant le moment favorable, Ruganzu tire son glaive du fourreau et en perce la gorge de Nyaruzi étendu à ses côtés. Les cris de la victime réveillent les dormeurs.

Serviteurs, ouvriers, voisins, tous se lèvent en poussant des cris d'appel (induru). Le crime est bientôt connu.

Ruganzu et ses compagnons se précipitent au dehors et « s'enfoncent dans les ténèbres ». L'éveil est donné dans le village.

Les habitants sont sur pied et se mettent à la poursuite des assassins. Les fuyards n'ont pas d'autre ressource que de se jeter dans le bois qui longe le fleuve.

Pour ne pas laisser échapper leur proie, les gens de Nyazuri cernent le bois et allument d'immenses brasiers sur la lisière. Le danger devenait pressant; le cercle allait se resserrant et le jour commençait à poindre.

On ne manquerait pas de fouiller les coins et d'explorer les replis du terrain. Les meurtriers devaient tomber infailliblement entre les mains de ceux qui les recherchaient.

« Déguise-toi en bûcheron (Wigir' umushènyi), dit soudain Ruganzu en s'adressant au fils de l'esclave; traverse les lignes de nos ennemis, fais-toi livrer passage et amène vite du renfort; hâte-toi de nous tirer de ce mauvais pas. Nous sommes en grand danger. » Rwona (ou Rgwona) se prépare un lourd fagot de brindilles et de branches sèches.

Ses compagnons le lui chargent sur la tête. Il rencontre les premiers assaillants. On l'arrête pour le questionner.

« J'étais venu faire du bois, répond-il, la nuit m'a surpris, je me suis attardé. »

Soupçonneux, ses interlocuteurs lui demandent s'il n'aurait pas vu des fuyards, des gens qui se cachaient : « Oui, ajoute-t-il, je crois avoir aperçu de loin des gens qui cherchaient à m'éviter. » — « Indiquez-nous donc le chemin? » — « Suivez-moi, je vais vous conduire. » Ils font quelques pas ensemble, mais dans une direction opposée. Les voyant sans défiance, le bûcheron de circonstance ayant un peu d'avance fait un bond et disparaît dans un petit sentier... Les partisans et les amis de Ruganzu n'étaient pas très éloignés. Ils étaient à proximité de la région. Arrivé sur une hauteur, Rwona se mit à

crier que Ruganzu était en danger. Les guerriers arrivèrent à temps pour délivrer leur souverain.

L'épisode de Nyaruzi est célèbre et les allusions y sont fréquentes dans les conversations. Ruganzu avait failli y laisser la vie, c'est le plus clair de la légende.

Quelle fut au juste l'origine et la raison de la querelle? Les récits sur ce sujet donnent plusieurs versions. Le prince hamite, d'après un premier récit, dans une rencontre fortuite avec les gens de Nyaruzi, se serait mis à les insulter et les aurait dépouillés de leur butin de guerre.

Conduit au tribunal du roitelet, celui-ci, ignorant la qualité de l'étranger, le condamna à la restitution, d'où l'accès de colère et de violence auquel se porta le monarque vindicatif.

D'autres racontent que Ruganzu, toujours en voyage, traversait le Ndala et s'était arrêté chez Nyaruzi. Ce dernier était absent et le roi guerrier voulut quand même se reposer et causer avec la femme de céans, originaire du Rwanda. Nyaruzi à son retour en prit-il ombrage ou même les surprit-il en faute? L'hypothèse est plausible.

Nous avons vu que Nyaruzi fut tué et que Ruganzu l'échappa belle, c'est tout ce que l'on sait.

Le fourré dans lequel se cacha le roi existe encore en partie à l'endroit dit de Nyagahuru et a conservé le nom du monarque (ikibira cha Ruganzu).

Muyenzi-Mutara, le fils aîné de Ruganzu, était, avons-nous dit, de la partie et partagea le danger de son père.

Gihogwe, un des hommes de l'escorte, voyant le péril pressant dans lequel se trouvait son maître, aurait devancé Rwona, disent certains chroniqueurs. Monté sur un arbre élevé, il se mit à crier avec une telle force que l'armée de Ruganzu, qui était campée à Buhimba de Mujejuru (c'est-à-dire à une distance de 30 kilomètres environ), entendit sa voix, raconte la légende, et se mit en route pour venir délivrer le prince.

L'acte de Gihogwe est passé en proverbe.

« Ce sont les cris d'appel de Gihogwe » (induru ya Gihogwe), dit-on, quand on entend des clameurs perçantes ou des éclats de voix inusités.

On peut se demander quelle était la condition sociale et politique de Nyaruzi par rapport au roi du Rwanda. La victime est donnée comme Hamite dans le récit. Peut-être ses ancêtres Batutsi s'étaient-ils taillés une petit principauté, comme le firent tant d'autres, à leur arrivée dans le Rwanda, et nous nous expliquons alors la conduite de Ruganzu.

Ou bien encore, Nyaruzi, grand chef de province, avait-il essayé de desserrer les liens de vassalité qui le rattachaient au roi, en montrant dans ses relations avec lui quelque indépendance? Nous en sommes réduits aux suppositions.

En quittant la province du Burwe, Ruganzu parvint dans la soirée au village de Ruhande. Ruhande était alors le nom du chef lui-même. Le roi le rencontra dans ses champs occupé à surveiller ses ouvriers. « Tuvire uluhande limwe », c'est-à-dire « Finissons-en une fois pour toutes! » s'écria Ruganzu, qui fait un jeu de mots, en employant le nom du chef Ruhande, dans un tout autre sens. Et en même temps il lui fracasse le crâne. « De cette façon, j'en aurais fini avec tous les ennemis de la région », ajoute le terrible justicier.

Une autre fois, il était allé camper sur le fleuve de la Nyabarongo, en face de Suti, la colline la plus importante de la province de Muyambiriri. Ruganzu reprochait au chef du village Gisulera, un pluviateur de renom, d'avoir fait preuve d'insoumission. Le sorcier aurait même, disaient ses détracteurs, menacé de mort ceux qui tenteraient de traverser le fleuve pour pénétrer dans son pays. Ruganzu, renseigné par ses espions, passe la rivière durant la nuit et surprend Gisulera, qui est tué durant son sommeil.

Gisulera mort, ses descendants ne furent pas inquiétés

Ils continuèrent leur rôle de « gardiens et de préservateurs des récoltes » qu'assumaient presque tous les chefs et roitelets du pays. Le titulaire actuel conserve le titre de Muhinza ou de « roi des récoltes », en souvenir des anciennes traditions.

En cette qualité il a encore le privilège du tambour. On lui attribue le pouvoir d'écarter les sauterelles (nzige) et les chenilles qui font en été de grands ravages dans les récoltes. Le chef de Suti et les autres « bahinza », en général, exercent cet honorable et lucratif métier qui les font largement vivre. Lukambura, l'avant-dernier chef de Suti, fut tué à Kamonyi en 1896, par le puissant ministre Kabale, qui le croyait hostile au nouveau régime instauré par lui; le fils de la victime continue à jouir paisiblement de son « tambour » et à percevoir ses « honoraires ».

Le Muhanga, qui sert de limite au pays de Marangara, obéissait à un sorcier célèbre, Rutoke-Rutukura, l'« homme au doigt rouge ».

On l'appelait ainsi parce que, dit la légende, il avait le don prodigieux de mettre le feu à l'un de ses doigts (gukongeza) dont il se servait comme d'une torche embrasée pour s'éclairer ou allumer sa pipe. Le doigt brûlait, ajoutent les conteurs, sans se consumer et sans que le sorcier en souffrit autrement. Ruganzu redoutait les maléfices du magicien. Il résolut de s'en défaire. Le sorcier, moins confiant dans son pouvoir, s'enfuit à l'approche du Hamite qui réussit à l'atteindre et à le tuer à Rutaka, près de la Nyabarongo.

Pendant que Ruganzu était occupé à guerroyer contre ses ennemis et ceux qu'on lui présentait comme tels, il fut offensé gravement par Kalinda, un petit chef Muhutu, qui habitait à Biti, près de la mission actuelle de Kabgayi. On conduisait au pâturage l'un des troupeaux du roi. En passant à Biti, les vaches, échappant à la surveillance des gardiens, pénétrèrent dans un champ où elles firent des dégâts. D'où la colère de Kalinda. Les

vachers furent maltraités et on alla jusqu'à frapper les vaches du roi. On rapporta la chose au monarque qui résolut d'en tirer une vengeance éclatante.

En sa qualité de souverain, le pays ne lui appartenait-il pas tout entier, champs et récoltes, bêtes et gens? Averti à temps, Kalinda, sachant bien ce qui l'attendait, s'enfuit au loin. On n'en entendit jamais plus parler. Ruganzu s'empara de ses biens et les donna à ses partisans.

Ngurugunzu, chef indépendant du Bugamba; Kanyabirago, qui commandait à Gatenzi, à Kivumu et au Bgirika; Sekera et bien d'autres furent attaqués par Ruganzu, qui exerça à leur égard une justice sommaire. Pour se débarrasser d'eux Ruganzu se servit du moyen classique qui lui avait si bien réussi jusque-là, en particulier chez Nzira et chez Nyaruzi. Il se présenta comme voyageur ou comme chef disgrâcié, qui pour échapper à la mort avait dû s'enfuir de la Cour de Ruganzu.

On crut à ses paroles. Il fut hébergé, traité en ami. Nul ne se défiait de lui.

Profitant du sommeil de ses hôtes, le vrai Ruganzu se levait, immolait ses hôtes et retournait dans son camp où on l'accueillait en vainqueur... pour d'aussi faciles victoires.

Relations entretenues par Ruganzu avec le roitelet du petit royaume de Marangara.

Outre les principautés dont on vient de parler, Ruganzu à son avènement au trône, trouva le modeste royaume de Marangara, qui était aux mains d'un Muhutu nommé Nkoma. Le Marangara comptait en plus de ses limites actuelles, les districts voisins, qui avaient été soumis par les prédécesseurs de Nkoma. Il s'étendait au Bumbogo, au Munyambiriri et au Muhanga.

Ne se sentant pas assez fort pour attaquer le prince autochtone, Ruganzu lia amitié avec lui. Nkoma, roi et

devin, exerçait alors un grand prestige autour de lui. Il pouvait se transformer à volonté, dit la légende, en taureau emporté, en chien furieux ou tout autre animal redoutable.

Il allait au-devant de ses ennemis et les terrassait sans le secours de personne.

Il avait le pouvoir singulier de mettre le feu aux bananeries, qui se consumaient et se réduisaient en cendres sous ses yeux.

Ses talents magiques étaient tels qu'il lui suffisait de jeter en l'air un couteau et une cuisse de vache, par exemple, la viande retombait à l'instant découpée en une multitude de petits morceaux (bikigabanya byinshi). Son renom s'était étendu au loin. Les Noirs croyaient à sa toute-puissance. On le craignait et on le respectait tout à la fois. Ses sujets ne manquèrent de rien sous son règne. Le prince autochtone commandait aux éléments et à la pluie. Les semences (imbutu z' imyaka), qu'il distribuait annuellement, réussissaient parfaitement, rapportant le centuple, content ses admirateurs. L'abondance régnait dans la principauté.

Ruganzu crut bon de le ménager, d'autant plus qu'il passait pour un redoutable ensorceleur. Aussi le traita-t-il d'égal à égal tout d'abord. Il n'eut qu'à se féliciter de son concours. Nkoma lui prêta les secours de son art magique. Il se joignit à Ruganzu avec ses troupes et l'accompagna dans nombre d'expéditions. Ce prince aborigène l'aida particulièrement contre la sorcière de Huyi, la célèbre Nyagaketchuru, et Rutoke, l'homme au doigt rouge, le sorcier de Muhanga.

Nkoma est un des rares roitelets qui n'eut pas à souffrir des agissements de Ruganzu. Ils vécurent amis jusqu'au bout. Le sorcier périt dans un combat que le roi du Rwanda livra contre les Barundi.

Il se laissa surprendre dans une embuscade. Pour échapper à ses ennemis il fit un prodige. Par l'effet de sa

puissance, disent les conteurs, la terre s'entr'ouvrit sous ses pas et Nkoma disparut aux regards stupéfaits des Barundi, qui étaient sur le point de s'emparer de sa personne.

Le fait, ajoutent les bardes, se passa sur la colline de Save, dans la province du Bgana-Mkali, à l'endroit où l'on voit encore une sorte de tumulus (umugina). La nouvelle de sa disparition étant parvenue chez lui, sa veuve rassembla tout ce qui leur appartenait. On rangea les effets et les objets du ménage dans de grands paniers, que des serviteurs chargèrent sur leur tête.

La princesse, ainsi accompagnée, sortit de sa demeure et gravit la colline qui porte le nom de son mari. Arrivée au sommet, la terre s'entr'ouvrit comme pour son époux et l'engloutit avec ses gens.

En reconnaissance des services rendus à Ruganzu par Nkoma, les descendants de ce dernier ne furent pas inquiétés. Parmi ses successeurs, l'histoire relève les noms de Nkoma II, Nyamurassa et Kibogo. Trois petits bosquets indiquent la place de leurs demeures respectives. Il y eut pourtant une brouille entre l'un de ces princes et le monarque hamite, son contemporain, à la suite d'une querelle de pasteurs.

Le roi du Rwanda prit parti pour les siens et se montra fort mécontent. Quelque temps après, se trouvant en voyage, il fut piqué à la jambe par un insecte. La blessure s'envenima à tel point qu'il en mourut à Musamba.

Le prince Muhutu fut soupçonné de l'avoir ensorcelé. On n'osa toutefois rien tenter contre lui. Ses successeurs conservèrent le sceptre jusqu'au jour où Kibogo, le dernier d'entre eux, mourut de la variole, en 1894 ou 1895, un peu avant Lwabugiri, le roi du Rwanda. Les malheurs fondirent sur le petit royaume.

Les chiques (*pulex penetrans*) firent leur apparition et beaucoup de malheureux, ne sachant ce dont il s'agissait, moururent des suites des plaies occasionnées par cette

espèce de ciron. La peste bovine décima les troupeaux, la famine survint. Les habitants se détournèrent alors du descendant de leurs rois, incapable de trouver un remède à leurs maux.

Il n'avait probablement pas, ajoutent les Noirs crédules, apporté en naissant les graines (imbuto nkuru) qui désignent l'héritier de la couronne et présagent un règne prospère.

L'autonomie qui n'était plus que nominale déjà à cette époque et les privilèges de la principauté ne sont plus restés qu'à l'état de souvenir.

Les rois hamites du Rwanda ont vécu dans la persuasion que la prospérité du Marangara venait du pouvoir magique de son chef. Aussi ont-ils confié aux Bakoma ou descendants de ces princes autochtones le soin de leur fabriquer l'élixir de longue vie, appelé issubyo [1], d'où le nom de Banyissubyo donné aux préparateurs qui se glorifient de ce titre.

Cet élixir n'est autre chose que de la bière de bananes dans laquelle on a versé une mixtion faite des cendres d'une sorte de champignon appelé agatumura et de celles d'une mousse, parasite de certains arbres, qu'on brûle après dessiccation. On y ajoute encore de la poudre d'issubyo qu'on obtient par la mouture des racines de cette plante préalablement séchée au soleil. Chaque matin le monarque en aspire par le moyen du chalumeau quelques gouttes pour s'en rincer la bouche.

Sous l'empire de la même persuasion, on croit que le ciel de Marangara est très favorable à la santé; les rois hamites y ont fait un séjour plus ou moins long. La colline de Mata, qui se trouve dans ce pays de cocagne, a servi de résidence à Mutara-Lwogera. Le reine Nyiramavugo y a passé quelque temps et Lwabugiri a vécu un

[1] Les Banyarwanda se servent de ce terme pour désigner un certain nombre de produits pharmaceutiques et tout particulièrement l'ammoniaque qui a obtenu un grand crédit chez eux.

mois. Il n'est pas jusqu'aux pierres à aiguiser qui ne soient douées, dans ce lieu fortuné, de propriétés spéciales.

La pierre que l'on voit encore à Mata, et qui a servi à rendre plus aiguë la lance de Luganzu, a communiqué à l'arme du fameux guerrier la vertu de tuer tous ses ennemis.

On raconte même que les émissaires de la capitale, à chaque règne, allaient en cachette effiler sur cette même pierre les armes destinées à tuer les frères du nouveau roi, capables de lui disputer la couronne.

Le châtiment des « Bachuku » et des « Bayumbo ». Origine d'un tribut humain.

Ce terrible châtiment fut la conséquence d'un acte de gloutonnerie. On a vu dans les épisodes précédents que pour réussir le prince hamite se sert de tous les moyens licites et illicites. Le succès seul lui importe. Le récit suivant va nous montrer comment il exerce sa vengeance quand il estime qu'on lui a fait tort et qu'on a porté atteinte à son prestige.

Au cours d'une de ses nombreuses randonnées, Ruganzu se trouvait dans la province du Kinyaga, au Sud-Est du lac Kivu. Un roi ne se déplace jamais sans se faire suivre de vaches laitières, pour ses besoins personnels (1). De plus, les troupeaux sont en principe la propriété du souverain.

Le pays lui appartient avec ce qu'il renferme. Quand il traverse une région, on lui amène les bêtes à cornes, dont il peut disposer comme bon lui semble.

Libre à lui de les garder ou de les distribuer à qui il veut. C'est la coutume. Il advint qu'un des taureaux de l'un de ces troupeaux chassé sans doute par ses rivaux, vivait en solitaire et errait dans la campagne, endommageant les cultures. Il parvint jusqu'à l'endroit connu sous

(1) Un grand chef fait de même en voyage.

le nom de « Sources d'eaux chaudes ». Les eaux y sont légèrement alcalines, comme celles du lac et pour cela fort prisées des troupeaux que l'on y conduit régulièrement. On les appelle « Amashuza », c'est-à-dire, les eaux chaudes (du mot « gushuha » qui veut dire être chaud). Les sources à cette époque au lieu de se développer en étangs comme aujourd'hui, ne formaient alors que de petites flaques. Le taureau royal trouvant que l'eau était à son goût, agrandit peu à peu les trous. Les étangs actuels, racontent les Noirs, datent de cette époque.

La bête paraissant abandonnée, les gens du pays, qui faisaient partie du clan des Bachuku, friands de viande comme leurs congénères et toujours à l'affût de ce qui pouvait leur tomber sous la main, s'emparent de l'animal. Ils l'égorgent séance tenante et le dépècent entre eux. Ruganzu l'apprend. Gardant l'incognito, il se porte au lieu ou le bovidé a été tué et demande sa part du butin. Les Bachuku, voyant à ses traits qu'il s'agissait d'un Mututsi, lui offrent chacun un morceau de viande, ainsi qu'il en avait exprimé le désir. Le noble quémandeur enfile les parts sur sa lance qui était d'une seule pièce et toute en fer.

Arrive un vieillard du clan des Bayombo, attiré lui aussi par l'odeur de viande fraîche. Devant le refus des Bachuku qui ne veulent plus se dessaisir de la part qui revient à chacun : « Attends un peu, dit Ruganzu, je ne suis pas aussi pauvre ni aussi chiche que ces gens ».

Il lui présente sa lance sur laquelle avaient été fixés les morceaux, en lui disant toutefois qu'il devait les retirer avec les dents et non avec les mains. « Le plaisir ne doit pas aller sans peine », ajoute-t-il. Le vieillard se soumit bénévolement à la condition imposée et n'éprouva pas tout d'abord de grosses difficultés. Il en fut autrement pour les derniers morceaux qu'il ne réussissait plus à faire glisser. Ruganzu dut l'autoriser à se servir de la méthode commune.

En agissant ainsi le roi n'avait pas l'intention de faire acte de condescendance et de libéralité. Ce n'était là de sa part qu'une pure comédie. Le nouveau venu avait à peine terminé que le roi s'écria d'une voix terrible : « Je plante ici ma lance, je vais la laisser au milieu de vous pour que vous lui donniez des enfants (c'est-à-dire des victimes). En expiation du forfait que vous venez de commettre, vous livrerez désormais à chaque avènement un jeune homme et une jeune fille. Telle est ma volonté (Iryo chumu libazaja mo..., Umwani uzima, mubyarir' ir' ichumu; ni yimą muvemo inkuke) ».

Et tout en s'éloignant il fait saisir deux jeunes gens et deux jeunes filles qu'on sacrifia à Nyakafunzo (petit marais), près du village de Gashashi, dans le pays dit du Bukunzi. Depuis cette époque, affirment les indigènes, la vallée dans laquelle se fit cette sanglante exécution s'est transformée en marécage. L'histoire ajoute que le vieillard, pour gagner les bonnes grâces de Ruganzu qu'il prenait pour un simple Mututsi, lui aurait promis une cruche de bière en échange de sa part de viande : « Peut-être même pourrai-je t'offrir de l'hydromel ». La promesse était de pure forme.

Le Hamite, sachant bien qu'elle ne serait pas tenue, étant donnée la qualité des gens du pays, répondit : « C'est entendu, mais si tu ne tiens pas ton engagement, ma lance viendra le faire exécuter ». Ruganzu ne cherchait qu'à englober dans une même vengeance les habitants de l'endroit, les Bayombo, dont faisait partie le vieillard, et les Bachuku qui s'étaient emparés de la bête.

Telle fut l'origine du tribut humain payé par les gens du Kinyaga.

Comme punition du crime de lèse-majesté, les premiers étaient tenus, à chaque succession au trône, de livrer un jeune homme qu'on massacrait à Nyakafunzo, au même lieu où Ruganzu avait exercé sa première vengeance. Les émissaires envoyés à cette occasion pour faire

exécuter la sanglante loi, lui plongeaient un poignard au défaut du bras. Le sang de la victime était recueilli dans une jarre en bois que l'on portait ensuite, d'après les indications reçues de la capitale, en pays ennemi. Par l'effusion de ce sang maudit, les Banyarwanda escomptaient la défaite de ceux qui avaient offensé le roi ou étaient en guerre avec lui.

Le cadavre du malheureux était abandonné dans le marais, où les hyènes ne tardaient pas à le faire disparaître. Quant aux Bachuku, c'est à eux qu'incombait le soin de livrer une jeune fille.

Son sort pourtant était moins tragique. On la mariait au Bumbogo, pays sacré situé sur le premier bras de la Nyabarongo. Elle devait s'occuper de la culture du sorgho et de l'éleusine, dont on portait ensuite les prémices en grande pompe, une fois dans l'année, à la capitale. C'est pour aider à la pratique de cet usage que les Bachuku fournissaient le moulin à farine, qui sert à moudre le grain. Une cruche en terre pour cuire la pâte et une grande cuiller de ménage ou spatule (umwuko) pour tourner la bouillie accompagnaient la pierre meulière.

Au dire des Noirs, lors de l'avènement du roi actuel au trône, l'impôt humain ne fut pas réclamé. Les événements sanglants qui se déroulèrent à cette époque et à cette occasion firent perdre un peu de vue la cruelle coutume.

Ajoutons aussi que les Bakunzi se prêtaient de moins en moins à l'odieux tribut et témoignaient d'une certaine indépendance vis-à-vis du prince hamite.

Le pays s'appelle « Bukunzi », d'où le nom de « Bukunzi » donné indistinctement à ceux qui l'habitent. Il est gouverné par Ndagano, le plus en vogue des pluviateurs. Il n'est pas un grand chef qui ne recourre à ses bons offices, y compris le roi lui-même. L'autorité que lui confère l'importance de son rôle de faiseur de pluie est immense.

Aussi ses sujets, qui sont au nombre d'environ 15.000 ou 16.000, lui donnent-ils le titre de roi.

A part un petit groupe d'élite qui ne le quitte pas, il reste caché aux yeux de ses sujets et à fortiori de tous les étrangers, ce qui ne lui donne que plus de prestige (1).

CHAPITRE IV

Ruganzu guerrier. — Ses hauts faits. Aspects différents de la conduite du prince vis-à-vis de ses rivaux et de ses voisins (suite).

I. — Expédition de Ruganzu contre un roitelet du Bunyabungu; bravoure qu'y déploie un de ses lieutenants.

Des faits et gestes, vrais ou supposés, de Ruganzu, le récit suivant est un de ceux qui sont le plus goûtés des Banyarwanda. Il a pour nous l'avantage, malgré son romantisme, de faire saisir sur le vif le caractère altier et absolu prêté au roi par ses contemporains. Le thème est le suivant : Sûr de lui-même et toujours entier comme il était, le monarque avait un jour provoqué ses principaux lieutenants; l'un de ces derniers relève le défi au grand étonnement de tous. Le hardi champion sort pleinement victorieux du concours de rivalité, réussit même à sauver la vie du souverain, qui en éprouve d'abord le plus grand dépit et la plus vive irritation. Il y eut un violent combat

(1) Le grand pluviateur est mort le 30 mars 1923. En sa qualité de roi son cadavre fut « boucané » et trois individus de son entourage furent occis à l'occasion de ses funérailles.

Cette coutume barbare s'appelle guseguz' umwami, c'est-à-dire faire l'oreiller du roi. Le gouvernement, qui jusqu'alors n'avait réussi qu'à moitié à exercer son influence sur le faiseur de pluie et sa famille, profita de la circonstance pour s'emparer des meurtriers. Les uns périrent les armes à la main et les autres furent fait prisonniers. Le district où ils gouvernaient en maîtres est passé aux mains plus souples et plus avisées des Batutsi.

dans l'âme du roi. La mauvaise humeur du prince inspirait des inquiétudes à son entourage. Ce n'est qu'après avoir réfléchi et s'être laissé raisonner que les sentiments les plus élémentaires de justice et de reconnaissance reprirent le dessus sur la violence de son tempérament.

Il y avait au Bunyabungu, dit la légende, au Sud-Ouest du lac Kivu, un roi sauvage qui s'appelait Gatabirora, c'est-à-dire l'étourdi, l'irrespectueux. Il était le fils de Kabibi (le méchant) et le grand-père se nommait à son tour Kabirogoso, c'est-à-dire le grossier. Son ventre était tout rebondi et pareil à un gros panier de haricots (inda y' umutiba yabaye Nyabuturi). Se croyant plus puissant que le roi du Rwanda, il lui envoie des messagers pour l'inviter à venir lui faire la cour et lui payer tribut : « Procure-toi, lui fait-il dire, des bois et des roseaux et viens me bâtir une case semblable à celle que tu habites. Si tu tardes à venir, je te traiterai comme une feuille de tabac vert et te mettrai en pièces ».

Les messagers, arrivés à la Cour du prince hamite, n'osent pas expliquer l'objet de leur démarche : « Ruganzu ne manquera pas de nous tuer, s'étaient-ils dit en cours de route, si nous lui tenons ce langage. Il est trop fier pour ne pas s'en irriter. Nous ne sortirons pas vivants de ses mains. Cherchons donc autre chose ». Admis devant le roi et intimidés par sa belle prestance, ils ne font pas connaître le but de leur mission. Ils se contentent de le saluer au nom de leur maître et se taisent sur le reste.

Le rusé monarque leur fait apporter de l'hydromel, sous prétexte de leur faire honneur. Les cruches succèdent aux cruches, les envoyés, qui étaient au nombre de huit, y puisent largement : « Nous allons voir, disait Ruganzu, s'ils n'ont pas autre chose à faire connaître ». Pris d'ivresse, les sauvages oublient leur première résolution et perdent toute réserve. « Celui auquel on a confié un message ne peut pas le garder pour lui », dit l'un d'eux. « Et

puis, peut-on s'en prendre à un porte-parole », ajoute un autre.

« Voici la commission dont nous sommes chargés par Gatabirora », s'écrient-ils d'une commune voix. Sans plus tarder ils exposent le but de leur visite. « Comment, s'écria Ruganzu qui ne se possédait plus, ce sauvage ose me faire une pareille proposition! Tuez-moi ces individus à l'exception d'un seul. » A l'instant, le sol est jonché de leurs cadavres. « Qu'allons-nous faire maintenant de celui qui reste? Dans quel état faut-il le renvoyer à son maître pour lui rapporter ma réponse? » Ruganzu s'adresse à chacun de ses courtisans : « Toi, Muvunyi, fils de Gachu, qu'en penses-tu? Et toi, fils de Shwagara? Et toi, Muvunyi, le Sauveur des tiens, qu'en dis-tu? Muvunyi, fils de Kalema, donne aussi ton avis ».

Les assistants sont invités à dire leur mot. On remarquera que le roi, pour désigner les gens de son entourage, se sert du qualificatif de « Muvunyi », c'est-à-dire « bon guerrier » (du mot kuvuna, qui signifie faire la guerre ou porter secours) parce qu'il estime leur bravoure.

Les opinions sont recueillies, l'un renchérit sur l'autre; les familiers du prince se montrent inventifs et chacun y va de son cru. On coupe un bras à l'unique survivant, on lui arrache un œil, on lui ampute une oreille et on lui supprime un doigt et deux orteils, conformément aux différents jugements exprimés. C'est dans cet état que l'estafette est congédiée. « Va trouver ton maître, ajoute Ruganzu, et avertis-le que je viendrai le huitième jour. » Le mutilé eut toutes les peines du monde à rentrer chez lui. « Voyez donc comme Ruganzu m'a traité. Il a fait massacrer les autres et il ne m'a réservé que pour vous annoncer qu'il serait ici le huitième jour. »

Ruganzu, après avoir joué ce tour au messager et à son chef, se sent en liesse.

Il fait apporter de l'hydromel; on en remplit plusieurs cruches. Il plante sa lance au milieu de l'assemblée,

dépose tout près son sabre, son arc et ses flèches : « Je vous mets au défi, leur dit-il, de tuer Gatabirora; que celui d'entre vous qui se fait fort de l'immoler avant moi s'avance et vienne boire ».

Il y eut un silence d'un moment. La suffisance et la morgue avec laquelle ces paroles avaient été prononcées faisaient hésiter les spectateurs de la scène, quand tout à coup, Muvunyi, fils de Kalema, sort des rangs. Il s'approche des cruches, prend le chalumeau et boit avec lenteur, non sans une certaine crânerie, à la stupéfaction des autres. Il s'arrête un instant pour respirer, reprend le chalumeau et aspire la liqueur fermentée. « J'ai bu, ajoute-t-il simplement, et je jure que je frapperai le Sauvage avant toi. » La bravade de Ruganzu était relevée.

Le jeune homme quitte l'assemblée et rentre à la maison. « Mon père, toi dont le bras est de fer, toi dont les jambes n'ont jamais craint le fer, toi dont la tête a résisté à tous les coups, je viens d'accepter le défi porté par le roi. Les autres craignaient, j'ai eu l'audace de me mesurer avec lui. Comme preuve de l'engagement que je prenais, j'ai bu à la bière qu'il avait fait placer devant nous. »

Il lui narre ensuite par le détail les circonstances de la provocation et le grand nombre de cruches et d'armes déposées à terre. « Tu ne sais pas t'y prendre mon fils, répond le vieux Kalema. Si j'avais été à ta place, moi, l'homme de fer dont tu viens de parler, j'aurais pris mon temps, mais j'aurais vidé toutes les cruches. Je me serais de plus emparé de la lance du roi, j'aurais pris son arc et ses flèches et j'aurais fait mien son sabre. »

Stimulé par son père qui l'encourage du geste et de la voix, Muvunyi retourne chez le roi. Nul n'avait osé imiter son audace. Il se rapproche de l'hydromel, se penche sur la cruche, épuise le liquide. Il passe à la seconde, puis à la troisième et ainsi de suite, n'en oubliant aucune, dit la légende. Il se relève, prend en main la lance de Ruganzu, ramasse l'arc, le carquois de flèches et le sabre.

Et les assistants de dire : « Que fait donc le fils de Kalema? » — « C'est ainsi qu'agissent ceux de chez Muvunyi, ils sont fous dans sa famille », ajoutent les autres. Le hardi champion feint de ne rien entendre. « J'accepte le défi, répète-t-il pour la deuxième fois, en se tournant vers le prince et j'en subirai toutes les conséquences. Si je perds mon pari, tu pourras dépouiller ma famille de ses biens, je consens même à ce que mon père et moi en soyons réduits à boire du lait de chèvre [1]. » — « C'est entendu, répond Ruganzu, et si tu viens à tuer le Sauvage avant moi, le Rwanda est à toi. Je me démets du trône, on ne frappera plus les tambours en mon honneur, ils seront à toi. »

Le duel de rivalité était engagé. Muvunyi revient trouver son père. « J'ai suivi tes conseils. De part et d'autre nous avons fait une gageure. Si je suis vaincu, nous nous résignerons à boire du lait de chèvre!!! Mais si je l'emporte sur le roi, il doit me donner son royaume... » Le vieux guerrier comprend que la lutte sera chaude après un tel enjeu. Aussi va-t-il faire passer son enfant par une série d'épreuves pour l'affermir et l'encourager. Il lui fait prendre dans du lait, un peu de jus d'une plante vénéneuse (umuhoko). Le jeune homme doit aller se coucher et ne tarde pas à s'endormir d'un profond sommeil. C'est ce que voulait Kalema qui l'ensevelit sous un tas de lourdes pierres; on utilisa pour cela les pierres meulières du voisinage. Il referme sur le dormeur la porte de la hutte qui est attachée solidement à l'extérieur. Kalema voulait voir si son fils serait capable de terrasser Gatabirora. Il multiplie les obstacles autour de son fils pour expérimenter sa force et sa valeur.

Ruganzu, lui aussi, pour mettre les chances de son côté, prend ses mesures. Il fait appeler ses gens. « Muvunyi,

(1) Expression pour dire qu'on est réduit à la dernière misère. Il est inouï au Rwanda qu'un homme puisse en arriver à boire le lait de cet ovidé.

leur dit-il, aime les réjouissances et les plaisirs (ibiloli). Pour l'entraver dans sa marche, organisez des chœurs de danse, partout où il passera. Tâchez de le retarder. Comme il est jeune il ne pourra pas ne pas s'y laisser prendre. Je tiens à gagner mon pari; je veux tuer Gatabirora avant lui. »

Aux premières lueurs de l'aurore, au moment où les coqs battaient des ailes (zikubis' iryoya), le roi se met en route.

Il arrive chez le Sauvage au ventre rebondi comme un gros panier de haricots. « Gatabirora, Gatabirora! où es-tu? lui crie-t-il aussitôt, viens donc te mesurer avec moi! » — « Je suis là, je viens tout de suite », répond le roitelet. Les deux assaillants, à une courte distance l'un de l'autre, se défient mutuellement un bon moment, n'osant s'engager à fond, tant ils se craignaient. Ils se toisent du regard, hésitant à en venir aux mains, tant la prestance de l'un en impose à l'autre.

Muvunyi dormait toujours. « Ruganzu vient de partir », lui crie son père. Il se réveille en sursaut et veut se lever; un poids énorme l'étouffe et l'écrase. « Je ne puis pas remuer. » — « Si j'étais à ta place, reprend Kalema, j'aurais bien vite secoué tout cela. »

Muvunyi se ramasse, recueille ses forces et les pierres vont rouler sur les côtés

Il veut ouvrir la porte, elle résiste; il s'aperçoit que contrairement aux habitudes, elle est fixée à l'extérieur et qu'on a tendu des fils de fer et des lanières de peau de vache pour l'immobiliser sur les parois. « J'ai beau pousser, la porte ne cède pas », s'écrie-t-il.

— « Je sais bien ce que je ferais à ta place, d'un coup de pied je la briserais et elle volerait en éclats. » Muvunyi suit le conseil et les débris de la porte attestent que son père n'avait pas parlé à un sourd. A peine sorti de la hutte il se trouve devant un monceau de bois entrelacé d'épines et haut comme une montagne. On avait obstrué la pre-

mière entrée de la cour. « Comment vais-je m'y prendre? » gémit le malheureux. « Frappe donc à droite et à gauche, en haut et en bas, vas-y des deux pieds, comme je l'aurais fait moi-même si j'avais engagé un pari », conseille le père. Muvunyi tente la chance et réussit. Il n'était pas au bout de ses peines. Le passage qui donne dans la deuxième cour était encombré pareillement, mais le tas de bois était le double du précédent. « Cette fois-ci je ne pourrais plus sortir, le tas est trop élevé », clama-t-il désespéré. « Allons donc, cria le vieillard, crois-tu qu'un si petit obstacle m'aurait fait peur, j'aurais pris mon élan et d'un seul bond je serais déjà loin! » Le jeune homme recule un peu, se pelotonne, rassemble ses forces, bondit et retombe au delà de la cour sur ses pieds.

Le soleil était déjà haut. Suivi d'un de ses hommes, Muvunyi se hâte, car Ruganzu qui a déjà de l'avance pourrait bien gagner la partie. A peine a-t-il avancé de quelques pas, qu'un chœur de jeunes adolescentes l'entoure comme pour lui faire honneur. Il ne fait aucune attention à elles et passe son chemin. Un peu plus loin, des femmes parées viennent à sa rencontre élevant les bras en l'air et frappant en cadence le sol de leurs pieds. Elles ont pris leurs plus beaux atours; leur front et leur cou sont garnis de perles. Elles barrent la route. Pressé qu'il est, Muvunyi reste insensible à leurs charmes et renverse la première qui s'oppose à sa marche. Elles s'enfuient en criant.

Les jeunes gens qui l'accostent à un autre détour du sentier n'ont pas plus de succès. Muvunyi ne fait attention à personne. Les petits enfants groupés à quelques mètres plus loin ne l'intéressent pas davantage. Leurs voix caressantes ne l'émeuvent aucunement.

Ruganzu en a été pour ses frais. Notre héros avait jusque-là surmonté tous les obstacles, même ceux qui s'adressaient à ses sens.

Des vachers postés sur les sentiers ont beau lui présenter les plus belles bêtes de leurs troupeaux pour les lui

faire admirer et le retarder. Muvunyi ne détourne pas les yeux, il ne leur adresse même pas la parole. Il allait toujours pressant le pas. On entendait de loin sa respiration pareille « à une eau de cascade qui mugit » (Asuma nk'urumanzi, ahurura nk'urumazi). Il demande à un passant s'il a des nouvelles de Ruganzu. « Oui, répond l'autre, il est parti au premier chant des oiseaux. »

Plus loin il rencontre un autre individu qui revenait du marché avec des pioches sous le bras : « Le roi s'est-il rencontré avec le Sauvage? » — « Oui, ajoute l'homme, ils étaient en présence l'un de l'autre, prêts à commencer le combat. » Muvunyi, qui craint d'arriver trop tard, se met à courir, il vole; la poussière du chemin tourbillonne derrière lui. Son compagnon ne peut le suivre. « C'est le fils de Kavuna, dit-on, qui fait tant de poussière (agakungugu kamuzinga mu nyuma), il est pressé d'arriver, il a parié avec Ruganzu. » Alors qu'il était sur le point d'atteindre le champ clos, le roi disait à son ennemi : « A moi, Sauvage ». — « Je t'attends de pied ferme », ajoutait l'autre.

Muvunyi parut juste au moment où Ruganzu disait à Gatabirora : « Je suis sûr de t'atteindre ». Et de toutes ses forces, il brandit sa lance dans la direction de l'adversaire. Celui-ci s'était retiré sur le côté; l'arme, étincelante comme un brandon enflammé, avait continué sa route et était allée mettre le feu à la forêt de bambous. « A ton tour, s'était écrié Gatabirora, tu vas voir la lance que manient des bras robustes comme les miens, tu verras si mon arme vaut la tienne. »

Ce disant, il la jette avec force et adresse. Elle passa si près de Ruganzu que celui-ci, sans en être touché cependant, tomba évanoui.

Le déplacement d'air, dit la légende, produit par le passage de la lance, avait renversé le monarque. Le deuxième javelot poursuivit sa marche et pénétra dans la forêt qu'il incendia pareillement.

Ruganzu était tombé abasourdi et ne se relevait pas. Le duel allait toucher à sa fin. L'heure était critique. Muvunyi arrivait juste derrière la hutte de Gatabirora, entendant tout et se rendant compte du drame dont le prince hamite allait être la victime. Il enjambe la haie et tombe sur le roitelet auquel il trancha l'artère carotide. Par un rapide croc-en-jambe il le jette à terre et lui coupe la tête.

Le fils de Kalema disparaît aussitôt avec le trophée dans un panier qu'il confie à l'homme qui l'avait accompagné. Sans perdre de temps ils reviennent sur leurs pas, refont en sens inverse le même chemin.

Les sujets du roitelet, se croyant tournés par les gens de Ruganzu, s'étaient enfuis dans les bananeries.

Muvunyi présente la tête du Sauvage à son père qui ne se tient plus de joie. Jusqu'à son retour il n'avait cessé de trembler d'émotion, dans la crainte qu'il avait d'être comparé à un buveur de lait de chèvre (ubgoba bw' uko azakamirw' ihene), c'est-à-dire d'être dépouillé de ses biens. « Reste là, mon enfant, et repose-toi. Le reste est mon affaire, je saurai tirer parti de ta victoire. »

Au moment où Ruganzu roulait à terre, ses courtisans, qui assistaient à quelques pas de là au combat singulier que se livraient les deux monarques, se précipitèrent à son secours. Pendant qu'ils le relevaient, Muvunyi avait eu le temps de terrasser Gatabirora et de lui couper la tête. Il put repartir sans qu'on eut fait attention à lui, tant la chute du prince avait préoccupé les esprits.

Le Hamite debout remarque le cadavre de son adversaire qui gît décapité. « Qui a tué le Sauvage? » demande le roi anxieux. Le fils de Gachu, auquel il s'adresse, répond : « Je me suis porté à ton secours et je n'ai pas vu autre chose ».

Les autres lieutenants interrogés à tour de rôle font la même réponse.

Le cadavre de Gatabirora décapité était là sous leurs yeux, nul ne savait qui l'avait terrassé « C'est bien, dit

Ruganzu, allons-nous-en. » En cours de route ils demandent à tout venant le nom de celui qui avait immolé le roitelet. « C'est le fils de Kalema, leur répond-on enfin. Il est passé ici, il n'y a qu'un instant et l'un de ses hommes l'accompagnait portant dans un panier la tête du Sauvage. » Ruganzu, jaloux et irrité, en éprouva le plus vif mécontentement. Désappointé, le fier Mututsi s'en retourna plus vite encore qu'il n'était venu.

En route, sa parole rare et entrecoupée, trahissait malgré lui l'émotion qui l'agitait. Les sujets accouraient pour le saluer et lui offrir des présents; les tambours étaient frappés à tour de bras en son honneur. Le potentat se rappelle la gageure qu'il vient de perdre. « Allez, leur crie-t-il, chez Muvunyi, c'est lui qui est le roi, je ne le suis plus. »

Kalema, le père de ce dernier, voyant cette affluence inusitée, commence à avoir peur. Il comprend que Ruganzu est affecté de sa défaite au plus haut degré.

Prévoyant que la déception de l'orgueilleux monarque aurait une mauvaise issue, il renvoie les présents et les tambours. Prenant sa lance et son bouclier, il va trouver le roi pour plaider la cause de son fils. Les gens de la Cour l'aperçoivent de loin et vont avertir le souverain qui, lui aussi, se précipite sur son arc et sur son carquois rempli de flèches.

A peine Kalema a-t-il franchi le seuil de la première cour que le prince irascible lui décoche une première flèche. Le vieillard réussit à l'éviter. Il dut se garer une deuxième, puis une troisième fois... Ruganzu hors de lui y alla de toutes ses flèches et vida son carquois.

Kalema crut alors pouvoir l'approcher. Se jetant aux pieds de Ruganzu : « Sire, dit-il, mon fils t'a rendu quelques services, je le veux bien. Mais pourquoi lui envoyer les tambours quand c'est toi qui es le roi, et que nous ne sommes que tes humbles sujets.

» Il t'a sauvé la vie au péril de la sienne, mais sache-le

bien, il n'ambitionne pas la royauté et n'aspire pas à se substituer à toi. Il est trop petit et tu es trop grand. La gloire dont il se contente est d'avoir préservé son prince du danger de mort. Ne reconnais-tu pas les cicatrices qui sillonnent ma figure et mon corps?

» N'est-ce pas pour ta défense que j'ai reçu ces blessures? Souffre donc qu'on te ramène les tambours et qu'on les frappe en ton honneur. Ne sois pas fâché contre ton serviteur pour l'aide qu'il peut t'avoir donnée. » Puis se tournant vers l'assistance en la constituant pour ainsi dire juge du cas : « N'est-ce pas votre avis? » — « Kalema a raison », s'écrient-ils en chœur. L'un d'eux ajoute : « Son fils mérite une récompense pour avoir sauvé les jours du roi ». Et tous de s'écrier : « Oui, c'est cela. Nuko Nuko ». Ruganzu, apaisé et souriant, approuve le discours du père et le jugement des courtisans. Il mande Muvunyi, lui donne le gouvernement d'une province et le dote d'un troupeau de vaches.

« Ce n'est pas moi qui suis mort, ajoute le narrateur pour terminer, c'est le héros de l'histoire que je viens de raconter, c'est Gatabirora le Sauvage, fils de Méchant, petit-fils de l'homme grossier, au ventre rebondi comme un gros panier de haricots. »

Le fait historique lui-même.

Nous prenons ici en flagrant délit de délire d'imagination ou mieux d'exagération littéraire les bardes et les annalistes officiels.

L'histoire du « roi sauvage » a été délibérément amplifiée et muée en vrai roman.

Nous avons sous les yeux un exemple frappant de cette déformation que l'imagination populaire, dans son désir instinctif d'embellir les faits et d'enchanter les auditeurs, fait subir à la véritable personnalité de ceux dont on raconte la vie.

La victime du récit, dont on a fait un roitelet étranger vivant au delà des frontières naturelles du royaume, était un Munyarwanda qui habitait dans le pays d'Iskiki, au village de Kabira, à proximité de Ngabo, non loin de la montagne de Magaba, dont il est fréquemment parlé dans les légendes. La contrée est située au Nord-Est du lac Kivu.

Ce sujet récalcitrant, disent les conteurs du pays, mieux renseignés que les autres, avait refusé de travailler pour le roi et de payer les impôts en nature que chaque individu fournit à des dates déterminées.

« Je te condamne, lui aurait fait répondre le monarque, à m'apporter une quantité de beurre (amasoro) suffisante pour fabriquer les bassins où l'on mène boire les troupeaux de la capitale [1]. »

Une pareille exigence suppose que l'individu incriminé était riche, avait des vaches et que son insoumission avait gravement offensé le roi, pour que celui-ci lui demande une chose irréalisable. L'histoire ajoute que le malheureux, se voyant sur le point d'être arrêté, s'enfuit vers le lac. Il fut rejoint en cours de route et tué.

Les péripéties sans nombre que l'on connaît ont été inventées après coup pour les besoins de la cause... royale et littéraire.

Le même motif a poussé les « faiseurs d'esprit » (Abachurabgenge) à donner au rebelle des parents dont les noms sont une dérision, une insulte.

Le nom réel de l'individu lui-même est tombé dans l'oubli, mais on lui en a forgé d'autres. Le Sauvage, l'Irrespectueux (le Cynique), fils de Méchant, petit-fils de Grossier, au ventre rebondi comme un gros panier de haricots est encore traité de Géant (igihangange), de Colosse (igihimbiri) parce qu'on lui a opposé un adversaire de marque.

---

[1] Pour abreuver leurs vaches, les Batutsi construisent souvent des bassins d'argile, près des puits et des sources dont les eaux sont réputées avoir des propriétés minérales ou légèrement alcalines.

Le rival d'un roi doit être de la taille de son partenaire. Il y aura plus de mérite à chanter la gloire du vainqueur, en grandissant le vaincu, en lui donnant une forme et une force herculéennes.

Par contre, il est de bon ton parmi les historiens de diminuer sa personne morale pour mieux faire ressortir les qualités de l'émule victorieux.

Au Nord-Est du Kivu, dans son pays d'origine, la victime est désignée sous les appellations injurieuses de Lâche (Mbebilimabya) et de l'Homme à l'attache (Bilikunkomo) (1), digne d'être enchaîné comme un chien, parce que, croit-on, l'individu en question se ceignait les reins (kubinda) à la manière des Bahunde, habitants du Nord-Ouest du lac, que les Banyarwanda traitent d'arriérés, de barbares.

« On ne prête qu'aux riches. » Les mal famés sont capables de tout, on leur attribue n'importe quel méfait. Leur réputation est faite pour supporter l'injuste, l'inexplicable... Ce sont des boucs émissaires chargés des péchés du monde et dévoués aux dieux infernaux. Haro sur le baudet! Leurs épaules et leur dos sont suffisamment larges et solides pour recevoir les coups.

Le Sauvage... de la légende, s'il pouvait parler, nous en dirait long sur la renommée qui lui a été faite et les injures dont il a été couvert.

Ses détracteurs, les aèdes et les littérateurs pour le déconsidérer à tout jamais, lui ont encore donné pour femme la fameuse Nyiransibura. Ils en font donc le père du chef des Banyabyinshi qui mirent le royaume hamite à deux doigts de sa perte (2).

---

(1) Le sens littéral de ces deux expressions est beaucoup plus fort en runyarwanda et évoque chez les auditeurs indigènes des idées qui ont peu d'élévation morale.

(2) Il n'est pas rare d'entendre débiter des récits et des légendes formés de morceaux disparates, sans lien logique et chronologique, empruntés aux contes imaginaires et aux épisodes historiques, donnant l'idée de ce qu'il est convenu d'appeler un « pot pourri ».

II. — Derniers épisodes de la vie et du règne de Ruganzu.

Privilèges concédés au petit pays du Busozo dans la région du Kinyaga, sur les frontières de l'Urundi.

Le Busozo est un pays accidenté, formé par une chaîne de montagnes et resserré entre deux fortes rivières, dont l'une, la Rohwa, le sépare de l'Urundi et l'autre, qui coule dans la plaine de Bugarama, le limite du reste de la province du Kinyaga.

C'est une sorte de Suisse africaine qu'habitent près de 15,000 habitants, pour la plupart d'origine Murundi.

On raconte que Ruganzu, au retour d'une de ses expéditions, traversa cette région sauvage. Il y reçut un accueil chaleureux de la part du chef, qui le traita royalement (1). Des danses avaient été organisées en son honneur; le roi s'en montra charmé. Nombreux furent les présents qu'on lui offrit.

L'hydromel coula à flots... Ruganzu, flatté dans sa vanité et reconnaissant des égards qu'on avait pour lui, accorda au pays une certaine autonomie, permit au chef de prendre le titre de roi (umwami) et lui octroya quelques privilèges. Depuis ce temps, les Basozo députaient tous les ans une ambassade conduite par un Mututsi (2) et offraient au roi du Rwanda des cadeaux, en hommage de suzeraineté et non à titre onéreux.

Les présents consistaient en un taureau, des peaux de

(1) Le Busozo, instruit sans doute par la dure leçon infligée à son voisin, le Bukumzi, se montra plus diplomate et par suite fut mieux traité.

(2) L'introducteur à la Cour du roi hamite appartient au clan des Basinga.

Cette charge se transmettait de père en fils.

Les membres de cette famille habitent dans le Kinyaga, au village de Rubayi, près Igabiro.

On connaît les deux derniers Batutsi qui ont rempli cette fonction, Ruvumba et son fils Lwamiheto.

« colobus », des fruits d'un arbre appelé « intashikwa » (essence particulière au pays) et qui servent d'amulettes, des bois de lance et des copeaux de bois de senteur (imibavu y' umugeshi). Les habitants du Busozo, d'après la coutume et en vertu de leurs prérogatives, ne pouvaient passer plus d'une journée à la Cour du Hamite.

Le petit pays a gardé ses privilèges et ses traditions jusqu'en 1925. L'histoire nous a conservé le nom des huit roitelets qui s'y sont succédé depuis le règne de Ruganzu.

Ces princes ont organisé chez eux, un semblant de Cour sur le modèle de celle du roi du Rwanda.

Le prince régnant ne peut paraître aux yeux de ses sujets avant qu'il ne lui soit né deux enfants, un garçon et une fille (ibitsina bibiri). Seuls les sous-chefs (abaganda) d'une certaine catégorie peuvent l'approcher et lui causer les yeux baissés.

On n'entre et l'on ne se retire qu'en se traînant à quatre pattes, en signe de respect.

Le monarque isolé en était réduit à vivre enfermé dans la partie de l'enceinte royale qui lui était réservée. La reine-mère prenait durant ce temps la régence et dirigeait les affaires.

L'autorité royale s'exerçait par l'intermédiaire de ministres dont les attributions étaient bien déterminées et ne pouvaient dépasser telle limite.

Les corvées et les impôts étaient fixés par la coutume. Le régime de gouvernement était assez doux. Les Basozo ont conservé jalousement chez eux nombre d'usages curieux. On ne s'y marie qu'à l'époque de l'année désignée par le roi. Les jeunes époux sont tenus de lui offrir à cette occasion qui une chèvre, qui un mouton ou simplement deux pioches. Les présents et les vivres de règle que l'on apporte au roitelet doivent être d'une propreté irréprochable.

Les régimes de bananes destinés à la capitale sont

coupés en morceaux et lavés à l'eau courante, pour être ensuite déposés dans la fosse à fermentation (urwina). Le jus de banane une fois exprimé est mis dans une cruche que l'on enveloppe entièrement de feuilles de bananiers. Les sous-chefs eux-mêmes chargent leurs hommes et les accompagnent en route. Un sujet qui est en deuil ne peut approcher de la demeure royale. Les individus atteints du « pian » ou de plaies, ainsi que les blessés sont dispensés, jusqu'après guérison, de se présenter chez le roi ou la reine-mère. La même exclusion a lieu pour ceux qui se tirent du sang ou se mettent une ventouse. Ils sont devenus « tabou » pour quelques jours.

Seuls les enfants, garçons ou filles, peuvent goûter à la bière destinée à la capitale.

Une grande personne qui en approcherait ses lèvres souillerait le liquide. La défense atteint les gens mariés et surtout les femmes, à cause des infirmités inhérentes à leur sexe. Les porteurs eux-mêmes doivent veiller à ne pas porter directement la main au dépôt qui leur a été confié. Ils se procurent des feuilles de bananiers dont ils enveloppent la charge, pour éviter tout contact direct avec elle.

Ce n'est qu'après avoir observé ces minuties qu'ils peuvent placer l'objet sur leur tête ou le déposer à terre.

Les puiseurs d'eau sont astreints aux mêmes précautions. Le souci de la propreté est poussé si loin que lorsque la pipe du roi, de la reine-mère ou d'un membre de la famille vient à tomber, on ne peut la leur rendre qu'après l'avoir soigneusement lavée.

Les femmes ou filles occupées à moudre les grains d'éleusine et de sorgho s'abstiennent de cracher dans leurs mains et de passer la main sur leur corps aussi longtemps que dure le travail. La vie et la santé du roi dépendent de ces formalités. Ajoutons enfin, et ceci est une bonne note, que les vieillards qui entourent le roi et lui

servent de conseillers, l'empêchent de boire toute liqueur fermentée (1).

Cette coutume existe dans d'autres pays.

Fuite du géant-sorcier Nyangara.
Origine du pont en pierre sur le fleuve de la Russizi,
à l'endroit dit de Malimba.

On se souvient que le vieux roi Ndahiro avait fait la connaissance de la reine qui devait donner le jour à Ruganzu, grâce aux bons offices de Nyangara, le sorcier aux formes herculéennes. On n'en reparle ici que pour raconter sa fin tragique. Nyangara, ayant offensé le roi pour on ne sait quel motif, s'enfuit un beau jour du camp qui se trouvait alors à Machukiro, non loin de la presqu'île de Nyamirundi, sur la côte orientale du lac Kivu. Le sorcier ne partit pas les mains vides. Il chargea sur sa tête un « grenier à provisions » rempli de haricots; d'autres assurent qu'il prit sur ses épaules une colline avec des cases, des troupeaux, des bananeries, etc. On vint avertir Ruganzu. Le sorcier-géant s'était dirigé du côté du fleuve de la Russizi qui sort du lac.

Il voulait le traverser pour aller s'installer au delà, dans le Bunyabungu. Le roi se met à sa poursuite; il avait en main des flèches qu'il lui décoche une à une. A chaque coup porté, c'est un pied de bananier qui tombe, du grain qui se répand, des haricots qui roulent à terre. Les pieds de bananier, les grains et les haricots, trouvant de la bonne terre, lèvent aussitôt pour se multiplier et se répandre peu à peu dans le Rwanda. Le géant ne se doutant de rien poursuit sa marche en avant. Un taureau vient à glisser, puis quelques vaches, le sorcier va toujours son chemin. Il

(1) Buhinga II, le roitelet du Busozo, est décédé à la fin de 1925, des suites d'une infirmité, alors qu'il avait à peine une trentaine d'années. Il était faible de caractère et se montrait timide et défiant vis-à-vis de l'autorité européenne, qui a profité de sa mort pour donner le pays à un grand chef Mututsi plus malléable.

arrive sur la Russizi qu'il réussit à passer. Ruganzu, qui le suit de près, veut traverser à son tour. Le fleuve est large et le courant rapide.

Le roi se baisse pour ramasser une pierre et la jette au milieu des eaux profondes et écumantes. A l'instant même le caillou se développe, prend des proportions inusitées et se soude aux deux rives, ce qui permet au monarque et à ses gens de passer à pied sec sur l'autre bord.

Une dernière flèche fait tomber les quelques bananiers qui restaient encore sur les épaules du géant. Ils donnèrent naissance à la bananerie connue des anciens. On entretint longtemps cette plantation sur le bord du fleuve; elle vient à peine de disparaître, ajoutent les conteurs. Nyangara finit par tomber lui-même sous les coups de lance que lui portèrent Ruganzu et ses compagnons.

C'est pour cela qu'aujourd'hui encore tout individu qui emprunte, pour traverser le fleuve, le pont naturel dit de Malimba ou pont de Ruganzu, doit déposer à la sortie une touffe d'herbe, en l'honneur de l'« esprit » du roi. De la presqu'île de Nyamirundi jusqu'au fleuve, sur le chemin suivi par Nyangara, on rencontre des arbres gigantesques, de l'espèce ficus. D'après la croyance populaire ce sont les flèches dont s'était servi Ruganzu pendant qu'il poursuivait l'homme-monstre qui leur ont donné naissance. Un bon Munyarwanda ne manque pas, quand il les rencontre sur son passage de déposer une touffe d'herbes à leurs pieds ou sur les branches basses.

Ceux qui habitent à proximité aiment à élever sous les arbres des huttes aux mânes du roi et lui offrent des sacrifices [1].

---

[1] Les Banyarwanda citent maints hommes d'une taille et d'une force extraordinaires dont les actions et les travaux rappellent ceux des héros de la mythologie grecque. Ils les nomment des « bihangange », c'est-à-dire des géants. Après Nyangara, les plus connus sont Ngunda et Ngonde. Dans la province du Bgana-Mkali, non loin de la mission de Save près de la colline de Rubona, on trouve un petit terrain que nul n'osait cultiver autrefois, parce qu'il avait été habité par le géant-

La lance de Ruganzu et l'homme à la pioche.

Ruganzu avait la réputation de terrible justicier. On rapporte de lui maints détails qui ne font que confirmer ce jugement émis par ses contemporains. Se trouvant en expédition au pied des volcans, dans la province du Mulera, les gens du pays poussèrent la hardiesse jusqu'à lui dérober sa lance. « C'est bien, dit le roi, elle n'a qu'à y rester; désormais elle s'y traira avec du sang (izakamw' amarasso). » C'est comme s'il leur avait dit : « De même que les vaches donnent du lait, ma lance se traira de votre sang. Vous ne cesserez pas de vous entre-tuer ». Aussi les Balera racontent-ils, non sans une certaine fierté, qu'il ne se passe pas de jour où le sang ne coule chez eux, tellement ils sont batailleurs et querelleurs.

Il n'est pas rare non plus de les entendre, dans le cours d'une dispute, se vanter d'être vraiment des « hommes », en comptant sur les doigts le nombre de leurs victimes. Leurs adversaires sont invariablement traités de « femmes » ou de « femmelettes » s'ils ne peuvent justifier à leurs yeux d'un passé aussi sanglant.

Une autre fois, et nous terminons ce chapitre par ce dernier trait qui peint l'homme, Ruganzu rencontre en cours de route un paysan qui cultivait son champ. Pris d'une idée subite, il lui demande, par manière de plaisanterie, sa pioche pour le remplacer un instant dans son travail. « O roi, répond celui-ci, tu es trop grand person-

---

prodige, Ngunda, d'où le nom de « terrain de Ngunda » donné à l'emplacement de ce qui fut sa demeure et son champ (imbuga ya Ngunda).

Les Noirs, qui ne sont jamais en peine d'imagination, ajoutent que Ngunda était doué d'une vigueur incroyable et d'un appétit formidable.

En un jour, il pouvait cultiver toute la région. La récolte se terminait aussi en une fois. Quand il moissonnait le sorgho, y en eut-il une grande quantité, Ngunda en faisait un seul et énorme pain qu'il dévorait à l'instant. Partout sur son passage, il mettait à sec les ruisseaux où il s'arrêtait pour boire. Il fut tué, ajoute la légende, par des pasteurs Batutsi qui craignaient de voir tarir la source où Ngunda était allé étancher sa soif.

nage, et je comprends trop ma condition d'esclave pour te laisser manier mon instrument! » Ruganzu insiste. « Allons, l'homme sans vache (Kaburinyana), l'homme qui n'a rien du tout, prête-moi donc ta pioche. »

Le Muhutu, qui avait eu la bonne idée de la lui refuser, ne sut pas persévérer dans sa conduite. Il eut le malheur de céder aux objurgations du roi, qui, après en avoir frappé le sol trois fois, lui fracassa la tête au quatrième coup, pour le punir d'avoir eu la témérité d'accepter son offre. Cela se passa, raconte-t-on, à Mwinjiro, dans le pays de Ngiga, autrement dit dans la forêt du Kinyaga, sur la côte orientale du Kivu [1].

CHAPITRE V

Ruganzu et l'agriculture. — Plantes, pierres, rochers, arbres, etc., auxquels est attaché le nom du prince. — La mort du dompteur des rois. — Conclusion. — Importance du rôle de Ruganzu et fondation du royaume hamite sur les ruines des principautés autochtones.

I. — Plantes, pierres, rochers, etc. auxquels est attaché le nom ou le souvenir de Ruganzu.

Introduction dans le Rwanda, sous le règne de Ruganzu, de nouvelles plantes et céréales. — Cérémonies annuelles auxquelles donne lieu, à la capitale, la commémoration de ce souvenir.

Les Banyarwanda, dans leur admiration et leur enthousiasme pour Ruganzu vont jusqu'à lui faire honneur de presque toutes leurs cultures et leurs plantations. Une

---

[1] On devine à travers la légende le tempérament et les défauts de Ruganzu.

Tels furent sans doute beaucoup de ses prédécesseurs et de ses successeurs. Le grand-père du roi actuel, qui s'appelait Lwabugiri-Kigeri, est celui qui paraît s'en rapprocher le plus.

mention spéciale est faite pour le sorgho, l'éleusine et la plante connue sous le nom d'« issogi » qu'ils emploient en guise d'épinards. Leur introduction dans le pays par le monarque fait le sujet de multiples récits plus ou moins contradictoires. Pour ne pas manger seul leur pain de sorgho ou d'éleusine, parce que trop sec, les Banyarwanda accompagnent habituellement chaque bouchée d'une cuillerée de haricots qu'ils font presque toujours cuire avec les tiges, les feuilles et les fleurs d'issogi. Celles-ci donnent plus de goût aux haricots, qui, on le sait, occupent une place de choix dans l'alimentation indigène.

De là sont venus le rôle et l'importance de cette plante à la fête des Prémices [1].

Dans le récit où il est parlé de l'origine d'un tribut humain que doivent livrer les habitants du Kinyaga, on disait que la jeune femme était envoyée au pays sacré du Bumbogo pour y cultiver le sorgho et l'éleusine destinés à la fête des Prémices. Une autre version en cours raconte que la première titulaire de cette fonction s'appelait Nyirampingira, c'est-à-dire la femme cultivatrice, d'après le sens étymologique du mot. Voici à la suite de quelles circonstances on lui confia ce travail.

Nyirampingira était esclave à la Cour du roi. Or, on parlait beaucoup à ce moment-là d'un sorcier dont Ruganzu voulait éprouver la science et les talents. Une vache venait de perdre son veau.

Sa Majesté ordonna qu'on glisse fort avant... sous la queue (guhadika) de la bête un bracelet de cuivre. Il manda le sorcier.

L'homme répond à l'appel du roi. Sur le point d'approcher de la capitale, il rencontre l'esclave Nyirampingira qu'il questionne adroitement : « Que veut-on de moi? Pourquoi le roi m'a-t-il fait appeler? » L'esclave le met au courant de ce qui s'est passé et lui recommande à son

(1) Cf. Livre quatrième.

tour de ne pas l'oublier. « Je ne suis qu'une esclave, dit-elle, mais un service rendu en vaut un autre, j'espère que tu te souviendras de moi à l'occasion. »

Le sorcier se présente au roi. « Pourrais-tu me dire, lui demande celui-ci, quelle maladie a cette vache? » « Oui, répond le devin qui est bien renseigné, elle a... sous la queue un objet luisant qui n'a pas de poil (gitagira ubgoya). Dis donc à l'un de tes hommes de se laver le bras et la main... et tu verras. » L'étonnement des assistants fut grand. L'homme au bras lavé faisait mine de ne rien trouver. « Plonge la main plus profondément », reprend le sorcier. Le bracelet de cuivre fut repéré sous les yeux ébahis des spectateurs. Le sorcier devint dès lors le favori de la Cour qui le combla de biens. Ayant capté la confiance du roi qui ne faisait rien sans le consulter, l'habile devin lui désigna un jour Nyirampingira comme étant la personne la plus capable de cultiver le sorgho et l'éleusine, au pays sacré du Bumbogo. L'homme paya ainsi sa dette de reconnaissance.

Arbres, sources, abreuvoirs, puits, ponts naturels et rochers auxquels est attaché le nom ou le souvenir de Ruganzu.

Lacs, étangs, fontaines, sources, abreuvoirs, puits et ponts naturels, monolithes, rochers aux formes grotesques ou originales, pierres brutes, rocs tenant au sol et offrant des cavités curieuses, arbres de dimensions énormes semblent avoir vivement frappé l'imagination des Noirs. Les objets matériels au milieu desquels ils vivent et qui leur paraissent, par leur apparence de vie, par l'obscurité de leur origine ou par leur forme grandiose, offrir un côté surnaturel, ne peuvent dans leur pensée qu'être le fait d'un génie supérieur.

Bref, ce qui dans le pays présente par quelque côté un aspect curieux, anormal ou même utilitaire, tout ce qui

en un mot dépasse en un certain sens l'intelligence des indigènes, parce qu'ils sont incapables de se l'expliquer naturellement en remontant aux vraies causes, ne pouvait provenir que de Ruganzu. Quels faits merveilleux ne prête-t-on pas à cet étrange roi qui d'un bond, dit la légende, passait d'une montagne à l'autre, par-dessus les ravins et les vallées, voyageait sous les eaux, dans les abîmes sous-lacustres et voyait les cavernes se refermer sur lui, le dérobant aux poursuites de ses ennemis. Les chiens qui le suivaient avaient aussi le privilège de laisser l'empreinte de leurs pattes sur les rochers tout comme leur maître. Un taureau du troupeau de Ruganzu avait avec ses cornes élargi la source d'eau chaude si connue et si fréquentée dans la province du Kinyaga. Les Noirs ne trouvent pas du tout étrange, loin de là, que les animaux qui ont appartenu à un personnage aussi extraordinaire aient reçu une parcelle de sa puissance.

1° *Arbres qui ont donné à Ruganzu l'occasion de faire des prodiges.* — On a déjà parlé des arbres auxquels les flèches de Ruganzu, — à la poursuite du sorcier-géant Nyangara, — donnèrent naissance.

On raconte que Ruganzu était en train de chasser dans le Bulima, sur le chemin qui conduit aujourd'hui à Kigali. Ses chiens suivaient une piste. Le gibier s'enfuyait à toute vitesse.

Un gros arbre barre le passage à notre héros qui le fend soudain et passe à travers la fente miraculeuse.

A Gassaka, dans le Bufundu, sur la route qui va au Kinyaga, Ruganzu pour empêcher ses ennemis de l'atteindre, jette en travers un arbre qui se met aussitôt à pousser des branches et donna naissance à un petit fourré, d'où le nom de « Fermeture » (umwugariro) de Ruganzu, attaché au bosquet. Lors de son retour de l'Urundi, où il était allé faire une expédition, le grand guerrier venait de pénétrer dans la province du Bwana-Mkali.

Arrivé entre Muyira et Kibirizi, il se sentit fatigué. Il appelle celui de ses suivants qui portait le panier où l'on renferme la calebasse de bière inséparable de tout grand qui va en voyage. Pendant qu'il se désaltère, il essuie la sueur de son visage sur l'arbre contre lequel il s'était appuyé. Depuis cet événement, l'arbre prit des proportions inusitées et fut dès lors appelé arbre de « Fubo » ou de Ruganzu. Une scène identique et le même prodige, ajoutent les intarissables conteurs, se renouvelèrent non loin de là, à Gisanzi, où l'on montre un bosquet qui a gardé le nom du prince.

2° *Sources, puits, abreuvoirs et ponts naturels auxquels la tradition a fixé le souvenir du grand roi.* — Nombreuses sont les sources que Ruganzu est censé avoir fait jaillir subitement.

C'est presque toujours dans le cours de ses expéditions que le prodige se produit. Les hommes ont guerroyé, la victoire a été remportée, mais les soldats meurent de soif et l'on se trouve en plein été, sur de hauts plateaux brûlés par le soleil. Ruganzu prend son arc et vise un point quelconque. La flèche s'enfonce dans le sol et fait jaillir une source où les gens vont se désaltérer. Sur le plateau de Luhanga, consacré par le séjour du fameux roi Gihanga (le Créateur), à une altitude d'environ 2.200 mètres, les indigènes montrent deux de ces sources, au-dessous du chemin, à l'endroit désigné sous le nom de Lussiga.

Le thaumaturge hamite a même, affirment les Noirs crédules, laissé l'empreinte de l'un de ses pieds sur le rocher qui affleure le sol. Le pied est dans une direction contraire à celle des sources, ce que les gens expliquent en disant que Ruganzu s'était accroupi en tournant le dos à l'endroit, mais qu'il avait visé en arrière par-dessus son épaule...

Il tira deux flèches et à deux endroits différents. La

première source servit à désaltérer les Batutsi qui l'accompagnaient, la seconde aux Bahutu. Nous avons là un détail emprunté aux mœurs du pays, indiquant la différence qui existe entre les différentes classes de la société.

Les Batutsi, la race noble, ne consentent pas à boire avec les Bahutu, leurs inférieurs, et à fortiori avec les Batwa, les derniers de l'échelle sociale.

Sur le plateau de Kayenzi-Bussigi, qu'a illustré le séjour du faiseur de pluie Nyamikenge, et qui se trouve à une altitude moyenne de 2.200 mètres, comme l'autre chaîne de montagnes qui lui est parallèle, on rencontre une sorte de puits naturel, fort profond et où l'eau ne tarit jamais. Ruganzu l'aurait fait apparaître, dans des circonstances analogues aux précédentes et de la même façon.

Une origine semblable est attribuée à la source d'Ilemera, dans le Bufundu, sur le chemin qui va au Kinyaga.

Les sources d'eau chaude du Mulera et du Bugoyi dérivent du même procédé.

A Muramba, sur la côte orientale du Kivu, dans le Kinyaga, on rencontre sur le chemin, un bassin naturel qui a dû se creuser peu à peu dans le rocher, sous l'usure du temps et des eaux de pluie. Les habitants de la contrée ne cessent d'y aller abreuver leurs troupeaux et ne manquent pas de rendre des actions de grâce à Ruganzu, qui leur a constitué un abreuvoir durable et autrement stable que les bassins d'argile que l'on trouve un peu partout dans le Rwanda.

On se rappelle comment s'y prit Ruganzu pour traverser le fleuve de la Russizi, alors qu'il était à la poursuite de Nyangara. Il est dit dans un autre récit que l'événement se produisit durant une campagne dirigée contre le Bunyabungu. Ruganzu avait été repoussé avec ses gens sur le fleuve et il allait être pris par les ennemis. Une de ses filles, voyant le péril qui menaçait l'auteur de ses jours, se dévoua et se précipita dans les flots. Elle fut

aussitôt changée en un roc, qui s'unit soudainement aux deux rives du fleuve, sauvant ainsi la vie à son père.

Se rendant une autre fois dans le Kinyaga, le roi arrive près de la rivière Rukarara, qui coulait à pleins bords. On était à la saison des pluies. Rien que par la puissance de son vouloir il fit se rejoindre les deux rives par-dessus le courant et depuis ce temps les voyageurs passent sur ce pont naturel. Dans le Busanza, il sauta d'un bond par-dessus la Mwogo et il s'y est trouvé dès lors un gué que n'ont pas cessé d'utiliser les indigènes.

3° *Monolithes, pierres et rochers auxquels la légende et la tradition ont fixé le souvenir de Ruganzu.* — Dans le Nduga, non loin de la mission de Kabgayi, à l'endroit dit de Mussamo, s'élève un monolithe. On y distingue vaguement les traits d'une forme humaine.

Les Noirs disent qu'il s'agit d'une jeune fille. Elle fut pétrifiée pour avoir offensé le roi.

On donne encore à cet étrange monument le nom de « rocher de Kamegeri » à cause du drame historique qui s'y joua sous le règne de Gahindiro et qui eut ce pays pour théâtre.

Au Kibali, au lieu appelé Gasiza, il immobilisa une immense pierre, dite la pierre des Bagege, qui se déplaçait seule à travers le pays, tuant tout sur son passage. Dans les mêmes parages, sur le sommet d'une colline, on montre une autre pierre sur laquelle il aurait aiguisé sa lance.

Dans le Busanza, Ruganzu forgea lui-même ses armes, à l'endroit désigné sous le nom de Sheke.

Son travail terminé, il fixa en terre son marteau d'occasion, lequel s'est enfoncé si profondément que jusqu'ici, disent les indigènes, il a défié les efforts de ceux qui ont essayé de l'en retirer. A Gassaka, dans le Bufundu, on voit une autre pierre de ce genre.

Au Sud du Bumbogo, sur la rive droite de la Nyaba-

rongo, le sentier indigène très escarpé passe entre deux rochers assez rapprochés l'un de l'autre. La légende veut que ce soit Ruganzu qui ait fendu la roche primitive d'un coup de sabre. D'après une autre version, ce serait un de ses ennemis, Rugayi, fils de Buzi, originaire de l'Urundi, qui, ayant voulu frapper le roi, n'aurait fait qu'atteindre le roc qu'il sépara en deux, comme Roland à Roncevaux.

Dans le Nyakale près de la mission de Nyaluhengeri, notre paladin, au retour d'une chasse, trouve sur son chemin un serpent qui essaie de le mordre.

Irrité, le roi se met en devoir de le poursuivre pour le tuer. Le reptile s'enfuit et disparaît dans un trou.

Ruganzu prend un caillou, le met dans la petite excavation et pèse sur lui de tout son poids pour écraser la bête. La pierre a depuis augmenté de volume et est devenue énorme. On l'appelle la pierre de Schari. C'est peut-être à cause de ce trait que les Banyarwanda disent que les rochers croissent comme les plantes.

Ils ont même poussé plus loin leurs conceptions de la science minéralogique.

Comme il y a à côté de la pierre de Schari, dont on vient de parler, un autre bloc d'un volume plus petit, mais de même forme et de même nature, ils en ont fait la fille de la précédente (umwana wayo).

Il a été précédemment question des empreintes laissées par Ruganzu et ses chiens.

On les retrouve encore dans le Buganza, à Bichumbi, sur un rocher à fleur de sol et où, avec un peu de bonne volonté, on semble reconnaître aussi la forme d'un arc avec sa corde que le roi y aurait déposés pour prendre un instant de repos.

A Matyazo de Lugira on distingue vaguement des traces de pieds et des empreintes de pattes de chien ayant une origine analogue.

Les récits légendaires qui courent sur Ruganzu abondent en traits de ce genre.

Le lecteur doit être suffisamment édifié sur la gloire posthume qui a été décernée à Ruganzu, une des plus grandes figures du passé, dans le monde hamite. Il ne reste plus qu'à raconter la fin du potentat africain.

II. — La mort de Ruganzu.

Expédition malheureuse durant laquelle il est blessé mortellement

Ce fut, pense-t-on, le propre fils de Nsibura, un nommé Kanyoni (le petit oiseau), qui vengea son père, lors de la dernière expédition que fit au Kinyaga le roi guerrier. Celui-ci était encore une fois sorti victorieux du combat qu'il avait livré à un chef dont on a oublié le nom et qui était resté parmi les morts sur le champ de bataille. Le vainqueur s'était remis en route pour retourner dans l'intérieur du Rwanda.

Kanyoni l'apprend. Désireux de réparer en une fois les échecs subis par les Banyabyinshi, il se poste sur le passage des troupes qui longeaient le lac Kivu. L'armée était arrivée à hauteur d'Ishangi, en plein midi, sous un soleil de feu.

Les gardes de corps (ibisumizi) du roi, fatigués, marchaient en désordre et à distance les uns des autres. Ruganzu suivait à peu près seul. Kanyoni voyant que les circonstances le favorisaient, grimpe sur un arbre et attend, l'arc à la main, le roi au passage.

Insouciant du danger qu'il ignore, le monarque s'avance sous l'ombre du feuillage et lève machinalement la tête, comme pour juger de la hauteur de l'arbre. Le fils de Nsibura, qui tenait son arc tendu, lui décoche une flèche à la pointe en bois aiguisée (igisonga ch'umugano). Ruganzu pousse un hurlement de douleur, la flèche avait profondément pénétré dans l'œil droit. Il eut beau la retirer à l'instant, la blessure était mortelle.

Dernières circonstances qui précèdent sa mort.

Les gardes s'empressent et mettent le prince dans la litière bien connue (ingobyi) en usage dans le Rwanda A deux heures environ du lieu de l'accident un chef indépendant, qui s'appelait « Mwito », se met en travers du chemin avec ses guerriers.

Il se propose d'attaquer le cortège et veut l'empêcher de passer (aramutangira).

« Je ne veux plus me battre, lui fait dire le blessé. Je te donne le pays que tu occupes, restes-y en paix avec tes fils. »

Le roitelet, qui n'en demandait pas davantage, se retira.

Depuis ce temps la contrée s'appelle « Biguzi », c'est-à-dire « le cadeau »; une autre colline a également gardé jusqu'à nos jours le nom du chef lui-même, Mwito.

Porté par ses gens, Ruganzu atteignit le village de Muchiro. Son œil avait enflé démesurément et lui arrachait des cris de douleur. De rage, malgré les efforts que fait son entourage pour l'en empêcher, il tire de son orbite l'organe malade et le jette loin de lui.

Les tortures qu'il éprouvait étaient devenues intolérables, le dénoûment approchait. Le mourant refuse de se laisser emmener plus loin.

On s'arrête. Le prince, dans un dernier effort, se dresse sur ses jambes et s'avance vers la hutte d'un noble de l'endroit, qui s'appelait Rusenge.

Celui-ci était couché. S'entendant interpeller au dehors, il sort et se trouve en face d'un homme dont le visage tuméfié et couvert de sang est horrible à voir. « Que me veut donc, s'écrie-t-il courroucé, cet individu à la face ensanglantée qui pénètre chez moi? (Uyu winjira mu lugo, avamo amarasso, aranshakir' iki?) » Ruganzu cherchait un abri pour mourir. Devant l'attitude insolente de Rusenge, le moribond ne se possédant plus, lui prend le bras droit, le retourne avec force en sens contraire et

l'arrache en moins de temps qu'il ne faut pour le dire. Le brandissant ensuite avec les deux mains, il en frappe le visage de sa victime, qui remplissait l'air de ses rugissements.

Ce dernier effort avait épuisé Ruganzu, qui eut à peine la force de se traîner jusqu'à la case qui occupait le fond de la première cour (ikambere). On entendit bientôt ses derniers râlements. C'est ainsi que le dompteur des rois fut à son tour dompté par la mort.

Les derniers moments du grand roi ont été, on le voit, dramatisés. Il ne pouvait pas mourir comme le commun des mortels, dans des circonstances normales et ordinaires. Telle avait été la vie, telle devait être la mort. Il fallait que le cadre fut le même.

Les romanciers noirs ont dépeint son trépas sous des traits et des couleurs un peu forcés.

La conclusion qui semble se dégager de leurs dires, c'est que Ruganzu mourut d'une blessure, ou mieux, des suites d'une blessure.

S'il n'arriva pas vivant à Muchiro, son cadavre y fut au moins déposé pendant quelques jours. Cela explique pourquoi le nom de Ruganzu est resté attaché au bosquet royal de Muchiro. Les gardiens de l'endroit appartiennent au clan des Abiru et la tradition assure qu'ils sont les descendants de ceux qui s'occupèrent des funérailles du monarque. Cette circonstance leur valut le nom d' « Abanyamugogo », c'est-à-dire les hommes à la grande bûche de bois, à cause de la coutume qui exige qu'on fasse brûler durant au moins quatre jours une souche de l'arbre appelé umuko, erythrina à fleurs rouges, après l'ensevelissement d'un individu. On choisit à dessein pour cela une bûche verte de cet arbre.

Le nom de Muchiro étant très connu parmi le peuple, beaucoup se figurent qu'on y avait enterré Ruganzu, mais on a tout lieu de croire, d'après l'opinion la plus com-

mune, qu'il fut porté pour y être inhumé à Musenyi, dans le Nduga, à l'endroit de Mayebe [1].

III. — Conclusion a tirer de toutes ces chansons de gestes. — Importance du rôle de Ruganzu et formation de l'unité du royaume.

Ruganzu occupe dans la littérature indigène une place de choix par le nombre et la variété des récits auxquels ont donné lieu ses actions d'éclat. Il n'est pas un de ses faits et gestes, réels ou supposés, qui n'ait été transformé et embelli.

Les événements ont été mesurés à la taille du héros. L'imagination populaire s'est donnée libre carrière à son occasion. On remarquera sans peine que les différents morceaux qui relatent sa vie et son règne sont d'une valeur inégale et souvent décousus, manquant de logique et fourmillent d'anachronismes et d'enfantillages. On lui attribue naïvement la découverte de la plupart des produits agricoles. Il est l'inventeur et l'organisateur de tout. Artisans, forgerons et cultivateurs se réclament de lui. Les faiseurs de pluie et les sorciers, mis en demeure d'expliquer leurs prétendus pouvoirs et poussés jusque dans leurs derniers retranchements, donnent la clef du problème, en se disant les simples dépositaires des « dons » et des « talents » dont Ruganzu fut le premier détenteur. Il en a fait bénéficier leurs prédécesseurs dont ils continuent la chaîne et la série. Bref, Ruganzu, c'est la réponse à toutes les questions et à toutes les difficultés.

On lui prête également maints actes glorieux accomplis par ses successeurs ou ses prédécesseurs.

Ce sont là choses qui n'embarrassent nullement les annalistes officiels pas plus que ceux qui les écoutent. Les Noirs ne sont pas difficiles en matière d'histoire. Tout

---

(1) Cf. Livre quatrième.

imparfaits qu'ils puissent être au point de vue littéraire, ces récits et ces légendes nous permettent cependant de nous initier aux us et coutumes des Banyarwanda et de pénétrer dans leur étrange mentalité. Leurs histoires de devins et de magiciens sont caractéristiques, à cause du concept que s'en font les indigènes.

On ne sera pas peu étonné d'y rencontrer quelques détails qui, par certains côtés, rappellent les légendes et le contes de fées du moyen âge. Les événements merveilleux qui se produisent à l'arrivée de Ruganzu, chez Nyamikenge, le fameux « tempestaire », le miracle des arbres auxquels donnèrent naissance les flèches que le prince décocha à un de ses ennemis, le jaillissement des sources opéré à sa voix ou provoqué par l'envoi d'une flèche, — le coup de sabre donné sur un rocher, — les merveilles opérées par Nyangara, etc., ont plus d'un lien de parenté avec les récits de l'époque précitée [1].

Ces mêmes épisodes, en nous mettant au courant des coutumes et des pratiques anciennes ou actuelles dont ils donnent quelquefois l'explication plus ou moins rationnelle, ont de plus l'avantage précieux de faire revivre à nos yeux le passé dont ils soulèvent un coin du voile. Il n'est pas besoin de dire qu'on était alors à une époque troublée et mouvementée, sous le règne de la crainte et de la violence. La constatation la plus intéressante au point de vue historique est la sui-

---

[1] Entre bien d'autres auteurs, Montalembert cite les deux traits suivants :

« Les paysans admiraient dans leur simplicité un gros et vieux arbre, ils le disaient sorti de l'aiguillon dont l'Abbé Théodulphe se servait pour piquer ses bœufs, et qu'il avait fiché en terre, un jour qu'en les ramenant au monastère il s'était arrêté sur le bord du chemin pour racommoder sa charrue endommagée. »

« La légende d'un savant irlandais du VIe siècle, raconte qu'après sa mort, tous les étuis à livres de l'Irlande se détachèrent des crochets qui les retenaient contre les murs des écoles monastiques et tombèrent à terre. »

Les Moines d'Occident (t. II). Chap. : « Les moines et les bêtes fauves ».

vante : Les événements dont nous parlons se rapportent à l'époque où eut lieu l'unification du royaume actuel du Rwanda et Ruganzu semble, de tous les rois ou chefs auxquels il a succédé, celui qui a contribué le plus à cette œuvre de formation et d'agrégation.

Des traditions et des légendes qui ont cours dans le pays il ressort, en effet, nous l'avons déjà dit, que les Hamites vinrent dans le Rwanda par le Nord-Est, c'est-à-dire par le Ndorwa, Mutara, Buganza, à une date indéterminée. Ils soumirent, les uns après les autres, les roitelets indigènes qui ne surent pas se défendre et leur résister. La victoire des Batutsi dût être relativement facile vu le manque d'entente entre les chefs autochtones, le peu d'importance de chaque groupe et leur infériorité au point de vue civilisation (intelligence) (1).

Après les avoir subjugués, les Batutsi se partagèrent le pays et fondèrent à leur tour de petites principautés héréditaires à peu près égales en étendue aux royaumes minuscules qu'ils avaient trouvés à leur arrivée. Ils se mirent à la place des roitelets aborigènes qu'ils avaient détrônés.

---

(1) Nous employons le mot civilisation dans un sens relatif, parce que les Batutsi malgré leur sens politique n'ont apporté aucune innovation dans les autres branches humaines.

Ils ont soumis les Bantu, leur ont donné un gouvernement stable et régulier en se substituant à leurs trop nombreux princes Bahutu, mais ils n'ont rien fait progresser, au point de vue des sciences et des arts. Pour ce qui concerne les cultures, les bâtisses, les armes, les instruments, etc., les Noirs s'en sont tenus aux méthodes et aux habitudes ancestrales. Les Batutsi sont restés administrateurs et pasteurs. Leur activité ne s'est pas exercée en dehors de ce cercle.

« La civilisation des Noirs elle-même, dit M. Delafosse, et son jugement s'applique aux Hamites et aux Bahutu du Rwanda, ne paraît pas avoir subi dans son ensemble, de modifications profondes depuis des milliers d'années. Tout au moins existe-t-il encore de nos jours de nombreuses peuplades nègres dont le développement matériel semble être demeuré au même stade où il se trouvait du temps des Pharaons, et dont les vêtements, les armes et les outils sont exactement identiques aux vêtements, aux armes et aux outils que portent les Nègres représentés sur les peintures et les bas-reliefs de l'ancienne Egypte. »

Les Noirs de l'Afrique, page 20.

Après de multiples péripéties, les chefs Batutsi de la province du Nduga, qui avaient gouverné en premier lieu, sinon simultanément, le Buganza, le Bgana-Chambge, etc., réussirent, par leur renom, leur génie et leur ambition à s'imposer peu à peu à leurs rivaux et voisins. C'est sous le règne de l'un des prédécesseurs de Ruganzu que les Banyoro furent repoussés.

Le fils du roi Kigeri, connu désormais dans l'histoire sous le nom de Mibambge-Mutabazi, s'était mis à la tête des troupes et avait refoulé les envahisseurs. Ce succès retentissant ne contribua pas peu à augmenter sa gloire et son influence. Le même Mibambge put ensuite se débarrasser de son redoutable voisin Mashira, qui régnait en maître sur la majeure partie du Nduga. Ces faits montrent le rôle et l'importance qu'avaient déjà les chefs hamites, auxquels allait bientôt succéder Ruganzu.

Celui-ci trouva donc l'œuvre commencée, mais engagée dans une mauvaise passe, semble-t-il, à la mort de son père Ndahiro. Les quelques pages qui précèdent aident à comprendre avec quelle habileté et quel succès il sut mener à bien l'entreprise d'unification. Ses successeurs n'eurent qu'à la compléter comme le firent notamment Yuhi-Mazimpaka, Chyilima, Kigeri-Ndabarassa, Mibambge-Sentabyo, Mutara-Lwogera.

Diverses furent les phases de cette lutte et nombreuses les péripéties. Le Nord-Ouest se défendit à outrance au début de l'invasion hamite. Les Batutsi y eurent affaire à des tribus belliqueuses dont quelques-unes combattirent courageusement pour conserver leur autonomie. Les Bashiru et les Bahoma se laissèrent entamer difficilement. Leurs chefs bahinza Nyamakwa et Nyakazana ont été évincés récemment. Ils se bornaient à payer un tribut annuel à la capitale. Les Batutsi n'osaient pas séjourner chez eux et craignaient même de traverser leur territoire.

L'établissement des Hamites et de leur influence dans le Kingogo, le Mulera, le Bukonya et le Kibali est de date

récente (1). Le dernier chef autochtone du Bukonya, Bgimba, vient à peine d'être dépossédé; Kiruhura, du Kingogo, est encore respecté du grand chef Mututsi, qui a réussi à implanter dans la contrée l'autorité du roi.

Quant au Mulera, dont les habitants, de terribles montagnards, avaient malgré quelques revers passagers, tenu en respect les Batutsi, c'est à peine d'hier que date sa soumission, — et cela grâce encore aux divisions intestines qui ont réussi à se faire jour dans la région (2).

Les faiseurs de pluie qui se succèdent depuis plusieurs générations dans le pays de Bussigi et du Kinyaga surtout, au lieu dit du Bukunzi, sont probablement les descendants d'anciens chefs autonomes. Il ne restait plus qu'une grande influence morale à celui de Bussigi, mais celui du Bukunzi, comme on l'a vu précédemment, possédait encore un pays d'environ 20.000 habitants, sur lesquels il exerçait une vraie souveraineté.

Il descendait d'une ancienne famille venue du Bunyabungu (Rwinryi), pays situé sur la côte occidentale du Kivu. L'origine différente des Bahutu, qui occupent les diverses parties du Rwanda, explique la multitude des groupements autonomes que rencontrèrent les Batutsi à leur arrivée dans la contrée.

On comprend aussi la facilité relative avec laquelle, nonobstant leur petit nombre, les Batutsi soumirent peu à peu les autochtones.

---

(1) Des Batutsi, qui avaient essayé de pénétrer individuellement dans les régions du Nord, durent rebrousser chemin. Les montagnards en jetèrent quelques-uns à la rivière. Ces faits ne pourraient plus se représenter à l'heure actuelle.

(2) Les populations du Nord sont presque toutes originaires du Mpororo et du Ndorwa; les Bagoyi qui habitent sur la côte orientale du Kivu sont originaires des pays voisins, Bgisha, Mushari, Gishari, Kamuronsi, Bunyabungu, régions situées au Nord et à l'Ouest du même lac. Les gens du Kinyaga sont venus du Bunyabungu et quelques autres de l'Urundi.

La population située au Sud et à l'Est du Rwanda est fortement apparentée à celle de l'Urundi.

Leur pénétration se fit par le Nord-Est, dans l'intérieur, pour progresser vers le Sud et enfin vers le Nord-Ouest, où ils éprouvèrent plus de difficultés. A différentes reprises, ainsi que nous l'avons dit et même assez récemment, entre 1898 et 1900, les Batutsi furent obligés de prendre les armes pour ramener à l'obéissance les populations montagnardes, qui ne payaient plus l'impôt et maltraitaient les chefs qu'on leur envoyait de la capitale. Inutile d'ajouter que ces expéditions ont été célébrées et chantées à l'envi comme dignes de passer à la postérité (1).

Les anciens roitelets et leurs descendants sont désignés dans la langue du pays sous le nom d'« Abahinza », c'est-à-dire préservateurs des récoltes ou même « usurpateurs », parce que, d'après le sens désormais attaché à ce terme, ils ne sont pas de vrais rois et qu'on ne peut pas les comparer avec leurs vainqueurs et successeurs, les Hamites.

Pour les Banyarwanda il ne peut y avoir qu'un seul roi digne de ce nom (umwami), le monarque de race Mututsi. Les autres n'ont aucun droit à ce titre, parce qu'ils commandent à des étrangers (abanyamuhanga) et à des Sauvages (abashi) qu'ils estiment appartenir à une civilisation inférieure à la leur. C'est la raison pour laquelle ils ont conservé ce nom aux descendants des anciens princes aborigènes, même à ceux qui ont disparu ou ont été évincés complètement comme Nyamubira fils de Kabamba, qui habite à Binana (Ndiza) ou Bgimba du Bukonya (2).

La disparition des anciens groupements indépendants

(1) Les vieux « généraux en chef » qui prirent part à la campagne sont encore en vie, à l'exception de Lukagirashamba, mort depuis quelques années. Ce dernier appartenait au clan des Batsobe, Sezikeya à celui des Banyiginya et les deux autres à celui des Bega.

(2) Le terme de muhinza est passé dans la langue runyarwanda pour désigner non seulement les faiseurs de pluie de profession, mais ceux aussi qui le sont devenus subitement, d'occasion, dans un but de lucre. Il en est d'autres qui se sont vus imposer la fonction et le titre à cause de leur origine étrangère et ont dû accepter, sous la menace, de singer les pluviateurs officiels.

est un fait accompli, il n'en reste que le souvenir. Ces données expliquent la situation politique du Rwanda à l'arrivée des Batutsi. L'unification du Rwanda ne se fit pas en un seul jour, ni en une seule fois.

Les divers épisodes dont il a été parlé le prouvent assez. L'œuvre fut de longue haleine.

Les faits de l'histoire contemporaine, comparés à ceux que la légende et la tradition prêtent à Ruganzu, montrent clairement le rôle important joué par lui, lors de ce laborieux travail d'enfantement. Il n'est presque pas une province du Rwanda actuel que Ruganzu n'ait parcourue.

Le nombre de ses expéditions et le chiffre de ses victimes l'emportent de beaucoup sur celles que firent ses prédécesseurs et ses successeurs.

Les régions du Bgisha, de Jomba et du Gissaka semblent être les seules dans lesquelles il n'ait pas pénétré. Le petit royaume du Gissaka devait être à cette époque en bonne voie de formation et avoir une existence prospère, ce qui explique pourquoi Ruganzu ne songea pas à y établir son influence (1).

Tel fut donc, d'après la légende et la tradition, celui auquel l'enthousiasme populaire a donné, en souvenir de ses nombreux exploits les titres de : Conquérant (Ruganzu), l'habitant du lieu sacré de Gasâbo, l'Homme à la peau de mouton, celui qui sait parler le langage des hommes aux Sauvages du Nord comme aux Sauvages du Sud, l'observateur par excellence (l'Espion), le Maître du Rwanda, le possesseur du tambour sacré (le palladium du

(1) Les traditions relatives au royaume du Gissaka ont conservé le nom de onze rois, dont le premier vivait du temps de Ndahiro, le père de Ruganzu. Ils étaient de race Mututsi, du clan des Bagessera. Eux aussi se taillèrent leur royaume au milieu et sur les ruines des groupes autochtones qui vivaient séparés les uns des autres.

Le Gissaka proprement dit avec ses trois districts (Gihumya ou Barassa, Migongo et Mirenge), compte peut-être à l'heure actuelle près de 150,000 habitants. Au moment de leur plus grande splendeur, les rois du Gissaka avaient réussi à s'emparer du Buganza et du Bgana-Chambge qu'ils gouvernèrent pendant quelque temps. Cf. Livre cinquième.

royaume), l'Homme à la lance ébréchée (par suite de l'usage qu'il en fit dans les combats), le chef des guerriers par excellence (1).

Pour terminer cette étude, l'auteur de ces lignes fait siennes les réflexions suivantes, qui, entre plusieurs autres, lui furent faites par des Batutsi fort au courant des traditions de leur pays : « Voilà, disait le premier, ce que nous savons sur Ruganzu, ce dont nous avons souvenance et que l'on raconte encore à l'heure actuelle, les uns en parlent de cette façon, les autres d'une autre. Quant à moi je n'ai pas entendu autre chose sur ce sujet (2) ». — « Les gens d'ici, ajoutait un deuxième dans le cours d'une conversation, ne connaissent pas très bien l'histoire de Ruganzu; ce qui leur manque surtout, c'est de ne pas savoir mettre en ordre les événements.

» La difficulté est la même quand il s'agit de donner la liste généalogique des rois. L'un rapporte ceci, l'autre cela, et nos récits ne concordent nullement entre eux (3). »

APPENDICE

Principautés hamites réunies à la couronne.

I. — Ndorwa.

Noms des rois connus :

Kabeja.
Mulari.
Gahaya.

On pense que Gahaya fut le dernier roi du Ndorwa.

(1) « Ruganzu rwa Ndahiro, Ruganzu rwa Gassàbo, Chambarantama, Rugambirir' Abahunde n' Abashi, Chyitatire, Nyirurwanda, Nyiringoma, Nyir' ichumu ry' uruhanga, Nyiringabo ».

(2) Ngay' amateka ya Ruganzu avugwa bachyibuka kurubu; bamwe babivug' ukundi, aband' ukundi.

(3) Nayo numvise kuli Ruganzu.

« Rubanda lwino ntirubimenya neza rwose, ndetse chyane chyane ntibazi kubikulikiranya, n' abami nuko ntibazi kubakulikiranya nabo.

Ichyo twabibuzeho rwose n' ubumwe. Umwe avug' ibi, undi naw' ibindi, amaze nuko ntibihure na gato. »

Après lui le pays resta morcelé et toujours exposé aux invasions des Banyarwanda.

Ruganzu I Ndori aurait été le premier à y faire la guerre. Il y tua un certain Kanyoni, proche parent du roi.

Chyilima II Ludjugira porta un coup mortel à l'existence du petit royaume.

Bien que nominalement soumis au Rwanda, les habitants de ce pays se montrèrent réfractaires à l'influence étrangère et secouèrent souvent le joug qui leur avait été imposé. Aussi voit-on la plupart des rois hamites du Rwanda y faire de nombreuses expéditions qui appauvrirent et désolèrent cette malheureuse région.

Les rois et les chefs Batutsi du Ndorwa appartenaient au clan dit des « Abashambo », fortement apparentés aux Banyiginya du Rwanda.

Dans les récits et légendes il est souvent question du petit pays de Mutara qui fait géographiquement partie du Ndorwa. Ce district de Mutara fut la première étape des Hamites, au seuil du Rwanda.

II. — Bugessera.

Noms des rois connus :

Sankunda.
Nsangano.
Nsoro.

Ce dernier prince fut, d'après la tradition, vaincu par Mibambge I Mutabazi.

Géographiquement parlant, la province du Bugessera appartient à l'Urundi. Elle est séparée du Rwanda par le fleuve de l'Akanyaru et au delà de son confluent avec la Nyabarongo par la Kagera.

Les premiers Hamites qui s'y installèrent dépendirent d'abord du roi hamite de l'Urundi. Ils ne tardèrent pas à entrer en conflit d'autorité avec lui. Les princes du Rwanda profitèrent de ces dissensions et le Bugessera finit

par être réuni à la couronne sous le règne de Mibambge I.

Les Hamites qui ont régné sur le Bugessera sont désignés sous le nom d'« Abahondogo », un des nombreux clans Batutsi.

Le Bugessera n'a jamais été bien peuplé.

C'est une région de pâturages parsemée d'arbres nains; la pluie y tombe peu. La plupart des terres situées au confluent des deux fleuves de l'Akanyaru et de la Nyabarongo sont souvent inondées à la saison des pluies. Les eaux emportent les cultures, au grand désespoir des riverains, qui ont été surpris maintes fois par l'irrégularité des crues. La famine et le voisinage des fauves sont loin de favoriser l'accroissement de la population

III. — Le Gissaka.

On ne connaît que les noms des onze derniers rois.

. . . . .	Rois du Rwanda contemporains :
. . . . .	
. . . . .	
1. Kimenyi I Kimenyi.	Ndahiro, père du célèbre Ruganzu.
2. Mukanya.	
3. Mutwa.	
4. Mutuminka.	
5. Kwezi.	
6. Luregeya.	
7. Muhoza.	Chyilima II Ludjugira.
8. Bazimya.	Kigeri-Ndabarassa.
9. Kimenyi II Getura.	Mibambge-Sentabyo.
10. Lugeyo-Zigama.	Yuhi-Gahindiro.
11. Ntamwete, détrôné et tué vers 1850.	Mutara-Lwogera.
	Mibambge - Rutalindwa, † 1896.
	Yuhi IV-Musinga (1896).

C'est sous le règne de Mutara-Lwogera que le Gissaka, grâce aux divisions intestines qui éclatèrent parmi les

grands chefs, perdit son indépendance et fut réuni au Rwanda.

Le Gissaka proprement dit comprend trois petites régions distinctes :

1° Le « Gihumya » ou « Barassa » avec environ 45.000 âmes (d'après un premier recensement fait en 1922);

2° Le « Migongo » avec près de 20.000 âmes;

3° Le « Mirenge » avec environ 16.000.

Les « chroniqueurs » du Gissaka disent qu'au temps de la plus grande prospérité du royaume les limites de leur pays s'étendirent jusqu'à la Nyabarongo, englobant la province du Bgana-Chambge, vers le Sud-Ouest, et le Buganza, vers le Nord.

I. — Principauté de Bussigi.

Essai de généalogie des princes autochtones Bahutu (Bantu).

. . . . .	Princes hamites contemporains :
. . . . .	
. . . . .	
Nyamikenke.	Ruganzu II Ndori.
. . . . .	
. . . . .	
. . . . .	
Nzarubara.	Lwabugiri-Kigeri.
Minyaruko.	Musinga-Yuhi.

Ces personnages ont largement vécu jusqu'à nos jours de leur métier de « tempestaires » ou faiseurs de pluie.

II. — Principauté de Luhengeri.

. . . . . .

Kimararungu.
Gihima.
Lwabunga.
Mulamira.

Ils appartiennent au clan des Bassigi ou Babanda.

III. — Principauté du Buhoma.

Nkinzo Lemera.
Machumbi.
Nyakazana, décédé en 1928.
Bigirabagabo.

IV. — Principauté du Bushiru.

	Princes hamites contemporains :
1. Nyabissasso.	
2. Sangano.	Kigeri IV Lwabugiri.
3. Kibogora.	
4. Nyamakwa.	Yuhi IV Musinga.

Les Batutsi n'avaient pas osé s'implanter dans le pays, qui n'était que nominalement soumis à leur influence. Les titulaires de ce minuscule royaume prennent les noms de leurs prédécesseurs; ces noms sont au nombre de quatre. Ces Bahinza appartiennent au clan des Bagessera. On les dit originaires du Gissaka.

V. — Principauté du Bugamba-Kiganda.

1. Bagabo.	
2. Nkwakuzi.	
3. Biyuzi.	
4. Bigirimana.	
Nkwakuzi.	Yuhi IV Musinga.

VI. — Principauté du Bulembo-Ivunja.

1. Mazuru.
2. Samarwa.
3. Kibogora.
4. Nkumbuye, † 1918.

VII. — Principauté de Buliba [1].

1. Mulamira.
2. Biranda.
3. Kagesera.
4. Chungura. Yuhi IV Musinga.

VIII. — Principauté dite de Ntonde-Karama-Kagogwe.

1. Kibogora.
2. Mazuru.
3. Samarwa, décédé en 1924, durant la famine (Rumanura).

IX. — Principauté de Muhanga-Nyabitare.

1. Rutoke Rutukura, le sorcier au doigt rouge, tué par Ruganzu II.
2. Ruheke.
3. Magarure.
4. Birutwaninda. Ce dernier fut assommé à coups de casse-tête, au début du règne de Musinga.

Les possessions de ces princes autochtones s'étendirent à un moment donné dans le Nduga, vers le Sud-Ouest, jusqu'à Bgeramvura.

Les rois de cette principauté étaient enterrés à Rutaka.

Des traditions relatives à l'origine du tambour-palladium (Kalinga), l'une prétend que le tambourin appartenait aux roitelets de Muhanga, qui s'en virent dépouillés par Ruganzu. D'après une deuxième, le tambourin était en possession de Nyamikenke de Bussigi.

---

[1] Cette principauté comprenait encore : Ishishiro, Gasave et Gishari (Ndiza).

X. — Principauté du Bukonya [1].

Magabe.
Bgimba.
Luvogo.
Lukaburacchumu.

Les tombeaux de ces princes sont dans de petits bosquets. On se demande si les rois hamites n'ont pas emprunté aux roitelets autochtones leur mode de sépulture et tout particulièrement la coutume de « momifier » les cadavres en les faisant dessécher lentement sur un foyer construit dans ce but.

XI. — Principauté du Kingogo.

1. Bgojojo, tué par Ruganzu II.
2. Bgoya.
3. Muhazi.
4. Mabango.
5. Sunzu.
6. Kiruhura, † 1915.
7. Muganwa. Yuhi IV Musinga.

Ils appartiennent au clan des Bazigaba. Les chefs Batutsi qui se sont succédé dans l'administration de la province, depuis près de 1874, sont : Seruteganya, Lutishereka, Luhinankiko, Lwangampuhwe, Nyiriminega et son fils Luvuzandekwe.

XII. — Principauté du Bgishaza et du Budaha.

1. Rubondo.
2. Mujambere.

---

[1] C'est sous toute réserve que nous donnons ces renseignements généalogiques sur les familles princières Bahutu que nous n'avons pas eu l'occasion d'étudier à fond sur place.

3. Sangano, tué par Kigeri III Lwabugiri
4. Mashushwe, † 1909 Yuhi IV Musinga.
5. Rwanyange.

Mashushwe fut livré au roi Musinga, qui lui fit couper les mains et les pieds. Le prince hamite voulait venger, croit-on, la mort de l'un de ses neveux, Kamashabi, assassiné par le fils adoptif de Mashushwe (un certain Nyirinkindi). Lwanyange, propre fils du roitelet, immola à son tour, de ses propres mains, celui qui avait été la cause involontaire de la mort de son père.

XIII. — Le royaume autochtone du Nduga, le plus puissant de ceux que les Hamites rencontrèrent dans le Rwanda.

Noms des rois connus : Rois hamites contemporains :

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Sabugabo.

Nkuba.	Kigeri I Mukobanya.
Mashira.	Mibambge I Mutabazi.

Ce royaume muhutu comprenait la majeure partie de la province centrale du Nduga et le Ndiza ou Bulembo. Mashira était tout à la fois roi, sorcier-devin et magicien, comme les autres princes autochtones de l'époque. Il passait pour être le plus puissant de tous et son nom revient fréquemment dans les contes et les récits indigènes. Ses quatre principales habitations se trouvaient, l'une à Chubi dans le Ndiza, l'autre sur la chaîne du Muhanga, la troisième à Nyanza, la capitale actuelle du Rwanda et la dernière à Gisali près de Kibanda.

Au sommet de la colline de Gahogo, près de la mission de Kabgayi, on montre dans un terrain crayeux, l'endroit

où le roi sorcier aurait cherché vainement une source pour y abreuver ses troupeaux.

Mashira fut vaincu par le roi hamite Mibambge I-Mutabazi, auquel il avait tout d'abord prêté main-forte pour repousser l'invasion des Banyoro.

XIV. — Principauté de Marangara.

	Princes hamites contemporains :
. . . . .	
Nkondogoro I.	
. . . . .	
Nkondogoro II.	
. . . . .	
Nkoma I.	
. . . . .	
. . . . .	
Nkoma II Sekibakanyi.	Ruganzu II Ndori.
. . . . .	
Nyamurassa.	
Kibogo.	Kigeri IV Lwabugiri.

La principauté eut, à un moment donné, une existence prospère. Les vieux aiment à parler de son antique splendeur et de son étendue; elle était alors limitée au Nord par le Bumbogo, au Sud par le Munyambiriri (jusqu'à Bgeramvura), à l'Ouest par la petite chaîne de Muhanga et à l'Est par la rivière de la Rumanzi (jusqu'à Kabebya). Le territoire du Marangara actuel est plus restreint. Le petit royaume devint peu à peu tributaire des rois du Rwanda jusqu'au jour où Kibogo, dont l'influence sur ses sujets était médiocre, mourut de la variole en 1894. Les Bakoma, ou descendants des princes autochtones, qui s'enorgueillissent de leur passé, possèdent à Mata la pierre à aiguiser dont se serait servi Ruganzu. Ils prétendent que la pierre a pris racine et s'étend sous toute la montagne. D'après une croyance populaire, les émissaires de la capitale du Rwanda y viendraient en cachette, à chaque nouveau

règne pour y aiguiser les armes qui doivent servir à tuer les frères du roi susceptibles de lui disputer la couronne.

Les passants jettent une touffe d'herbe sur la pierre comme cela se pratique pour les autres « souvenirs » laissés par Ruganzu.

Les jeunes filles, qui vont ramasser du bois dans les environs, ne manquent pas, à leur tour, d'organiser une « ronde », en l'honneur du grand roi.

XV. — Faiseurs de pluie du Bukunzi dans le Kinyaga.

. . . . . L'ancêtre est originaire de
. . . . . Rwingryi dans le Bunya-
. . . . . bungu.
. . . . . .

Kidja I.

. . . . . .
. . . . . .

Ngoga.
Luzigamanzi.
Lutangaho.
Kabeja-Lusanga.
Kidja II Kissuma.
Ndagano, mort le 30 mars 1923.

Les susdits « faiseurs de pluie » avaient joui jusqu'à présent d'une large autonomie dans le district qu'ils administraient.

D'après la rumeur publique, Ndagano avait choisi pour lui succéder dans son métier de faiseur de pluie, le dernier-né de ses fils.

XVI. — Roitelets du Busozo, pays tributaire [1].

Ancêtres éloignés (ou imaginaires) que se donnent les princes du Busozo [1] :

1. Ndagara.

[1] Ce petit pays comprend un massif montagneux. Il avait autrefois pour limite au Sud le confluent de deux rivières, la Rubyiro et la

2. Ruhinda (1).
3. Kimenyi I (du Gissaka), dont les roitelets du Busozo se disent les descendants.

Princes régnants.

4. Ruhinga I, dont Ruganzu I Ndori aurait reconnu l'indépendance.
5. Kalemera. Ce prince fut tué au cours d'un combat par les Barundi.
6. Batsinda.
7. Kibyutsa, qui aurait habité à Myugariro où il reste un bosquet sacré.
8. Nyabyungu, dont l'ancienne résidence se trouve à Rutsiro.
9. Musumbga.
10. Gisanganya.
11. Nyundo, mort en 1904.
12. Buhinga II, qui a dû naître dans les environs de l'année 1894. Ce prince, dont le rôle était très effacé, est mort en 1925. Son royaume liliputien a été donné au gouverneur hamite de la province du Kinyaga.

Rohwa, qui vont se jeter dans le fleuve de la Russizi. On y trouve aussi de vastes espaces désertiques du côté de la forêt vers le Nord.

D'origine Murundi, les roitelets du Busozo n'ont presque jamais entretenu de relations avec les chefs voisins du Rwanda, qui ont essayé toutefois de rogner un peu sur leur pays.

La contrée, très accidentée, est plus accessible aux chèvres qu'aux vaches et ressemble à une petite Suisse.

(1) On entend souvent prononcer le nom de Ruhinda dans l'Afrique des grands Lacs. Le premier roi hamite de l'Usinja s'appelait aussi Luhinda.

L'un des cinq grands clans Bahima (Hamite) du Nkole qui détient la royauté se nomme Bahinda.

Les rois des sultanats du Kiziba sur le côté Sud-Ouest du Victoria y compris celui d'Ukerewe se disent Bahinda.

LIVRE QUATRIEME

(PREMIER FASCICULE)

De la Cour royale.

(SES EMPLOIS, SES PRIVILEGES, SES MŒURS ET SES COUTUMES.)

CHAPITRE I.

Emplois et charges à titre historique et superstitieux. Les gardiens des traditions et le « roi » des initiés (imandwa). Emplois officiels revêtant une grande importance tant au point de vue de la couronne que du pouvoir exécutif. Commandants des troupes et tambourineurs officiels. Bourreaux; exécutions capitales et « gouffre » du Bugessera.

CHAPITRE II.

Fonctions à titre purement utilitaire et fonctions d'un caractère utilitaire supposé, dont les unes sont à titre privé et les autres à titre public et national. Griots, sorciers et devins de tout rang qui forment l'entourage habituel du roi.

CHAPITRE III.

Des faiseurs de pluie ou tempestaires; des préservateurs de la foudre et autres sorciers de cette catégorie.

CHAPITRE IV.

Charges à titre récréatif et littéraire. Pages, danseurs et musiciens. Impositions diverses des clans et des sujets; servitudes sanglantes. Privilèges et faveurs de la Cour.

CHAPITRE V.

Garanties dont s'entoure le monarque. Dangers auxquels étaient journellement exposés les employés de la Cour. Usages et formalités auxquels s'astreignent le prince et ses sujets. Emploi des charmes et des philtres.

CHAPITRE VI.

Des deux grandes fêtes de la Cour. Vocabulaire des pasteurs. Exhibition des troupeaux sacrés et exposition rituelle des objets du trésor royal.

CHAPITRE VII.

Rites funéraires. Tombes royales et bosquets sacrés. Dessiccation et momification des cadavres royaux sous l'action du feu. Institution d'un jour de repos en l'honneur d'un prince hamite.

L'organisation de la Cour royale, ses emplois et ses charges, ses coutumes et ses fêtes (1), tel est l'objet de la présente étude.

Rappelons au lecteur que le gouvernement indigène est une monarchie absolue et héréditaire.

Le Souverain est le maître du sol et de tout ce qu'il renferme; il dispose comme il veut de la vie et des biens de ses sujets. Jusqu'à ces dernières années, son pouvoir était sans limites aucunes et ne dépendait que de ses caprices et de son bon vouloir. « Imana » (Dieu) n'était pas plus puissant que lui. Vouloir établir une comparaison entre eux deux aurait été considéré autrefois comme un crime de lèse-majesté. Dieu et le Roi ne pouvaient être qu'une seule personne, tout au plus.

Aussi les sujets étaient-ils plutôt regardés comme des choses dont on tire le plus de plaisir ou de bien-être.

Leur valeur et leur utilité propres n'étaient estimées et ne se mesuraient que par rapport au roi. Ajoutons que, sans être exclu, le bien du royaume ne peut venir qu'en second lieu dans la pensée du monarque.

Les grands du royaume auxquels le roi a distribué le gouvernement des provinces étaient tenus de passer la majeure partie de leur vie à la Cour, avant l'arrivée des Européens. Les princes hamites tenaient essentiellement à ce que les représentants de la noblesse fissent acte de présence auprès d'eux. Ils avaient l'œil sans cesse en éveil et faisaient journellement l'inspection des seigneurs et des courtisans qui les entouraient (2). Ceux-ci appartiennent

(1) Pour désigner la Cour et la capitale *hic et nunc*, les Banyarwanda se servent du mot « ibgami », « chez le roi ». Pour parler des anciennes résidences royales, ils emploient le substantif « umurwa » au pl. « imirwa » ou encore « ikigabiro », au pl. « ibigabiro ». Quant au terme « umu hango » (au pl. imihango) il signifie mœurs, coutumes, traditions, d'où le nom d'« Abanyamihango » donné aux « gardiens des coutumes ».

(2) SAINT-SIMON nous apprend qu'il en était de même sous Louis XIV : « C'est un démérite, dit-il, à tout ce qu'il y a de plus distingué, de ne pas faire de la Cour son séjour ordinaire, aux autres d'y venir rarement et une disgrâce sûre, pour qui n'y vient jamais ou comme jamais ».

presque tous à la race noble et conquérante des Batutsi. Ils sont seigneurs et courtisans et, eux aussi, ne vivent que pour le roi, son utilité et son plaisir. Dans les territoires soumis à leur juridiction, les Batutsi, à leur tour, exerçaient les mêmes pouvoirs que le monarque. On s'explique aisément les inconvénients et les excès d'un pareil système autocratique. Ce qu'on ne peut toutefois dénier aux Batutsi et à leurs princes, c'est le don de gouvernement. Ils ont eu à toute époque le talent d'organiser et d'administrer. Grâce à leur finesse et à leur génie, ils ont réussi, dans un court espace de temps, à édifier un royaume unique sur les ruines de près d'une cinquantaine de principautés autonomes et à lui donner une constitution stable.

Nyanza, tel est le nom de la capitale actuelle dans la province du Nduga. Elle se compose d'une vaste agglomération de cases isolées les unes des autres.

Le groupe que forme l'ensemble des huttes royales est de beaucoup le plus important. C'est là que vivent le roi, la reine-mère et leurs employés (1). Les chefs sont installés dans les environs. Pour ne pas blesser les susceptibilités du Souverain, ils doivent veiller à ce que leurs cases et leurs cours soient de dimensions modestes. Les autres habitants, rassemblés tout autour, n'y sont que pour le service de Sa Majesté. Aussi la capitale peut-elle se comparer à une vaste ruche où les emplois sont variés et nombreux, mais concourent au même but, qui est d'assister et de récréer le Roi.

« La capitale est remplie, peuplée, occupée par la vie d'un seul homme. Ce n'est qu'une résidence royale arrangée tout entière pour fournir aux besoins, aux plaisirs, au service, à la garde, à la société, à la représentation du roi. » (Taine.) La maison du roi est composée d'une véritable

(1) Les épouses royales à part de rares exceptions sont peu influentes. On en parle rarement. Il suffit du moindre prétexte pour que l'auguste époux s'en sépare.

foule de domestiques organisés en services distincts sous les ordres de grands officiers (Seignobos). » Ces deux citations, qui concernent Versailles, peuvent s'appliquer à Nyanza et à la Cour de Musinga, proportions gardées.

Le fonctionnement des services jugés indispensables à la vie de la Cour comprend un vaste personnel dont la liste formerait un véritable annuaire. Comte du palais, chef du service de la « Bouche », maître d'hôtel, grand chambrier pour le Trésor, grand échanson ou bouteiller, huissiers, pages, camériers, valets de chambre, officiers de la garde-robe, médecins ou mieux médicastres, etc., ont leurs représentants équivalents à la Cour de Sa Majesté noire.

Sans doute il ne faut pas se figurer ici un palais de Versailles avec ses jardins enchanteurs. La résidence royale de Musinga n'est qu'un vaste enclos formé de ficus, de joncs et de roseaux entrelacés. La principale ouverture qui y donne accès est large d'un mètre. Par devant, à quelque trente pas de l'entrée, s'élève la grande hutte royale, faite de branches et de chaume.

L'intérieur est sombre. Comme toutes les cases du pays, elle n'a pour recevoir la lumière que la porte d'entrée.

Une forêt de piliers en bois se dresse au dedans pour supporter la toiture. Une rangée d'alcôves borde les parois intérieures, fermées par de grands paravents en joncs du pays artistement tressés. Au centre et par terre, le foyer protégé par une sorte de vaste rosace d'argile. C'est la salle d'honneur où n'entrent que les Européens et les familiers de la Cour. C'est en même temps la chambre à coucher du roi et de sa mère.

Le vaste enclos est divisé en plusieurs cours où se dressent les cases de la reine-mère, de ses belles-filles, de leurs suivants et de leurs suivantes. La hutte où est gardé le tambour-palladium, celle où est conservé le feu sacré, les nombreuses cases qui sont dédiées aux mânes royaux

s'élèvent à droite et à gauche, mais dans l'intérieur de l'enclos.

De-ci de-là on aperçoit comme d'énormes paniers couverts d'un toit de chaume; ce sont les greniers où s'entassent les vivres du personnel. Le magasin est la place préférée du roi. Il se plaît à y entasser les objets les plus disparates : étoffes, vaisselle, meubles et bibelots de toutes sortes. On dit qu'il prend un plaisir infini à parcourir son « bazar », à palper les marchandises les unes après les autres, à l'abri de tout regard indiscret.

Il est aisé de se représenter la vie et le mouvement qui règnent à la Cour et dans la capitale.

La nation tout entière réside dans la personne du roi. Celui-ci seul la représente. L'État se trouvant identifié avec le prince, il n'est jamais question que de lui. « Tout se fait pour son service. La justice est celle du roi; les troupes sont l'armée du roi; les nobles combattent pour lui... Le monarque est seigneur absolu et a naturellement la disposition pleine et entière de biens qui sont possédés par ses sujets, et en les prenant, il ne prend que ce qui lui appartient... Quiconque est né sujet doit obéir sans discernement... »

Ce petit exposé de l'histoire du règne de Louis XIV résume parfaitement les droits exercés par les souverains hamites du Rwanda.

En conséquence de cette conception et de cette mentalité admises par les Noirs, presque tous les clans ou groupes de familles dont se compose la population du Rwanda ont un rôle à remplir à la Cour, non pas tant pour le bien du royaume que pour le plaisir du roi. Les fonctions qu'ils ont à y exercer sont multiples et varient selon la qualité des gens et les produits du sol sur lequel ils vivent. Pour quelques-uns, ce sont les circonstances historiques du passé qui leur ont fait conférer un emploi. De ces charges, les unes sont considérées comme un honneur ou un privilège et les autres comme une vraie corvée. Il y en a aussi qui sont imposées comme un châtiment ou une

vengeance, pour une faute commise autrefois par des aïeux dont on a même perdu le souvenir. La plupart de ces offices constituent de vraies servitudes pour leurs titulaires.

Les emplois à caractère simplement utilitaire sont de beaucoup les plus nombreux.

On ne sera pas peu surpris d'apprendre que les plaisirs et les récréations littéraires ne sont pas exclus du programme de la Cour et y ont même une place à part. Nous trouvons, en effet, auprès du Souverain des historiens officiels et des bardes attitrés (abachurabgenge), ainsi que des jouteurs littéraires ou gens au langage choisi appelés Abasizi, dont l'unique rôle est de rafraîchir la mémoire du monarque ou de charmer ses loisirs par des improvisations de bon goût. Les gens du vulgaire, eux aussi, ne sont pas insensibles aux belles-lettres. Il n'est pas un Munyarwanda qui ne s'intéresse vivement aux légendes, récits, fables, contes moraux ou humoristiques, énigmes, jeux de mots, plaisanteries, etc., qui font partie de la littérature orale.

Chacun des emplois de la capitale a ses traditions propres qui doivent être scrupuleusement observées. Nous essayerons de donner un court aperçu de ce qui fait l'objet de ces fonctions, de leurs règles, ainsi que des usages et formalités auxquels doivent se soumettre le roi, d'un côté, et ses sujets, de l'autre.

Que le lecteur veuille bien ne pas s'étonner de nous entendre ajouter qu'il est question à la Cour d'étiquette et de cérémonial.

On conçoit l'originalité d'un milieu comme celui de la Cour, où se coudoient, dans un espace relativement restreint, des personnages aussi divers, seigneurs, courtisans, disciples d'Esculape et vulgaires charlatans, gens de service, sorciers et devins de différentes catégories, fournisseurs, intendants, danseurs, pages, gardiens des traditions, annalistes officiels, littérateurs, etc., car il est

impossible de tout énumérer. Ce monde n'existe, ne pense et n'agit que pour le Roi. C'est une vraie Cour du moyen âge avec, en plus, les mœurs païennes où prédomine l'élément sorcier.

Les profanes qui ne connaissent pas l'Afrique pourront se faire une idée de ce qu'est un roi et son entourage en pays noir. Ce que nous allons raconter sur l'état politique d'autrefois, les mœurs royales d'alors, les tributs humains ou servitudes sanglantes, montrera, tout en expliquant ce que furent les temps anciens, le respect dont on entoure la personne royale considérée à l'égal d'un demi-dieu par ses sujets. Ses caprices sanguinaires, — envisagés dans le passé, — loin de nuire à sa réputation, ne font que rehausser sa puissance et sa majesté, tant en impose à des âmes primitives le déploiement de la force brutale.

Entre autres détails curieux, on trouvera dans ces pages l'origine plus ou moins rationnelle d'après la légende et l'histoire, de maints us et coutumes existant encore aujourd'hui.

Citons, parmi ces usages, le maintien et l'entretien d'un singe cynocéphale à la capitale, la garde du feu sacré légué par un des ancêtres de la dynastie, le culte rendu au tambourin royal, qui est regardé comme le « palladium » du royaume, l'existence et l'exhibition des vaches sacrées dans les grandes cérémonies, la célébration annuelle de la fête dite des « prémices », l'observance d'un jour de repos tous les cinq jours. Non moins intéressants au point de vue ethnologique sont les passages qui relatent les coutumes funéraires suivies à l'occasion de la mort d'un roi, ce qui a trait aux cimetières et aux bosquets royaux et ce qui se rapporte aux mânes royaux, y compris le deuil annuel du mois de juin observé à la Cour, en souvenir d'un ancien prince. Le lecteur y verra l'octroi qui est fait de franchises et d'immunités à certaines tribus, puis les prérogatives, les privilèges et les fonctions diverses des autres. Quelques-unes de ces grandes familles ont

la spécialité de fournir les sorciers de Sa Majesté noire, les gardiens des traditions, les faiseurs de pluies, les ensevelisseurs royaux, qui forment une corporation fermée, etc. (1). Pour mettre un peu de clarté dans les pages qui vont suivre nous y introduirons la division suivante comprenant les charges et les privilèges de la Cour.

Les quelques détails donnés dans la courte énumération des emplois et dignités feront déjà comprendre ce que peuvent être les mœurs et les usages d'une Cour ainsi constituée.

Pour compléter l'idée qu'on doit s'en faire, il suffira ensuite de dire entre autres choses, les garanties dont le roi croit devoir s'entourer de la part de ses employés, les dangers auxquels étaient exposés ces derniers par le fait de leurs fonctions, et les quelques autres usages et formalités auxquels s'astreignent le Souverain et ses sujets.

L'objet des deux derniers chapitres portera sur la description des deux grandes fêtes de la Cour et les curieux rites funéraires observés à la mort du Roi. Le travail sur ce sujet sera loin d'être complet; il y a trop à dire et nos moyens d'information sont trop insuffisants. La pénétration européenne dans ces contrées ne date que d'un quart de siècle à peine. Et jusqu'au moment de la grande guerre européenne, les indigènes, les « grands » (Abatutsi) surtout étaient restés sur la réserve. C'est à peine si les lèvres commencent à se desserrer. La récolte historique et ethnologique du Rwanda n'en est encore qu'à ses débuts. On

(1) L'organisation politique et sociale des Banyarwanda rappelle un peu le régime des castes que l'on trouve à l'origine de beaucoup de peuples, qu'il s'agisse de castes politiques, religieuses ou même simplement professionnelles.

Ainsi chez les Hébreux, la tribu de Lévi avait le monopole des fonctions sacerdotales; chez les Grecs, les Asclépiades, prétendus descendants d'Esculape, se transmettaient de génération en génération les secrets de la médecine. A Rome, il y avait les deux grandes castes politiques des patriciens et des plébéiens. L'Inde est encore à l'heure actuelle le pays classique des castes, où les nombreuses classes des individus restent abolument distinctes.

ne trouvera, pour ces motifs, qu'un court aperçu dans les lignes suivantes.

Il est à craindre toutefois que ces nombreux et curieux usages qui régissent encore pour la plupart la vie actuelle de la Cour, ne disparaissent bientôt les uns après les autres, cédant la place au progrès et à la civilisation modernes. Aussi avons-nous cru bien faire d'en présenter un bref et rapide tableau au lecteur, avant que l'oubli ne se fasse sur eux.

Tout en donnant une place de choix aux usages de la Cour et aux mœurs des Hamites, on ne se fera aucun scrupule quand l'occasion s'en présentera, de sortir des limites un peu étroites indiquées et déterminées par le titre de ce livre quatrième. Nous en élargirons volontiers le cadre sans toutefois abandonner notre sujet pour parler, selon les convenances du texte, des coutumes communes ou particulières à l'un et à l'autre des trois groupes ethniques que comprend la nation munyarwanda.

CHAPITRE PREMIER

Emplois et charges à titre historique et superstitieux. — Les gardiens des traditions et des coutumes. — Le « roi » des prémices et le « roi » des imandwa. — Emplois officiels revêtant une grande importance tant au point de vue de la couronne (ingoma) que du pouvoir exécutif. — Généraux et tambourineurs officiels. — Bourreaux; exécutions capitales et « gouffre » du Bugessera.

I. — Emplois et charges a titre historique et superstitieux. — Les gardiens des coutumes et des traditions. — Le « roi » des prémices et le « roi » des imandwa.

1° Entretien à la Cour d'un cynocéphale et d'un taureau sacré.

On se souvient que Ruganzu II le Victorieux, enfumé par ses ennemis dans une caverne, fut, d'après la légende,

sauvé par des singes cynocéphales (inguge), qui le conduisirent à travers des galeries souterraines jusqu'à une autre issue. Pour commémorer cette tradition fabuleuse, on entretient à la capitale un de ces animaux.

Le clan auquel est confié le soin de la bête est désigné sous le nom d'« Abanyamuheno », c'est-à-dire les Hommes de la Grotte, en souvenir de l'événement.

Le singe, retenu par une chaîne, est nourri par ses geôliers, de patates, de haricots, de grains, de tiges de sorgho, etc.

Quand il devient vieux, on le relâche dans la forêt où il avait été capturé jeune et on en cherche un autre pour le remplacer.

N'y aurait-il pas dans cette coutume une réminiscence des usages en honneur à la Cour des Pharaons, où l'on élevait aussi des singes cynocéphales?

Le Rwanda est un pays de pâturages. Les Batutsi y possèdent de nombreux troupeaux de vaches qui font, à juste titre, l'orgueil et la joie de leurs propriétaires.

On ne s'étonnera donc pas d'apprendre qu'il y ait, à la Cour, indépendamment des troupeaux sacrés, dont il sera question à l'avant-dernier chapitre de ce livre, un taureau, objet d'attentions et de soins spéciaux.

L'animal est connu sous le nom de Rusanga et vit en compagnie de quelques vaches qui portent la même désignation « insanga » (pluriel de Rusanga).

On introduit de temps à autre le taureau dans le pays royal, à l'occasion des sacrifices et en sa qualité de représentant officiel de toute la race bovine de la monarchie. Les gardiens font avancer la bête, qui est flanquée habituellement de deux vaches, devant l'édicule consacré aux esprits. Le roi ou le sorcier qui officie en son nom présente les animaux en s'adressant aux mânes royaux : « Voici, dit-il, les troupeaux que vous nous avez laissés. Nous continuons à nous en occuper; leur nombre ne cesse de s'accroître. Détournez les épizooties de nos vaches et

épargnez-nous les calamités de tout genre. Rendez-nous les événements favorables et les Européens (qui occupent le pays) bienveillants! » etc.

L'observation de ce rite se rattache dans l'esprit des Hamites au souvenir de Gihanga et de sa fille Nyirarutchaba, auxquels on attribue l'introduction du gros bétail dans le Rwanda.

Il y a lieu de croire que les Batutsi honorent par là, pratiquement parlant et d'une manière implicite, la mémoire du prince hamite qui introduisit réellement les premiers bovidés dans le pays. La légende de Nyirarutchaba n'a fait que se substituer peu à peu à l'événement historique.

Si l'on admet, d'autre part, que les Batutsi descendent des Égyptiens ou des gens apparentés à ces derniers, il n'y aurait rien d'étonnant à constater quelques vestiges du culte d'Apis à la Cour du Rwanda.

L'existence des troupeaux sacrés dits « inyambo » et leur exhibition, durant la célébration des grandes fêtes, peuvent être interprétées d'une façon identique. Leur apparition à la capitale dans les circonstances indiquées revêt la même signification et le même caractère sacrificatoire.

La cérémonie accomplie, on reconduit les bêtes au pâturage, dans les environs de la capitale.

Quand le taureau vient à crever, il faut le remplacer aussitôt par un autre. Le choix qui s'opère prend le nom d'intronisation, de nouveau règne (en runyarwanda, on dit kwimika); ce qui montre l'importance du fait en lui-même et le prix qu'on attache à cette originale tradition.

Bien que les Banyarwanda soient extrêmement friands de viande et mangent même les cadavres d'animaux, il est rigoureusement interdit de toucher à la chair du taureau sacré. La bête est enterrée comme le sont les « inyambo ». L'individu auquel est confié la garde de Rusanga s'appelle

Nkwaya et fait partie du clan des Banyiginya. C'est une charge de confiance.

Les « insanga » sont bien connus des gens de la capitale.

2° Le chef du protocole et le « roi » des prémices.

Il existe un cérémonial compliqué et un ensemble de rites dont la transmission se perdrait vite si le soin de les maintenir n'était confié à un certain nombre de personnages qui en poursuivent scrupuleusement l'observation auprès du monarque. Ils ne se font pas faute à l'occasion de le rappeler à l'ordre.

Le plus important de ces directeurs de protocole ou maîtres de cérémonies est sans contredit le chef du clan des Batsobe. Il occupe une place de choix auprès du Souverain qu'il conseille et dirige dans les affaires de son ressort. Son nom reviendra dans les pages qui suivent (1).

Une famille est chargée, sous la haute surveillance de ce grand dignitaire, de cultiver dans le pays sacré du Bumbogo, le sorgho et l'éleusine que l'on apporte ensuite à la Cour pour la fête annuelle dite des « Prémices ». Nous en reparlerons plus loin, quand il sera question des fêtes.

Le chef de cette famille est désigné quelquefois sous le nom de « roi des Prémices » (umwami w'umuganura). Le père et fondateur du clan dit des Batsobe, on l'a déjà dit, fut ennobli et amené dans le Rwanda par le roi hamite Ruganzu II, à la suite de l'expédition que fit celui-ci dans le pays de Bugara, au Nord du Mulera, contre le roitelet, Nzira, fils de Mulamira. De concert avec sa mère, l'ancêtre des Batsobe avait accueilli sous son toit le monarque déguisé et lui avait donné les renseignements qui permirent au roi Mututsi de vaincre son rival.

3° En souvenir du roi Gihanga, qui avait fait don du feu à son fils et successeur Kanyarwanda, un groupe d'individus pris dans le clan des Abiru doit veiller de

(1) Les Batsobe prirent une glorieuse part au coup d'État de Ruchunchu. Pour les récompenser, on leur distribua les dépouilles des vaincus. Leurs principaux fiefs sont : le Bumbogo, le Luhanga, le Bussigi, etc.

jour et de nuit à l'entretien d'un feu et cela dans la hutte même qui est dédiée à ce grand roi. Le feu est conservé dans une immense cruche. Il y avait autrefois danger de mort pour les gardiens à le laisser s'éteindre.

4° Le roi des « initiés » (umwami w'imandwa).

Le titulaire existe encore à l'heure actuelle. Il a nom Kabano et a succédé à Sherangabo, qui avait été tout d'abord désigné pour remplir ce rôle.

Le prince hamite avait dû donner sa démission. On lui reprochait entre autres choses d'avoir introduit les Européens dans le pays, parce que le Comte von Götzen l'avait rencontré à Lwamagana, dans le Buganza, à son entrée dans le Rwanda, et l'avait pris avec lui comme guide. Ce n'était qu'un prétexte, le vrai grief venait de son origine royale. Fils de Lwabugiri, comme Musinga, il l'emportait de beaucoup sur celui-ci par l'âge et les droits sur le trône.

Le remplaçant qu'on lui a donné pour le mettre à la tête des « initiés » est un vulgaire Mututsi; le titre qu'il porte reste pompeux, mais l'emploi est sans importance.

Le monarque hamite ne pouvant, d'après la coutume, entrer dans cette société secrète, il en nommait lui-même le chef, qui se substituait en quelque sorte à la personne royale, afin de remplir en ses lieu et place les rites en l'honneur de Ryangombe.

Le roi des « initiés » avait autrefois des privilèges et les membres de cette société pouvaient réclamer son aide et sa protection dans les litiges. La charge est devenue purement honorifique.

Très curieuse est cette association religieuse, dont les adeptes se recrutent dans les différentes classes de la nation et ne cessent d'honorer les ancêtres fondateurs, Ryangombe, Binego, Mugasa, Kagoro, Muzana, etc., par l'imitation de leurs actions purement matérielles, le chant de leurs exploits et l'offrande de libations ou de sacrifices.

Les questions relatives à l'origine de cette société restent mystérieuses. On ne sait à quelle occasion ni à

quelle époque elle prit naissance. On ignore pareillement son pays d'origine et ses premiers fondateurs. Elle est, semble-t-il, d'importation étrangère, bien qu'elle ait pris un grand essor dans le Rwanda même. On constate que les peuples limitrophes au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest du royaume se livrent à un culte qui lui ressemble (1). Ryangombe et ses compagnons ont-ils réellement vécu? Oui, s'il faut en croire les légendes, mais ces dernières ne donnent pas de détails suffisamment précis qui permettent de croire à leur existence effective. Quels sont les liens de parenté ou de dépendance qui unissent Ryangombe et ceux qu'on lui associe dans le culte et les cérémonies faites en son honneur?

Il existe bien une sorte de mythologie qui classifie quelques-uns de ces personnages, mais il en est d'autres parmi ces derniers qui ont été introduits après coup dans certaines provinces et qui font plus ou moins figure d'inconnus. Quelques-uns toutefois se rapportent à l'histoire et leur patronage invoqué éveille un soupçon d'expli-

---

(1) Dans l'ouvrage intitulé *Entre le Victoria, l'Albert et l'Édouard*, l'auteur, Mgr GORJU, donne sur cette société secrète des détails qui inclinent à croire qu'elle est d'origine hamite et qu'elle a été importée par les Hamites dans le Rwanda.

« Au Bunyoro chaque tribu a son grand Muchwezi ou protecteur attitré. C'est ainsi que... les Bagweri se réclament de Mugasa...

Mais outre ce protecteur spécial à chaque tribu, il y a les protecteurs généraux communs à toutes, lesquels se sont spécialisés dans une fonction domestique,... tel Kagoro, le dieu de la foudre (p. 202). Il en est une collection (de ces demi-dieux ou génies) dans laquelle sous le nom de bachwezi, sont entrés des individus dont l'histoire-légende établirait difficilement la parenté avec les Bachwezi authentiques (trois puissants dont on perd subitement la trace), to^ Nyabatwa et Nyabakonjo... (p. 203).

Au Bunyoro, le culte des Bachwezi est venu se superposer à la religion domestique dont les objets primaires ne furent autres que les mânes des aïeux et le Créateur lui-même. »

(Luhanga, Nyamuhanga, chez les Bahima de l'Uganda), p. 218.

(Sub L'armée [la société] des mbandwa).

Le même auteur parle aussi de Muzana, la servante honorée par les initiés.

Le P. CÉSARD, à son tour, cite ces mêmes personnages, y compris Rungu (Nyabirungu chez les Banyarwanda) dans son étude : « Comment les Bahaya interprètent leurs origines », *Anthropos*, 1927.

cation. Dans cette sorte de Panthéon religieux, nous nous demandons si les Banyarwanda n'auraient pas fait entrer des sorciers, des roitelets anciens, des personnages politiques ayant joué un grand rôle dans le pays. Superstitieux et craintifs, les Noirs préoccupés d'échapper à la vengeance des mânes et soucieux de s'attirer leur protection, leur ont rendu un culte spécial. Les Hamites furent peut-être les premiers à organiser dans leur nouvelle conquête ce groupement religieux. Les Bahutu (ou Bantu) n'en furent pas exclus. Leur admission fut un acte politique de la part des immigrants (1).

Par conviction et peut-être aussi par esprit de diplomatie pour se concilier leurs sujets, les Batutsi vainqueurs et meurtriers des roitelets-magiciens, n'hésitèrent pas à invoquer les mânes de leurs victimes et à les honorer dans les cérémonies cultuelles.

Les Romains en agissaient de même avec les divinités étrangères et les admettaient volontiers parmi les dieux de l'Empire.

Faut-il ranger Ryangombe et ses premiers compagnons, d'après l'interprétation qui précède, dans la catégorie des princes aborigènes? Si l'on accepte les données de la légende admise par les Banyarwanda, cette supposition ne serait pas impossible. Le récit mythologique présente Ryangombe comme une sorte de prince indépendant (umuhinza), dont la résidence était à Kibingo, dans la petite province de Nyakale. Pour faire plaisir, est-il dit dans la légende, à son épouse Nyanzige, propre fille du grand roi Ruganzu II, qui lui demandait une peau de buffle afin d'emmailloter (ingobyi) son nouveau-né, Ryangombe partit à la chasse. Il rencontra un de ces

(1) Il n'est pas impossible que les Hamites aient trouvé toute constituée la société des imandwa lors de leur immigration dans l'Uganda, puis dans le Rwanda, et qu'ils l'aient aussitôt adoptée en s'y faisant initier à leur tour pour les besoins de leur cause. On le voit, le problème des origines de cette association religieuse reste intact. Toutes les hypothèses sont possibles jusqu'au jour où la lumière sera faite.

terribles animaux, le blessa même, mais fut chargé par la bête et en devint la victime, au lieu désormais historique et maudit de Nyabikenke, à deux heures environ de sa demeure. Ses fils et ses compagnons vengèrent sa mort et tuèrent Nyanzige, qui avait été la cause indirecte de ce malheur. Les initiés au culte de Ryangombe ont déifié également la fille de Ruganzu et en ont fait une libératrice (Umutabazi). Ce furent peut-être les enfants et les gens de Ryangombe qui ennoblirent la fin de l'infortunée, par raison politique, pour échapper à la colère et aux représailles du monarque vindicatif.

Nyanzige est désignée dans les cérémonies rituelles sous le nom de « Nyagishya » ou « Inzobe », c'est-à-dire la femme au visage pâle, à cause de la couleur de ses traits.

Les Bagoyi attribuent la mort de Ryangombe à une autre de ses parentes, une jeune fille qu'il avait séduite autrefois, après lui avoir offert une boisson capiteuse, l'hydromel : « Je me vengerai, s'était écriée l'adolescente, tu me trouveras sur ton chemin, transformée en buffle et ton sang payera mon déshonneur ».

Les parents de la malheureuse suivant en cela les coutumes du pays, chassèrent leur enfant qui se réfugia dans la région boisée, où elle mit au monde un fils.

Ryangombe était parti à la chasse, quand il se rencontra soudain avec la mère irritée. Celle-ci se changea en buffle et transperça de ses cornes le roi des Imandwa.

Les Banyarwanda aiment à rattacher au souvenir de Ruganzu II la plupart des événements historiques et l'origine de nombre d'usages et de coutumes. Que faut-il retenir de la légende ci-dessus résumée? L'interprépation des faits est loin d'être aisée. Le règne de Ruganzu II est relativement récent; d'un autre côté, le culte de Ryangombe existe dans les pays voisins, bien qu'avec des variantes. Il reste difficile d'accepter comme historiques tous les détails du récit. Le groupement religieux paraît

être de beaucoup antérieur au règne de ce grand monarque (1).

Les personnages honorés par les tenants de cette société secrète ont rang de demi-dieux. Leur protection passe pour être efficace dans les différentes circonstances de la vie publique et domestique. Aussi les disciples s'adressent-ils à leur intercession pour l'obtention de n'importe quel avantage matériel, guérison d'une maladie, possession de vaches, bonne entente avec les chefs ou les voisins, triomphe sur les ennemis, préservation contre les ensorceleurs ou les envoûteurs, fécondité, etc.

Pour arriver à ces fins, les initiés s'approchent respectueusement de celui qui joue le rôle de Ryangombe, le saluent, s'agenouillent à ses pieds, s'adressent à ses compagnons et leur offrent des cadeaux.

Il y a une façon traditionnelle d'honorer ces esprits de grade et de rang différents; aucun rite n'est oublié. Vêtements de cérémonie, gestes, paroles, offrandes, tout est prévu et prescrit par des lois immuables.

Chacun de ces « patrons » a son costume et ses insignes spéciaux, dont s'inspire de toute nécessité celui qui en joue le rôle et en tient la place. On leur offre des présents de nature diverse et on déclame des chants ou « péans » qui rappellent aux assistants les actions d'éclat de leurs protecteurs.

1. Ryangombe est représenté assis sur une chaise indigène, un coutelas suspendu au cou. On dépose à ses côtés un vase rempli d'eau lustrale et une grande cruche de pombe, bière faite de sorgho ou de jus de bananes.

Les dames qui veulent l'honorer, prennent dans les mains une spatule de ménage (umwuko). Pour l'exalter, ses adeptes imitent le cri de la hyène (2).

(1) Ryangombe n'était peut-être, lui aussi, que le continuateur de ces rites et ne les accomplissait qu'en vertu du droit de succession, si l'on admet qu'il était roitelet (umuhinza), ou d'une délégation de la part des potentats hamites.

(2) Est-ce un souvenir des anciens totem des tribus ? Nous ne pouvons l'affirmer.

2. Binego, fils de Ryangombe, est surnommé le « Libérateur », parce qu'il sauva son père de la ruine et du déshonneur.

Celui qui en joue le rôle porte une lance, un bâton et possède une pipe (urwika en termes d'initiés), avec une petite calebasse remplie de bière de bananes.

Son cri particulier a ba ba ba... prononcé d'une voix virile rappelle que Binego était d'une forte constitution et d'un courage à toute épreuve.

3. Mugasa est le gendre de Ryangombe.

Ses adeptes l'imitent en jetant sur leur corps deux peaux de chèvres et en adoptant comme insigne particulier une spatule de ménage contenant un morceau de pain de sorgho. Mugasa avait un faible pour la viande de chèvre et le pain de sorgho. Pour l'honorer, ses disciples adoptent les mêmes usages et les mêmes habitudes que le maître. Ils font résonner, on ne sait pourquoi, un collier formé de petits bouts de bois secs, que l'on met habituellement au cou des enfants pour les amuser ou les empêcher de pleurer (inkondo z' ibichuma).

Son cri spécial est yee yee ye...

4. Nyabirungu, fils de Ryangombe, était chasseur.

Le sosie qui le représente agite une clochette (de celles qu'on met au cou des chiens), symbole de chasse, et fait i i i..., pour rappeler que Nyabirungu revenait content de la forêt, avec une bonne provision de viande de gibier.

5. Luhanga, fils de Ryangombe.

Il symbolise l'amour filial, parce qu'il retira de la misère sa mère abandonnée de Ryangombe, lui bâtit une belle case et subvint à ses besoins.

On le fait figurer dans les cérémonies avec un vase à lait, rempli de bière, pour rappeler peut-être que, grâce à lui, l'heureuse mère ne manqua plus de rien.

6. Nyakiriro, fils de Ryangombe.

7. Kagoro, comme son frère Nyabirungu, aimait la chasse, d'où la présence de chiens à ses côtés. Il avait

l'habitude de se couvrir la tête d'un pan de « mpuzu », étoffe faite d'écorce de ficus, de boire en se servant d'une demi-courge évidée, préparée à cet usage (uruho), et de se servir d'une baguette (umutozo) pour bien mélanger le lait caillé, avant de le prendre. Ses invocateurs croient l'honorer en l'imitant, c'est-à-dire en reproduisant ses faits et gestes.

8. Muzana figure comme servante-esclave dans les cérémonies.

Cette dernière est honorée par les Batutsi, qui la représentent à côté d'une vache n'ayant jamais perdu de veau (inka y' issugi), d'une courge à baratter et d'une petite motte de beurre rance (isimbo y'amavuta).

9. Nkonjo, autre servante-esclave, qui, la première, vint apporter la triste nouvelle de la mort de Ryangombe.

On lui offre en cadeau un balai, symbole de son travail d'esclave, un petit grenier à provision ou des produits du sol pour rappeler qu'elle était chargée de surveiller les récoltes et de vaquer aux soins du ménage.

10. Mashira.

Les Banyarwanda, oublieux de leur histoire, le donnent comme fils de Ryangombe. Nous avons les meilleures raisons de croire qu'il s'agit en sa personne du célèbre roitelet-magicien, reconnu comme l'un des plus puissants parmi les sorciers.

Ses figurants, dans les séances rituelles, prennent un maintien majestueux et tiennent à la main une lance de fer, toute d'une pièce (igihosho), attribut de sorcier et symbole de la force. Ses clients lui offrent une cruche en terre, d'une facture spéciale, avec deux ouvertures et à chacune d'elles un chalumeau pour permettre aux assistants de boire l'hydromel qu'elle contient en l'honneur du magicien.

Son cri particulier est shi shi shi...

11. Mutwa, un des compagnons de Ryangombe, est invoqué particulièrement par les Batwa.

Ce personnage paraît avoir été inventé pour les Batwa. On lui donne en présents des haricots, de la viande, du lait et du pain de sorgho que se partagent avec délices les membres de cette race méprisée.

Le choix de cette nourriture, offerte d'abord en sacrifice à Mutwa, a pour but de lui faire plaisir en le rassasiant parce que les Négrilles, dont il représente le type (ou l'ancêtre), ne mangent pas toujours à leur faim et que ces sortes de mets excitent leur convoitise comme étant l'aliment idéal, recherché des Batwa.

De nouveaux comparses ont été ajoutés après coup dans cette galerie de demi-dieux. Nous ne donnons ici que les plus connus.

1. Le Libérateur Kibogo, fils du roi Ndahiro, est invoqué souvent pour la pluie.

2. A Mwungeri, fils de Nyankaka, qui périt dans la catastrophe du lac Kivu, les Bagoyi, riverains du lac, font des libations de bière.

3. Les habitants du Bwana-Mkali honorent, à leur tour, Rumana, Mulengetwe, anciens personnages historiques, qui firent peut-être parler d'eux.

4. Le type de « Munyoro » a été inventé pour les besoins de la même cause superstitieuse qui pousse les Noirs à honorer les mânes des défunts et plus particulièrement les mânes de ceux qui se distinguèrent en mal ou en bien durant leur vie mortelle.

Le personnage de Munyoro a figuré dans les cérémonies, probablement après la défaite des Banyoro.

5. Les habitants des îles Nkombo rendent un culte particulier à Muhima et à Nyirangenge.

Muhima, synonyme de Mututsi, symbolise les vainqueurs Batutsi qui s'emparèrent des îles, et Nyirangenge type féminin représente les dames Batutsi ou personnifie l'intelligence des Hamites.

6. Nyarwambari, fils de Mulema et petit-fils de

Ngwegwe, est rangé parmi les suivants de Ryangombe. Les initiés parlent peu de ce personnage.

7. Bukiranzuki est classée parmi les filles du fondateur. Les femmes qui s'adonnent à son culte portent sur la tête, durant les cérémonies, la queue d'un animal connu sous le nom de igiharangu.

Nombreux sont les hôtes de ce Panthéon religieux, qui comprend, avec les personnages précédemment nommés, le père et le grand-père du fondateur lui-même, Babinga, Nyundo; ses épouses, Kajumba, mère de Binego, Karyango, mère de Bukiranzuki, Gachubya, mère de Nyabirungu; Nyirakabali, sa fille, qu'il donna en mariage à l'un de ses compagnons; Lubindankima (l'homme qui se ceint les reins d'une peau de singe). Les habitants du Bugoyi ont fait de ce dernier personnage, créé probablement de toutes pièces, le confident et l'ami d'une des grandes victimes de Ruganzu II, le fameux Gatabirora, surnommé Bilikunkomo, dont les faits et gestes ont été romantisés et dramatisés [1].

Il est également question dans les réunions des initiés de Gassankomo, c'est-à-dire l'homme qui se drape de peaux de colobe (ou colope). C'est le nom d'honneur donné à Kagoro, dont le figurant doit, on ne sait pour quel motif, se procurer des myriapodes (mille pattes) qu'il fait dessécher au soleil pour pouvoir les enfiler et s'en parer comme d'un insigne, quand il va quêter du sorgho ou des régimes de bananes, lors des processions rituelles.

Les disciples de Ryangombe honorent encore la mémoire de la mère du maître, dont le rôle fut assez médiocre, si l'on s'en tient à la légende.

On ne parle de Ntamutimuchumyi que pour dire qu'il est la cause des premiers malheurs de Ryangombe, qu'il était sur le point de déshonorer en le privant de ses biens et de ses droits. Il fut, enfin, tué pour le bien et l'honneur

---

[1] Cf. Livre troisième.

de tous par Binego, qui vint au moment le plus critique Le nom de Ntamutimuchunyi est synonyme de félonie, de traîtrise.

Quant à Nkonjo, l'esclave, elle personnifie la lâcheté, la grossièreté. On n'en parle qu'avec mépris (1).

Pour désigner les chiens de chasse du maître, les initiés se servent d'appellations et d'épithètes pleines d'allusions. Les unes rappellent les aptitudes de ces animaux, les autres les qualités et les travers des humains. On cite volontiers les noms des bêtes suivantes :

1° L'homme (sérieux) qui ne rit jamais de son prochain (Ntamugab' usek' undi);

2° Celui qui conserve (en propriétaire soigneux) une provision de viande fumée (Nyamubikan' umuranz' uruguma);

3° Celui qui paie la dot d'une fille que ses parents n'ont pas su élever (Bakoska batahana);

4° La plante potagère à tel point odorante, bien qu'elle ne soit pas arrivée à maturité, qu'elle fait manger (en une seule fois) tout le beurre de la maison (Urunyegeri rutoto);

5° Sa mère la connaît bien (ainsi que tous ses défauts), aussi ne fera-t-elle aucun effort pour la raisonner, parce qu'elle sait que sa fille est incorrigible (Nyina aramuzi, ntazamumpora).

6° Le chien qui court comme le vent (Nyakayaga);

7° Le chien à franges (au long poil) Nyagayonga.

Des types ou personnages de la légende en question, Ryangombe est le plus honoré.

On le donne comme une sorte de roi-chasseur, qui, après sa mort, fit des volcans son séjour d'élection.

D'après le même récit, il continue, avec ses fils, ses compagnons et ses élus, à se livrer aux plaisirs cynégétiques dans ces hautes régions montagneuses et boisées. Les Batutsi, les Bahutu et les Batwa en grand nombre se sont adonnés à ce culte et en pratiquent fidèlement les

(1) Cf. Livre cinquième. La légende de Ryangombe.

rites, tout en observant la loi de l'arcane. Les cérémonies ont lieu surtout de nuit. Chacun des adeptes s'adresse à l'esprit ou aux esprits pour lesquels il a une dévotion particulière. Les Batutsi ont jeté leur dévolu sur ceux dont la vie se rapproche le plus de la leur.

Les chefs n'aiment pas se mêler à leurs sujets pour honorer ces puissants esprits, mais ils font appel au concours des Bahutu et des Batwa initiés à ce culte, pour les faire danser et chanter en l'honneur de Ryangombe et de ses compagnons. Les Bahutu et les Batwa prennent seuls part aux processions et aux collectes rituelles qui se font à travers les villages à la saison d'été.

Les actes de ce culte sont remplis avec un sérieux convaincu et impressionnant. Initiation, confirmation, agapes rituelles, engagements et exécutions des vœux, collectes et processions, tout se passe en cachette, à l'abri des regards indiscrets. Les profanes ne peuvent approcher de leurs séances; les moqueries et les insultes à l'adresse des initiés étaient autrefois gravement punies. Une ex-reine, Nyiramulema (femme du roi Mutara), fut crucifiée, à même le sol, dans la cour de son habitation, par les « imandwa », pour avoir ridiculisé leurs cérémonies. La tombe de cette malheureuse existe à Save, au quartier de Nyarigina.

II. — Emplois a titre officiel revêtant une grande importance tant au point de vue de la couronne (ingoma) que du pouvoir exécutif. — Généraux et tambourineurs officiels. — Bourreaux; exécutions capitales et « gouffre » du Bugessera.

1° Les généraux ou commandants des corps d'armée. Un général se dit « umugabe »; un corps d'armée « umutwe » et une armée en marche « igitero », du verbe « gutera » attaquer.

Voici à titre documentaire le nom des corps d'armée,

celui du pays où ils se recrutent et les généraux-nés qui les dirigent :

Corps d'armée.	Pays.	Généraux.
Ndala.	Burwe.	Lwasamanzi.
Imvejuru.	Bwana-Mkale.	Chyitatire.
Nyaruguru.	Buyenzi et Bungwe.	Sebagangari.
U Ruyange.	Diverses régions.	Lwabutogo.
A-Bashumba.	Une partie du Bungwe.	Kabera.
Nyakale.	Nyakale.	Sezikeya.
Impamakwicha.	Busanza.	Luharamanzi.
Inzirabgoba.	Buhanga.	Lugerinyange.
Abashakamba.	Bwana-Chambge.	Lwabusisi.
Intaganzwa.	Diverses régions.	Nturo.
Impara.	Kinyaga.	Lwakataraka.
Issumo.	Nduga, Lukiga.	Rwidegembya.
Abakembanyi.	Bugarama.	Gisazi.
Abiru.	Kinyaga Sud-Ouest.	Birassenyeri.
Abakemba.	Bugessera et Buganza.	Mafene.
Abahirika.	Migongo.	Muligo.
Abarassa.	Gihumya.	Kanuma.
Abadahigwa.	Mirenge.	Gashamura.
Indengabanizi.	Diverses régions.	Mudukikwa.
Abalima.	Mututu.	Gamakwandi.
Abalito.	Nduga et Buganza.	Nyakassaza.
Ndushabandi.	Buganza et ailleurs.	Lukarakamba.
Abadahemuka.	Gisseke.	Machari.
Imitari.	Mayaga-Est.	Buzizi.
Ibisiga.	Mutara-Ndorwa.	Zimulinda.
Abashakamba.	Bugoyi (Abagwabiro).	Lwangeyo.
Abatalindwa.	Bugoyi, Bgishaza.	Bushako.
Abakemba.	»	Mugemanshuro.
Abarangamyambi.	Bumbogo, Bussigi.	Gashamura.
Abangogo.	Kingogo.	Luvuzandekwe.
Abatanyagwa.	Budaha.	Lwamanywa (1).
Etc.	Etc.	Etc.

Tel est le régime militaire encore en vigueur, mais d'une façon purement théorique.

(1) Les Batwa comme les Bahutu sont divisés en plusieurs corps d'armées.

Les quatre principaux sont les suivants :

Le corps d'armée appelé « Rwiririza » qui comprend les Batwa de Gihogwe, dans le Nduga, au delà de la rivière de la Kayumbo; les « Biniga » qui comprend les Batwa du Bwana-Mkalé et a pour chefs, deux Batwa, Senkobga et son fils, Kanyamubare; « Abagiga » ou Batwa

Jusqu'en 1900 les rois hamites, pour la plupart, avaient su tirer parti du système à tel point qu'on cite des clans qui furent décimés à la suite des trop nombreuses expéditions de l'ancienne époque.

2° Les gouverneurs de province (Abatware b'intebbe), presque toujours présents à la Cour.

3° Les petits chefs indépendants (Abanyabikingi), ne relevant que du roi, tout en occupant un modeste gouvernement dans les provinces soumises à un grand chef. Il est rare qu'un chef de province n'ait dans ses terres une enclave ou plusieurs enclaves de ce genre dont les titulaires sont placés directement par le souverain, qui retire ainsi de la misère un parent pauvre ou récompense un favori. L'heureux bénéficiaire surveillera à l'occasion les agissements de son collègue, le gouverneur de province, pour le dénoncer auprès du roi et se faire valoir auprès de ce dernier.

4° Les gardiens attitrés du fameux tambour-palladium, dit Kalinga, sur lequel veille de jour et de nuit une équipe particulière choisie dans le clan des Abiru.

Le tambourin de ce nom a une longue histoire et les péripéties qui se déroulèrent à son occasion ont fait le sujet de nombreux récits. Le plus important est celui qui se rapporte à sa conservation prodigieuse et à sa découverte inespérée au début du règne de Ruganzu II. On pense qu'il fut brûlé en 1896, lors de l'affaire de Ruchunchu; Kabale, l'instigateur de la révolte et oncle du nouveau roi, en fit faire un autre semblable au premier.

Il est le tambour sacré par excellence, l'emblème de la souveraineté et le palladium du royaume. On ne le frappe pas habituellement. En principe, il doit suivre le roi dans

---

du grand chef Kayondo et enfin les soldats Batwa appelés « Impunyu ». Ceux-ci ne sont autres que les Négrilles de la forêt, désignés communément sous le nom de « Impunyu » dont le sens étymologique signifie « hommes de petite taille », c.-à-d. Négrilles ou Pygmées, que le mot vernaculaire indigène traduit exactement.

ses déplacements. Il est porté dans un hamac et les autres tambours battent en son honneur. Il a droit aux mêmes égards que le roi et les gens frappent trois fois les mains l'une contre l'autre quand ils défilent devant lui. On l'oint de temps à autre, pour le conserver, de beurre et de sang de bœuf dont les entrailles ont « blanchi », c'est-à-dire dont le sacrifice a été reconnu favorable par les devins-sacrificateurs.

Les dépouilles sanglantes (ibikondo) des principaux ennemis sont fixées aux lanières de peau tendues sur les côtés de l'instrument.

La plupart de ces lugubres trophées disparurent dans l'incendie de Ruchunchu, mais les habitants de la capitale citent avec orgueil le nom des malheureux princes dont la défaite et la mort sont encore inscrites d'une façon macabre sur le tambourin-palladium (1).

Ce tambour est jalousement gardé dans l'enceinte du palais royal, sur le côté Est dans une hutte qui est désignée sous le nom d'« imilinga », c'est-à-dire « objets de cuivre ».

Cette manière de parler est tout à la fois une métaphore et un euphémisme fort bien compris des gens. C'est une métaphore pour ne pas attirer l'attention des ennemis sur la destination de la hutte et c'est un euphémisme en même temps pour prouver aux habitués de la Cour l'importance du palladium que l'on assimile, par cette image, aux fils et aux bracelets de cuivre, considérés autrefois par les Banyarwanda comme des objets précieux. La même hutte sert de musée et de dépôt. On y conserve les autres tambours royaux qui ont joué un rôle dans le passé, avant le Kalinga, à sa place ou en même temps que lui.

(1) Ce sont entre autres, Kanyoni, fils de Gatibamenya, et Rubunda, princes du pays du Ndorwa; Nyagaketchuru, la cheffesse qui gouvernait une partie de Huyi, dans le Nyaruguru; Mutaga, le roi de l'Urundi, tué sous le règne de Mutara I; Nyirabihoro, une autre princesse des environs de l'Uswi; Kabego, le roi de l'île d'Idjwi (dans le lac Kivu), et son fils Nkundiye.

Ils portent des noms caractéristiques. Peut-être ne faut-il voir en eux que des symboles ou des trophées, pour rappeler le souvenir des victoires remportées autrefois par les rois hamites sur les princes autochtones. Les terres et les tambours de ceux-ci passèrent de leurs mains à celles des monarques Batutsi.

On y trouve aussi des carquois énormes (imitana), des flèches, des lances et autres armes de formes et de dimensions variées. Un certain goût a dû présider au choix de ce butin, car les objets qui en font partie se distinguent presque tous par une certaine richesse, beaucoup d'originalité et une fabrication relativement soignée, au dire de ceux qui ont pu les approcher et les voir. La plupart de ces armes et de ces objets, ajoutent ces derniers, ont appartenu en propre aux princes et aux rois vaincus, d'où la valeur et le prix qu'y attachent les vainqueurs.

Les monarques hamites font encore recueillir soigneusement le crâne des vaches dont le sacrifice a été reconnu propitiatoire et les calebasses dans chacune desquelles ont été déposées au préalable la vésicule biliaire (igisabo), les turgescences du gros intestin (ishira) et certaines autres parties (ibiranga) des mêmes animaux immolés. Ces calebasses, hermétiquement fermées, constituent des talismans très efficaces.

Noms des principaux tambours :

Kalinga, le tambour-palladium;

Chyimamugezi, l'ancien tambour-palladium du roi Gihanga;

Nyamigezi, le tambour-palladium de Yuhi-Mazimpaka;

Butare (fort comme le roc);

Gissabarwanda (qui retentit dans tout le pays);

Sinkangimilyango, je ne fais pas peur aux clans (du pays); Mpatsibihugu, j'ai pris la défense du pays;

Kiragutse, il est étendu (pour dire qu'il est de dimensions énormes);

Ndamutsa, je le (roi) salue, du verbe « kulamutsa »,

saluer, parce qu'on le frappe dans la matinée, vers les neuf heures environ, au moment où le roi se montre à ses sujets pour recevoir leurs vœux et entendre leurs doléances. Il donnait aussi le signal de l'exécution des condamnés, spectacle auquel s'intéressait autrefois une bonne partie de la Cour.

5° Les tambourineurs officiels, qui, comme les gardiens dont on vient de parler, sont pris dans le clan des Abiru. Ce sont eux qui frappent le Ndamutsa, d'où leur titre d'Abalamutsa. Ils habitent la hutte qui est dédiée au feu roi Lwabugiri (mort en 1895). C'est là que sont les tambours ordinaires, que l'on commence à battre dès quatre heures du matin, en vertu d'une coutume immémoriale.

6° Les chroniqueurs ou annalistes de la Cour. Ils s'appellent du nom de leur profession Abachurabgenge, fabricants d'intelligence, et forment une sorte de clan fermé dont les membres se relaient à tour de rôle, auprès du roi, pour le mettre au courant de l'histoire du pays et des faits et gestes de ses aïeux. Ils sont chargés de conserver avec les actions du passé, les noms des rois, de la reine-mère, de ses ascendants immédiats et de la tribu à laquelle ils appartiennent.

Inutile d'ajouter que le sens de la critique n'a pas encore fait son apparition dans le pays. Il arrive quelquefois que les historiens de la Cour et les gardiens des traditions ne s'entendent plus sur l'exactitude de tel détail oublié ou contesté. On offre alors des sacrifices divinatoires pour savoir ce qu'il faut dire au roi [1].

Les épopées toutefois, malgré les défauts et les imperfections qui leur sont inhérents, ne manquent pas d'intérêt, ni de charme. Grâce à elles nous pouvons saisir sur le vif les pensées des Banyarwanda, leurs sentiments, le

[1] Voir dans *Fondation du Royaume hamite du Rwanda* ce qu'il faut penser de l'authenticité des premiers souverains. Pour ce qui concerne les premières années de cette fondation, les documents traditionnels qui existent sont plus précieux pour l'ethnologie que pour l'histoire.

concept qu'ils se font de la vie, l'amour du sol natal, l'attachement aux coutumes et aux souvenirs du passé. On y trouve l'expression pathétique des tristesses causées par les invasions étrangères et l'enthousiasme inspiré par le triomphe final.

7° Les gardiens des traditions appartiennent à l'important clan des Abiru. Leur rôle est de maintenir l'unité et la continuité des coutumes à la capitale et dans le royaume. Le chef suprême de cette corporation est le chef des Batsobe, qui, par le fait même, a des attributions nombreuses et variées.

Il est, suivant une tradition populaire, personnellement chargé de recueillir le cordon ombilical (umukungwa) de chacun des fils du roi, ainsi que leurs dents y compris les dents de lait. Puis quand vient le moment de connaître l'héritier du trône, c'est au susdit personnage que revient l'honneur de présider à l'élection à l'intronisation qui se fait, d'après la crédulité populaire, d'une façon très originale. Les cordons ombilicaux des petits princes sont enfouis séparément dans des pots en bois de ficus (umwuko) avec tout autour des graines de courge, de sorgho, d'éleusine et de l'épinard indigène dit «issogi » (1). La plus belle récolte indique le futur détenteur du tambour. Les cordons ombilicaux, au dire des gens simples, sont

(1) Ces graines sont désignées sous le nom de « mbuto nkuru », c'est-à-dire les graines principales. L'éleusine et le sorgho, en fournissant une sorte de pain indigène, jouent un grand rôle dans l'alimentation. L'épinard est aussi très estimé, à cause de la saveur qu'il donne aux haricots avec lesquels on le fait cuire. Les Banyarwanda rangent encore dans cette catégorie les grains d'une courge spéciale appelée « inzungwane », qui, après avoir atteint sa maturité, est évidée. On s'en sert pour conserver la bière et c'est cette relation avec le pombe si apprécié des indigènes qui donne tant d'importance à sa graine.

D'après une autre croyance populaire le successeur au trône est parmi les enfants du roi celui qui vient au monde avec les graines principales dans la main droite.

C'est en exploitant la crédulité des Bahutu que les Hamites assurèrent l'obéissance des Bahutu après les avoir subjugués par la force.

dès lors abandonnés, à l'exception de celui du dauphin, qui doit être conservé (1).

8° La corporation royale des employés des pompes funèbres dits Abanyamugogo. Ils se donnent à tort ou à raison comme les descendants de ceux qui s'occupèrent des funérailles de Ruganzu II Ndori.

Nous en reparlerons plus loin quand il sera question des rites funéraires.

9° Les exécuteurs des hautes œuvres.

Ils sont généralement pris parmi les Batwa.

Pour les criminels ordinaires, l'exécution se fait à la capitale. Les condamnés de haute marque sont souvent confiés à un chef, pour être conduits dans les provinces du Buberuka ou du Bugessera.

D'abord étranglés ou abattus à coups de lance, les malheureux sont ensuite jetés dans le gouffre (urwobo) de Bayanga ou dans le marais mouvant de Nkonde. Outre la strangulation et la noyade, les Banyarwanda connaissent aussi le dépeçage, autrement dit le supplice des cent plaies.

On commence par découper la chair du visage, des bras, des mollets, du dos, etc., pour faire souffrir la victime le plus longtemps possible. Ce raffinement de cruauté est surtout de mise dans la vendetta (guhòra).

L'empalement est réservé aux voleurs de vaches. On cite le cas d'un malheureux dont le pal allait sortir sur le côté. L'opération fut recommencée... mais le patient

(1) En pratique, c'est le roi lui-même qui désigne son héritier directement de son vivant, ou indirectement par l'intermédiaire d'exécuteurs testamentaires, qui, après sa mort, font connatre les dernières volontés du monarque.

Souvent à la vacance du trône, il se produisit des compétitions, d'où naquirent des complications et des tragédies sanglantes qui en furent la conséquence.

Le chef mututsi du clan le plus puissant choisissait quelquefois lui-même parmi les fils du défunt et imposait l'élu. Il en fut ainsi en 1896, quand Kabale se révolta contre l'héritier de droit, Mibambge IV Rutalindwa et fit nommer à sa place le roi actuel Yuhi IV Musinga, son propre neveu.

expira bien avant qu'elle fut terminée. Le supplice le plus fréquent pour les gens de condition moyenne est celui qui consistait à leur couper les mains et les pieds et à les abandonner dans cet état sur le lieu de leur martyre, où ils périssaient de froid, quand les hyènes tardaient à venir les dévorer. On en a vu attendre la mort deux et trois jours, parce que le sang s'étant coagulé, l'hémorragie s'était arrêtée.

Quelques-uns de ces malheureux, hurlant leur tourment et leur soif, se traînant lamentablement sur les coudes et les genoux, tentèrent vainement de se rapprocher des habitations pour implorer la pitié des humains. Leurs cris lugubres s'entendaient durant la nuit.

La crainte refoulait toute commisération. Le moindre acte de miséricorde à leur égard aurait été considéré comme un crime de lèse-majesté. Il y allait de la vie à faire montre d'indulgence ou de quelque compassion. La mort à coups de bâton, de lance ou de serpe et le fait de trancher l'artère carotide étaient considérés comme la peine la plus douce et la plus rapide pour les victimes dignes d'un certain intérêt. Étaient compris dans cette catégorie les vieillards, les femmes, les ex-favoris, certains employés de la Cour. La condamnation à la perte des yeux, pour un grand que l'on ne veut pas « achever » (gusonga), a été maintes fois appliquée.

Avant l'arrivée des Européens il ne se passait presque pas de semaine, à la capitale, où il n'y eut d'exécution sanglante. Et si durant plusieurs semaines il n'y avait pas eu de victime, le fait paraissait tellement extraordinaire que l'expression suivante se répétait partout : « La paix (ou le calme) règne à la capitale » (N'ubuhoro ibgami).

Le motif de condamnation le plus souvent invoqué était celui de l'ensorcellement. S'agissait-il d'un ennemi dont on voulait se venger ou d'un homme riche dont on convoitait les possessions et les biens, les adversaires et les envieux n'avaient pas besoin de faire de grands efforts d'imagina-

tion pour prouver la culpabilité de ceux dont ils complotaient la mort. Conduits devant le roi, à la suite d'une telle dénonciation, le jugement ne se faisait pas attendre : « Nakukijije », c'est-à-dire « je t'ai gracié », disait le monarque, si l'inculpé avait eu la bonne fortune de se trouver des protecteurs puissants ou de réfuter péremptoirement les accusations de ses ennemis. « Mumujane ku kivumu », « emmenez-le (l'accusé) près du ficus », criait aux bourreaux le prince, quand il prononçait une condamnation.

« Viens donc, nous allons te gracier » (Guino twakukijije), ajoutaient en ricanant les exécuteurs, qui entraînaient leur proie. L'infortunée créature implorait en vain la pitié du roi et des assistants. Le regards se détournaient d'elle. On l'emmenait rapidement dans un bas-fonds, auprès du ficus (ikivumu) de sinistre augure, pour y subir la peine portée contre elle, sous les yeux de la multitude, qui aimait à assister à ces terribles spectacles [1]. Les gémissements, les plaintes, les cris et les hurlements des suppliciés n'empêchaient pas les bourreaux d'aller jusqu'au bout de leur œuvre de mort. Les souffrances des condamnés n'émouvaient aucunement leur sensibilité : « Y a-t-il longtemps qu'un tel a été exécuté? » leur demandait-on quelquefois. « Les hyènes l'ont mangé et l'ont même digéré » (zamuliye, zamuneye), répondaient-ils grossièrement sans changer de ton.

On a vu des bourreaux prolonger à plaisir le tourment de leurs victimes ou les engager à fuir en les déliant de leurs liens, afin d'avoir le plaisir de les abattre à la course. Nous n'insistons pas sur les mutilations honteuses que l'on faisait subir tout d'abord aux malheureux individus.

Nombre de « tempestaires » furent tués pour n'avoir pas réussi à attirer la pluie. Aux époques de grande sécheresse on conduisait à la Cour ceux qui avaient eu la malchance

---

(1) Les exécutions capitales attiraient des foules nombreuses remplies de curiosité malsaine et avides d'émotions cruelles.

de se laisser prendre. Attachés et exposés des journées entières aux brûlants rayons du soleil, la populace les accablait d'insultes.

« Faites donc pleurer le ciel, si vous voulez trouver un remède à vos maux! » leur criait-on par manière de plaisanterie (1). « S'il ne pleut pas dans tant de temps, si vous ne faites pas reverdir nos prairies, vous mourrez »... Et l'exécution suivait de près la menace.

Les grands chefs Batutsi, à l'instar du roi, jugeaient et condamnaient dans leurs provinces quand ils s'y trouvaient en résidence ou de passage. Tous ne se ressemblaient pas. Parmi eux il y en avait de justes et d'humains et l'on aime à croire que ce fût le grand nombre. Quelques-uns toutefois ont laissé une mauvaise réputation, à cause de leur cruauté. On raconte que deux d'entre eux se plaisaient à faire lier leurs victimes, les bras derrière le dos, au moyen de fil de fer que l'on serrait à tel point que les deux coudes se rejoignaient et que le fil pénétrait dans les chairs... Plusieurs moururent de cet unique et atroce tourment. Un autre grand faisait immobiliser et coucher sur le dos ceux dont il avait résolu de tirer vengeance.

Puis, par le moyen d'une courge disposée en forme d'entonnoir, il faisait avaler aux patients une cruche d'eau ou de bière. Un troisième, appuyant fortement sur sa lance, perçait le pied de ses victimes, qui étaient ainsi clouées au sol. Un haut personnage usait de représailles vis-à-vis de ceux qui lui avaient déplu en leur prenant les deux doigts de la main qu'il écartait ensuite de toutes ses forces l'un de l'autre, en déchirant les tissus qui les réunissaient. Ce ne furent heureusement que des exceptions qu'il faut mettre sur le compte du paganisme, de la rudesse des mœurs, de la cruauté du temps, de la procédure criminelle alors en vigueur, des passions soulevées par les querelles de clans, les disputes d'influence ou les révolutions et aussi quelquefois de l'infatuation orgueilleuse et farouche de chefs trop jeunes pour gouverner.

(1) Izuba libaririre !

Pour se faire une juste idée des mœurs de l'époque, le lecteur doit se rappeler que la vie d'un homme comptait pour peu de chose en regard du roi et des grands chefs. Les survivants du règne de Lwabugiri (mort en 1895) rapportent que pour montrer son habileté ou pour juger de la force de son arc, le souverain tirait sur le premier venu, en cours de route, aux applaudissements béats de sa suite. Une fois il voulut même essayer sa lance sur l'un de ses principaux lieutenants. Ce dernier ayant eu l'audace de se dérober, ramassa l'arme et la lui renvoya avec non moins d'adresse. Le roi put se garer et ne s'en montra pas choqué, au moins ce jour-là. Il le félicita même de sa hardiesse et de son courage, en lui disant que c'était un « homme » (umugabo).

La scène précédente se reproduisit plus d'une fois, sous le même règne; mais les malheureux visés par le fougueux monarque n'eurent ni la même audace, ni surtout la bonne fortune de s'en tirer... avec d'aussi aimables paroles.

Sous le sceptre du prince actuel, Yuhi IV Musinga, dès son avènement et avant la pénétration européenne, le fameux tambour « Ndamutsa » donnait souvent le signal d'une ou de plusieurs exécutions. Outre le crime de sorcellerie, il suffisait d'avoir été dénoncé à tort ou à raison, comme ayant mal parlé du roi et de la reine-mère. Justice était bientôt faite de ces crimes, et l'on y allait rondement.

La rumeur publique assure que le jeune roi fit l'essai de son premier coup de fusil sur un dément. Il le tira à bout portant.

Ce fut de la part des courtisans qui assistaient à cette scène de meurtre des bravos frénétiques pour applaudir à la suprême habileté de Sa Majesté.

Il n'a fallu rien moins que l'influence et la surveillance européenne pour faire cesser cet état de choses et cette façon d'agir, qui, dans la mentalité indigène, ne faisaient qu'accuser davantage la grandeur et la puissance royale.

Il n'est pas dit non plus que les Noirs païens s'en estiment plus heureux, tant leur en imposaient les coutumes du passé et ce déploîment sanglant de la force brutale.

La justice, en principe, était celle du roi, car selon l'adage bien connu, le roi c'est la loi. Pour rester dans la vérité, il est loyal d'ajouter qu'il existe une législation. Celle-ci n'est certes pas un code complet, mais elle comprend toutefois un ensemble de lois et d'usages formant un vrai droit coutumier, qui, s'il avait été appliqué rigoureusement, aurait évité bien des exactions et des cruautés. Peu à peu, dans le cours des siècles, il s'était formé toute une procédure pour les litiges concernant les droits de propriété, les droits d'héritage, — le droit matrimonial, la dot à payer, — les torts matériels causés au prochain, vol, incendie, destruction de récoltes, — les droits de pacage ou de pâturage, — l'imposition des tailles, des corvées, etc. Les coupables de haut lignage et les riches s'en tiraient souvent à prix d'argent et les innocents payaient quelquefois pour les délinquants, surtout quand on subornait les faux témoins.

Le gouffre du Bugessera.

Des différents lieux de supplice, le marais dit de Nkonde, dans le Buberuka, celui de Nshimbo près de Lukaza, celui de Ruboneye près de Nyanza, l'endroit dit du « ficus » (ku Kivumu), certains rapides de l'Akanyaru et de la Nyabarongo, etc., c'est le gouffre du Bugessera qui a laissé le plus mauvais souvenir. Sa réputation est des plus sinistres, à cause des condamnés de marque qui y ont été précipités et en raison aussi des légendes qui courent sur cet endroit maudit.

Il est situé dans la contrée du Bugessera, non loin d'une ancienne résidence de Lwabugiri, qu'on n'est pas peu étonné de trouver là, en plein pays désert.

Le décor est sévère, sauvage même et assombri par le souvenir des exécutions tragiques qui s'y déroulèrent.

C'est une sorte de dépression dans un terrain (ibuye ryasamye) rocheux, d'une profondeur de trois ou quatre mètres. Elle est plus ou moins remplie, selon les saisons, d'eau de pluie stagnante et se trouve envasée à demi [1]. Des bouquets d'arbres de diverses essences y forment des îlots de verdure et coupent la monotonie de cette vaste plaine que parcourent seulement les pasteurs et les chasseurs.

Un Mututsi, ajoute la tradition, habitait autrefois non loin du gouffre et y conduisait ses troupeaux à l'abreuvoir.

Son nom de Bayanga y est resté attaché (urwobo rwa Bayanga). Maudit par on ne sait plus quel roi, l'endroit fut dès lors abandonné.

Il semble toutefois que la nouvelle et tragique utilisation du gouffre ne commença qu'avec le roi Lwabugiri, quand, vers 1886 ou 1889, il vint s'installer avec sa cour, en plein désert du Bugessera, pour se rapprocher de l'Urundi dont il espérait faire la conquête. L'existence et la proximité du gouffre lui suggérèrent vraisemblablement l'idée d'y jeter les criminels et les condamnés politiques. Du projet à l'exécution il n'y eut qu'un pas à faire. Les premières victimes, celles du moins dont on a conservé le nom, ne remontent qu'au règne de Lwabugiri.

Comme c'est un endroit retiré qui inspire la terreur, il n'est connu que des bourreaux et des rares habitants du Bugessera. L'imagination s'est emparée du lieu maudit et a brodé sur ce sujet des choses fantastiques, acceptées avec crédulité par le menu peuple.

---

[1] Les Noirs tiennent à expliquer les particularités que présentent les rocs et les rochers. Leurs formes ou leurs cavités éveillent chez eux des comparaisons, d'où leur tendance à les attribuer à l'influence de l'homme ou des demi-dieux. Ils ont désigné sous le nom de barquette à bière (umuvule) de Bayanga, une autre dépression voisine de la précédente qui à leurs yeux revêtait cette image. Tout autour de la « barquette » sont des cavités ou petites excavations sur lesquelles le Mututsi Bayanga, d'après la même tradition, déposait les cruches de bière (ibiteleko by'-ibibindi by' inzoga).

Les lieux de supplice ont quelquefois emprunté leur nom à celui de la première victime qui y fut immolée : Nkonde, Ruboneye, Nshimbo, etc.

Nul ne peut boire de cette eau, sans mourir à l'instant. Celui qui s'y laverait les mains ou même ne ferait qu'y toucher aurait le même sort. On raconte qu'un chasseur étranger au pays, ayant voulu se désaltérer, contracta la lèpre sur-le-champ et expira après avoir enduré d'atroces souffrances. Cette même eau passe pour être mortelle aux oiseaux et aux animaux, buffles, gazelles, sangliers, chiens. Et même si ces derniers n'en crevaient pas aussitôt, leurs maîtres eux-mêmes devraient les achever de peur d'être frappés par contre-coup.

Toutes les nuits il se dégage de ce site abhorré de la fumée et des flammes dont on aperçoit au loin la lueur rougeâtre (1).

Les eaux ont une couleur de sang (atukura, assa n'amarasso). Chaque fois qu'on y conduit un condamné le niveau des eaux augmente subitement comme pour venir prendre la victime (ngw' abon' umugome, akassama). Les eaux, après avoir aspiré leur proie se retirent Du fond de l'abîme sortent alors de longues plaintes et des gémissements (akaboroga, akater' induru).

Le gouffre est tellement profond, raconte-t-on dans le public, que ses eaux communiquent avec celles du lac Kivu (ngw' aja hasi, afatanye n'i Kivu).

On comprend si avec de telles données les gens parlent avec terreur de ce lieu maudit.

En réalité, les victimes étaient étranglées ou tuées à coups de lances avant d'être jetées à l'eau.

On essayait bien de les y plonger, mais les cadavres revenaient à la surface. Les hyènes se chargeaient bien vite de les faire disparaître. En quittant le théâtre du supplice, les bourreaux se dirigeaient à quelque distance de là, vers une autre dépression, habituellement remplie d'eau, pour y nettoyer leurs armes et laver leurs mains tachées de sang.

---

(1) L'incendie des hautes herbes à la fin de l'été ne doit pas être étrangère à cette association de pensées et d'images.

Traîtres et ennemis, ensorceleurs et criminels politiques de marque ne furent pas les seules victimes du gouffre maudit. Étaient encore voués à la mort dans cet endroit sinistre les monstres (ibimara), les filles-mères (ibinyandaro), les enfants né durant le deuil de leur père (inda y'amabi) et quelquefois leur mère, les jeunes filles aux seins non développés (impenebere) [1]... et les veaux nés d'une façon « vicieuse » (ubufuti), comme ceux dont les jambes se sont présentées... en premier lieu.

Ces êtres anormaux ou jugés tels étaient infailliblement condamnés, avant la pénétration européenne. On n'avait aucune pitié pour eux. Il fallait s'en débarrasser en cachette et de nuit, pour ne pas se voir opposer le passage dans le pays que l'on devait traverser. D'après la croyance populaire, rien que la présence ou le séjour accidentel d'un de ces êtres peut déchaîner la famine ou d'autres malheurs sur la contrée.

CHAPITRE II

Fonctions à titre purement utilitaire et fonctions d'un caractère utilitaire supposé, dont les unes sont à titre privé et les autres à titre public et national. — Sorciers et devins de toutes catégories.

Fonctions purement utilitaires.

A. — Les employés de la « Bouche » et du « Gobelet » de Sa Majesté, c'est-à-dire les cuisiniers et les servants (Abahanga, les Habiles; Abozi, les Laveurs) furent considérés de tout temps comme les moins bien partagés parmi les nombreux employés de la Cour. La hutte dans laquelle les servants rangent les jattes de lait réservées au roi est

[1] Les jeunes filles qui arrivaient à l'âge nubile avec cette particularité physique, étaient autrefois considérées comme un malheur et un danger pour le pays. On leur imputait à crime le peu de développement de leurs seins. On les appelait les filles « aux seins non développés », impenebere, du verbe guhenebera, qui signifie se restreindre, être réduit à rien.

désignée sous le nom de kiryana, la maison qui dévore ses habitants parce que bien rares étaient ceux qui survivaient à leurs fonctions. Presque tous finissaient après un laps de temps plus ou moins considérable par encourir le soupçon de vouloir empoisonner le roi et périssaient de mort violente au moment où ils s'y attendaient le moins. Ce fut pendant longtemps une épée de Damoclès qui finissait presque toujours par s'abattre sur la tête de ceux qui avaient le malheur d'être choisis pour cette charge peu enviée.

On en verra plus loin quelques exemples.

B. — Les échansons (abanyanzoga) pratiquaient aussi un métier dangereux comme leurs collègues de la laiterie et des cuisines royales. Ils étaient de par leurs fonctions chargés de se procurer les meilleures bières, de les garder et de les présenter au moment voulu. Ils forment encore une équipe nombreuse dont les uns vivent auprès du roi et les autres rayonnent au loin pour réquisitionner le miel, la bière elle-même ou les régimes de bananes qui servent à la fabrication de la précieuse boisson [1].

Les employés de cette catégorie n'avaient pouvoir originairement et en principe que sur les régimes de bananes et le miel (imitsama) et parcouraient le pays pour se les procurer (gutorana). Peu à peu, ils prirent l'habitude de se conduire en vrais chefs et d'exiger des habitants des contributions en nature, haricots, sorgho, vaches, etc., et imposèrent certaines corvées dites du « buletwa », qui leur permirent non seulement de vivre grassement, mais de se constituer de beaux troupeaux.

C. — Il y a plusieurs équipes pour la culture et la préparation du tabac qui sert à l'usage du prince. Le tabac qui lui est destiné vient entre autres régions du Bugoyi, de

[1] Le chef des échansons, un certain Mutagikwa, est de par sa charge capitaine du corps d'armée des Indengabaganizi, titre purement honorifique, mais qui lui permet de lever des impôts dans les territoires où il exerce sa charge d'officier du « Gobelet ».

Il habite à Nyarugenge de Gassagara dans le Buhanga.

Mata dans le Marangara, de Ruyanza et de Mussambiro dans le Nduga. Les feuilles sont préparées à la capitale par des employés spéciaux, hommes ou femmes, qui y risquaient aussi de temps à autre leur tête, pour les mêmes motifs précédemment cités.

D. — La préparation du jus de tabac, réservée à un usage original et aussi profane que possible (mukibuno), est confiée à un groupe de servantes ou de jeunes filles, attachées au service de la reine-mère. Les feuilles de tabac sont plongées dans un liquide d'une saveur piquante et âcre tout à la fois (inkari) dans lequel on les laisse séjourner pendant quelque temps.

Le liquide seul est ensuite utilisé par la reine-mère et les grandes dames, qui estiment que le jus de l'herbe médicée ainsi préparée est le remède infaillible contre l'infirmité désignée dans le pays sous le nom de « imisuzi ».

Cette solution à odeur prononcée porte le nom d'une plante (umugabagaba) qui sent très fort, de laquelle les odalisques chargées de ce travail tirent aussi leur nom d'« abanyamugabagaba ». L'appartement dans lequel se donne la curieuse médication est désigné à la Cour et chez les grands chefs qui connaissent tous la fameuse recette par des termes spéciaux dont seuls les initiés comprennent la signification. Ce sont les noms d'« imikinga », cabinets secrets (de gukinga, fermer), et « ubugonyi », chalet de nécessité.

E. — Une catégorie de serviteurs de tout ordre, connus sous l'appellation d'« Abanyakambere », se tiennent à la disposition du souverain, qui passe presque toute la journée dans la hutte désignée sous le nom d'« Ikambere » la première, parce qu'elle occupe le fond de la cour d'honneur. Le rôle de ces valets est de veiller sur les différents objets qui composent l'ameublement des pièces. Ils exécutent aussi les ordres du roi et vont avertir les autres gens de service

F. — Il y a aussi les gardiens du trésor. On les appelle « Abanya-byuma ».

Par ce mot « byuma », les Banyarwanda désignent tout ce qui est en fer. Serpes, haches, râpes, couteaux, bracelets et pioches surtout constituent par leur nombre et leur valeur réelle une vraie richesse pour leurs propriétaires.

Cette façon de comprendre et de concevoir les richesses a fait donner aux gardiens du trésor l'appellation de « gens préposés à la conservation des objets en fer (abanya-byuma) ». Le trésor lui-même porte le nom significatif d'« intore », du verbe gutora, choisir, parce qu'il se compose d'un choix de pièces très originales. Il comprend la garde-robe (imyambar' abami) des anciens rois et leurs bijoux. Étoffes de toute variété, peaux de colobe, perles, colliers, bracelets et autres objets de ce genre constituent la majeure partie du trésor proprement dit, qui est exposé deux fois par an, comme nous le verrons plus loin quand il sera question des fêtes de la Cour.

G. — Un groupe de jeunes filles est chargé de nettoyer la hutte qui sert de chambre à coucher au monarque. C'est à elles qu'incombe le soin de renouveler les herbes fines qui composent la couche royale, d'y étendre les nattes et les fourrures précieuses (ibyahi), c'est-à-dire les peaux de loutre, de lion, de léopard, sur lesquelles le souverain prend son repos. Ces femmes de chambre se nomment en langue vernaculaire « Abashashi », celles qui étendent les nattes, du mot gusasa, étendre les nattes. Une autre de leurs fonctions, et non la moins importante, consiste à « chauffer », tous les soirs, le lit royal. Pour atteindre ce résultat elles s'étendent sur la couche successivement ou même toutes à la fois, jusqu'à l'arrivée du monarque.

Les femmes ou filles qui ont un emploi à remplir à la Cour sont sous la haute surveillance de la reine-mère, auprès de laquelle elles vivent.

H. — Les « Irrésistibles » (Intalindwa) tirent leur appellation du corps d'armée de ce nom. On comprend sous ce nom d'une série d'employés et de gens à tout faire, choisis dans les différents rangs de la société. Entre autres travaux de leur ressort, ils veillent la nuit sur le roi et ses enfants et entretiennent le feu qui doit brûler durant ce temps dans le foyer, selon la coutume du pays, suivie aussi par les grands chefs. Ils renouvellent les huttes en les reconstruisant régulièrement tous les trois ans. Comme les cases qui forment l'ensemble du palais royal sont nombreuses, ils partagent cette tâche avec les chefs de certaines provinces.

C'est parmi les « Irrésistibles » qu'on choisit les porteurs de hamac (abahetsi b' ingobyi), quand les grandes dames du harem royal s'aventurent à l'extérieur. Ils font partie du corps d'armée dont ils portent le nom. Les membres de ce groupement militaire passaient pour être les plus braves (Intalindwa, ceux auxquels on ne résiste pas). On les employait quelquefois, de préférence aux autres serviteurs, pour conduire au loin les condamnés de marque destinés à être exécutés aux lieux de supplice habituels (Buberuka, Bugessera).

I. — Le nom d'« Impara » sert à désigner un autre corps d'armée qui se recrute parmi les habitants de la province du Kinyaga. Il a été donné aussi par extension à un groupe d'individus, initiés à la société secrète de Ryangombe, et qui sont obligés par devoir d'état à vivre auprès du roi, pour attirer sur lui les faveurs des mânes de tous ceux qui ont fait partie de cette association religieuse.

Au lever du souverain, ils doivent se présenter, portant sur la tête en guise de coiffure, des queues de lièvre (amashira y' inkwavu) ou d'un autre carnassier du genre fouine (ibiharangu), qu'ils font balancer de droite à gauche, en chantant et en dansant. Ils tiennent à la main des clochettes ou des sistres (ibinyuguri) qu'ils agitent en

invoquant à haute voix la protection de Ryangombe et de ses compagnons. En plus de ce rôle d'impétration, ils remplissent d'autres fonctions à l'intérieur de la maison du roi.

A cause de leur fonction de suppliants et d'intercesseurs, qui est de beaucoup la principale pour eux, on aurait pu, à aussi juste titre, les ranger dans la catégorie suivante.

Fonctions d'un caractère utilitaire supposé, dont les unes sont a titre privé et les autres a titre public et national. — Sorciers et devins de toutes catégories.

A. — On a déjà longuement parlé dans l'*Histoire d'un règne*, du clan des Bakoma, descendants directs des roitelets autochtones du pays de Marangara, qui passaient autrefois pour être avec Mashira de puissants sorciers. On les considérait comme pouvant conserver ou ôter la vie par des moyens cachés connus d'eux seuls.

La réputation du premier de ces princes autochtones, de son vrai nom Sekibakanyi, était immense. On dit encore aujourd'hui que : « Nkoma Sekibakanyi, roi de Marangara (fils) de Nkondogoro, ensorcelait autrement qu'on ne le fait aujourd'hui » (Nkoma ya Nkondogoro ikilozi cho mu Marangara kitaloger' ubussa nk' aba none!) L'expression est passée en proverbe.

A cause de cette renommée, les Bakoma ont été chargés de la préparation d'un élixir de longue vie, appelé « issubyo », du nom de la plante qu'ils utilisent à cet effet, d'où leur nom d'« Abanyissubyo », les gens au breuvage de vie, nom et fonction dont ils s'estiment très honorés. Pour fabriquer leur élixir, les Bakoma ou gens du pays de Nkoma vont chercher au loin dans la forêt une sorte de mousse ou moisissure (urugombyi) que l'on trouve sur les arbres. Après en avoir fait une bonne provision, ils

font brûler le tout. La cendre est soigneusement recueillie et mise en lieu sûr. Ils utilisent encore les racines de la plante appelée « issubyo » qu'ils font sécher au soleil pour la réduire en poudre sur leur moulin à farine.

Une espèce de lycoperdon dit « agatumura », qui rappelle la vesse de loup, est le troisième élément qui entre dans la composition de cette eau de Jouvence.

Cendres et poudres sont mélangées en petite quantité dans de la bière, que présentent journellement au roi deux descendants de cette ancienne famille. Le prince hamite aspire quelques gouttes au moyen du chalumeau (umuseke ou umuheha) et s'en rince la bouche une fois pour rejeter aussitôt le liquide.

Les gens qui appartiennent au clan des Bakoma sont en principe exempts de corvée et ont gardé une indépendance relative (1).

Ils n'ont pas d'autre fonction que celle de se relayer à la Cour pour présenter au monarque le breuvage fortifiant dont ils sont les inventeurs (2).

B. — Pour ce qui est de la catégorie des sorciers du genre devin et sacrificateur attachés à la Cour ou à la personne du roi, on peut dire que c'est la plus importante et la plus considérable. Le roi fait appel à leurs services à titre privé, ou à titre public et national. Leurs noms et leurs fonctions se subdivisent presque à l'infini. Nombreux sont les clans parmi lesquels se recrute ce personnel. La tribu des Bega fournit les devins-sacrificateurs les plus célèbres, connus sous le nom d'Abakongori ou

(1) Le chef hamite qui a été mis à leur tête, ces dernières années, ne devait s'occuper que de l'observation des lois ou ordonnances européennes.

(2) Les Bakoma sont avec les Basozo ceux qui ont joui le plus longtemps de privilèges et d'immunités. Dans le « Règne de Ruganzu II » nous avons longuement parlé des Basozo et de l'origine des franchises dont ils jouissent encore.

La corporation royale des employés des pompes funèbres est dans le même cas.

Abanyambuto. Parmi les Basinga se recrute la corporation des Abachumbi, qui, en plus de leur rôle de devin, ont le pouvoir de mettre en fuite les esprits, et celle des Abosha, qui se donnent comme les descendants directs du grand sorcier Lunukamishyo, c'est-à-dire l'homme aux couteaux de sorcier, originaire du pays du Ndorwa. Il vint, on l'a déjà dit, chercher fortune au Rwanda, où il fut bien accueilli par les princes hamites qui ennoblirent sa famille et la comblèrent de biens. Le nom de l'ancêtre conservé dans l'histoire vient de deux mots : « kunùka », sentir, et « imishyo », couteaux, à cause de l'habitude qu'il avait de se servir de son couteau de devin-sacrificateur pour s'orienter.

Font encore partie de la catégorie des sorciers du genre devin ou sacrificateur : les Abanyantondwe, les Abanyankarago, les Bihungamutwe, les Abanyanzuzi qui sont les plus communs, et bien d'autres.

Le R. P. Arnoux en parle longuement dans son travail (1).

Nombreux sont les clans qui, comme les Bazigaba, les Batembe, les Bahigo, de race Muhutu (Bantu), fournissent à la Cour des devins et des sacrificateurs, mais plus nombreuses encore sont les familles où, depuis un temps plus ou moins éloigné, les fonctions susdites se transmettent, selon les cas, de père en fils ou de mère en fille.

Les Bahigo et les Batembe habitent dans la région du Bugoyi. Les ancêtres de ces deux familles émigrèrent dans le royaume, sous le règne de Yuhi III Gahindiro, aux environs de l'année 1800. Les membres de ces deux grou-

(1) « La divination au Rwanda », *Anthropos*, 1918. L'auteur traite dans cette étude de la personne des devins y compris les Bakongori et des différentes façons de procéder dans cet art.

Le même individu est devin et sacrificateur tout à la fois.

Les Abakongori sont encore désignés sous le vocable d'Abanyambuto parce que dans leur mode de divination ils utilisent la salive de leurs clients, d'où le nom de mbuto donné à ces humeurs visqueuses, dans le cas particulier qui nous occupe.

pes durent leur fortune à un chef mututsi, qui ayant eu à se louer de leurs pratiques divinatoires, les fit connaître à la Cour du roi Yuhi III Gahindiro, où ils furent appelés (1).

Leur mode de divination diffère de celui des autres.

On les appelle Abanyamihundwa, c'est-à-dire les devins aux os de mâchoire, parce que, au lieu de se servir de n'importe quels osselets comme les Banyanzuzi ordinaires, ils n'utilisent que les os de mâchoires provenant du mouton, du bœuf et de l'antilope (2).

A ces mêmes osselets (imihundwa y' urwasaya), qui doivent être au nombre de six, ils ajoutent trois petits bouts de fer (imbaba), trois grins de la courge dite inzungwane et un bout de bois d'une longueur de dix centimètres, garni de perles à une extrémité et sur l'un des côtés, que l'on appelle igichumbi.

Les devins lui attribuent une grande importance et le placent au milieu des maxillaires, trois à droite et trois à gauche, pour consulter l'avenir. Un autre détail les distingue de leurs collègues. Alors que ceux-ci jettent d'un geste brusque leurs dés magiques sur la palette (impinga), les Banyamihundwa laissent simplement tomber les leurs sur la peau d'un des animaux précédemment nommés.

Les osselets jouent un grand rôle à la Cour et dans le pays. On recourt à leur emploi pour des circonstances journalières. Le rôle du jeteur d'osselets est d'interpréter, par le moyen de ses connaissances, la disposition relative des os. Le nombre des dés ou des osselets varie selon la qualité ou le titre du devin. Chacun de ces mêmes dés ou osselets possède sa signification, laquelle à son tour est modifiée suivant la manière en laquelle ils s'éparpillent sur le sol... Il faut, en effet, considérer : le côté sur lequel tombent les astragales, la direction vers laquelle ils

(1) Les événements et les incidents de cette émigration dans le Rwanda ont été conservés par ses descendants et forment un récit original.

(2) Les os de chèvre sont exclus de leurs pratiques divinatoires.

regardent, puis la position qu'ils prennent les uns par rapport aux autres. On conçoit combien grand est le nombre des combinaisons possibles, lorsqu'on tient compte de tous ces éléments...

Si l'on n'obtient pas du premier coup la réponse cherchée, on recommence... une fois, deux fois, dix fois... jusqu'à ce qu'elle vienne (Levy-Bruhl) (1).

C. — En plus des aruspices, devins, sacrificateurs dont on vient de parler, le roi a auprès de lui les représentants attitrés de tous les genres possibles et imaginables de sorcellerie.

Nécromanciens (Abashyitsi ou abahamagazi), magiciens-conjurateurs (Abahuzi), fabricants de philtres ou de charmes (abanyanzaratsi), faiseurs d'amulettes (abachunyi), etc.; c'est tout un monde de sorciers qui travaille pour le monarque et la Cour.

Les étrangers venus du Bunyabungu, du Buhunde, contrées situées au Nord et à l'Ouest du lac Kivu, de l'Uswi, de l'Ujinja (sur les bords du Victoria), etc., n'ont pas moins de vogue que leurs collègues autochtones et l'emportent quelquefois sur eux par la nouveauté ou l'originalité de leur art.

Il y a même eu une officine pour les charmes et les poisons (ubulozi, au pluriel amarozi ou ibirozi), que l'on faisait venir de loin ou que l'on essayait de fabriquer sur place, mais sans beaucoup de succès, semble-t-il.

Les plantes, dont on utilisait le suc, l'écorce ou la feuille, n'étaient pas des plus vénéneuses, comme nous le dirons plus loin.

Ajoutons que la réputation de ces magiciens précités paraît avoir été plus terrible que leurs actes ou les effets de ces mêmes actes.

Pour rester juste et vrai il faut excepter de ce jugement les magiciens-conjurateurs dits abahuzi dont les crimes

(1) *La Mentalité primitive*. Libr. Félix Alcan, 1922.

et les méfaits ne se comptent pas (1). On ne peut pas imaginer comment ils ont pu abuser, et cela impunément, durant tant de siècles, de la crédulité publique. L'expression populaire « avoir du sang sur les mains » peut leur être appliquée intégralement. Ils passent pour avoir le pouvoir de découvrir les envoûteurs, les ensorceleurs et puis encore de faire sortir du corps des patients ce qui est supposé avoir produit la maladie, l'empoisonnement ou l'ensorcellement.

C'est par le moyen d'une petite corne ou d'une calebasse formant ventouse ou même avec leur propre bouche qu'ils extirpent la cause du mal et qu'ils présentent aux yeux des spectateurs émerveillés des os, des cailloux, des crapauds, des têtes de serpent et autres objets inimaginables retirés par la ventouse. Les Banyarwanda ont une confiance illimitée en la toute-puissance de ce procédé et citent des cas de guérisons extraordinaires obtenus par ce moyen.

« On perd son latin » à vouloir raisonner avec eux, sur ce sujet. Les anciens surtout sont intraitables.

Pour démasquer les jettatori et autres compères de cette qualité, nos thaumaturges (abahuzi) se servent d'une autre corne remplie de choses hétéroclites ou même innommables.

Ils s'en vont, en costume adamique, ajoute la rumeur publique, et la corne en main. Cette corne s'agite et se démène, disent les gens, comme si elle était animée par un esprit invisible, indiquant ainsi le chemin qui conduit, chez les envoûteurs ou chez les ensorceleurs présumés. Ceux-ci, avant l'arrivée des Européens, étaient massacrés sur l'heure, sans autre forme de procès.

Les matières propres à ensorceler ou à produire l'envoû-

(1) « Chercher » se dit en kinyarwanda guhura, d'où le nom de umuhuzi, chercheur, donné à cette catégorie redoutable de sorciers. « Guhu rish' ihembe » signifie chercher avec la corne, « guhurish' umunwa » chercher avec la bouche (dans le corps des patients).

tement, qu'elles fussent enfouies ou cachées dans les cases, étaient découvertes de la même façon, ajoutent les Noirs crédules (1).

Ces mêmes chercheurs, en leur qualité de magiciens-conjurateurs, ont le pouvoir de prévenir les effets des sortilèges et des maléfices. Moyennent finances, ils vont fixer des limites physiques et morales au pouvoir néfaste des autres sorciers et cela par le moyen de remèdes (imiti) de leur cru, d'amulettes (impigi) et de branches d'arbres à propriétés magiques enfouies ou fixés en terre. Les terrains ainsi « fermés » à la malfaisance des sorts deviennent pour longtemps comme des asiles inviolables. Les propriétaires des terrains immunisés n'ont dès lors plus rien à craindre du fait des ensorceleurs.

Les Banyarwanda parlent beaucoup, au coin du feu, de ces magiciens-conjurateurs et de leurs hauts faits.

Pour découvrir les objets volés, les Banyarwanda font appel aux Banyerango (2). Ceux-ci n'inspirent pas autant de crainte que leurs collègues précités, tout en usant de la même corne magique. Les Bachunyi ou fabricants de gris-gris ont surtout la spécialité de donner la fécondité aux femmes stériles.

Ils vendent, moyennant finances, des amulettes et des breuvages magiques. Les mauvaises langues ajoutent que les charlatans de cette catégorie ont abusé de leurs clientes plus d'une fois, pendant que le mari crédule, une clochette à la main, était chargé de faire à pas lents, une promenade autour de l'habitation du sorcier.

D. — Grande estime est encore faite des sorciers-maudisseurs (Abahenyi), qui, comme le faux prophète Balaam,

(1) On cite le cas de plusieurs individus chez lesquels on a trouvé tout un lot d'ossements divers et avouant eux-mêmes leur profession d'envoûteur et d'ensorceleur. Il est possible que ces malheureux en proie à l'autosuggestion aient cru à l'efficacité de leurs opérations maléfiques.

(2) « Abanyerango ». Ce substantif est tiré du mot kulangira, qui veut dire montrer, découvrir, et indique le métier du sorcier, d'où le nom d'irango donné à la corne dont ce dernier se sert dans ses recherches.

ont pour mission de maudire les ennemis et d'annihiler leurs forces de résistance. Leur chef, un nommé Agakwande, jouit d'une grande considération à la Cour. Ses aïeux n'étaient que de simples Bahutu. C'est en raison de l'exercice de leurs importantes fonctions qu'ils sont entrés peu à peu dans la caste noble des Batutsi, avec lesquels ils n'ont cessé de contracter des alliances matrimoniales. Ils habitent dans le Ndiza, à Bulembo, et forment une corporation puissante et redoutable. Leurs incantations passent pour être très efficaces. Pour ce faire ils doivent se réunir la nuit dans un petit bosquet qui est le lieu habituel de leurs opérations magiques et dont il porte le nom « ihenero », du mot guhena, maudire [1].

A cette occasion, on tue une chèvre noire dont la peau est suspendue à un buisson.

Ils portent au cou les fruits d'un arbuste épineux (intobo) et vont semer des charmes sur le chemin que doivent suivre les ennemis. C'est ainsi qu'ils firent pour les premiers Européens, mais sans grand succès d'ailleurs.

E. — Parmi les grands dignitaires de la Cour, on a déjà nommé les généraux (abagabe). Au-dessus d'eux se trouve un autre personnage considérable qu'on pourrait appeler le Commandeur (Umugaba). Il joue le rôle d'une sorte de général en chef honoraire à sens et à titre superstitieux, qui passe pour donner le succès aux troupes. Comme signe distinctif de sa supériorité sur le général effectif, il se ceint le front d'un bandeau (ikamba), qui rappelle un peu la couronne royale. Il est choisi par les devins (yarelejwe) et peut être pris parmi les Bahutu.

Le plus souvent toutefois ce rôle échut aux Batutsi, fils ou parents de roi. C'est ainsi que Karara avait suivi son

---

[1] La signification étymologique et précise du verbe Guhena est plus forte que celle que l'on vient de donner. Elle désigne un geste symbolique et expressif qui sert à montrer le peu de cas que l'on fait d'une personne ou le mépris manifesté à son égard. En d'autres termes, les magiciens-maudisseurs, dans l'exercice de leurs fonctions, tournent le dos à l'ennemi, d'où le nom de leur métier.

père, le roi Lwabugiri, au Bunyabungu, en cette qualité de général porte-bonheur. Lors de l'expédition d'Ishangi, ce fut un autre fils de Lwabugiri, Nshozamihigo, qui remplit ce rôle. Ces sortes de généraux portent des amulettes au cou et se peignent le visage avec de la craie blanche ou eau lustrale (amazi y'ingwa).

Ils sont encore détenteurs de charmes et autres talismans (inzaratsi, insinzi), qui doivent aider à vaincre l'ennemi. Ils restent au camp pendant que les troupes combattent. On leur rend des honneurs presque souverains. Les tambours sonnent pour eux le réveil (akabikirwa) comme pour le roi. Ils ont tout pouvoir pour faire des lois, trancher les différents et leurs jugements sont sans appel (ikyo bavuze ntikisubir' inyuma) (1).

Autres fonctions de même caractère que les précédentes. — Des ensorceleurs et des envoûteurs; des purificateurs ou exorcistes de tous rites; des fabricants du poison d'épreuve.

Les fonctions de ces personnages sont presque de tous les jours, partant donc assez connues et leurs œuvres sont aussi célèbres que celles de leurs collègues, les devins-sacrificateurs, les magiciens-conjurateurs, etc.

Nous en parlons ici à part à cause des détails relativement abondants donnés sur chacun d'eux.

Disons que tous ces « docteurs ès-sciences occultes, mystiques et magiques », bien loin d'avoir honte de leur métier s'en font gloire et se considèrent comme des êtres

(1) Umugaba est un substantif dérivé du verbe kugaba, qui signifie distribuer ou donner gratuitement. Ce terme ne s'applique en principe qu'au roi; son synonyme Rugaba, qui vient du même verbe, a été réservé à Dieu (Imana).

Quand le roi se choisit un remplaçant, autre que le général en chef appelé umugabe, pour le mettre à la tête des armées, il lui donne en conséquence de son titre des pouvoirs étendus et les honneurs dus à son rang.

importants et nécessaires. Ils ont conscience de leur dignité et de la noblesse de leurs fonctions qu'ils affichent publiquement (1). Les émoluments de leur profession deviennent, pour quelques-uns d'entre eux, fort appréciables. Le profit suit la gloire.

Les professionnels de la magie et de la sorcellerie en tous genres ont, dans leur orgueil et leur vanité, essayé de donner à leur art une noble origine, en le faisant remonter jusqu'au grand roi Ruganzu II. C'est lui qui, d'après la légende, a tout inventé et tout organisé.

Artisans, forgerons et cultivateurs se réclament de lui.

Les sorciers théurges, medecine-men, etc., mis en demeure d'expliquer leurs pouvoirs et poussés jusque dans leurs derniers retranchements, se sont donnés, à leur tour, comme les simples dépositaires des dons et des talents dont l'illustre monarque fut le premier détenteur et possesseur. C'est lui qui en a fait bénéficier leurs prédécesseurs, dont ils continuent la chaîne et la série.

Les rois hamites, après avoir soumis les petits princes autochtones qui s'étaient partagé le Rwanda, utilisèrent les services de leurs descendants. Certains de ces roitelets, comme ceux de Marangara et du Bgishaza, avaient la réputation d'être les plus puissants d'entre les sorciers et de jouir de talents exceptionnels. Aussi leurs successeurs furent-ils confirmés dans leurs fonctions d'ordre purement mystique.

Et conséquemment ils restent toujours en service commandé tant auprès de Sa Majesté noire que de ses fidèles sujets, à la Cour, à la capitale et dans tout le royaume.

---

(1) Il n'est pas question de ceux qui, agissant pour leur compte privé, se font ensorceleurs ou envoûteurs d'une façon occasionnelle et passagère.

C'est par voie cachée et détournée qu'ils opèrent et cela pour exercer une vengeance purement personnelle. Aussi prennent-ils toutes les précautions afin de cacher leur jeu, car ils s'exposent à la mort si leurs agissements sont découverts.

A. — *Des ensorceleurs, des envoûteurs, des sorts et des maléfices.* — Les sorciers de cette catégorie se subdivisent en plusieurs groupes et ont diverses façons d'opérer.

Pour les désigner *in globo*, on se sert du terme générique umulôzi (au pluriel Abalôzi), ensorceleur. Kuloga veut dire ensorceler, jeter un sort et aussi empoisonner; ubulôzi (au pluriel amalôzi) signifie ensorcellement, maléfice, sortilège et empoisonnement. Ce sont des mots connus dans la région des Grands Lacs.

Plusieurs exercent publiquement leur métier, ainsi qu'on le verra plus loin, à la capitale, au service du roi pour le délivrer de ses ennemis et dans les villages, où ils se mettent au service de leurs semblables.

Les autres, plus ou moins connus, n'agissent qu'en secret.

D'aucuns, ainsi qu'on le comprendra, n'ont qu'une existence fictive et n'existent que dans l'imagination des gens crédules.

1. « Abashitsi » ou « les preneurs », tel est le nom de ceux qui, par leurs opérations magiques, peuvent obliger le voleur à se découvrir de lui-même.

Le nom de leur fonction est emprunté au verbe gushika, prendre (le voleur), d'où le mot « urushiko », qui désigne l'opération. Pour ce faire le magicien remplit un récipient (imbehe) d'un liquide préparé par ses soins. Au moyen d'un chalumeau qu'il porte à la bouche, pendant que l'autre extrémité plonge dans le vase en bois, il souffle pendant quelque temps, jusqu'à ce que l'écume (urufuro) déborde, obligeant par cette opération mystique et symbolique le voleur malgré lui à venir dévoiler son larcin. Telle est du moins la croyance populaire.

2. « Abaheretsi » (du verbe guhereka, tendre des pièges par ensorcellement) sert à désigner un deuxième groupe de sorciers qui ont la spécialité d'enfouir en terre, dans les bananeries et dans les champs cultivés, des charmes

et des amulettes de leur fabrication, d'où le nom d'uruhereko donné à leurs maléfices.

Malheur à ceux qui viennent marauder sur les terrains ainsi ensorcelés. Ils restent immobiles sur place et deviennent complètement paralysés (baragangara), sans pouvoir faire le moindre mouvement. Le sorcier seul peut les délivrer en prononçant des paroles cabalistiques. Le maître d'un champ, pour sauvegarder ses récoltes, emploie souvent la pratique suivante qui consiste à déposer sur le terrain à garder, la pierre à aiguiser, une poignée de cendres du foyer et des lannières de cuir prises sur un vieux tambour. S'il s'agit d'une récolte de sorgho, notre homme lie à côté du dépôt mystique quatre tiges de sorgho, comme pour simuler une hutte dédiée aux esprits. Le profane qui se risquera sur la propriété sera réduit à l'impuissance ou contractera une maladie qui le conduira au tombeau (1).

Dans la province du Bwana-Mkali les opérateurs de ce genre portent le nom d'« Abakagizi » (de gukagira, empêcher) et leur procédé se dit urukago, empêchement. Comme leurs autres collègues, ils cachent sous terre, à l'entrée de la cour ou derrière la hutte, des amulettes, des plantes à propriétés magiques, une vieille spatule de ménage ou même la petite pierre qui sert à écraser le grain. Cette pierre dite « ingasire » est surnommée en termes de sorcellerie « ikinane », c'est-à-dire l'obstacle, le préservatif par excellence. L'emploi de la spatule usagée ou hors de service a un sens mystique et une vertu magique tout à la fois. Le voleur, qui tentera de pénétrer dans l'habitation ainsi préservée, verra ses efforts réduits à l'impuissance (2). Les professionnels de ce genre se font payer

(1) Nous nous mettons à la place de l'indigène et nous n'entendons nullement confirmer ses dires. Et même si l'événement venait les justifier, il faudrait sans doute l'attribuer à l'émotion, à l'autosuggestion ou à une pure coïncidence.

(2) Cette façon d'agir rappelle l'envoûtement par analogie.

assez cher et ne réclament rien moins, comme prix de leurs services, qu'une chèvre, un bœuf ou même une génisse.

3. Au Gissaka, les gens croient qu'il existe des serpents apprivoisés qui gardent les champs et les demeures de leurs maîtres. Ces reptiles s'enroulent au cou des voleurs pour les étouffer. Ils se mettent aussi sur les traces des receleurs ou des larrons qu'ils suivent jusqu'au logis.

4. Les « batezi » (du verbe gutega, tendre des pièges) sont estimés capables, d'après la crédulité publique, de découvrir les malfaiteurs et les voleurs par le moyen d'une méthode curieuse, qui n'est autre que l'envoûtement par analogie. Le volé se présente chez l'envoûteur et lui fait cadeau d'une chèvre qui est aussitôt égorgée. Le magicien prend alors la vessie et la gonfle d'air, pour la suspendre ensuite au bout d'une corde fixée sous le plafond de la hutte. Veut-on faire mourir celui qui s'est rendu coupable de larcin, le sorcier perce la vessie ou bien coupe la corde qui la retenait. Si le sac membraneux s'écrase à terre, le voleur ne peut manquer de trépasser à l'instant. Il suffira d'aller aux nouvelles dans les environs. Toute mort subite sera interprétée dans ce sens et attribuée au fait de l'envoûtement. Le ventre de la victime doit enfler démesurément. C'est ce que l'on appelle gubang' agaheto, tendre un arc, ainsi que s'expriment quelquefois les Banyarwanda quand ils veulent faire allusion à cette manière d'ensorceler.

Si le propriétaire de l'objet volé veut faire montre d'indulgence, il demandera au sorcier de ne frapper que légèrement sur la vessie, pour ne provoquer que des maux d'entrailles chez le coupable. Inutile d'ajouter que les Noirs ajoutent une foi absolue à ces opérations magiques et croient avoir vu se réaliser l'événement dans un grand nombre de cas.

5. « Abachuraguzi ». Ce mot vient du verbe guchuragura et sert à désigner une espèce de danse. Les amateurs

de ce genre de danse piétinent sur place. Les gens de cette catégorie sont les vrais « jettatori » dont le but est de jeter un sort, « jettatura », sur leurs semblables, parce qu'ils jalousent leur bonheur ou parce qu'ils veulent en tirer vengeance, pour une injure vraie ou supposée. C'est pendant la nuit qu'opèrent ces hommes néfastes. Afin de mieux réussir dans leurs noirs desseins, les jeteurs de sorts ne doivent avoir pour habit qu'une vieille natte, hors d'usage (umûsâmbi). Ils vont ensuite se procurer un tibia ou un péroné humain (umurundi) avec lequel ils exécutent une danse macabre (guchuragura) dans la cour de celui auquel ils veulent nuire. Ils ont à la main une petite cruche remplie de charbons ardents, symbolisant la vie de leur ennemi qui va s'éteindre. Après avoir brisé le vase d'argile et répandu les charbons, ils jettent sur la hutte du propriétaire une poignée de terre recueillie sur une tombe, en prononçant à voix basse les paroles suivantes : « Ce ne sont pas des haricots que je veux, mais bien ta propre vie » (Sinshak' ibishyimbo, ichyo ndashaka n'amagara yawe). C'est là un des maléfices réputés les plus nocifs.

6. « Gutambikir' umutambikiro », c'est-à-dire « creuser transversalement un petit fossé » dans le chemin par où doit passer un ennemi abhorré, que l'on veut ensorceler, est une autre sorte d'envoûtement par analogie. Pour ce faire l'opérateur doit autant que possible se procurer un nerf de cadavre humain et une lanière de bambou ou de tout autre bois ayant servi à porter un défunt.

Il en fabrique un arc minuscule qu'il va déposer dans le fossé préparé sur le passage de son adversaire qu'il sait devoir venir bientôt. Le tout est recouvert de terre et de gazon, pour n'éveiller les soupçons de personne. Au moment où la personne exécrée met le pied sur l'arc ainsi disimulé, l'envoûteur caché dans les buissons ou les haies d'alentour prononce à voix basse le mot fatidique : « Fatwa », soit pris. C'en est fait du malheureux voyageur.

Pris de violentes douleurs d'entrailles, gonflé, ballonné, il ne tardera pas à succomber dans d'horribles souffrances, théoriquement parlant.

Cette façon d'agir est encore désignée sous le nom de « kubang' agaheto » ou « guteg' umuntu agaheto », dresser l'embûche de l'arc.

7. « Guteger' umuntu inkôkô », faire l'ensorcellement du petit poussin (sous-entendu celui dont les entrailles n'ont pas blanchi, iteze neza, yabay' urutunda), est considéré avec le guchuragura comme l'un des sortilèges les plus malfaisants.

Pour l'emploi de ce sortilège, on s'adresse habituellement aux spécialistes de la divination passés maîtres en cet art. Dans le cas où le devin, grassement payé, accepte d'agir, son client se met en devoir de recueillir en cachette, — car les Noirs sont soupçonneux et se défient de leurs semblables, — un peu de salive expectorée par celui dont il veut tirer vengeance. Précieusement recueillie dans une feuille, cette matière visqueuse est portée au sorcier, qui l'introduit, au moyen d'un peu d'eau, dans le bec du poussin qu'il va égorger.

Le devin tient tout d'abord une conversation au volatile, afin que lui, poulet, s'arrange de façon que ses entrailles ne « blanchissent » pas, mais deviennent « noires », afin qu'on puisse se servir de la malfaisance attachée à cette circonstance-là. Après avoir longuement parlé, l'opérateur égorge le poulet à la façon habituelle des devins et lave soigneusement les entrailles pour distinguer la couleur spécifique (blanche ou noire) d'où dépend le sortilège. Y distingue-t-on la couleur noire, l'heureux client prend des mains du devin ce qui reste du poussin, va le jeter subrepticement dans la hutte ou l'enclos de son ennemi, ou va l'enfouir à l'endroit préféré où ce dernier vient s'asseoir et goûter du repos. Les effets du maléfice ne tarderont pas à se faire sentir, le malheureux ensorcelé

mourra presque subitement, après quelques instants de malaise.

Ce maléfice, ajoutent les Noirs, est redouté de tous; mais ce sont surtout les nobles (Batutsi) qui l'utilisent, et si l'on veut réussir sûrement, il est préférable, disent-ils, d'employer un poussin qui soit resté l'unique survivant (yonyine, ikinege) de la couvée.

Si ses entrailles noircissent au cours de l'opération divinatoire, il doit infailliblement « avaler » (gusama) et « perdre » (gufata) celui dont on souhaite la mort.

8. Citons l'ensorceleur qui se sert d'une corne de vache pour jeter le mauvais sort sur un ennemi (ihembe umulozi alogesha).

La corne est évidée par le sorcier, qui sculpte sur la pointe une tête de serpent. Il la remplit de toutes sortes d'objets et d'ingrédients, crottes de différents oiseaux ou animaux et de lambeaux de chair ayant appartenu aux victimes qu'il a déjà faites.

9. Les monstres (ibimara), les jeunes filles aux seins non développés (impenebere) et autres malheureux de ce genre, sont considérés par les Banyarwanda comme « trahissant en eux la présence d'un principe malfaisant ou d'une force mystique dont l'action sera mortelle » (1), tels les « monstra » et les « portentâ » et autres porte-malheur du temps des Romains.

Aussi pour arrêter une invasion ennemie, les Banyarwanda avaient-ils l'habitude autrefois d'exposer ces êtres anormaux aux coups des envahisseurs. L'effusion de ce sang ou même seule la présence des individus de cette catégorie était considérée comme une malédiction.

Nous n'en finirions pas à vouloir énumérer les divers procédés d'envoûtement et d'ensorcellement. L'imagination des Noirs est féconde au delà de toute mesure quand il est question de ce sujet. On jugera de leur richesse en

(1) *La mentalité primitive*, par LEVY-BRUHL, pp. 158 et ss.

parcourant le récit du célèbre épisode de l'*Invasion des Banyoro*, aujourd'hui devenu *Chanson de gestes*. On parle dans ce récit de nombreuses incantations et de multiples maléfices, auxquels fut attribuée la défaite finale des envahisseurs.

10. Des noueurs d'aiguillettes. On ne sera pas peu étonné d'apprendre que les Noirs aussi croient à l'influence néfaste des gens auxquels on attribue ce genre de méfaits.

Les opérations de cette catégorie s'appellent dans la langue du pays « kumanikir' undi ngw'atabyara », nouer ou suspendre la fécondité, ou encore « kubang' ingata », tresser un coussinet d'herbes.

Ainsi que l'indique le sens étymologique de ces mots, les noueurs d'aiguillettes essaient de se procurer chez les gens auxquels ils veulent nuire une poignée d'herbes, de celles (ishinge) dont on jonche le sol de la hutte.

Ils en tressent une sorte de coussinet (ingata), qui est ensuite caché et suspendu dans la case.

Aussi longtemps que l'herbe reste nouée (dans le coussinet) la maîtresse du logis n'aura aucun espoir de devenir mère.

Beaucoup de jeunes femmes attribuent leur stérilité à ce maléfice.

Une poignée de cheveux dérobée à la voisine et tressée en forme de couronne aurait le même effet. C'est ce qu'on appelle « kumuzingirahw'amasunzu », enrouler les cheveux de quelqu'un.

Il suffirait encore, disent les indigènes, que les malveillants aient la possibilité de s'emparer d'un de ces anneaux de fibre végétale que les dames ou femmes de condition portent aux jambes et le froissent entre les mains, pour que la malheureuse devienne stérile ou meure en couches.

11. Pour tirer vengeance de l'épouse infidèle qui a quitté le domicile conjugal, son mari se procure la plante connue sous le nom d' « uruburamadjo », dont le sens éty-

mologique (kubura kujya) « n'avoir pas où aller », c'est-à-dire ne pas trouver de logis, indique l'emploi qu'en fait le conjoint irrité et l'effet qu'il en attend. Celui-ci s'en sert pour tresser une sorte de coussinet sur lequel il doit mettre du beurre ou verser de l'huile de ricin, de celle qui a appartenu à la femme infidèle. Le coussinet mystique est caché sous une pierre; il faut l'en retirer un mois après, pour le déposer sous une autre pierre. Le moyen, ajoutent les indigènes crédules, est infaillible pour créer des difficultés entre la fugitive et ses maris d'occasion. Elle sera congédiée autant de fois que son premier époux déplacera l'herbe magique.

B. — *Des purificateurs ou exorcistes de tous rites et des exhumeurs ou mutileurs de cadavres.* — Pour se préserver du mauvais sort, des effets funestes qui pourraient être la conséquence de certains événements, tels que la violation d'un tabou, l'incendie d'une hutte, un assassinat, la rencontre d'un cadavre, d'un animal tué ou pour échapper aux fureurs d'un esprit déchaîné, le roi, sa Cour et ses sujets font appel aux services de gens désignés sous le nom d'« Abashumburuzi », « Abahanyi b'amachumu », « Ababuzi », etc. Comme leurs autres collègues ès-sciences occultes mystérieuses et magiques, ces derniers ont une existence officielle et légale.

1. Des Abashumburuzi, sorciers auxquels ont recours les violateurs de tabou.

« Abashumburuzi », tel est le titre donné par les gens du Lukiga (c'est-à-dire de la montagne) à une catégorie de purificateurs dont la fonction est souvent la même que celle du mugangahuzi ou préservateur de la foudre, avec lequel on les confond souvent.

Le mushumburuzi, si l'on s'en tient à la signification étymologique de sa profession, passe pour avoir le pouvoir de chasser les esprits du corps d'un malade [1]. Pour ce

[1] Umushumburuzi est le substantif du verbe gushumburura.

faire il se livre à de véritables exorcismes, fait des passes magiques sur le corps du patient, appelle les esprits par leur nom, les supplie d'abandonner leur victime. Armé d'une poignée de branches d'arbustes à propriétés magiques, il les promène sur le corps du malade.

L'esprit cause de la maladie se réfugie dans le balai symbolique. Il ne reste plus à l'opérateur que d'aller déposer au loin sur un carrefour son instrument chasse-esprit... Mais malheur au passant qui n'aperçoit pas à temps la demeure ambulante de l'esprit malfaisant toujours en quête d'une nouvelle victime. Ils ont en outre, d'après la crédulité populaire, le pouvoir de détourner le malheur ou le châtiment qui suit la violation, tout involontaire soit-elle, d'un tabou quelconque, d'une dérogation aux usages reçus, d'un manquement aux traditions et même l'apparition de toute chose ou événement extraordinaire.

La naissance d'un monstre, la croissance prodigieuse d'un fruit ou d'une plante, etc., peuvent nuire à celui qui en est le père ou le propriétaire.

Ce qui est insolite est une révélation pour le Noir; il n'y a rien de fortuit et ce qui sort tant soit peu de l'ordinaire manifeste l'action des puissances occultes. Après la rencontre ou l'observation de tels présages porte-malheur le Munyarwanda éprouve le besoin, pour qu'il ne lui arrive point malheur, de subir une purification comme pour une violation de tabous. Et c'est dans ce sens qu'il assimile la rencontre des présages défavorables à une dérogation aux usages ancestraux.

Nombreuses sont les prescriptions et les coutumes dont l'infraction purement matérielle entraîne avec elle des conséquences fâcheuses, par exemple, une maladie déterminée ou même la mort. Parmi les interdictions et les prohibitions il en est qui s'adressent à tout le monde, à un clan ou à l'autre, aux femmes seules ou au roi. Les personnes qui sont en deuil ou celles qui se trouvent dans d'autres circonstances particulières doivent respecter

maints tabous, en s'abstenant d'un grand nombre d'actes. L'interdiction porte fréquemment sur un objet, un animal auquel on ne peut toucher ou dont on ne peut manger et sur lequel le regard ne doit pas se poser.

Il y a aussi des tabous de jours, c'est-à-dire des défenses de se livrer à certaines occupations et cela à des dates déterminées.

Multiples sont les tabous à la violation desquels est exposée une femme durant sa grossesse. La vue d'une barque l'expose à mettre au monde un enfant dont les lèvres seront en pointe comme la proue de l'embarcation.

La rencontre d'un animal tué, chien, sanglier, loutre, l'expose à donner le jour à un enfant mort ou couvert de plaies, comme celles qu'elle a remarqué sur les cadavres. La vue d'un homme mis à mort ou simplement lié l'expose au même malheur, ainsi que l'incendie d'une hutte. L'aspect de l'arme qui a servi à tuer entraîne les mêmes conséquences.

Il est facile de voir par ces cas combien le recours à ces sortes de purifications est fréquent (1).

Les rites de purification varient selon les cas, les personnes et le sorcier lui-même. Mais presque toujours celui-ci verse à boire sur la main de l'intéressé quelques gouttes d'un liquide (issubjo) dans lequel il a mélangé le jus de certaines plantes à vertu magique qui ont la propriété de guérir de tous les maux.

(1) Les violateurs de tabou, dans certains cas, n'ont pas besoin de s'adresser aux hommes de l'art, ils peuvent se purifier eux-mêmes par un moyen bien simple.

Dans le cas où une femme en état de grossesse aurait rencontré une arme meurtrière, un prisonnier lié, un serpent tué ou tout autre objet tabou, elle doit se procurer aussitôt quelques-unes de ces herbes ou de ces feuilles à propriété magique, qui sont d'un usage courant. Elle leur fera toucher le cadavre, le lien et les écrasera ensuite pour boire le jus ou respirer le parfum qui s'en dégage. A défaut même de plantes, elle met d'abord la main sur ce qui fait l'objet du tabou et la porte ensuite sur son front, esquissant une sorte de signe de croix. C'est ce que l'abbé A. Bros appelle des « opérations de magie imitative » (*Religion des Peuples non civilisés*, p. 72).

Tabous et présages.

Les tabous (imiziro) et les présages bons ou mauvais sont innombrables. Il faut se limiter à quelques échantillons que nous donnons ici sans tenir aucun compte de leur classement rationnel, estimé difficile à juste titre.

L'apparition d'un présage mauvais ou la violation d'un tabou expose les Banyarwanda à des malheurs plus ou moins grands selon l'importance de l'infraction, qu'elle soit volontaire ou non.

On sait qu'il n'est pas facile de donner une définition exacte du tabou tant la matière qui en fait l'objet est vaste et étendue.

Le tabou n'est pas seulement le respect à caractère obligatoire dû aux coutumes et aux usages reçus, ni l'observance des prescriptions sacrées, il désigne encore un ensemble de prohibitions et d'interdictions prononcées sur un objet ou un animal, auquel on ne peut toucher, dont on ne peut pas manger et sur lequel le regard aussi ne doit pas se porter (1).

Ce qui est tabou pour l'un, ne l'est pas pour l'autre.

Pour ce qui est des tabous d'animaux dont la chair est impure et ne peut être mangée, la règle n'est pas la même pour tous.

La chair de tous les animaux — à la seule exception des vaches — est interdite aux femmes.

Le mouton est tabou pour quelques clans, tandis que c'est la chèvre qui l'est pour d'autres.

Les poissons, les sangliers sont défendus aux Banyarwanda, à l'exception des riverains et des chasseurs. Les lièvres, les perdrix, les canards, les pintades rentrent dans la catégorie des animaux impurs (2).

---

(1) Ajoutons que, dans certains cas, présages et tabous se confondent dans l'esprit des Noirs, comme il a été dit plus haut.

(2) Les enfants en mangent quelquefois en cachette.

La mort d'un membre de la famille rend tabous les vivres qui sont restés dans la case, ainsi que les objets ou ustensiles qui lui appartenaient en propre. Ceux-ci peuvent être purifiés par le moyen de l'eau lustrale.

Même le veuf ou la veuve deviennent tabous par la mort du conjoint et doivent subir les rites de la purification.

Le cohabitation entre époux devient tabou à la mort d'un parent rapproché, du roi, de la reine-mère, et cela durant un laps de temps qui varie selon l'importance du défunt.

Ces mêmes relations conjugales sont interdites dans certaines circonstances prévues par l'usage ou la tradition, à l'occasion, par exemple, d'une demande subreptice en mariage (1).

Dans les deux cas qui précèdent la règle exige qu'on isole des troupeaux domestiques, le taureau, le bouc, le bélier et même le coq !

Tout travail de culture est interdit à l'occasion des funérailles, ainsi que dans les cas suivants : quand la foudre est tombée dans la cour ou sur la hutte, à la naissance d'un fils, à la mort d'un chien, à l'incendie d'une case, à la chute de la grêle. Le travail n'est prohibé que durant un jour, dans ces circonstances-là.

Une femme et un vacher ne peuvent toucher à la bouillie de sorgho, quand celle-ci est encore sur la spatule (umwuko) de ménage. A vouloir enfreindre cette prohibition une femme s'exposerait à n'avoir que des filles.

Quant au gardien ou propriétaire d'un troupeau, il souffrirait aussi dans ses biens de cette infraction aux coutumes (2).

---

(1) Pour obliger les parents à céder leur fille en mariage, il suffit qu'un individu s'introduise dans la case en prétextant un motif quelconque et dépose en cachette un de ses bracelets. Après avoir pris congé des gens de la maison il crie de loin : « Prenez soin de l'objet que j'ai laissé ». Les parents de la jeune fille se croient obligés de la lui donner, pour s'éviter des malheurs.

(2) Ses vaches ne lui donneraient que des veaux mâles.

Un mari, pour battre sa femme, ne doit pas se servir de ce même ustensile de cuisine ! Il courrait le danger d'y perdre la vie.

L'inobservance de la plupart des coutumes qui sont de règle, lors de la célébration d'un mariage, expose les parents des deux conjoints à la maladie ou à la mort.

Questionnés sur leur nom, les enfants, les jeunes gens et les jeunes filles ne répondent pas ou donnent un faux nom, de crainte que l'étranger ne leur jette un mauvais sort et les empêche de grandir.

Une femme qui a ses époques ne doit pas s'aventurer dans la hutte où se trouve un nouveau-né, sinon elle fait contracter la gale à ce dernier. D'où l'habitude de mettre au cou des bébés un bracelet en fil de cuivre (urunyerere, ou urwinjiri) comme talisman et remède préventif.

Le roi ne doit jamais plier les genoux, pour ne pas exposer son royaume à diminuer d'étendue.

Le père ne peut enjamber la peau qui sert de berceau portatif (ingobyi) à son enfant, ni un fils la ceinture de sa mère.

Une femme ne peut passer par-dessus une lance, ni traire les vaches, ni recouvrir le toit d'une hutte, ni imiter (!) le chant du coq, etc.

Il est interdit de s'asseoir sur un panier de nourriture.

S'il tonne, il ne faut pas fumer la pipe quand on est assis sur une chaise.

Nul ne peut se reposer sur une peau de mouton, sous peine de contracter la gale (ngo badahumana). Il y a danger de mort à transporter dans la demeure d'autrui la pierre à aiguiser (ityazo).

Il y a défense expresse de tuer certains oiseaux et certains reptiles, non seulement parce que totem, mais aussi parce qu'ils sont considérés tantôt comme porte-bonheur pour le pays, telle la bergeronnette (inyamanza), et tantôt comme porte-malheur, tel le pangolin, dont le cadavre pourrait attirer de grands maux sur le territoire.

Le voyageur qui heurte le pied gauche contre un obstacle ou qui fait la rencontre d'un rat à la peau légèrement bigarrée (umushushwe), doit retourner à la maison, sinon il lui arrivera malheur.

Si l'on trouve des fourmis noires (intozi) sur son chemin, il faut passer la main sur le pied, comme pour faire le geste de les enlever, sinon elles envahiront la case de l'individu.

Une femme en état de grossesse ne doit pas voir un Européen, ni s'exposer à entendre tirer un coup de fusil, sinon l'enfant qui naîtra d'elle en souffrira [1].

Une mère qui n'a enfanté que des garçons ne doit pas donner le sein à la fille d'une autre, sinon elle s'expose désormais à n'enfanter que des filles.

Un fiancé ne doit pas se rencontrer avec sa fiancée ni avec sa belle-mère avant le mariage [2]. Le roi, autrefois, ne pouvait voir ses fils, du moins en théorie, car il est prouvé que les derniers princes ont souvent manqué à cette règle.

Si le fabricant de vin de bananes vient à souffleter quelqu'un, pendant qu'il est en train d'écraser ces fruits, il peut courir le risque de contracter la maladie des dartres (guhumana).

Une femme occupée à pétrir le pain de sorgho, doit garder le silence. Un chien ou une poule viendraient-ils à souiller le sol de la hutte, il lui est interdit de quitter son travail pour nettoyer la place, sous peine de voir diminuer le pain.

Si le régime de bananes commence à mûrir par le bas, le propriétaire de la bananerie s'en émeut. C'est signe qu'un danger le menace.

---

(1) Pour neutraliser cette influence il suffit qu'elle puisse se procurer une douille de fusil, un bout de papier ou même un morceau de tuile, de brique, de n'importe quel objet de provenance européenne et de le porter au cou en guise d'amulette ou de talisman. L'enfant naîtra indemne de tout mal.

(2) Cf. « Cérémonies du mariage », par le P. PAGÈS (*Anthropos*. 1925).

Une grue huppée qui se perche sur le sommet de la case, un chien, une chèvre, un mouton qui réussiraient à grimper sur la hutte sont l'annonce certaine de malheurs prochains.

Il est rigoureusement défendu de tuer la grue huppée, le corbeau, la bergeronnette, le lézard, la grenouille, le crapaud.

Les parents d'un nouveau marié ne peuvent partager ses repas, s'ils ne commencent d'abord par faire cuire un régime de bananes dans la maison du jeune homme. La maladie des dartres est le châtiment de cette transgression.

Une femme qui vient de mettre au monde un enfant, doit veiller à ne pas laisser se perdre le cordon ombilical du nouveau-né. S'il y avait de la nourriture dans la hutte au moment de l'enfantement, il n'est pas permis à la mère d'y toucher. Elle payerait la violation de ce tabou par l'atteinte d'une maladie (guhumana).

Le père d'un bébé dont les dents n'ont pas encore poussé, ne peut prendre une nouvelle épouse, sans faire courir le risque à l'enfant de contracter la maladie des terribles dartres (amahumane).

Un enfant veut-il occuper la chaise que vient de quitter l'auteur de ses jours, doit y mettre d'abord un peu de paille. A vouloir agir autrement, il s'exposerait à la malédiction de son père.

Il n'est pas permis aux enfants de s'appuyer sur le pilier qui est réservé au chef de la famille et cela aussi pour raison de convenance.

Le propriétaire d'un veau dont le sabot ne compte qu'un doigt, à la suite d'une déformation congénitale, ne peut égorger la bête que chez lui. Il est interdit de manger la viande ailleurs; elle doit être consommée sur place, avec du pain de sorgho qu'apporte chaque convive. A la fin du repas les invités se lavent les mains dans la cour et non en dehors.

Une chèvre qui s'assied... sur son séant doit être égorgée

ou vendue aussitôt, pour qu'il n'arrive pas malheur aux occupants de la hutte.

Un chasseur de « feli-cervaline » (chat-tigre) se garde de faire trop de victimes parmi ces carnassiers, pour ne pas s'exposer à quelque chose de fâcheux. Le paysan qui bat des haricots en gousse s'arrange de façon que personne ne vienne au-dessus de son aire pendant qu'il est occupé à son travail.

Il éprouverait la surprise de voir sa provision de haricots diminuer si un passant s'arrêtait intempestivement face à lui.

Une jeune fille ne peut prendre le chemin que suivent les vaches pendant que se déroulent les pourparlers des fiançailles. Il faut qu'elle suive un autre sentier, pour ne pas s'exposer à la stérilité.

La case une fois terminée et couverte de chaume, il appartient à la femme du propriétaire du logis d'y apporter de ses propres mains la spatule de ménage, qui d'après les coutumes du pays est son arme symbolique à elle, sa sauvegarde. L'observation de ce rite lui vaudra de ne pas être expulsée de la hutte et de vivre en bons termes avec son mari.

Oublier son bâton chez un voisin devient une source d'ennuis; il est à craindre qu'on ne s'en serve pour faire des opérations de magie dont pâtira le propriétaire de l'objet oublié.

Votre cœur bat-il à se rompre dans la poitrine, c'est signe qu'on parle mal de vous quelque part.

Êtes-vous oppressé, ressentez-vous un malaise à l'estomac, c'est signe que votre belle-sœur se trouve dans un état intéressant et deviendra mère.

Une démangeaison à la place où fut prise la goutte de sang qui servit à sceller le contrat d'amitié, est l'annonce certaine de la mort du frère de sang.

Pour faire gagner son procès à un plaideur, les parents de celui-ci entourent sa chaise d'une tige de « mwishwa ».

Durant l'instruction de sa cause, un membre de la famille prend place sur le siège et se met à balayer tout autour, comme pour écarter le mauvais sort. Pour être plus sûr de la réussite de l'affaire, on place encore sous le même siège la pierre à aiguiser (ityazo), qui, en termes de sorcellerie, se dit « obstacle » (ikinanira). Cet acte symbolique a la propriété d'enlever toute valeur aux témoignages et aux dépositions de la partie adverse. « Leurs paroles passeront comme le vent » (amagambo yabo azahita nk' umuyaga), ajoute la croyance populaire.

Le plaignant doit de son côté s'abstenir de la bière faite des bananes de l'espèce dite « iginyambiba » ou « igihuna ». Grâce à ces précautions il peut réunir toutes les chances de succès.

Il existe aussi des plantes et des arbustes tabous. Le mwange (umwange) est un végétal au nom symbolique et significatif dérivé d'un verbe (kwanga), qui veut dire haïr, détester, ne pas aimer. Les jeunes filles ne doivent jamais y toucher quand elles vont cueillir des brindilles sèches ou du bois mort pour l'entretien du foyer, sous peine de... coiffer sainte Catherine. Seules les vieilles femmes n'en ont plus peur et ne se font pas faute de les utiliser pour les besoins de la cuisine (1).

2. — « Des purificateurs de lance » (abahanyi b' amachumu) et de leurs exorcismes.

Le mot umuhanyi, au pluriel abahanyi, vient du verbe guhana, qui veut dire punir, réprimander, dans le sens strict. Ce n'est qu'au sens figuré qu'il signifie purifier. On se sert du mot guhanula pour désigner l'accomplissement des rites de la purification.

---

(1) Les Noirs font grand cas des plantes à propriétés magiques. Il serait facile d'en dresser une liste longuement chargée. On pourrait en faire une étude à part, vu le nombre et l'importance des croyances populaires en rapport avec le monde végétal. « Les herbes les plus humbles, dit P. Sébillot, jusqu'aux arbres géants jouent un rôle qui depuis de longues années a préoccupé les savants. » (*Le Folklore.*)

Le purificateur de lance exerce ses fonctions à l'occasion d'un meurtre ou d'un assassinat.

Il est appelé par les parents de la victime pour donner satisfaction au mort et aux membres de sa famille, afin de les aider par ses pratiques mystérieuses à obtenir justice pour le sang versé.

Il purifie la lance ou l'arme meurtrière, dans le but de prévenir ou d'arrêter les conséquences funestes que le meurtre ne manquerait pas d'entraîner pour les proches du défunt. Ceux-ci, en effet, craignant de subir le même sort que leur parent tué, font appel au sorcier. Ce dernier opère souvent en même temps, quand il ne se confond pas avec lui, avec l'évocateur d'esprit (umushyitsi, umuhamagazi), qui a pareillement un rôle à remplir à cette occasion. Entre autres rites, car nous n'avons pas la prétention de les développer tous, ils seraient mieux à leur place dans une étude exclusivement réservée aux cérémonies des funérailles, nous ne citons que ceux qui appartiennent au rôle et à la fonction du purificateur de lance.

L'arme doit être « punie » et « purifiée » tout à la fois.

S'agit-il d'une lance que l'on a réussi à se procurer. le sorcier la démanche. Le fer de lance est mis de côté, on brise la pointe ferrée (umuhunda) et l'on détache quelques raclures de bois de la hampe (uruti); on dépose ces débris dans une petite calebasse du genre dit idegede [1]. A défaut de l'arme meurtrière, le purificateur opère sur une autre arme semblable, mais usagée. On remplit ensuite de bière la gourde, qui, à cause de l'usage mystique qui en est fait et des raclures qui y ont été mises, porte le nom d'« akabatongera » en termes de sorcellerie. Les parents présents boivent une gorgée de ce pombe. La calebasse où se trouvent les raclures et le fer de lance est ensuite confiée à un étranger (umuse) au clan ou à la famille, qui va la

---

(1) La famille ne pourra désormais plus manger de cette espèce de courge. (« La Mentalité primitive », *op. cit.*, p. 293.)

cacher dans un endroit écarté, dans un fourré, une grotte ou excavation quelconque. On agit de même avec tout autre instrument : flèche, sabre, couteau, qui aurait servi à perpétrer le crime.

... « Une pratique de ce genre, dit M. Levy-Bruhl, est à peu près universelle dans les tribus africaines.

» On accomplit ces cérémonies parce qu'on a l'idée que l'arme porte avec elle le malheur ou la fatalité; il en est ainsi chez les Akamba. Selon eux, l'arme qui a une fois servi à un meurtre continue à être l'instrument de nouvelles morts; mais il n'y a ni cérémonie, ni charme, ni magie qui puisse venir à bout de sa vertu funeste : elle continuera indéfiniment à tuer par la main de son maître, quoi qu'il fasse. Puisqu'il n'y a pas moyen de se débarrasser de cette malédiction, le Mkamba a recours à la ruse; il posera l'arme sur un sentier ou une place où un passant aura des chances de l'apercevoir. Une fois qu'il l'aura ramassée, l'influence funeste de l'arme tombe sur lui et son premier possesseur en est délivré... [1] ».

Dans certains clans le sorcier-purificateur introduit les raclures dans une patate douce qu'il donne à manger à une chèvre. Celle-ci est vendue au loin, à des étrangers auxquels on laisse la malédiction attachée à l'arme qui avait servi à perpétrer le meurtre. Le prix de la bête, qui était autrefois payé en nature (pioches, pois, haricots, sorgho, etc.), était abandonné ou jeté. La famille de la victime estimait par là se délivrer complètement du mauvais sort qui lui était échu de par la mort violente d'un de ses membres.

Pour calmer l'esprit du défunt, durant les cérémonies des funérailles, un jeune homme de la parenté est choisi pour le venger. Il doit se procurer une lance neuve que

[1] Un Munyarwanda se gardera bien de recueillir ces armes maudites, dont il ne peut ignorer l'origine ni l'usage qui en a été fait. La malédiction qui leur est attachée et la crainte qu'elles lui inspirent, lui fera passer son chemin sans qu'il jette sur elles un regard de convoitise.

le sorcier-purificateur ou son collègue l'« évocateur des esprits » lui prend des mains, pour couper en deux une plante à vertu mystérieuse dite irago ou umurago : « J'ai « coupé » la tribu des meurtriers, ajoute-t-il; qu'ils en meurent tous. » Puis s'adressant au défunt : « Voilà la lance qui te vengera, donne-lui l'occasion et la facilité d'exercer la vendetta. »

Le cadavre est, selon les coutumes propres à chaque clan, exposé sur une colline déserte ou enfoui au loin dans la brousse, dans les anfractuosités de rocher ou enterré près du village ou même dans la cour.

Dans ce dernier cas, on plante avec ses racines l'« irago » ou à son défaut le « murago » qui pousse dans les marais. Au bout d'un an environ, le sorcier revient couper cette plante, comme il avait déjà fait une première fois. On immole ensuite une chèvre.

Le purificateur prend du sang de cette oblation et en asperge la fosse en disant : « Que ce sang fasse périr toute la famille de l'assassin. »

Le meurtrier, à son tour, se préoccupe des conséquences de son acte. Aussi fait-il appel, lui aussi, aux mêmes opérateurs de ce genre, pour détourner la vengeance et la malédiction qu'il a attirées sur sa personne et sur sa parenté.

Le rival du sorcier précédent prend un roseau qu'il fend sur toute sa longueur, sans toutefois séparer complètement les extrémités. Il en écarte les deux branches qui sont fixées en terre. Le coupable et les membres de sa famille passent sous ce pont d'un nouveau genre. L'opérateur reprend le roseau dont il rejoint les deux parties et le rejette au loin en disant : « J'ai chassé l'esprit (du défunt) qui te poursuivait. » Conduisant ensuite son client à un carrefour, il l'asperge de quelques gouttes d'un liquide de sa fabrication, dans la composition duquel entre le jus de certaines plantes.

Se tenant ensuite dos à dos avec son protégé, le sorcier

lui glisse dans les mains des amulettes qu'il devra porter au cou : « De même que nous ne pouvons nous voir, ajoute le préservateur des maléfices, puisse l'esprit de celui que tu as tué ne jamais t'apercevoir (te rencontrer). » Il le fait ensuite coucher de tout son long. Prenant une sorte de balai (urutsiro) où sont réunies des plantes à propriétés magiques, il le promène sur le corps de l'individu : « Ndagushumburuye, j'ai fais partir l'esprit de celui qui te poursuivait », ajoute-t-il.

L'opération a toute chance de réussite si le meurtrier arrive par ses présents à utiliser les services du sorcier qui a « travaillé » pour la victime et ses parents.

3. — Des « exhumeurs et mutileurs de cadavres » (ababûzi), du mot kwabûra, exhumer un cadavre.

On a recours à eux dans deux cas; quand il s'agit d'un criminel qui a été exécuté et dont on veut empêcher l'esprit de nuire aux vivants, c'est-à-dire à ceux qui l'ont immolé. Il en sera parlé plus loin, dans le cours de ce même travail.

Le deuxième cas est le suivant : Le meurtrier, un homme du commun, qu'il ait assassiné volontairement ou involontairement, veut, à son tour, se prémunir contre l'irascibilité de l'esprit de sa victime. Pour cela il fait appel à un de ces exhumeurs de cadavres, qui lui aide à se procurer le corps du tué, ce qui n'est pas toujours facile. Il s'agit alors de mutiler le cadavre pour en chasser l'esprit. Le sorcier mutilateur coupe une infime partie (isonga) de la langue, du cœur, du petit doigt (umuhera) et de la peau, que l'on fait dessécher au-dessus du foyer. Le tout est ensuite renfermé dans une petite corne de couleur noire, si possible, que l'assassin porte au cou comme un talisman, qui le mettra non seulement à l'abri des coups de sa victime, mais aussi de ceux de ses parents.

Il y a avantage aussi à s'emparer de l'herbe dite « irago » ou « umurago », plantée sur la fosse du tué.

En l'ajoutant aux autres débris macabres que contient la corne, le talisman devient plus puissant.

Ajoutons que les services rendus par ces sortes de personnages se paient très cher, un taureau pour le moins.

C. — *Des sorciers qui président aux ordalies et qui préparent les poisons d'épreuve.* — Les sorciers de cette série portent le nom d'« Abashozi », d'où les verbes « gushora », faire subir l'épreuve à quelqu'un et « gushoka » (verbe neutre) pour désigner l'épreuve elle-même.

Il semble bien qu'ici, dans le Rwanda, les ordalies ne soient employées qu'en matière criminelle et que leur seul objet est de démontrer l'innocence ou la culpabilité de ceux qui s'y soumettent, comme il en était autrefois au moyen âge. Nos Noirs ont une telle foi, une telle confiance dans ces sortes de procédures judiciaires, qu'ils croient à leur efficacité absolue. Ils n'ont jamais songé à l'absurdité de ces épreuves divinatoires dans lesquelles le hasard et la fraude jouent un rôle prépondérant.

Nombreuses sont ces épreuves, mais la plus courante est celle qui consiste à boire ou à fumer l'« urwizilinga », espèce d'arbuste qui paraît avoir une certaine ressemblance, au moins extérieure, avec le datura [1]. En tous cas leurs effets se ressemblent.

Le fabricant du poison d'épreuve l'utilise habituellement, sous forme de poudre qu'il fait boire avec de l'eau ou qu'il mélange au tabac d'une pipe. Les accusés, hommes ou femmes, doivent tirer deux ou trois bouffées de cette dernière. Le résultat ne se fait pas attendre; l'un ou l'autre des fumeurs, ou même plusieurs à la fois, sont atteints presque aussitôt d'une vraie folie (kussàra) qui leur enlève l'usage de la raison et qui peut durer quelque-

(1) Presque dans tout le reste de l'Afrique on administre comme poison d'épreuve le « moavi ». Il ne semble pas que cette plante existe dans le Rwanda. La chose toutefois vaudrait la peine d'être tirée au clair.

fois près d'un mois, comme nous avons constaté le cas. Le malheureux mange ou porte à ses lèvres tout ce qu'il trouve sur son passage, sans en voir le côté incompatible ou même répugnant (amabyi!).

Il se dépouille de ses vêtements, une mère jette son enfant et s'en va déraisonnant ou gesticulant comme une vraie démente.

L'intoxiqué se met ensuite à dormir, mais d'un sommeil rempli de cauchemars. Il rêve tout haut et parle des fantômes ou des animaux sauvages qu'il croit voir... Bref, il se rend fort pénible à son entourage. N'y aurait-il pas là un simple cas d'autosuggestion, dont les exemples sont fréquents parmi les Noirs?

Si dès le début de son mal, le patient avoue sa culpabilité et demande grâce, le même sorcier lui administre un contrepoison, une autre poudre végétale mélangée à un peu de « chlorure de sodium liquide » (inkari!), qui neutralise aussitôt les effets funestes du rwizilinga. Les Batutsi savent aussi qu'en pareil cas il est bon de faire prendre du lait frais à ceux qui ont bu le poison.

Nous avons connu un cas où près de dix personnes se soumirent bénévolement à cette épreuve. Deux seulement en subirent les atteintes. Elles furent jugées coupables séance tenante. Or, le vrai coupable fut découvert quelque temps après. Il n'avait pas été soumis à l'ordalie.

N'empêche, le public continue à vanter les avantages du procédé judiciaire. On a même, à cette occasion, raconté des choses surprenantes, mais totalement fausses, qui ne font que relever le prestige des sorciers (1).

(1) « L'Européen ne peut pas s'empêcher de tenir compte, avant tout, des effets physiologiques du poison. Par suite, les résultats de l'épreuve varieront pour lui en fonction de la violence et de la quantité de la drogue introduite dans l'organisme. Suffisamment forte, la dose aura toujours raison de celui qui l'avale, qu'il soit coupable ou innocent; insignifiante, elle ne fera aucun mal au pire scélérat. Le Blanc trouve extraordinaire que l'indigène ferme les yeux à des truismes si simples.

» Mais le point de vue d'où les Noirs jugent est tout différent. L'idée de

Plein de confiance, sûr de son innocence et crédule à l'excès, l'indigène ferme totalement les yeux sur les supercheries de l'opérateur, qui appelle les accusés à tour de rôle, les uns après les autres, dans une case ou dans un endroit un peu écarté. Que de crimes et d'injustices ont été commis par ces docteurs ès sciences occultes !

Autres épreuves judiciaires.

A. — *L'épreuve du tambour.* — On frotte de bouse de vache la surface d'un tambour et l'on y verse un peu d'eau que l'inculpé reçoit dans les mains pour la porter à ses lèvres, pendant que celui qui préside l'ordalie crie à haute voix : « Que les ombres des défunts et que les esprits des initiés (à la secte de Ryangombe) restent à l'écart du jugement; quant à toi, sois soumis à la seule influence de l'épreuve ! »

L'accusé est-il coupable, il doit, « en principe », souffrir et mourir dans d'atroces douleurs d'entrailles, après s'être soumis à l'épreuve.

---

ce que nous appelons poison n'est pas nettement définie dans leur esprit. Sans doute ils savent par expérience que certaines décoctions peuvent tuer qui les boit. Néanmoins ils ignorent le mécanisme de l'empoisonnement, et ils ne cherchent pas à le connaître; ils ne soupçonnent même pas qu'il existe. Selon eux, si ces décoctions peuvent être mortelles, c'est parce qu'elles sont le véhicule de forces mystiques, comme les remèdes qu'ils emploient dans les maladies, et dont toute l'efficacité s'explique ainsi... Les Noirs ne conçoivent pas les propriétés positives du poison d'épreuve; ils ne pensent qu'à sa vertu mystique et immédiate... C'est une sorte de réactif mystique, et comme tel, infaillible.

» L'indigène en est si convaincu que souvent il ne prendra aucune précaution avant de subir l'épreuve. Il n'usera pas du droit qu'il a de surveiller la préparation du poison, il n'examinera pas la dose pour voir si elle n'est pas trop considérable, le liquide trop épais, etc... A quoi bon puisque le breuvage n'agit pas matériellement, pour ainsi dire, mais spirituellement ? Qu'on en avale un peu plus ou un peu moins, il n'importe. Ce n'est pas de cela que dépend le résulat de l'épreuve.

... » Telle est la foi que l'on a dans l'ordalie, que les indigènes regardent comme un détail sans importance que le poison soit broyé par celui-ci ou celui-là. » (Levy-Bruhl, *La Mentalité primitive*, pp. 250 et 251.)

B. — *L'épreuve de la clochette.* — Cette épreuve consiste à faire boire aux inculpés l'eau dans laquelle on a plongé une sonnette un instant : « Puisse ce breuvage, prononce le juge, vous donner la mort, si vous êtes accusés à juste titre. » — « Que j'expire, dit à tour de rôle chacun des prévenus, si j'ai menti! » Une maladie pareille à la lèpre couvrira le corps du parjure.

C. — *L'ordalie dite du « panier de joncs »* (*urutete*). — Il s'agit d'une sorte de panier fait de joncs ou de tiges de papyrus laissant entre les grossières mailles des intervalles d'un à deux centimètres. L'accusé s'assied à même sur le panier, ayant en main le sabre, insigne usuel de Ryangombe. Les assistants fixent leur lance en terre, la tige en bas, autour de l'homme et du siège improvisé. On apporte une poignée d'herbes du genre « ishinge », que l'on range auprès du panier : « Si je suis coupable, dit l'homme, que je devienne la proie de ces lances; j'en appelle à toi, Ryangombe le roi des initiés! Je m'engage si mon innocence n'est pas reconnue, à t'offrir autant de vaches qu'il y a d'ouvertures (d'yeux) dans ce panier et de brins d'herbe dans ce bouquet. »

D. — *L'ordalie de la serpe chauffée à blanc.* — L'inculpé met de la salive sur l'instrument, que l'on place au-dessus d'un foyer installé dans la cour.

Les assistants, pour aviver la flamme du brasier, se servent d'un van. Celui qui préside l'épreuve demande, comme précédemment, aux esprits des défunts de ne pas se mêler de l'affaire et de laisser l'épreuve suivre son cours. Si la serpe passe au rouge, l'innocence de l'individu est proclamée.

E. — *L'épreuve du « bout de fer ».* — Deux lances sont fixées en terre, sur la place publique. Dans l'intervalle qui les sépare on place une cruche en terre cuite ou un vase en bois dans lequel on prépare un breuvage composé

d'ingrédients disparates et répugnants. Bouse de vache, crottes d'oiseaux et d'animaux (grue huppée, corbeau, etc.), miel et bière, feuilles de certaines plantes (l'arbre à ricin, isenyanguzi), etc., hachées dans le liquide, tels sont les éléments de la boisson préparée pour ce jugement de Dieu.

On jette dans le récipient un petit bout de fer, « kadigi », auquel on prête un effet magique. La gravité et la solennité sont de règle dans ces sortes de séances. Un chalumeau est présenté aux inculpés qui s'ingurgitent le poison. Les uns en sont incommodés et deviennent sérieusement malades, tandis que les autres peuvent se « soulager » presque aussitôt, ce qui prouve leur innocence.

F. — *L'épreuve du poussin.* — On donne aux inculpés un petit poussin qui vient de naître. Chacun d'eux doit le conserver à la main, sous la surveillance de gardiens, qui doivent empêcher les supercheries et les infractions à la procédure. Le poussin qui résiste le plus longtemps au manque de nourriture (un jour et une nuit environ) proclame « à sa façon » l'honnêteté de son heureux possesseur.

G. — *L'épreuve de l'eau bouillante, si connue et si pratiquée au moyen âge.* — Le procédé est le même. Le nombre et la qualité des ordalies varient dans les provinces du Rwanda. Nombre d'entre elles ont été empruntées aux pays voisins, avec lesquels les Banyarwanda entretiennent des relations fréquentes.

Jusqu'ici plaignants et plaigneurs y recouraient fréquemment. L'introduction des tribunaux européens a porté un coup mortel à ces sortes d'épreuves que l'on trouve au début de toute civilisation.

CHAPITRE III

Des faiseurs de pluie ou tempestaires (ababvubyi). — Des préservateurs de la foudre (abagangahuzi). — Des dévastateurs des récoltes et des champs (abahoryo).

Les services de ces personnages sont des plus appréciés et des plus lucratifs aussi, grâce à la crédulité des gens. Ils vivent rarement à la capitale, ou n'y viennent que par intermittence, quand ils sont expressément convoqués.

Les dangers dont ils étaient autrefois menacés, en temps de sécheresse, n'étaient pas faits pour les y attirer.

Avant de parler de leurs fonctions, nous estimons utile de donner les mois et les saisons indigènes avec les explications succinctes qui s'y rapportent. On comprendra mieux alors l'importance de ces personnages parmi leurs compatriotes qu'ils grugent sans vergogne.

PREMIÈRE PARTIE

Tableau des mois, des saisons et des principales pluies.

I. — Mois indigènes.

1° Nzeri	Octobre.	7° Werurgwe	Avril.
2° Okwakira	Novembre.	8° Mata	Mai.
3° Ogushingo	Décembre.	9° Gichurassi	Juin.
4° Okuboza	Janvier.	10° Kamena	Juillet.
5° Mutarama	Février.	11° Nyakanga	Août.
6° Gashantare	Mars.	12° Gatumba gatoya . .	Septembre.
		Gatumba kanama .	»

Nzeri, octobre, est le premier de la série (imfura y' amezi). Les Banyarwanda comptent, en effet, à partir d'octobre et considèrent ce mois comme le plus important, à cause de la culture des haricots qui commence à cette époque.

Okwakira, novembre, vient du verbe kwaka (ou kwakira), qui veut dire briller, parce que le soleil se fait sentir assez vivement.

Ogushingo, décembre, est réputé comme un mois fort pluvieux.

Okuboza, janvier, vient du mot « kuboza », faire pourrir. Il arrive, en effet, assez souvent, que les pluies du mois précédent persistent encore et endommagent gravement les récoltes.

Le mot « Mutarama », qui vient du verbe gutarama, grignoter (comme le verbe guhekenya, dont il est synonyme) a été donné au mois de février, parce que à ce moment, dans certaines régions du Rwanda, on rencontre de-ci de-là, quelques épis de sorgho mûrs, que les enfants ne se font pas faute de couper, pour les manger.

« Werurgwe », avril. Ce mot sert à désigner des insectes microscopiques qui s'attaquent de temps à autre aux grains de sorgho qu'ils détruisent rapidement. D'où l'expression: « Voyez donc si les (susdits) insectes n'y (dans le sorgho) ont pas pénétré » (Mulebe ngo Werurgwe itayajamo).

« Gichurassi ». C'est le mois néfaste (ukwezi kubi) durant lequel a lieu à la Cour le deuil annuel qui dure quinze jours. C'est le temps aussi des rhumes et des bronchites, d'où l'expression courante : « Celui qui se couche avec un rhume, le mois de juin l'emportera (le fera mourir) » (Uryamye ibichurane, igichurassi kizamutwara).

« Kamena », juillet. Ce mois est ainsi appelé du mot « kumena », briser ou arracher, parce que dans les provinces du Rwanda, où l'on ne cultive le sorgho qu'une fois l'an, les gens enlèvent les épis mûrs, pour en écraser le grain et faire du pain (umutsima) dont ils n'ont plus mangé depuis longtemps.

« Nyakanga », août, vient du mot « gukanga » faire peur. On le désigne ainsi parce qu'il est souvent fatal aux vieilles vaches (amabuguma, ibibuguma), d'où l'expression usitée : « Nyakanga ikanga amabuguma, le mois d'août fait peur aux vieilles bêtes », c'est-à-dire les fait crever.

Les deux termes « Gatumba gatoya » et « Gatumba

kanama » servaient autrefois à désigner deux mois, c'est-à-dire août et septembre, avant la création du mois de « Mata », mai. Ils indiquent aujourd'hui les deux quinzaines du mois de septembre, ainsi nommées du mot gutumba, enfler, parce que les nuages commencent à se rassembler dans le ciel et la pluie à tomber.

Quant au mois de Mata, il a été introduit, sous le règne de Lwabugiri, à l'instigation des sorciers.

Mata, au sens propre, veut dire lait et, au sens figuré, abondance. C'est en même temps le nom d'une colline de Marangara, où, comme on l'a déjà dit, Mutara et son fils Lwabugiri fixèrent leur résidence, parce que ce pays a la réputation de porter bonheur à ceux qui l'habitent. On raconte que plusieurs années de suite les pluies faisant défaut, les récoltes ne purent arriver à maturité. Pour remédier à ce grave inconvénient il fut décidé que désormais on ajouterait un mois à l'année et que ce mois précéderait le mois du deuil (igichurassi) pour donner ainsi aux récoltes le temps de mûrir. Et ainsi fut fait. Le nom de la colline, nom à heureux présage, fut donné au nouveau mois.

Les mois indigènes correspondent à peu près à nos mois de l'année solaire, à cause de l'élasticité que les Banyarwanda donnent à leurs divisions lunaires. Ils se basent, en effet, sur la petite saison des pluies pour faire leurs cultures et leurs semailles. Cette époque prend le nom de Nzeri et correspond assez bien à notre mois d'octobre [1].

Nous avons entendu dire que les Batutsi, pasteurs vivant en plein air, ont obtenu une connaissance pratique du temps en se basant sur les plantes et les fleurs qui poussent

---

(1) Dans quelques régions du grand centre africain, les Noirs se servent du mot « 'masika », qui veut dire saison de pluie et appartient au vocabulaire kiswahili. On fait précéder ce terme des qualificatifs petite ou grande pour désigner les deux saisons de pluie. La petite masika commence en octobre pour se terminer habituellement en décembre. La grande masika comprend les mois de février, mars, avril et une partie de mai.

à des époques régulières et qu'ils font profiter les cultivateurs de leur expérience.

II. — Saisons.

Les Banyarwanda distinguent aussi quatre saisons :

1° « Uruhira » du verbe gushya, à l'applicatif guhira, brûler, désigne la fin de l'été, parce qu'on met partout le feu aux herbes. On se sert d'un autre terme synonyme ku (1) « Muyonga » (ivu), qui signifie l'époque de la cendre. On dit encore « isekera » du verbe gusekera, cultiver, parce qu'on prépare les terrains, à la fin de l'été, mais sans planter ou semer, d'où la différence avec le mot guhinga, qui veut dire aussi cultiver, mais pour planter aussitôt.

2° « Urugaryi ». Cette dénomination indique tout d'abord l'époque de la culture des haricots (mw' itabira ry' ibishimbo), puis celle où les haricots donnent des gousses (imishogoro) assez tendres pour être mangées (gashogoro). Cette même saison comprend environ un mois de beau temps, ce qui lui a fait donner le nom de petite saison d'été et permet aux gens de cueillir les haricots. Cette première récolte a lieu ordinairement en janvier ou février.

3° « Itumba ». Cette saison correspond à peu près à notre hiver. Le mot qui sert à désigner cette saison vient du verbe « gutumba », enfler, pour dire que les nuages ne cessent de s'amonceler et la pluie de tomber. D'où encore le synonyme « Urushyana », époque des grandes pluies.

4° « Ichyi » ou bien « Mpeshi » servent à désigner la saison d'été où se font les récoltes, d'où les deux synonymes « mw' (1) itema » de gutema, couper et « mw' isarura » de gusarura, récolter.

Pour ce qui est de l'origine des mois et des saisons, la

---

(1) ku ou kw' devant une voyelle, mu ou mw' devant une voyelle n'est autre que la préposition à, dans.

légende raconte que le roi Gihunga envoya deux de ses fils à un personnage important qui commandait à la pluie et au beau temps, pour lui demander les divisions (ibihe) de l'année. Cet homme extraordinaire s'appelait du nom de Kibariro, celui qui sait compter. Grâce aux cadeaux qui lui furent offerts, il consentit à régler ainsi l'année. On voit que les Noirs à l'esprit imaginatif arrivent à tout expliquer. On s'aperçoit aussi que dans leurs nombreux récits, le grain de sel n'y fait jamais défaut. Car il est vrai de dire qu'ils ne sont pas tous dupes de leurs légendes et qu'ils n'y ajoutent pas une foi absolue, bien que le commun du peuple soit un peu porté à la crédulité.

Une autre légende explique l'origine de la corporation des Bashara ou faiseurs de pluie attitrés.

On était alors, dit la chronique, sous le règne de Yuhi I. La sécheresse sévissait sur le Rwanda et menaçait de tout détruire. Le roi, très inquiet, appela son fils Rushura et lui ordonna de se rendre au Kinyaga, chez Nyamukama, sorcier émérite, qui commandait à la pluie.

Le prince avait pour mission de connaître du pluviateur le secret d'attirer sur la terre l'élément bienfaisant. Très flatté dans son orgueil par la démarche royale, Nyamukama donna à l'envoyé un pot de bois bien fermé, avec ordre de le remettre à Sa Majesté : « Garde-toi bien, lui recommanda-t-il, de l'ouvrir en cours de route, et remets-le tel quel à ton père ». Rushara, arrivé au milieu du chemin, se sentit poussé par la curiosité : « On m'a confié un dépôt et je ne sais même pas ce dont il s'agit. Voyons, que j'ouvre... ». Il défait le lien qui retenait la couverture d'herbe. Ses yeux plongent à l'intérieur du pot; il ne voit rien... L'eau s'était évaporée à travers son visage. De retour chez son père, Rushara lui remet le précieux vase. Yuhi le découvre à son tour et le trouve vide à son grand étonnement. « Est-ce donc là tout ce que t'a donné Nyamukama ? » demanda le roi. « Oui, père, c'est tout. » « En ce cas, mon fils, il te faudra retourner chez le pluviateur pour lui demander le pourquoi de ce vase vide. »

Rushara sort de la hutte royale, très ennuyé de sa mésaventure. Il lève en soupirant les yeux vers le ciel. Au même instant les nuages s'amoncellent et versent sur la terre une pluie abondante.

Intrigué par cet étrange phénomène, Yuhi rappelle son fils et lui demande de dire la vérité, car il comprend qu'il s'est passé quelque chose d'inusité. Rushara, confus, confessa à son père son acte de curiosité et ce qui s'ensuivit. Il a voulu voir, malgré les recommandations du sorcier, et c'est à travers son visage que l'eau s'est évaporée, d'où sa vocation imprévue et subite de faiseur de pluie.

Yuhi, qui aimait beaucoup son fils et aurait voulu lui donner le trône, dut se choisir un autre héritier et laisser Rushara à sa nouvelle destinée. C'est ainsi que le jeune prince devint sans le vouloir le père de la lignée actuelle des Bashara ou faiseurs de pluie, qui ont hérité de sa vocation.

Veulent-ils faire pleuvoir, ils sortent, regardent le ciel et étendent les bras. S'ils ne veulent favoriser que la colline qu'ils habitent, ils doivent s'asseoir. Dans le cas où ils veulent faire bénéficier le pays entier de leur étonnante puissance, ils doivent se coucher de tout leur long et étendre les bras en même temps. C'est ainsi que les descendants de Rushara agissent depuis cette époque, ajoutent les conteurs.

Jusqu'à ces dernières années, les pluviateurs étaient exposés à des dangers sérieux; il n'était pas rare d'entendre dire que l'un ou l'autre de ces malheureux ait été tué ou jeté dans le fleuve, pour n'avoir pas su donner à temps la pluie dont on avait besoin.

D'après une autre interprétation de la même légende, fort en cours dans la province centrale du Nduga, c'est après avoir passé la Nyabarongo que Rushara, poussé par le démon de la curiosité, désobéit aux ordres du sorcier. L'eau s'échappa du pot et se répandit à terre. Mis au courant de l'événement, Nyamukama fit répondre que pour

avoir de la pluie, il n'y avait qu'à bâtir à l'endroit où l'eau du vase s'était répandue et à creuser sur la colline (mubuz' imvura, mwubake, muhafukure). Et de fait, les rois du Rwanda ont, en grand nombre, fait de cette colline l'une de leurs capitales préférées.

Il est de coutume, en temps de sécheresse, d'y fouiller légèrement le sol, comme pour y chercher une source, et les prédictions de Nyamukama, se réalisent toujours, assure-t-on. Aussi la région porte-t-elle justement le nom de Bgeramvura (kugera imvura), c'est-à-dire l'endroit d'où sort la pluie.

C'est pour ce même motif et pour obtenir le même résultat, qu'à Mata, dans le Marangara, on creuse sur les deux versants de la colline.

Le premier des deux trous est appelé « la fontaine du lait » (iliba ry'amata) et figure l'abondance. Les vaches donnent alors plus de lait. L'autre est désigné sous le nom de « source de la pluie » (iliba ry'imvura). Pour peu qu'on y donne quelques coups de pioche, on exercera une influence heureuse sur les nuages qui laisseront échapper une pluie bienfaisante.

III. — Noms des principales pluies de l'année.

Le terme générique de pluie est le mot « imvura ». Faire tomber la pluie se dit « kubvuba », d'où le nom de la fonction « umuvubyi », faiseur de pluie, qui est surtout la spécialité des membres du clan des Bashara.

1° Imvura y' umuhindo, la pluie du tonnerre, du mot guhinda, tonner, parce que c'est une pluie d'orage accompagnée d'éclairs et de tonnerre (en octobre).

2° Amahole y' imvura, pluie persistante du mot guhora, persister, durer. Ou encore « imvura y' indoha » (du verbe kuroha, noyer).

3° Amahuhezi, du mot guhuha, souffler, sert à désigner les tornades quand le vent chasse la pluie.

4° Amassuri la pluie à torrents (1).

5° Ou encore « Imivumbi », pluie qui commence de grand matin et tombe une bonne partie de la journée.

6° Amahindu, quand il pleut et grêle (urubura, grêle).

7° Urushyana sert à désigner la grande époque des pluies, mars, avril et une partie de mai.

8° « Impungira mirara » ou « inyagira mirara », la pluie qui tombe sur les épis de sorgho coupés et laissés au champ, est une pluie accidentelle du mois de juillet.

9° « Intsindagir' ibigega », la pluie qui tasse (le sorgho entassé dans) les greniers, parce qu'elle tombe un jour ou deux, à la fin d'août, alors que les greniers n'ont pas été couverts à temps.

10° « Imvura y' impangukano », la pluie de la fin de l'attente, c'est-à-dire les premières pluies, après lesquelles on soupirait pour pouvoir cultiver (guhanga, soupirer après et son contraire, guhanguka, voir l'espoir réalisé).

11° « Inkaza bigunda » de gukaz' ibigunda, faire reverdir les prairies, sert à désigner les quelques pluies plus ou moins imprévues à la fin de l'été.

12° Imvura y' igisanura (2), la pluie qui abreuve (les terres desséchées), c'est-à-dire les premières ondées de la saison des pluies.

IV. — Rites saisonniers.

A l'époque des semailles (mu kubiba) pour le sorgho, la maîtresse du logis prend une poignée de grain qu'elle se met en devoir de moudre. Avec le peu de farine obtenu elle façonne un petit pain dans lequel elle introduit quelques fruits de l'arbuste appelé intobo. On glisse ensuite le pain et une spatule de ménage (umwuko) dans un petit

(1) « Umuvu » sert à désigner le lit des torrents subitement creusé par la pluie.

(2) Gusanura est une sorte de verbe auxiliaire pris au sens figuré et à multiples significations, comme le verbe gukaza.

panier (interero ou chyibo). Pendant ce temps les enfants de la maison enferment la braise du foyer dans un paquet d'herbes, qui, autant que possible, doit contenir du son ou de la bale de sorgho. Ils vont l'enterrer dans le champ prêt à être ensemencé.

Il ne faut pas oublier d'ajouter au contenu du panier un morceau de scorie de forge. Il ne reste plus qu'à déposer le tout dans le grenier à provision (ikigega), qui, à la suite de ce procédé symbolique et superstitieux, ne manquera pas d'être rempli jusqu'au bord, au moment de la récolte.

Les propriétaires de la hutte doivent s'arranger de façon que nul des voisins ne puisse aller chercher du feu (kulahura) et pénétrer dans la case jusqu'au jour où le sorgho lèvera.

Si l'on négligeait cette précaution, on s'exposerait à avoir une mauvaise récolte (ngo batabak' umugisha).

Au moment de la culture des haricots, le propriétaire du champ fixe sa lance en terre et met sur la pointe de l'arme une gousse de haricots non écossés qu'il y enfonce légèrement. Ses enfants lui apportent une demi-courge évidée (uruho) qui sert d'écuelle. Il la remplit d'eau.

Il place sur un coussinet d'herbes une pierre roulée (ibuye ry' intosho), on dépose un instant une poignée de haricots avec leurs gousses sur le coussinet et on les écosse.

Les haricots sont versés sur le dos d'un van retourné. Le propriétaire retire alors, à l'entrée de la hutte, une des longues herbes qui ont servi à la couvrir et dépose la tige desséchée sur le van dont la face concave regarde le sol. Il prend le van, le soulève et le secoue fortement des deux mains, pour pouvoir recevoir les haricots sur l'autre face de son instrument à nettoyer le grain.

Cette pratique superstitieuse porte le nom de « création » ou « multiplication » des haricots. S'il vient un

étranger durant l'accomplissement de ce rite, il ne doit pas tourner autour du van, mais passer sur le côté.

On pique ensuite les haricots dans le terrain cultivé, dans l'espoir d'une riche récolte. C'est un procédé courant pour obtenir le beau temps.

Les Banyarwanda, dans leur crédulité et leur confiance dans les pratiques superstitieuses, espèrent pouvoir exercer une influence sur le soleil.

Au moment de la récolte du sorgho, quand les Banyarwanda sont extrêmement désireux de se procurer de la bière de cette plante (amarwa) dont ils ont été privés depuis longtemps, ils exposent au soleil la pierre à écraser (ingasire), croyant par là « retenir » le soleil. Ajoutons que leurs connaissances astronomiques sont nulles. Ils n'ont qu'un terme générique, inyenyeri, pour désigner les étoiles et un autre nyakotsi pour les comètes [1].

Le soleil (izuba), la lune (ukwezi) la planète Vénus (nyamuhiribona) sont les seuls astres qu'ils désignent d'un terme particulier.

DEUXIÈME PARTIE

Des sorciers qui passent pour exercer une influence sur la pluie, la foudre et les récoltes.

On peut les ranger en trois catégories, comme l'indique le titre, à savoir : les faiseurs de pluie, les préservateurs de la foudre et de ses funestes conséquences et ceux, enfin, qui président aux récoltes.

Des faiseurs de pluie (Ababvubyi).

On vient de voir précédemment que les membres du clan des Bashara naissent faiseurs de pluie, à la suite de leur prétendu aïeul Rushara, qui se vit attribuer ce rôle bien malgré lui.

---

(1) Nyakotsi veut dire « celle à la fumée, c'est-à-dire à la queue ».

En dehors des Bashara il existe d'autres faiseurs de pluie, comme ceux du Bukunzi, dans le Kinyaga, et ceux de Bussigi, au Nord de Kigali.

Le métier s'y transmet de père en fils.

De-ci de-là on en rencontre d'autres qui se sont improvisés pluviateurs plus ou moins connus.

Ce sont généralement de pauvres gens, hommes ou femmes, venus du dehors, car ici comme partout ailleurs « nul n'est prophète en son pays », qui se sont donnés comme tels, pour ne pas mourir de faim.

C'est, en effet, une profession lucrative, mais dangereuse aussi. Pour obtenir la pluie, les gens doivent offrir un cadeau, désigné sous le nom d'amasororo (gusorora) et qui se donne au moins une fois par an. Le roi et les chefs vont jusqu'à faire présent d'une ou même plusieurs vaches aux dispensateurs de la pluie. Mais malheur à eux si cette onde bienfaisante fait défaut. Nombreuses furent les victimes de cet art si difficile à pratiquer, quand les éléments en cause refusent leur concours. La plupart de ces malheureux étaient noyés ou périssaient sous les coups de bâton, pour n'avoir pas su exercer leur métier, en provoquant ou en arrêtant les orages selon la saison (kubvuba no kwich' imvura).

Les préservateurs de la foudre et de ses funestes effets.

Ils sont désignés sous le nom d'« abagangahuzi » (du verbe kugangahura). Leur profession honorable et lucrative ne les expose à aucun danger.

Leur rôle est de purifier, comme l'indiquent leur nom (umugangahuzi) et leurs fonctions (kugangahura), puis de prévenir dans l'avenir les effets de la foudre. Voici les différentes circonstances dans lesquelles interviennent les sorciers de cette catégorie et la manière dont ils opèrent.

1° Le foudroyé est un être humain. — D'après la

croyance indigène la foudre est considérée comme le roi du ciel, qui vient de temps à autre se choisir des sujets parmi les hommes. On dit alors que le foudroyé est « l'impôt vivant » (inkuke) qu'il s'est prélevé ou bien son sujet, son page (intore). Aussi les pleurs sont-ils interdits. Les parents et les amis de la victime, pour ne pas mécontenter le roi du ciel, qui est le maître de ses actes, doivent danser et pousser des cris de joie, pendant qu'on frappe les tambours.

Le sorcier-purificateur fait alors son apparition. Les personnes présentes reçoivent de lui, sur le revers de la main, quelques gouttes d'un liquide qu'elles doivent laisser tomber à terre. Le sorcier leur en verse une deuxième fois dans le creux de la main et chacun des assistants boit ce qui lui a été donné.

Ils vont ensuite respirer à tour de rôle le parfum d'une autre substance liquide (issubyo) de la fabrication du purificateur.

La hutte de la victime et toute l'assistance sont aspergées d'un mélange d'eau et de craie. Le foudroyé en reçoit aussi sur le front et la poitrine. Dès lors on peut s'occuper de sa dernière toilette, ce que les parents n'auraient osé faire avant l'intervention du sorcier.

Les invités se passent autour du cou une herbe spéciale (umwishwa), qui joue, on l'a vu, un grand rôle dans les cérémonies rituelles, comme si elle avait la vertu de purifier. Le mort en reçoit une aussi et le cortège funèbre se met en route vers le lieu où doit être exposé le cadavre.

En principe, on ne peut pas le mettre en terre. Autant que possible il faut le porter sur une montagne, une hauteur ou un endroit élevé, face à face avec le roi du ciel qui a voulu l'honorer (Yamukujije) en l'appelant à lui. Dans la province du Gissaka, la dépouille est abandonnée sur une ancienne termitière.

Durant le temps que dure la cérémonie, les réjouissances sont de rigueur. Les proches doivent s'associer malgré leur

chagrin par des danses et des cris de joie à cette fête d'un nouveau genre. On dit du foudroyé, si c'est un homme, que le roi du ciel en a fait son sujet, son élu. Si c'est une femme ou une jeune fille, elle a été choisie comme épouse. Cette croyance était à tel point passée dans les mœurs que si la malheureuse en réchappait, nul autre que le roi ne pouvait l'épouser. Dans les provinces éloignées elle était considérée comme ayant été de fait l'épouse de la foudre. On la traitait alors comme une veuve ou une divorcée, c'est-à-dire que son deuxième mariage (guchùra) se passait le plus simplement du monde, sans aucune des cérémonies qui accompagnent l'hymen (kulongora) d'une jeune fille.

Avant de se retirer, le sorcier-purificateur fichait en terre, sur le lieu de l'accident, une branche de ficus, une autre d'erythrinée à fleurs rouges (umwuko), un roseau, une tige d'ishoza, d'umurembe, d'ifubge, d'ilalire, d'urubamba, etc., pour assainir l'endroit et préserver des effets à venir.

2° Rôle de sorcier-purificateur quand il s'agit d'animaux domestiques foudroyés. — Les cadavres des animaux en question, vaches, chèvres, moutons, restent sur place. Nul ne peut y toucher avant l'arrivée du sorcier. Si l'accident a eu lieu dans la soirée et qu'on ne puisse recourir à temps à ses bons offices, des gardiens passent la nuit auprès des victimes pour en écarter les hyènes et les rôdeurs.

Le lendemain, dès qu'il fait jour, on se rassemble sur le théâtre de l'accident et l'on frappe le tambour en signe de réjouissance. Comme dans le cas précédent le sorcier offre, à deux reprises, à chacun des assistants, une substance liquide de sa composition et leur en fait respirer une autre.

Les maris doivent s'en procurer quelques gouttes, pour les apporter à leurs femmes qui sont restées au logis. Les

cadavres des victimes en sont aussi abondamment aspergés.

Il est alors permis aux propriétaires de dépecer les bêtes sur place et d'en distribuer les morceaux; mais il faut éviter de prononcer les mots de vente et d'achat, pour ne pas offenser la foudre, dont ce serait violer les droits de propriété. Les acheteurs s'engagent tacitement à indemniser le propriétaire. Vient-on à le payer, les intéressés lui remettent en main le prix de la viande estimée à sa valeur, mais sans en parler autrement. Pour obliger un client récalcitrant à l'indemniser, le vendeur ne pourra pas le lui dire en termes explicites.

Tout au plus se rendra-t-il chez lui avec un parapluie indigène (issinde), lequel est censé par l'usage qu'on en fait en temps de pluie et d'orage, rappeler au délinquant le contrat tacite qui avait eu lieu à la suite d'un de ces orages. Il est parfaitement loisible au débiteur de faire le sourd et l'aveugle et de ne pas comprendre. Son créancier n'a aucune prise directe sur lui. Pour éviter les méfaits de la foudre dont le vendeur a beau le menacer par la présence du parapluie, notre homme récalcitrant n'a qu'à jeter au loin les os du morceau de viande qu'il s'était choisi en s'écriant : « C'est le roi du ciel qui m'en avait fait cadeau » (n'umwami yangabuliye). Ces paroles, prononcées à haute et intelligible voix, sont bien comprises du créancier, qui n'en peut, mais... Elles lui signifient clairement son congé et lui opposent un refus définitif.

Pour une vache foudroyée, le propriétaire et les gens de sa maison doivent observer, dans certaines provinces, un deuil de huit jours (okwirabura). La cohabitation entre époux est interdite, pendant ce temps, comme cela se passe à l'occasion de la mort d'un membre de la famille. On sépare des troupeaux le taureau, le bouc et le bélier. Le lait de vache est mis à part, nul ne peut en boire. Les huit jours écoulés, le maître de la bête bâtit une petite

hutte de circonstance à l'endroit où l'animal est tombé.

On y trait les autres vaches ou l'on se contente d'utiliser la crème qui a été recueillie les jours précédents pour la battre séance tenante. Le beurre obtenu, les assistants s'en oignent le corps, pendant que les femmes et les enfants chantent et poussent des cris de joie (bakavuz' impundu).

La bière est offerte aux invités et la journée se termine dans l'espoir que le roi du ciel (la foudre) ne viendra plus se chercher d'autres victimes.

Les sorciers-purificateurs peuvent ne pas assister à cette dernière cérémonie. Leur rôle et leur présence n'avaient de raison d'être qu'au jour de la purification. Ils se retirent toujours grassement payés, non sans avoir laissé sur place des herbes préservatrices ou des amulettes (impigi za Biheko) porte-bonheur.

3° Dans quelques localités, les particuliers font encore appel aux services de ces docteurs ès sciences mystiques à l'occasion de la mort d'un lépreux et de l'incendie d'une hutte.

a) Les indigènes ont une vive répulsion pour les maladies contagieuses et en particulier la lèpre. Le malheureux atteint de l'une de ces terribles affections, une fois mort, on appelle le sorcier-purificateur pour qu'il accomplisse diverses cérémonies. Celui-ci jette de l'eau lustrale sur la hutte du défunt et finit par y mettre le feu. Les assistants fuient au loin pour éviter la fumée, comme si elle pouvait leur faire contracter la maladie du propriétaire décédé.

Dans la province centrale du Nduga, le sorcier fait bâtir une petite case, dans laquelle il installe le fils du mort. D'une main il incendie la hutte pendant que de l'autre il en retire précipitamment l'enfant.

La lèpre est censée avoir disparu à jamais et nul autre de la parenté n'en deviendra la victime. Le sorcier s'en porte garant.

b) Pour éviter les malheurs que peut attirer sur le propriétaire ou même sur ses voisins l'incendie d'une case, on recourt aux bons offices du même sorcier, qui fait boire à ses clients la substance liquide dont il a été parlé précédemment.

L'emplacement de la hutte est arrosé d'eau lustrale; les assistants en sont aspergés à leur tour.

Trois roseaux fichés en terre et recouverts de feuilles de bananiers figurent une hutte provisoire, dans laquelle le propriétaire et sa femme doivent séjourner un instant (baryamana). Le mauvais sort est enlevé; il n'y a désormais plus rien à craindre (bamaz' umuriro ou encore bamaze ishyano, c'est-à-dire ils ont écarté tous les malheurs). Les maladies qui auraient pu, à la suite de cet accident, atteindre les personnes présentes et les enfants à naître, sont à jamais écartées.

Au Bugoyi, au Nord-Est du lac Kivu, ce rôle de préservateur du feu et de ses funestes conséquences est réservé à une catégorie spéciale de sorciers désignés sous le titre d'« Abahozi » ou « Abashumburuzi » [1].

Des sorciers qui passent pour exercer une influence sur les récoltes en les favorisant ou en les compromettant par leurs maléfices.

On les désigne sous le nom d'« Abahinza », c'est-à-dire rois et descendants des anciens rois aborigènes, ce qui explique leur origine au moins pour la plupart d'entre eux.

Dans l'*Histoire d'un Règne* il a été question à maintes

---

[1] Umuhozi (au pluriel abahozi) signifie littéralement l'extincteur ou l'éteigneur. C'est le substantif du verbe actif guhoza, éteindre ou du même verbe neutre guhora, se refroidir.

Les gens du commun qui ne possèdent pas à fond leur langue vernaculaire, en ignorent les richesses et les finesses, confondent souvent dans la pratique les noms ou professions des nombreux sorciers qui grugent le pauvre peuple.

reprises de ces roitelets autochtones qui cumulaient les pouvoirs du sacerdoce et de la magistrature civile et militaire.

Mashira, le fameux roi-sorcier du Nduga; Nkoma, le roitelet de Marangara; Rutoke, du Buhanga, sont comptés parmi les plus connus de ce type roi-devin, roi-magicien. Leurs sujets pouvaient recourir à eux en toutes choses, ils avaient une réponse à tout. Lire et prévoir l'avenir, découvrir les choses cachées, ensorceler et charmer leurs ennemis en les réduisant à l'impuissance, n'étaient pas les moindres de leurs prérogatives royales. On s'adressait encore à eux au moment des semis et des cultures, pour en obtenir une poignée de graines, gage assuré d'une riche récolte. De là, sans nul doute, est venue la profession de « préservateur et de défenseur des récoltes » qu'ont gardé les bahinza actuels, presque tous descendants des anciens roitelets soumis par Ruganzu. Ils n'ont jamais porté ombrage aux rois hamites, qui les ont non seulement maintenus, mais les ont même protégés, dans la pensée qu'eux-mêmes et leurs sujets pouvaient y trouver profit.

Nombreux sont les professionnels de cette catégorie, mais les plus renommés d'entre eux ont été jusqu'ici ceux de Lubengera, dans le Bgishaza, et ceux de Suti, dans le Munyambiriri, parce que plus rapprochés de la province centrale du Nduga et en relations suivies avec la Cour hamite.

Leurs compères du Kingogo, du Bushiru, du Buhoma, du Bugamba, etc., n'ont pas eu grande notoriété en dehors de chez eux.

Ces maîtres ès sciences occultes peuvent, d'après la crédulité publique, jeter l'interdit (kuvuma) sur les oiseaux et les insectes qui ravagent les récoltes. Les chenilles sont les plus redoutées parce que les unes (ingungu) s'attaquent aux tiges des patates qu'elles détruisent jusqu'à la dernière, pendant que les autres dévorent, en été, les feuilles des arbres.

Ces dernières se nomment « bahema ». Les sauterelles, les charançons et les autres vers ou insectes qui s'attaquent aux récoltes ne sont pas moins craints. Aussi les indigènes s'adressent-ils fréquemment aux bahinza pour implorer leur protection. Celle-ci s'achète par des cadeaux en nature que les chefs eux-mêmes prélèvent sur leurs administrés pour provoquer l'intervention des puissants sorciers. On a vu quelques bahinza ajouter à leurs fonctions celles de faiseur de pluie.

C'est ainsi que, dans la province du Bugoyi, l'un des sorciers de cette catégorie, un nommé Nyamitwe, installé au sommet d'une montagne (Chungeri), a eu l'idée de creuser, dans la cour qui précède son habitation, un petit puits d'environ un mètre cinquante centimètres de profondeur.

Le terrain étant imperméable, l'eau de pluie y séjournait un temps plus ou moins long, ce qui permettait au rusé compère de faire et de laisser croire qu'il avait toute-puissance sur les nuages. Façon ingénieuse d'amener une plus grande quantité d'eau à son moulin!

Les sorciers qui ont la réputation de déchaîner les insectes et autres fléaux sur les récoltes, sont désignés sous le nom d'« Abahoryo », qui a le sens d'« Hommes néfastes ».

La crédulité populaire, en effet, va encore jusqu'à leur prêter cette puissance occulte qui les fait redouter de tout le monde.

On les croit capables des plus mauvaises intentions.

Reconnus comme tels, on les évite et on les fuit autant que possible.

Les indigènes se garderont d'avoir des relations matrimoniales avec eux; ce serait s'attirer tous les maux, y compris la stérilité, qui n'est pas celui qu'on appréhende le moins.

Ces hommes dangereux passent pour jeter le mauvais

œil (guter' umwaku) et sont mis sur le même pied que les membres du clan des Abahenyi, des Abatchaba et des Abungura, qui inspirent, eux aussi, la même défiance et la même répulsion. Aussi, le nom d'« Abahoryo », hommes néfastes, est-il considéré comme une injure par les intéressés eux-mêmes.

Les bahinza de la province du Bgishaza ont eu de tout temps la réputation d'exceller dans l'exercice de ces pouvoirs supranaturels. Quels prodiges ne leur attribue-t-on pas? L'un d'entre eux, raconte une tradition, avait été condamné à mort pour on ne sait quel méfait.

Pendant qu'on le conduisait au supplice il fit appel à sa puissance occulte. A l'instant les vautours, les éperviers, les aigles, les corbeaux accoururent de tous les coins du ciel et fondent à coups de bec et à coups d'ongles sur les bourreaux et sur les assistants.

Émerveillé, le prince Mututsi lui fit grâce de la vie.

Une autre fois, deux frères de la même famille se disputaient, après la mort de leur père, la succession de sorcier. Pris pour arbitre, le roi décida qu'elle appartiendrait à celui qui se distinguerait par son habileté.

Or, les terribles chenilles à cette époque dévoraient les patates. L'un d'entre eux se met en devoir de pratiquer son art pour les faire disparaître. L'autre aussi, usant de son pouvoir, agit à l'encontre de son frère et les multiplie à l'infini. Les chenilles sortaient de terre et couvraient le sol: « Voulez-vous, s'écria-t-il en s'adressant au monarque, que je vous en délivre maintenant? »

A l'instant le pays en fut débarrassé, à la stupéfaction des spectateurs. Le prince le confirma dans sa charge.

Il ne nous reste plus en terminant ces lignes qu'à ajouter avec le proverbe italien : « *Se non è vero, è bene trovato* ». Les Noirs se font une haute idée de leurs sorciers et de leur puissance.

La confiance invétérée des Noirs dans l'habileté des sor-

ciers et dans l'efficacité de leurs pratiques magiques est pour quelque chose dans l'état stagnant de leurs civilisations.

Quelle est à cet égard la culpabilité des docteurs ès sciences occultes et divinatoires?

« Il serait injuste, dit Maurice Delafosse, de rendre les magiciens responsables de cette situation, car ils partagent la croyance de leurs congénères en la vertu de leur art et s'ils se livrent à la magie, c'est assurément parce qu'elle est rémunératrice, mais c'est également parce qu'ils sont aussi crédules que leurs clients. » (*Les Civilisations négro-africaines.*)

CHAPITRE IV

Charges à titre récréatif et littéraire. — Danseurs, pages et musiciens. — Impositions diverses des sujets et des clans; servitudes sanglantes; privilèges et faveurs de la Cour.

Charges a titre récréatif et littéraire.

a) Nombreux sont les groupes de danseurs aux évolutions originales et variées.

Les pages ont une danse spéciale, connue sous le nom de « guhamiriza ». Le « kwiyereka » et le « kulambira » sont propres aux montagnards (abakiga) et surtout aux Bagoyi.

Le renom qu'ont ces derniers pour cette sorte de danse en rejaillit sur leur grand chef Bushako.

Les gens du Gissaka ont la spécialité du « kubyina urushara ». Quand les danses sont accompagnées de l'instrument à cordes connu sous le nom d' « inanga », elles prennent le nom de « gutambir' inanga ». C'est le « gutambir' ingoma », si elles se font au son du tambour.

Le « kubyin' umudiho » est propre aux hommes et aux femmes, qui se rangent en cercle et battent des mains en cadence pendant que leurs pieds foulent le sol.

Le mot danse traduit imparfaitement les amusements dont nous parlons.

Ce sont plutôt des jeux de guerre ou des jeux de chasse. L'imitation et la mimique des combats et de la poursuite du gibier sont très expressives. Les Noirs passent des heures entières à simuler une bataille, à provoquer et à terrasser des ennemis imaginaires. De temps à autre, ils déposent leurs armes ou les présentent au roi, avec un ensemble parfait, pour chanter les hauts faits du monarque, et recommencent la lutte fictive.

Le « mudiho » des hommes et celui des femmes ou jeunes filles se rapproche davantage de la danse.

Ces dernières s'avancent tout d'abord lentement au chant d'une élégie, puis quelques-unes d'entre elles se détachent du groupe et viennent exécuter des mouvements gracieux, dirigés par les chants et le claquement des mains de leurs autres compagnes.

Leurs danses sont plus esthétiques et moins sauvages.

b) Le corps des pages (intore, du mot gutora, choisir), qui se recrutent parmi les fils de chefs, n'est pas le moins intéressant parmi les autres groupes qui entourent la personne du roi et ne vivent que pour son service et son plaisir.

Avec les danseurs, ils ne contribuent pas peu par leurs ébats et leurs évolutions à donner un cachet spécial aux réjouissances publiques qui se célèbrent de temps à autre à la Cour, à la fête des « Prémices » et au lendemain du grand deuil du mois de juin (igichurassi).

Ils ont des danses particulières pour lesquelles ils font un apprentissage presque quotidien durant plusieurs années.

Chaque grand chef Mututsi, tout comme le roi, confie ses pages à des coryphées largement payés pour apprendre à leurs élèves des mouvements et des rythmes nouveaux. C'est pour cette raison que les exercices se font en cachette,

afin que les « ballets » restent inédits. Un chef trouve honneur et plaisir à entendre dire que ses pages sont les mieux dressés. Aussi règne-t-il une grande rivalité sur ce point entre les différents corps de pages et leurs chefs respectifs.

L'espoir d'obtenir un jour des vaches, les acclamations des spectateurs et la présence du roi soutiennent le courage des jeunes gens.

Aux grands jours de fête les nobles damoiseaux se ceignent les reins d'une peau de colope ou de veau avec des franges en peau de loutre; la tête est coiffée d'un bonnet fait de fibres de bananiers ressemblant à une longue chevelure, le buste est orné de perles ou de bandelettes; les jambes et les chevilles sont garnies de grelots, tous tiennent en main une lance et un arc. Ils forment des groupes de quarante à cinquante unités, qui se distinguent les uns des autres par la richesse ou la forme du costume et des parements.

Sur l'ordre des chorégraphes ils exécutent à tour de rôle des contorsions entremêlées de sauts et de cris, allant et venant avec une cadence impeccable, faisant tourner la tête comme s'ils voulaient la détacher du tronc. Les Noirs apprécient fort ces danses guerrières, qui, en fait, sont des prodiges d'évolution.

Ce qu'ils admirent le plus et ce qui attire davantage leur attention, ce sont les mouvements rythmiques des pieds.

Nous donnons à titre documentaire le nom des principaux groupes de pages y compris les corps de danseurs appartenant à la race muhutu et à la race mutwa :

Pages et danseurs.	Races.	Chefs.
Inchogozabahizi.	Abatutsi.	Yuhi-Musinga.
Intangamuganzanyo	»	»
Urugangazi.	»	»
Ibirushya.	Abahutu.	»
Ishyaka.	Abatwa.	»
Inkerarugamba.	»	»

PAGES ET DANSEURS.	RACES.	CHEFS.
Indinzi.	Abatutsi.	Sebagangari.
Inkeramihigo.	»	Kayondo.
Imbasharugamba.	Abatwa.	»
Inkorabahizi.	Abatutsi.	Chyitatire.
Urwintwari.	»	Nturo.
Ingeri.	»	Rukarakamba.
Imbabazabahizi.	»	Lwagataraka.
Intagwabira.	»	Lugerinyange.
Inkwaya (du Bgana-Chambge).	»	Lwabusisi.
Amakuza (de Lukaragata).	»	»
Impambara (du Bgishaza).	»	Rwidegembya.
Inkaranga (du Bugoyi).	»	Bushako.

« Comment, dit Chalux [1], décrire ces danses aussi belles, aussi étudiées et réglées que les meilleurs ballets russes ? Elles sont évidemment guerrières et évoquent les combats épiques d'autrefois. Elles ont du style et de la grandeur; mais ce qui fait leur essentielle beauté, c'est que, malgré la science des mouvements, la recherche des effets, l'art de l'entrée, de la sortie, des groupements, toute cette chorégraphie conserve un caractère libre, éclatant, spontané et comme inappris. Chaque danseur (il n'y a que des hommes), observé individuellement, exprime dans ses bonds, ses pas et ses attitudes, l'âpre joie de provoquer son ennemi et de le battre : la tête reste toujours en arrière et parfois elle est littéralement jetée sur le dos et tourne, tourne comme si le danseur lui donnait de l'élan pour la lancer dans l'espace, le plus loin possible, contre une horde détestée; le poitrail est bombé avec arrogance, les poings se crispent sur l'arc et la lance, au bout des bras rigides, menaçants, tendus en deux lignes parallèles; les pieds nus, martelant la terre nue, scandent le rythme avec un bruit de gifles retentissantes; les bonds, qui sont prodigieux, défient la pesanteur; l'homme semble rester suspendu en l'air, tandis qu'il se retourne d'un coup de rein irrésistible, et quand il touche le sol, c'est pour rebondir plus haut

(1) *Un An au Congo belge* (Libr. Albert Dewit, Bruxelles), pp. 487 et ss.

encore, ou pour simuler par des gestes d'une saisissante vérité le combat à mort, la gloire guerrière, la fierté de savoir lutter, de posséder de bonnes armes, d'être un mâle et un héros, et toute la certitude de vaincre et toute l'ivresse de la victoire !

Et c'est si naturel, si parfaitement vrai, qu'il faut s'arracher à l'homme qu'on observe et contempler l'ensemble des danseurs qui, tous, font exactement et simultanément les mêmes mouvements, pour se rendre compte que leur danse fut longuement étudiée, qu'elle est de l'art et non une improvisation, virile, inspirée et superbement primitive !

Prunelles ardentes, bouches ouvertes et dents serrées, éblouissantes, sursauts de carnassiers, déhanchements à faire pâlir une gitane de jalousie, ondulations des muscles, pieds tapageurs, grelots des chevilles, halètement farouche et sombre des grands tambours, torsions des corps luisants et nus, sauf une peau d'antilope, balancement des coiffures de longs poils blancs, visages hardis, saccades rythmiques, précision magistrale, grâce et vigueur, jeunesse frénétique et pourtant maîtresse d'elle-même... quel spectacle unique et inoubliable !

Les danseurs de Kayondo (un grand chef) furent remarquables. A la grande surprise et à la secrète mortification de Musinga (le roi), les siens le furent un peu moins.

Un pli vertical raya son front noir. Quand Jupiter fronce le sourcil, dit le divin Virgile, l'Olympe tremble.

Nyanza ne trembla pas, mais je sais de jeunes Batutsi qui, ayant vu l'expression de leur demi-dieu, furent saisis d'inquiétude.

Les meilleurs danseurs furent les Batwa.

Eh oui, les pygmées !...

La palme de ce concours mémorable qui dura plusieurs heures fut méritée par un enfant, par un gamin de douze ans à peine, haut comme une botte et qui éclipsa tous les autres par la perfection suprême de sa danse.

Il se mit à pleuvoir à torrents, comme il pleut toujours près de l'Équateur. Les Batwa dansaient.

L'eau agressive les cinglait, arrachant les coiffures et collant la peau d'antilope aux cuisses et aux genoux jusqu'à paralyser les mouvements. Tous continuèrent, mais le feu sacré s'éteignit sous la tornade. Seul l'enfant, plus beau d'être rageur, se surpassa.

On ne regardait que lui. Se sentant le point de mire de tous, même de son roi et de Blancs auprès de lui, il se livra tout entier, saoul de fierté, donnant et parant des coups fabuleux, bombant son petit torse à le faire éclater, éclaboussant tout de ses pieds endiablés qui claquaient les flaques d'eau, emplissant de sa minuscule personne, soudain démesurément grandie, la vaste enceinte inondée.

Et sa voix suraiguë, déchaînée, domina toutes les autres quand, ayant achevé leur danse, les Batwa, selon la coutume, leurs bras levés vers Musinga, hurlèrent chacun, et en même temps, une des phrases traditionnelles : « Moi, je me fais tuer pour mon roi ! » « Je tue vingt hommes quand je me bats. » « Je ne compte plus ceux que j'ai vaincus. » « C'est moi qui fais couler le plus de sang ! »

c) Les joueurs d'instruments de musique réputés pour être les plus habiles sont retenus à la Cour ou y sont du moins souvent appelés. Leurs instruments sont des plus primitifs; ils ont la flûte (umwironge), l'instrument à corde si répandu dans l'Afrique équatoriale (inanga), et un autre instrument plus primitif encore, l' « isenge » (genre ocarina), dont ils tirent des sons désagréables. Des gens originaires de l'Usui ont introduit dans le pays de petits tambourins qu'ils frappent avec les doigts et qui ont obtenu le plus grand succès auprès du roi.

Les joueurs de cithare sont les musiciens préférés de la foule.

Ils chantent en s'accompagnant de leur instrument.

Le thème de ces chants est varié. Il consiste à rappeler les exploits des héros, les luttes nationales ou même divers

faits communs de la vie ordinaire. Le sujet est quelquefois emprunté à des drames dont le fond et la forme sont vulgaires, mais il attire toutefois l'attention des auditeurs parce qu'il correspond à leur mentalité.

On trouvera ici un de ces morceaux. Nous l'avons entendu débiter par un joueur de cithare placé au milieu d'une dizaine de ses compagnons qui pinçaient tous à la fois leurs instruments à cordes, pour répéter ensuite en chœur certaines paroles à la fin de chaque phrase. Le soliste chantait : « Un léopard sort du bois bien longtemps après le coucher du soleil.

» Il traverse le ruisseau de la Goko près du village de Murunda (dans la région du Kanage).

» Il arrive dans le pays du Gishwati au commencement de la nuit.

» Il approche de la hutte de celui qu'on appelle : « Je » suis celui qui sait se tirer d'affaire (Nziguye). »

» Le fauve d'un coup de patte heurte la porte.

» La fille du logis (reconnaît et) interpelle l'animal.

» Son père lui dit : « Mon enfant ce que tu as fait est » mal. »

» Il va nous arriver malheur.

» Le carnassier cogne sur la porte pour la deuxième fois.

» Il pénètre dans la hutte et se cache près de la paroi en joncs (qui divise en deux compartiments l'intérieur de la case).

» La femme se lève et veut prendre un tison au foyer.

» Le léopard se jette sur elle et l'emporte au dehors.

» D'un coup de griffe il lui déchire les entrailles (imushing' urwara mu nda, hava mw' umwana).

» Le père se lève à son tour et veut porter secours.

» L'animal a entraîné sa proie pantelante dans la bananerie.

» Le mari, après recherche faite, ne retrouve que des bracelets de cuivre ensanglantés.

» Le félin revient après un laps de temps.

» Il n'arrive pas à trouver en défaut le maître du logis.

» L'intelligence de celui-ci avait travaillé depuis l'accident.

» Le léopard avait eu beau venir avec Jean Lapin (le type du malin et du débrouillard qui a mille tours dans son sac).

» Il s'approche de la case.

» Nziguye (je sais me tirer d'affaire) [1] avait creusé un trou profond (recouvert de légères branches d'arbres).

» Le léopard disparut dans la trappe et y mourut. »

d) Avec les bardes et les annalistes officiels dont il a déjà été parlé, il y a encore, à la Cour, des jouteurs littéraires au langage élevé, attitrés auprès du roi et qui se relaient sans cesse auprès de lui.

On les appelle « Abasizi » du mot gusiga, qui signifie parler un langage élevé. Ils présentent les événements du jour sous une forme plaisante et littéraire, qui n'est pas comprise des profanes.

Aussi le contraire du verbe « gusiga » est-il « gusigura », qui veut dire expliquer. Ce sont des gens qui ont une grande facilité d'élocution, toujours prêts à improviser. Le roi prend plaisir à ces joutes littéraires qui ne manquent pas de charme. Leur langue, fort riche, se prête volontiers à ces jeux d'esprit dont les Abasizi ont fait leur métier et leur gagne-pain. Un grand chef est habituellement chargé de leur recrutement. Les titulaires actuels de cette fonction font, les uns, partie du clan des Basinga et des aBene Katambi, et les autres, des Bakōbga (Nyaruguru, près des monts Bisi).

Comme les annalistes officiels, ils se tiennent à la disposition du souverain, prêts à charmer ses loisirs et à lui faire goûter les plaisirs littéraires.

Pour donner une idée de leur genre et de leur talent

---

(1) Nziguye est le substantif du verbe kwizigura qui signifie se tirer d'embarras, échapper au danger par ses propres moyens.

nous transcrivons trois petits morceaux de leur cru, choisis parmi les plus simples et les plus faciles :

PREMIER EXEMPLE.

Agasigo ka Rumanur' imbāba.	Petit morceau littéraire sur ce (la famine) qui a fait descendre (de leur cachette) les bouts de pioche (pour en acheter de la nourriture).
Ibyo bitag' imitsima.	Ce qu'on appelait pain (à savoir les racines de bananiers).
Mitsindo yarabitsinze.	Le (roi) Victorieux nous en a délivrés (à jamais).
Intoke ziraruhutse.	Les bananiers sont (désormais) en repos.
Ibyo twaryaga.	Ce que nous mangions (autrefois).
Ngaho wabay' umutsima.	Voilà que c'est devenu du (vrai) pain.
Mitsindo yarabitsinze.	Le (roi) Victorieux nous en a délivrés (de ces maux).
Tulek' intōke.	Laissons (en paix) les bananiers (leurs racines) (1).

DEUXIÈME EXEMPLE.

Akasigo ko gutur' umwami.	Petit morceau littéraire (sur la façon de se présenter quand on vient faire des cadeaux au roi).
Nd' uwawe, nd' uw' imanzi.	Je suis à toi, je suis (l'homme) du Héros.
Nkazibgira, Muzima.	Je lui parle (à ce Héros), ô le (roi) parfait !
Nivugire, nd' uwinganji.	Que je me réjouisse, je suis (l'homme) du Victorieux.
Witwa Ndabagize.	Tu t'appelles (ô roi !) le maître de leur sort.

(1) Les disettes son malheureusement fréquentes vu le peu de prévoyance des Noirs. Ils ne cultivent que pour leur consommation personnelle. Aussi une récolte vient-elle à manquer, par suite de la sécheresse ou de l'abondance des pluies, ils se trouvent à bout de provisions. Le conteur décrit une de ces disettes, en lui donnant le nom de « Celle qui fait descendre (de leur cachette) les petits bouts de pioche » tout usés soient-ils, pour être vendus aux forgerons. On essaie alors d'acheter de la nourriture dans les provinces voisines avec ces maigres ressources.

Il est question de racines de bananiers que l'on fait sécher au soleil, après les avoir battues à coups de manche de pioche, pour en retirer la potasse. Écrasées ensuite sur la pierre à moudre le grain, elles donnent une nourriture indigeste, qui ne rassasie pas et ne retarde pas le dénoûment, qui est la mort, à moins que ce semblant de farine ne soit mélangé à autre chose de plus substantiel.

Ajoutons que pour observer les règles de l'euphonie, les Noirs littérateurs peuvent user de licences poétiques et faire délibérément des fautes de syntaxe, de construction, de conjugaison, etc.

TROISIÈME EXEMPLE.

Akaganiro k' umubyeyi w' umwana.	Conversation d'une mère avec son enfant (pour l'amuser).
Umugor' atiny' umugabo.	La femme craint son mari.
Umugab' atiny' umwami.	L'homme craint le Roi.
Umwam' agatiny' inkuba.	Le Roi craint la foudre.
Inkub' igatiny' umugano.	La foudre craint le bambou (1).
Umwan' atinya nyina.	Un enfant craint (respecte) sa mère.
Umugan' ugatiny' umuliro.	Le bambou craint le feu (2).
Umurir' ugatiny' amazi.	Le feu craint l'eau.
Amaz (i)' atiny' ifu.	L'eau craint la farine (3).
If' itiny' amenyo.	La farine craint les dents (4).
Ameny' atiny' umuhoro.	Les dents craignent la serpe (le fer) (5).

C'est à la capitale qu'on entend le beau parler.

Les habitués de la Cour, seigneurs, courtisans, employés s'expriment dans un langage impeccable, se servent du mot juste, ont des expressions choisies et y mettent l'accentuation voulue, car le runyarwanda est une langue phonétique. Les hommes de lettres, conteurs, bardes, généalogistes et historiens attitrés surveillent soigneusement leur diction. Chez eux la conversation n'est jamais

(1) Les Banyarwanda, ceux surtout qui habitent dans la montagne, ont l'habitude d'élever un long bambou dans la cour, près de leur case, pour se préserver de la foudre. Ils croient que celle-ci, en fendant le bambou, est par le fait même emprisonnée et devient inoffensive.

(2) « Le bambou craint le feu » parce que les gens qui sont à proximité de la forêt brûlent surtout des bambous.

(3) « L'eau craint la farine », c'est-à-dire le pain ou la « bouillie » dans lesquels elle disparaît.

(4) « La farine craint les dents » de celui qui la mange.

(5) « Les dents craignent la serpe », comme tous les autres corps durs, surtout quand ils sont en fer, comme la serpe, un des instruments qui leur est le plus utile.

Les Noirs du Rwanda ont une littérature orale, riche et variée. Ils aiment les choses de l'esprit, et comme leur langue possède toutes les formes et toutes les nuances, ils savent la manier avec beaucoup d'art.

languissante; les plaisanteries et les jeux d'esprit sont à jet continu.

Avec le bon goût qui distingue les familiers du roi et les habitants de la province centrale du Nduga, il ne faut pas s'étonner de les voir se choquer et rire du jargon des montagnards et de ceux qui habitent sur les frontières du royaume. Le langage de ces derniers est loin d'être sélect; il fourmille de fautes contre la syntaxe ou l'accent et contient un mélange de termes étrangers empruntés aux idiomes des peuplades voisines.

Plus versés que les autres dans les questions de langue, les gens de la Cour discuteront volontiers entre eux sur la valeur ou l'étymologie des mots existants et en forgeront volontiers d'autres plus adéquats, en s'inspirant du génie de leur langue.

Le terme pluriel « imiduha » veut dire cactus; son sens littéral est « celles (plantes) qui nous donnent ». Comme ces sortes de plantes qui ressemblent au « quelqual » ou kwelkol abyssin ne sont d'aucun rapport pour les Banyarwanda, les gens de lettres proposent, au moins théoriquement, de le remplacer par le mot « imyiha » ou « ichyiha », substantifs de pure convention qui excluent une signification mensongère.

C'est dans le même esprit que les académiciens noirs désirent substituer le vocable « ikyiyone », c'est-à-dire gros oiseau au mot usuel « igikona », dont le sens littéral est « ce qui ravage » (les récoltes). Nos « immortels » africains souhaitent encore que le terme « umuguta » serve exclusivement à désigner le squelette (ou cadavre desséché) et que son synonyme « umwite » soit réservé au mot peau.

Dans leur terreur superstitieuse, les Noirs évitent de prononcer le nom des personnes, des animaux et des choses dont ils ont peur. Ils s'inspirent en cela du sens et de l'esprit qu'on a mis dans le proverbe français :

Quand on parle du loup, il sort du bois.

Au lieu de désigner le léopard de son vrai nom « ingwe », les vachers, les pâtres, les voyageurs, tous ceux qui fréquentent les zones infestées par ces fauves, emploieront les expressions suivantes :

Celui dont on tait le nom. Nyiramahole.
Le vent (rapide comme le vent). Muyaga.
La griffe par excellence. Rwara.
L'animal à la peau tachetée. Bugondo.
Le vorace. Kimizi.

Pour ne pas s'exposer à la rencontre du lion (intare), s'ils viennent à causer de lui, ils se serviront de l'expression suivante : le glouton (lwabgiga).

Les Noirs ne sont jamais à court de termes, leur langue est riche et se prête aux nuances et au développement des nouvelles idées introduites par la pénétration européenne.

Les membres de la société secrète de Ryangombe ont imaginé pour correspondre entre eux une sorte de dialecte dont nombre de mots fréquemment employés sont connus des profanes, mais prêtent au rire quand on veut s'en servir dans le langage courant.

Nous donnons quelques mots de ce dialecte rumandwa :

Rumandwa.	Sens littéral.	Runyarwanda.	Signification.
Ameza.	Choses bonnes.	Amata.	Lait.
Ubgihinga.	Chose difficile à cultiver.	Uburo.	Éleusine.
Ibihimbaza.	Choses qui rassasient.	Ibishimbo.	Haricots.
Amaranda (1).	Choses qui rampent.	Amateke.	Taraud.
Umubonanya.		Umutsima.	Pain de sorgho.
Inganda.		Inzoga.	Bière.
Akayoba nzara.	Ce qui trompe la faim.	Itabi.	Tabac.
Imirundi y' inkuba.	Jambes de la foudre (c'est-à-dire ce qui a la forme d'un éclair).	Ibijumba.	Patates.

(1) Ou amabya y' abak ungu.

Urwiko.	Le silencieux.	Inkono y' itabi.	Pipe.
Uruhunga.		Inzoga y' urwagwa.	Bière de bananes.
Isakara.	Ce qui a une toiture.	Inzu.	Hutte.
Gakungu.	Ce qui n'a pas de cornes.	Imbga.	Chien.
Inguruka.		Ihene.	Chèvre.
Ihangi.		Inka.	Vache.
Gukoroga.		Gukama.	Traire.
Gutanyara.		Gutabara.	Aller à la guerre.
Gutakura.		Gukinga.	Cultiver.
Gaminga.		Gahinga.	Sommet de colline.
iKinyamusenyi.		Ikinyamunyu.	Régime de bananes.
Umusenyi.	Sable.	Umunyu.	Sel.
Serukanaga (1).	L'homme qui lie.	Umutware.	Chef.
Ibifunga mwoyo (2).	Ce qui porte pantalon.	Abazungu.	Européens.
Umumputu.		Umugabo.	Homme.
Umumkari.		Umugore.	Femme.
Umwere wa giti.		Umwana.	Enfant.

Le langage cabalistique des initiés n'est pas des plus châtiés. Une plume honnête ne peut pas reproduire indistinctement tous les termes de leur vocabulaire.

Impositions diverses des sujets et des clans.

Outre les majordomes, les intendants, les courriers-estafettes (intumwa), on rencontre encore à la Cour la foule innombrable des fournisseurs de Sa Majesté.

Architectes, constructeurs de métier, armuriers, forgerons, fabricants de nattes, vanniers, potiers, tanneurs, tailleurs pour les costumes faits de peau de colobe, fournisseurs de bois de senteur (3), vétérinaires, saigneurs de

(1) Gukanaga, le verbe dont dérive le substantif Se-rukanaga, c'est-à-dire l'homme qui lie est un synonyme du mot kuboha, lier.

(2) Le sens étymologique de l'expression indigène est plus fort que celui de la traduction française et montre le peu de cas qu'on faisait des Blancs au début.

(3) Le bois de senteur « umugeshi », débité en copeaux dits « imibavu », sert à parfumer le beurre.

Lors de la dernière éruption volcanique, en 1912, le roi en fit brûler de grandes quantités pour purifier l'atmosphère que viciaient les dégagements sulfureux.

vaches, bouchers et autres artisans en tous genres, on peut dire d'une façon générale que tous les sujets travaillent pour le roi.

Il n'est pas jusqu'aux « preneurs de rats » officiels qui ne viennent régulièrement exercer leurs fonctions, comme les membres des autres corporations. Au lieu de les désigner sous la dénomination ordinaire de « tendeurs de pièges » ou « preneurs de rats », il est convenu de les désigner sous le terme euphémique de « gendres » (abakwe), qui viennent pour se marier (ngo baje kulongora). C'est pour que l'attention des rats ne soit pas éveillée, quand ces importants personnages pénètrent à la Cour.

Le miel dont le Roi et les grands font un fréquent usage pour l'hydromel, leur boisson préférée (inkangaza), vient surtout des contrées montagneuses, riches en arbres et en fleurs.

Les habitants du Bugoyi, du Mulera, du Bussigi, du Bgisha, du Bufumbiro, etc., fournissaient autrefois cette substance par manière d'impôt, sous le nom d'« umutsama » (au pluriel imitsama).

Les gens du Kinyaga, riverains du lac Kivu, confectionnaient pour la Cour, des nattes solides (ibisunyu) faites d'herbes lacustres.

Ceux du Bgishaza, du Kingogo, du Budaha, etc., parce que proches de la forêt, où se trouvent les matériaux nécessaires à leur art, fabriquaient des palanquins, des corbeilles et des paniers de différentes formes.

Les nécessaires de toilette, les peignes, les pots à beurre, les assiettes, les cuillers, les cruches, les pipes, les blagues à tabac, les arcs, les flèches, les boucliers, les carquois, les bois de lance, les massues, les fourreaux, les étuis de couteaux et de chalumeaux, les tambours, les chaises, etc., étaient fabriqués ou travaillés par des professionnels qui payaient ainsi leurs impôts.

Le roi, d'après une coutume immémoriale, se choisissait une épouse dans chacun des clans hamites suivants :

Bega, Basinga, Bakono, Baha et quelquefois aussi chez les Bagessera, sans parler de celles qui lui étaient signalées pour leurs qualités morales et physiques. Il entretenait des relations matrimoniales avec les princes voisins de l'Uswi, du Karagwe, du Bunyabungu, mais on n'a pas entendu dire qu'un fils de ces princesses étrangères soit monté sur le trône. Rares furent les épouses royales qui purent conserver indéfiniment les faveurs de leur mari. Beaucoup d'entre elles retombaient au rang de servantes (abaja), quand elles n'étaient pas renvoyées dans leurs familles [1].

Quelques chefs étaient, de par la coutume, tenus d'envoyer régulièrement à la Cour des fillettes que l'on élevait dans l'entourage de la reine-mère. La condition de ces enfants était plutôt malheureuse. Devenues adultes, on recrutait parmi elles des servantes, des bonnes à tout faire et des épouses symboliques offertes aux esprits des rois défunts [2].

D'autres étaient chargées de la confection des paniers, corbeilles, nattes et autres fins ouvrages de vannerie.

Sebugrigri (décédé en 1925), le mandataire du grand chef Rwidegembya pour la province du Bigogo, devait fournir annuellement deux ou trois de ces enfants que par euphémisme on désignait sous le nom de « pages » (intore) ou de « sortants » (émigrants) désignés par le sort (inkuke).

Nyiramurici (décédé en 1927), un muhunde, originaire du Gishari et proche parent de la reine de ce dernier pays, qui était venu faire la cour au prince hamite du Rwanda, reçut en récompense de ses services de sorcellerie trois villages (Gassovu, Gatoke, Nyaruchundura) situés dans le Kanage, à seule charge de donner à la reine-mère les

---

(1) Cette éventualité était la meilleure qu'elles pussent souhaiter, parce qu'elles recouvraient alors toute leur liberté.

(2) Cf. chapitre VII sub. Rites funéraires.

fillettes qu'il pourrait avoir ou qu'il arriverait à se procurer parmi ses sujets (1).

Certaines familles, pour gagner les bonnes grâces du roi ou de sa mère, envoyaient spontanément leurs enfants, garçons et filles. Le sort des adolescents était de beaucoup préférable à celui de leurs sœurs, parce que devenus grands, après un stage dans le corps des pages, ils recouvraient leur liberté et recevaient souvent, en récompense de leur séjour à la Cour, le gouvernement d'une colline.

Parmi les autres familles jouant un rôle à la Cour, nous citerons encore les aBasingo, les Batchaba et les aBagessera. Les Basingo, fraction du clan puissant des Biru, ont la spécialité d'exercer leur métier en temps de guerre, en même temps que les Maudisseurs (Abahenyi).

Ils sont chargés de « fermer le chemin » à l'ennemi (gukingir' ababisha) en réunissant tous les monstres fictifs ou réels, considérés chez les Noirs comme porte-malheur et désignés pour cela sous le nom d'« intsiro ». Ce sont tout particulièrement les chèvres noires, les poussins noirs dont les entrailles scrutées par les devins ont « noirci », c'est-à-dire ont été jugées défavorables aux ennemis, les mères dissolues (ibinyandaro), les enfants nés hors mariage, ceux qui sont nés durant le deuil d'un de leurs parents (umwana w'amabi), les jeunes filles aux seins non développés (impenebere), les vieilles femmes qui ont passé leur vie dans la stérilité (umugetchuru w'igicha mbyaro) et autres vrais monstres aux défauts réels et apparents, qu'ils désignent sous le nom générique d'« ibimara » ou « ibimazi ».

Les aBatchaba, une autre branche de la grande famille

(1) Cette contribution est restée toujours odieuse. Les parents en général consentaient difficilement à livrer leurs rejetons et n'obéissaient qu'à la contrainte. Ils réussissaient quelquefois à se soustraire à cet impôt exorbitant en payant au chef une ou même plusieurs vaches. Le seigneur abusait aussi de son autorité en imposant uniquement ses ennemis ou en leur extorquant plusieurs têtes de bétail, sous ce révoltant prétexte.

des aBiru, choisissent et mesurent l'emplacement des cases royales. Ils suspendent dans l'intérieur de la hutte et fixent ensuite à l'extérieur des branches d'arbres à propriétés magiques (1) qui exercent, d'après les croyances populaires, une influence salutaire sur les habitants ou propriétaires des cases. Il appartient à leurs femmes et à leurs filles d'aller en dansant et en chantant au-devant des vainqueurs pour les féliciter de leurs prouesses. Elles participent encore aux réjouissances traditionnelles qui ont lieu quand le roi prend officiellement possession d'une case nouvellement construite et y pénètre pour la première fois avec une épouse de circonstance (2).

Aussi a-t-on donné à cette gent féminine le qualificatif d' « abaterampundu », c'est-à-dire les jeteuses de cris joyeux.

Les attributions des aBatchaba se confondent souvent avec celles de leurs frères, les aBasingo, qu'ils aident à ensorceler l'ennemi, par le moyen d'êtres tératologiques que l'on pousse devant l'armée adverse. Comme les aBiru, ils s'occupent aussi de la fabrication des tambours.

Les aBagessera ont pour totem la bergeronnette, oiseau porte-bonheur, considéré par le fait même comme un membre de la famille. De là le pouvoir qu'ont les Bagessera d'appeler ce volatile, quand on a besoin de lui. Il existe à la Cour et dans tout le pays une coutume en vertu de laquelle nul ne peut entrer dans une nouvelle hutte si la bergeronnette n'a fait son apparition. Il faut que cet oiseau vienne au moins voltiger ou sautiller sur le terrain aplani où doit s'élever la case ou sur l'habitation elle-même. On attendra même plusieurs jours, s'il le faut,

---

(1) Parmi ces plantes ou arbres à propriétés magiques citons le ficus (umuvumu), l'érythrina à fleurs rouges (umuko), la plante dite irarire, etc.

(2) La prise de possession d'une nouvelle hutte se fait en principe et cela dans tout le Rwanda, au nom d'un esprit (parent défunt) dont on veut s'attirer les faveurs. C'est en son nom aussi qu'on prend femme (kumulongorer' abazimu)

plutôt que de s'exposer aux malheurs réservés infailliblement à ceux qui ne voudraient pas tenir compte de cet usage traditionnel. Les Bagessera sont donc chargés à la capitale, pour chaque bâtisse royale, de provoquer l'arrivée de « leur parent » (mwene wabo), le sympathique volatile.

Ils emportent dans ce but de la braise de chez eux, afin d'allumer un feu devant la nouvelle hutte.

Ils s'asseyent tout auprès et sifflent d'une façon particulière pour se faire entendre de leur totem.

La bergeronnette est respectée des Banyarwanda. Dans les contes et les chants, elle est appelée l'oiseau (inyamanza) du pays de Mabera, village célèbre dans le passé, habité par les Bagessera [1]. Il se trouve près de la colline de Lwoga, non loin de Nyanza, la capitale actuelle.

Les Bagessera se donnent comme le clan muhutu le plus important et se disent les plus anciens habitants du Rwanda. A les en croire, ils étaient les premiers maîtres du sol.

---

[1] Le respect dont on entoure la bergeronnette a fait l'objet d'un conte charmant. C'est pour avoir rendu un jour un service signalé qu'elle a obtenu une place de choix parmi les oiseaux favoris. Un roi, dont on a oublié le nom, se mourait d'amour. Ses courtisans ne savaient que faire, malgré leurs nombreuses tentatives pour donner au monarque une compagne de choix...

Or, vers ce même temps, deux époux élevaient dans un village éloigné de la capitale, une fille de toute beauté, nourrie de lait de vache... La bergeronnette, qui connaissait la langueur du souverain, vint voltiger au-dessus de la cour où la jeune fille faisait sa toilette. Il s'empare d'une des principales pièces d'habillement et vole dans la direction de la capitale. Surprise, l'aimable personne suit l'oiseau, en le suppliant de lui rendre son bien : « Ne crains pas, répond l'oiseau, je te restituerai ton habit, quand nous entendrons résonner les tambours (de la capitale) ». Et tout en parlant, le messager ailé laisse tomber des perles dont il avait fait une provision. La jeune fille avide de nouveautés, se baisse pour les recueillir. On arrive ainsi à la Cour... On s'étonne d'abord d'un fait si prodigieux, mais l'attention est attirée par l'harmonie des traits de la belle inconnue. Le roi est averti. C'est elle qu'il attendait. La bergeronnette reçut en récompense pour sa race et à perpétuité le privilège appelé « ubulenga nzira » comprenant l'immunité et une sorte de dîme prélevée sur les récoltes dans l'étendue du royaume.

SERVITUDES SANGLANTES IMPOSÉES A QUELQUES FAMILLES.

Les Bakono, les Banyabyinshi et les Bakunzi du Kinyaga en furent longtemps les victimes.

Ajoutons toutefois que la brutalité et la cruauté qui présidaient à l'accomplissement de ces coutumes inhumaines, aujourd'hui supprimées, avaient perdu de leur rigueur primitive, durant les deux derniers règnes.

1. — La créance expiatoire à laquelle étaient asservis les Bakono pour avoir combattu Ruganzu II, avait été complètement transformée.

A l'avènement d'un nouveau roi, ces mêmes Bakono, de concert avec les gens d'un autre clan ayant fait partie autrefois du groupe des Banyabyinshi dont il est tant de fois question au début du règne du grand roi, devaient députer, les uns et les autres, un ou deux de leurs membres à la capitale.

Les gens de la Cour, au lieu de les égorger comme autrefois, se contentaient de les asperger d'eau lustrale (eau de craie) et de les pousser un instant dans la hutte aux esprits, comme pour les offrir en sacrifice à ces derniers, et tout en restait là. D'autres chroniqueurs assurent qu'il était d'usage de leur donner quelques coups de bâton, pour empêcher que la coutume ne perde complètement son sens pénal.

2. — Un autre progrès sur le passé a été la suppression pure et simple, durant les deux règnes précédents, de l'odieuse habitude qu'avait chaque nouveau prince, à l'occasion de son arrivée au trône, d'envoyer ses troupes guerroyer à Russokovu, entre le Bugamba et le Kingogo, comme pour y recevoir le baptême de feu.

On appelait cela « faire boire du sang à la lance du roi » (guhir' icchumu ry' umwami).

De même que les Banyarwanda ont l'habitude de mener leurs troupeaux à l'abreuvoir (guhir' inka) au commen-

cement de la journée, il fallait aussi que, d'après un usage traditionnel, le roi, à son avènement, fît boire du sang à sa lance (kunywesh'amarasso icchumu ry' umwami).

Après avoir tué quelques malheureux, les guerriers victorieux rentraient dans leurs foyers.

Le début du règne ne pouvait s'annoncer sous de plus heureux auspices.

Ruganzu II Ndori amorça le premier l'expédition devenue traditionnelle dans la suite.

C'était pour punir les meurtriers de son père. D'après une version, qui a été donnée déjà (1), le vieux roi Ndahiro avait été tué à Russokovu, par les Bakongoro (fraction du grand parti des Banyabyinshi), qui s'étaient révoltés contre lui et qu'il était allé soumettre.

L'expédition se termina par un désastre. Ndahiro, ajoute la même tradition, y périt avec un grand nombre de ses partisans. Les révoltés s'emparèrent des tambours du roi, qu'ils firent brûler. Seul, le palladium du royaume, le Kalinga, échappa aux mains des vainqueurs. Aussi le lieu de la défaite est-il désormais connu sous le nom de « Rubi rw'inyundo », c'est-à-dire « le mal du marteau », pour rappeler que les armes forgées par les marteaux des forgerons eurent en cet endroit des résultats funestes pour Ndahiro et ses guerriers (2).

3. — Heureuse abolition encore que celle qui consistait pour le jeune roi à tuer de ses propres mains un de ses oncles maternels (nyirarume), acte superstitieux autant

(1) Cf. Livre troisième. Histoire du règne de Ruganzu II.

(2) Nombreuses sont les variantes sur ce point d'histoire. Les habitants du Bugamba racontent à qui veut les entendre que Ruganzu II a été enfumé dans la grotte de Kirengo par les Banyabyinshi. De là vint, d'après eux, la coutume qui consistait à conduire deux habitants du pays à la capitale, pour y être frappés, en souvenir et en punition de ce forfait. D'autres croient que c'est Chyilima-Rugwe qui fut blessé mortellement par les Bakongoro et qu'il vint mourir, poursuivi par ses ennemis, près de Gasseke, où son squelette fut retrouvé. Ces circonstances tragiques expliqueraient les quinze jours de deuil annuel au mois de juin, si le désastre fût tel que le laissent supposer les chroniqueurs.

que politique, que suivait souvent de près le meurtre des princes apparentés au monarque.

La prospérité du royaume était censée dépendre de l'accomplissement de cruels usages.

L'omission de ces pratiques barbares aurait été tout à l'honneur des Banyarwanda si, en 1895, lors du détrônement de Mibambge-Rutalindwa, le parti des Bega, victorieux et maître du pouvoir, n'avait exercé sur les vaincus les atrocités sans nombre que les indigènes se racontent quelquefois en cachette, le soir, près du feu, non sans frémir.

4. — Le châtiment des Bachuku et des Bayumbo du pays du Bukunzi, rattaché à la province du Kinyaga, est de tous le plus connu.

Le récit de la faute qui provoqua cette peine est raconté dans l'*Histoire du Règne de Ruganzu II*.

C'est pour avoir égorgé le taureau d'un des troupeaux du grand roi que celui-ci commença lui-même par en tirer sur place une vengeance éclatante, en faisant égorger deux jeunes gens et deux jeunes femmes, dans la vallée dite de Nyakafunzo.

« Ma lance, s'était écrié le monarque irrité, je vais désormais la laisser au milieu de vous, pour que vous lui donniez des enfants. A chaque changement de règne, vous livrerez en expiation du forfait que vous avez commis un jeune homme et une jeune femme. » Les émissaires royaux se présentaient donc à chaque nouvelle succession au trône pour prendre possession du tribut humain.

Le jeune homme était massacré à Nyakafunzo même. On lui plongeait un poignard sous l'aisselle. Le sang était recueilli dans une jarre de bois que l'on portait ensuite, d'après les indications reçues de la capitale, en pays ennemi.

Par l'effusion de ce sang maudit, on escomptait la défaite des habitants qui avaient offensé le roi ou étaient

en guerre avec lui. Le cadavre du malheureux était abandonné sur place, où les hyènes ne tardaient pas à le faire disparaître... Quant à la jeune femme que devaient fournir les Bachuku, il était convenu de la choisir parmi les mères qui allaitaient une fillette. Son sort était moins terrible. On la mariait au Bumbogo, pour s'y occuper de la culture du sorgho et de l'éleusine, dont on portait les prémices à la Cour, pour la grande fête annuelle, qui s'y célèbre à cette occasion. C'est pour aider à la pratique de cet usage que les Bachuku fournissaient encore le moulin à farine qui devait servir à moudre le sorgho et l'éleusine.

Une cruche en terre et la grande cuiller de ménage ou spatule (umwuko) propre à faire le pain (umutsima) accompagnaient l'envoi des pierres meulières.

Les Noirs assurent que lors de l'avènement du roi actuel au trône, c'est-à-dire en 1896, la coutume ne fut pas suivie. Les événements sanglants qui se déroulèrent à cette époque la firent perdre de vue.

Il n'est pas dit aussi que les Bakunzi, ou gens du Bukunzi, s'y seraient prêtés de bonne grâce, vu l'odieux de la chose et l'indépendance qu'ils commençaient à manifester vis-à-vis du roi hamite.

Privilèges et faveurs de la Cour.

Dans le cours de ce travail il a été question à plusieurs reprises d'exemptions, de franchises et d'immunités concédées à des particuliers et à des familles. Que le lecteur veuille bien se reporter à ce qui est dit dans la *Fondation du Royaume hamite* et dans l'*Histoire du Règne de Ruganzu II*, pour se faire une idée sur ce sujet.

On y verra l'époque approximative de la concession de ces franchises et les motifs pour lesquels elles furent accordées. On ne sera pas peu étonné d'y trouver des exemples d'autonomie régionale.

Nous ne voulons parler ici que de certaines faveurs ou

privilèges d'un caractère original, octroyés pour un temps déterminé ou même à perpétuité.

L'anoblissement entre dans la dernière de ces deux catégories.

1° *De l'anoblissement*

Les Batwa, avons-nous dit plus haut, forment une caste méprisée aussi bien des Bahutu que des Batutsi.

Et l'on croirait se déshonorer, non seulement en contractant des unions matrimoniales avec eux, mais encore en se faisant leur commensal. Il y eut pourtant des exceptions à cette sorte d'ostracisme. En remontant dans le passé, on trouve des Batwa anoblis et mis sur le même pied que les Batutsi.

D'autres acquirent avec le temps une noblesse de fait.

L'exemple le plus connu est celui du Mutwa Busiete, auquel Yuhi III Gahindiro donna sa propre fille, Mulangamirwa, en mariage, pour le récompenser de son dévoûment et de ses services. Les descendants de ce couple ont formé le clan des Basiete, qui jouissent encore d'une grande influence à la Cour et possèdent de nombreux territoires (fiefs).

Ce n'était pas là un fait sans précédent, car les rois hamites, tout en maintenant les différences sociales que l'on connaît, usèrent fréquemment de ce moyen pour récompenser les roturiers bien méritants.

Il en a été de même jusqu'à ces derniers temps.

Parmi les Bahutu admis dans la caste des Batutsi, avec lesquels ils ont contracté des alliances matrimoniales, on cite le chef du clan des maudisseurs (abahēnyi), Agakwande, ainsi que les descendants du grand sorcier Lunukamishyo. Ceux-ci forment un clan fermé, connu sous le nom d'Abosha, et ont rang à la Cour des devins-sacrificateurs.

Les gardiens du trésor (abanyabyuma) ou abanyori du village de Mpanda ont été pareillement anoblis, ainsi que

Bunyereri, le commandant de l'armée des « Irrésistibles » (Intalindwa).

On en fit autant pour nombre d'étrangers originaires de l'Uswi, du Bunyabungu et d'autres contrées limitrophes.

Les gens de service (abanyagikali, abanyanzoga, etc.) qui, avec la faveur du roi, ont obtenu l'ennoblissement et le gouvernement de quelques provinces ou villages, ne se comptent plus. Des prisonniers de guerre, après avoir gagné la confiance de leurs vainqueurs, prirent également rang parmi les Batutsi. Le chef Lusera, enlevé tout enfant au Nkole, durant une expédition, fut élevé par le roi Lwabugiri, qui lui donna plus tard, avec le village de Gitongati, dans le Nduga, sa propre fille Kalungerwa en mariage.

Le clan des Badiga doit son anoblissement à une curieuse circonstance, sans que les rois hamites aient eu besoin d'intervenir directement.

L'ancêtre de cette tribu, un nommé Bidiga, était de race Mutwa et ses parents, Sabulegeya et Rwiru, étaient originaires de la province du Bufundu. Ces derniers étaient venus s'installer au village de Gahogo, dans le Nduga. Bidiga, leur fils, y continua le métier paternel de potier. Durant une famine, un jour qu'il pleuvait à torrents, une femme Mututsi, nommée Nyirandoba, chercha un abri dans la hutte de Bidiga dont elle ignorait la condition sociale. Très galant, le potier offrit à manger à la noble dame éprouvée par la faim.

Nyirandoba accepte avec empressement. Sur ces entrefaites, le beau temps revint et la dame, restaurée, prit congé de son hôte après l'avoir remercié avec beaucoup de grâce.

Chemin faisant, elle entend une voix invitant Bidiga à profiter de ce moment d'éclaircie pour descendre au marais et y quérir de l'argile. Nyirandoba reconnaît sa méprise. Elle est déshonorée à jamais. Tout le monde

saura qu'elle, femme mututsi, est entrée sous le toit d'un Mutwa et y a pris de la nourriture de la main de ce paria. Dans sa caste désormais personne ne voudra d'elle.

Bidiga, qui comprend son trouble et ses hésitations, se fait secourable en lui offrant sa main. La noble personne, toute heureuse de l'issue, devint l'épouse de Bidiga.

Non loin de là se trouvait le clan des Batutsi, dit les Babambanganzi, auxquels était confié un des troupeaux de la Cour, connu sous le nom de « vaches noires » (inka z'imikara, inkuke z'ibgami). Les pasteurs, qui n'avaient qu'à se louer du voisinage de Bidiga, en firent leur vacher et lui confièrent la garde du troupeau royal. Bidiga et sa famille entrèrent peu à peu dans l'intimité des Hamites et contractèrent avec eux des unions matrimoniales qui leur valurent à la longue la qualité de Batutsi [1].

2° *Autres faveurs et privilèges.*

a) « Le cadeau de la vache du feu » (inka y' umuriro) consiste dans l'envoi, de la part du roi, d'une vache, à un chef dépouillé de ses biens ou disgracié depuis quelque temps. Cela équivaut à une réconciliation.

Celui qui était devenu l'objet de l'ostracisme ou du bannissement, obtient, par l'octroi de ce privilège, la permission de s'installer définitivement sur un terrain concédé et d'y bâtir comme les autres.

Le don de cette vache, qui est le signe et la preuve de la rentrée en grâce, est, de plus, l'annonce de nouvelles faveurs.

Les deux derniers bénéficiaires de la clémence royale furent les oncles maternels de Musinga, Lukangamiheto et Luhinankiko, dont l'ambition et la politique avaient

---

[1] Ces renseignements fournis, on comprend pourquoi le type hamite a plus ou moins perdu sa pureté primitive dans quelques-uns des clans qui appartiennent à ce groupe ethnique. Disons aussi que les Batutsi pauvres ne se font pas faute d'épouser des femmes Bahutu.

souverainement déplu à la Reine-Mère et au régent Kabale, auteur de la révolution sanglante de Ruchunchu. Ils ont repris leur rang et leur place à la Cour.

b) Droits d'entrée (ilembo). C'est une faveur très appréciée de ceux qui en sont l'objet. Elle consiste à recevoir, à la place du roi, les présents en nature et en troupeaux qui sont offerts journellement au prince. D'où l'expression « se rendre ou se poster à l'entrée de la Cour » (kuja kw'ilembo ry'ibgami), afin de s'approprier les cadeaux et les vaches que les sujets viennent présenter au souverain. C'est un privilège temporaire qui ne se concède que pour la durée de quelques jours et jamais plus de deux ou trois mois au même individu.

c) « Ubulenga nzira » est une sorte de droit de dîme que le roi et les grands chefs accordent à un individu qu'ils veulent récompenser. Le titulaire de ce droit peut aller prélever chez les habitants du territoire sur lequel s'étend la juridiction du chef ou du monarque. Des vaches et des produits du sol, tels sont les avantages qu'il en retire aussi longtemps que la concession n'est pas révoquée.

d) Le droit de prélever une vache partout où l'on passe une nuit (kurar'inka) est surtout concédé en temps de guerre, à l'aller et au retour.

C'était un bon moyen de s'attacher les guerriers, qui faisaient grand cas du privilège et en tiraient profit en territoire ami ou ennemi.

e) Ubutumwa (message). Le droit de message vaut à l'envoyé du roi la permission de demander une vache au destinataire du message. On cite des gens qui ont réussi, grâce à cet emploi de courrier royal, à se constituer de beaux troupeaux.

f) « Ceux qui ne sont pas pillés » (abatanyagwa). C'est une sorte de privilège d'inviolabilité conféré par le prince à des chefs qu'il prend spécialement sous sa protection. Il

leur promet son aide et jure de ne jamais les livrer à leurs ennemis.

g) « Le droit d'aller se procurer des vivres durant la nuit » (oguhaha n' ijoro) est une métaphore polie ou mieux un aimable euphémisme pour dire que les bénéficiaires auxquels est octroyé ce privilège peuvent aller voler impunément de nuit. On raconte que cette curieuse permission fut donnée pour la dernière fois au clan des Bakoma, les descendants du roitelet de Marangara, qui surent l'exploiter au mieux de leurs intérêts.

Les faveurs de ce genre ne pouvaient étonner les Noirs, qui savaient bien que les biens des sujets appartiennent au roi et qu'en les prenant (lui-même directement ou par intermédiaire), il ne prenait que ce qui était à lui.

CHAPITRE V

Des garanties dont le roi s'entoure de la part de ses employés. Dangers auxquels étaient journellement exposés ces derniers. Usages et formalités auxquels s'astreignent le roi et ses sujets.

I. — Précautions employées par le roi pour s'assurer de la fidélité de ses employés et serviteurs.

Avec le dévouement le plus absolu, le roi exige aussi le secret le plus rigoureux de la plupart de ses gens. Ce sont surtout les cuisiniers, les servants de table (abōzi, abahanga), les échansons, les préparateurs du tabac et les préposés à la pipe du prince (abanyaruhago), qui ont le plus à se surveiller, pour ne pas s'exposer à sa colère et à ses soupçons.

Les devins-sacrificateurs et principalement ceux qui sont connus sous le nom d'Abakongori ou Abanyambuto, parce qu'ils utilisent la salive du roi dans leurs opérations, se livrent à leurs occupations dans le plus grand mystère. Il en est de même des historiens officiels (abachu-

rabgenge), des gardiens des traditions (abiru), des employés de la corporation royale des pompes funèbres; nul profane ne peut être admis dans leur intimité. Pour s'assurer de leur zèle, de leur attachement et de leur discrétion, le souverain les soumet, à leur entrée en charge, à une sorte de poison d'épreuve (igihango), qui, dans la pensée des Noirs, est à effet nocif, suspensif et subséquent. Pour ce faire les aspirants ou successeurs aux emplois précités étaient autrefois conduits à Gihinga, dans le Nduga, sur le bord d'une source célèbre, pour y boire le breuvage garant de leur fidélité dans l'avenir. Les préposés à ces sortes d'épreuves y jetaient dès la veille, des feuilles, des plantes et des branches d'arbustes jouant un grand rôle dans ce genre de cérémonies. On devait encore se procurer, pour la plonger dans l'eau, la corne d'un taureau et autant que possible celle d'un de ces animaux qui aurait tué au moins une personne, comme si le souvenir du sang versé devait désormais hanter le cerveau des nouveaux candidats et les remplir de terreur. L'acte s'accomplissait avec un grand sérieux. Après avoir bu de cette eau magique, défense expresse était faite aux participants à l'épreuve, de cracher, de fumer ou de boire de la bière durant les premiers jours, afin que le breuvage puisse exercer en eux toute sa vertu. Les Noirs sont, en effet, très méticuleux dans l'accomplissement de leurs rites et de leurs superstitions (imihango n'imigenzo). Les héros de l'épreuve étaient désormais censés ne plus pouvoir manquer à leurs obligations d'état. Ils s'étaient engagés à jamais et la moindre infidélité, le moindre manquement à leurs devoirs ne pouvaient avoir que des conséquences désastreuses entraînant la perte de la vie. Comme pour les initiés à la société secrète de Ryangombe, le poison d'épreuve avait désormais sur eux un effet suspensif et subséquent. C'était comme une sorte d'épée de Damoclès toujours prête à les frapper en cas de désobéissance ou de violation du secret.

En buvant le breuvage magique, ils prenaient l'engagement implicite de servir le roi comme le comporte la nature de leurs fonctions et d'observer vis-à-vis des profanes le silence sur ce qui se passe à la Cour.

Malheur à eux s'ils allaient à l'encontre du secret professionnel.

On a vu que, pour conserver au breuvage (igihango) sa vertu supranaturelle, il était interdit aux candidats de fumer, de boire et de cracher. Comment faire pour éviter les effets désastreux que, d'après la croyance populaire, pouvait avoir sur la santé le poison d'épreuve ?

Coutumiers, comme le sont les Primitifs, des choses les plus étranges et les plus incroyables, les Banyarwanda estimaient que, pour être quitte de tout danger à cet égard, il suffisait de commettre aussitôt une faute honteuse.

En vertu et en conséquence de cette croyance, les parents des nouveaux débutants pensant leur être utiles, les entraînaient au loin, en dehors du clan, avec quelques amis. Là on se mettait à l'affût et l'on s'emparait d'un jeune homme ou d'une jeune fille, selon que le candidat était de l'un ou de l'autre sexe, et on lui faisait violence.

Il faut ajouter que, depuis l'arrivée des Européens, les Noirs connaissant la répugnance de ces derniers en pareille matière, n'ont plus osé accomplir cette dernière partie du programme.

II. — Dangers auxquels ont été exposés de tout temps les dignitaires, les employés et les familiers de la Cour.

On peut dire que, jusqu'à ces dernières années, le secret de certaines coutumes et traditions avait été bien gardé, par crainte des effets du poison d'épreuve et par peur du roi, qui n'aurait pas hésité à punir les délinquants à la première annonce de leur indiscrétion. Il est également vrai de dire que, jusqu'à notre époque, la plupart des ser-

viteurs ou employés subalternes ont vécu dans le danger et sous la menace perpétuelle d'une mort violente, les guettant à chaque instant. Le monarque, ne comptant pas exclusivement sur l'efficacité du poison d'épreuve, ayant probablement de très bonnes raisons pour ne pas trop s'y fier, usait malheureusement souvent de ses prérogatives de souverain et de son pouvoir discrétionnaire sur toutes choses pour sévir à outrance. Rien ne comptait à ses yeux que son intérêt, ses caprices et ses passions. Celles-ci se donnaient fréquemment libre cours. Il suffisait d'un simple soupçon ou moins encore pour que de pauvres malheureux fussent frappés sans miséricorde.

Quelques exemples éclaireront les lignes précédentes. Ajoutons qu'ils ferment la série sanglante et qu'ils ne peuvent plus se renouveler à l'heure actuelle.

Les serviteurs les plus exposés ont été sans contredit ceux qui étaient préposés à la cuisine ou à la table du roi, ainsi que ceux qui étaient chargés de la garde de la bière ou du lait et les préparateurs du tabac. Pour ne pas allonger outre mesure la liste nécrologique, car les autres employés étaient bien loin d'être à l'abri du danger, on ne parlera que des victimes appartenant à ces dernières catégories de servants.

Kiryana (du mot kurya, manger) ou la « Maison qui dévore » ses habitants, tel est le nom de triste augure donné à la hutte où sont rangées les jattes de lait réservées au prince.

Deux ou trois gardiens sont affectés à ce service, qui consiste à nettoyer les jattes, à recevoir le lait que doivent apporter les chefs et à le présenter au roi, une fois par jour.

C'est de tous les métiers le plus redouté et le moins envié. Nombreuses en ont été les victimes et nombreux aussi ceux qui, pour refuser ce dangereux honneur, se sont enfuis au loin dans les pays limitrophes.

Aussi l'impose-t-on presque toujours de force. Rares,

peut-on dire, furent ceux qui quittèrent leur emploi, sans y avoir laissé la vie. Les souverains, vivant, eux aussi, sous la crainte perpétuelle du poison ou de l'ensorcellement, nullement avares de par ailleurs du sang de leurs sujets, qui comptaient si peu à leurs yeux, ne se faisaient aucun scrupule de maintenir leur entourage dans une crainte salutaire, en frappant aveuglément dans les rangs de leurs serviteurs. Ceux qui tombaient servaient d'exemple à ceux qui restaient. Il s'agissait de leur inspirer la terreur et les inciter au zèle. Le roi, grâce à sa haute intelligence, à ses devins et à ses sorciers, passait pour ne rien ignorer de ce qui pouvait se tramer dans l'ombre contre lui.

Quelques cas concrets.

Un jeune homme était attaché depuis une quinzaine d'années à ce service spécial. Maintes et maintes fois, son souverain lui avait assuré qu'il était content de ses services et qu'il ne lui arriverait jamais malheur.

Ses aides et ses collègues disparaissaient, presque tous emportés par la fatalité sanglante qui s'attachait à eux et à leur emploi; lui seul demeurait inamovible. Pour se l'attacher davantage, le roi le comblait de biens et de vaches.

Une pensée inquiète venait-elle effleurer son âme, il songeait à ce qu'il possédait, à la faveur du monarque et à ce qu'il en attendait encore. Vint un temps où la reine-mère, influencée par des rivaux et des jaloux, commença à le persécuter. Notre homme avait beau se défendre, faisant appel à la garantie qu'il avait donnée en buvant le poison d'épreuve et manifestant de la façon la plus touchante les sentiments de loyauté qu'il nourrissait à l'égard de la famille royale, les soupçons qui pesaient sur lui ne firent que s'aggraver. La reine-mère, qui avait toujours un sabre à la main, en vint bientôt aux coups. Pendant que notre infortuné remplissait ses fonctions auprès du

roi, en lui servant à boire, il sentit plusieurs fois la pointe du sabre effleurer son corps : « Traître, empoisonneur, fils de chien » (umwana w'imbga), telles étaient les épithètes qui accueillaient son arrivée. Le prince d'abord parut le défendre. Il lui dit même en particulier qu'il ne croyait pas aux calomnies portées contre lui, que tout s'arrangerait, que ses ennemis seraient démasqués et que la reine-mère finirait par lui rendre sa confiance.

Les jours se passaient, l'animosité de la mère ne diminuait pas et le roi n'intervenait plus que pour la forme.

Un soir, à la nuit tombante, le malheureux habitant de la « hutte qui dévore » se sentit vigoureusement empoigné.

Seul et surpris, il ne fit aucune résistance. On le conduisit dans une autre case.

Couché à terre, il fut solidement garrotté, les mains liées derrière le dos. Il eut beau faire appel à la pitié de ses geôliers en jurant de son innocence.

Ceux-ci lui ripostèrent qu'ils ne faisaient qu'exécuter les ordres royaux et qu'il y allait de leur tête.

C'était un langage compris du prisonnier. Bientôt il fut laissé à lui-même et à ses réflexions. Trop serré dans ses liens, incapable de se mouvoir, l'infortuné se lamentait, anxieux du sort qui l'attendait. Il était en proie aux pensées les plus amères, quand du milieu de l'obscurité surgirent dans sa prison trois ombres lugubres qui s'approchèrent de lui... Il pouvait être près de huit heures. Deux bâtons frôlèrent son cou, comme pour l'enserrer dans un étau. On allait l'étrangler. Dans une convulsion de désespoir, l'homme qui allait mourir réussit à briser les liens qui lui emprisonnaient les bras et les mains. En moins d'un instant, il s'empare des deux bâtons par un des bouts et oppose une résistance farouche aux efforts de ceux qui voulaient faire œuvre de mort, non sans pousser des appels déchirants, criant à l'aide et clamant son innocence aux échos d'alentour. L'immense agglomération formée

par l'ensemble des huttes royales retentissait des clameurs de l'homme qui se cramponnait à la vie... Nul ne pouvait ignorer ce dont il s'agissait.

On connaissait ces plaintes aiguës et déchirantes qui avaient frappé l'air plus d'une fois. Le cœur de tous se serrait d'émotion, mais chacun par crainte du maître ou des envieux, conservait un masque impassible ou moqueur, comme il convient à des gens qui vivent dans l'incertitude du lendemain.

La victime se débattait énergiquemnet contre ses adversaires, qui n'arrivaient pas à lui faire lâcher prise. Pendant que deux d'entre les bourreaux s'efforçaient de dégager les bâtons en le frappant sur la tête ou sur la poitrine et en lui donnant des coups de pied, le troisième roulait en sens divers la victime couchée à terre. Les exécuteurs qui en étaient à leur premier coup et qui n'avaient encore fait mourir personne, comprenant l'odieux de leur acte, tremblaient de tous leurs membres devant la désespérance du malheureux qu'on leur avait livré.

La lutte pour la vie touchait à son point extrême, mais il était évident que force devait rester enfin au groupe des adversaires libres dans leurs mouvements. Le hasard ou mieux la divine Providence voulut qu'un Européen, de passage à la capitale, eût affaire au roi à ce moment-là.

Entendant des clameurs désespérées s'élever dans l'intérieur de l'enceinte royale, le Blanc, ému, s'adressa vivement au prince... Celui-ci, feignant la surprise et l'étonnement, se précipite à la hâte dans la direction de la cour d'où viennent les cris, arrête les étrangleurs et vient aussitôt rassurer son interlocuteur.

L'individu qui allait passer de vie à trépas, épuisé par tant d'efforts, avait presque perdu connaissance, quand il s'entendit interpeller par une voix qui voulait être compatissante. C'était le roi lui-même qui jouait la commisération. Il donne à boire à son ex-favori un peu de bière, le fait lever et l'engage à le suivre, en lui promettant

son élargissement. Il n'a jamais cru à sa culpabilité, ajoute-t-il, aussi le rendra-t-il bientôt à la liberté. Ses biens lui seront rendus et il reprendra son emploi à la Cour.

Il ne s'agit plus que d'une couple d'heures. Le pauvre captif, chancelant presque à chaque pas sous le coup de l'émotion et de la faiblesse, est conduit à une sorte de bâtiment en briques qui servait de prison. La porte est refermée sur lui.

Il se retrouve avec un compagnon, captif comme lui et qui compatit à son infortune. Plus heureux que lui, l'autre reçoit du dehors des vivres et du pombe, qui sont aussitôt partagés. Le courage et les forces nécessaires pour tenter une nouvelle lutte pour la vie reviennent au prisonnier, qui se sent à sa dernière heure.

Les paroles mielleuses du monarque ne l'ont pas trompé. Il sait que la partie a été remise et qu'on ne tardera pas à revenir. Son compagnon, bien au courant, lui aussi, des mœurs de la capitale, ne cherche pas à le détromper, loin de là. Ne craignant rien pour lui, parce que de race noble et trop connu pour qu'on puisse se débarrasser de lui en cachette, il est plein de commisération pour celui qui va bientôt mourir. Sûr de la discrétion de son codétenu et encouragé de ses conseils, le serviteur malheureux essaie de secouer la porte et pèse sur elle de tout son poids. Il n'y a rien à faire de ce côté-là; elle est trop bien fermée. Ses efforts sont inutiles, les planches, solidement clouées, résistent à ses assauts et à la pression de ses genoux. Le temps presse pourtant, car les bourreaux peuvent arriver d'un moment à l'autre.

S'aidant des pieds et des mains, l'incarcéré, chez qui le désir de vivre est plus fort que la mort qui plane sur lui, réussit à grimper sur le mur fait de briques sèches. Le bâtiment date déjà de quelques années, la terre qui a servi de mortier s'est effritée sous l'usure du temps, offrant çà et là prise à des doigts et à des ongles que commande

une volonté de fer. La tête du grimpeur touche le toit de chaume. L'homme se fait bien vite un passage à travers les bois et les bambous qui forment la charpente. Il était temps. La porte de la prison s'ouvrait au même instant et les exécuteurs entraient pour s'emparer du condamné. Celui-ci prend son élan et se jette dans le vide. Le mur était heureusement de hauteur moyenne. Le fugitif se foule toutefois un peu en retombant sur les pieds. N'ayant pas eu le temps de la réflexion, il n'avait fait qu'obéir à l'instinct de la conservation. L'imminence du danger lui donne des jambes, car sa chute au dehors a attiré l'attention de ceux qui le cherchaient vainement à l'intérieur.

L'alarme est donnée. On se met à la poursuite du fuyard. Celui-ci ne perd pas la tête. Au lieu de s'exposer à être rattrapé, ce qui ne manquerait pas d'arriver, s'il met uniquement son salut dans la fuite; notre homme, ayant un peu d'avance, se réfugie à la capitale même, chez un ami, dont il est absolument sûr. On pouvait s'attendre aussi à ce que des fouilles fussent organisées dans les cases. Afin de parer à ce nouveau danger, un de ces longs paniers qui servent à conserver les haricots dans l'intérieur des huttes, est apprêté pour recevoir le fugitif et lui fournir une cachette introuvable.

Pour plus de sûreté, on lui verse encore sur la tête une quantité de haricots, qui tout en le laissant respirer sur le côté, défieront les recherches des inquisiteurs. On eut beau inspecter et perquisitionner chez les habitants, ce fut en vain. La surveillance s'étant un peu relâchée, l'heureux évadé profita un beau soir des ténèbres de la nuit pour quitter à jamais ce lieu tragique qui avait failli devenir son tombeau. Sa retraite fut encore découverte quelque temps après. Le chef de l'endroit, sur des instigations venues d'en haut, fit cerner la hutte. Le propriétaire put échapper à temps.

L'affaire avait été ébruitée; de par ailleurs le pays s'organisait fortement sous l'administration européenne. Celle-ci

eut vent de la chose. Un jugement eut lieu qui ne fut pas en faveur de ses persécuteurs.

Aussi le rescapé ne fut-il désormais plus inquiété.

Bon nombre d'années se sont écoulées depuis cet émouvant épisode. Le souvenir de ces terribles émotions n'en est pas moins resté pénible au héros de la tragédie, qui n'aime pas à revenir sur le passé. Les cicatrices obstinées qui lui labourent le visage, la poitrine et les bras corroborent la gravité des événements dont il faillit devenir la victime. Il a depuis lors rencontré plus d'une fois ses bourreaux novices, qui n'ont pas manqué, non sans quelque gêne, de le féliciter, tout en s'excusant de l'odieuse tâche qui leur avait été confiée : « Tu en as eu de la chance ! » lui ont-ils déjà dit (wagiz' Imana). Le roi nous avait quand même chargé d'une vilaine affaire.

« Tant mieux pour toi, puisque tu as réussi à te tirer d'un si mauvais pas. » On le présenta même un peu plus tard au monarque, qui fut tout d'abord interloqué. Se reprenant vite, il le complimente à son tour : « C'est Dieu qui t'a sauvé » (N'Imana yagukijije), ajouta-t-il. Par reconnaissance pour Dieu, qui l'avait tiré d'un si mauvais pas, l'heureux rescapé a transformé son nom de « Ngirimandwa » (Les esprits des initiés sont pour moi), en « Ngirimana », c'est-à-dire « J'ai Dieu (pour moi) ».

Après toute une série de circonstances aussi mouvementées et aussi dramatiques les unes que les autres, le dénoûment avait fini par tourner en faveur de Ngirimandwa.

Mais pour un rescapé qui a pu narrer par le détail les péripéties du drame dont il faillit devenir la victime, que d'infortunés disparurent dans l'antre tragique sans laisser aucune trace.

Les anciens, dont les lèvres étaient, autrefois, fermées par la loi du secret et la crainte des supplices, citent volontiers, aujourd'hui, les temps ayant bien changé, les noms des malheureux exécutés qu'ils ont connus. Ils se rappellent, parmi beaucoup d'autres, un jeune homme qui avait

été page. Son intelligence, son savoir-faire et sa vivacité avaient attiré sur sa personne l'attention du souverain, qui en fit son favori et ne pouvait se passer de lui. Comme pour l'autre, des années s'écoulèrent, puis la faveur du prince passa à d'autres.

Amitié de roi, amitié d'un jour, dit le proverbe.

Plus ou moins délaissé, on ne s'occupait presque plus de lui, quand il fut un jour invité à prendre du service dans la fameuse hutte sanglante.

Qu'avait-il fait pour que son sort fût fixé sans retour ? On l'ignore ou à peu près.

Environ huit jours après avoir reçu son nouvel emploi, il est mandé en toute hâte, comme pour une commission pressante. C'est la reine-mère qui l'a convoqué. Elle désire avoir des nouvelles d'une dame de la Cour qui vient d'accoucher.

Celle-ci habite à une petite distance de la capitale. La nuit tombe. Le messager se met en route. Il est accompagné d'un chef et d'un homme à tout faire.

Ils arrivent sur le bord d'un marais de sinistre mémoire où avaient lieu autrefois les exécutions sommaires.

Le jeune homme, insouciant, n'ayant rien à se reprocher, marchait en tête. Il est frappé par derrière... et depuis on n'en a jamais plus entendu parler.

Un autre habitant de la même hutte au nom de triste augure, tout aussi paisible que le précédent, mais plus âgé, fut à son tour brutalement saisi, après avoir été désigné par les osselets des devins, au moment où il s'y attendait le moins... Il réussit d'abord à s'enfuir et se cacha chez un ami. Ayant voulu gagner son village, il fut reconnu et repris en cours de route par un chef qui le ramena à la capitale. Jeté dans un cachot, il y est rejoint dans la nuit par des gens à la figure sinistre. Ils avaient à la main de grosses jarres à lait dont ils se servirent pour lui fracasser les mâchoires et la figure. Le prisonnier, étroitement lié, comme savent le faire les Noirs, était

étendu à terre, dans l'impossibilité de faire le moindre mouvement. Les coups de pied et les coups de poing tombent en même temps dru sur la poitrine et le ventre du malheureux dont le corps ne fut bientôt qu'une plaie.

On l'étrangla pour en finir.

Plusieurs groupes de jeunes filles furent également tuées, les unes sous le prétexte fallacieux d'avoir empoisonné le tabac qu'elles préparaient, les autres pour avoir volé des colliers de perles. Ces dernières, après avoir avoué, furent d'abord jetées en prison. Un jour ou deux après, elles en sont tirées et conduites chez la reine-mère, qui, feignant la réconciliation et le pardon, les reçoit avec de grandes démonstrations de joie. L'hydromel leur est servi à flots. Un profond sommeil s'empare d'elles. Surviennent alors les exécuteurs des hautes œuvres, qui les étranglent...

Pour donner une idée de la fréquence des exécutions et de la variété des supplices, voici une sorte de tableau nécrologique, comprenant le nom des victimes et les circonstances de leur mort.

Ce tableau, incomplet, s'étend sur une vingtaine d'années, juste avant la prise officielle de possession par les Européens.

C'est sous toute réserve évidemment que nous donnons les renseignements ci-inclus. Nous ne garantissons pas l'authenticité de toutes les victimes et encore moins des détails touchant leur exécution. On ne fait que reproduire ce qu'en dit la rumeur publique dont les jugements et les affirmations sont quelquefois, sinon souvent, sujets à caution.

Victimes de la « maison du lait ».

1° Lwandenzi, de race Mututsi, originaire du Bgana-Chambge, fut conduit dans la forêt du Bugessera.

Ses bourreaux l'attachèrent à un arbre et lui coupèrent les pieds (kumusongor' ibirenge).

2° Lutindamateme, Umututsi, du village de Ntenyo (Nduga), d'abord lié, fut tué à coups de lance et jeté dans le marais de Ruboneye.

3° Lwanyonga, Mututsi, subit le même sort, en même temps que le précédent.

Son cadavre fut découpé en morceaux par les sorciers, qui voulaient empêcher que son esprit ne nuise au roi.

4° Minega, fils d'un certain Bushakiro, Mututsi de Mwendo (Nduga), fut égorgé dans la forêt du Bugessera.

5° Gahima, fils de Nyarwambari, Mututsi de Gassaka (près de Gisseke), fut assommé à coups de bâton dans la cour intérieure du palais.

6° Munyagishari, Mututsi, fut abattu à coups de lances et jeté dans le marais de Ruboneye.

7° Gakwise, de race Muhutu, eut le même sort.

8° Karara, Muhutu, subit la même mort.

9° Ntagwabira, Muhutu, mourut comme le précédent.

10° Ibingira, Mututsi, périt de même.

11° Butama, Muhutu, fut assommé à coups de bâton.

12° Majanjo, Mututsi, s'étrangla lui-même dans sa prison, pour échapper au supplice qui l'attendait.

13° Kajigiri, Mututsi, du pays du Gissaka, fut d'abord lié. Ses bourreaux le soulevèrent à plusieurs reprises et le laissèrent retomber sur la tête. Il fut achevé à coups de bâton.

14° Lwamiheto reçut de nombreux coups de bâton. Délivré presque aussitôt, il mourut trois mois après, des mauvais traitements subis, ajoute la rumeur publique.

15° Kayonga et son fils, après maintes péripéties, furent égorgés à coups de lances et jetés dans le marais de Ruboneye.

Victimes pour d'autres motifs.

1° Bigutu et Balikage, ce dernier fils de Bisango et chef de la province du Bgishaza, furent tués, pendant que la Cour était à Kamonyi, après avoir été accusés d'être les ennemis du nouveau régime.

2° Le grand chef Mututsi Lutishereka, ses fils et quelques-uns de ses gens, furent égorgés, pendant que la Cour séjournait à Mukingo, sur les instigations de Luhinankiko, qui reprochait à ce haut personnage d'avoir poussé au meurtre de son ami Baryinyonza, un des fils de Lwabugiri.

3° Serukenyinkware, du clan Mututsi des Bachumbi, fut accusé du même crime. On le coupa en morceaux, durant un séjour de la Cour à Mwima.

4° Trois employés de la Cour, à Nyanza, furent surpris à égorger une vache qu'ils avaient volée au roi.

On les condamna à mourir sous les coups de lance; ils mirent leur point d'honneur à ne pas laisser échapper le moindre gémissement.

5° Un jeune Mututsi, après avoir été lié et fustigé, à coups de baguettes durant le cours d'une journée, fut traîné encore vivant, par les pieds, jusque dans le marais, pour y être achevé par les Batwa.

6° Deux habitants du village de Musumba (Nduga), les nommés Lukesha et Lugingabahizi, eurent les mains et les pieds coupés, pour crime d'ensorcellement. Lwibishenga, le propre frère de la reine-mère, ayant failli perdre les yeux, à la suite de la maladie du pian, on en rendit responsables les deux pauvres hères.

7° Deux Bahutu furent fusillés à bout portant, dans la cour du palais, pour crime d'espionnage.

8° Une esclave (umuja) fut assommée, en cours de route, pendant la nuit, alors qu'on lui avait conseillé de quitter la Cour et d'aller chercher fortune ailleurs. Elle était punie pour n'avoir pas surveillé d'assez près la conduite morale de deux jeunes princesses de sang royal.

9° Luhinankiko, frère de la reine-mère Nyirayuhi, avait été dépouillé de ses biens pour avoir fait tuer Lutishereka. Il dut même s'enfuir à l'Urundi, où il passa une quinzaine d'années.

Kabale, le régent, ne pouvant se venger sur lui comme il le souhaitait, s'en prit à ses amis et à ses partisans.

Chaka, le gendre de Luhinankiko, Sebuharara et Rulinda, ses protégés furent attaqués dans le Buganza, par les gens du puissant ministre. Vaincus et ne pouvant s'enfuir, ils s'enfermèrent dans une hutte, y mirent le feu et périrent ainsi dans les flammes.

Kaningo, qui était de leur parti, fut dépouillé de ses biens. Sur le point d'être pris et songeant à ce qui l'attendait à la capitale, il se brûla à son tour dans sa case.

10° Les Banyarwanda se souviennent encore du supplice des six « empoisonneurs » (1) que le chef Kanuma conduisit à Nyanza.

Les malheureux eurent les pieds et les mains coupés.

11° Nyantanyi, fils de Semakamba, fut livré par Musinga à Gashamura, fils de Lukagirashamba. Lwamwa, un des fils de ce dernier, avait été tué à Ndolandi, pays dont il voulait s'emparer, par les gens de Nyantanyi. Les Batsobe, ses parents, portèrent plainte au roi, qui leur donna satisfaction en leur remettant le chef local de l'endroit.

Nyantanyi fut lié et conduit par Gashamura et ses partisans en dehors du palais. Le fils de Lwamwa lui porte un premier coup de lance sur le flanc et presque aussitôt vingt, trente coups de lances l'étendent à terre. On lui coupa la tête et la main droite, pour les montrer aux autres partisans, comme cela se faisait dans la vendetta. Détail à noter : Gashamura était l'oncle par alliance de Nyantanyi et son propre beau-père.

Sentashonga, le cousin de la victime, obtint dans la soirée la permission de faire inhumer le cadavre de son parent.

Les vieux et les anciens habitués de la Cour ne tarissent pas en récits de ce genre qu'ils débitent à la façon d'une leçon, sans trop s'en montrer scandalisés. Tel est le milieu, telles sont les mœurs et les idées.

---

(1) On désigne ainsi les individus qui sont soupçonnés du prétendu crime d'ensorcellement.

« Le roi est le maître, disent-ils, il fait ce qu'il veut. Les décisions prises par lui sont sans appel. Il est le juge souverain. On n'a qu'à obéir et s'incliner. » Les parents des victimes étaient quelquefois les premiers à venir le saluer en feignant une impassibilité absolue, obligés qu'ils étaient de refouler dans le plus profond du cœur la peine amère qu'ils ne pouvaient pas ne pas éprouver.

Plaintes, gémissements, récriminations n'auraient fait qu'enflammer la colère du monarque et auraient donné motif à de nouvelles hécatombes.

Tout en veillant à sa propre sécurité, chacun doit encore songer à la vie des siens. Ceux-ci, en effet, peuvent être rendus responsables des faits et gestes, même les moins peccamineux, de n'importe lequel de leurs membres. L'extermination d'une famille comptait fort peu, autrefois, dans la balance de la justice royale.

Aussi pour ne pas s'attirer des désagréments qui pouvaient devenir mortels, faisait-on bon visage contre mauvaise fortune. Les exécutés, quelle que fût leur innocence, ne pouvaient être que des maudits (ibichibga) ou des révoltés, clamait-on tout haut. Verser des larmes ou dire son chagrin devenait un crime de lèse-majesté : « Un simple caprice du maître suffisait pour être envoyé au supplice. Que ne fallait-il donc pas faire pour éviter un sort si cruel? » Cette réflexion d'un favori de la Cour de l'avant-règne, en dit long sur les mœurs de l'époque. « Arrivait-il au roi, ajoutait le même individu, de se fouler le pied, de heurter contre un obstacle ou un caillou quelconque, il n'aurait pas fait bon se rencontrer avec lui, à ce moment-là. »

Dans sa colère, le monarque pouvait accuser n'importe qui de l'avoir ensorcelé et en tirer sur-le-champ une vengeance éclatante.

On ne recourait pas toujours aux bourreaux de métier. Le roi s'adressait pour cela aux premiers venus de son entourage. Il fallait s'exécuter, quel que fût le dégoût

inspiré par cette terrible profession. Les mains inhabiles à faire œuvre de mort s'en ressentaient quelquefois, mais l'œil du maître était là et il fallait aller jusqu'au bout. Le fait d'être ami de la victime ne dispensait personne de ce travail odieux.

D'une façon générale et à part de rares exceptions, on peut dire que les sujets ne s'en épouvantaient pas outre mesure, tant c'était chose reçue à l'époque.

Les Banyarwanda ne s'en estimaient pas moins supérieurs aux autres Noirs, qu'ils croyaient surpasser en intelligence et en civilisation. Malgré les tares et les taches du passé, ils rejettent avec humeur le terme de « Shenzi », exclusivement réservé aux non-civilisés, comme ne s'appliquant nullement à eux et à leurs pères. On est heureux de fermer la page sur ces mœurs cruelles, en songeant que le rideau du temps est à jamais tiré sur le passé.

III. — Empoisonnement et ensorcellement; emploi des charmes et des philtres.

Que faut-il penser au juste des victimes dont la mort a été attribuée à l'ensorcellement ou à l'empoisonnement ? Il est certain que les Noirs en parlent beaucoup. Leur crédulité à ce sujet est extraordinaire et universelle.

De nombreux exemples de morts sont cités comme ayant été la conséquence de l'une ou de l'autre de ces accusations.

Ajoutons que les indigènes connaissent une foule de méthodes pour ensorceler leurs ennemis et que les sorciers et sorcières de cette catégorie malfaisante abondent dans le pays. Ce qui est sûr, c'est que la réputation surchargée de ces derniers est plus mauvaise que leurs actes.

Quant aux crimes d'empoisonnement, on peut tenir pour assuré qu'il y a eu des tentatives et qu'on a utilisé pour cela des matières toxiques, tirées les unes du pays lui-même, les autres achetées dans les contrées limi-

trophes, l'Uswi et le Bunyabungu. Quelle est la nocivité de ces poisons ? Il n'est pas facile de le dire, parce que, d'une part, on n'a jamais pu constater *de visu* un vrai cas d'empoisonnement, bien que les Noirs en soient absolument persuadés et en citent de nombreux exemples. D'autre part, on ne connaît pas encore assez bien les ingrédients qui entrent dans leur composition.

Tout au plus entend-on, d'après la rumeur publique, parler de serpents, de crapauds, de cadavres humains (imirundi y' abapfuye, n' ingobyi z' abana), de crocodiles, etc., dont on utilisait les chairs putréfiées. Les Noirs sont encore convaincus qu'on emploie les poumons des tuberculeux pour communiquer aux autres cette maladie (1).

D'après la croyance populaire, ces poumons, une fois desséchés, sont réduits en poudre, pour pouvoir l'introduire plus facilement dans le chalumeau qui sert à boire la bière indigène. Le sang des règles (irungu), dont ils ont une peur extrême et une vive répugnance, passe, d'après l'opinion publique, pour déterminer un empoisonnement lent quand on a réussi à le faire absorber à un ennemi. On mélange en cachette cette substance aux aliments. Il est également question de sucs vénéneux, tels que le lait de différentes variétés d'euphorbes (imiyenzi, imiduha, etc.) et de certaines plantes, par exemple, le « muhoko », qui sert aussi pour l'avortement. Pour que le lait de cactus et le suc du « muhoko » puissent entraîner la mort, il en faudrait une quantité telle que l'intéressé ne manquerait pas de s'en douter en en buvant. Il est donc difficile de s'en servir fréquemment.

Les Banyarwanda connaissent encore comme toxiques

(1) Cette maladie est fréquente parmi les Batutsi, qui en ont grande peur.

Ils savent fort bien qu'elle ne pardonne pas. D'où aussi leur grande imprécation : « Puisses-tu mourir de la tuberculose ! » (uragichwa n' igituntu).

les plantes suivantes : « urwizilinga », « umutambasha » et « igisura ». L' « urwizilinga » est l'arbuste, avons-nous dit, qui rappelle un peu le datura. C'est celui dont le suc ou l'écorce réduite en poussière est employé dans les ordalies. L' « umutambasha » est un autre arbuste dont on écrase les feuilles pour en retirer le jus. Les Banyarwanda l'utilisent pour tuer les rats. Pour cela ils le mêlent à la nourriture qui sert d'appât aux rongeurs.

L' « igisura » appartient à la famille des urticacées.

Cette plante atteint près d'un mètre cinquante de haut. Les malades du pian en boivent le jus comme remède; ils doivent veiller à ne pas en prendre une trop forte dose, pour ne pas s'exposer à une intoxication grave.

Le bruit a couru que des gens malintentionnés ont essayé de l'une ou de l'autre de ces plantes et tout particulièrement du « mutambasha » ou mort aux rats, pour se venger et se défaire de leurs ennemis.

De petits paquets d'herbes ont été retrouvés chez des gens soupçonnés de pratiquer le métier d'empoisonneur.

Dans quel but avait-on recueilli ces plantes? Peut-être le sorcier avait-il essayé de leur conférer une nocivité qu'elles n'avaient pas d'elles-mêmes. Les mauvaises langues du pays assurent que des mains royales auraient, au moins une fois, malaxé ces matières réputées nocives dans du lait, du miel et du beurre, destinés à des Européens de passage. La personne en question en avait été pour ses frais, ce qui lui avait fait dire qu'il était impossible de se débarrasser des Blancs, que les poisons, les sortilèges et les ensorcellements n'avaient aucune prise sur eux. Nous inclinons à croire qu'il s'agissait dans le cas en question de charmes et de philtres et non de produits intoxicants.

On assure que l'avant-dernier roi de l'Uswi, Gasusuro, l'un des fournisseurs habituels de ces sortes de produits, aurait un beau jour répondu aux émissaires de la Cour, venus dans ce but, que, désormais, il ne leur en livrerait plus, qu'il en avait fini avec tous les poisons. Il est fort

possible aussi que la crainte d'être surpris dans ce métier, lui ait dicté sa réponse. Ajoutons, pour rester dans la vérité, que bien loin sont les temps où de pareilles choses pouvaient être dites et tramées contre les Européens (1).

L'emploi des charmes, pour se concilier les bonnes grâces des Européens, n'a survécu que de quelques années à l'utilisation des poisons précités. Ces derniers ayant été réputés inutiles ou tout au moins dangereux quant aux conséquences, on recourut aux charmes (inzaratsi). Les fabricants de charmes désignés sous le nom générique d'« Abanyamihango », hommes des traditions, exercent un métier qui est considéré comme lucratif et honorable, quand les professionnels ne sortent pas des limites de leur art.

La rumeur publique les accuse, en effet, mais à tort très probablement, de tromper les gens et de donner du poison au lieu de charmes inoffensifs. Ce sont surtout les femmes qui usent du secours de leur art et font appel à leurs poudres pour attirer sur elles l'attention et les faveurs d'un mari infidèle ou oublieux. Les sorciers de cette catégorie utilisent dans ce but des plantes et des arbustes suivants : l'« umukunde » au nom significatif d'arbre d'amour, l'« umutanga », l'« umugobora », l'« umukeri », sorte de ronce sauvage, le « nkurimonga », l'« umuhire », le « buryoher' imfizi », c'est-à-dire la « plante qui convient au goût des taureaux », etc. Les fabricants de philtres en prennent l'écorce, la feuille ou les racines pour les faire sécher au soleil. Le tout est écrasé et réduit en poussière. Il suffit ensuite de mettre un peu de cette poudre dans de la bière ou du beurre ou

(1) Les Noirs vivent sous la crainte presque continuelle de l'ensorcellement et de l'empoisonnement.

Rachitisme, tuberculose, mort subite et étrange, surtout quand le cadavre enfle aussitôt, ne peuvent avoir pour eux d'autres causes que celles-là.

Que de pauvres gens on payé de leur vie pour avoir été accusés faussement de ces méfaits supposés !

encore d'en frotter un bâton ou une lance, afin d'obtenir l'effet désiré. L'épouse délaissée qui réussit à faire boire de cette bière à son mari, reprendra infailliblement la première place dans le cœur de celui-ci. Le résultat est le même si ce dernier oint ses membres et son corps avec le beurre qui a reçu la précieuse poudre.

L'usage d'un bâton de voyage ou le port d'une lance, frottés avec l'une des susdites poudres, portera bonheur à son possesseur. Ses paroles et ses demandes seront toutes agréées et ses interlocuteurs ne pourront lui nuire.

Aussi le roi et les grands de la Cour tinrent-ils, à leur tour, à user d'un moyen si simple et si efficace pour gagner le cœur des Européens et les influencer dans le sens de leurs besoins et de leurs désirs. Au début de ses relations avec les Blancs, Musinga se présentait souvent ayant à la main une petite baguette dont il tournait la pointe d'abord de son côté pendant qu'il parlait et ensuite du côté de ses interlocuteurs, afin d'influencer leurs réponses. La baguette a été désignée sous le nom d' « uruchubyo », du mot « guchubya », qui indique l'action de refouler dans la marmite l'eau entrée en ébullition et cela par le moyen d'une baguette ainsi appelée. Les Noirs ont trouvé une certaine similitude entre les deux faits. De même que marmitons et cuisiniers empêchent le liquide de se répandre en le refoulant au fond du pot-au-feu, ainsi fait celui qui détient la baguette magique en détournant de lui le mal que pourraient lui faire ses interlocuteurs (ngo atsind' amagambo mabi). Heureuse et inoffensive crédulité, qui ne fait de mal à personne!

IV. — Usages et formalités auxquels sont astreints le roi et ses sujets

Les rapports qu'ont les sujets avec leur souverain sont empreints d'un profond respect, respect superstitieux et craintif tout à la fois. Les Banyarwanda ne connaissaient

autrefois pas d'autres sentiments, à l'égard du monarque, que celui de la crainte révérentielle. La majesté dont s'entourait le roi et les exécutions sanglantes qui corroboraient sa puissance absolue sur toutes choses, ne contribuaient pas médiocrement à maintenir ce sentiment, accompagné pour beaucoup d'une attitude de servilité. Le monarque était un vrai demi-dieu, bien supérieur aux autres hommes, d'où les usages et les formalités suivantes, réglant les rapports de sujet à souverain.

1. — Le roi est réveillé par les tambours que l'on commence à frapper à partir de quatre ou cinq heures du matin. En réalité, le prince ne se lève pas avant 7 h. ½ ou 8 heures. Au moment où il quitte sa couche, des femmes viennent moudre une poignée de sorgho ou d'éleusine, pendant qu'une jeune fille secoue la grosse courge (igisabo) qui sert à baratter.

L'observation de ces coutumes a pour effet d'attirer sur le roi et le royaume la prospérité figurée par la présence du sorgho, de l'éleusine et du beurre. Les « Impara » ou groupe d'initiés à la société secrète de Ryangombe font ensuite leur apparition.

Balançant de droite à gauche la grotesque coiffure dont ils sont affublés, ils entrent en dansant et en chantant, en faisant résonner les grelots et les sistres qu'ils portent à la main.

Ils appellent sur le souverain la protection de Ryangombe et des autres initiés défunts.

2. — Pour parler du roi et de ses actions les plus communes comme les plus ordinaires, l'usage veut qu'on se serve de termes imagés et nobles, comme, par exemple, les suivants : kubikirwa ou kwisasira au lieu de kuryama, qui signifie se coucher.

igisasiro pour uburiri . . . . . = couche royale.
kubamburwa pour kubyuka . . . . = se lever.
kuj' ijabiro pour kuboneka . . . . = apparaître.
inyundo pour amaguru . . . . . = jambes.
ingoro pour inzu. . . . . = maison.

ingoro irakamwa pour inzu irava . . = il pleut dans la hutte.
ingoro irahonjoka pour inzu iragwa . = la hutte tombe de vétusté (1).

Pour parler de la mort du roi, on se sert d'expressions figurées :

gutabara . . . . . = aller au secours, partir en guerre.
gutanga . . . . . = céder (le tambour au successeur).
kunywa . . . . . = boire (le poison).
gussaza . . . . . = vieillir.
gusezera . . . . . = prendre congé.
ijuru ryaguye . . . . = le ciel est tombé.

3. — Il serait on ne peut plus irrespectueux de faire allusion à tout ce qui touche à sa mort future. Le roi, en voyage, doit éviter de passer trop près des cimetières ou même des simples « haltes de nuit » (ilaro, amalaro), où reposèrent autrefois les cadavres de ses prédécesseurs durant leur transfert aux nécropoles royales.

Il ne lui est pas davantage permis de passer la nuit dans les villages habités par les employés des pompes funèbres.

Ceux-ci également doivent éviter de paraître en sa présence et se servir d'un intermédiaire s'ils ont affaire avec le roi.

Comme si la pensée, le souvenir et l'image de la mort pouvaient abréger ses jours ou lui attirer des malheurs!

4. — Autant que possible Sa Majesté doit éviter de ployer les genoux (guhina), afin que son royaume ne puisse pas subir d'amoindrissement de territoire (2).

(1) Kubikirwa vient du mot kubika, serrer un objet, le mettre à sa place; kwisasira signifie étendre les nattes par terre; igisasiro, l'endroit où sont étendues les nattes; kubamburwa, être éveillé; kuj' ijabiro, aller à l'endroit de la hutte où l'on cause avec les invités; inyundo, marteau en fer; ingoro, palais; ingoro irakamwa, le palais se trait, pour dire qu'il y pleut; ingor' irahonjoka, le palais s'engraisse (c'est-à-dire s'enfle), parce qu'il s'écroule de vétusté.

(2) Surpris par un orage ou le mauvais temps, le roi ne doit pas presser le pas; il faut qu'il aille posément se mettre à l'abri. La pluie est considérée comme une bénédiction due à l'influence du prince. Une marche hâtive de sa part pourrait arrêter l'ondée bienfaisante.

Nous pensons que cette croyance populaire sera bientôt reléguée au dernier plan et que le monarque ne sera plus aussi disposé à se soumettre à toutes les exigences de sa charge.

5. — Dans certains cas et pour certains objets le roi doit se servir lui-même directement. Veut-il jouer du tambour, ainsi qu'il aime à le faire, ses suivants au lieu de lui offrir les baguettes dans un mouvement naturel et spontané, les déposeront à terre devant lui. Le prince les prendra lui-même.

Ce geste de présentation, que nous trouvons si simple, s'il était exécuté, pourrait le faire mourir (gukenya).

6. — C'est pour le même motif que les gens de service affectés à la garde du lait dans la fameuse hutte qui dévore (ikiryana) ses habitants, suivent la même coutume. Deux ou trois grandes jarres remplies de lait sont apportées dans la case où le roi se fait servir. Elles sont soigneusement fermées au moyen d'un couvercle tissé de fibres végétales.

De petits vases en bois, connus sous le nom de « ichyantsi » (au pluriel ibyantsi), sont déposés devant Sa Majesté. Il y en a deux, quatre ou même huit, peu importe, mais ils doivent être d'une propreté immaculée. Le servant remplit un premier récipient que le roi prend lui-même sans le secours de personne.

Si le lait est à son goût, il continue à boire, mais en se gardant bien d'aller jusqu'au bout.

Il doit en laisser la moitié, sinon le lait pourrait devenir rare (ngw'amata atagabanuka) dans le royaume. Pendant ce temps-là, le serviteur remplit un autre vase dont le roi s'empare directement comme il a fait pour le premier.

Celui-ci est de nouveau rempli. Le service de table se continue ainsi jusqu'à ce que le roi soit rassasié.

7. — L'usage exige que, quand on se présente à la Cour, il faut frapper trois fois les mains l'une contre l'autre (gukom'amashi) en se servant des formules accoutumées avec la seule qualification de roi (umwani) ou de Sire (Nyagasani). C'est à peu près la seule marque extérieure de respect que se soient réservée les souverains.

8. — Le roi ne doit jamais de nuit se séparer du marteau indigène surnommé « Nyarushara ». Cet instrument l'accompagne dans ses déplacements.

Il est placé sous l'herbe fine qui sert de traversin et d'oreiller au monarque (barayisegurir' umwami).

C'est une sorte de talisman ancien, qui, en théorie, n'a encore rien perdu de sa puissance mystique. Il fut forgé autrefois, d'après les indications de Mashira, le roitelet-sorcier, par un habile forgeron, Gihu, fils de Muhinda, sur la colline de Mpanda (mu Buhigiro, i Kizibaziba), dans le Nduga, pour permettre au roi hamite avec lequel ce prince autochtone avait fait alliance, de refouler les Banyoro qui avaient envahi le Rwanda. Le marteau, à forme octogonale (imigong' umunane), symbolisait un être symbolique tout-puissant; l'artisan, sur les indications de Mashira, lui avait forgé deux seins [1]. Mutabazi, le fils du monarque, n'eut qu'à s'asseoir et tenir sur ses genoux le « terrible » engin magique dirigé face à l'ennemi. Celui-ci fut taillé en pièces.

Deux autres petits marteaux, ayant la même origine et ayant aussi joué le même rôle, sont rangés à côté du Nyarushara. On les désigne sous le nom d'« ubushingo » ou « abagaragu bayo », c'est-à-dire ses « compagnons ». Tous les matins, vers les neuf heures environ, quand on frappe le tambour dit « Ndamutsa » (je salue) annonçant le lever et l'apparition du monarque, celui-ci doit toucher le marteau talisman, comme si le bonheur de la journée en dépendait.

9. — « Inyundo ya Barenge », le marteau des gens appelés Barenge.

On ne sait pas au juste la raison pour laquelle ce marteau ainsi nommé est conservé à la Cour.

---

(1) Ces détails montrent l'importance attachée à cette arme mystique redoutable. Rien n'est oublié des particularités concernant sa fabrication, la date, le lieu, l'artisan, l'inspirateur du projet, etc.

Appartient-il réellement aux Barenge, qui ont vécu, il y a plusieurs siècles, dans le pays? Il est difficile de le dire. Comme il est très lourd et pèse deux ou trois fois plus qu'un marteau ordinaire, les hommes de peine du roi s'en servent quelquefois de masse pour enfoncer les pieux (imiganda) en terrain rocailleux (1).

10. — Appareil dont s'entoure le roi en voyage; coutumes suivies à cette occasion.

Les princes hamites, en cours de route, à travers les provinces du royaume, doivent, en vertu d'une tradition séculaire, camper autant que possible chez les Bagessera.

On se souvient que le totem de ces derniers est la bergeronnette et qu'un Muyarwanda, Mututsi ou Muhutu, ne peut entrer dans une habitation nouvellement construite avant que le volatile n'ait fait son apparition sur la case ou dans les environs immédiats.

---

(1) L'existence de pierres ayant la forme de marteau a donné lieu à plusieurs récits.

Les Banyarwanda se figuraient autrefois que la voûte du ciel était une sorte de croûte rocheuse (urutare).

Aussi dans la légende de Kigwa expliquent-ils de la façon suivante la chute du premier roi hamite et son établissement dans le Rwanda. « Kigwa, disent-ils, étant au ciel, voulait savoir ce qu'il y avait au pays d'en bas.

» Prenant un marteau, il frappa à coups redoublés sur la voûte céleste. Une légère ouverture s'y fit et le marteau lui échappant des mains, tomba au Mulera, à l'endroit dit Gifuna. Avec un deuxième marteau il voulut élargir l'orifice. Il s'y prit avec une telle violence que la voûte s'effondra sous lui. Kigwa tomba du ciel, mais se releva sain et sauf au pays sacré du Buhanga, dans la plaine du Muko. Le marteau s'enfonça près de Ntenyo, à l'emplacement désigné sous le nom de Nyundo (marteau).

» Celui-ci s'y voit encore », ajoutent les Noirs. A la place indiquée, on trouve une pierre ressemblant de loin à un marteau indigène.

Les indigènes l'entourent d'un culte superstitieux mêlé de crainte. On ne peut y toucher. Si l'on portait une main sacrilège pour la faire remuer, la grêle ne tarderait pas, d'après les croyances locales, à venger l'affront fait à l'outil sacré.

La même légende ajoute que la mère de Kigwa se pencha aussitôt au-dessus du trou pour savoir ce qu'était devenu son fils. La coiffure d'ornementation (urugore) qu'elle portait sur la tête s'échappa et resta suspendue dans les airs.

On croit que cet ornement (originairement fait d'une large tige de sorgho) est l'origine de la lune !...

Les Bagessera ont, d'après la crédulité publique, le privilège d'entrer en relations avec l'oiseau porte-bonheur. Les Noirs invitent les membres de ce clan à utiliser leur savoir-faire pour attirer la bergeronnette.

Le roi fait appel à leurs services comme le dernier de ses sujets. C'est peut-être à cause de ce rôle joué par les Bagessera que le souverain choisit leurs villages pour y passer la nuit.

L'autre motif pour lequel le monarque loge de préférence chez eux vient peut-être de la considération attachée aux membres de cette tribu que l'on croit être la plus ancienne du Rwanda. Ils ont donné leur nom à la province dite du « Bugessera » dont se réclament tous les Bagessera.

Ils sont de plus les protecteurs nés choisis par les princes hamites pour écarter le mauvais sort qui les menace en certaines circonstances. Les Banyarwanda ont, en effet, de ces sortes de défenseurs mystiques pris parmi les membres d'une tribu étrangère à la leur.

Ces individus passent pour avoir le pouvoir d'éloigner les dangers imaginaires qui atteignent les humains. On les appelle « abase » (au singulier umuse). Les Banyarwanda font appel à leur toute-puissance, lors d'un décès [1], d'une perte de fortune, du pillage d'un troupeau, de la construction d'une hutte, de l'imposition d'un nom à l'enfant et de sa dentition, de la célébration d'un mariage, etc.

Les Bagessera étant les protecteurs des princes hamites, on conçoit que les monarques aillent leur demander l'hospitalité.

Si les membres de cette famille font défaut, le roi campe chez les Bazigaba, dont l'ancêtre Kazigaba était le

---

[1] Au Bugoyi, le muse ou protecteur est chargé d'enlever de la hutte du défunt le pilier principal sur lequel aimait à s'appuyer le propriétaire décédé, le bois (umusego) qui est à la tête du lit, le rondin qui servait de chaise et le petit bois qui surmontait le toit de la case. Le tout est déposé sur la tombe.

propre frère de Kagessera, le fondateur du clan des Bagessera. Si les uns et les autres n'habitent pas la région que traverse le monarque, celui-ci s'adresse successivement aux Banyiginya, aux Bega et en dernier lieu aux Bakono.

Le potentat, en voyage, est accompagné d'une garde d'honneur composée de Batutsi, de Bahutu et de Batwa, qui couchent durant la nuit autour de la hutte royale.

Cinq ou six tambourineurs marchent en tête du cortège et frappent de temps à autre sur leurs instruments. Les tambours résonnent encore à l'entrée de la nuit et au premier chant des oiseaux.

Des vachers attitrés poussent devant eux un petit troupeau de vaches laitières pour subvenir aux besoins du roi.

Le passage d'un prince équivalait autrefois à un désastre pour les habitants de l'endroit qui avaient à héberger les membres du cortège.

La suite ne comprenait pas seulement les courtisans, la garde royale, les sorciers et les employés habituels. Les seigneurs qui tenaient à conserver les bonnes grâces du souverain se faisaient un devoir de l'accompagner avec leurs nombreux serviteurs. A l'escorte se joignaient aussi, en cours de route, des oisifs et des hommes à tout faire, rançonnant les indigènes qui avaient le malheur de recevoir leur visite.

C'était en fait une véritable armée, qui n'épargnait amis ni ennemis, foulant sur leur passage les récoltes sur pied, dépouillant les voyageurs et prenant de force chez l'habitant ce qui n'avait pu être caché à temps.

Les gens qui composaient la suite habituelle de Kigeri IV Lwabugiri furent surnommés les Pilleurs (1) à cause de leurs exactions.

11. — Par acquit de conscience, nous citons les deux coutumes suivantes que les gardiens des traditions assurent avoir été suivies autrefois

(1) Leur surnom indigène « Ibitsimbanyi » est un substantif dérivé du verbe gutsimba, qui veut dire piller, rançonner.

Le roi, à l'annonce de la mort d'un souverain voisin, de l'Uswi, de l'Urundi ou du Karagwe, devait quitter sa résidence et se faire construire une nouvelle habitation (1).

A chaque avènement au trône, un envoyé spécial allait puiser à une source appelée « Zina », située dans la vallée de la Russizi. Il emportait un peu de cette eau pour la faire boire au jeune monarque.

On ne se rappelle plus la raison de cette pratique qui est tombée en désuétude.

CHAPITRE VI

Des deux grandes fêtes de la Cour; de l'exhibition des troupeaux sacrés et de l'exposition des objets du trésor royal.

I. — Des deux grandes fêtes de la Cour.

Les deux plus grandes solennités (ibirori) ont lieu à l'occasion de la présentation officielle des « Prémices » et au lendemain du deuil annuel que doivent porter le roi et sa Cour.

Cette dernière fête, qui clôture le mois de juin, se célèbre avec la même pompe et la même affluence. Comme il en sera parlé dans le chapitre où il est question des honneurs rendus aux mânes royaux, nous ne traiterons ici que de la fête dite des « Prémices ».

Les Banyarwanda, dans leur admiration et leur enthousiasme pour Ruganzu II le Victorieux, vont jusqu'à lui faire honneur de presque tout ce qu'ils ont en fait de plantes ou graines nourricières. Une mention spéciale est faite pour le sorgho, l'éleusine et une sorte de plante pous-

(1) Les temps ont changé. Le choix d'un emplacement et la construction d'un nouveau « palais » offriraient aujourd'hui trop de difficultés. Lors du décès du prince de l'Urundi, le roi se contenta sur les conseils de son entourage de passer huit jours en dehors de sa demeure habituelle, dans une case qui s'élevait à proximité. Les sorciers lui assurèrent qu'il n'y avait plus rien à craindre de la part des esprits auxquels toute satisfaction avait été donnée par ce truquage.

sant à l'état sauvage, connue sous le nom d' « issogi » (1), à cause de l'importance qu'ils tiennent dans l'économie domestique.

Leur introduction dans le Rwanda par le grand monarque fait l'objet de multiples récits plus ou moins contradictoires.

On ne citera que les plus connus.

« Un chef du pays du Bumbogo, raconte-t-on d'après une tradition, avait enlevé et épousé la sœur de Ruganzu, au grand mécontentement de celui-ci, qui avait juré d'en tirer une vengeance éclatante. Pour apaiser le courroux de son royal beau-frère, le ravisseur crut bien faire de lui députer une ambassade avec des cadeaux. Parmi ces derniers se trouvaient plusieurs paniers de sorgho et d'éleusine, graminées alors inconnues dans le Rwanda.

» Le roi en apprécia l'importance, pardonna dès lors à l'offenseur, mais en lui imposant l'obligation annuelle d'apporter à la capitale un panier de chaque espèce. Le roi distribua les premiers envois aux chefs en leur recommandant de les planter et d'en surveiller la croissance. »

Ruganzu, d'après une autre interprétation, parcourait le Bumbogo, quand il vit sur le chemin une fourmi (imonyo) entraînant avec elle un beau grain. Il montre la chose à un de ses suivants : « Vois cette fourmi, lui dit-il. Examinons ce qu'elle porte à la bouche. » Les Banyarwanda n'avaient jamais vu un grain pareil à celui-là.

Le roi ordonna de le conserver avec soin.

De retour à la capitale, il le fit mettre en terre. Six mois après, on recueillit un bel épi dont les graines furent de nouveau ensemencées. Deux années après la récolte fut telle que la distribution du précieux grain put être faite à nombre de gens. La culture de cette céréale, à laquelle

(1) Les Banyarwanda préparent la tige et les feuilles d'issogi comme les épinards.

on donna le nom de sorgho, ne tarda pas à se répandre dans le Rwanda.

Une autre fois que Ruganzu voyageait à travers ce même pays du Bumbogo, il s'arrêta soudain devant une case d'où se dégageait une bonne odeur de cuisine : « Quelle est donc la nourriture qui répand un si délicieux arome ? » s'écria-t-il. La femme du logis en question invite le prince à pénétrer dans l'intérieur, découvre la marmite et lui montre la fameuse plante « issogi » (épinard) qu'elle faisait cuire avec des haricots. Heureux de la découverte, Ruganzu complimenta la cuisinière. On lui montra quelques plants, il en fit recueillir les graines.

D'autres ajoutent que la femme dont nous parlons lui présenta à cette même occasion le premier pain de sorgho qu'il eût jamais vu, d'où l'idée d'introduire la culture de cette graminée dans son royaume.

Quoi qu'il en soit de l'authenticité de ces détails, toujours est-il que pour commémorer le souvenir de l'introduction du sorgho, de l'éleusine et de la plante genre épinard dans le Rwanda, on célèbre chaque année à la capitale la fête dite des « prémices » (umuganura, kuganuz' umwami). Elle se solennisait généralement en février ou mars pour l'éleusine et en mai pour le sorgho; à chaque fois on y ajoute la fameuse plante. Depuis ces dernières années l'éleusine, le sorgho et l'épinard sont portés en une fois à la capitale, pour une seule et même cérémonie. Une famille spéciale est chargée, dans le Bumbogo, de cultiver le champ où l'on récolte le grain qui est destiné à la Cour.

C'est une fonction qui se transmet de père en fils. Au moment des semailles, le gardien attitré du champ va demander au roi la pioche qui servira à préparer le terrain.

Lorsque l'envoyé se présentait à la Cour, le prince devait, d'après la coutume, le faire frapper trois fois.

On ignore la raison de ce curieux usage.

L'homme partait de nuit avec sa houe. La récolte une

fois terminée, les mêmes gens retournaient à la capitale, pour y prendre le panier (igitenda ch' imikondo) spécial dans lequel on transportait le sorgho ou l'éleusine. On mettait la corbeille sur une litière (ingobyi). Ceux qui faisaient partie du cortège jouissaient du privilège de dépouiller et de piller ceux qu'ils rencontraient en cours de route.

L'histoire raconte qu'ils ne se firent pas faute d'en user autrefois, mais qu'ils étaient de meilleure composition depuis quelque temps et pour cause. Les chefs, sur le territoire desquels ils passaient, la nuit, avaient le devoir de les traiter honorablement, en tenant compte de leur qualité d'hommes du roi. Inutile d'ajouter que les gens de cette catégorie étaient toujours prêts à faire ripaille, quand cela leur était loisible. Une fois arrivés à la capitale, la coutume leur permettait, paraît-il, d'y maltraiter les Batutsi et de leur jeter à la tête des os de vaches. Il n'en est plus de même aujourd'hui, les temps ont évolué. L'évolution des idées sous l'influence européenne a fait son chemin. Leur personne n'étant plus inviolable, leurs mœurs se sont forcément radoucies.

Ils étaient immédiatement reçus par le roi, qui les introduisait dans sa case, à l'exclusion de son entourage habituel. Le grand chef du Bumbogo (umutware w' intebe), du clan des Batsobe, pénétrait seul à sa suite. C'est lui qui présentait officiellement au souverain les prémices. Des précautions étaient prises pour que personne ne put approcher des graines destinées au roi. Des esclaves ou servantes triées sur le volet battaient les épis de nuit, loin de tout regard profane. Elles avaient ensuite pour tâche d'écraser le grain sous les yeux du monarque; elles travaillaient avec la propreté la plus méticuleuse, c'est-à-dire sans cracher dans leurs mains, ni toucher à la farine de leurs doigts profanes.

Les princes et les grands vivent toujours dans la crainte du poison ou des sortilèges, d'où les multiples mesures

et la surveillance étroite dont ils s'entourent dans ces circonstances. Après avoir obtenu la farine suffisante pour faire un pain (umutsima), une autre esclave s'en emparait pour l'apprêter à l'instant même.

La pâte était alors apportée cérémonieusement au roi qui en détachait un morceau avec les doigts. Il le portait d'abord à son front, puis à la poitrine et le mettait ensuite à la bouche. Le chef présent faisait de même. La cérémonie s'accomplissait en silence. Les porteurs des prémices offraient aussi au monarque des tiges d'issogi, qui comptent, on l'a déjà vu, parmi les plantes les plus importantes (imbuto nkuru).

Il faut se rappeler que les Banyarwanda ne peuvent pas manger seul le pain de sorgho ou d'éleusine, parce que trop sec.

Aussi l'accompagnent-ils habituellement d'une bouchée de haricots qu'ils font cuire avec cette sorte d'épinard. Celui-ci donne aux haricots une saveur très estimée des indigènes. C'est ce qui a valu à cette plante une place de choix parmi les autres mets.

Il est d'habitude que les gens qui ont fait partie du cortège soient payés de retour. Un baquet (umuvule) est rempli de lait; dans un autre on verse des haricots à moitié cuits seulement.

On jette par-dessus du beurre rance comme pour un régal de choix.

Le but recherché est de gaver les porteurs des prémices.

Cette nourriture mal cuite se digère plus lentement et pendant ce temps-là les mangeurs prouvent aux spectateurs, par la forme arrondie de leur ventre, qu'ils ont été traités royalement (ngo n' ishimo).

On raconte que les convives ne pouvaient autrefois quitter l'enceinte royale sans avoir achevé leur pantagruélique repas; ils mangeaient sous les yeux amusés d'une foule en délire qui les poursuivait de ses lazzis et de ses quolibets. Il ne leur était pas davantage permis de se

retirer à l'écart pour satisfaire aux nécessités naturelles. « Aussi, ajoutent les narrateurs, la Cour ressemblait-elle davantage à une litière d'animaux. »

Bienheureux encore s'estimaient les invités quand on n'ajoutait pas les coups pour aiguiser leur appétit. Il semble qu'à l'heure actuelle ces coutumes aient perdu de leur grotesque et de leur brutalité.

A ces réjouissances prennent part non seulement les habitués de la Cour, les habitants du voisinage, mais encore les grands chefs et leur suite. Les sacrifices y succèdent aux danses et aux spectacles donnés par les pitres et les charmeurs de serpent.

On y fait aussi l'exhibition des vaches sacrées (inyambo), ce qui est pour beaucoup de gens la partie importante de la fête. Pour qui connaît les Batutsi, pasteurs de métier, cette partie du programme n'a pas de quoi étonner.

II. — Existence et exhibition des troupeaux sacrés.

Notre étude serait incomplète si, en parlant des vaches sacrées, nous ne disions quelques mots sur l'attachement que les Banyarwanda, Bahutu et Hamites ont pour les bovidés.

La vache est choyée de tous sans exception; on l'entoure de soins méticuleux et souvent ridicules. Les Noirs du Rwanda ne reculent devant rien pour s'en procurer. Un Muhutu fera la cour à son chef, de longues années s'il le faut, pour en obtenir une; il supportera les intempéries du climat, s'imposera de longs voyages, s'astreindra à nombre de corvées, fera le sacrifice de ses récoltes pour arriver à ce résultat. La perte d'une vache est considérée à l'égal d'une perte de famille. Nombreux sont les suicides de la part des Batutsi qui ne croient pas pouvoir survivre à une disgrâce royale ou à une épizootie qui leur enlève leurs troupeaux.

Tout ce qui vient de la vache est également très appré-

cié, sa chair, sa peau, son lait et même la bouse que l'on emploie à maints usages.

Une femme qui se respecte et qui en a les moyens, ne peut avoir pour habillement qu'une peau de vache. Cette jupe fait partie du trousseau à l'occasion du mariage et se lègue de mère en fille, aussi longtemps que le permet l'usure du temps. Pour ce qui est du lait, il est la nourriture presque exclusive des fils de chefs. Il est considéré comme une gourmandise par les pauvres, qui ne peuvent que l'envier aux riches. Il se boit surtout caillé; le lait frais n'est pas digne des hommes, il est tout au plus bon pour les enfants.

Avant la pénétration européenne les Banyarwanda n'auraient jamais pu penser qu'on pût le faire bouillir et ce fut une véritable révolution dans les idées du pays quand ils virent les Blancs le faire cuire avant de le boire. L'énigme suivante montre le cas que font les indigènes du lait et en quelle estime on l'a. Donc : quelle est la chose inconvenante par excellence et qui met le plus dans la gêne et l'embarras ? On répond : une mouche noyée dans du lait ou posée sur le front du Roi. La parité d'inconvenance est la même dans les deux cas. Ce serait inévitablement la mort pour le serviteur qui s'oublierait jusqu'à présenter à Sa Majesté noire du lait où se trouve une impureté quelconque, si légère fût-elle. Les gens de service, chargés d'offrir cérémonieusement au Roi les sept ou huit petites jarres qu'il doit porter successivement à ses lèvres, en savent quelque chose... Combien de ces malheureux n'ont-ils pas, jadis, payé de leur vie un simple soupçon d'impureté ! Il est vrai que la crainte du poison motivait le plus souvent ces rigueurs draconiennes.

La viande de vache est un morceau de choix, une vraie gourmandise pour les pauvres gens, surtout qui n'en ont que rarement à se mettre sous la dent. C'est aussi à peu près la seule viande permise aux femmes; les autres leur sont tabou. Il n'est pas jusqu'à l'urine de vache qui n'ait son emploi journalier et courant.

Elle sert à laver les pots ou jarres à lait. Quant à la bouse, on la consacre à maints usages : à boucher les trous et les fentes des ustensiles en bois qui forment la batterie de cuisine, à enduire les parois des cases pour se préserver du vent ou du froid, à s'en frotter le corps dans certaines maladies de la peau, etc.

Expressions pastorales.

Le vocabulaire riche et varié dont se servent les Banyarwanda montre l'intérêt qu'ils portent à leur bétail.

Ils ont des termes spéciaux pour désigner la vache de couleur noire (inka y' umukara), la vache de couleur chocolat (igitare), la grise (ikijuju), la violette (issine), la rouge (umusengo), les vaches tachetées de blanc, de noir ou de jaune, sur un fond roux ou gris (ubugondo, la cendrée (rwirungu), la jaune foncée (inumba), inka y' inyombya, la vache couleur de merle dont les Batutsi ont une crainte superstitieuse.

Un berger se dit umushumba ou umwungeri.

Les vaches du roi, autres que les vaches sacrées, s'appellent « insanga », c'est-à-dire les trouvées, du mot gusanga, qui veut dire trouver, parce que c'est un des premiers rois du Rwanda, Gihanga, qui les découvrit. On les désigne encore sous le nom d'« ibigarama », du mot kugarama, s'étendre, parce qu'elles ont de longues cornes, etc.

« Inka » est le nom générique de toutes les bêtes à cornes, vaches ou taureaux. Inkungu = vache sans cornes; inkungu z' amalegelege = vache dont les cornes sont branlantes.

La forme des cornes, leur direction et l'arc de cercle qu'elles forment donnent lieu aux noms suivants : inkondogoro, inyabulegelege, ibibinda, impotore. Certains pasteurs Batutsi brûlent au fer rouge les cornes de leurs bêtes, quand celles-ci sont encore jeunes, pour obtenir la forme voulue.

Inka y' imbata (kwihata, faire des efforts), vache acquise ou achetée grâce au fruit d'un travail personnel. C'est une vache inaliénable sur laquelle les chefs n'ont aucun droit.

Inka y' igiti, vache de la propriété (de la colline) reçue du chef.

Inka y' impetano (guheta, ... pour la deuxième fois). Deuxième vache obtenue du chef.

Inka y' ubuntu, vache de générosité ou inka y' ineza, vache de bienfaisance dont se font cadeau entre eux les parents ou les frères de sang.

Inka y' ingwate (kugwatiriza), vache qui doit se racheter (irichungura). Le propriétaire d'un taurassin passe avec le possesseur d'une vache un contrat d'après lequel il lui cède sa bête moyennant promesse de donation du premier veau femelle qui naîtra de la vache en question. Il peut même emmener cette dernière et la garder jusqu'au jour où le premier veau sera sevré, quitte à partager durant ce temps le lait avec le maître de la bête.

Le terme umukangara sert à désigner la première génisse qui fait l'objet de ce pacte.

Inka y' inkungurano (kugurana, échanger), vache achetée. L'échange se fait moyennant une vache stérile ou deux taurassins, une vingtaine de chèvres ou une trentaine de paniers de haricots.

Inka y' inkwano (gukwa, acheter une fiancée), vache donnée en dot pour l'acquisition d'une épouse.

Inka y' indongoranyo (kulongoranya, aider à entrer en ménage). Ce terme sert à désigner la bête que les parents aisés donnent à leur fille, le jour de son mariage. Ils lui fournissent en même temps son trousseau, qui consiste en une peau de vache tannée et beurrée, enfermée dans une corbeille, avec des anneaux en fibre végétale, deux nattes pour le lit, une provision de beurre, etc., pour subvenir aux premiers besoins du jeune couple.

Inka y' ichari (umwari, jeune mariée). Cette expression

désigne la vache donnée par les beaux-parents à l'occasion de la naissance de leur premier petit-fils. Le gendre doit présenter aux parents de sa femme, en même temps que son fils, quelques cruches de bière. Il reçoit en retour une vache ou une génisse.

Le beau-père tient habituellement compte de ce qu'il a reçu au moment du mariage de sa fille. Si son état de fortune est modeste, comme c'est le cas pour la plupart des Bahutu, il ne donne qu'un taurassin ou quelques pioches (1).

Inka y' indundu (kurundura, donner sans condition) sert à désigner une vache donnée sans condition, par opposition à inka y' ingwate.

Inka y' ilembo veut dire la vache d'entrée (en ménage), parce que la nouvelle mariée la reçoit en cadeau de ses beaux-parents, quand elle pénètre pour la première fois sous le toit conjugal.

Inka y' indabukirano (kurabuka, kurabukir' umutware, payer un don d'avènement au nouveau chef) signifie la vache donnée au chef à l'occasion de son entrée en charge.

Inka y' inyiturano (kwitura, kwiturana, payer une dette de reconnaissance) indique la vache cédée en remercîment d'un bienfait.

Inka y' inturano (gutura, faire un cadeau, offrir un présent) sert à désigner la vache que les administrés doivent donner aux chefs, par manière d'impôt.

Inka y' intundano signifie vache de commerce. Le verbe gutunda veut dire faire le commerce ou acheter par un échange de marchandises, d'où l'expression de vache de commerce.

Inka y' ingororano (kugororera, récompenser) veut dire

---

(1) Le taurassin est alors désigné sous le nom d'igishito ou uluhanderw' inka, le côté (c'est-à-dire la moitié) d'une vache.

Le cadeau donné dans ces circonstances revient de droit à la jeune mère qui a enduré les douleurs de l'enfantement (umuruho w' umubyeyi). Ses parents la dédommagent de ses peines et de ses souffrances.

une vache donnée en récompense à l'occasion d'un service rendu.

Inka y' inyibano (kwiba, voler) vache volée.

Inka y' ibihembo, vache donnée en paiement par manière de salaire, par exemple, pour payer un travail consécutif de deux ans.

Inka y' amahugu (guhuguza, tromper) vache obtenue par la ruse.

Inka y' umuheto (arc) vache obtenue par la violence.

Inka y' isaso (balle de fusil) sert à désigner *in genere* les vaches des Européens qui se sont introduits en maîtres dans le pays.

Inka z' indemano (kulema, créer) vaches données par le roi ou un grand chef à celui qu'ils veulent honorer ou élever au-dessus des autres, en lui constituant un troupeau qui le met à l'abri du besoin.

Inka z' inkuke (gukuka = sortir de ... venir de) sert à désigner les vaches dont on a la garde seulement.

Les vaches laitières sont toujours mises à la disposition du chef, qui ne manque jamais de lait.

Inka z' intarama (terme propre au Bugoyi), vaches que l'on trait tard dans la matinée et dans la soirée.

Inka z' imigogoro (imiruho), vaches (qui sont cause d'ennui) parce qu'elles crèvent souvent ou occasionnent d'autres soucis au propriétaire taxé pour leur lait.

Inka z' inyambo (indende), vaches de taille imposante.

Inka z' ingegene, vaches ordinaires.

Inka z' inyagisanze, vaches qui paissent dans des pâturages toujours verts.

Inka z' intahira (gu-ta-hira ou gu-ta-gemura), vaches dont le propriétaire a la jouissance complète et ne subit aucune servitude de la part du chef, du fait de leur possession.

Inka z' imilizo, vaches à (courte) queue. Les Batutsi raccourcissent quelquefois la queue de leurs génisses pour raison de beauté.

Inka z' inkuku, vaches de petite taille.

Ikimasa = bœuf; impfizi = taureau; ubukombe = taureau dans toute la force de l'âge ou dont les services sont appréciés, d'où le souhait et l'expression : Ukagir' ubukombe ! Puissiez-vous avoir un beau taureau !

Inyana = veau; ishashi = génisse; imbyeyi = vache mère; inka y' issave ou urubereri = vache qui n'a jamais vêlé; ingumba = vache devenue stérile; inka y' issugi = vache qui n'a jamais perdu de veau; iliza = vache qui a vêlé au moins une fois; ijigija = vache qui a vêlé maintes fois; inka y' ubusuri = vache qui a perdu son veau; insindirano = vache à laquelle on a fait accepter le veau d'une autre; amabüguma = vieilles bêtes, etc.

Lait frais se dit amata y' inshyushyu; lait caillé = ikivuguto; lait d'une vache qui vient de mettre bas = umuhondo; lait d'une vache redevenue pleine = amasitu; lait frais mélangé d'eau = umwerera; lait d'une nuit = umubanji; petit-lait = amachunde, amenda, etc.

Des vaches sacrées.

On fait remonter jusqu'à Ruganzu l'idée de cette sélection. Ces troupeaux spéciaux sont connus sous le nom d' « inyambo » ou vaches à longues cornes, toujours choisies parmi les plus belles du pays. Leur couleur n'est pas uniforme.

Entre autres teintes, on y distingue surtout la rousse cendrée (ibihogo by' issine), la rousse-violette (ibihogo by' igaju), la rousse tachetée de blanc (ibihogo by' imyeru) et la noire et blanche, qui sont les pelages que préfèrent les Batutsi.

Des vachers propres sont préposés à la garde de ces troupeaux, qui paissent habituellement dans le Buganza.

On les conduit à la capitale à l'occasion des fêtes ou des réjouissances publiques. Les plus belles d'entre elles, désignées sous le nom d' « inyamibga » ou « indatwa »

(du mot kurata, faire admirer), sont mises en avant du troupeau.

Il n'y en a qu'une ou deux généralement pour chacun des troupeaux et elles sont habituées à marcher en tête des autres. On garnit leurs cornes, leur front et leur cou de rangées de perles et de petites cornes d'antilopes en guise d'ornements (imitako n' imiheha). On n'a garde d'oublier les tiges de l'herbe sacro-sainte « umwishwa » que les vachers aussi portent sur la poitrine et sur la tête dans nombre de circonstances. C'est alors qu'ont lieu les danses spéciales organisées par les gardiens du troupeau ou même par les Batwa et auxquelles s'associent les bêtes par leurs mugissements.

Assez familiarisées avec ces sortes de jeux, ces dernières semblent s'y intéresser et suivent les évolutions des danseurs. Pour les exciter davantage, ceux-ci poussent en même temps des cris gutturaux particuliers.

Ces sortes d'exhibitions sont très estimées des Banyarwanda et attirent beaucoup de monde.

Après la fête, les vaches sacrées retournent dans les pâturages du Buganza. Leurs pasteurs les entourent de beaucoup de soins et sont les seuls à pouvoir les traire, tout comme ils sont les seuls à boire leur lait.

Les veaux gorgés de lait ne sont sevrés qu'assez tard.

Alors que les Banyarwanda sont excessivement friands de viande et mangent même les bêtes crevées, il leur est absolument interdit de goûter à la chair des ndatwa ou vaches à longues cornes, qui marchent en tête du troupeau sacré (inyambo).

L'exception à la règle que l'on vient d'énoncer montre le cas que l'on fait des bovidés de cette catégorie.

Afin de maintenir cette prohibition, les gardiens laissent courir le bruit que l'on se sert de sang de crocodile (ingona), qui est considéré comme un poison violent, pour en frotter les vaches préférées (indatwa).

III. — De l'exposition des objets du trésor royal.

Notons encore qu'à l'occasion de ces deux importantes solennités, on fait l'exposition des objets du trésor (intore) royal. Celui-ci comprend des perles de toutes variétés, des colliers, des bracelets, des étoffes, des petits osselets (intimba) ouvragés et des peaux de colobus (inkomo) finement travaillées. Il paraît qu'avant le désastre de Ruchunchu (1896), où disparurent dans l'incendie nombre de pièces composant le fameux trésor, on n'arrivait presque pas à le dénombrer, tellement il se distinguait par sa richesse (toute locale) et sa variété. Il a fallu le renouveler pièce par pièce.

Seules quelques peaux de colobus et quelques pièces d'étoffes ont survécu au sinistre. Les plus anciens « pagnes » remontaient au roi Gahindiro dont le règne s'est terminé peut-être entre 1840 et 1850 ! On les avait toujours conservés avec un soin jaloux, comme représentant une grande valeur pour l'époque.

Ils furent alors désignés sous le nom d'« impwijima » à cause de la qualité de l'étoffe rayée et bigarrée.

Les rois du Rwanda les avaient eus par l'intermédiaire des princes du Karagwe et de ceux de l'Usui, avec lesquels ils entretenaient des relations amicales depuis un temps immémorial.

Des échanges fréquents de fiancées de Cour à Cour ne contribuaient pas peu à entretenir une certaine amitié entre eux. On se souvient que Ruganzu s'enfuit chez sa tante paternelle, Nyirabunyana, mariée au potentat du Karagwe, qui s'appelait alors Ndagara et avait succédé à un certain Luhinda. Les rois du Karagwe et surtout ceux de l'Usui furent des premiers, à cause du voisinage du lac Victoria, à entrer en rapports avec les Arabes et à en recevoir des étoffes. Ils en firent profiter leurs amis du Rwanda. Comme ces pièces d'habillement étaient rares, ils furent les seuls à les porter et on leur donna aussi le

nom d' « imyambarabami », les vêtements de roi. A la mort du monarque ses habits étaient remisés et faisaient partie du trésor. Tout en portant des étoffes à partir de cette époque, les rois du Rwanda ne délaissèrent pourtant pas le costume national désigné sous le nom d' « inkindi », fait d'une ou deux peaux de « colobe » (inkomo), bien tannées et finement travaillées. Ces peaux étaient recueillies et confiées aux gardiens du trésor (abanyabyuma), gens de confiance choisis de préférence parmi les chefs ou les favoris du prince; ces employés devaient veiller à l'entretien de ce qui avait appartenu aux défunts rois. Ces accoutrements commençaient à s'accumuler dans la garde-robe, quand survint la révolution qui renversa le roi Mibambge-Rutalindwa, successeur nommé de Lwabugiri-Kigeri.

L'incendie, qui dévora les huttes où avait été entassé l'ameublement royal, consuma presque tout.

On a tenté depuis lors de reconstituer un nouveau trésor en choisissant, ce qui était désormais facile, de nouvelles pièces d'étoffes achetées chez les commerçants.

Des peaux de colobe ont été tannées pour remplacer les premières. Le roi actuel s'est procuré de nombreuses variétés de perles, bracelets, colliers, etc., qu'on ne manque pas d'exposer solennellement, à l'occasion des deux grandes fêtes, devant la case royale, qui occupe le fond de la première cour d'entrée.

Qu'on se garde bien de croire à une simple ostension, à un simple étalage de richesses.

Sans doute les rois sont loin de rester insensibles à cette vaniteuse exhibition de friperie et de verroterie désuète, qui, pour eux, représentaient le summum de la richesse en fait d'objets d'art. Il y a autre chose encore. Cet étalage a encore pour but de se concilier les bonnes grâces des princes défunts. Dans ce but on choisit quelques individus parmi l'assistance pour commémorer leur souvenir. On leur fait revêtir les peaux de colobe anciennes et nouvelles

ayant appartenu ou qui sont censées appartenir aux monarques décédés. Ils parcourent alors la place qui s'étend devant la maison du roi et dansent en l'honneur des « mânes » royaux. Tout en évoluant, ils répètent en chœur et à l'unisson : « Ce sont vos trésors (intore), ceux qui vous ont appartenu. Ils sont bien à vous, ces habits, ces étoffes, ces armes, ces perles, etc. C'est en votre nom que nous organisons ces réjouissances. Nous restons toujours vos sujets, vos hommes-liges, vos serviteurs »...

(Tor' ibintu byawe, intore zawe; n' ibirori byawe, n' abagaragu bawe...) La cérémonie terminée, les gardiens du trésor remisent les objets jusqu'à la fête suivante (1).

Les fêtes et les réjouissances sont presque toujours à caractère sacrificatoire, dans ce sens qu'on y fait mémoire des « mânes » et qu'on leur offre des présents d'une façon fictive ou même réelle, comme nous allons le voir dans les pages qui suivent. On y traite des coutumes funéraires, de celles seulement qui concernent la mort du roi, puisque dans ce travail restreint nous devons essayer de nous en tenir autant que possible aux us de la capitale. Le contraste ne laisse pas que d'être un peu piquant à cause du rapprochement purement matériel entre les réjouissances que l'on vient de décrire et les rites funéraires observés à la mort du souverain. Mais pour les Noirs il n'en est pas ainsi, vu les relations constantes qu'ils entretiennent avec

(1) Parmi les pièces originales que contient le musée royal figure le vêtement (inkindi) du roi de l'Urundi, Mutaga, tué dans un combat, près de la colline de Mwurire, dans la province du Bwana-Mkali. Il s'agit d'une peau, car on ne portait pas d'autres habits en ce temps-là, presque méconnaissable, malgré le beurre rance dont on le frotte constamment pour la conserver. C'est un des rares trophées de victoire qui a survécu à l'incendie qui suivit le désastre de Ruchunchu. On le désigne sous le nom de « ntizihishw' amabuno », c'est-à-dire « celui (l'habit) qui est trop court (pour la taille) ». L'expression indigène est plus forte et montre que l'esprit des Banyarwanda n'est jamais en défaut dans les situations tragiques ou comiques.

leurs morts et la place qu'ils leur donnent dans la vie du foyer (1).

CHAPITRE VII.

Rites funéraires. — Tombes royales et bosquets sacrés. — Momification des cadavres sous l'action du feu. — Honneurs rendus aux mânes. — Hiérogamies. — Institution d'un jour de repos en souvenir d'un prince royal.

I. — Coutumes spéciales suivies a l'occasion des funérailles royales.

Le décès d'un roi dans le Rwanda donne lieu à un cérémonial compliqué comprenant de nombreuses prescriptions qui paraissent remonter très haut dans le passé. Il semble que les monarques Batutsi aient emprunté aux anciens princes autochtones (abahinza) la plupart de leurs rites funéraires, tout particulièrement la momification ou « boucanage », car, en réalité, c'est de cette opération qu'il s'agit, ainsi que le choix de la sépulture et le soin jaloux avec lequel on veille sur les cimetières royaux (2).

Voici donc le court aperçu que donnent les profanes sur ces matières, car les employés spéciaux des pompes funèbres royales (abanyamugogo) gardent un silence jaloux sur ce sujet.

---

(1) Les cérémonies funéraires sont très compliquées, même pour les autres membres de la société, et varient selon l'âge, le sexe, la qualité de l'individu et les circonstances de sa mort.

Elles sont une preuve du souci qu'ont les Banyarwanda de rester en contact avec leurs défunts, souci inspiré « par le sentiment du pouvoir de ces esprits, de qui dépendent la santé, la prospérité et la vie même »... (Levy Bruhl, *La Mentalité primitive*, p. 76.)

(2) Les cimetières royaux où furent ensevelis les roitelets aborigènes Bahutu sont encore apparents dans maintes provinces du Rwanda et spécialement dans le Kingogo. Les Hamites ont fait d'autres emprunts aux autochtones vaincus et soumis. On a vu que les tambours de la capitale rappellent le souvenir des principautés minuscules soumises par les Hamites, qu'ils sont considérés comme trophées de victoire et comme gages de la conservation du royaume actuel. Ces mêmes instruments ont conservé leur rôle et leur importance chez les Batutsi.

1° *Comment, d'après la tradition populaire, meurt un roi.*

Un monarque, dans le Rwanda, est un être tellement supérieur et à tel point respecté qu'il ne peut, dans la pensée de maints Bahutu, naître, vivre et mourir comme le commun des humains.

D'où les croyances suivantes auxquelles le bas peuple avait jusqu'ici ajouté foi.

En principe, autrefois, le Souverain ne pouvait voir son héritier. L'enfant, confié à la garde d'hommes sûrs, était élevé loin de son père, auquel on apportait de temps à autre des cordelettes qui avaient servi à mesurer la taille et le tour de ceinture du futur successeur. Pour juger de la croissance et des forces du jeune prince, le roi mettait l'empreinte de son pied dans un panier de farine de sorgho. Celle-ci était portée au « dauphin », qui devait y imprimer le sien. La corbeille retournait au roi, qui ne cessait de s'intéresser au développement physique de l'enfant.

Des arcs lui étaient ensuite envoyés pour lui permettre d'essayer ses forces. Le jour où l'héritier réussissait à rompre le propre arc du monarque, il était dès lors jugé digne du trône, puisqu'il était devenu aussi fort que son père.

On faisait les dernières constatations. Il fallait s'assurer que l'habit du monarque lui convenait à merveille, que l'empreinte de ses pieds correspondait exactement à celle de l'auteur de ses jours. D'autre part, celui-ci devenu vieux, s'apercevant que sa barbe et ses cheveux avaient grisonné (yamez' imvi), estimait lui-même que son temps était fini. Appelant aussitôt ses confidents, il leur faisait connaître ses dernières dispositions : « Je vais partir (gutabara), il ne me reste plus que quelques instants; vous ferez régner (kwimika) mon fils à ma place. Vous lui obéirez en tout »...

Dès le soir, les sorciers attitrés lui présentaient de

l'hydromel (inkangaza) dans lequel ils avaient au préalable versé un violent poison, acheté, croit-on, sur les bords du lac Victoria, où on le prépare avec des chairs putréfiées de crocodile.

Le roi s'endormait et ne se réveillait plus. « Il a bu » (yanyoye), disait-on en style officiel, ou encore : « il est parti » (yatabaye), il a rejoint ses ancêtres, les Libérateurs, qui ont sauvé le pays. « Il a cédé le trône » (yatanze), « le ciel est tombé » (ijuru ryaguye), car telles sont encore les expressions consacrées par l'usage et dont on se sert pour annoncer un aussi grave événement.

Rares ont dû être les monarques qui ont bénévolement quitté la vie d'eux-mêmes.

La crédulité populaire a accepté de trop nombreuses fables sur ce sujet. On racontait encore récemment que la reine-mère Nyiramavugo, grand'mère du roi Lwabugiri, morte peut-être en 1860, aurait été la première à refuser, aux approches de la vieillesse, de boire le poison, bien qu'elle y fût obligée par les coutumes et les traditions. « Depuis ce jour, disent les gens du peuple, les Abiru ou gardiens des coutumes qui sont chargés de cette commission et de cet office, n'osent plus en parler aux rois et aux reines. »

2° *Le corps du royal défunt est « boucané ».*

« Un roi vient-il à mourir, racontent les mêmes narrateurs, on prend deux Batutsi de grande famille qui sont égorgés séance tenante à côté du cadavre. »

C'est ce qui s'appelle « faire l'oreiller du roi » (gusegurir' umwami). Ces gens lui sont donnés pour l'accompagner et le servir dans le monde des esprits.

Un sujet ne compte pas, tandis que le roi est tout. Aussi est-il de bon ton de lui en expédier au moins deux choisis dans le milieu social le plus élevé.

« On n'a pas osé, ajoutent les conteurs, accomplir ce rite à la mort du dernier roi Lwabugiri († 1895). »

A l'occasion du trépas de la reine-mère on immolait deux grandes dames de même race (Mututsi). Ce sont les « Banyamugogo » ou hommes à la grande bûche (de deuil), qui sont chargés des cérémonies funèbres. Ils forment la corporation royale des ensevelisseurs, mais sans en porter crûment le nom et le titre. Ils sont appelés « Hommes à la grande bûche » (de deuil), à cause de la coutume qui exige qu'on fasse brûler une souche de bois et cela durant trois ou quatre jours, après le décès d'un individu. On choisit à dessein pour cela une bûche verte d'érythrina à fleurs rouges (umuko), arbre symbolique qui rappelle la mort de Ryangombe, le fondateur présumé de la fameuse société secrète des initiés (imandwa).

Le corps du royal défunt est transporté de son dernier domicile, qui désormais s'appellera « Gisozi » (grosse colline) (1), dans l'un des bois sacrés (2) réservés par l'usage ou par la tradition aux sépultures royales. Les Banyamugogo, devenus les maîtres de l'heure et du pays, font bâtir une grande case, pour la construction de laquelle ils mettent à contribution les voisins du lieu funèbre.

On y abrite les restes du souverain que l'on dépose sur une claie installée au milieu de la hutte, à environ un mètre cinquante au-dessus du sol. Les membres de la corporation font du feu durant de longs jours, sous la couche pour dessécher le cadavre et l'empêcher de se putréfier.

Le corps, placé sur un lit de peaux, est sans cesse retourné pour que la chaleur du foyer en atteigne toutes les parties.

(1) Cette expression de « grosse colline » est parfaitement comprise des indigènes, parce qu'elle sert à désigner l'endroit où un prince régnant a rendu le dernier soupir.

(2) L'expression de « bois » ou « bosquet sacré » devant revenir souvent sous notre plume, nous devons une explication au lecteur. Le mot sacré est pris ici dans un sens large et tout à fait spécial, pour dire que ces bosquets sont réservés et interdits aux profanes, qui ne peuvent y pénétrer. Leur surveillance est confiée à des gardiens attitrés, qui font respecter leurs domaines.

Les gardiens de la hutte se relaient sans cesse, nuit et jour, auprès du feu qu'ils doivent entretenir. Durant ce temps, nul profane ne peut, sous peine de mort, approcher de l'endroit.

Les employés des pompes funèbres continuent leur travail jusqu'au moment où, d'après la crédulité populaire, le cadavre donne naissance à un léopard, qui n'est au début qu'un petit ver (1). On creuse alors une fosse dans la même case. Ce qui reste de la dépouille royale est déposé au fond de la tombe sur un nouveau lit d'herbes recouvertes de peaux précieuses, peaux de lion, de léopard, d'antilope.

Le corps est complètement isolé de la terre, qui ne doit pas le souiller. Le tout est encore recouvert de nattes spéciales (ibirago by' ibisunyu) faites d'herbes lacustres. La fosse est, enfin, comblée (2).

3° *Croyances populaires sur la survivance du roi.*

« Les fossoyeurs, continue le narrateur, ne peuvent encore s'éloigner du lieu de la sépulture.

» Il ne leur est pas permis de le quitter avant la fin du deuil, qui dure au moins quatre mois. Le ver, dont on a

---

(1) On voudra bien nous permettre de répéter encore une fois que nous nous mettons à la place de l'indigène. On ne fait que citer ses dires et ses croyances.

(2) D'après une autre croyance populaire quand un « Yuhi » vient à monter sur le trône, les employés des pompes funèbres ont à remplir, en plus de ce qui a été déjà dit sur ce sujet, un autre devoir vis-à-vis du roi défunt.

Après avoir été boucané, le corps (umwite), entièrement desséché, est porté dans le bois sacré de Muhima, en dessous de Kigali. Les porteurs creusent à l'endroit dit de Nyamvura (l'endroit de la pluie), où se trouvait autrefois une source également sacrée, et y déposent le cadavre un instant.

C'est ce qu'on appelle faire boire (guhira) le roi.

Le corps est ensuite ramené au cimetière royal. Son successeur peut désormais vivre en paix, l'abondance régnera dans le royaume, les diverses formalités de l'accomplissement desquelles dépend la prospérité du pays ont été remplies.

parlé précédemment, « doit » sortir au bout de quelque temps de la main droite du cadavre. Il est aussitôt recueilli par les gardiens, qui le mettent dans un vase rempli de lait.

» L'ustensile devenant trop étroit pour sa taille, l'animal est ensuite logé dans une grande jarre où l'on verse du lait tous les jours. Le ver ne tarde pas à « pousser des jambes », il va bientôt se transformer; la jarre ne lui suffit plus, on lui procure un bassin (umuvule) que l'on remplit également de lait. Il devient léopard. On continue à le nourrir de lait jusqu'au jour où ses instincts sanguinaires se réveillant il se met à griffer. On lui donne alors de la viande fraîche. Il faut le lier, car il est devenu « méchant » (irakaliha). L'animal réussit à briser ses premiers liens tressés avec des écorces de bananiers. Il est attaché avec de nouvelles cordes de ficus, qui sont bientôt rompues à leur tour.

» De la Cour royale (ibgami), où les messagers ne cessent d'aller rendre compte de leur mission, est apporté un fil de fer (umukwege) pour enchaîner la bête.

» Arrive le jour où le fauve blesse un des gardiens. Un deuxième ne tarde pas à avoir le même sort, un troisième meurt de ses blessures.

» La situation est devenue intenable, elle ne peut plus se prolonger.

» Le léopard, impatient de conquérir sa liberté, devient furieux. Arrive, enfin, l'autorisation de lui donner la clef des champs, délivrant ainsi les Banyamugogo d'une garde impossible.

» Un homme de bon sens, ajoutait le narrateur, qui terminait son récit, ne peut croire à de pareilles choses. Pour ma part, je ne fais que répéter ce que j'ai entendu dire autour de moi. »

Les « bois sacrés » servent souvent de repaire aux léopards, qui profitent de la saison des pluies, au moment où le sorgho est déjà haut, pour parcourir le pays, en

quête de proies à dévorer. De plus, le léopard est le totem du roi, qui pour ce motif s'en réservait autrefois toutes les peaux pour son usage personnel. Aussi parmi les gens du peuple s'en trouvent-ils beaucoup qui ajoutent créance à ces fables. A la capitale, où personne n'est dupe de ces enfantillages, on ne fait rien pour détromper le public. Les employés des pompes funèbres, qui gardent le silence absolu sur ce qui fait l'objet de leurs fonctions, ont plutôt intérêt à exagérer le côté merveilleux de la chose pour se donner une plus grande importance aux yeux de leurs compatriotes. On devine le prestige qui environne la personne du roi, prestige auquel se mêle beaucoup de superstition et qui le fait vénérer à l'égal d'un demi-dieu par nombre de ses sujets.

4° *Obligations et privilèges des employés des pompes funèbres.*

Le soin d'inhumer ou mieux de momifier (gwosa, gwosereza) le souverain est réservé, avons-nous dit, à une corporation spéciale désignée sous le nom de Banyamugogo, c'est-à-dire les hommes à la grande bûche (de deuil) et qui font partie du clan des Abiru, le clan par excellence dont les membres sont chargés de conserver le souvenir des coutumes et des traditions. Les ensevelisseurs royaux n'ont pas d'autre fonction que celle-là et ils jouissent de précieux privilèges. Nul chef ne peut les attaquer ou les piller, la protection royale s'étend sur eux.

Ils ne sont astreints à aucune corvée et ne paient pas d'impôt. Par contre, il leur est rigoureusement interdit de se présenter à la Cour et de paraître en présence du prince. S'ils ont affaire à lui pour un procès, tout au plus peuvent-ils se rendre sur le chemin de la capitale, mais en s'arrêtant à une bonne distance. Arrivés là, ils allument un grand feu dans lequel ils jettent de la bouse de vache encore fraîche pour faire monter des tourbillons de

fumée, afin d'attirer l'attention. Ils députent en même temps des gens pour exposer leurs plaintes et leurs griefs.

Le roi désigne alors un ou deux chefs pour aller trancher leurs difficultés.

Ces mêmes fossoyeurs ne pouvaient autrefois fréquenter leurs semblables, ni boire, ni manger avec eux. Même encore aujourd'hui, invités à festoyer chez les voisins, ils doivent emporter avec eux leur propre chalumeau. On assure qu'ils ne mangent pas avec leurs enfants. Et si le cas se présentait que ceux-ci, à leur tour, enterrassent un nouveau roi, ils devraient se séparer de leurs parents et ne plus le voir.

Quand on veut parler du monarque et de certains de ses actes, on se sert d'un vocabulaire spécial. Il serait on ne peut plus irrespectueux de dire que le roi dort, boit, mange, etc., comme tout le monde. Nous avons vu plus haut comment il faut s'exprimer pour parler de ses maladies et de sa mort (yaberamye, yanyoye, yatabaye, etc.).

C'est pour la même raison que les ensevelisseurs royaux portent un nom qui ne rappelle leur fonction que d'une façon très indirecte. De même qu'il est absolument interdit à ceux-ci de se présenter à la capitale, la coutume ne permet pas davantage au roi de passer ou de camper dans les pays habités par des membres de cette corporation. Il doit éviter les bois sacrés où reposent les mânes de ses ancêtres, comme si le souvenir de la mort pouvait abréger la vie du souverain. Il est de règle autour de lui d'écarter cette image et cette pensée de ses yeux et de ses oreilles qui sont celles d'un demi-dieu bien au-dessus des profanes.

Il faut qu'il puisse jouir en paix de cette vie et de toutes les jouissances qui en découlent.

5° *Deuil suivi à la mort du prince.*

Le deuil du roi est porté durant quatre mois, c'est-à-dire jusqu'à l'avènement officiel de son successeur. En prin-

cipe, durant ce temps, la cohabitation entre époux est interdite. On sépare aussi les taureaux des troupeaux, à l'occasion de ce malheur sans pareil, qui fait dire aux Banyarwanda que « le ciel est tombé » (ijuru ryaguye). Les hommes et même les enfants se rasent la tête en signe de deuil.

Tout travail de culture est rigoureusement défendu; les chefs y avaient la main et n'auraient pas hésité pour faire du zèle, de tuer séance tenante le malheureux qui se serait laissé aller à enfreindre la coutume. Tout au plus pouvait-on, si les champs étaient déjà préparés, y piquer les graines ou les plants, mais sans le secours de la houe.

Il fallait se servir d'un bâton pour arracher les patates douces du sol. Il n'est pas inouï d'entendre dire que la famine ait été quelquefois, dans le passé, la conséquence de ce chômage forcé.

II. — Tombes royales et bois sacrés.
(Cimetières et anciennes capitales.)

1° *Composition et formation des bois sacrés.*

Lors du décès d'un roi son cadavre, avons-nous dit, est porté dans un des bois sacrés, où l'on bâtit une grande hutte en vue d'y abriter sa dépouille et de la momifier par dessiccation avant de l'inhumer.

On construit aussi une cour fermée par des branches de ficus, qui prennent bientôt racine et donneront plus tard naissance à un vrai bosquet. Le travail de boucanage une fois terminé, les gardiens de la case donnent la sépulture à ce qui reste du cadavre, dans l'intérieur même de l'habitation.

Ils y séjournent encore quelque temps pour empêcher une profanation qu'ils croient toujours possible. Les quatre mois de deuil écoulés, la maison est abandonnée et la porte soigneusement barricadée à l'extérieur.

Elle pourra résister trois, quatre et même cinq années

et finira par tomber de vétusté sans qu'on s'en préoccupe autrement. Avant de s'éloigner, les ensevelisseurs royaux plantent dans l'intérieur de la cour une branche d'érythrina (umwuko) en l'honneur de Ryangombe, le fondateur supposé de la société secrète des initiés (imandwa), et une branche de ficus (umuvumu), qui, par l'élévation de son tronc, l'étendue de ses branches et de son feuillage, rappelle la majesté royale (ngo n' umwami). Le bosquet funèbre est dès lors créé ou s'il existait déjà, il s'augmente d'une nouvelle unité, qui ne tardera pas avec le temps à faire corps avec les autres.

Nombreux sont les bois sacrés que l'on n'est pas peu étonné de rencontrer un peu partout et même dans les endroits les plus déserts.

Les cimetières et les anciennes résidences royales sont légion. Il n'est pas une province du Rwanda qui n'en possède au moins plusieurs.

On en trouve jusque dans les pays limitrophes qui furent plus d'une fois envahis par les Banyarwanda. Leur multiplicité s'explique quand on se rappelle la vie errante des rois guerriers, qui, comme Ruganzu et Lwabugiri, ne couchaient pas souvent sous le même toit. Il suffisait que le souverain eût passé la nuit dans une case en cours de route, pour que l'emplacement devint désormais sacré. Les propriétaires devaient dès lors abandonner leur demeure, se retirer ailleurs ou bâtir à côté. Les branches de ficus qui formaient l'enceinte de la cour continuaient à pousser et formaient un nouveau bois sacré (ikigabiro).

Ces bosquets se composent de différentes essences d'arbres où dominent généralement les ficus dont on connaît plusieurs espèces : les « imigobge », les « imilehe », les « imikobe », les « imitabataba », etc.

L'écorce des deux derniers arbres sert à faire une sorte d'étoffe qui s'use rapidement (impuzu). La présence de ces bouquets d'arbres, presque toujours verts, qui émergent çà et là, contraste avec le déboisement de la contrée,

surtout dans le Nduga, et lui donne un certain cachet qui ne manque pas de pittoresque.

Parmi les bois sacrés, dont les uns s'élèvent sur les plus hautes collines, on n'en connaît que huit ou neuf tout au plus qui aient servi aux sépultures royales. Les autres marquent les emplacements des anciennes capitales royales et rappellent les déplacements successifs auxquels donnèrent lieu les nombreuses expéditions qui se firent sous quelques règnes. Ils sont désignés sous le nom générique d' « ibigabiro » ou « lieux de distribution », du mot kugabira, qui signifie distribuer ou donner en cadeau. Comme on le voit, le terme d'ibigabiro ou lieux de distribution convient fort bien de par son étymologie aux bouquets d'arbres qui déterminent la place des anciennes habitations royales dont les possesseurs, en vertu de leur domaine et de leur pouvoir absolu, pouvaient dispenser à leurs sujets toutes sortes de faveurs. Ce n'est que par extension que le même nom a été appliqué fort improprement aux cimetières royaux. L'usage, en effet, ne permet pas qu'on se serve pour désigner ces lieux funèbres des appellations vulgaires et communes d' « ikibira », cimetière, « imva » et « igituro », tombe. Dans certaines parties du Rwanda, les Noirs emploient un autre terme, beaucoup plus juste que le précédent, en raison du respect qui entoure la personne du roi et de la crainte révérentielle qu'on a pour lui. On les entend souvent parler de musezero (au pluriel misezero), c'est-à-dire l'endroit où le monarque « a pris congé » définitivement de ses sujets, du verbe « gusezera », qui veut dire prendre congé.

Le mot « umusezero » est désormais employé couramment dans le sens de « lieu réservé », « lieu préservé », parce qu'en été, au moment où les gens mettent le feu aux hautes herbes, on commence par nettoyer les abords des cimetières, en les débarrassant de la brousse, pour préserver de l'incendie les tombes royales.

2° *Principaux cimetières royaux.*

C'est à Gasseke, dans le Nduga, à environ quatre heures de la mission de Kabgayi, au Nord-Est, qu'on rencontre un de ces premiers bosquets « tumulaires », où fut enterré un prince du nom de Chyilima.

On en connaît deux de ce nom. C'est sous le règne du plus récent qu'eut lieu la célèbre immigration dans le Rwanda, des Muets ou Hommes étrangers au langage incompréhensible. Celui dont on parle ici est, d'après la tradition, le frère et le successeur immédiat de Ruganzu I, surnommé Bwimba (1), de beaucoup antérieur à son illustre homonyme.

Pour le distinguer de l'autre Chyilima, la postérité a donné à celui qui est inhumé à Gasseke, le surnom de « Rugwe », qui veut dire « le léopard », parce que le léopard dans le corps duquel il a transmigré après sa mort, passe pour résider encore dans l'épais fourré qui a poussé autour de son tombeau. Aussi les sacrifices s'y font-ils presque continuellement et le gardien attitré de l'endroit y frappe souvent le tambour. Ce même roi Chyilima n'aurait régné que quelques mois, disent les uns, quelques jours seulement assurent les autres, d'où les honneurs qu'on ne cesse de lui rendre pour apaiser son esprit... et son vorace *alter ego*.

D'aucuns ajoutent que c'est à cause de sa fin malheureuse qu'on agit ainsi vis-à-vis de lui pour calmer sa colère et son chagrin (agahinda gashire).

Refoulé de l'Ouest, où il avait été faire la guerre, ses ennemis le poursuivirent jusqu'à Gasseke.

---

(1) La mère de ce Ruganzu, disent les indigènes, avait épousé sur le tard un de ses courtisans, nommé Chenge, d'où naquit Chyilima-Rugwe. Elle le fit au plus grand mécontentement de son fils aîné, Ruganzu I; c'était aller à l'encontre des usages qui exigent que la reine-mère vive uniquement auprès du prince régnant.

La même légende ajoute que Ruganzu-Bwimba se jugeant déshonoré, profita d'une guerre, à l'Urundi, pour se jeter au milieu des ennemis. Il y trouva la mort.

Blessé par eux d'un coup de lance et atteint mortellement, il réussit à se cacher dans les broussailles, où il ne tarda pas à succomber des suites de ses blessures, abandonné des siens. De longs mois s'écoulèrent sans qu'on entendit parler de lui.

Un beau jour des pasteurs découvrirent son cadavre (umurangara) complètement desséché. Ils annoncèrent la nouvelle à la capitale et réclamèrent une récompense.

Pressés de faire connaître leurs désirs, ils obtinrent le privilège de pouvoir désormais faire paître impunément leurs troupeaux dans les récoltes des gens, en été, quand l'herbe fait défaut. Quoi qu'il en soit de l'origine d'une si curieuse faveur, toujours est-il que les Batutsi et leurs vachers ne se firent pas faute d'en user et d'en abuser jusqu'à la pénétration européenne, aux dépens des pauvres Bahutu, qui n'en pouvaient, mais...

Au cimetière royal de Luhanga, qui occupe le sommet du plateau de ce nom, les habitants du pays s'accordent à dire qu'on y enterra sinon le roi Gihanga lui-même, c'est-à-dire le Créateur par excellence, ou au moins sa femme, Nyirakabogo. Il est probable que maints autres monarques y dorment de leur dernier sommeil à côté de la reine, mais les gens ne s'entendent plus très bien sur leur nom.

Ils ne s'accordent pas davantage sur les noms de ceux qui ont été inhumés sur le plateau voisin de Kayenzi-Bussigi, où l'on compte quatre de ces cimetières.

On connaît mieux les noms des princes enterrés dans celui des cimetières qui est situé le plus au Nord. Les habitants du pays sont presque unanimes à désigner Kigeri-Mibambge et Nyiramavugo comme y ayant été inhumés. Lors de la dernière guerre européenne, qui eut son contrecoup dans le pays, les indigènes, apeurés et pour cause, élevèrent des huttes (indaro) sur leurs tombeaux et y offrirent de nombreux sacrifices. Pour ce qui est de la reine Nyiramavugo, les vieux se souviennent d'avoir, durant leur première enfance, vu porter son cadavre, qui

passa la nuit au pied du plateau, avant d'être transporté sur le sommet, où il fut enseveli. C'était la mère de Lwogera-Mutara, c'est-à-dire l'aïeule du roi actuel.

Malembo, fille de Nyamajinya et mère de Yuhi-Mazimpaka, a été inhumée sur l'un ou l'autre des deux plateaux, on ne sait au juste lequel. On parle encore de Yuhi-Mazimpaka lui-même et d'une sœur de Ruganzu, Nyirangabo, que les indigènes disent avoir été ensevelis dans l'un des cimetières nommés. Ce qui est sûr, c'est que le bosquet, qui fait suite au premier en partant du Nord, possède les restes de Kilongoro, fille d'un certain Magoma et mère de Chyilima-Ludjugira, qui succéda à Yuhi-Mazimpaka.

Les bois sacrés de Luhanga et de Kayenzi-Bussigi sont, d'après l'opinion actuelle, réservés exclusivement à la sépulture des reines-mères (abanyambuto, celles aux grains), c'est-à-dire celles qui ont donné l'héritier du trône et ont régné avec lui.

Le plus connu des cimetières royaux est celui de Rutare, dans le pays montagneux du Buyaga, non loin du lac Mohazi, presque sur les confins du Rwanda.

On fait remonter l'existence de ce lieu de repos à tort ou à raison jusqu'à Ruganzu II, qui y aurait été le premier enterré.

D'après une tradition, c'est lui-même qui avait désigné l'emplacement de son tombeau sur cette hauteur, pour y être encore, après sa mort, un obstacle infranchissable aux ennemis du Rwanda. Cette tradition est gravement contestée par les habitants de la province centrale du Nduga [1]. Les deux derniers rois qui y ont été ensevelis et dont on se souvient le plus volontiers sont Lwogera et Lwabugiri, les prédécesseurs immédiats du prince actuellement régnant.

Il est assez difficile de dire à combien de monarques le bois tumulaire de Rutare a servi de dernière demeure.

---

(1) Cf. Livre troisième, Le Règne de Ruganzu II.

Les arbres des bosquets, dont quelques-uns sont déjà anciens, autrefois juxtaposés, se sont plus ou moins entremêlés à la longue. De-ci de-là de vieux troncs marquant l'emplacement des cours dans lesquelles avaient été bâties les huttes ont disparu, ce qui fait qu'on ne peut compter les enceintes funéraires d'une façon exacte. Il ne semble pas qu'il y en ait plus de huit à dix.

Trois autres cimetières royaux se trouvent à Musenyi, dans le Nduga, au Sud de la mission de Kabgayi, à une distance d'environ deux heures. Le premier occupe le versant d'une colline désignée sous le nom de Mayebe. Il se compose d'un petit bois d'acacias à épines, dont les arbres ont atteint leur plus grande croissance et entremêlent leurs longues branches, donnant un air mystérieux au bosquet où pénètre à peine un demi-jour. Quelques autres arbres au feuillage plus compact dépassent la futaie. Ce sont des « inganzamarombo » (1).

Un village indigène dont les bananeries touchent au bois est à proximité. Les gens qui l'habitent sont chargés de veiller sur le cimetière, qui, d'après l'opinion des Banya-Nduga (habitants de la province du Nduga), renferme le tombeau de Ruganzu II Ndori. Ceux qui prétendent que son corps a été enterré à Rutare, maintiennent leur opinion en soutenant qu'il n'aurait été que boucané à Mayebe. Les habitants de ce dernier pays assurent, de leur côté, qu'après avoir été momifié il a été bel et bien inhumé sur place, comme cela se pratique, ajoutent-ils, habituellement. On désigne assez communément l'endroit sous le nom de cimetière de Ruganzu.

D'après la même interprétation ce prince aurait été le seul à y être enterré.

Non loin de Mayebe s'élèvent deux autres petits bosquets que séparent à peine 300 mètres et où l'on distingue

(1) On les appelle ainsi de kuganza, dépasser et marombo, essaims d'abeilles, parce que les indigènes aiment à s'en servir pour y placer leurs ruches.

surtout des ficus. D'après les uns, on y aurait momifié les cadavres de plusieurs reines ayant porté le nom de Nyirakigeri et de Nyirayuhi. Les autres, et ce sont les gens de l'endroit qui affirment qu'on les y a aussi enterrés et ils appuient leur dire en ajoutant que le lieu où l'on boucane un roi ou une reine est également celui où ils sont inhumés. Les deux futaies ne formaient autrefois qu'un seul et même bois sacré, ce qui fait que les indigènes ne les désignent que sous une même dénomination.

Le dernier de ces cimetières se trouve à 2 kilomètres plus loin. Il est formé de beaux ficus, mais l'emploi qui a été fait de ce lieu funèbre donne lieu aux mêmes controverses que précédemment. On l'appelle le cimetière des reines ayant porté le nom de Nyiramavugo.

Il n'est pas facile de donner des précisions sur ce sujet. Les gardiens des bosquets, les employés des pompes funèbres (abanyamugogo) et les annalistes officiels (Abachur' ubgenge) ne sont pas encore disposés à livrer tout ce qu'ils connaissent sur ce chapitre. Les dires des autres sont sujets à caution.

On rencontre encore dans le pays des enceintes funéraires désignées sous le nom de ilaro (au pluriel amalaro), c'est-à-dire haltes de nuit.

Elles marquent l'emplacement des huttes qui servirent d'abri aux restes mortels des rois et des reines, lors de leur transfert dans les cimetières.

Après leur passage les habitations devaient être abandonnées, comme lors du séjour d'un prince voyageant à travers son royaume.

« Gisozi » (grosse colline) sert, on l'a déjà dit, à désigner la résidence où meurt un roi.

C'est l'augmentatif du mot « musozi », qui veut dire colline et par extension village. Ce terme appartient à la classe dont le préfixe est la consonne ki.

Cette classe est réservée aux mots auxquels on attache une idée de grandeur, de crainte, etc.

Nombreux sont les bosquets de cette catégorie, tels que ceux de Kigali, Musumba, Kaganza, etc.

Pour prouver la vérité d'un jugement ou d'une assertion quelconque, les indigènes se servent de la formule suivante, dans laquelle ils font allusion en termes métaphoriques, à la mort de l'un ou de l'autre de leurs souverains : « Mb' ali jye wakuye Lwogera i Kaganza ! ».

« Que ce soit moi (sous-entendu, si je ne dis pas la vérité) qui aie arraché (le roi) Lwogera de Kaganza (nom de la résidence où mourut ce souverain) ! »

On a remarqué dans les pages précédentes qu'il n'a été question que des rois et des reines-mères. Les simples épouses n'ont droit à aucun honneur spécial après leur mort. Elles sont enterrées comme le commun des mortels. Les reines-mères, c'est-à-dire celles qui ont donné l'héritier du trône et régné ensuite avec lui, partagent les mêmes honneurs funèbres que les souverains.

Outre les bosquets dont nous venons de parler, on cite encore celui de Bugarama-Ntare (i Buhurura), non loin de Rukoma; il passe pour être l'endroit où les employés des pompes funèbres se livrèrent à leurs occupations habituelles à l'occasion de la mort d'une reine de nom Nyirakigeri. Le bois sacré de Butare, qui ne comprend plus que quelques arbres fort vieux, est, croit-on, l'endroit ou mourut Nyagihaga, la fille de Ruyenzi et mère d'un Chyilima ou d'un Mutara (1).

La colline de Kaganza, non loin de Musenyi, passe pour avoir été le théâtre de la mort de Nyiramavugo, mère de Lwogera-Mutara.

Ayant refusé de boire, à la première apparition de ses

(1) Les annalistes officiels donnent bien une liste généalogique des rois du Rwanda, avec le nom de la mère et du clan auquel appartenait cette dernière, mais il faut bien se garder de l'accepter dans toute sa teneur. On a vu que les noms des premiers étaient des créations de pure fantaisie. L'ordre chronologique manque pour plusieurs autres et les chroniqueurs ne s'entendent plus très bien entre eux pour indiquer la filiation de ces princes.

cheveux blancs, le poison qui devait, d'après la coutume, mettre fin à ses jours, le roi Lwogera-Mutara en référa à son oncle maternel, Nyamushanja, qui la fit étrangler. Elle fut momifiée à Musenyi pour être ensuite inhumée sur le plateau de Kayenzi.

3° *La garde des cimetières et les honneurs rendus aux mânes royaux.*

a) *La garde des cimetières royaux.* — L'entrée des cimetières était rigoureusement interdite aux profanes, qui ne pouvaient même pas en approcher, comme si leur présence était une souillure ou une profanation.

Il n'y a pas bien longtemps encore qu'à Rutare, les gardiens chargés de la surveillance des tombes royales, trouvaient avantageux de piller et même de tuer les voyageurs qui avaient le malheur de s'aventurer dans leur voisinage.

Les fonctions de gardien des cimetières royaux sont presque toujours exercées par des membres de la tribu des Abiru ou des Abatsobe, avec lesquels on les confond. En été, au moment où l'on met le feu aux hautes herbes, ils doivent veiller à ce que les flammes ne puissent atteindre l'enceinte réservée.

En principe, il est rigoureusement interdit d'y aller couper du bois et l'on ne doit jamais y pénétrer avec la hache.

Depuis quelques années les gardiens et les voisins semblent s'être relâchés un peu sur ce point. Le bois mort dont ils pouvaient user, ne suffisant plus à leurs besoins, ils s'en prennent aux arbres et aux branches vertes. La conscience des humains s'accommode à tout. Les surveillants, qui en profitent largement, ferment les yeux. Aussi parents et amis usent largement de leur permission tacite en faisant des coupes discrètes à travers les bosquets.

b) *Honneurs généraux rendus aux mânes royaux.* — Les morts ne sont pas oubliés ni abandonnés. La crainte superstitieuse n'est pas étrangère au culte des défunts. La

peur qu'en éprouve le Noir les rappelle constamment au souvenir des vivants (1). De temps à autre et dans les grandes circonstances, à l'approche de calamités réelles ou supposées, on frappe le tambour en leur honneur.

On élève sur leurs tombes des huttes (indaro) plus ou moins considérables dans lesquelles se font des sacrifices pour apaiser leurs mânes et se les rendre favorables.

A certaines époques, on expédie de la capitale de jeunes taureaux que les sacrificateurs immolent avec pompe et solennité.

Ce que l'on envoie plus volontiers, ce sont de petits vases en terre cuite de forme arrondie et assez gracieuse (uruherezo, imperezo) remplis de vin de bananes que les gardiens offrent en libation aux rois défunts en vue de se concilier leur appui.

Pareils sacrifices se faisaient et se font encore de temps à autre sur maints emplacements des anciennes demeures royales, à Lwamaraba près de la mission de Kabgayi, à Mwurire près de la mission de Save, à Lussagara près de Nyaluhengeri, en l'honneur de Lwabugiri, de Lwogera et d'un autre Mutara, fils de Ruganzu II, pour n'en citer que quelques-uns (2).

---

(1) Le muzimu conserve « les passions, les goûts, les tendances, les rancunes qui le caractérisaient lors de la vie matérielle de l'être qu'il continue moralement au delà du trépas ». (MAURICE DELAFOSSE.) Cette croyance explique et justifie chez l'indigène le culte des esprits.

(2) Bon nombre de ces anciennes résidences royales rappellent des faits historiques qui se déroulèrent sur leur emplacement ou dans leur voisinage.

C'est à Mwurire, que Mutara I, fils de Ruganzu II, vainquit le roi de l'Urundi, un Mutaga, dont les possessions s'étendaient alors jusque-là.

Sur la colline de Ruchunchu, non loin d'une ancienne résidence de Lwabugiri, à Rubugurizo, c'est-à-dire d'après le sens étymologique du mot, à l'endroit où les fils du roi jouaient au tric-trac, les indigènes montrent la place où l'héritier nommé de Lwabugiri, Mibambge-Rutalindwa, se brûla, en 1896, avec les siens, dans des huttes d'emprunt quand il se vit sur le point d'être pris par les partisans de la puissante famille des Bega, qui s'étaient révoltés contre lui. Dans le Bumbogo, aux endroits nommés Mbilima et Matovu, de grands ficus indiquent l'emplacement

Le roi entoure des mêmes égards les autres membres défunts de sa famille; il suit cette ligne de conduite vis-à-vis des individus qui lui sont parfaitement étrangers, mais dont il craint le courroux. Musinga a déjà fait offrir, à plusieurs reprises, des victimes de propitiation à Kabale, son oncle maternel, décédé en 1912. Pour apaiser plus facilement son esprit, les sacrifices ont eu lieu à Mbuye, dans une des anciennes demeures favorites du puissant ministre. Karara, un des nombreux frères consanguins du roi actuel, mort à Ruchunchu, ayant donné des signes de mécontentement, a obtenu les mêmes honneurs.

A la suite de cette croyance, à savoir que les morts peuvent nuire aux vivants, il s'est formé une catégorie de sorciers, auxquels le roi fait appel, quand un condamné politique de marque est exécuté. Ces sorciers sont appelés « exhumeurs » ou mutilateurs de cadavres (ababūzi), qui dérive du verbe kwabūra, exhumer un cadavre parce qu'aussitôt après le supplice du condamné, ils coupent à celui-ci le petit doigt de la main (umuhèra) et du pied droit (akajanja). Ils enlèvent des lambeaux de chair sur le corps de la victime, qui désormais ne peut plus nuire. Ce qui fait l'objet de cette mutilation posthume est appelé « urukagiro », c'est-à-dire l'obstacle, l'empêchement (du verbe gukagira, empêcher).

Les sorciers de cette catégorie manipulent longuement ces lambeaux humains et finissent par les enfouir dans un trou de fourmilier (umulerajuru).

---

d'une demeure occupée autrefois par un chef important du clan des Batsobe, qui avait épousé la propre mère du roi Lwabugiri.

Celui-ci, devenu grand, voulut tirer vengeance de ce qu'il considérait non seulement comme un grave manquement aux coutumes de la Cour, mais aussi comme un crime de lèse-majesté.

Ses guerriers entourèrent la colline un beau jour.

Dans l'impossibilité de s'échapper, le chef Seruteganya se brûla (aritwika) avec la reine-mère et ses deux fils, Mulangire et Sebugigi.

Une autre tradition ajoute que Lwabugiri aurait voulu épargner sa mère, mais qu'au moment où celle-ci réussissait à s'enfuir, elle fut égorgée par l'un des fils de son second mari.

c) *Honneurs spéciaux rendus aux rois défunts ou hiérogamies.* — Les Noirs sont persuadés que les esprits d'outre-tombe conservent leurs haines et leurs passions. Les vivants ont donc intérêt à se les ménager. Les moyens employés à cet effet sont naturellement analogues à ceux par lesquels on se concilie les hommes avec lesquels on a des rapports. On leur présente des offrandes agréables, on les nourrit, on a des façons ingénieuses de gagner leurs bonnes grâces.

En un mot, on les considère, après leur mort, comme des humains ayant conservé leurs facultés de jouissance.

Nous avons déjà vu que pour s'attirer leurs faveurs on leur fait des libations, on leur offre des sacrifices, on bat le tambour, afin de leur rappeler leur royauté et leur prouver en même temps qu'on les considère toujours comme rois. Cela se fait non seulement sur leurs tombes, dans les grands cimetières, mais aussi sur l'emplacement de leurs anciennes résidences favorites. Par ce dernier choix, on pense leur être plus agréable.

Par motif de crainte et de respect les Banyarwanda évitent en général de bâtir trop près des anciennes capitales et se tiennent à distance. Dans le Bwana-Mukali, au village de Lussagara, pour ne pas souiller le sol qu'avaient souvent foulé Lwogera et Lwabugiri, les habitants de la colline vont enterrer leurs morts au loin, dans la forêt.

En plus de ces précautions et de ces attentions, les princes régnants voulant honorer leurs prédécesseurs défunts et s'attirer leur protection ont constitué à chacun d'eux, un vrai home familial, avec une épouse et des serviteurs, sans oublier le petit troupeau traditionnel.

On se souvient que Chyilima-Rugwe passe pour n'avoir régné que peu de temps. Aussi est-il réputé avoir conservé un mauvais souvenir de son passage sur le trône.

Il a de plus refusé de quitter le pays (yanze kuva mu Rwanda) et y continue son existence dans le corps d'un léopard souvent visible, disent les indigènes. Pour calmer

son esprit, toujours mécontent (yarushije abandi gukaliha), on lui a élevé une grande hutte, à l'endroit même où il a été enterré. Un gardien l'entretient et veille à la conservation du troupeau de vaches qui est censé appartenir en propre à Chyilima. Une femme est à son service.

De temps à autre, une jeune fille est désignée par les sorciers-devins pour devenir sa nouvelle épouse. C'est le gardien qui prend la place du roi défunt.

Les jeunes filles sont ordinairement renvoyées dans leur famille après un court séjour dans la hutte de l'esprit, mais une femme attitrée doit toujours rester sur place. A Idjuru, à peu près à mi-chemin sur la route qui va de la mission de Kabgayi à Kigali, s'élève un bouquet d'arbres qui indique l'emplacement de l'ancienne résidence du roi Yuhi-Mazimpaka. Ce lieu, raconte la légende, devint le théâtre d'un prodige, après la mort du prince. Il venait à peine d'être momifié et enterré au cimetière de Rutare que la terre se mit aussitôt à trembler à Idjuru. Pendant que tombait une forte pluie, des bruits de cornes qui s'entre-choquent (amahembe arakomangana) se firent entendre distinctement. Yuhi-Mazimpaka faisait savoir par là qu'il tenait à ce qu'on s'occupât de lui et qu'on entretînt son habitation. Ses volontés furent exécutées. En plus d'une grande case, on lui a constitué sur place un petit troupeau de vaches dites « indoha », parce qu'elles ont des mugissements harmonieux; une femme y demeure en permanence à sa disposition, sans parler des épouses d'occasion.

A la capitale, dans l'intérieur de l'enceinte royale, nombreuses sont les huttes dédiées aux mânes des anciens rois. Bien qu'affectées aux différents services que suppose le train de vie royal, ces cases sont en même temps consacrées au souvenir de chacun des monarques défunts. Les femmes qui les occupent, tout en faisant partie du harem, sont considérées comme les épouses des souverains dont elles habitent la hutte. Pour les moins connus d'entre les

princes décédés, on se contente d'élever à la Cour des fillettes que l'on fait entrer de temps à autre dans les huttes (indaro) dédiées aux esprits. Les petites y sont aspergées d'eau lustrale (ingwa, eau crayeuse). Les royaux époux (défunts) se contentent de cette cérémonie.

Dans la grande hutte qui est consacrée au roi Gihanga, un feu est entretenu nuit et jour, dans une immense cruche (intango) en terre cuite, qui est remplacée au fur et à mesure de son usure.

Le roi Gihanga, inventeur ou créateur supposé du feu, l'avait légué à son fils Kanyarwanda. En souvenir de cet inappréciable bienfait, on continue à faire du feu dans sa case. Nul autre que le roi ne peut, en principe, y aller chercher des tisons pour allumer sa pipe.

Il y avait autrefois péril de mort à le laisser s'éteindre ou à le laisser dérober par des mains profanes. Une équipe d'individus choisis dans le clan des Abiru est chargée de la garde de ce foyer.

d) *Culte de Kibogo et observance d'un jour de repos.* — Quant à Kibogo, frère de Ruganzu II et fils du roi Ndahiro, bien qu'il ne soit pas monté sur le trône, il est honoré d'une façon spéciale à cause de son rôle de Libérateur. On se rappelle qu'il fut désigné par les devins pour sauver le pays et faire cesser une sécheresse. Il fut emporté au ciel, enveloppé dans un nuage et son ascension eut d'heureuses conséquences pour le Rwanda. Chaque prince nouvellement élu lui élève une demeure distincte et en dehors de l'enceinte royale, pour que Kibogo soit vraiment « chez lui ». La hutte qui lui est consacrée est entourée d'une grande et belle cour. Une femme l'habite et prend soin avec ses serviteurs du troupeau traditionnel de vaches affecté aux « besoins » purement théoriques des esprits.

Le monarque actuel s'est conformé à la coutume en lui constituant, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, un

home entièrement séparé des autres habitations et que l'on désigne toujours sous le nom de « chez Kibogo ». Il a même un tambour spécial, ce qui souligne encore l'importance du rôle qu'il a joué dans le passé.

On rattache à l'épisode de Kibogo l'origine d'une curieuse observance, qui se pratique encore aujourd'hui dans quelques provinces. Elle consiste à s'abstenir de cultiver une fois tous les cinq jours, mais durant la matinée seulement. De cette pratique est venu le nom si connu de « chumweru », qui inclue le sens de blanc et de blancheur, et que les chrétiens ont adopté aujourd'hui pour désigner le dimanche.

A quelle occasion, à quelle époque les Banyarwanda ont-ils choisi ce jour? Les uns font remonter la coutume jusqu'à Gihanga le Créateur. Il n'est pas rare, en effet, d'entendre sur les lèvres des païens ce mot de « Chumweru cha Gihanga », le jour blanc de Gihanga.

D'autres font de chumweru un homme de la suite de Kibogo. Il appartenait au clan des Basindi, ajoutent-ils, et il habitait à Ruhina, non loin de la mission actuelle de Kabgayi. Il était attaché au service de Kibogo, dont il surveillait les cultures (guhingishiriza). Il accompagna son maître, au jour de son « ascension », portant suspendu au cou le sachet (uruhago) en fibres de bananier qui contenait le tabac et la pipe de son chef.

Le nuage les prit tous ensemble.

Les origines de cette observance sont obscures, comme on le voit. N'y aurait-il pas là une réminiscence du repos sabbatique ou dominical?

La supposition serait assez plausible, surtout si l'on admet que les Batutsi sont originaires d'Égypte ou d'Abyssinie.

Quoi qu'il en soit des commencements de cette pratique, elle était fidèlement observée autrefois. Nombre de païens, éloignés des stations européennes, en tiennent compte encore aujourd'hui; ils y attachent, comme leurs aïeux,

un sens superstitieux. Si la grêle vient à tomber ce jour-là, ils ne manqueront pas de l'attribuer à un châtiment surnaturel et d'en rejeter la responsabilité sur ceux qui sont surpris à enfreindre la défense. « On ne se faisait pas faute, racontent les anciens, d'insulter les délinquants, de les piller ou même de les frapper au besoin, et il n'était pas rare de se voir rappeler à l'ordre tant était reçue cette coutume. »

Ce que fait le roi pour ses ancêtres, les grands chefs le font aussi, proportions gardées, pour les membres défunts de leur famille (1). Chacune des huttes dont se composent leurs habitations, car ils en ont habituellement plusieurs, est consacrée à un esprit en l'honneur duquel ils épousent une femme, qu'ils gardent ou délaissent ensuite au gré de leurs caprices et de leurs fantaisies.

Les Bahutu aisés essaient d'imiter les grands, mais le nombre de leurs cases est généralement restreint. Pour ne pas rester inférieurs à leurs émules en superstition, ils bâtissent autour de leur demeure des huttes minuscules (indaro) consistant souvent en deux ou trois bouts de bois fichés en terre et réunis à peine au sommet par un petit lien.

---

(1) Les Bega portent leurs morts de préférence dans la région du Budaha, qui est un de leurs fiefs. Le régent Kabale et une de ses épouses favorites, Kirumwero, ont été enterrés au village de Ngoma, près de la colline de Gatare. Son père Lwagara avait été inhumé à Gisunzu, non loin de Munzanga, et son frère Lwibishengo à Nyamutukura. Son fils Nyantabana et l'un de ses petits-fils ont été ensevelis à Lwasankuba.

Les Banyiginya choisissent leur lieu de sépulture en pays ennemi, pour arrêter les invasions et porter malheur aux étrangers (Abanyamuhanga).

L'île d'Idjwi, avant d'être réunie à la Couronne, servit de dernière demeure à quelques membres influents de ce clan.

D'autres Banyiginya ont été enterrés à l'Urundi et dans la province du Bugessera, qui touche à ce pays. Les fils de Musinga qui sont décédés, au nombre d'au moins cinq ou six, y dorment de leur dernier sommeil.

Le défunt est enterré d'ordinaire dans une hutte. Au Budaha, le propriétaire de la case qui a servi de tombeau à un Mwega, ne peut quitter son habitation qu'après une année environ. On l'oblige à y rester pour empêcher que les ensorceleurs ne viennent exhumer le cadavre.

4° *Deuil annuel qui dure quinze jours, pendant le mois de juin, et qui se termine par une grande fête.*

Durant la deuxième quinzaine du mois lunaire désigné sous le nom indigène de Gichurassi et qui correspond à peu près à notre mois de juin, a lieu le célèbre deuil annuel qui dure quinze jours. Le roi seul est en principe obligé de porter le deuil; toute la Cour s'y associe par esprit de solidarité. Le prince, à cette occasion, doit se dépouiller de ses ornements et ne conserver que des vêtements ordinaires. Nulle cérémonie de mariage ne peut avoir lieu. Les jeux et les danses sont interdits. Des tambours on n'entend que le « Ndamutsa », vers les neuf heures du matin.

Lorsque le deuil est sur le point de prendre fin, les chefs font venir de la bière des différents points du Rwanda, en vue de la fête de clôture (gukur' igichurassi, faire partir le mois de deuil). La veille du jour fixé pour les réjouissances, le tambourin (ishako) se fait entendre à quatre reprises durant la nuit pour annoncer la grande solennité. Dès le matin les autres instruments se mettent de la partie. Des cris joyeux s'élèvent de toutes parts, la foule se précipite sur l'immense esplanade où va se dérouler la fête.

Ce sont des danses ininterrompues, où prennent part les pages et d'autres spécialistes. Les initiés qui font partie de la société secrète de Ryangombe, le visage gribouillé de blanc, se livrent à leurs cérémonies habituelles. Des sacrifices ont lieu.

Les vaches sacrées font leur apparition sur la place et ne contribuent pas peu à donner à la fête une physionomie originale. Inutile d'ajouter que la bière coule à flots.

Quant à la question de savoir en l'honneur de qui se fait le deuil, il n'est pas facile d'y répondre clairement. Les chroniqueurs ne s'entendent pas sur ce point.

Les uns disent qu'il a lieu pour honorer tous les rois; d'autres ajoutent qu'il se fait en l'honneur d'une reine dont on a oublié le nom. Les plus nombreux assurent que le deuil est pris en souvenir de Ndahiro.

La mort de ce dernier aurait eu lieu précisément durant le mois de Gichurassi et dans les circonstances que l'on connaît. Nous laissons aux gens mieux informés le soin de trancher ces nœuds gordiens.

LIVRE CINQUIEME

Episodes et légendes à base historique.

CHAPITRE PREMIER.

Existence d'une peuplade primitive connue sous le nom d' « Abarenge » ou « Abagereka ».

CHAPITRE II.

Incursion des Banyoro dans le Rwanda.

CHAPITRE III.

La conquête du Nduga, épilogue de l'épisode précédent.

CHAPITRE IV.

Un épisode de la guerre contre l'Urundi. Le dévoûment et la mort de Gihana, fils de Chyilima II Ludjugira.

CHAPITRE V.

Immigration dans le Rwanda d'une peuplade étrangère désignée sous les deux noms significatifs de « Muets » et de « Couvreurs de toits en terre ».

CHAPITRE VI.

Le petit royaume hamite du Gissaka. Sa conquête par les Hamites du Rwanda.

CHAPITRE VII.

La légende de Ryangombe.

APPENDICE.

Histoire de la province du Bugoyi. Vie et marche d'une province sous le gouvernement des chefs et princes hamites.

Les *Épisodes et les légendes à sens historique* forment la suite logique des quatre livres précédents. En d'autres termes, ils servent de complément à ce que nous avons intitulé *Histoire d'un Règne* et à *Fondation du Royaume hamite du Rwanda*. De fréquentes allusions y ont été faites dans ces dernières études, où il en a été donné un résumé par trop imparfait. Il convenait donc de les exposer plus au long à cause de leur importance au point de vue historique et ethnologique. Tout en relevant de temps à autre quelques détails, on n'a fait que suivre textuellement la légende et la tradition, sans s'inquiéter des inconséquences et des contradictions inhérentes à ces sortes de récits.

Ce sont pour la plupart des « morceaux littéraires » très goûtés des Banyarwanda, qui s'y reconnaissent avec les qualités et les défauts de leur race. Aussi ne se lassent-ils pas de les écouter. Les deux épisodes qui relatent l'*Invasion et la défaite des Banyoro*, puis le *Dévoûment et la mort du Libérateur Gihana* sur les frontières de l'Urundi, sont de beaucoup les plus populaires. La légende s'en est emparée et en les défigurant, les a agrémentés de nombreux prodiges extraordinaires.

Les bardes ou aèdes qui s'accompagnent de l'instrument à cordes (abachuranzi b' inanga), les jouteurs littéraires (abasizi) et les historiens officiels de la capitale (abachurabgenge) en ont fait leur thème favori. Les autres récits, quoique bien imparfaits et fort incomplets, aident à comprendre un peu l'histoire de l'époque où se déroulèrent les événements qu'ils racontent.

Nous donnons en appendice l'histoire de la province du Bugoyi. On verra ce qu'est l'organisation familiale, sociale, administrative et militaire d'une province sous le gouvernement des chefs et princes hamites.

CHAPITRE PREMIER

Existence d'une peuplade primitive connue sous le nom d'Abarenge ou Abagereka.

I. — L'Épisode lui-même tel qu'il est rapporté par la tradition.

Dans le pays de Save, qui fait partie de la province du Bwana-Mkali, il y avait autrefois, disent les vieux, un peuple qu'on appelait les « Barenge ». Ces derniers étaient très nombreux.

On ne sait d'où étaient venus leurs ancêtres et l'on ignorait tout de leur passé. Ils avaient pour chef un certain Kimari, fils de Rulenge, d'où le nom de Barenge ou gens de Rulenge donné à ses sujets. Or, il arriva qu'à cette même époque, une grande famine s'abattit sur la contrée. Les pluies firent défaut (imvura yari yarahangamye); les récoltes, qui n'avaient pas eu le temps de mûrir, séchèrent sur pied. Les hommes, après avoir épuisé leurs dernières provisions, mouraient en foule, faute de nourriture. Les survivants allèrent trouver Mashira, le célèbre roi-sorcier, qui régnait dans le Nduga et le Ndiza, sur le peuple des Ababanda. Le roi-sorcier consulta le sort, d'après les méthodes en honneur chez les magiciens et les devins de ce temps-là [1], pour savoir comment on ferait cesser la sécheresse.

Pour l'intelligence de la chose, il faut se rappeler que les Banyarwanda attribuent tous les malheurs qui fondent sur eux ou sur le pays, aux esprits des défunts (abazimu) ou aux maléfices des ensorceleurs. Les fléaux peuvent être aussi la conséquence d'un crime volontaire ou même non volontaire (ishyano).

---

[1] Cf. « La Divination au Rwanda », *Anthropos*, XII-XIII, par le P. Alexis Arnoux.

L'inobservance des rites (imihango, imiziro) est également considérée comme pouvant déchaîner des maux sans nombre. La présence d'ennemis ou d'étrangers sur le territoire national donnent lieu aux mêmes suites désastreuses. D'où l'habitude qu'ont les Noirs de consulter les sorciers et les devins pour savoir ce qu'il y faut faire en pareille circonstance. D'où aussi le choix que font ces derniers de « Libérateurs » (abatabazi) pour délivrer le pays et ramener l'abondance. Dans l'*Histoire du Règne de Ruganzu* et dans la *Fondation du Royaume hamite du Rwanda* il a été parlé de plusieurs de ces Libérateurs.

Nous reviendrons longuement sur l'un de ceux-ci dans l'un des récits suivants.

Mashira, ayant affaire à un peuple rival, s'y prit un peu autrement que d'habitude. Après avoir longuement consulté les entrailles des poussins, il fit dire au chef des Barenge qu'il devait creuser profondément dans le sol jusqu'à ce qu'il rencontre une source. C'était, d'après lui, le seul moyen de provoquer la pluie, qui ne manquerait pas de tomber, s'ils venaient à trouver de l'eau.

Kimari rassembla ses hommes, qui vinrent avec des pioches, et leur désigna, d'après les conseils du sorcier, l'endroit où ils devaient commencer leurs recherches.

Ils passèrent de longs mois, assurent les chroniqueurs, à faire ce travail et quand il fut terminé, le trou était devenu tellement profond qu'il fut impossible de trouver une échelle assez longue pour en sortir. C'est alors que le magicien, — car, d'après quelques-uns, il se serait rendu lui-même sur les lieux, — fit couler d'un récipient, qu'il avait apporté avec lui, une eau lustrale dont il aspergea les Barenge, pour les conduire à leur perte. Il entendait par là sauver son propre pays et se débarrasser de ses rivaux qui étaient en même temps ses ennemis. C'était tout à la fois un « sortilège de salut » (urutsiro) pour lui et les siens et un « sortilège de défaite » (intsinzi) pour les Barenge.

De fait, au même instant, apparurent de tous côtés des nuages qui crevèrent et la pluie se répandit en abondance dans le pays. Quant aux Barenge, ils étaient restés au fond de leur excavation. Ne pouvant en sortir, ils y furent surpris par les eaux qui s'y précipitaient de toutes parts; ils y périrent tous.

Le chef Kimari, qui était resté chez lui, disparut avec les quelques rares compagnons qui formaient son entourage sans qu'on sut où il trouva un refuge. D'autres conteurs ajoutent qu'ayant survécu au désastre avec sa mère, il resta sur place avec les survivants. On était alors à l'époque où les Hamites n'avaient pas encore pénétré dans la province centrale du Nduga. Leur roi Mibambge I, surnommé Mutabazi (le Libérateur), habitait le pays du Bumbogo, sur le fleuve de la Nyabarongo.

Apprenant la catastrophe que venaient d'éprouver les Barenge, il résolut aussitôt la perte de leur chef. Pour ce faire, il appelle une de ses jeunes esclaves : « Va-t'en, lui dit-il, chez Kimari; fais-toi accepter comme servante dans sa famille et quand l'occasion s'en présentera tu lui feras boire, à son insu, du lait impur. »

Les Barenge, comme les Basinga d'aujourd'hui, auraient cru s'exposer aux plus grands malheurs en buvant le lait des vaches qui ont la peau roussâtre et noirâtre tout à la fois. Ces dernières sont désignées sous le nom d'un oiseau (inyombya) qui a cette couleur et qui ressemble un peu au rossignol.

La jeune fille fut agréée sans aucune difficulté et se rendit utile aux gens de la maison. Il arriva un jour que la domestique qui s'occupait de la laiterie tomba malade. La nouvelle arrivée fut chargée de la remplacer dans ses fonctions. L'attente n'avait pas été longue. L'esclave de Mibambge prend aussitôt du lait de vache « tabou » (umuziro) et le sert à Kimari, à son heure accoutumée. Celui-ci est aussitôt pris de vomissements. Sa mère, attirée par les efforts qu'il fait, accourt à son secours et ne trouve plus

qu'un cadavre. Sa surprise et sa douleur sont tellement grandes qu'elle en meurt à l'instant.

Mashira, le roi-sorcier, qui avait présidé à la première phase de la tragédie, s'empara du pays qu'il ajouta à ses autres possessions. Il régna jusqu'au jour où Mibambge réussit, à son tour, à se débarrasser de lui.

II. — Nombreuses variantes du même épisode.

Le court épisode tel qu'il vient d'être raconté comporte de nombreuses variantes selon les conteurs et selon les pays. Le fond reste le même, mais les détails sont différents.

D'après une première interprétation, la sécheresse s'était étendue sur la majeure partie du Rwanda actuel. Les Barenge en furent considérés comme les auteurs présumés, par leurs maléfices. Le temps et les choses ne reprirent leur cours normal qu'après leur châtiment et leur disparition.

Le sorcier, disent les autres, aurait adressé aux Barenge victimes de la famine le langage suivant : « Si vous voulez avoir la pluie, réunissez-vous sur le sommet de la colline, grimpez les uns sur les autres et allez vous-mêmes dans les nuages. Vous l'y prendrez de vive force. » Ce sont les gens qui habitent sur les plateaux de Luhanga et de Bussigi qui prêtent au sorcier ce petit discours. Au lieu de situer l'événement dans la province du Bwana-Mkali, ils le placent à Ilemera, c'est-à-dire dans leur propre pays.

« Les Barenge, ajoutent les mêmes, se mirent donc en devoir de grimper les uns sur les autres, ainsi que cela leur avait été conseillé. Ils étaient déjà arrivés à une certaine hauteur quand ceux qui formaient la base de la pyramide vivante faiblirent sous le poids. La grappe humaine s'écroula et tous s'écrasèrent dans leur chute. Nul n'en réchappa. »

Les gens du Bugoyi, au Nord-Est du lac Kivu, racontent

le fait un peu différemment. Comme les riverains du lac sont assez éloignés du pays qu'habitait cette peuplade primitive, ils ont conçu autrement le récit qui leur en a été fait, mais dont ils ont conservé les grandes lignes. « Un roi du Rwanda, disent-ils, poursuivait les Barenge d'une haine violente qui se traduisait par des massacres fréquents. Les sujets du tyran se concertèrent un jour en vue de se soustraire à cette sanglante inimitié. Ils ne trouvèrent rien de mieux que de faire la courte échelle pour s'élever dans le ciel et y aller chercher un lieu plus sûr. »

Ce moyen tourna malheureusement à leur perte.

Les Bagoyi, ainsi que les gens de Bussigi ont donné aux héros de la catastrophe un nom très significatif, celui d'« Abagereka », c'est-à-dire ceux qui s'élèvent, du mot kugereka, kugerekerana, qui a le même sens.

Pour se dérober aux atteintes du despote les Barenge, d'après une autre variante, se mirent à construire un abri en bois très élevé, dans le genre des greniers à provision (ikigega) à forme ronde que les Noirs aiment à bâtir auprès de leurs habitations. Ils entassèrent bois sur bois, arbres sur arbres. On était arrivé à peu près à mi-chemin, entre ciel et terre, quand soudain les matériaux, mal agencés, s'écroulèrent et les ouvriers moururent dans leur chute et sous les décombres.

On insinue ailleurs que ce fut un grand vent qui fit chanceler l'édifice que de hardis ouvriers avaient construit pour aller piller les richesses entassées, d'après ce qu'ils avaient entendu dire, dans le pays d'en haut où habitait un roi opulent. Les tenants de cette dernière version placent la scène de l'événement à Kabagare, sur le deuxième bras de la Nyabarongo, en face du pays de Munyambiriri. Peut-être faut-il voir dans ce dernier détail une indication à savoir que les Barenge étaient assez répandus dans le pays et qu'ils habitaient ailleurs encore que dans la province du Bwana-Mkali.

Pour donner une idée de la transformation que subis-

sent peu à peu les faits à base historique en passant d'un pays ou d'une bouche à l'autre, nous présenterons au lecteur un exemple typique. Il s'agit du même épisode précédent auquel ont été ajoutés des détails empruntés à d'autres récits : « Les Barenge — c'est un vieux à barbe grise qui parle — étaient répandus dans tout le pays. Il arriva un jour (igihe kimwe) que la pluie fit défaut. Les Barenge eurent beau descendre dans les vallées, l'eau en avait complètement disparu. S'emparant aussitôt de leurs marteaux et de leurs houes, qui étaient très solides à cette époque, ils se mirent à faire sauter les roches et à creuser, mais en vain. Ils forment alors le projet de faire la « courte échelle » (kugerekana) en vue de monter en haut (mw' idjuru) et de percer (kupfumura) la voûte du ciel. Ils se rassemblent; les plus forts offrent leurs épaules pour former la base de la pyramide; les autres, s'aidant des pieds et des mains, grimpent en haut. Le dernier était à peine arrivé dans les nuages qu'il touchait et étreignait à pleines mains (kukabakaba) que la terre céda et s'entr'ouvrit subitement sous le poids de cette multitude d'hommes entassés sur un aussi petit espace. Celui qui était monté le dernier eut tout juste le temps de sauter dans le ciel. Ses compagnons disparurent dans le gouffre qui s'était formé sous leurs pieds et il n'en survécut pas un seul.

» Quant à l'heureux survivant, il est resté dans le pays d'en haut et l'on croit que c'est lui qui commande à la foudre. L'abîme où furent engloutis ses compatriotes n'est autre que le fameux « trou » (urwobo) du Bugessera, que l'on désigne communément sous le nom de gouffre de Bayanga; il se trouve non loin d'une ancienne habitation du roi Lwabugiri. C'est un lieu maudit où l'on jette les criminels. L'eau n'y fait jamais défaut, mais nul ne peut en boire sans en mourir à l'instant. Il en est de même pour les oiseaux et les animaux.

» Toutes les nuits il s'en dégage, continue le narrateur,

de la fumée et des flammes dont on aperçoit de loin la lueur rougeâtre.

» Chaque fois qu'on y conduit un condamné, le niveau des eaux s'élève subitement comme pour venir happer la victime.

» Dans leur agitation les eaux produisent un bruit qui ressemble à des plaintes et à des rugissements (akaboroga, agater' induru). »

Le drame se déroula, d'après une dernière version, dans le trou que les Barenge avaient creusé eux-mêmes, sous l'inspiration du terrible magicien. C'est pour essayer d'en sortir qu'ils firent la courte échelle. La profondeur était telle que ceux d'en bas ne purent supporter l'énorme poids qui ne faisait que croître à chaque instant. Il ne resta que des cadavres.

III. — Raisons qui expliquent la multiplicité des versions ; le fond historique de l'épisode des Barenge.

A) *Raisons qui expliquent les nombreuses variantes d'un même récit.* — Il ne faut pas s'étonner de trouver tant de versions différentes sur le même sujet. Elles sont inévitables chez les Noirs, où les faits du passé ne se transmettent que par le seul moyen de la transmission orale.

Les légendes, les épisodes historiques et les autres récits ne sont légués aux générations suivantes que par cette unique voie. Avec un pareil mode de transmission purement traditionnelle on comprend aisément que les faits réels qui en forment la base historique aient perdu peu à peu de leur intégrité première. Il se fait alors simultanément des additions, des soustractions et des multiplications pour parler le langage de l'arithmétique. Les récits primitifs subissent de vraies déformations dont il n'est pas toujours facile de tirer parti pour l'histoire.

Dans une précédente étude [1] on a déjà eu l'occasion de

[1] « Légendes et Récits » (Au Rwanda, sur les bords du lac Kivu), *Anthropos* (1919-1920).

parler de la tendance qui porte les Banyarwanda à s'approprier les récits étrangers ou les événements qui se sont déroulés ailleurs. Ils sont très ingénieux à les adapter à leur propre milieu, en y ajoutant de nouveaux personnages, ou en y insérant des détails empruntés aux coutumes locales et à l'histoire ancestrale. C'est pour cela que les habitants de la province du Bugoyi, au Nord-Est du lac Kivu, font intervenir dans le récit de la création des premiers hommes un quatrième individu du nom de Gahunde, dont la création, d'après eux, aurait suivi celle de Gatwa.

Ils le représentent comme ayant été l'objet de la même malédiction que Gatwa et pour la même faute.

Étant donnée la présence au Bugoyi d'une quatrième race dite des « Bahunde », originaires du Nord et du Nord-Ouest du lac, il fallait bien leur trouver un ancêtre dans le passé comme pour les trois autres groupes ethniques. S'ils lui ont fait partager le sort de Gatwa et des Négrilles qui en descendent, c'est que les Bahunde, dont il est censé être le père, sont méprisés à l'égal et à peu près au même titre que les Batwa. Rien de plus facile à un cerveau nègre que de trouver une explication à tous les grands problèmes de l'humanité. Disons encore que leurs concepts, tout primitifs soient-ils, n'excluent pas la finesse et le « grain de sel » dont ils sont coutumiers.

Un autre motif de la multiplicité des versions et des détails, c'est que les conteurs sont souvent des vieux à barbe grise, quand ce ne sont pas les bardes attitrés ou les chroniqueurs officiels (abachurabgenge). Or, les chansons de gestes se chantent ou se débitent dans les grandes occasions, les jours de noces ou de réjouissances. En pays noir, comme partout du reste, une fête ne se comprend pas sans bière ou vin indigène. « Le ventre doit y avoir sa part », pour employer une de leurs expressions favorites. Sous le coup de la boisson fermentée les têtes s'échauffent, les esprits s'exaltent, les langues se délient. Les libations

succèdent aux libations. Les débits récitatifs finissent par s'en ressentir. Les troubadours subissent l'influence des rasades, d'où le mélange des faits, la confusion des dates et des personnages et quelquefois le manque de logique. De plus, pour faire plaisir au chef ou à ceux qui paient largement à boire, les trouvères ne manqueront pas aussi d'intercaler dans les légendes ou d'y mêler à propos des détails de pure circonstance. Les choses se passent fréquemment de cette manière chez les grands chefs (abatware b' intebbe), dont l'opulence peut se payer une petite Cour et qui, dans leurs nombreux déplacements, car ils ont toujours plusieurs habitations, font une large part aux réjouissances qui durent fort avant dans la nuit.

Dans ces conditions, il devient on ne peut plus difficile de faire la part du vrai et du faux et de démêler parmi les enchevêtrements et la broussaille de ces produits de l'imagination, le fait historique qui a servi de base au récit ou à la légende.

Il serait impossible de citer les différentes interprétations de tel ou tel récit. Ce serait on ne peut plus fastidieux. Il peut arriver parfois que l'une ou l'autre des variantes ait son utilité propre et présente quelque intérêt, par l'apport d'un détail qui jette exceptionnellement plus de lumière sur l'épisode en question. Il peut aussi faire connaître des usages ou un concept particulier à un clan. C'est ainsi que pour ce qui est de l'épisode des Barenge, on est amené à croire qu'il s'agissait d'une peuplade assez répandue dans le pays. La désignation de plusieurs localités données par les versions précédentes semble autoriser cette déduction. Le détail fourni par une autre de ces variantes et qui parle d'un travail de construction gigantesque, où les troncs d'arbre s'amoncellent les uns sur les autres, est tout à fait significatif. Les Noirs n'ont trouvé rien de mieux que de le comparer à un grenier à provisions (ikigega), dans le genre de ceux qu'ils utilisent pour leurs récoltes. Ce détail nous révèle l'idée que se font les indi-

gènes d'une construction inusitée. L'image qu'ils s'en font est la même; seules les proportions diffèrent.

Ils ne pouvaient se représenter autrement l'ouvrage édifié par les Barenge. Quant à cette haute et massive bâtisse elle-même, on est presque tenté d'évoquer à son occasion le souvenir de la tour de Babel, tant le détail d'une construction de ce genre paraît inédit parmi les Noirs et étranger à leur mentalité. N'y aurait-il pas là comme un écho lointain du fait biblique défiguré dans les traditions indigènes?

Si l'on admet que les Batutsi sont originaires de l'Égypte ou de l'Abyssinie et que leur arrivée dans le Rwanda est de date relativement récente, la supposition n'aurait rien d'absurde. Qu'en est-il au juste? Comment faut-il interpréter le détail de l'ouvrage élevé par les Barenge? La porte reste largement ouverte aux hypothèses.

B) *Fond historique de l'épisode des Barenge.* — Il n'a pas été possible malheureusement d'obtenir jusqu'ici plus de précision au sujet de cette tradition si intéressante sous plus d'un rapport. Il semble toutefois qu'on puisse en conclure à l'existence d'un groupe qui vivait à part et jouissait de l'indépendance. Les récits, malgré leurs embellissements et leurs obscurités, disent assez clairement qu'ils étaient nombreux et qu'ils occupaient le Bwana-Mkali et les districts d'alentour.

Il est facile de lire entre les lignes du récit qu'on s'en débarrassa, en les exterminant, pour prendre leur place. Mibambge I, le roi des Hamites, qui n'avait pas encore pénétré dans le Nduga, fit, dit-on d'après une autre version sur ce sujet, mourir Kimari, le chef des Barenge, lequel avait pu échapper au désastre précédemment raconté.

La défaite des Barenge, en tous cas, est attribuée aux sortilèges de Mashira, le roi-sorcier du Nduga. Agissait-il pour son propre compte ou sous l'instigation du roi hamite, dont il devint l'allié, ainsi que nous allons le voir

dans le récit suivant? Les deux hypothèses peuvent se soutenir. Ce qui est sûr, c'est que Mashira fut, dans la suite, vaincu à son tour par Mibambge, qui vint s'installer dans la province centrale du Nduga, au milieu des Babanda ou habitants du pays.

La colline de Mara, située près de la mission de Save, passe pour avoir été le théâtre de la catastrophe. On y montre une crevasse appelée la « Source du Sorcier », dans le massif rocailleux dit de « Luhasha ». C'est donc là que dût se jouer la partie décisive. Le chef Kimari, après le drame sanglant, se serait, d'après la légende précédente, enfui dans le Nduga, où il aurait habité à Gihogwe et à Mussambira près de la rivière de la Kayumbo. Il ne devait pas y séjourner longtemps, sa mort ayant été résolue.

Les indigènes, en creusant le sol ou en travaillant la terre, ont souvent mis à jour des débris de poteries et des fragments grossiers de pipes qu'ils attribuent, on ne sait pourquoi, aux Barenge. « Ibibindi byarakomeraga ». Leurs cruches étaient solides, plus solides que celles de l'époque actuelle, ajoutent-ils. Les Banyarwanda croient encore reconnaître certaines pierres qui auraient servi, autrefois, aux mêmes individus, à écraser le grain. Pareille origine est prêtée à de vieux morceaux de houes. Ces dernières offrent la particularité d'être un peu plus petites que les pioches actuelles, mais, par contre, elles sont plus longues du côté de la pointe qui s'engage dans le manche. Pour ce qui est de ces dernières, disons tout de suite qu'il paraît difficile de les faire remonter jusqu'aux Barenge. Comment, en effet, auraient-elles pu résister si longtemps, étant donnée la mauvaise qualité du minerai, à la rouille qui n'aurait pas manqué de les ronger durant les quelques centaines d'années qui se sont écoulées depuis cette époque [1]. Le sol du Rwanda est autrement humide

[1] Les Banyarwanda rencontrent souvent, au moment des cultures, dans le sol, les scories (inkumba z' ibyuma) des anciennes forges des Barenge.

que celui de l'Égypte; l'hypothèse de la destruction des objets de fer par l'oxydation n'est pas dénuée de tout fondement. Il est donc bien malaisé avec le peu de renseignements que l'on possède de porter un jugement précis sur cet événement. Quoi qu'il en soit des problèmes qui peuvent se poser à cette occasion, il n'en reste pas moins assuré qu'il y avait autrefois une peuplade politiquement distincte des populations voisines (1).

Dans quelques récits, on donne Kimari comme l'oncle de Mashira. Ce nom de « Kimari », c'est-à-dire l'Exterminateur (de kumara = achever), ajoutent les conteurs, lui fut donné, parce qu'une maladie contagieuse décima la population et que la peste bovine ravagea les troupeaux de son pays. Aussi pour le punir, lui la cause de tous ces maux, les Batutsi ou d'autres chefs, ses voisins et ses compatriotes, lui crevèrent les yeux.

Des légendes à base historique, c'est peut-être la plus difficile à interpréter avec celle de Ryangombe, roitelet du pays de Kibingo et fondateur supposé de la société secrète dite des imandwa.

CHAPITRE II

Incursion des Banyoro dans le Rwanda.

I. — État politique de l'époque.

On a vu dans le récit précédent que Mashira joua le rôle principal dans le drame des Barenge que la légende a fort amplifié. Le fît-il de sa propre initiative ou sous

(1) Dans le récit suivant on verra que la province du Nduga était habitée, avant l'arrivée des Batutsi, par une population autochtone connue sous le nom d'Ababanda, que gouvernait le fameux Mashira.

Aujourd'hui, en plus de leurs descendants, on y trouve un grand nombre d'autres clans, parmi lesquels les Bazigaba et les Bagessera sont les plus connus. Ils sont répandus un peu partout dans le Rwanda et la tradition veut que les premiers soient originaires du Ndorwa et les seconds du Bugessera, d'où ils émigrèrent dans l'intérieur du Rwanda.

l'instigation du roi hamite, avec lequel il entretenait, au début, des relations de bon voisinage?

On ne peut le savoir au juste. Quelques-uns des narrateurs se contentent de dire que le chef des Barenge, Kimari, — ainsi qu'on vient de le dire, — après avoir échappé au désastre, périt ensuite sous les machinations du prince mututsi Mibambge I Mutabazi, qui devait se rendre si célèbre par la victoire qu'il remporta sur les Banyoro, avec l'aide du même Mashira.

Il semble que le désastre que subirent les Barenge eut lieu quelques années avant ce dernier événement, sous le règne de Kigero I Mukobanya, père de Mibambge. Les Hamites ou Batutsi venus par le Nord-Est, c'est-à-dire le Ndorwa et Mutara, où ils séjournèrent assez longtemps, n'avaient pas encore conquis tout le Rwanda actuel. Il s'en fallait de beaucoup.

La province du Mulera échappait à leur influence. Les habitants de ce pays, montagnards fiers et belliqueux, leur avaient résisté victorieusement.

Tout au plus la plaine du Muko, qui longe la rivière de la Mukungwa, paraît-elle avoir été occupée de bonne heure par les Batutsi.

C'est dans cette plaine que se trouve le pays sacré du Buhanga, considéré comme le berceau et la première résidence du roi Gihanga. A l'époque dont nous parlons, les Batutsi occupaient le pays du Bumbogo, le Buliza, le Buyaga, le Buganza, puis le Gissaka, qui devait former un petit royaume indépendant de celui du Rwanda, le Bugessera et, enfin, le Bwana-Chambge.

L'émigration hamite se faisait sur deux voies parallèles. Pendant que les uns se dirigeaient par le Gissaka et le Bugessera sur l'Urundi, les autres s'avançaient sur le seuil de la province centrale du Nduga, par le Bumbogo et le Bwana-Chambge. Nous ne nous occupons ici que de ces derniers. Le chef et le roi de ce deuxième groupe s'appelait alors Kigeri I Mukobanya et avait pour fils

Mibambge I. Sa résidence principale était à Mwurire, près de Kigali, non loin du fleuve de la Nyabarongo.

Le reste du Rwanda, au Sud, à l'Est et à l'Ouest, était gouverné par des roitelets autochtones, indépendants les uns des autres. Le plus puissant de tous était le fameux Mashira, qui régnait sur la province centrale du Nduga et du Ndiza habitées par une peuplade que l'on désigne encore aujourd'hui sous le nom d'Ababanda. Au Nord-Ouest du Nduga vivait un autre prince indépendant dont les possessions formaient le petit royaume de Marangara et qui devait survivre à celui de Mashira, son puissant voisin. A ce moment-là il n'était question que du roi du Nduga, qui avait aussi la réputation d'être le plus grand sorcier de l'époque. Les princes aborigènes, en effet, exerçaient en même temps, et en vertu de leur royauté, les fonctions de sorcier, magicien, devin, etc. Mashira, d'après la tradition, était passé maître en fait de magie et de sorcellerie. Les Noirs recouraient à lui de tous côtés.

On connaît de ce prince au moins quatre habitations principales, à Nyanza, à Gisali et à Kibanda, au sommet de la chaîne du Muhanga, et, enfin, à Chubbi, dans le Ndiza. Au sommet de la butte de Gahogo, près de la mission de Kabgayi, les habitants du pays montrent l'endroit où il chercha en vain de l'eau, pour y abreuver ses troupeaux. Les relations qu'il entretenait avec le roitelet de Marangara, un certain Nkondogoro, devaient être excellentes. Peut-être étaient-ils parents. Il est possible aussi que Nkondogoro se considérât comme le vassal de Mashira.

Des ancêtres de Mashira l'histoire n'a retenu que le nom de deux d'entre eux, Nkuba et Sabugabo. Depuis combien de temps leur famille régnait-elle sur le Nduga? La tradition n'en dit absolument rien.

Les récits légendaires qui courent sur la personne de Mashira sont nombreux, mais l'histoire ne peut en retenir grand'chose tellement les faits y sont défigurés. Nous n'en citons qu'un pour l'exemple.

« Kimari, dit la légende en question, était le roi du pays situé au Sud du Nduga. Mashira alla le trouver pour lui faire la cour (kumuhakwaho). Il fut agréé du monarque; peu de temps après ils se brouillèrent.

» Mashira se rendit alors chez Nsoro, le roi du Bugessera. A peine arrivé dans ce dernier pays, le nouveau venu empêcha la pluie de tomber (yich' imvura). Pour ce faire, il s'était mis à téter (yonk' umugore we) comme un nourrisson et à porter des joujoux enfantins (inkondo). Assis à la manière d'un rameur dans une petite barque, il tenait à la main des tiges de papyrus (imifunzo). La pluie fit complètement défaut. Intrigué, le roi Nsoro s'adressa à un devin célèbre du nom de Rubambo. Celui-ci, après avoir consulté les entrailles de poulets, répondit, enfin : « C'est un bébé qui a « tué » la pluie. Il est à la » mamelle et s'amuse comme un enfant. Il s'assied dans » une barque à la mode des rameurs et porte à la main » des tiges de papyrus. » — « Comment pourrons-nous le » retrouver? » s'écria le prince. « Fais appeler les fem- » mes, reprit le devin, ordonne-leur de s'aimer et de se » fréquenter (ni bwuzure, bagenderane), plus qu'elles ne » l'ont fait jusqu'ici. » Les femmes obéirent à l'ordre du roi; elles entretinrent bientôt les meilleures relations. C'étaient des causettes à n'en plus finir... Un beau jour, la femme de Mashira, qui trouvait que son mari avait des habitudes bizarres et singulières, confia son chagrin à une amie : « Est-ce que ton mari ressemble au mien? » Curieuse, la voisine lui demande des explications et l'autre de lui raconter que Mashira prend le sein comme un nouveau-né, etc. Or, Mashira, au même instant, consultait l'avenir et il apprit à son tour que les femmes possédaient son secret... Il n'y avait pas de temps à perdre. Il y allait de sa vie. Il appelle son épouse : « Fuyons, nous sommes trahis; retournons dans le Nduga, chez nous, à Gisari. » C'était au moment où les Barenge souffraient de la famine et de la sécheresse. La catastrophe racontée plus

haut ne tarda pas à se produire, sous l'instigation de Mashira. »

Il est facile de le constater, les faits concernant le séjour du célèbre roi-sorcier dans le Bugessera ont été forgés après coup. Ce qui est sûr, c'est que Mashira régnait en maître sur le Nduga et le Ndiza, où il avait succédé à ses ancêtres.

II. — DESCRIPTION DES BANYORO, RAVAGES QU'ILS FONT DANS LE PAYS ; CRAINTE QU'ILS INSPIRENT AUX BATUTSI.

Kigeri I, le roi des Batutsi, d'une part; Mashira, le roi autochtone du Nduga, de l'autre, vivaient dans un état de paix relatif.

C'est alors que se produisit un grave événement qui les rapprocha. Surpris et débordés par l'invasion des Banyoro, les Batutsi firent appel à leurs voisins du Nduga, les Babanda. La légende ne parle que de Mashira, de sa qualité de sorcier et des sortilèges ou manières de vaincre qu'il indiqua à l'envoyé de Kigeri I.

Les choses durent se passer un peu différemment sans doute. Les Babanda du Nduga se réunirent aux Batutsi et à leurs gens et c'est ainsi que les Banyoro furent repoussés. D'après la chanson de geste que nous allons reproduire dans ses moindres détails, la victoire fut le résultat des sortilèges de Mashira.

Les Banyoro, venus du Nord, envahirent le Rwanda par le Nord-Est, en détruisant tout sur leur passage [1].

---

(1) On ne sait pourquoi ce nom de Banyoro a été donné aux envahisseurs. Il ne peut être question, en effet, que d'une expédition muganda ou d'une sorte de razzia faite par les habitants de l'un des petits royaumes tributaires de l'Uganda. Le Nkole est celui dont la frontière est commune aux deux pays.

Les Batutsi des deux régions ont de tout temps entretenu quelques relations. Il est plus vraisemblable que ce soient les Banya-Nkole qui, de leur propre mouvement ou sous l'impulsion des Baganda, aient tenté de s'emparer du Rwanda.

Les Banyoro (ou gens de l'Unyoro) sont à plus de 220 kilomètres au Nord et auraient dû soumettre au préalable les principautés qui se trouvaient sur leur passage, ce qui aurait demandé de longs mois et de forts contingents militaires.

C'étaient de puissants guerriers (bar' abantu b' amaboko). Ils avaient déjà vaincu les peuplades qui s'étaient rencontrées sur leur route quand ils firent irruption dans le pays. Ils étaient si nombreux, dit la légende, qu'il aurait été plus facile de compter les grains de mil ou d'éleusine après une bonne récolte que de vouloir essayer de les dénombrer.

Leurs lances en fer étaient d'une seule pièce, ainsi que leurs boucliers, sur lesquels les flèches n'avaient aucune prise et ne faisaient que rebondir du côté où elles avaient été lancées.

Partout, sur leur passage, les Banyoro se montrèrent d'une rapacité extrême, emportant ou ravageant tout. Ils mangèrent les grains et les tiges d'éleusine. Les patates ne suffirent pas à apaiser leur faim, ils en dévorèrent jusqu'aux feuilles. Il en fut de même du sorgho et des feuilles qui croissent sur sa tige.

Les fruits insipides et indigestes des arbustes épineux ne suffirent pas davantage à les rassasier. Après les derniers régimes de bananes, les Banyoro s'en prirent aux troncs eux-mêmes. « Leur voracité était telle, ajoutent les narrateurs, qui, pour « brosser le tableau », ne dédaignent pas les hyperboles, qu'ils mangèrent jusqu'au bois vert. Le bois sec seul était respecté, parce qu'ils en avaient besoin pour cuire leur nourriture et se chauffer (barya uburo ni mihekenya; bararya ibijumba ni mijumbajumba, amasaka n' ibishakashaka; bararya ubuhoko, ubuhanga (imbuto z' iminyonza), insina n' ibitoke; bararya agati kabissi, akumye baragachana. »

Certains conteurs affirment que les Banyoro faisaient leur pâture de feuilles de bananiers. Le détail peut avoir sa valeur. On sait que les Baganda, les Baziba, les Bahaya et leurs voisins sont excessivement propres pour ce qui touche de près à la nourriture. Ils font un fréquent usage des feuilles de bananiers en guise de plats ou d'assiettes pour y déposer les mets.

D'où l'exagération des Banyarwanda, qui, dans leur haine contre les envahisseurs, ont tout interprété dans un sens qui ne pouvait être que défavorable aux Banyoro et n'ont pas voulu comprendre autrement l'emploi que faisaient ceux-ci des feuilles de bananiers.

« Les vaches, continue le narrateur, ne trouvèrent pas grâce à leurs yeux. Ils s'étaient d'abord réservé les plus belles; ils furent bientôt obligés de les abattre pour satisfaire leur gloutonnerie. Inutile d'ajouter qu'ils firent un grand carnage de celles qui n'avaient pu se sauver à temps. Ils allaient en poussant devant eux une cohue de femmes et d'enfants qu'ils avaient réduit en esclavage. C'étaient de vrais hommes de guerre, acharnés au combat (bar' intwari zikabije kurwana). Ils ne laissaient partout que des ruines. C'était le comble de la désolation; le pays qu'ils traversaient ne respirait (sentait) que l'odeur de la désolation (igihugu bachagamo basigaga kinuk' ubutsindwa). Nul n'osait les affronter; c'était une fuite éperdue à leur approche, tant on les redoutait. Chacun prenait « ses jambes à son cou » (amaguru bayata mu nzira) [1], ajoutent les chroniqueurs, qui ont à peu près la même expression dans leur langue. Les Banyoro ne rencontraient presque aucune résistance. Ils étaient venus à travers le Ndorwa, par le chemin de Mutara. Ils avaient déjà parcouru et ravagé les villages de Ntete, Ntende, Runda, Gasetsa, Urwara, Migongo (Gissaka), Ngungu, Munyaga, Jugujugu, Jugamirambo, d'où la faim les faisait partir. Les chefs du Buganza et de Mutara, Lugendababiri et Ruganintwari, avaient bien essayé de s'opposer à leur marche victorieuse; ils essuyèrent une défaite complète. Les Banyoro étaient arrivés au seuil de la province du Bwana-Chambge (baj' uturambi twa Bwana-Chambge) et, ô abomination sans nom! ils étaient sur le point d'aller

---

[1] Le sens littéral est le suivant : ils jettent leurs jambes dans le chemin.

boire à la fontaine sacrée de Muhima (près de Kigali) (baraniganira mu maliba ya Muhima — ishyano — litabaye)!

III. — Appel fait au sorcier Mashira. Ses incantations et ses maléfices ; insouciance et légèreté du premier envoyé.

Dans une si grande calamité, le roi Kigeri se mit en devoir de réunir de son côté les chances de succès pour s'opposer à l'avance des ennemis.

Recours aux aruspices, sacrifices aux esprits, tout fut mis en œuvre. C'est en vain encore qu'il s'adressa aux sorciers de son entourage; les sorts ne lui étaient pas propices. En désespoir de cause, il se résolut à consulter Mashira, dont la réputation était arrivée jusqu'à lui.

Il appelle un de ses gens, connu sous le nom d'Ituragara. C'était le fils de Nyankaka et appartenait au clan des Baturagara, qui passaient pour bien manger et bien dormir (bakundaga kurya no kuryama) : « Un pays, lui dit le roi, ne peut être sauvé que par celui qui le gouverne (ingoma isanzwe itabarira beneyo). Va donc chez Mashira, le magicien, fils de Nkuba (le tonnerre), et demande-lui le succès (urutsiro ou insinzi) de notre entreprise. Raconte-lui les malheurs qui ont fondu sur le royaume. Les ennemis ne cessent d'avancer. Dis-lui que les Banyoro ont déjà ravagé les collines de Ntete, Ntende, Runda, etc. Qu'il vienne donc au secours de celui qui est en danger, qu'il assiste celui qui se défend. Rappelle-lui que les Banyoro ont tout dévoré. Ils ont mangé les poules et leurs poussins, les sauterelles et leurs œufs, les troncs de bananiers, ainsi que le bois vert. Qu'il se hâte de nous venir en aide. S'il nous refuse le secours de son art, dis-lui que l'Homme aux couteaux de sorcier (Lunukamishyo), celui qui est originaire du pays du Butumbi, d'où sortent les meilleurs sorciers, nous donnera ce qu'il faut pour remporter la vic-

toire. S'il se dérobe à nos sollicitations, cela ne lui portera pas bonheur (niba atarumuhaye urutsinzi, Lunukamishyo wi Butumbi (Ndorwa) azarumuha, kandi nawe ntibizamugwa ubuhoro). »

Ituragara, le fils de ceux qui ont la réputation de savoir bien manger et bien dormir, se mit aussitôt en route. Il trouva Mashira à Bulima de Nyakabungo, non loin des pays chauds (ku Mayaga) qui se trouvent au Nord-Est du Nduga. Arrivé à l'entrée de la cour qui précède la hutte du sorcier, il salue et s'annonce comme l'exige la politesse indigène. On lui dit d'entrer :

« D'où viens-tu, ô homme? » demande le roi-devin.

L'autre de répondre : « J'arrive du pays de Gassabo (colline longtemps habitée par les premiers rois Batutsi). Kigeri m'envoie te demander le moyen de vaincre les Banyoro. Ils ont déjà parcouru le Ndorwa, le Buganza et le Gissaka. Ils viennent à marches forcées et ne tarderont pas à venir boire, ce qui ne s'était encore jamais vu, à la source sacrée de Muhima (none bagiye guhira Muhima, ntaho lyabaye). C'est au nom de mon souverain que je viens te demander des charmes et des sortilèges pour ensorceler l'ennemi et le réduire à néant. Si tu refuses, j'irai chez Lunukamishyo (l'homme aux couteaux de sorcier), qui ne manquera pas d'agréer ma demande. »

Le sorcier, voulant faire honneur à son hôte, l'accueille avec distinction et lui offre sa case pour y passer la nuit. Une vache grasse est amenée séance tenante; il s'agit de régaler le royal messager. On la frappe entre les deux cornes et la bête roule sur le sol, les quatre pieds en l'air (amaguru ab' amahembe, nay' amahembe ab' amaguru). Elle est égorgée et dépecée à l'instant.

Les meilleurs morceaux en sont offerts à l'envoyé et à ses compagnons, qui les font griller sur les charbons ardents. Le maître de la maison fait ensuite apporter les meilleures bières de la contrée. On leur sert en premier lieu une boisson faite avec du miel recueilli sur l'arbre aux

fleurs de senteur (umukepfu) très estimées des abeilles. On leur présente ensuite de l'hydromel fabriqué avec un miel de choix qui « colore les dents » (umuziga ryinyo), « la boisson par excellence des hommes mûrs » (mushoka bagabo). Ils eurent encore à discrétion la liqueur dans la fabrication de laquelle entrait le suc que les abeilles avaient puisé sur leurs fleurs préférées (nkuruba) du pays de Mugamba, où l'on récolte un miel délicieux. Tout était de la meilleure qualité, vivres et boissons. Le messager du prince hamite, qui ne reculait pas devant la bonne chère, puisqu'il appartenait à un clan où elle était de tradition, fut le meilleur convive du festin. Mashira lui « prêta » aussi des esclaves, pour faire les honneurs de sa maison « gaiement et grandement », selon les coutumes de l'hospitalité [1].

Il était près de minuit quand le magicien congédia ses familiers. Resté seul avec l'envoyé, il se met en devoir de consulter le sort, en jetant les osselets sur sa planchette à sorcier [2], sous les regards plus ou moins distraits de l'unique témoin fortement échauffé par l'hydromel. Mashira dut s'y reprendre à plusieurs reprises, car une force secrète, invisible et malfaisante, semblait s'opposer au succès de la consultation. Le sorcier devait comprendre plus tard l'hostilité des osselets, qui, forcés pour ainsi dire par lui de présager la défaite des Banyoro en faveur des Batutsi, ne le firent pour ainsi dire que malgré eux.

On verra, en effet, plus loin que les Hamites, victorieux des Banyoro, tourneront ensuite leurs efforts contre Mashira lui-même, qui perdra la vie avec le trône.

---

[1] Comme au temps des Romains. Plaute, Mercator I, I, 100 (*hilare atque ampliter*).

[2] C'est une sorte de planchette à bords arrondis, légèrement creuse sur une de ses faces. Le devin s'en sert en y jetant de la main droite un certain nombre de dés. Les multiples dispositions que prennent ces dés sur la palette permettent au sorcier de prédire l'avenir et de répondre aux questions posées par les clients. C'est surtout en cas de maladie et de décès qu'on vient les consulter pour en connaître la cause ou l'auteur.

C'est sous forme d'oracles à forme elliptique que le magicien communiqua le résultat de ses opérations divinatoires et indiqua les différents moyens (insinzi) de vaincre les Banyoro :

1° « Coupure sur blessure vaincront les Banyoro (igisale na gasale bizatsinda Abanyoro) », annonça-t-il solennellement.

2° « Jumeaux de Nyirassuna, nés avant terme (impanga, ibyenda), vaincront les Banyoro ».

3° « Nyiragasi de Nsoro, la fille aux seins non développés (umukobga w' impenebere), vaincra les Banyoro ».

4° « Ensorcellement de poule (urutunda rw' inkoko ikab' isake) vaincra les Banyoro. »

5° « Vieilles nattes, paille pourrie de hutte, veuve de son propriétaire (imisambi n' isamburiro n' akasamburiro) vaincront les Banyoro. »

6° « Serpent et petit serpent (Mpiri na ruhiri rwayo) vaincront les Banyoro. »

7° « Vache blanche et taureau blanc (igitare na rutare) vaincront les Banyoro. »

8° « L'ami de la paix (le mouton) de Mibambge, le bélier à couleur rouge que l'on a caché dans la fosse à bananes, en dessous de l'habitation du propriétaire, vaincra les Banyoro. »

9° « La pluie qui coule à torrents (imvura y' imivumbi) vaincra les Banyoro. »

10° « Mibambge-Mutabazi (le Sauveur) vaincra les Banyoro. »

« Tels sont, dit le sorcier quand il eut fini de les énumérer, les moyens (insinzi) qui permettront à Kigeri de se défaire de ses ennemis. » Comme on le voit, il les avait donnés sous une forme brève et imprécise qui demandait une explication. Ituragara, qui avait bien bu, bien mangé et bien dormi, fidèle en cela aux traditions de sa race, n'en demande pas davantage. Par suite de l'insouciance de son âge, de la légèreté de son caractère et aussi des effets de

la bonne chère, il ne se préoccupe pas autrement de l'objet de sa mission. Ses yeux et son esprit sont plus qu'appesantis par le vin de bananes et le sommeil. Il retombe sur sa couche et s'endort profondément.

IV. — Envoi d'un deuxième messager plus sérieux; explication des oracles maléfiques.

Croyant en être quitte avec le message qui lui avait été confié, le joyeux compagnon qu'était notre homme prend congé de Mashira. Celui-ci ne peut s'empêcher de rire intérieurement de l'étourderie de son client, qui s'en va avec des formules vides de sens, incompréhensibles aux profanes.

Content de lui-même, Ituragara reprend le chemin de la capitale, pour rendre compte au roi de l'heureux résultat de son voyage. Il détaille par le menu ce qu'il croit devoir intéresser son souverain, l'accueil qu'il a reçu auprès de Mashira et les oracles qu'il a rendus.

Quand le monarque demande l'explication de ces formules magiques, pour savoir comment on pourra les utiliser contre les Banyoro, le messager avoue ingénument qu'il n'a pas du tout songé à en demander l'interprétation. Kigeri reconnaît aussitôt qu'il a eu tort de se servir pour une si importante mission d'un individu aussi peu sérieux. La réputation de joyeux viveurs, méritée à juste titre par les membres de la tribu des Baturagara, « qui aiment à bien manger et à bien dormir », aurait dû le mettre en garde contre ce premier choix.

Sans perdre de temps, car les Banyoro ne cessent de s'avancer, Kigeri fait appeler sur-le-champ Muguruka, un homme dont il est sûr. C'était le fils d'un certain Nkona, Umwenemugunga (nom du clan). Le roi lui explique ce dont il s'agit et l'invite à se hâter. Muguruka eut bien vite parcouru la distance qui séparait les deux capitales. Mashira le reçut avec honneur, comme il l'avait fait pour le premier messager.

Conscient de l'importance de sa démarche, Muguruka goûte à peine à ce qu'on lui offre. Il désire connaître au plus vite le sens qu'il faut attacher aux formules magiques. Le sorcier répond qu'il le lui dira à minuit, que c'est l'heure à laquelle il se livre habituellement à l'exercice de son art.

Tous allèrent se coucher. Le messager seul, repoussant le sommeil, s'assied, préoccupé de l'objet de sa mission. Voyant que Mashira s'était endormi profondément, il prend une poignée d'herbe qui servait de litière aux vaches [1] et la jette intentionnellement sur le feu. Comme elle était fortement imprégnée de purin, il s'en dégage aussitôt une odeur nauséabonde et une épaisse fumée qui réveillent le sorcier : « Qui est-ce donc, s'écria-t-il, qui m'empoisonne ? » Et l'autre de répondre : « C'est moi, Muguruka, ton hôte; lève-toi et donne-moi bien vite l'explication des oracles maléfiques dont l'accomplissement doit nous délivrer des Banyoro. Le royaume (ingoma) de Kigeri est en danger. Hâte-toi de nous venir en aide. »

Bien que maugréant, Mashira se met sur son séant, reprend ses esprits et se met en devoir d'expliquer au nouvel envoyé, qui était tout yeux et tout oreilles, le sens caché des formules magiques :

1° « Coupure sur blessure », tel est le premier moyen de vaincre les Banyoro. Pour cela, cherchez une femme stérile (igichambyaro), faites-lui sur le corps une piqûre et mêlez son sang avec celui d'une vache noire. De ce sang ainsi mélangé aspergez les ennemis quand ils viendront

---

(1) Les Banyarwanda quand ils n'ont qu'une ou deux vaches, les logent dans leur hutte pendant la nuit. Ils font de même pour les vaches malades et les petits veaux. Quand les bêtes sont nombreuses, elles restent en plein air dans la cour, qui est clôturée de toutes parts, sous la garde des vachers, qui passent la nuit dans une case ouverte sur le parc à bestiaux. Chez les grands chefs, les gardiens jouent de la flûte, pour se tenir éveillés et se garder des nombreux voleurs de vaches.

vous attaquer; dès lors ils seront incapables de brandir leurs lances contre vous. »

2° « Pour ce qui est du deuxième sortilège, faites venir les deux enfants jumeaux de Nyirassuna, l'esclave du prince. Exposez-les avec leur mère, de façon qu'ils soient tués par les envahisseurs. Cela fait, ces hommes étrangers ne pourront plus vous vaincre. »

3° « Nyiragasi de chez Nsoro, la fille aux seins non développés, vaincra les Banyoro. Demandez à son père de vous la livrer. S'il refuse, emparez-vous de sa personne. Au moyen d'une flèche, blessez-la légèrement au sein gauche.

» Quelle prenne ensuite elle-même de son propre sang pour le répandre sur les Banyoro (ngo muzater' akambi mw' ibere y' ibumoso, akore mul' ayo marasso, ayatere mu Banyoro). »

4° « Prenez un coq, égorgez-le. Ses entrailles ne « blanchiront pas » (iteze neza). C'est alors qu'il deviendra bon pour ensorceler (yabay' urutunda). Mettez-le dans un pot à lait. Versez-y en même temps de l'eau lustrale blanchie par le moyen d'une poignée de craie (ingwa).

» Mélangez le tout avec quelques feuilles à propriétés magiques (1). Faites-vous précéder de ce vase en bois et vous êtes sûrs de la victoire. »

5° « Vieilles nattes et vieux débris de paille vaincront les Banyoro. » Il s'agit ici d'une maison abandonnée et qui tombe en ruines, parce que son propriétaire est décédé. « Mettez-y le feu, continue le devin, et arrangez-vous de façon que la fumée arrive jusqu'aux ennemis. »

6° « Serpent et petit serpent vaincront les Banyoro. » « Emparez-vous d'un serpent et de son petit. Tuez-les et

(1) Ce sont, pour n'en citer que quelques-unes, des feuilles de plusieurs variétés de ficus, de l'érythrina à fleurs rouges, puis les plantes, tel que l' « ishoza », qui sont fréquemment employées par les indigènes. Elles passent pour exercer une grande influence dans presque tous les actes de la vie.

coupez-les en tranches. Mettez-en les morceaux dans une cruche neuve qui n'a encore jamais servi (inyagura) et faites cuire. Vous exposerez la cruche sur le chemin.

» Quand les Banyoro la découvriront, ils croiront que c'est de la bonne viande et en mangeront. Par le fait même, ils seront ensorcelés. »

7° « Vache blanche et taureau blanc vaincront les Banyoro. » « Choisissez dans les troupeaux qui vous restent une vache et un taureau de cette couleur. Conduisez-les sur le sommet d'une montagne, bien en vue de ces pilleurs, qui vous ont fait tant de mal. Abattez les deux bêtes sur place et retirez-vous ensuite. Les vautours, les éperviers et les corbeaux ne tarderont pas d'être attirés par l'odeur de la viande. Tout en se posant à terre pour dévorer les cadavres, ils planeront souvent dans les airs. Les Banyoro, à leur vue, seront frappés de stupeur et d'étonnement. Ils craindront ces nouveaux guerriers venus du ciel et inconnus d'eux : « Nous savons combattre, diront-ils, avec les habitants qui foulent le sol, mais comment nous y prendre pour lutter contre ceux qui volent dans les airs au-dessus de nos têtes ? Nos flèches peuvent atteindre les premiers. Comment ferons-nous pour tirer sur les autres qui voltigent et tourbillonnent en tous sens au-dessus de nous ? »

8° « L'ami de la paix [1] de Mibambge, en d'autres termes, le bélier de couleur noire, que son propriétaire (qui n'est autre que le propre fils du roi) a caché dans la fosse à bananes [2] en dessous de la hutte de Mibambge (Nyabuhoro ya Mibambge, rugina rw' intama ili mu rwina musi y' ulugo rwa Mutabazi) vaincra les Banyoro.

---

[1] Le mouton est ainsi appelé parce qu'on s'en sert chez les Batutsi, dans les sacrifices, pour calmer les esprits et disposer en sa faveur les événements futurs.

[2] Tout indigène creuse auprès de sa hutte une fosse dans laquelle il dépose, durant un jour ou une nuit, les régimes de bananes en vue de hâter leur fermentation pour faire la bière.

» Vous l'égorgerez, ses entrailles blanchiront (1) (izera), vous le déposerez ensuite sur le lieu du combat, près du fils de Kigeri et vous remporterez la victoire. »

9° « La pluie à torrents vaincra les Banyoro. » Au moment où vous aurez fini d'accomplir ces prescriptions magiques, la pluie tombera à flots, rendant inutilisables les arcs des Banyoro. Vous pourrez alors vous servir avantageusement de vos lances contre un ennemi désarmé.

10° « Mibambge-Mutabazi, le fils de Kigeri, vaincra les Banyoro. » C'est ma dernière prédiction et voici comment vous devez l'entendre : Le fils du roi doit aller se mesurer avec l'ennemi. C'est lui qui deviendra le libérateur de son pays. Il sera légèrement atteint d'une flèche au front. Qu'il prenne alors du sang de sa blessure pour le répandre dans la direction des Banyoro. Et tout se terminera en votre faveur. »

Comme on peut le constater par les détails qui précèdent, les Noirs sont passés maîtres en fait de magie et de charlatanisme. Les sorciers et les devins du moyen âge ont leurs émules et leurs rivaux chez les primitifs dans la race africaine, et la célèbre pièce de Shakespeare, *Macbeth*, n'est pas la seule dans son genre où il soit question de chaudrons et de sorcières.

V. — Retour du second envoyé; emploi des sortilèges. Défaite et massacre des Banyoro; théâtre de leur arrêt final.

Muguruka remercia chaleureusement le devin-magicien qui l'avait si bien renseigné. Il ne perdit pas de temps en cours de route, car le roi, impatient, guettait chaque jour

(1) Quand le sacrifice est agréé par les esprits, c'est-à-dire quand le devin-sacrificateur croit reconnaître aux entrailles une certaine couleur blanche qui atteste que les esprits sont contents ou que le malheur redouté n'arrivera pas, on dit alors que la victime du sacrifice a « blanchi » (yeze).

le retour de son messager. Sa confiance avait été bien placée. Il recueillit bientôt de sa bouche ce qu'il importait de savoir. Sûr de vaincre, Kigeri fit commencer aussitôt la campagne par ses troupes.

Dès le début de l'action, ils mêlèrent le sang d'une vieille femme à celui d'une vache de couleur noire et le répandirent dans la direction des agresseurs. Vint ensuite l'accomplissement du deuxième acte. Le sorcier avait parlé de jumeaux nés avant terme qui appartenaient à une esclave du roi. Les gens de Kigeri reconnaissaient bien là l'habileté du devin qui avait la réputation de tout savoir et de tout connaître, hommes et choses, personnes libres et esclaves. Les malheureux furent exposés, comme cela avait été recommandé par le magicien, et ils succombèrent sous les coups des terribles pillards. On fit une légère blessure à la jeune fille aux seins non développés qui leur avait été nommément désignée.

Prenant un peu de son sang dans les mains, elle en aspergea elle-même les Banyoro. Les guerriers se procurent ensuite un jeune coq et font comme Mashira leur avait dit.

Les entrailles du coq « devinrent noires » (yirabura) et aptes, par conséquent, à ensorceler (yabaye urutunda) les ennemis. Ce genre d'opération est un maléfice fréquemment employé par les indigènes, qui lui attribuent une efficacité et une nocivité sans pareille. Quand ils ont une vengeance à exercer, c'est dans la cour de leur ennemi ou même dans la hutte que l'opérateur ira en cachette déposer la victime. C'est ce qu'ils appellent « l'ensorcellement du poussin dont les entrailles consultées n'ont présagé que des malheurs (inkoko y' impuhe) ». Les gens de Kigeri s'y prirent d'une façon plus originale et qui, dans leur pensée, devait avoir beaucoup plus d'effet.

Restait à trouver une maison veuve de son propriétaire (umusaka) et pour ce tombant en ruines, ce que le devin avait recommandé quand il avait dit : « Vieilles nattes,

paille pourrie de hutte abandonnée vaincront les Banyoro. »

Les Banyarwanda eurent vite fait d'en découvrir une, par ce temps de désolation. Elle fut portée sur le sommet d'une colline et l'on y mit le feu, dont la fumée fut dirigée par le vent du côté des ennemis.

D'autres narrateurs racontent qu'un oracle différent de celui-ci avait été donné par le sorcier. Ils l'interprétèrent comme il suit.

On découvrit les cases de la paille qui leur sert de couverture pour la transporter sur la plus haute montagne, bien en vue des Banyoro. Les bottes d'herbes pourries furent rangées en plusieurs tas, afin de faire croire aux ennemis qu'il s'agissait de nombreuses troupes réunies en cet endroit et prêtes à combattre. Les miliciens se mirent ensuite en quête d'un serpent et d'un de ses petits, de l'espèce connue sous le nom de « mpiri ». Une fois découverts, ils les découpèrent en morceaux pour pouvoir les mettre au fond d'une cruche à cuire (inkon' iteka). On installe la marmite sur un foyer ardent. Ce pot-au-feu d'un nouveau genre est abandonné sur la route par où doivent déboucher les assaillants. Les Banyoro ne tardent pas à venir, trouvent la marmite encore fumante et entendent les cris de ceux qu'ils croient avoir mis en fuite par leur approche. Heureux d'une si bonne aubaine, ils ne se font pas prier et mangent d'un bon appétit.

Presque en même temps les opprimés égorgent non loin de là, sur le sommet de la montagne, un taureau et une vache de couleur blanche, et se retirent pour laisser la place aux oiseaux carnivores. De fait, éperviers, vautours, corbeaux, etc., arrivent de toutes parts pour prendre part à la curée, à la grande terreur des Banyoro, qui, à distance, croient avoir affaire à une nouvelle espèce de gens inconnus d'eux.

Ils n'osent plus avancer. On égorge le bélier noir, qui fut trouvé à l'endroit désigné, et la pluie se met à tomber

à torrents, rendant inutilisables les arcs des ennemis. Mibambge, le fils du roi Kigeri, que le sorcier avait désigné pour sauver le pays, se met à la tête de ses fidèles et va hardiment au-devant des pillards, qui sous l'influence des opérations magiques précédentes, hésitaient à combattre et tremblaient de tous leurs membres. Le fils de Kigeri est légèrement frappé au front, au moment où il entre en contact avec les troupes des Banyoro. Il porte aussitôt la main à sa blessure d'où coule un peu de sang; il le recueille et en asperge les ennemis. C'était le dernier acte de la tragédie.

Le dénoûment approchait. Les Banyoro annihilés, sans courage, ne savent reculer ni avancer. Ils sont cernés et perdent la tête. Les Banyarwanda avec leurs lances les pressent de tous les côtés à la fois et en font une boucherie. Mibambge, au premier rang, se distingue par les coups qu'il leur porte. C'est une véritable émulation parmi ses hommes, c'est à qui immolera le plus d'ennemis à sa haine. Les quelques Banyoro qui ont survécu, hébétés, éperdus, essaient de s'enfuir. De quelque côté que leurs regards se tournent, ils n'aperçoivent que vautours et éperviers aux ailes déployées, noircissant l'horizon et planant au-dessus de leurs têtes : « Nous sommes perdus, s'écrient-ils dans leur désespoir. Nous ne pouvons pas combattre dans le ciel et sur la terre. Est-il possible d'échapper aux traits qui sont lancés d'en haut? » Ils tentent de se jeter dans la forêt de Rugaryi qui commence près de Nyarugenge (Kigali); les guerriers de Mibambge les y poursuivent. Ceux qui avaient échappé au massacre furent faits prisonniers. Les oracles prophétiques et les opérations magiques prêtés à Mashira par la légende varient à l'infini [1]. Les conteurs sont intarissables grâce

[1] Dans le Livre quatrième, le lecteur a vu le rôle important que joua dans l'expédition le fameux marteau symbolique et mystique dit « Nyarushyara ».

Le roi hamite ne peut pas s'en séparer.

Le « précieux » instrument doit le suivre dans ses déplacements.

On le met dans le lit du monarque, sous le traversin.

à leur imagination et à leur verve; ils s'en donnent à cœur joie sur la chanson de gestes des Banyoro, qui est un de leurs sujets favoris. Le peuple ne se lasse pas de les écouter.

Les cœurs vibrent à l'unisson. Ils se reconnaissent tous dans leurs héros.

Il est difficile de donner des précisions historiques touchant l'arrêt final des Banyoro et le théâtre de leur défaite. Les uns assurent qu'ils traversèrent le fleuve de la Nyabarongo, en dessous de Nyarugenge (Kigali), qu'ils pénétrèrent dans la province du Nduga et parvinrent jusqu'aux collines (villages) de Kanyundo, Munzenze, etc., c'est-à-dire à peu près à mi-chemin entre la mission catholique de Kabgayi et la résidence de Kigali. Il semble bien que, d'après l'opinion la plus probable, il furent vaincus avant d'avoir pu franchir le fleuve, à Nyamirambo même, tout près de Kigali, ou auprès du bois sacré dit de Muhima, qui passe pour être le berceau de la famille princière des Banyiginya d'où sont sortis les rois Batutsi du Rwanda. A entendre les récits qui sont sur les lèvres des Banyarwanda, on pourrait croire que les Banyoro ont parcouru le Rwanda dans toute son étendue actuelle. Ce n'est là qu'une croyance basée uniquement sur le retentissement qu'eurent leur invasion et leur défaite dans les petites principautés indépendantes qui couvraient alors le sol du Rwanda.

VI. — Soumission et transformation des survivants. Popularité du roi et de son fils.

Pendant que les troupes luttaient avec tant de succès, un héraut des armes (imvuzi y' amacchumu), c'est-à-dire un messager de la bonne nouvelle, est envoyé au roi qui attendait, au loin, anxieux de l'issue du combat.

Il se fait répéter les phases et les détails de l'action engagée. Le courrier est harcelé de questions. On lui laisse à

peine le temps de respirer et de répondre. C'est ainsi qu'on apprend les actes de bravoure de Mibambge et de ses compagnons. Les Banyoro sont, enfin, vaincus. Les Banyarwanda les ont taillés en pièces. Il y a des monceaux (imigina) de cadavres. Quant aux fuyards, le chemin du retour leur a été complètement fermé. L'entourage de Kigeri se livre à une joie délirante. Ce ne sont plus des cris, mais des acclamations enthousiastes que pousse la foule exubérante. Les échos (nyiramubande) d'alentour en ont vite transmis la nouvelle, qui se répand comme l'éclair jusque dans les coins les plus reculés, où s'étaient réfugiés les vieillards, les femmes et le enfants. Les réjouissances succèdent au deuil et à la tristesse. Kigeri fait aussitôt dire à son fils, qui n'avait été que légèrement blessé, de cesser le massacre. Il revint (aratabaruka), suivi de ses guerriers, qui firent une entrée triomphale, brandissant leurs lances sur lesquelles ils avaient fixé les dépouilles sanglantes de leurs ennemis. Les jours suivants se passèrent dans l'allégresse et la bière coula à flots au milieu des danses et des chants.

Le vieux prince Kigeri fit grâce de la vie aux survivants que les vainqueurs avaient traqués dans les bois et ramenés prisonniers. Il leur confia même la défense des frontières du Rwanda. Ils en devinrent les défenseurs et les gardiens attitrés (abanyankiko b' abatassi). On leur fixa comme lieu de séjour le pays connu sous le nom de « Campement » (Ndala), de Rukugera, du nom, croit-on, d'un de leurs chefs capturé avec eux. Le lieu qui leur fut fixé s'appelle Campement, parce qu'ils furent tout d'abord obligés de se bâtir des huttes de branchages, comme le font les voyageurs surpris par la nuit en pays désert ou inhabité. Le roi leur fit épouser des jeunes filles prises dans la population du Rwanda. Leur nombre s'accrut rapidement et ils devinrent bientôt un clan puissant. Ils devinrent membres de la grande famille des Banyarwanda au même titre que les aborigènes. Leurs descen-

dants perdirent avec le temps le souvenir du pays d'où leurs pères étaient venus et adoptèrent à tel point la langue et les coutumes de leur nouvelle patrie qu'on ne les distingua plus des autres; on ne sait même pas exactement le lieu qui fut assigné à leurs ancêtres. Ce dont on se souvient seulement, c'est qu'ils méritèrent la confiance de Kigeri et de ses successeurs et qu'ils se distinguèrent d'entre les plus braves pour la défense des frontières du royaume.

Quel pourrait être au juste le pays désigné sous le nom de Ndala (Campement) de Rukugera selon les uns, de Rukungira, selon les autres? On pense que c'est au Sud du Nduga, dans le pays du « Burwe », connu aussi sous le nom de « Ndala », lequel sert à désigner le corps d'armée qui s'y recrute.

D'après un deuxième sentiment, on croit qu'il s'agit de la région située non loin de l'endroit où l'Akanyaru prend sa source. Les tenants de cette opinion ajoutent que les descendants des Banyoro ne s'y trouvent plus, mais qu'ils se sont mêlés à la longue à la population du Nduga. On fait encore remarquer que dans le 'Kinyaga, il y a un village appelé Rukunguri, mais nul n'ose affirmer avec certitude l'endroit qui leur fut originairement assigné.

Comme on peut le constater aisément, au fond historique ci-dessus relaté, les narrateurs et les historiens officiels (Abachurabgenge) ont mêlé nombre de détails fataisistes, non exempts d'anachronismes et d'inexactitudes, reflétant bien leur mentalité crédule et superstitieuse. Les épisodes guerriers sont presque tous racontés de cette manière; une âme de Noir ne les conçoit pas autrement. Le sens de la critique est dans ces récits une chose totalement inconnue et qui n'a pas encore fait son apparition. Il arrive quelquefois que les gardiens des traditions et les annalistes de la Cour ne s'entendent plus sur l'exactitude de tel ou tel détail oublié ou contesté. On fait alors des sacrifices divinatoires pour savoir ce qu'il

faut dire au roi. Leurs épopées, cependant, malgré ces défauts et ces imperfections, ne manquent pas d'intérêt, ni de charme. Grâce à elles il est possible de saisir sur le vif leurs pensées et leurs sentiments, le concept qu'ils se font de la vie, l'amour du sol natal, l'attachement aux traditions et aux souvenirs du passé. On y trouve l'expression pathétique des tristesses causées par les invasions étrangères et l'enthousiasme inspiré par le triomphe final.

Les Banyarwanda n'ont pas encore perdu la mémoire des exactions et des cruautés commises par les Banyoro. Ils racontent à ce sujet qu'un chef, dont ils ont oublié le nom, avait voulu leur résister au début de l'invasion. Mal lui en prit, il fut battu et fait prisonnier. Ses vainqueurs lui firent subir un traitement barbare. Ils lui enlevèrent sur le dos et sur la poitrine une lanière de peau continue, c'est-à-dire deux bandes sanglantes, chacune tout d'une pièce, et le renvoyèrent ensuite dans cet état chez les siens.

Depuis ce temps le nom de Kigeri I Mukobanya est resté populaire. Son souvenir reste mêlé à celui des Banyoro, qui furent écrasés sous son règne, grâce aux sortilèges du puissant sorcier qu'était Mashira. Mibambge I, son fils, qui se distingua à la tête des troupes, n'est pas moins en faveur. La postérité lui a conservé en plus de son nom de naissance, le glorieux titre de Libérateur (Umutabazi) qu'il partage avec quelques autres princes.

CHAPITRE III

La conquête du Nduga, épilogue de l'épisode précédent.

LE VAINQUEUR DES BANYORO, MIBAMBGE I MUTABAZI, RÉUSSIT A SE DÉBARRASSER DU SORCIER MASHIRA ET A S'EMPARER DE SES POSSESSIONS.

Kigeri I mourut quelque temps après cet heureux événement. Son fils, Mibambge, qui, depuis longtemps, avait atteint l'âge d'homme, lui succéda sur le trône. Son influence et son pouvoir s'arrêtaient sur le fleuve de la Nyabarongo. Il ne laissait pas de jeter des regards d'envie sur les possessions de Mashira, qui, outre la province du Nduga et celle du Ndiza, gouvernait encore quelques districts un peu au delà à l'Est et au Sud. Du désir au projet il n'y eut qu'un pas. Il semble que Mibambge l'emporta sans difficulté sur son rival. Voici, d'après la légende, comment les Noirs ont expliqué et interprété les faits :

a) *Une première version.* — Mibambge-Mutabazi se prit à réfléchir : « Comment vais-je m'y prendre pour vaincre Mashira? Il s'y entend plus que moi en matière de sorcellerie ». Après avoir demandé conseil aux vieux et aux sorciers de son entourage, le roi eut une idée géniale : « Nous sommes sauvés, s'écria-t-il. Je vais lui envoyer sur-le-champ une de mes filles pour qu'il la prenne en mariage. Devenue son épouse, ma fille me mettra au courant des faits et gestes de son mari. Qu'elle me fasse surtout connaître les sortilèges que le sorcier pourrait utiliser contre moi. Nous déjouerons ainsi tous ses pièges ». Il lui fit aussitôt porter en hamac (ingobyi) celle des princesses dont le nom « Ntobge », c'est-à-dire La Souillure (du mot indigène gutoba-souiller), était un présage à lui tout seul. C'était de plus une de ces malheureuses que l'on désigne dans le pays sous le sobriquet

injurieux d' « impenebere », c'est-à-dire « les vierges aux seins non développés » (1). Mashira n'y vit qu'une marque de déférence de la part du roi hamite, dont il ne soupçonnait pas encore les noirs desseins. Il la reçut sans aucune défiance et en fit son épouse. Sa perte était dès lors certaine. Le magicien, en effet, faisait ses sorcelleries au grand jour, ne songeant pas à se cacher de la nouvelle venue. Un jour que Mashira avait pris la palette de sorcier (impinga) pour connaître l'avenir, sa femme l'entendit s'écrier : « Je triompherai de Mibambge dès le jour où je m'installerai à la « Capitale des Charmes » (Murwa w'inzaratsi) ». Le roi en fut averti sur-le-champ par sa fille, qui lui conseilla d'aller s'y établir le premier : « Vous retournerez ainsi, fit-elle ajouter par le messager, les sortilèges contre le sorcier, qui sera pris dans ses propres embûches ». Mibambge se fait aussitôt porter à l'endroit désigné. Parvenus sur le terrain convoité, ses gens se mettent à l'œuvre. On nettoie la colline pour y construire la résidence royale, pendant que les tambours qui accompagnent le roi annoncent aux échos d'alentour la nouvelle de son arrivée et sa prise de possession. Le sorcier s'était également mis en route, quand du sommet d'une colline (à Kabere de Gihinira) le bruit des instruments arriva jusqu'à lui : « Mais n'est-ce pas, s'écria-t-il soudainement, le tambour de la capitale (umulishyo w'ibgami) ? » « Non, lui répondent ses porteurs, ce ne sont

(1) Pour l'intelligence du récit, il faut se rappeler qu'une jeune fille qui arrive à l'âge nubile avec cette particularité physique est considérée comme un malheur est un danger pour la contrée qu'elle habite. Avant l'arrivée des Européens, ces pauvres jeunes filles, que l'on assimilait aux monstres (ibimara), bien qu'elles n'eussent aucune ressemblance avec ces derniers, étaient invariablement vouées à la mort. Le peu de développement de leurs seins (ibere, amabere) leur était imputé à crime, comme pouvant avoir une répercussion dans la région. Le « trou » du Bugessera doit sa réputation tragique à ces sortes d'exécutions. Pour ensorceler leurs ennemis, les Banyarwanda estimaient aussi pouvoir s'en servir dans ce but, en exposant aux coups des assaillants ces infortunées victimes.

probablement que les fabricants de ces instruments (abiru), qui travaillent à leur métier dans la forêt, où ils ont été chercher les troncs d'arbre pour en faire des caisses de tambour ». Mashira n'était pas rassuré. Après un bout de chemin, le doute n'est plus possible : « J'en suis sûr, dit-il, ce sont les tambours du roi Mibambge qui m'a devancé à la « Capitale des Sortilèges ».

Il fait aussitôt entr'ouvrir la terre sous ses pieds et il y disparaît (aligitira) à jamais. Restaient encore son fils et sa femme Ntobga ou La Souillure, qui l'accompagnaient : « En avant! » cria aux gens cette dernière, qui voulait jouer son rôle jusqu'au bout. « Continuons notre chemin ». On venait d'atteindre Nyagisenyi. Le fils du sorcier, jouant, lui aussi de malheur, glisse par mégarde sur une de ces... « horreurs sans nom » (amabyi) que l'on rencontre quelquefois le long des sentiers. « Donnez-moi une serpe », hurla-t-il. Et sans hésiter un instant, il se coupe le malencontreux pied, préférant le perdre plutôt que de le garder contaminé.

Il expire sur-le-champ et les oiseaux de proie eurent vite fait de dévorer son cadavre. L'épouse au nom à mauvais présage, voyant que tout réussissait à souhait, se réjouissait dans son cœur, escomptant un accueil chaleureux de la part de son père. Elle n'avait plus qu'une rivière à traverser et elle allait se trouver en présence de celui dont elle avait si bien rempli les recommandations et sauvegardé les intérêts.

Elle ne se doutait pas que son nom, son infirmité et l'intimité qu'elle avait eue avec le sorcier, en partageant sa vie, l'avaient déjà depuis longtemps rayée du nombre des vivants. Les envoyés du roi se trouvaient au passage de la rivière en question: « Mibambge-Mutabazi, s'écrient-ils, te défend de mettre les pieds dans le Rwanda. Il t'est absolument interdit de boire au lait des vaches du pays, pour qu'il n'arrive pas malheur à ces dernières. Ne souille pas l'eau et l'air du pays par ta présence ». Ils font en

même temps signe à ses gens de la ramener ailleurs que dans le Rwanda. Il fallut rebrousser chemin au grand désappointement de l'infortunée princesse. C'est en vain qu'elle s'adressa à la pitié de ceux dont elle traversait le pays. On connaissait partout la malédiction qui pesait sur sa tête. Non seulement les habitants lui refusaient l'hospitalité, mais on allait jusqu'à lui refuser de l'eau pour apaiser sa soif. Repoussée de tous les côtés, elle atteignit la province du Buganza, où elle supplia les gens de lui donner à boire. Elle était presque mourante.

Touché de compassion, un habitant du pays lui présenta sa cruche. C'est pour cela, ajoutent les gens, que le Buganza est devenu si sec et qu'on n'y trouve presque plus d'eau. La princesse fut ensuite conduite sur les frontières de l'Urundi, où elle tomba d'inanition.

b) *Deuxième version.* — Les faits se passèrent un peu autrement, d'après les tenants d'une deuxième interprétation de la légende. Ce qui perdit Mashira, ce fut la querelle qui s'éleva entre lui et un de ses neveux (mwishwa), qui s'appelait Munyanya. Ce dernier était sorcier comme son oncle. Leur dispute naquit à propos d'un détail infime. Ils étaient en voyage, Munyanya vient à heurter un caillou (arasitara) et montre son pied blessé à Mashira, qui répond : « C'est n'est rien : il n'en est sorti que quelques gouttes de sang; il t'arrivera sans doute plus tard de te blesser plus grièvement ». Le neveu se fâche : « Comment, s'écria-t-il, tu me réponds ainsi! Eh bien, moi aussi, je te prédis d'avance qu'on te détrônera (bazakuzungura) ».

Quittant aussitôt son oncle, il se rend à la Cour de Mibambge, qui résidait au Bumbogo. Il met celui-ci au courant de ses démêlés avec Mashira et lui demande son aide et sa protection pour pouvoir le renverser. Quelque temps après, Mibambge se mit à la tête de ses hommes et vint attaquer le puissant devin.

Celui-ci avait un chien terrible (Mugina = couleur de sang) qui mit en pièces nombre de gens.

Munyanya réussit à le tuer, mais il tomba à son tour, frappé d'une flèche. Ses compagnons l'enterrèrent à Kiburazina (la colline qui n'a pas de nom), non loin de Mukunguri. Mashira ayant consulté les sorts, reconnut aussitôt l'endroit où il avait été inhumé : « C'est ici la tombe de mon neveu, dit-il à ses hommes, exhumez son corps et emportez-le à Gichikira, dans le Bumbogo, où réside Mibambge ». Ses ordres furent exécutés; le roi hamite l'apprit presque à l'instant : « Prenez-le, s'écria-t-il, et rapportez-le dans le Nduga, chez Mashira, à Mashoza ». Le sorcier est averti à son tour; le cadavre fut pour une deuxième fois reconduit par delà la frontière au Bumbogo.

Mibambge le fait encore reprendre par ses gens et porter au Ndiza que gouvernait Mashira. Le lieu où furent déposés les restes de Munyanya était une termitière (umugina). Il en sortit une antilope (uzamo impongo). Le fait prodigieux arriva à la connaissance du sorcier : « Ne chassez plus, à cet endroit, dit-il à ses fils, et ne mettez pas le feu aux hautes herbes, car il nous arriverait malheur si l'antilope qui est sortie du tombeau de Munyanya venait à être égorgée ou périssait dans les flammes par notre faute ». Du Ndiza, où il était allé, Mashira revint dans le Nduga à sa résidence préférée. Ses enfants, après son départ, ne tinrent aucun compte de ses recommandations. Emportés par la passion de la chasse, ils partirent dans la montagne et réussirent à tuer deux antilopes. Pensant faire plaisir à leur père, ils voulurent le rejoindre dans le Nduga, pour lui remettre les deux peaux. Or, au moment où les deux antilopes tombaient sous les coups des chasseurs, Mashira, qui était en voyage, glissa sur une de ces... horreurs dont il a été précédemment parlé. Affolé par ce nouveau malheur, il prend une serpette (umuhoro) et se coupe le pied. Arrivés aux deux villages appelés

Gichuri et Mbeba, les malencontreux chasseurs apprirent la mort de l'auteur de leurs jours. Le Nduga et le Ndiza passèrent dès lors aux mains de Mibambge.

c) *Troisième version.* — Mashira, d'après une troisième légende, possédait plusieurs habitations sur la Butte (Kigina), dans le Ndiza, près de Sabusaro, puis à Muhanga, non loin des sources où l'on abreuve les troupeaux.

Celle qu'il fréquentait le plus était à Kivumu de Nyarenga.

Il y faisait de longs séjours parce qu'il y retrouvait son épouse préférée. Ce fut la fille de cette femme qui devint la cause de tous ses malheurs.

On l'appelait Bgiza, c'est-à-dire la Beauté par excellence. Elle avait été demandée par un prince autochtone, Rugayi, du pays de Buzi (au Nord du lac Kivu) : « Donne-moi ta fille en mariage, avait dit le prince à Mashira, puisque nous régnons de concert dans le Rwanda, où nos sujets vivent en paix! » Les noces devaient bientôt se célébrer.

Un jour que Bgiza était allée avec ses compagnes faire la cueillette d'herbes fines pour tresser des nattes, elle fit la rencontre de Mibambge-Mutabazi, le roi hamite dont les possessions étaient limitrophes de celles de son père.

A la vue de la jeune fille, il éprouva le violent désir de la posséder (aramulola aramubengukwa). Incapable de continuer sa chasse, Mutabazi repasse le fleuve avec sa suite et rentre au Bumbogo. Faisant aussitôt couper dans ses bananeries les régimes les plus mûrs, il ordonne qu'on lui prépare de nombreuses cruches de bière : « Qu'on m'avertisse aussitôt qu'elles seront prêtes! » avait ajouté Mutabazi. Les serviteurs avaient reçu la recommandation expresse de ne pas y verser une goutte d'eau. Quant le pombe eut atteint la fermentation voulue, le roi hamite se mit en route avec ses gens pour aller trouver Mashira.

Parvenu à son habitation de Kivumu, il se fit annon-

cer (baravunyisha). « Qui est là? » demande le prince-magicien. On lui répond que le personnage qui demande à le voir n'est autre que « Celui en l'honneur duquel on bat le tambour royal » (Semubambuzu'ishakwe) et qu'il vient du Bumbogo. Mashira lui fait dire aussitôt qu'il est le bienvenu. Mutabazi entre avec les porteurs de bière. On lui offre un siège. Les saluts s'échangent... Mutabazi enjoint à ses compagnons d'enlever les écorces et les feuilles de bananes dont les cruches ont été enveloppées et en fait goûter, selon la coutume, à l'un de ses serviteurs : « La bière est à point », affirme celui-ci. Mutabazi en prend à son tour et invite Mashira : « C'est une boisson vraiment royale », répond le sorcier, qui remet le chalumeau au roi hamite. « Il ne faut pas, reprend ce dernier, que j'oublie de te dire le but de mon voyage. Je désire me marier et c'est dans ta famille que je veux me choisir une épouse ». Je suis à ta disposition, répond Mashira, mais il me faut à mon tour des vaches (comme prix d'achat de la fiancée).

« Sois sans crainte, reprend Mutabazi. Je te prie de ne pas avoir d'autre souci, je t'en donnerai. Mais la femme que je désire, ce n'est pas telle ou telle d'entre tes filles, c'est Bgiza que je demande. » « Hélas! Elle ne m'appartient plus, ajoute le sorcier, son mari est déjà choisi. » A ces mots « le vent du matin souffle avec violence, les deux bouts de l'arc de Mutabazi se rejoignent, la colère le prend dans le dos » (1). Le roi hamite jette au loin le chalumeau dans lequel il venait de boire. Mashira essaie de le calmer. « Ne te fâche pas, je t'en supplie, ô toi le maître du pays où coule le lait frais! (mwami wo mu butemb' inshyushyu...) » « Comment, réplique celui-ci, paurrais-je conserver la paix, puisque Bgiza ne peut plus m'appartenir et que c'est elle seule qui a pris mon cœur ».

(1) Umuvumbi uvumbira mw' ivumbiro, uburake abukubira mu mugara... Le conteur emploie une métaphore pour dire la surprise et la déception du roi.

Le prince-sorcier revient à la charge : « Ne te mets pas en colère, j'ai d'autres filles. Je vais les faire venir, tu feras ton choix parmi elles ». « Je les connais, riposte Mutabazi, elles sont plus âgées que Bgiza. Je n'en veux pas d'autre qu'elle... »

Et sur ce il sort de la case de Mashira, bondit par-dessus la marche d'escalier (gitabo) et ordonne à ses gens de le suivre. Mashira les engage par politesse à reprendre les cruches de bière, pour qu'ils les remportent chez eux. « Nous avons d'autres potiers chez nous », s'écrie Mutabazi, irrité. Les serviteurs du sorcier veulent lui faire un pas de conduite, le roi hamite se dérobe à tout essai de conciliation. Il traverse au pas de course les villages de Nyarenge, Mpushi, Gasseke, passe le fleuve de la Nyabarongo et arrive en fou furieux dans le Bumbogo...

Le chagrin de n'avoir pu décider Mashira à lui donner sa fille Bgiza, fut cause qu'il rompit les relations qu'il entretenait avec le sorcier. La guerre éclata entre les deux princes. Mashira, vaincu, se donna la mort pour ne pas tomber entre les mains de son ennemi.

Les choses durent se passer beaucoup plus simplement. Le roi Mututsi, se sentant plus fort, ayant peut-être déjà un pied dans la place où il s'était fait des amis, profita probablement d'une occasion favorable pour faire la conquête du Nduga et l'ajouter à ses possessions du Nord-Est.

Fait significatif montrant l'importance que les Banyarwanda ont attachée au rôle de Mashira.

Les faits et gestes attribués par la légende à Mashira, considéré comme le plus grand des sorciers-devins, lui ont valu une place de choix dans les récits et les traditions. On y rencontre souvent son nom. On l'honore pour ce motif dans la société secrète de Ryangombe [1]; il en

(1) On pense que ce culte original est d'origine hamite et qu'il a été importé par les Batutsi dans le Rwanda. Une tradition indigène ajoute qu'il serait venu des pays d'au delà du Ndorwa (Nord), de chez les Bach-

est considéré comme l'un des fondateurs, et non des moindres, parmi les compagnons de Ryangombe.

Celui qui représente et joue le rôle de Mashira, durant les cérémonies qui se célèbrent en son honneur, tient à la main une sorte de baguette en fer (igihosho), qui rappelle son pouvoir de sorcier. La pointe de cette baguette ressemble vaguement à un sabot de vache (imbâri). On dépose auprès de lui une cruche à bière, ayant deux ouvertures, avec un chalumeau à chacune de celles-ci. La cruche du sorcier ne doit contenir que de l'hydromel. A quels souvenirs du passé veut-on faire allusion? Peut-être est-il vaguement question dans ces figures symboliques de la demande en mariage de Mibambge-Mutabazi, qui apporte à Mashira de la bière du meilleur cru et lui promet des vaches. Celui qui veut honorer Mashira doit faire shi! shi! shi! comme s'il tremblait de froid ou de peur. On a oublié le sens de ce geste. C'est peut-être dans la fin malheureuse du roitelet qu'il faut en chercher l'inspiration et l'interprétation.

---

wezi. Il est vraisemblable que ces Bachwezi, que l'on croit avoir habité le Nkole ou l'Unyoro, ne soient autres que les premiers Hamites de l'Uganda. Ajoutons que les Banyarwanda se sont appropriés la société secrète des initiés.

Des fondateurs et des grands personnages honorés par les adeptes, ils ont fait des êtres réels et vivants, qui auraient vécu dans le Rwanda même. C'est ainsi que Ryangombe passe pour avoir été tué par un buffle dans le Bwana-Mkali, un peu au Sud de la mission de Nyaluhengeri. L'endroit est désigné sous le nom de Nyabikenke de Kavumu; on y trouve encore un énorme « ficus » que les indigènes croient être l'arbre sous lequel Ryangombe mourant se serait appuyé quelques instants. Personne n'habite sur cette colline, qui est considérée comme un lieu maudit. Le pays a la réputation de porter malheur à ceux qui s'y aventurent. Il est absolument interdit aux initiés de s'y livrer à leurs cérémonies habituelles.

Au bas de la colline coule un petit ruisseau appelé « Mbur' amazi » (je n'ai pas d'eau), qu'il n'est pas permis à ces mêmes initiés de traverser, sinon quand ils reprennent leur condition d'hommes ordinaires et qu'ils rentrent dans la vie commune. (Cf. Livre quatrième.)

CHAPITRE IV

Un épisode de la guerre contre l'Urundi.
La mort de Gihana, fils du roi Chyilima II Ludjugira.

L'événement eut lieu sous le règne de Chyilima II Ludjugira, il y a à peu près deux cents ans. Ce n'est là qu'un des multiples épisodes de la guerre contre l'Urundi. Les rois hamites des deux royaumes furent presque toujours ennemis et ne cessèrent de se disputer la possession des provinces limitrophes du fleuve de l'Akanyaru. Il ne se passa presque pas de règne sans que Barundi et Banyarwanda n'en vinssent aux mains. Dans le récit en question, Gihana, le fils du roi Chyilima II, qui était à la tête des troupes, est vaincu et tué dans le combat. La légende s'est emparée du fait et a embelli le héros. Nous ne changerons rien aux lignes suivantes qui relatent le dévouement du jeune prince.

I. — Une première version.

1° *La famine; consultation des devins. Choix d'un Libérateur. Longue attente et nombreux préparatifs.*

Chyilima II Ludjugira régnait sur le Rwanda depuis de longues années. Il avait quatre fils, Kigeri-Ndabarassa, qui devait lui succéder, Gihana, Binama et Sharangabo. On les avait surnommés « Abatangana » (ceux qui ne se détestent pas), tant la chose était rare dans les familles royales.

Or, il y eut une grande sécheresse, la famine sévit sur le pays avec son cortège de maux. Bêtes et gens mouraient en foule...

Le roi fit appel aux sorciers-devins, pour savoir quelle était la cause d'une si grande calamité. Après avoir con-

sulté les sorts (kulaguza), les sorciers découvrirent que c'était Ntare, le roi de l'Urundi, qui avait déchaîné tous ces malheurs sur le Rwanda : « Il faut aller l'attaquer et le vaincre, disent-ils; l'abondance reviendra dans le pays. » Les augures désignent Gihana, le fils du roi, comme devant être le Libérateur (Umutabazi).

La mère de ce dernier vient aussitôt trouver le roi : « Je t'en prie, lui dit-elle, ne laisse pas encore partir Gihana. Il est trop jeune. Qu'il fonde d'abord une famille et nous laisse des petits-fils, qui resteront auprès de nous. Chyilima se laisse toucher. Quatre jeunes filles sont présentées de sa part au jeune homme pour qu'il fasse choix parmi elles d'une épouse. Aucune de ces dernières n'est agréée. On lui en amène quatre autres qu'il accepte. Deux d'entre elles ne tardent pas à donner des signes de maternité. Pour hâter leur délivrance, Gihana leur fait porter des amulettes et elles mettent au monde deux fillettes, dont l'une fut appelée Nyiraminoga (la fille au gros nez).

A cette nouvelle, le roi fait dire à son fils qu'il est temps de partir en guerre. La mère intervient encore et supplie Chyilima-Ludjugira de lui donner un peu de répit. Ses brus n'ont que des filles et elle voudrait bien des garçons. Chyilima ne reste pas sourd à ses supplications. Quelque temps après les deux autres jeunes femmes donnent le jour à deux garçons, Munana et Sebishabure (ou Selembo). Le monarque insiste de nouveau auprès de Gihana et l'engage à se mettre en route. « Mais, reprend la grand'maman, ce ne sont que de nouveaux-nés, permets à leur père de rester jusqu'au jour où leurs dents commenceront à pousser (bamer'amenyo). » Chyilima, pour en finir au plus vite, se procure des charmes et les fait porter chez son fils, en lui recommandant de s'en servir sur-le-champ pour que ses enfants ne tardent pas trop à avoir leurs dents. Les philtres sont utilisés et les dents apparaissent à l'instant.

Un messager vient annoncer l'heureuse nouvelle au roi,

qui pense que son fils va dès lors se mettre à la tête des troupes et commencer l'expédition. Gihana n'est pas prêt, il lui faut des armes et de bonnes armes. Son père lui envoie son propre arc avec des flèches, des lances et son sabre (inkota). Le jeune général veut essayer l'arc et le tend (arayifora), la corde se brise. Il brandit (gutigissa) les lances à tour de rôle, elles se brisent entre ses mains, ainsi que le sabre. Il fait savoir la chose à Chyilima, en le priant de vouloir bien lui expédier des armes plus solides que les précédentes. Le prince s'adressa alors à des forgerons réputés habiles dans leur métier pour qu'ils lui procurent au plus tôt des armes de bonne trempe. Ils forgèrent un arc tout en fer, y compris la corde (injishi) et les flèches (ibigembe ni nti). Serpe, lances, bouclier avec la poignée toute en fer, furent remis sans tarder au souverain, qui les fit porter chez Gihana. Celui-ci en recommence l'essai comme précédemment. L'arc est tendu si violemment que les deux extrémités se touchent (impembe zirakomana), mais ne se rompent pas : « Voilà ce qu'il me faut, s'écria-t-il d'un ton joyeux, c'est l'arme d'un guerrier ». Les lances à hampe en fer forgées d'une seule pièce lui donnent la même satisfaction. Il prend la serpe et passe la main sur le tranchant (ubugi) : « Le fer est bon, mais on ne l'a pas aiguisé ». Il renvoie la serpe à son père. Il ne fallut pas longtemps pour le contenter. L'instrument revint aiguisé à fond, comme savent le faire les forgerons habiles. Tout était prêt. Il n'y avait plus de raison pour retarder l'entrée en campagne dont dépendait le salut du Rwanda.

2° *Le départ de Gihana. Sa rencontre avec le roi de l'Urundi. Un duel est engagé. Le dénouement et la mort du Libérateur.*

Gihana réunit une dernière fois sa famille. Une vache grasse (ingumba) est égorgée; on boit force cruches de bière, non sans les avoir offertes d'avance aux esprits,

afin de se les rendre favorables. Le Libérateur quitte les siens et se met à la tête de ses troupes, pour partir vers l'Urundi.

Arrivés dans la forêt qui avoisine le fleuve de l'Akanyaru et qui les sépare du pays ennemi, les Banyarwanda s'y bâtissent des huttes de branchages (bach' ibilaro), en vue d'y passer la nuit. Ntare, le roi de l'Urundi, avait juré que nul Munyarwanda ne passerait la frontière sans qu'il lui en coûtât. Dès le lendemain, les hommes du général munyarwanda traversent le fleuve et vont incendier les villages qui étaient à proximité. Mis au courant de l'envahissement de son teritoire, Ntare accourt et demande à parler au chef ennemi. Il apprend qu'il a affaire au fils de Chyilima. Gihana tout d'abord ne veut pas se présenter. Il envoie un de ses familiers auquel il prête ses vêtements royaux, afin de donner le change à Ntare. Celui-ci découvre la supercherie et refuse de discuter avec lui. Un deuxième personnage se présente; Ntare l'oblige à confesser qu'il n'est que l'oncle de Gihana. Le cousin (mubyara) de ce dernier vient ensuite se donner comme étant le prince royal en personne. Il est impossible de surprendre la bonne foi du roi de l'Urundi, qui, lui aussi, a ses devins et ses sorciers pour le renseigner et le mettre en garde contre les agissements et les embûches de ses ennemis.

A bout d'expédients, Gihana traverse le fleuve à son tour et vient au-devant de Ntare, qui lui propose un combat singulier, c'est-à-dire un duel à deux : « Tu es jeune, lui dit le roi de l'Urundi, engage la lutte, je te laisse porter les premiers coups (simbanz'umwana) ». Gihana décline l'offre qui lui est faite : « Non, commence donc toi-même ». Ntare prend sa lance, la brandit au-dessus de son épaule et vise son partenaire qui l'évite en bondissant sur le côté (arayizibukira). Une deuxième lance n'a pas plus de succès que la première. Gihana, moqueur, l'évite avec la même dextérité : « Regarde donc comment un vrai guerrier sait se garer. Quant à toi, Ntare, place-toi

bien, afin que je ne te manque pas (umere neza, nguhe). » Et ce disant, il brandit à son tour sa lance, qui frappe en plein Ntare. Celui-ci s'écroule à terre, en gardant toute sa connaissance. Gihana s'approche de lui pour l'achever : « Attends donc un peu, lui dit le blessé. Deux combattants après la bataille ne sont-ils pas comme des frères (abavuye mw' itabaro, bavuy' ind' imwe) ». D'après les uns, il lui lègue sa femme et ses enfants, afin qu'il les prenne sous sa protection après sa mort. Les autres lui prêtent le langage suivant : « Avant de me tuer, montre-moi ton sabre, afin que je voie comment on forge les armes dans ton pays ». Le vainqueur, sans aucune défiance, lui présente son arme en demandant au blessé de lui offrir la sienne, afin qu'il l'examine pareillement : « La tienne est bien forgée, ajoute Ntare, mais son tranchant n'est pas des plus effilés ». « On ne forge pas mal chez vous autres, répond Gihana, ton sabre est mieux travaillé que le mien. Allons, mets-toi comme il faut (mera neza) que je te coupe les bras. » « Rends-moi mon sabre, reprend Ntare, et sers-toi du tien. » Le prince munyarwanda venait de se pencher pour amputer le bras droit de son ennemi quand celui-ci soudain, jouant de son arme, lui transperce la poitrine. Gihana tombe à son tour à la renverse. Avant de mourir il porte la main à sa blessure et en prenant du sang il le répand du côté de l'Urundi : « J'ai vaincu ce pays, s'écrie-t-il et je le maudis ». Une deuxième fois il fait le même geste de puiser à sa blessure. Il en sort alors du lait qu'il verse du côté du Rwanda : « Que le lait coule à flots dans le Rwanda! », voulant par là attirer les bénédictions sur sa patrie. Il meurt en prononçant ces dernières paroles.

La sécheresse prend aussitôt fin dans le Rwanda. Les nuages réapparaissent répandant sur le pays leurs ondes bienfaisantes... Les récoltes furent abondantes, les pâturages reverdirent et les habitants se reprirent à vivre. Le Libérateur Gihana avait sauvé le pays.

L'Urundi pâtit de la mort vengeresse du prince ennemi. Des maux sans nombre l'assaillirent après la malédiction de Gihana. Celui-ci, en effet, s'était transformé en buisson (igihuru). Les Barundi, furieux, y mettent le feu. L'incendie se propage à l'instant dans toute la contrée, consumant les récoltes et anéantissant les pâturages. Gihana se change alors en bâton (inkoni). Les Barundi le brisent, le bâton résiste à leurs efforts, en remplissant la contrée de ses clameurs (ikavuz' induru). Se croyant attaqués par des ennemis imaginaires, les Barundi se jettent sur leurs armes, se précipitent dans toutes les directions et s'entr'égorgent sans se reconnaître. Gihana, enfin, se change en vache. Les Barundi la tuent et en mangent les chairs; ils en meurent jusqu'au dernier.

D'après une autre version, Gihana, au lieu de mourir de sa blessure, disparut soudain aux yeux de ses compagnons (araligita), qui ne virent devant eux qu'une sorte de tumulus (umugina) comparable aux nids de fourmis blanches que l'on rencontre dans la région.

Bref, la mort du Libérateur remplit d'effroi les Barundi. Aussi pour calmer son esprit ses ennemis lui élevèrent-ils une habitation sur le lieu du combat, à Muharuro. Pour gagner ses bonnes grâces, ils lui constituèrent sur place un petit troupeau de vaches avec des serviteurs chargés de garder l'habitation. Le nom de Muyange, son village natal dans le Rwanda, fut donné à sa nouvelle demeure. La légende ajoute qu'on n'a pas cessé jusqu'à ces dernières années d'entretenir sa résidence et d'y offrir des sacrifices en son honneur, tant il était redouté des Barundi.

Ses compatriotes ne l'ont pas davantage oublié. Tous les Banyarwanda connaissent, au moins de nom, l'emplacement de sa demeure à Muyange, non loin de Butare, sur la route qui va de Kabgayi à Nyanza. Ses descendants, Ndibyaliye et Nturo, qui appartiennent au clan des Banyiginya, lui ont élevé chacun une demeure, le pre-

mier à Mututu, dans le Mayaga (pays chaud, situé à l'Est du Nduga), et l'autre à Mukingo, où l'on ne cesse de lui offrir des sacrifices à l'heure actuelle.

II. — Deuxième version.

Cette deuxième interprétation du dévouement et de la mort du même Gihana est aussi populaire que l'autre. Nous la donnons telle que nous l'avons entendu raconter.

1° *Les préliminaires.*

Ludjugira venait de faire son testament (kuraga). Il avait partagé ses biens entre les trois aînés de ses enfants et semblait avoir oublié le plus jeune, Ndabarassa. « Comment se fait-il, demande Gihana à son père, que vous n'ayez rien donné à Ndabarassa, alors que nous avons tous reçu quelque chose? » « Chacun de vous, répond le roi n'aura qu'à lui offrir une vache. » « A quoi pourront-elles bien lui servir, reprend Gihana, s'il ne possède en même temps aucune colline, aucun pâturage? » « Eh bien! chacun de vous lui donnera un village. »

Gihana quitte son père. En rentrant chez lui il trébuche (arasitara) sur le tas de fumier desséché (ku gitabo) entassé devant la cour.

Son faux pas lui fait retourner la tête en arrière (akebuka), ce qui lui permet de voir le roi en tête à tête avec Ndabarassa.

Ludjugira, aussitôt après le départ de ses fils aînés, avait pris à part le plus jeune et l'avait fait asseoir auprès de lui. Prenant le tambour palladium : « Voici, mon enfant, le tambour royal, je te le lègue, tu me succéderas sur le trône. Pour ce qui est de ton frère Gihana, c'est lui qui doit se dévouer pour le bien du royaume (gutabara), en allant faire la guerre à l'Urundi. Ce sera à toi de l'avertir, le jour où il comptera quatre garçons dans sa famille ». Ils se quittèrent après ce colloque.

Gihana ayant vu que son plus jeune frère avait eu une entrevue secrète avec le roi, vient le trouver. « Que t'a-t-il raconté? » Ndamurassa veut se taire; l'autre menace de se tuer sous ses yeux à l'instant s'il ne rompt pas le silence. Effrayé, le jeune homme explique que Ludjugira a déposé le tambour-palladium sur ses genoux (ibibero). « Il m'a annoncé de plus, ajoute-t-il, qu'il t'a désigné pour aller combattre les Barundi, le jour où tes enfants seront au nombre de quatre. » Sous le coup de cette nouvelle, Gihana s'approche du tambour sacré et en frappe trois fois. Étonné de ce bruit, le roi Ludjugira accourt s'informer : « Quel est donc l'homme assez téméraire qui a fait résonner le tambour royal? » « C'est moi, répond Gihana; je donne le signal du combat, je veux aller à l'Urundi combattre nos ennemis héréditaires. »

Ludjugira, qui aurait voulu garder le secret de l'expédition, se montre irrité : « Le moment n'est pas encore venu ». Le fils ne veut rien entendre et insiste tellement que son père finit par lui accorder la permission : « C'est bien, tu peux partir ».

Gihana fait ses préparatifs. On lui apporte ses vêtements et ses armes de guerre, avec les charmes et les amulettes employées en pareil cas. Les gens qui font partie de son armée appartiennent au clan des Abalima.

Le Libérateur (umutabazi) se met en route avec eux et se dirige vers le territoire ennemi.

De son côté, Ntare, le roi de l'Urundi, avait fait le choix d'un Libérateur pour combattre celui du Rwanda. Il s'appelait Rulinda, fils de Gakanda. Ntare lui donne l'ordre de se mettre en marche : « Je viens à peine de me marier, dit Rulinda, je ne puis pas encore partir ». Quelque temps après, le roi le presse de nouveau. Rulinda répond qu'il est prêt. Il fait part de son dessein à sa femme. Celle-ci le supplie de n'en rien faire. Sans se laisser émouvoir, Rulinda prend ses armes et son bouclier et quitte la maison : « Je vais me battre ». Il venait juste

de sortir quand son épouse lui demande en grâce de ne pas la laisser, sans avoir dansé (kwiyereka) au moins une dernière fois devant elle. Le mari ne se fait pas prier; il s'exécute de bonne grâce. « Attends encore un peu, lui crie-t-elle, moi aussi je vais danser comme savent le faire les jeunes femmes (nkwiyereke gikobga) ». Tout en parlant ainsi elle se donne la mort d'un coup de sabre. Voyant cela, la mère de Rulinda se pend à son tour (yiyahuj' umugozi) de désespoir. Devant ce spectacle navrant, près de ces cadavres inanimés gisant à ses pieds, Rulinda s'écrie : « L'homme fort ne recule pas devant le malheur » (Urugombye umugabo ruramujana). Et il part au-devant de l'ennemi.

2° *La lutte et le dénouement.*

Les deux Libérateurs se trouvèrent bientôt en face l'un de l'autre : « Commence donc, lui crie aussitôt Gihana, et frappe-moi de ta lance (uter' icchumu, umbanze) ». « A toi de porter les premiers coups », répond l'antagoniste. Gihana prend son arme et la brandit dans la direction de Rulinda, qui roule à terre. Mais il n'est nullement blessé, il n'a été atteint que par le choc du bois de lance.

C'est la violence du choc qui l'a renversé. On était sur le soir, la nuit commençait à tomber et le combat touchait à sa fin. Rulinda, en effet, se relève et jette sa lance sur Gihana qui tombe, la poitrine transpercée.

Il ne lui reste que quelques instants à vivre. Mourant, il a encore la force de recueillir (ayora) le sang de sa blessure qu'il répand du côté de l'Urundi. Son cadavre disparaît soudainement sous un tumulus (intumbi y' iraligita, hahinduk' umugina). Rulinda n'ayant plus d'adversaire avec qui il puisse lutter, se donne la mort parce qu'il avait été choisi, lui aussi, pour se dévouer et délivrer son pays (ariyicha kw' ar' umutabazi atari bugarukeyo).

Gihana n'avait pas répandu son sang en vain. La famine

se répandit dans l'Urundi, y causant des ravages (amapfa arahatsemba, c'est-à-dire la famine détruit tout). Le roi fait aussitôt consulter les devins pour savoir ce qui mettra fin à pareille calamité. Les sorciers se mettent en devoir de questionner l'« esprit » de Gihana et le font parler par le moyen de la petite courge aux osselets révélateurs (bashor' umuzimu we, baramushika mu kinyege) [1]. « C'est moi, répond l'esprit de Gihana, qui ai déchaîné la famine et fais mourir vos bêtes. » « Que veux-tu donc, reprennent les sorciers, pour que tu restes en paix? » « J'exige que vous me bâtissiez une demeure à l'endroit où je suis tombé. Cherchez-moi aussi une épouse, ainsi que des serviteurs et constituez-moi un troupeau de vaches qui m'appartiendront en propre (Nshak' ulugo rwanje i Muyange, n'inka zanje Nyamumpe, n'ingabo zanje Abalima, nuko mundongolera). » Le roi de l'Urundi fit exécuter ses volontés. On lui constitua sur place un home familial comme il l'avait demandé. L'endroit fut appelé Muyange, du nom de son pays natal; ses serviteurs se nommèrent Abalima, du nom des gens qui l'avaient accompagné, et les vaches Nyamumpe, c'est-à-dire « celles qui m'appartiennent en propre ». A l'instant les fléaux cessèrent, l'abondance revint dans l'Urundi.

Le roi du Rwanda, ayant appris que le calme et la paix régnaient dans l'Urundi, appela à son tour les gardiens des traditions (Abiru) et leur demanda ce qu'il fallait faire pour ramener le désordre et la famine chez les ennemis. L'un d'entre eux, qui appartenait au clan des Abatsobe, répondit : « Je vais me dévouer et me faire tuer. Mon sang me vengera et mon esprit ne cessera de leur attirer des malheurs (Ndatabaye, amarasso yanje azampōra, n'iy' azatsind' Uburundi n' umuzimu wanje). Le roi consentit à son sacrifice. L'homme s'appelait Rubona.

Il pénétra dans l'Urundi, sans être suivi d'aucun guer-

---

(1) Voir la *Divination au Rwanda*, par le P. ARNOUX.

rier. Dans la forêt il rencontra un Murundi qui l'égorge, sans qu'il oppose aucune résistance. Son esprit rencontra aussitôt celui de Gihana, qui lui demande le motif qui l'a amené dans le pays : « Je suis venu déchaîner tous les maux », répond-il. Réunissant leurs efforts, ils réussissent à attirer sur leurs ennemis des fléaux sans nombre.

La famine, en effet, revint avec son cortège d'épidémies. O malheur sans pareil et chose qu'on n'avait jamais vue! « les bergeronnettes vinrent en foule percher sur les cornes des vaches » (inyamanza nyinshi zija ku mahembe y' inka). Les Barundi recoururent aux aruspices et aux magiciens. L'esprit de Rubona se découvre : « C'est moi le maître de vos villages (Ni nje Nyamihana), c'est moi qui parcours vos villages ». Les Barundi ne purent absolument rien sur lui, il ne cessa de leur faire du mal (ababera mubi). On essaya de choisir d'autres Libérateurs; leur sang fut répandu inutilement. Le mal était sans remède. A bout de ressources, les sorciers avouent au roi Ntare que c'est lui-même qui doit offrir sa vie : « Le royaume a besoin de toi, de ton sang (ingoma yakugombye) ». Le prince n'hésita pas. Il passa la frontière et s'avança au milieu des Banyarwanda, qui le tuèrent. Son cadavre fut abandonné sur place par les siens. Les Banyarwanda, qui en redoutaient les conséquences désastreuses pour leur propre pays (ngo itazabater' amarasso mabi), le portèrent de l'autre côté. Les Barundi le ramenèrent secrètement pendant la nuit et pour le dérober aux recherches de leurs ennemis, ils le suspendirent à un acacia à épines (umunyinya), au plus épais de la forêt.

C'est ainsi que son sang vengea l'Urundi et que les habitants de ce dernier pays purent vivre en paix durant des « milliers de règnes » (ingoma ibihumbi!) sans être inquiétés par les Banyarwanda.

CHAPITRE V

Immigration dans le Bugoyi d'une peuplade étrangère connue sous le nom significatif de « Muets » et de « Couvreurs de toits en terre » (1).

Les Muets (Ibiragi), c'est ainsi qu'ils furent appelés parce qu'ils parlaient une langue inconnue à laquelle les Banyarwanda n'entendaient absolument rien.

On les désigna encore sous le nom de Couvreurs de toits en terre (Abassakaza-taka, en langue indigène), parce que les nouveaux venus avaient une façon spéciale de couvrir le toit de leurs cases (2).

Ces détails, ainsi que celui du prétendu teint blanc de leur visage, de l'habitude qu'ils avaient de fumer dans de grosses pipes d'argile et d'autres particularités remarquées chez cette étrange peuplade, frappèrent vivement l'attention et l'imagination des contemporains. Aussi le souvenir des curieux immigrants est-il resté vivace dans le pays.

Les missionnaires ne furent mis au courant de cet épisode que quelques années après leur arrivée. Les habitants de la contrée, croyant voir en eux, bien à tort, les descendants de ces étrangers, s'étaient tout d'abord abstenus de tout retour et de toute allusion sur ce passé sanglant. Ils redoutaient ces nouveaux Blancs, qui, pensaient-ils, ne manqueraient pas de se venger, s'ils venaient à apprendre que leurs ancêtres avaient été autrefois massacrés dans la région.

---

(1) La province du Bugoyi s'étend au Nord-Est du Kivu. Elle est en majeure partie volcanique et renferme de nombreux cratères. Elle se subdivise en districts : Rwerere, Byahi, Masizi, Gahondo, etc. Lors du partage de l'Afrique et de la dernière délimitation belgo-allemande, le Bugoyi avait été amputé du Kibati, dont les habitants étaient d'origine « muhunde » et avaient été soumis, il y a à peine deux siècles, par les princes hamites du Rwanda.

(2) Le Bugoyi, à cause de ce détail, est quelquefois désigné sous le nom de « Pays où l'on couvre les toits en terre » (i Busakaza-taka). C'est le terme qui lui est consacré dans les récits et les légendes.

I. — Arrivée des « Muets » dans la province du Bugoyi. Leurs singularités et leurs démêlés avec les habitants de la contrée.

L'événement se déroula au Nord-Est du lac Kivu, dans la petite petite province du Bugoyi, où se trouve la mission de Nyundo, fondée en 1901.

Les premiers Bayarwanda qui vinrent s'y établir au milieu des rares habitants installés dans la plaine, étaient orignaires de Suti (de Banega), village situé dans le Munyambiriri. Ils avaient comme chef de famille Macchumu (l'Homme aux lances) que l'histoire locale a surnommé Magoyi (l'homme par excellence du Bugoyi). Leurs descendants forment un clan encore puissant et s'appellent Abagwabiro, du nom du père de Macchumu, Migwabiro.

Les ancêtres de Macchumu, du clan des Basinga, étaient venus du Ndorwa (1), à une époque reculée. Ils se fixèrent à Suti, en qualité de « pluviateurs » ou faiseurs de pluie et préservateurs des récoltes. Ils prirent le nom ou plutôt les Banyarwanda leur décernèrent le titre de « abahinza », à cause de leur pouvoir sur les saisons, considéré par les indigènes comme un privilège et un attribut de la royauté des princes autochtones (2). Les titulaires du « tambour » de Suti prennent, comme le font les rois hamites de

---

(1) Le Ndorwa, comme le Nkole qui lui fait suite, est connu sous le nom de « Buhima », c'est-à-dire le pays par excellence des Bahima (ou Batutsi).

Un autre membre de ce même clan des « Basinga » du Ndorwa, appelé Rugabo, s'était égaré à la chasse, au pied du Mikeno, dans la région aujourd'hui appelée Bgisha, alors déserte et couverte d'arbres. Le pays lui plut, il quitta son village natal et vint s'y installer avec les membres de sa famille, à une époque reculée, où il n'était pas encore question, croit-on, des Batutsi, qui ne vinrent en prendre possession que plus tard.

(2) Tous les bahinza, nous en avons là un exemple, ne sont pas des descendants authentiques des roitelets Bahutu. Il en est qui se déclarèrent eux-mêmes « créateurs ou dispensateurs de la pluie », prirent de l'influence sur leurs voisins et formèrent officiellement souche avec l'approbation ou la tolérance des rois ou chefs hamites.

l'Urundi et la plupart des autres bahinza du Rwanda, un des quatre noms suivants : Gisulera, Tegera, Lukambura, Batsinda-Gisulera, le dernier titulaire de ce nom fut tué d'un coup de pioche par Ruganzu II, à Suti même, sur le champ où il surveillait les travailleurs.

Le prince avait pris ombrage de son influence (1). Les Bahutu en foule venaient lui faire la cour et lui apportaient des cadeaux.

En d'autres termes, il avait trop de clients (abagaragu). Le Rwanda était devenu trop étroit pour le sorcier et son souverain. L'un devait laisser la place à l'autre. Kigeri IV se débarrassa pour le même motif de Lukambura (2), le père du muhinza actuel, Batsinda. Les Bagwabiro du Bugoyi, descendants des bahinza de Suti, font partie de la grande tribu muhutu des Basinga, tous originaires du Ndorwa.

Il ne reste à l'heure actuelle à Suti que trois ou quatre familles de ce groupement indigène, mais le possesseur du « tambour » y exerce toujours ses fonctions lucratives de « pluviator » et entretient des relations confiantes avec ses proches du Bugoyi.

On ignore les motifs qui poussèrent Macchumu et ses compagnons à venir se fixer au Nord-Est du Kivu.

Étaient-ils sous la menace d'une vendetta? Trouvaient-ils le Munyambiriri peu fertile ou trop peuplé? Leur esprit aventureux les poussait-il à la conquête de nouvelles terres ou avaient-ils entendu parler de la richesse du sol du Bugoyi et de la bonté exceptionnelle du climat? Nous en sommes réduits aux hypothèses. Quoi qu'il en soit, Macchumu, accompagné de parents et d'amis, s'installa au Bugoyi.

---

(1) Les « coups de pioche » mortels donnés par le fougueux prince dépassent l'invraisemblance. Le fait a pu se produire une fois, deux fois tout au plus

(2) La Cour était alors à Gashirabgoba, près de Kamonyi, dans le Nduga. Lukambura y avait répondu à l'appel du potentat qui le fit exécuter séance tenante.

Le pays était alors en partie à l'Est couvert par la forêt de bambous, qui se continuait sans interruption sur la côte orientale du lac, et dont il reste encore un fort tronçon, en dépit des incendies volontaires et des coups de hache que ne cessent de lui porter les indigènes, toujours en quête de champs plus productifs. Pour permettre de situer l'événement dans le temps, les narrateurs racontent qu'il s'est écoulé sept générations depuis ce jour et citent pour appuyer leurs dires les noms des sept chefs de famille qui se sont succédé à la tête du clan des Bagwabiro. Ce sont Macchumu, l'émigré du Bugoyi, Makombe, Rugaba, Mukiza, Muhumuza, Ngamije et Lubanzabigwi.

Quand Macchumu arriva au Bugoyi, il trouva dans la plaine de laves et dans la bande de terre déjà déboisée, les meilleurs coins occupés par des étrangers venus d'on ne sait où. Ils parlaient un langage incompréhensible, construisaient en terre et fumaient dans de curieuses pipes, assurent les conteurs. Dans la chaleur du récit on entend même dire que les pipes étaient en cuivre. Les historiens, trop diserts, ont confondu sans nul doute avec les bracelets que ces individus portaient aux bras. L'abondance de ce métal a fait prendre un objet pour l'autre chez leurs dénigreurs, qui en possédaient peu eux-mêmes et en avaient vu rarement. Leurs houes ne ressemblaient pas à celles des Banyarwanda. Elles étaient mieux forgées, plus grandes et différaient des autres quant à la forme [1]. Macchumu et ses gens ne furent pas sans remarquer qu'elles étaient plus solides et défiaient les pierres de lave éparses sur le sol.

Ce qui frappa le plus de la part des étrangers, ce fut la couleur de leur visage.

On n'avait jamais vu rien de pareil sous le rapport du

---

[1] Les houes du Rwanda ont la forme d'un cœur et s'adaptent au manche par la partie la plus longue et la plus effilée que l'on enfonce à l'extrémité du dit manche, troué à cet effet. Les houes, forgées sur place, sont mal travaillées, s'usent et cassent facilement.

teint. Pour cette raison on les appela encore « Hommes rouges » (Ibituku) et « Hommes blancs » (Abera), désignations dont se servent fréquemment les Noirs, aujourd'hui pour désigner les Européens.

Les Muets étaient nombreux; ils s'étaient divisés en plusieurs groupes, qui occupaient les collines de Rubavu, Nkama, Kinigi, Ilemera, Murambi (Kizi), Mahoko, Nyundo, etc., assez éloignées les unes des autres. Comme on le voit, l'une de leurs colonies s'était installée à l'emplacement de la mission actuelle et avait pour chef un individu que les Bagoyi, on ne sait pourquoi, surnommèrent Kayumbu.

D'où venaient ces émigrés? Très vraisemblablement de l'intérieur du Congo. Ils fuyaient sans doute les Warega (abaryoko), ces terribles anthropophages qui mirent à feu et à sang, durant plusieurs siècles, les régions situées au Nord et à l'Ouest du Kivu. Les ancêtres des Bagoyi, à quelques exceptions près, sont presque tous originaires de ces malheureuses contrées, qu'ils abandonnèrent pour fuir les mangeurs d'hommes (1).

Les Muets furent les premiers immigrants, ou tout au moins venaient de plus loin que les autres, mais leur nombre fit peur aux nouveaux arrivés de l'intérieur, qui ne virent en eux que des ennemis. L'ignorance de leur

(1) Au Nord-Ouest du Kivu s'étendent à perte de vue de vastes espaces au décor féerique, d'une végétation luxuriante, riches en essences forestières et en pâturages, coupés et traversés par des ruisseaux limpides, où l'homme est presque une exception. Les Warega en avaient fait un désert.

M. Kandt les rencontra dans ces parages en 1900.

Ils furent mis à la raison, en 1911, par le capitaine Brossard, qui s'installa à demeure chez eux pour les empêcher de nuire à leurs voisins et de recommencer leurs tristes exploits. Les rares Bahunde qui ont survécu à la broche ou à la marmite, ont gardé le souvenir de l'officier dont ils respectent la mémoire et qu'ils ont surnommé Angalia, du mot kiswahili kuangalia, qui veut dire observer, examiner.

Les terribles anthropophages poussèrent une ou deux randonnées sur les frontières du Rwanda, avant 1900. Ils essayèrent de pénétrer dans la province du Bgisha, puis dans celle du Bugoyi (à Ngoma et Kibati), d'où ils furent heureusement refoulés par les Batutsi.

langue et leur supériorité accrurent la défiance à leur égard.

L'imagination des Banyarwanda s'est donnée toute license sur le thème des Congolais. La réalité est plus simple.

Pour pénétrer dans le Bugoyi, les Muets qu'accompagnaient des femmes et des enfants, suivirent la voie de terre et traversèrent le Buyungu, où se trouve la mission de Pélichy Saint-Joseph, le Kamuronsa et le Nsuro, qui leur fait suite au Nord du lac. Ils étaient de haute taille et portaient des bracelets aux bras et aux jambes.

On peut supposer que leur pays d'origine était riche en minerai, car ils apportaient avec eux de nombreux instruments et outils en fer. Les Bagoyi ont conservé le souvenir de leurs grandes houes, de coutelas énormes et de lances tout d'une pièce en fer forgé (1), ainsi que de longs bâtons aiguisés en pointe (ibiti bisongoye) qu'ils avaient en mains. Les matrones étaient chargées de grosses cruches (ibikono) en terre cuite.

Les Bagwabiro ont certainement exagéré en comparant les Muets aux Blancs.

Ils les ont confondus après coup avec ces derniers à cause de leur teint légèrement bronzé ou rouge. Les types de ce genre (inzobe) sont nombreux parmi les Bahutu et surtout parmi les Hamites. L'existence de toits en terre ne mérite pas plus de créance. Là encore les Banyarwanda ont dépassé la mesure et se sont trompés quand ils ont

---

(1) Les termes kigoyi dont se servent les indigènes pour désigner ces armes qui leur firent impression sont : ibiriga, ibichumu by' imishito (au lieu des mots ordinaires, amacchumu, indiga). Ils marquaient par là l'idée qu'ils se faisaient de leur grandeur ou du mépris qu'ils y attachaient, par le fait qu'elles appartenaient à des étrangers.

En plus de cette façon de parler peu littéraire qui est fréquemment usitée parmi les Bagoyi, on rencontre chez eux des tournures, des formes verbales et des termes étrangers au kinyarwanda vg. mwira = fiancé, gusamba = plaider, gukalagira = cultiver ou nettoyer les bananeries, etc., qui décèlent une origine étrangère et leur parenté avec les Bahunde du Nord-Ouest du Kivu.

vu dans les « tembe » arabes un souvenir des anciennes constructions des Muets (1).

Il est probable que ceux-ci pour couvrir leurs huttes se servirent exceptionnellement ou d'une façon habituelle de légères « mottes de terre » (ibisinde), ainsi que semblent le dire les Bagoyi dans leur idiome vernaculaire. De là est sortie l'interprétation erronée qui s'est répandue peu à peu dans le Rwanda et a pris place dans les légendes et les traditions.

Quant à Macchumu, il ne fut pas peu surpris et mécontent de trouver la place déjà prise. Il avait quitté son pays natal faute de place peut-être. Il s'établit tout de même dans la contrée, mais il n'eut pas à se féliciter du voisinage des Congolais. Des démêlés s'élevèrent entre ces derniers, ses propres gens et les rares autochtones de la contrée, surtout au ruisseau de la Sebeya, où l'on allait puiser de part et d'autre. Les Muets en profitèrent même pour enlever des femmes.

Se disputer à la fontaine ou à l'abreuvoir et faire des rapts sont des détails typiques qui entrent bien dans les mœurs des peuples primitifs. L'enlèvement des Sabines par les premiers Romains, à l'époque de Remus et de Romulus, est un de ces mille faits communs que l'on retrouve un peu partout.

Ce dernier a eu toutefois la bonne fortune, si fortune il y a, d'être mis en vers par un poète.

Il n'en fallait pas davantage pour mettre le feu aux poudres. De pareils affronts ne pouvaient rester impunis. Deux individus, Lugenge et Mabanga, furent aussitôt députés par Macchumu, pour aller se plaindre au roi Chyilima II.

---

(1) Le « tembe » est une sorte de petit hangar dont toute l'ossature est en bois. Les parois sont enduites de boue. Le toit lui-même est recouvert d'une forte couche de terre souvent ravinée par la pluie et que l'on renouvelle après chaque orage. Les Arabes semblent avoir été les premiers à utiliser ce mode de construction.

En plus des griefs déjà cités qui avaient soulevé les esprits au Bugoyi, les envoyés firent observer au monarque que les rebelles dont il s'agissait étaient des sauvages (abanyamahanga, abashi), donc des êtres méprisables, les derniers de l'espèce humaine, et qu'ils parlaient non la langue nationale, mais un idiome inintelligible.

Ces immigrants, par leur présence, souillaient le sol, l'eau et l'air du Rwanda et pouvaient d'un jour à l'autre devenir un danger pour le reste du royaume.

L'argument ultime dont se servirent les messagers pour indisposer Sa Majesté Noire contre les Muets était que ceux-ci ne payaient aucun impôt et qu'ils refusaient de se soumettre à l'autorité royale.

Aussi le prince hamite adressa-t-il aux émissaires ses encouragements et ses plus chaudes recommandations : « Rentrez vite dans vos foyers, leur dit-il en les congédiant, et dites à Macchumu qu'il n'ait pas de repos avant d'avoir exterminé ces dangereux ennemis ».

II. — Déclaration de guerre et différentes phases de la lutte. Les Muets sont définitivement vaincus. Honneur qui en rejaillit sur le clan des Bagwabiro; influence de ces derniers.

On attaqua donc les étrangers. Les débuts ne furent pas heureux pour Macchumu, qui avait trop compté sur lui-même. Les forces en hommes dont il disposait étaient insuffisantes, il avait à lutter contre des gens valeureux. Il laissa dans la mêlée beaucoup de monde, y compris un de ses principaux serviteurs dont la bravoure était connue. Sans perdre courage il fit appel à ses voisins et à ses amis.

Ses parents de Suti répondirent à son appel. Il lui vint de l'aide de tous côtés, tant paraissait odieuse aux Banyarwanda l'intrusion des Muets. Un certain Kibogora, fils de Matambo, dont le pays d'origine était le Gissaka, croit-

on, lui offrit ses services, ainsi qu'un autre personnage du Nduga, un nommé Serutarira, fils de Maguru.

Les petits chefs des environs se mirent dans les rangs. Parmi eux, les Bagoyi d'aujourd'hui citent avec orgueil Gasigabuguma, venu du Gishari et installé depuis peu dans la plaine volcanique, puis les nommés Lugenge, fils de Nkuba, Nteranya, son père et bien d'autres.

Les membres du clan des Bakora se réunirent aux combattants.

Les noms des individus, précieux pour l'histoire locale, se suivent à n'en plus finir, tant il est vrai que « la bouche parle de l'abondance du cœur ».

Les habitants du pays, qui comptent à l'heure actuelle une centaine de clans ou sous-clans, en parlent avec fierté, parce qu'ils se donnent comme les descendants des guerriers qui prirent part à cette lutte. Macchumu, en homme avisé, s'était mis à la tête des troupes composées d'éléments divers et dirigeait les opérations. Il fut vaillamment secondé dans sa tâche par deux de ses serviteurs (abagaragu), qui s'étaient attachés à la fortune de leur maître. Le premier, du clan des Bayovu et qui avait émigré avec lui, s'appelait Gashiha; l'autre, du clan des Bagasha, avait quitté le Munyambiriri en même temps que son compagnon et se nommait Gashi.

Ainsi appuyé, Macchumu reprit l'offensive. On ne se souvient plus des péripéties de la nouvelle lutte engagée entre les deux parties, sinon que les Bagwabiro, habiles chasseurs de tout temps, avaient des chiens qu'on lâcha au combat.

Les Muets furent, enfin, vaincus. Il en périt un si grand nombre, car tel est le refrain qui revient dans tous les épisodes, qu'il fut impossible de les compter (ntibabarika). Les survivants quittèrent définitivement le pays et s'enfuirent vers le Nord-Ouest du lac, par le même chemin qu'ils avaient pris à l'aller, dans une direction inconnue.

On n'en a plus entendu parler. Leur séjour dans le

Bugoyi avait été de cinq années. Le triomphe fut exploité et le bruit s'en répandit dans les provinces du Rwanda. Les aèdes et les bardes en consacrèrent le souvenir dans des chants et des récits arrivés jusqu'à nous. Le nom de Macchumu devint inséparable de celui des Muets et de leur défaite. Cette brillante action valut au chef victorieux et à ses descendants, les Bagwabiro, un grand crédit à la Cour des princes hamites.

On profita de cette circonstance pour nommer le premier gouverneur du Bugoyi dans la personne de Macchumu.

Le Rwanda, avons-nous dit, avait été divisé en provinces ou fiefs de mouvance octroyés le plus souvent à des Hamites qui vivaient habituellement à la Cour et se faisaient représenter sur place par des intendants ou mandataires (ibisonga) [1]. Nommé par le prince et révocable par lui, le gouverneur ne relevait que de sa juridiction. Tel un préfet romain, il groupait en son pouvoir la direction des affaires administratives, judiciaires et fiscales. Il levait ou faisait lever sur ses gens les impôts en nature, grains, miel, bières, nattes, chèvres, vaches, etc., pour les présenter lui-même au roi, après en avoir prélevé au moins un dizième, comme le veut la coutume indigène. Possesseurs d'un large territoire, il fut loisible aux Bagwabiro d'occuper les meilleurs champs et de s'enrichir. Ils n'y manquèrent pas.

Migwabiro, le grand-père de Macchumu, et Kajugiri, son père, avaient été tout d'abord chercher fortune dans le Kinyaga. N'ayant pas trouvé ce qu'ils souhaitaient, ils rejoignirent leur descendance au Bugoyi.

Migwabiro reçut en partage le pays de Masizi (près des

---

(1) On connaît des étrangers, des roturiers et des gens de condition moindre encore auxquels fut confié le gouvernement de provinces.

Bien que fiefs de mouvance en principe, il est telle province ou tel ancien royaume annexé dont le gouvernement était en fait devenu héréditaire entre les mains des titulaires.

sources d'eaux chaudes) et y mourut à l'endroit dit de Butsiro, près du village de Lwenga. Kajugiri fut installé par son fils à Ruvumbu, près de Kizi. Après y avoir vécu quelques années, il mourut et on l'enterra sur place.

A partir de ce moment les habitants de cette région éloignée firent officiellement partie de la grande famille des Banyarwanda. Les Bagwabiro groupèrent sous leur autorité les familles éparses venues de tous côtés se tailler un coin dans le sol si fertile, parce que volcanique, de la plaine basse du Bugoyi. On vit dès lors affluer de nouveaux immigrants qui s'adressaient à eux pour obtenir la permission de tailler dans la brousse et s'y créer un domaine familial (1).

Les clients et partisans de Macchumu devinrent nombreux et formèrent un monde à part où le vainqueur des Muets régnait sans conteste, n'ayant de comptes à rendre qu'au roi.

La victoire de Macchumu lui valut un tel renom de popularité que le roi Chyilima, croyant à l'étoile de ce vaillant guerrier, l'envoya à l'Urundi, où il fut surpris et tué par les Barundi.

Les Banyarwanda, qui aiment à idéaliser leurs grands hommes, ajoutent que le vainqueur des Muets, après avoir été grièvement blessé, disparut subitement sous terre (yiligita) et échappa ainsi aux ennemis héréditaires qui lui auraient fait subir d'ignominieux traitements.

Makombe, fils et successeur de Macchumu, tua un fils d'Yuhi II Mazimpaka, Gichuko. Le prince était venu avec ses gens s'établir au Bugoyi et avait fait choix de deux collines, Bgiza et Murambi, où il éleva des huttes, sans rien dire à Makombe. Ce dernier, craignant pour son influence, vint attaquer le nouvel arrivé. Gichuko n'ayant qu'une poignée de gens, tomba accablé sous le nombre. Pris de remords, le meutrier se rendit aussitôt

(1) Gusab' umuhoro, demander (la permission de se servir de) la serpe, tel était le terme consacré par l'usage.

à la capitale pour se disculper et s'excuser avant que la nouvelle du crime ne fût colportée par les envieux. Le roi écouta ses explications et lui donna gain de cause (1).

Les Hamites profitèrent de cet événement pour faire nommer l'un des leurs comme gouverneur de la province à la place des Bagwabiro, qui conservèrent toutefois une large bande de territoire entre la rivière Sebeya, le mont Rubavu et même au delà. On choisit le premier gouverneur parmi les princes du sang. Ce fut à Sharangabo, le propre fils de Chyilima II Ludjugira, qu'échut le fief du Bugoyi (2).

Les Bagwabiro réussirent toutefois à se faire concéder les immunités et les franchises auxquelles ont droit ceux qui obtiennent l'octroi du pilier (igikingi) (3).

L'autorité du gouverneur hamite ne pouvait s'exercer sur leurs terres que sur un point particulier et limité. Ils restaient, en effet, soumis à l'impôt dit de l'arc (umuheto), en leur qualité de réservistes (ingabo) susceptibles d'être mobilisés dans le corps d'armée (umutwe) que doit fournir

---

(1) Les Batutsi, surtout quand ils sont de haute lignée, pardonnent difficilement. Les parents et alliés de la victime, les Banyigiginya, ne cessèrent d'intriguer à la Cour, pour demander vengeance. Yuhi III Gahindiro leur donna, enfin, satisfaction en leur livrant le petit-fils de Makombe, Mukiza, qui paya de sa vie pour son aïeul.

(2) Le Bugoyi est devenu depuis cette date un fief des Batutsi-Banyiginya. Des neuf gouverneurs qui se sont succédé dans l'administration de la province, un seul, Bissangwa fait partie du clan des Basigari, alliés des Bega.

(3) Le mot « igikingi » est une sorte de substantif d'augmentation, dérivé du terme inkingi, qui veut dire pilier et sert à désigner les colonnes en bois qui supportent le toit des cases.

Le rapport que voient les indigènes entre ces deux choses est assez subtil. Ils veulent dire que le bénéficiaire d'un igikingi est maître de son district, tout petit soit-il, autant qu'un propriétaire l'est à son tour de sa case et de ce qu'elle contient.

Ces petites enclaves étaient nombreuses et formaient de vrais îlots dans l'intérieur des provinces. Les princes hamites, auxquels la possession du sol conférait tout pouvoir, usaient largement de leurs prérogatives de souverains absolus et ne cessaient de distribuer des terres « franches » à leurs favoris et à leurs serviteurs. Les Bahigo et les Batembe du Bugoyi obtiendront plus tard le même privilège.

chaque province et dont le chef est souvent lui-même le commandant (umugabe).

Les descendants de Macchumu réussirent à briser ce dernier lien de vassalité.

Les habitants du Bugoyi fournissaient originairement un corps de troupes appelé « Abakemba », dont faisaient partie les Bagwabiro et leurs partisans.

Les Bagwabiro ayant eu à se plaindre gravement de l'un de ces gouverneurs, réussirent à se soustraire à son obédience et obtinrent de former avec leurs fermiers et leurs alliés un autre corps dit des « Abashakamba », auquel le prince hamite donna comme chef militaire un autre Mututsi étranger au pays, Rugaju, fils de Mutimbo.

L'occasion de cette division naquit d'une dispute, qui se termina comme toujours par un combat où il y eut des morts et des blessés.

Un Mututsi, nommé Rugenge, demeurait au village de Nyakabungo. Se sentant le plus fort, il prit des vaches aux Banyago, parents et amis des Bagwabiro, et tenta de les chasser eux-mêmes de la colline voisine de Rubavu, où ils habitaient. Les Bagwabiro prirent fait et cause pour leurs proches. L'offenseur fut tué par Gishungwa, un fils de Makombe. Nyirandaganji, la veuve du mort, porta plainte au gouverneur de province, Nkusi, un Hamite de descendance royale, qui était en mauvais termes avec les Bagwabiro, et leur donna tort.

On croit même que Gishungwa fut immolé par ordre de Nkusi. Irrités de ce déni de justice, les Bagwabiro s'adressèrent à Yuhi III Gahindiro, qui, pour les affranchir de l'obédience militaire du gouverneur, leur donna provisoirement un autre Hamite comme commandant.

L'étoile des Bagwabiro commença à pâlir sous le règne de Kigeri IV Lwabugiri, surtout à partir du jour où Muhumuza, leur chef, fut précipité, après avoir eu les mains et les pieds coupés, du haut du rocher de Nkuri, dans la plaine de Lwankeri. Le drame dut se passer à la fin de 1894

ou au commencement de 1895, quelque temps après le passage du comte von Götzen. Cette sentence barbare fut exécutée sous les yeux mêmes du monarque, qui n'en était pas à son coup d'essai, mais à la suite de dénonciations graves et fondées qui justifiaient le châtiment.

Muhumuza était cruel. Il avait fait dévorer pour son amusement, par ses chiens de chasse, des gens qu'il avait rencontrés en cours de route. Un certain Sebinyenzi l'accusa auprès de Kabale, qui poussa le roi à agir contre le coupable (1).

L'influence des Bagwabiro ne cessa dès lors de décliner. Voyant tomber leur crédit à la capitale, ils se montrèrent moins zélés à soutenir les intérêts des princes hamites.

A la mort de Mibambge-Rutalindwa (1896), il y eut même une période de désordre et de confusion. Un certain vent d'indépendance soufflait aussi sur les habitants du Bugoyi, dont la plupart étaient originaires des contrées limitrophes et ne s'étaient pas encore complètement fondues dans la grande famille munyarwanda (2).

Frondeurs et têtus, réfléchissant peu aux conséquences de leurs actes, les Bagoyi cessèrent de payer les impôts et de fournir les prestations à la capitale. A l'avènement d'Yuhi IV-Musinga, durant la régence de sa mère et de son oncle Kabale, aux environs de l'année 1898, il fallut organiser une expédition pour mettre les montagnards à la raison. Les Bagoyi, loin de se mettre d'accord et d'opposer un semblant de résistance qui eût fait réfléchir les enva-

---

(1) Après la mort du gouverneur Bissangwa (1896), quand il fut question à la Cour de lui trouver un successeur, les Bagwabiro, qui avaient gardé un mauvais souvenir des agissements de Kabale, protestèrent contre le choix qui avait été fait de sa personne et firent nommer Bushako, un Munyiginya.

(2) Les clans Bahutu du Bugoyi comme ceux du Mulera et de tout le pays situé au Nord-Est du Kivu, sont restés juxtaposés sans se mêler beaucoup entre eux. Les vendetta y sont terribles et tenaces entre les différents groupes. N'eût été la pénétration européenne, il ne se serait pas passé de jour où le sang n'eût coulé.

hisseurs et les eût peut-être engagés à parlementer, n'eurent rien de plus pressé que de se cacher ou de s'enfuir. Les Batutsi, sous la conduite de Rwidegembya, eurent beau jeu. La répression fut sévère et sanglante.

Le gouverneur du Bugoyi, qui est presque toujours à Nyanza, continue à y exercer son autorité par des mandataires (ibisonga), qui administrent le pays en son nom.

Les Bagwabiro y forment encore un clan puissant et riche.

Les Batutsi ne dédaignent pas de s'unir à eux par des relations matrimoniales, ce qui ne contribue pas peu à maintenir leur prestige. Aussi il n'est pas rare de rencontrer parmi eux des vrais types hamites.

Il est facile aujourd'hui de connaître, au moins dans les grandes lignes, les divers éléments dont se composent la littérature orale et les quelques bribes d'histoire conservées par la tradition. Il n'en fut pas ainsi dès le début et tout particulièrement en ce qui concerne l'épisode qui vient d'être raconté.

Les Bagwabiro éprouvèrent les plus vives craintes quand ils aperçurent les missionnaires (Pères Blancs) pour la première fois, le 29 avril 1901 : « Voilà, se dirent-ils, les Blancs qui viennent venger leurs frères (bene wabo), les Muets, dont nos pères ont jadis répandu le sang ».

Ils étaient les jouets d'une étrange aberration; c'était aussi l'indication que leur conscience n'était pas à l'aise.

La stupeur des gens monta à son comble quand les nouveaux venus se mirent à construire sur la colline de Nyundo, d'où leurs ancêtres avaient expulsé les étrangers. Pour des gens superstitieux comme les Noirs, il y avait là plus qu'une coïncidence; c'était de plus un présage de mauvais augure. L'avenir leur paraissait sombre. Quelques années plus tard, en 1911, les Pères apprirent fortuitement le fait qui s'était déroulé d'une façon tragique et que l'on tenait à cacher soigneusement.

Ayant réussi à découvrir le malencontreux conteur, les Bagwabiro, peu rassurés, le chargèrent de malédictions, tant ils craignaient des représailles... qui ne sont jamais venues du côté où ils les attendaient.

CHAPITRE VI

Le petit royaume hamite du Gissaka. — Court résumé d'histoire. Conquête du Gissaka par les Hamites du Rwanda.

Pas plus que pour le Rwanda, on ne connaît l'époque exacte où commença le petit royaume hamite du Gissaka. Bien que les deux monarchies semblent avoir débuté à peu près en même temps, nous ignorons tout des premiers rois du Gissaka. Les onze derniers de la série seuls sont connus.

En plus du Gissaka proprement dit, divisé en trois districts, le Mirenge, le Gihumya et le Migongo, compris entre le fleuve de la Kagera à l'Est et le lac Mugesŝera à l'Ouest, cette principauté hamite renferma encore dans ses limites, pendant assez longtemps, la province du Buganza au Nord et une bonne partie du Bwana-Chambge à l'Ouest.

La plupart des villages et des collines situés dans le Buganza et un peu au delà portent encore aujourd'hui le nom des chefs Banyagissaka qui en furent autrefois les possesseurs.

Tel est le cas pour les villages de Kamuzizi (Intsinda), Nyamahunde (Iruhunda), Igichacha, Igikomero, Bitsibo, Janjagiro, Lwamagana (de Nyamagana), Inyarusange (de Lusange), Kalitutu, Gikaya, Fumbgwe, Nyarubira (de Rubira), Sasabirago (de Birago), Sovu, Sibagire, Munyaga, Rubona, Mabare, Shenga, etc. Les deux personnages suivants : Gakira, fils de Kimenyi I, et Kirenga, fils de Kimenyi II, ont donné leur nom aux villages qu'ils ont habité autrefois et qui se trouvent près d'Ikawangire et Kalange. On n'en finirait pas, ajoutent les Banyagissaka, qui parlent

du passé avec orgueil, à vouloir citer tous les autres. Le petit royaume avait débordé au delà de ses frontières et s'était étendu même jusqu'aux rives Nord-Ouest du lac Mohazi.

Les lignes suivantes ne sont que la traduction d'un petit travail fait sur ce sujet par Joseph Lukamba, de la mission de Zaza, dans le Gissaka. C'est l'arrière-petit-fils de Bazimya, un des anciens rois du Gissaka et contemporain de Kigeri II Ndabarassa, qui gouvernait le Rwanda.

I. — Le règne de Kimenyi II Getula.

Des huit premiers rois de cette série dont les noms sont arrivés jusqu'à nous, l'histoire n'a rien conservé. Le premier d'entre eux, Kimenyi, régnait à la même époque que Ndahiro, le père du célèbre Ruganzu II. On ne se souvient pas d'aucun fait notable de leur vie et de leur règne. Il faut en arriver à Kimenyi II dit Getula pour avoir quelques précisions.

Le silence de l'histoire au sujet de ces monarques peut fort bien s'expliquer par le fait que rien de saillant n'est venu troubler leur repos habituel.

Son contemporain au Rwanda était à ce moment-là Mibambge III Sentabyo. Un des parents de celui-ci, Lwamaherwa, petit-fils, croit-on, du roi Ludjugira, réunit une armée pour aller attaquer le Gissaka. Il s'était fait donner la charge de général « porte-bonheur » (umugaba), ayant et réunissant en lui tout ce qu'il fallait, c'est-à-dire amulettes, charmes, sortilèges, pour vaincre les ennemis. Ses troupes étaient à peine arrivées à Rundu et à Gasetsa qu'il tomba subitement foudroyé (akubitwa n' inkuba arapfa).

Les Banyarwanda, y voyant un mauvais présage, rebroussèrent chemin et rentrèrent chez eux sans aucun butin. Quelque temps après, Mibambge III fait lever de nouvelles troupes, se met lui-même à leur tête et se dirige

vers le Gissaka, pour venger la mort de son général et parent. Il accuse Kimenyi II de l'avoir ensorcelé et d'avoir ainsi provoqué la foudre. Kimenyi fut vaincu, mais il put échapper à la mort et le roi du Rwanda dut se retirer sans avoir savouré sa vengeance. Il s'empara toutefois de la province du Buganza. La frontière du Gissaka était alors au Nord du lac Mugessera, à Kabirizi, dont les habitants furent chargés de veiller à la sécurité du royaume.

Les Banyarwanda s'étaient à peine retirés que Kimenyi fit aussitôt irruption dans le Buganza et s'empara d'un grand nombre de troupeaux qu'il ramena chez lui. A cette nouvelle, les Banyarwanda se rassemblèrent de nouveau et marchèrent sur le Gissaka. Craignant pour lui et pour son pays, Kimenyi fit appeler Muhutu, le général qu'il avait mis à la tête de ses troupes, et lui dit de se faire tuer (ngo atabare) pour sauver le royaume. Muhutu se met en route avec son fils Sekamana et gagne Kabirizi où il avait donné rendez-vous aux guerriers. On en vint aux mains avec les Banyarwanda. Muhutu se jette au milieu des ennemis et tomba percé de coups, avec son fils, qui avait voulu le suivre. Leur sacrifice toutefois demeura stérile, car les Banyarwanda furent vainqueurs. Kimenyi dut s'enfuir à Nyamuganda. De là il envoya dire à Mibambge : « Tu m'as vaincu, tu m'as réduit à un état tel que tu ne m'as laissé en toute propriété que des singes, dont j'ai pourtant une crainte superstitieuse comme tous les Bagessera (clan de la famille royale du Gissaka). Je suis ton oncle maternel, tu m'as dépouillé de tout, ne crains-tu pas qu'il ne t'arrive malheur? » (Ko wantsinze, ukaba wanyangiriye, ukangabiz' inkende zikanyarira, kandi nzizira, nd' Umugessera. Ndi nyokorume, ko wanyaze, ntibizakugwa nabi?) Mibambge lui fit tenir la réponse suivante : « Si tu veux que désormais nous vivions en bons termes, consens à ce que je conserve le Buganza et le Bwana-Chambge. C'est entendu finissons-en et réconcilions-nous, puisque nous sommes parents; considère les

provinces que je t'ai prises comme la valeur représentant l'habillement et les ornements que tu devais donner à ta sœur (ma mère) quand tu l'as fiancée » (1). Kimenyi accepta ses conditions. Les Banyarwanda quittèrent le Gissaka et le roi, qui avait dû passer de longues journées dans la petite forêt de Nyamuganda, put réintégrer son royaume.

Les derniers jours de Kimenyi furent remplis de chagrin. Ses enfants le firent grandement souffrir. De ses nombreuses femmes il eut beaucoup d'enfants. Celle qui lui en donna le plus s'appelait Nyabarega; c'était son épouse préférée (inkundwakazi). Or, cette dernière ne cessait de lui dire : « Désigne-donc ton successeur pour qu'on le connaisse (Utang' umwami, amenyekane) ». Le roi choisit enfin celui de ses fils qui se nommait Lwanjara. Mais la reine n'en voulait pas, bien qu'elle fut sa propre mère. Elle haïssait souverainement la femme de son fils : « Prends un autre successeur, disait-elle à Kimenyi, parmi tes nombreux enfants et laisse Lwanjara ». Le roi s'y refusa, il tenait au choix qu'il avait fait. Quelques jours après, Nyabarega prépare deux petites cruches (inywero) de bière, dont l'une était légèrement ébréchée (luhongotse) et l'autre toute neuve. La première contenait du poison mélangé au vin de bananes. Appelant un de ses serviteurs, elle lui confie les deux cruches pour qu'il les porte de sa part à son fils Lwanjara et à sa bru. « La cruche ébréchée, lui dit-elle, est pour ma belle-fille, l'autre est pour son mari. » Le domestique remplit la commission, arrive chez Lwanjara, qui était allé surveiller la culture d'un champ. Il remet son dépôt à la jeune

(1) Mibambge fait ici allusion à la coutume des Banyarwanda qui veut que toute jeune fille reçoive à l'occasion de son mariage, soit de ses parents, soit de son frère aîné (musaza), un habillement convenable, c'est-à-dire une jupe faite de peau de vache, de nombreux bracelets et autres ornements (imilinga, imihama, ubutega). C'est ce qu'on appelle (gutang' uluhande rw' inka chang ukuboko) « donner un côté ou une épaule de vache », ce qui représente à peu près la valeur d'un taurassin, prix habituel de ce que coûte une toilette de jeune mariée.

femme : « Ta belle-mère m'a chargé de te dire que la cruche ébréchée est pour toi et l'autre pour son fils », ajoute l'homme qui se retire aussitôt. « C'est après tout la même bière, se dit la femme, peu importe que je boive de l'une ou de l'autre. » Et mettant de côté la cruche qui lui était destinée, elle se met à boire de l'autre. Au retour de son mari, elle lui présente la cruche qu'elle avait mise de côté : « Voici de la bière qui vient de chez ta mère ». Lwanjara la prend entre ses mains et boit. Mais à peine a-t-il fini qu'il se sent très mal. Les vomissements ne lui laissent aucun repos. Le roi Kimenyi est mandé en toute hâte. Il arrive et s'informe auprès des personnes présentes de la cause qui avait provoqué un aussi grave malaise. On lui répond : « C'est après avoir bu de la bière envoyée par Nyabarega que ton fils a éprouvé cette violente indisposition ».

« Je comprends maintenant, s'écrie le prince. Je connais l'antipathie de la reine et je sais ce qu'elle a machiné. » Sur-le-champ il fait donner des médicaments au malade qui fut bientôt sur pied tout en ayant perdu pour la vie l'usage de la parole et de l'ouïe (agoby' ururimi, apfuy' amatwi). Pour punir sa femme, Kimenyi la maudit et la voua à tous les malheurs, ainsi que les enfants qu'il en avait eus. Les guerriers vinrent entourer la demeure qu'elle habitait et mirent à mort tous ceux qu'ils rencontrèrent sur leurs pas. Les fils de Nyabalega purent s'enfuir pour la plupart et se révoltèrent contre leur père. Ils revinrent bientôt le narguer et se vantaient publiquement qu'ils n'avaient rien à craindre de lui, qu'il était vieux (ngo ntachyo azabatwara, arashaje). Dans son malheur le souverain manda un de ses neveux, Sebakara, un des fils de Muhutu qui avait donné sa vie pour le pays : « Venge-moi, lui dit-il, mes fils se sont révoltés; ils m'ont dépouillé de tout ce qui m'appartenait ».

Sebakara était le chef du district connu sous le nom de Mirenge. Il avait pour voisin Lwamigongo, son protégé,

auquel il avait fait donner autrefois par le roi le pays de Rubago et le Bgiriri, au Sud du lac Mugessera. Les deux chefs amis s'entendirent pour subvenir aux besoins du malheureux roi. Ils lui fournissaient des vaches et du miel, pendant que les autres chefs du pays se désintéressaient complètement du vieux monarque.

Les fils du prince infortuné s'en aperçurent bien vite. Ils firent garder les chemins qui menaient à la capitale et leurs gens s'emparèrent des vivres et des cadeaux adressés au souverain. Ils ne cherchaient rien moins qu'à le faire mourir de faim. Sebakara dut envoyer désormais de nuit, pour dépister les pillards apostés sur la route. Cette situation se prolongeait depuis longtemps, quand le roi Kimenyi prit la résolution d'envoyer à l'Urundi l'autre reine Nyiramagwegwe, qui était sur le point de donner le jour à l'héritier du trône, celui qui devait s'appeler Rugeyo dit Zigama. Le jeune prince passa donc dans l'exil son enfance et sa jeunesse. Quant à Kimenyi, se voyant prêt à mourir, il manda son fidèle sujet Sebakara et lui adressa ses dernières recommandations : « Mon successeur viendra bientôt. Reste-lui soumis et offre-lui le secours de ton bras, afin que lui aussi puisse me venger ».

Le vieux roi disparut bientôt dans la tombe. Ses fils se proclamèrent aussitôt rois et se partagèrent le pays. Lugeyo-Zigama, l'héritier nommé, quitte à son tour l'Urundi, où il avait été élevé, et vient réclamer le trône de son père.

Lwamigongo, du Bgiriri, l'ami de Sebakara, alla à sa rencontre à Mazane. Sebakara les rejoignit à Musumba, près de Munege. Ils se rendirent ensemble à Kabale, la capitale du petit royaume du Gissaka. Le jeune roi fut ensuite conduit à Rugazi, à la fontaine sacrée, pour y puiser neuf fois, selon la coutume. De là il alla se faire proclamer à Murarama. Ses sujets ne tardèrent pas à faire leur soumission (baramuyoboka). Le roi qui régnait à cette époque sur le Rwanda était Yuhi III Gahindiro. Les

deux princes vécurent en paix. Le jeune souverain n'eut donc aucune difficulté de ce côté-là. Par contre, ses frères consanguins, ceux qui avaient créé tant d'ennuis à leur père, n'avaient pas voulu le reconnaître. Lugeyo leur déclara la guerre et se mit à leur poursuite. Quelques-uns d'entre eux furent atteints et tués; les autres durent s'enfuir avec leurs partisans à l'étranger, ce qui rendit Lugeyo seul maître dans son royaume.

Arrivé à un âge avancé, il connut quelques-uns des déboires qui avaient attristé la vieillesse de son père. Devenu malade, Mushongore, un de ses neveux, qui était sorcier-devin, s'offrit pour consulter les sorts (kumulaguriza) et trouver un remède à ses infirmités. Voyant que son oncle n'en reviendrait pas, il profita de son crédit à la Cour pour s'emparer de deux grands troupeaux de vaches et s'enfuit au Migongo d'où il était venu.

Un autre neveu du roi, Ntamwete, apprenant le fait, prit ce qui restait. Lugeyo mourut sans avoir désigné officiellement l'héritier.

Les membres de sa famille, méprisés et abandonnés de tous, durent quitter le royaume et l'on ignore ce qu'ils sont devenus.

II. — Le règne de Ntamwete, le dernier roi du Gissaka. La fin du petit royaume.

Après la mort du roi Lugeyo, les habitants des deux districts, dits de Gihumya et de Migongo, se donnèrent pour roi Ntamwete.

Il était le petit-fils de la fameuse Nyabarega que Kimenyi avait livrée aux bourreaux pour la punir d'avoir tenté d'empoisonner l'héritier du trône. Mushongore, son cousin germain, refusa de le reconnaître et une guerre acharnée s'éleva entre les deux partis (bashyamerana). Cette lutte fratricide (les princes étaient cousins germains) n'eut d'autre résultat que d'ouvrir le pays à l'invasion des Banyarwanda.

Ntamwete avait trois favoris : Nshikiri, Ntamavuga et Gasabo. Les deux premiers étaient originaires du Gissaka et le troisième venait du Rwanda. Ils en voulaient à Rushènyi, le chef du district de Mirenge, qu'ils jalousaient. Aussi poussaient-ils le roi à le dépouiller à leur profit. « Tu vois bien, lui disaient-ils, qu'à Gatare (un village) le chef Rushènyi trouve une bière sans eau (inzoga y' impanga) que lui prépare un nommé Bangababo et toi tu n'en as pas. Tu n'as pas davantage de ce fameux tabac de Chyizihira que cultive Rukeri (un autre indigène). Et la bière de chez Nduzi et toutes les autres bonnes choses dont Rushènyi dispose et dont il ne te laisse pas profiter! »

Gagné par leurs discours insidieux, le roi Ntamwete fit appeler Rushènyi, qui vint le trouver au village de Birenga : « Je t'ai appelé, lui dit le prince, pour te signifier que je veux prendre possession de ton pays, le Mirenge ». Des hommes étaient postés à l'entrée de la case pour s'emparer de Rushènyi dans le cas où il refuserait de se soumettre. Se voyant victime des intrigues des conseillers intimes du prince, le chef du pays de Mirenge répondit par les paroles suivantes: « Laisse-moi chercher un arbitre pour faire un partage à l'amiable ». « Je désigne Nshikiri, ici présent, reprend le roi, pour aller en mon nom choisir parmi tes villages ».

Nshikiri était l'ennemi personnel de Rushènyi. Il prit ce qu'il y avait de plus avantageux dans le pays, c'est-à-dire les villages de Gatare, Kibare, Nyaminaga, Zaza, Chyizihira, Bare, Sangaza. De plus, il soustrait à l'autorité du malheureux chef les détenteurs de ruches (abavumvu) du Mirenge : « Ce ne sont pas quelques collines que tu m'as prises, vint dire au roi Rushènyi, tu m'as dépouillé de tout ». « Telle est ma volonté, répondit le monarque, va-t'en, tu n'as qu'à faire ton deuil des villages qui ont été choisis (genda, ahongaho utowe uhahebe) ». Il ne restait au plaignant qu'à se soumettre. Il prit congé du prince et se retira.

La mère du souverain, ayant appris ce qui se passait, mande son fils et essaie vainement de le faire revenir sur sa décision.

Elle eut beau se servir des arguments les plus frappants, le roi n'en fut pas ébranlé : « Si c'est pour cela que tu m'as appelé, c'est inutile ». « Laisse donc, reprend la mère, Rushènyi en paix, ne t'attire point son inimitié ». Ntamwete ne voulut rien entendre, il resta sourd aux supplications de Gishagira, la reine-mère (1). Et sans perdre de temps il envoya une armée au Mirenge pour en prendre définitivement possession.

Les hommes vinrent camper dans les villages de Zaza, Sangaza, Gatare, Kibare, Chyizihira, Nyaminaga et Bare. Leurs chefs allèrent trouver Rushènyi, à Ntaga, pour se faire donner des logements (ngo abachumbikire). Rushènyi désigne son frère Gwiza et un autre homme nommé Kirangwa, pour les conduire sur les collines de Kibare, Bare et Kalemba. Arrivés aux villages de Ruhira, Mafubo, Ruhabùra, les chefs de l'armée refusent d'aller plus loin : « Nous sommes libres de camper où nous voulons », s'écrient-ils. Et sur-le-champ, la lutte commence entre les deux partis. Ce furent les Barassa, c'est-à-dire les gens de Ntamwete qui furent vaincus, ce jour-là, par les Badahigwa ou habitants du Mirenge.

Les vaincus font aussitôt demander du secours au roi qui les avait envoyé : « Tout va mal, lui mandent-ils, viens vite à notre aide ». Ntamwete se mit en route avec sa suite et vint passer la nuit à Mpembge, près de la frontière du Mirenge. Il commence par s'emparer des troupeaux de vaches que Rushènyi possédait non loin de là, dans le

---

(1) Nyina amubgira ati : « Ngwino turyamane ».

Ntamwete aratangara, ati « Umpamagaliye kuntuka'. Hal' ubgo wabony' umwana ulala na nyina? » Nyina Gishagira aramubgira ati : « Utinye kulala nanje ? »

Ntamwete ati : « iyaba wasaze ! Ibyo ntawundi wabigize ».

Maze Gishagira amubgir' ati : « Uk' untinye, ukanga kulala nanje, ab' aliko utinya Rushènyi' ».

Bgiriri. Il établit ensuite son camp à Kalemba, puis à Sangaza et, enfin, à Zaza. L'habitation que Rushènyi avait à Chyizihira fut brûlée. Le demi-frère du précédent, qui s'appelait Muhoza, vit aussi détruire la sienne.

Rushènyi, comprenant qu'il n'y avait plus de salut (nta makiriroye) pour lui dans son pays, alla réclamer la protection du roi du Rwanda. Il traversa le lac du Mugessera au passage de chez Rugaju et se fit conduire par deux grands chefs Banyarwanda (Nyakahinga et Rwihimba) à la Cour de Lwogera-Mutara.

Admis en sa présence, après l'avoir salué : « Viens à mon secours, on m'a dépouillé de tout », lui dit-il. Il raconte longuement au prince ce qui s'est passé entre lui et Ntamwete.

Lwogera l'écouta avec beaucoup d'intérêt et désigna un de ses hommes, Giharamagara, pour aller lui faire rendre son pays; il retint auprès de lui Rushènyi. Les Barassa ou gens de Ntamwete, ne voulant pas en venir aux mains avec l'envoyé du roi Mutara, se retirèrent du Mirenge.

Quelque temps après Lwogera fit partir une armée qu'accompagnait Gwiza, frère de Rushènyi, que suivaient quelques-uns de ses gens, Lwamuhumuza, Kirangwa, etc.

Ils vinrent par le village de Karwimo.

Ntamwete, le roi du Gissaka, apprenant que les Banyarwanda approchaient, s'enfuit de sa capitale et se rendit au Sud, à Murwa. Il avait l'intention d'aller à l'Urundi, mais en cours de route il rencontre un éléphant. Cet animal lui inspira une telle frayeur qu'il revint sur ses pas. L'idée le prend d'aller, lui aussi, trouver le roi du Rwanda, pour lui faire la cour et en obtenir sa protection. Il était déjà arrivé à Kirwa, au Nord du lac Mugessera, quand il se trouva en présence de l'armée des Barnyarwanda. La bataille s'engage aussitôt entre les deux troupes et Ntamwete fut tué durant le combat, avec beaucoup de ses gens.

Rushènyi revint aussitôt pour reprendre l'administration de son pays, sous l'autorité du roi du Rwanda.

Un mois après, les Banyarwanda continuèrent leur marche en avant et pénétrèrent dans le pays dit de Migongo, que le cousin de Ntamwete, Mushongore, gouvernait en son propre nom. Mushongore n'attendit pas l'ennemi et s'enfuit a l'Usui, où il ne vécut que quelques mois.

Ses fils revinrent dans la suite et allèrent faire leur soumission à la capitale du Rwanda, chez le prince Lwogera-Mutara.

Ainsi finit le petit royaume du Gissaka. Le roi Lwogera, après s'être emparé de tout le pays, n'évinça nullement de parti pris les chefs Banyagissaka, qui continuèrent à administrer le pays sous la haute surveillance des hauts commissaires Banyarwanda auxquels ils payaient les impôts en nature. Lwogera ne vint jamais au Gissaka (1).

Un des nombreux petits-fils de Kimenyi II, appelé Lukura, essaya à deux reprises, entre 1900 et 1903, de gagner à sa cause les Banyagissaka. Ses efforts échouèrent complètement et il dut retourner dans le Kiziba, non loin du lac Victoria, où il avait trouvé un refuge.

LISTE GÉNÉALOGIQUE DES ONZE DERNIERS ROIS DU GISSAKA.

Rois du Gissaka (2).	Rois du Rwanda contemporains.
Kimenyi I Kimenyi (3).	Ndahiro.

(1) On ne sait pas exactement l'année où se fit la conquête du nouveau fief. D'après les données obtenues, on estime qu'elle eut lieu entre 1840 et 1850.

La mère de Mutara-Lwogera était encore en vie, le roi hamite, qui était atteint de la tuberculose, n'eut pas le temps de visister le domaine que la division de ses maîtres venait de lui donner. Il mourut après un règne assez court.

(2) On ne connaît pas les premiers rois de la dynastie.

(3) Kimenyi-Kimenyi. On redouble son nom pour attirer l'attention sur lui et le distinguer des autres de même nom.

C'était le « roi » par excellence, célèbre par son savoir et son habileté. Kimenyi vient du verbe kumenya, savoir.

Mukanya.
Mutwa.
Muturninka.
Kwezi.
Lulegeya.
Muhoza [1].
Bazimya.
Kimenyi II Getula.
Lugeyo-Zigama.
Ntamwete.
Chyilima II Ludjugira.
Kigeri II Ndabarassa.
Mibambge III Sentabyo.
Yuhi III Gahindiro.
Mutara II Lwogera.
Kigeri III Lwabugiri.
Mibambge Rutalindwa.
Yuhi IV Musinga.

NOMS DES CHEFS BANYARWANDA QUI SE SONT SUCCÉDÉ AU GISSAKA DEPUIS LA CONQUÊTE JUSQU'A NOS JOURS.

I. — *Dans le Mirenge.*

1. Gatchinya, petit-fils du roi Gahindiro. Très populaire et d'un physique agréable, il fut en butte à la jalousie de Lwabugiri, son cousin, qui lui perça la poitrine.

Rushenyi administrait la province au nom de Gatchinya.

2. Nkundakozera fut simultanément chef du Migongo. Il fut tué, lui aussi, par Lwabugiri.

3. Sharangabo, fils de Lwabugiri et demi-frère de Musinga, le roi actuel. Il ne conserva que quelques mois le gouvernement de cette province.

4. Gihana, fils de Gatchinya, fut dépossédé. Il vit retiré à Idjari.

5. Lunyange, simple Muhutu que sa bravoure à la guerre avait fait élever à cette dignité. Mort depuis.

---

[1] Muhoza donna sa fille en mariage au roi du Rwanda, Chyilima II Ludjugira.

6. Mugugu, se voyant disgracié, se brûle dans sa hutte.

7. Lukagirashamba, mort à un âge avancé.

8. Gashamura, fils du précédent, vivait tantôt au Bumbogo, tantôt à Nyanza. Il faisait administrer sa province par un subalterne. Il dut être déporté à cause de ses agissements, à Gitega (Urundi), où il mourut d'hydropisie, en 1927.

9. Kagango, fils du précédent.

II. — *Dans le Gihumya.*

1. Nyamwesa, fils de Mutara-Lwogera, demi-frère de Lwabugiri, qui le fit tuer, craignant qu'on ne le fît roi à sa place. Balema, fils de Lwamigongo, un Munyagissaka, administrait au nom de Nyamwesa.

2. Kabaka fut une autre victime de Lwabugiri. Ses deux fils, Muyogoma et Murunganwa, vivent à Rukoma, près du lac Sake.

3. Mugugu administrait également le Mirenge. Dépossédé par Mibambge-Rutalindwa, il se suicida à Bulima, dans le Nduga.

4. Lutishyereka fut inhumainement tué à Mukingo avec son fils Rutalindagira et son neveu Luzindaza, lors de l'avènement du roi actuel.

5. Luhinangiko, oncle de Musinga et frère de Kabale, qui le dépossséda. Il vit aujourd'hui (1929) à Rubona, sur un petit terrain.

6. Kanuma, le chef actuel, qui administre par l'intermédiaire de son fils Lukara.

III. — *Dans le Migongo.*

1. Nkoronko, fils du roi Gahindiro, fut tué par son cousin Lwabugiri.

2. Nkundakozera, le même que nous avons vu au Mirenge.

3. Nzigiye, fils d'un certain Lwishura, des Bashambo, mourut de mort naturelle. Son sous-chef fut Sheramanzi.

4. Lwatangabo, fils du précédent, mourut en 1917, comme son père de mort naturelle. Mpiga a succédé à Sheramanzi, son père, comme chef subalterne.

5. Mpetamacchumu, des Bega, est mort en 1918.

6. Mulingo, son fils, ne fut chef que peu de temps. Révolté contre Musinga, il est passé au Karagwe.

7. Lukarakamba a pris la succession en 1923.

DESCENDANCE CONNUE DE KIMENYI II GETULA.

(1) Lugeyo est celui qui succéda à son père Kimenyi et qui mourut sans avoir désigné de successeur.

(2) Mushongore se posa en rival de Ntamwete et garda le Migongo. L'un et l'autre furent vaincus successivement par les Banyarwanda. Ntamwete fut tué à la bataille de Kirwa; Mushongore s'enfuit dans l'Uswi. Chamwa, fils de Ntamwete, fut tué par Lwabugiri. Ses deux petits-fils, Mwambari et Musine, habitent, le premier à Birenga, le second à Kibare.

(3) Lukura a essayé, en 1900 et 1903, de reprendre le Gissaka; ses sujets, instruits par les leçons du passé, ont préféré demeurer sous la domination des Banyarwanda. Son fils Magato reçut, en 1921, l'administration du petit pays de Mutara.

(4) Ntamwete se fit élire par les habitants de Gihumya et du Mirenge dont il devint roi.

(5) Mpumbika, qui vient de mourir, s'était enfui à l'Urundi, chez Busokoza, ainsi que Lwakarundi, le premier de ses fils. Le second, Lwagaterura, végète à Nyaminaga dans le Mirenge.

DESCENDANCE DE MUHUTU (1), FRÈRE DE KIMENYI II.

CHAPITRE VII

Légende de Ryangombe.

Ryangombe, fils de Babinga et petit-fils de Nyundo, avait pris sous sa protection un muhutu de nom Ntamutimuchunyi, qu'il avait comblé de biens en lui donnant des vaches et des collines. Il invita un jour son protégé à jouer avec lui, à cette sorte de jeu de tric-trac, un des amusements préférés des indigènes, dit « ikibuguzo » ou « igisoro », si répandu dans toute l'Afrique.

Ryangombe perdit la première partie.

Ils eurent beau recommencer, Ryamgombe avait toujours le dessous.

L'enjeu consistait en vaches et en collines. Le roitelet se sentait profondément humilié d'être vaincu par un muhutu. Il s'appauvrissait de plus en plus en jouant ses biens. Dans sa tristesse il se mit à chasser pour dissiper son humeur noire. Suivi de huit chiens, il tua gazelles, antilopes, chats-tigres, etc.

---

(1) Muhutu fut désigné par Kimenyi pour arrêter les Banyarwarda qui marchaient sur le Gissaka. La bataille eut lieu à Kabirizi. Muhutu, accompagné de son fils Kamana, se jeta au milieu des ennemis et mourut en brave.

(2) Lushenyi, était chef du Mirenge quand Ntamwete, poussé par un mauvais conseiller, lui enleva la plus grande partie de son domaine. Mécontent, il alla trouver Lwogera, qui fit la conquête du Gissaka.

Il arriva ainsi dans le pays de « Buragur' abana », où, selon l'étymologie du mot, tous disaient la bonne aventure, hommes, femmes et enfants. C'était à Gikoro, près de Save. L'individu auquel il s'adressa consulta les sorts et lui dit : « Écoute, Ryangombe, je vais t'indiquer le moyen de faire cesser tes humiliations et tes malheurs ».

D'après une variante, un étranger qu'il avait arrêté et interrogé lui dit : « Je ne suis pas devin, mais continue ta route, coupe huit bâtons dans la forêt, tu rencontreras plus loin quatre jeunes gens qui t'adresseront la parole : « Donne-nous tes bâtons, te diront-ils, et nous te prédirons l'avenir ». Tout se réalisa comme le lui avait dit le voyageur. Voici ce que ces jeunes devins lui annoncèrent :

« Quand tu arriveras à la rivière de Limuza (1), tu apercevras quatre jeunes puiseuses d'eau. Demande-leur à boire.

» Quant à celle qui te présentera de l'eau, suis-la dans sa famille. On t'offrira des cadeaux et des vivres; refuse-les jusqu'au moment où ils te seront offerts par la main de l'adolescente.

» Quand elle s'avancera avec la jarre de lait, invite-la à s'asseoir; tu prendras une gorgée de lait, tu la lui cracheras sur la poitrine.

» Elle deviendra ainsi ta femme (2); tu lui donneras le nom de Kajumba et l'enfant qu'elle aura de toi devra s'appeler Binego. »

Ryangombe se remit en route, arriva à la rivière désignée et rencontra effectivement quatre jeunes filles. Il leur demanda à boire. Ayant apaisé sa soif, il suivit la puiseuse d'eau et vint demander l'hospitalité aux parents

(1) Limuza est une localité de la province du Bgishaza où se trouve une source d'eau minérale à laquelle on conduit les troupeaux du pays.

(2) C'est une des cérémonies usitées au jour du mariage. Le jeune homme se met à danser et à prononcer une sorte d'épithalame, dans laquelle il chante ses exploits ou ceux de sa famille, et dit sa joie aux échos d'alentour.

de cette dernière. Le père et la mère de l'intéressante personne le prièrent de s'asseoir auprès du foyer et lui firent offrir des vivres par les garçons. Ryangombe, suivant de tout point la ligne de conduite qui lui avait été tracée, restait debout à la porte, refusant d'entrer. Les parents députent alors leur fille pour inviter l'étranger (1).

Ryangombe, prenant la main que lui tendait son hôtesse, la suivit aussitôt sans difficulté.

La jeune fille lui ayant ensuite présenté du lait, Ryangombe lui demande de s'asseoir, prend une gorgée de ce liquide et la rejette sur son introductrice. C'était d'après les coutumes du pays en faire sa femme. Celle-ci se met aussitôt à pleurer.

Ses frères entrent en colère et veulent faire un mauvais parti à Ryangombe, qui grimpe sur un arbre. Les efforts des assaillants n'eurent aucun résultat. Ryangombe descendait et remontait sur son perchoir avec une célérité qui surprenait les habitants de la hutte. La poursuite tournait au comique.

De guerre lasse, on scella la paix avec lui; il fut accepté pour gendre. Il vécut pendant quelque temps sous leur toit. L'envie le prit un jour de retourner chez sa mère. Avant de quitter le pays il fit ses recommandations à son beau-père et à sa femme Kajumba, par rapport à l'enfant qui devait bientôt naître : « Vous l'appellerez Binego, je le veux ».

De retour à la hutte maternelle, Ryangombe se remet à jouer avec Ntamutimuchunyi, pensant être plus heureux que par le passé.

---

(1) Les Banyarwanda sont fidèles à exercer les lois de l'hospitalité, surtout quand ils croient avoir affaire à un homme riche.

Quel rapprochement avec le passage de la Genèse (XXIV, 12 à 29; 42 à 54) ! Éliézer, chargé par Abraham d'aller en Mésopotamie chercher une femme pour son fils Isaac, prie Dieu dans son embarras : « Fais, je t'en prie, que la jeune fille à laquelle je dirai : « Incline ta cruche pour que je boive... soit précisément celle que tu as destinée à ton serviteur Isaac. »

Il fut encore vaincu par lui et perdit tous les enjeux. Il ne lui resta bientôt plus que quatre vaches et le panache qui indiquait sa qualité de chef des initiés.

Sa mère, Nyiraryangombe, était au désespoir...

Kajumba, son épouse, venait de mettre au monde un fils. Celui-ci grandit vite. Au bout de quelques années, bien que fort jeune encore, il devint suffisamment fort pour garder les vaches.

Il y avait un jour à peine qu'on lui avait confié le soin de faire paître les veaux qu'il en assomme trois. Ses oncles maternels se contentèrent de le gronder. Le deuxième jour, deux autres veaux perdirent la vie, à la suite des mauvais traitements infligés par le jeune vacher. On le mit sous la surveillance d'un de ses cousins. Il se prit de querelle avec ce dernier, qui voulait l'empêcher de maltraiter une des bêtes. D'un fort coup de bâton, l'irascible jeune homme lui brisa une jambe. D'autres assurent qu'il alla jusqu'à tuer son parent. « C'est un vaurien (ikirara), dirent les oncles. » Voyant qu'il ne s'amendait pas, ils cherchèrent le moyen de se débarrasser de leur neveu. Ils l'invitèrent à l'accompagner dans un voyage qu'ils firent aux eaux minérales pour y abreuver le bétail. Le taureau du troupeau était d'une force démesurée et s'attaquait aux gardiens et aux passants. Ils résolurent d'exposer le jeune homme à ses coups.

Binego et ses oncles se rendirent, au jour désigné, à l'abreuvoir... Pendant que le fils de Ryangombe s'occupe de faire boire les vaches, le taureau se précipite sur lui; sans s'effrayer, le jeune vacher lui donne de la main un fort coup sur la nuque, la bête roula inanimée sur le sol, à la grande surprise des oncles, qui s'écrient : « Cet avorton fait périr tous nos bestiaux. Il faut en finir avec lui une fois pour toutes. Tuons-le, à son tour! »

Devant cette menace, Binego prend une lance, égorge ses oncles, leurs gens et transperce toutes les bêtes. Il regagne la demeure maternelle, met à mort ses tantes et ses grands-parents. Appelant ensuite sa mère, il l'engage à prendre ses quelques effets, qu'elle met dans un panier : « Allons, dit-il, à la recherche de mon père ».

Arrivé près d'une bananerie, il voit un homme en train de la nettoyer : « Donne-moi, lui dit-il, quelques bananes, pour ma mère et pour moi ». Le propriétaire refuse et lui adresse des insultes : « Ohé! fils de chien, as-tu donc quelque droit sur mes bananeries? » Binego lui fracasse la tête d'un coup de massue. Il continue sa route et aperçoit plus loin un individu qui tirait des patates : « Donne-moi quelques patates pour ma mère », lui dit-il. « Je n'en ai pas », lui répond le piocheur.

Binego prend sa lance et en transperce le malheureux. Il demande ensuite à plusieurs autres indigènes qu'il rencontre en route, la demeure de Ryangombe. Blessé par les réponses peu séantes qu'il reçoit, il s'en venge par autant de coups de lance. Il se trouve, enfin, en présence d'une troupe de gens qui sarclaient dans un champ. Questionnés par lui, ils lui montrent l'habitation de Ryangombe.

S'y rendant aussitôt, il trouve sa grand'mère paternelle assise sur le devant de la case : « Eh donc! la vieille, lui dit-il sans la connaître, nous avons faim, donne-nous à manger, nous venons d'un long voyage. » — « Crois-tu donc, répond la mère de Ryangombe, qu'il reste ici de quoi apaiser sa faim; le maître du logis est devenu le plus pauvre des hommes. »

« Mais qui donc, reprend Binego, l'a dépouillé de ses biens? » — « Un de ses gens, qu'il a tiré de la misère, est cause de ses maux, reprend l'interlocutrice. Il a tout perdu, ses troupeaux, ses collines et même son habitation. Ce misérable, qui s'appelle Ntamutimuchunyi, l'a vaincu

à tel point au jeu qu'il est en train en ce moment de lui gagner son panache même (insigne de sa dignité de roi des initiés). » « Où sont-ils donc? » Craignant d'être maltraitée, elle ajoute : « Ne me tue pas, je vais te les montrer. » Elle indique à Binego la cour intérieure où se tenaient les joueurs. Ntamutimuchunyi allait gagner une nouvelle partie. Binego, qui avait deux lances à la main, s'approche de Ryangombe et lui indique la façon de placer les dés. « Ton partenaire ne sait pas jouer, lui dit-il, jette tes dés à cet endroit-ci, au troisième rang, et tu vaincras ton adversaire. » Ryangombe ne savait pas que c'était son fils; il suit néanmoins ses indications et arrive à l'emporter sur Ntamutimuchunyi.

Ils continuèrent à miser; Binego, de son côté, ne cessa d'aider Ryangombe.

Vaincu, Ntamutimuchunyi s'emporte contre Binego sur qui il jette des regards courroucés : « D'où vient donc ce vaurien de Mututsi? Qui est-ce qui t'a conduit ici? Je ne t'ai pas appelé, va-t-en. » Binego se rejette en arrière, brandit une de ses lances et en frappe Ntamutimuchunyi, qui tombe à la renverse, blessé à mort. La mère de ce dernier subit le même sort. « Ohé! ohé! ohé! s'écrie alors Binego en pirouettant sur lui-même, je suis vraiment un homme, je m'appelle Binego; ma mère se nomme Kajumba; j'ai tué mes oncles et mes tantes, j'ai égorgé mes grands-parents et je n'ai aucune crainte des représailles; j'ai assommé le propriétaire d'une bananerie et je suis sûr que désormais il ne pourra plus la cultiver.

» J'ai mis à mort le maître d'un champ de patates et j'ai la certitude que ces tubercules ne lui seront d'aucune utilité.

» Je suis l'espion de l'avant-garde du Libérateur, qui s'avance pour s'occuper de sa propre défense (et de celle de son père) sans l'aide de personne, pour tuer et faire du butin.

» Je suis l'homme qui travaille par lui-même, pour son

compte et sans aucune crainte avec tout son courage de Libérateur (1). »

Ryangombe comprend alors que c'est son fils qui est venu le sauver de la honte et de la ruine...

Le roi des initiés rentra en possession de ses biens et n'eut désormais pas d'autre préoccupation que celle de la chasse, qui était son sport favori. Il se livrait à ces plaisirs cynégétiques en la compagnie habituelle de ses fils, de ses gendres et de ses familiers. On connaît les circonstances de sa mort tragique (2). Le buffle avait une encolure puissante et de fortes cornes. Les chiens l'entourent et le mordent à belles dents.

L'animal, les yeux injectés de sang et fasciné par la présence de Ryangombe, fonce sur lui. Les compagnons de celui-ci, craignant pour la vie de leur maître, veulent attirer l'attention de la bête sur eux et le couvrent de traits. Le bœuf sauvage des forêts, que rien ne détourne, atteint le roitelet, se jette sur lui et lui transperce la poitrine de ses deux cornes. Le buffle tombe à son tour sous les coups de ses adversaires qui s'acharnent sur lui.

Ryangombe est relevé mourant. On le dépose au pied de l'érythrina à fleurs rouges qui s'élevait sur le lieu de l'accident. Le pays est dès lors devenu célèbre dans les chants et les récits. On le désigne sous le nom de Nyabikenke de Kavumu, c'est-à-dire la colline du ficus, parce qu'il s'y trouve un de ces arbres. Les bardes ne parlent de l'endroit que pour regretter l'événement et dire qu'il fut le théâtre du plus grand malheur qui pouvait arriver au pays. Nyabikenke est situé près de Kansi, dans la province du Bwana-Mkali.

---

(1) Alivug' ati : Ninjye Binego bya Kajumba ! Nishe marume, nishe mukaka sinahorwa; nishe nyiragatoke kabura gikalagira, nishe nyirakajumba kabura gikura.

Ndi Bitati bya Mutabazi bitabalira kwicha, kunyaga no kuronka. Nd' umugabo witatiye agatera atatutwa, n' umutima wa Mutabazi.

(2) Livre quatrième, chap. I.

La colline est de moyenne grandeur et n'a rien qui attire spécialement les regards. Il est de bon ton parmi les indigènes de l'éviter sur leur passage. Les pâtres et les bergers n'osaient pas autrefois y conduire leurs troupeaux. Les enfants, à la recherche de brindilles et de bois sec, fuyaient l'endroit maudit.

L'érytrina y a, par contre, gagné sa gloire et son renom à cette tragique circonstance.

Les cérémonies d'initiation en l'honneur de Ryangombe et de ses compagnons doivent se faire sous son feuillage, en souvenir de la mort du maître, qui expira sous un de ces troncs.

Les dernières paroles du roitelet avaient été celles-ci : « Je m'adresse à tous, Batutsi, Bahutu et Batwa.

» Qu'ils s'engagent dans ma corporation! Je n'exclue personne. »

Les volontés suprêmes du mourant furent recueillies et le message transmis à travers le royaume.

Il est dit dans la légende que les fils, les gendres et les familiers ne voulurent pas survivre à la douleur d'avoir perdu leur père et leur maître. N'ayant pu le disputer au trépas, ils se jetèrent l'un après l'autre sur les cornes du buffle dont le cadavre gisait à côté de celui de sa victime.

Après avoir partagé durant la vie les peines et les joies de leur maître, ils voulurent encore à la fin s'associer à sa mauvaise fortune et choisirent à l'instant le même genre de mort que lui, pour l'accompagner dans ses nouvelles pérégrinations d'outre-tombe.

Seule, manquant de courage, l'esclave-servante Nkonjo ne suivit pas l'exemple des suivants du roitelet.

Elle se détourna des cornes meurtrières et ensanglantées, mais s'empara des trophées que les Primitifs ont l'habitude de prendre sur un ennemi vaincu [1].

---

[1] Les Noirs emploient d'ordinaire un euphémisme pour désigner ce genre de butin. Dans le cas présent le terme consacré par l'usage est « ichebe », c'est-à-dire l'appareil glanduleux pour la sécrétion du lait.

Munie de ces dépouilles, fruit d'une victoire facile, Nkonjo regagna le logis familial. Elle se présenta à la mère de Ryangombe pour lui annoncer la triste nouvelle. Quelle ne fut la douleur de la pauvre mère. La servante eut beau brandir son trophée. Ce spectacle ne servit qu'à déchaîner la colère de sa maîtresse. Le cœur rempli de dégoût, elle jeta son mépris à la face de l'esclave lâche : « Je te maudis, misérable servante, lui cria-t-elle, ne t'expose plus à mes regards, cache aux humains ta bassesse, fuis loin de nous. Puisses-tu être réduite à ne manger désormais que des patates et à ne grignoter que du sorgho, comme les enfants sans raison ». Cette sentence prononcée, la mère de Ryangombe saisit un coutelas et s'en perça le sein.

Le récit, on a pu le constater, ne contient que d'assez médiocres détails dont l'historien puisse tirer profit. Nous le donnons tel que nous l'avons entendu raconter par les habitants du Bugoyi et ceux de Kansi. Ce sont ces derniers qui ont localisé dans leur province le détail de la fin tragique du prince. On peut classer la légende de Ryangombe parmi les plus difficiles à interpréter.

APPENDICE

Histoire de la province du Bugoyi. — Vie et marche d'une province sous le gouvernement des chefs et princes hamites.

PREMIÈRE PARTIE

Origines du Bugoyi. Immigration dans le pays, sous le règne de Chyilima II Ludjugira, d'une peuplade étrangère connue sous le nom significatif de « Muets » et de « Couvreurs de toits en terre ». Leurs singularités et leurs démêlés avec les habitants de la contrée.

Importance que se donnèrent à cette occasion les membres du clan des Bagwabiro (1).

(1) Voir plus haut l'épisode dit des « Muets » ou « Couvreurs de toits en terre », sub. V.

DEUXIÈME PARTIE

Organisation familiale, sociale, administrative, militaire et fiscale du Bugoyi.

Les pages qui suivent sont consacrées à des listes, à des tableaux généalogiques et à de brèves explications sur l'origine des clans, les fonctions de leurs membres à la Cour et les mœurs ancestrales qu'ils ont importées de leur pays d'origine.

Ces renseignements, qui font suite aux lignes qui précèdent, permettront, nous l'espérons, au lecteur de se faire une idée de la fondation d'une province, des circonstances qui ont présidé à son organisation et de la marche du système administratif, sous le gouvernement des chefs et princes hamites. Peut-être y percevra-t-on aussi, malgré le décousu des tableaux et des notices, la vie que mènent, les relations qu'ont entre eux et avec la capitale les habitants d'une province éloignée.

Une province a environ la superficie d'un canton français et possède des limites géographiques naturelles ou purement idéales. Le gouverneur est nommé directement par la Cour, mais n'est pas tenu à la résidence. En recevant le gouvernement d'une province, le titulaire peut trouver des « servitudes » qu'il ne lui est pas permis d'écarter : le « droit de pacage », exercé par le chef du district voisin, et l'existence au sein de son territoire de « terres franches » (ibikingi), où il ne peut pénétrer et faire valoir son autorité, sinon en sa seule qualité de capitaine de la milice provinciale, ce qui lui vaut le droit de lever une contribution annuelle sur les hommes valides.

Il arrive aussi que ce pouvoir de commander le contingent militaire de la région et d'imposer une redevance spéciale aux réservistes soit exercé par un autre chef.

Les habitants du Bugoyi, dont il est ici question, vinrent de pays différents par les mœurs et la langue et ne frayèrent jamais beaucoup entre eux, surtout au début.

Ils formèrent des clans juxtaposés, qui s'administraient eux-mêmes sous la responsabilité d'un ancien, qui répondait de l'ordre devant le chef hamite ou son mandataire et levait les impôts en son nom. Cette façon de vivre à part des autres groupes explique le maintien des coutumes curieuses au sein des clans et la sauvagerie des querelles qu'éternisait l'atroce vendetta. Les Bashobyo comptent parmi ceux qui ont conservé le plus de particularités ethniques et ethnologiques de leur pays d'origine.

Quelques familles réussirent par leur savoir-faire et leur habileté à obtenir la faveur de relever directement du roi, tout en vivant au milieu des autres. Bagwabiro, Batembe et Bahigo furent de ces heureux privilégiés.

Les gouverneurs, libres de disposer de leurs collines et des habitants, en profitaient pour caser leurs parents et amis.

Aux uns ils confiaient l'administration d'un ou de plusieurs villages. Les autres recevaient des travailleurs Bahutu (abahinzi), qui devaient en principe autrefois cultiver pour leur maître quatre jours par semaine. Ce mode de servage était assez commun. Le roi lui-même usait de ses prérogatives de souverain pour imposer cette servitude à nombre de gouverneurs auxquels il confiait ses protégés pour être entretenus de cette manière.

Les changements de gouverneur avaient des conséquences heureuses pour les uns, malheureuses pour les autres. Les mandataires pouvaient être congédiés sans forme de procès et remplacés par les créatures du nouveau titulaire.

Caractères généraux des habitants du Bugoyi.

Le Mugoyi d'avant-guerre était relativement sédentaire et vivait du produit de ses cultures. Il s'est depuis lors livré au commerce du tabac et on le rencontre sur toutes les routes du Rwanda et bien au delà avec une charge de ce précieux produit sur la tête.

L'esprit mercantile se développe de plus en plus. La facilité avec laquelle s'écoule le tabac en feuilles et les cigares, dont l'arome est prisé des connaisseurs, n'a fait que pousser les Bagoyi dans cette voie.

Ils se sont aussi transformés en marchands d'anneaux de femmes. Ces ornements, très estimés des dames noires, sont tressés avec des fibres végétales et se fabriquent au Nord-Ouest du Kivu, chez les Bahunde, qui les cèdent moyennant finance aux Bagoyi. Ceux-ci vont ensuite les troquer à l'intérieur contre des chèvres et des taurassins.

Le commerce, entre autres désavantages, a cet inconvénient que les marchands ne cultivent pas et font augmenter peu à peu les vivres sur le marché. Ils ne se privent habituellement de rien et achètent à n'importe quel prix bière, viande, miel et autres « délicatesses » de leur goût.

Les jeunes gens et même les hommes faits avaient durant ces dernières années une tendance à aller chercher fortune en territoire anglais, où les salaires sont plus élevés à cause de la valeur du shelling.

Ils reviennent généralement avec des économies très modestes, car ils dépensent sur place presque tous leurs gains en nourriture et en habillement. On cite de pauvres diables qui sont rentrés au logis familial plus pauvres qu'ils ne l'étaient au départ.

La population du Bugoyi est disséminée à travers le pays. On ne rencontre de villages que dans les endroits dépourvus de bananeries, sur les limites de la forêt, où la crainte des fauves groupe les membres de la famille ou du clan, et dans la vaste plaine du Rwerere, où le bananier ne réussit pas beaucoup à cause du vent et du froid. Partout ailleurs l'indigène a une tendance à construire au centre de sa propriété pour être à même de la surveiller. Les régimes de bananes représentent une valeur appréciable en nourriture et en bière.

La population du Bugoyi était estimée à un chiffre d'environ 120,000 âmes avant la guerre.

Peut-être arriverait-on à l'heure actuelle (1930) à en compter 70,000. Nous avons des raisons de croire que le taux de la natalité est relativement élevé. Les indigènes tiennent à avoir beaucoup d'enfants. Les vides de la famine seront bientôt comblés.

Les Batutsi sont peu nombreux, ils forment peut-être à peine un quinzième de la population. Ils appartiennent à des familles obscures, venues depuis peu chercher fortune dans le pays. Lwakadigi, l'avant-dernier chef (mandataire de Bushako), y avait attiré les membres de sa parenté pour leur confier l'administration des collines et des villages. Le népotisme est loin d'être une importation européenne. On le retrouve et on le constate sous tous les cieux.

Les Bagoyi de race muhutu, c'est-à-dire bantu, sont presque tous originaires du Nord-Ouest du lac Kivu. Les régions qui fournirent le plus fort contingent d'émigrés sont le Kamuronsa, le Bunyungu, Shari, Gishari, Masisi et Bwito, pays divers dont les habitants portent le nom générique de Bahunde.

L'arrivée des premiers immigrants, on l'a déjà dit, ne remonte pas au delà de deux cents ans. Ce fut sous la poussée des terribles Warega anthropophages que les ancêtres des Bagoyi déferlèrent sous forme de vagues successives sur la rive Est du Kivu. Les nouveaux venus s'installèrent sur les terres inoccupées et se mirent aussitôt à travailler le sol pour vivre.

Ils furent rejoints dans leur solitude par les Batutsi, envoyés par le roi du Rwanda pour les fondre et les amalgamer dans le giron de la grande famille munyarwanda.

La population du Bugoyi est relativement saine, si l'on s'en tient à une vue superficielle. On y rencontre toutefois, et le fait est commun à tout le Rwanda, un grand nombre de malheureux atteints et quelquefois même couverts de plaies. Cela s'explique aisément par la méconnaissance absolue sinon le mépris total des lois de l'hygiène. Pian,

fièvres, bronchites, une sorte de diphtérie (gapfura) et la dysenterie comptent parmi les maladies ou affections les plus fréquentes.

La lèpre y exerce aussi ses ravages. Peut-être ne s'agit-il pour la plupart des cas que d'une lèpre bénigne, car les infortunés qui en sont affectés ne présentent pas les caractères répugnants qu'on remarque dans d'autres régions. De temps à autre l'influenza et la coqueluche font leur apparition dans le pays.

Tout en étant bons enfants, les Bagoyi sont terriblement terre à terre.

Ils ont, pour nous servir de l'expression populaire, le gosier fort en pente. Pas n'est besoin pour satisfaire cette passion de lever le coude. Le chalumeau dont se servent les Noirs leur permet de boire à même la cruche le précieux liquide, sans se déranger, sans même faire un geste. On leur reproche, à tort ou à raison, dans le reste du Rwanda, d'avoir bon appétit. Cette qualité, car ce n'est pas un défaut pour qui sait travailler, ils la partagent avec leurs voisins, les Balera, les Bashiru et autres montagnards.

Les Bagoyi ont habituellement le verbe haut; un sourd pourrait les entendre à distance. Les gens du pays ne savent pas dire les choses à demi-voix.

On racontait d'eux autrefois qu'ils étaient querelleurs et batailleurs. L'établissement d'un poste administratif et la crainte du bras séculier (européen) les a fait profondément réfléchir.

En règle générale les Noirs sont plus préoccupés de leurs intérêts matériels et ont une tendance légitime d'ailleurs à se soustraire aux anciennes corvées que le Gouvernement lui-même laisse tomber peu à peu.

On a dit des Négro-Africains qu'ils sont de grands enfants. Il faudra de longues années pour transformer ces natures frustes.

Ajoutons toutefois que malgré leur manque de disci-

pline, on rencontre chez eux beaucoup de docilité. Avec un peu de patience et de douceur, il est possible d'obtenir d'eux à peu près tout.

Le centre administratif de la province se trouve à Gisenyi, sur le bord du lac. Il s'y tient un marché quotidien, qui a remplacé les deux autres qui existaient autrefois dans l'intérieur des terres, à Nyundo et à Muhanda, dans le Rwerere. Les luttes meurtrières qui éclataient fréquemment à l'occasion de ces foires publiques obligèrent les autorités à supprimer les marchés indigènes et à les transférer à Gisenyi, sous l'œil vigilant de la police.

Du droit de pacage.

Les provinces, avons-nous dit, renferment des collines ou enclaves dites « ibikingi », administrées par des chefs qui n'ont aucun ordre à recevoir du gouverneur et dépendent directement du roi.

En plus de ce morcellement des fiefs dans un même territoire, on trouve d'autres servitudes qui limitent le pouvoir du grand chef. Celui-ci ne gouverne souvent que les Bahutu en vertu de son droit sur les terres et les cultures (ubutaka) [1], ce qui lui permet de leur imposer des corvées et des impôts en nature. Il y a quelquefois, en dehors du gouverneur, un « commandant » (umugabe), qui exerce son autorité sur le groupement d'indigènes, qui forme, de par la coutume, le contingent mobilisable en temps de guerre et qui comprend tous les hommes valides de la province. Nous en reparlerons plus loin.

Un troisième chef peut encore disposer de l'autorité sur les Batutsi et les pâturages.

Ce droit de pacage les Abega l'ont exercé en vertu d'un ancien privilège, au Bugoyi et à la périphérie.

Les Bega ont exercé un double droit de pacage dit

---

[1] Ubutaka signifie impôt de la terre et vient du mot igitaka, qui veut dire terre.

(ubgatsi bg'inzogera) l'herbe de la clochette ou encore (ubgatsi bg'uruyange) l'herbe du corps d'armée dit uruyange et (ubgatsi bg'umukende) le droit de pacage sur la grosse plante d'été.

Ce terme de mukenke sert à désigner une plante qui résiste au soleil, d'où le nom de droit de pacage concédé en été seulement sur les pâturages de la province du Bugoyi. On croit que ce privilège fut concédé, du temps de Chyilima II Ludjugira, tout d'abord à un Munyiginya, Lugaju, fils de Lwamutimbo.

L'heureux bénéficiaire de cette faveur était possesseur de grands troupeaux.

Après sa mort le monopole de l'herbe échut au Nwega Lwakagara, qui exerça en outre son droit de pacage dans les plaines verdoyantes de Lwankeri et sur tout le versant oriental du Karissimbi.

Quant au droit de pacage dit « ubgatsi bg'inzogera », il s'étendait sur le Bigogo et ses environs.

Les habitants du Bigogo expliquent l'étymologie de ce terme et l'origine du privilège de la façon suivante :

Un Munyiginya pauvre, mais de descendance royale, d'un Ndahiro, croit-on, s'était installé au Bigogo. Il y vivait surtout de chasse et possédait une meute de beaux chiens.

Sur le point de mourir, il appelle son dernier-né, Lugeramanywa, celui qu'il préférait à ses autres fils : « Je te lègue mes chiens, lui dit-il, ils t'ouvriront le chemin de la capitale et te conduiront à la fortune » (1). Le jeune héritier était aussi bon chasseur que son père. Il ne rentrait jamais au logis les mains vides.

Lugeramanywa (2) fut bientôt à même d'offrir au prince hamite de riches présents consistant en défenses d'élé-

(1) Zizakugez' ibgami, zizakwubakira.

(2) Lugeramanywa a fait souche au Bigogo et compte par ordre de descendance son petit-fils Lwabigembe, Nyiringango et Lugenera encore en vie à l'heure actuelle (1929).

phant et en peaux de léopard. Le roi Gahindiro, qui régnait à l'époque, en fut si satisfait qu'il le prit parmi ses chasseurs attitrés et le mit à la tête des autres Batutsi du Bigogo.

Les grands de la Cour ne cessaient d'admirer les riches dépouilles qui venaient de ce pays fortuné.

Ils en vinrent bientôt à les désirer et à importuner le monarque pour obtenir de sa bienveillance le gouvernement du Bigogo. Lwakagara, du clan des Abega, l'emporta sur les autres dans l'esprit du roi et devint le maître de l'habile chasseur et du territoire convoité, si riche en gibier.

Ces explications données, il est facile de comprendre la signification originelle de ce droit de pacage appelé « herbe de la clochette », allusion évidente aux chiens de chasse auxquels on attachait des grelots, pour poursuivre les fauves et le gibier.

Les Bega, possesseurs du Bigogo, vivaient à la Cour et déléguaient leurs pouvoirs à un mandataire qui ne cessait de correspondre avec eux. Chigenza, le père de Rwidegembya, y plaça Sebugirigri [1].

Les Batutsi, installés sur le petit plateau du Bigogo (ou Bigogwe) en qualité de pasteurs, échappaient aux impôts dits de la terre (ubutaka) et aux prestations ou corvées

---

(1) Sebugirigri avait sauvé la vie à Chigenza, lors d'une campagne dans le Buyungu. C'est pour lui témoigner sa reconnaissance que Chigenza le choisit pour mandataire.

Le chef ou le délégué du Bigogo devait annuellement fournir à la Cour des jeunes filles (intore), qui vivaient sous la garde de la reine-mère et lui rendaient toutes sortes d'offices.

Cette contribution est restée toujours odieuse.

Les parents consentaient difficilement à livrer leurs enfants et n'obéissaient qu'à la force. Ils réussissaient quelquefois à se soustraire à cet impôt en payant au chef une ou plusieurs vaches.

Le mandataire abusait de son droit en imposant uniquement ses ennemis ou en leur soutirant plusieurs bêtes.

Les habitants du Bigogo fournissaient encore à leurs chefs du bois de senteur (imibavu), des chiens de chasse, des peaux de léopard et de chat-tigre.

(ubuletwa). Ils faisaient partie de droit et de fait du contingent militaire ou corps d'armée appelé « uruyange », sous le commandement des Hamites-Bega. Les limites entre le Bugoyi et le Bigogo, qui lui fait suite au Nord-Est, n'ont jamais été bien définies et ont donné lieu à de fréquents litiges.

Les pasteurs Batutsi du Bigongo avaient à leur service des Bahutu, qui, peu à peu, se mirent à cultiver. Des étrangers vinrent habiter à leur tour chez les Batutsi et parmi leurs gens. Les cultures s'étendirent et il se forma des villages nouveaux.

Arriva un temps où les Blancs de passage réclamèrent des vivres pour leurs porteurs au camp de la Mutura et où les administrateurs du poste de Gisenyi exigèrent des travailleurs. Les gouverneurs du Bugoyi voulurent alors étendre leur juridiction sur les Bahutu en leur qualité de chef de la « terre » et des « prestations ». Les chefs Bega, bénéficiaires du droit de pacage, s'y opposèrent en soutenant que les champs cultivés faisaient partie du territoire du Bigogo, parce que y attenant et habités par des gens qui s'étaient mis à leur service ou subissaient leur influence.

Tout chef hamite n'a qu'un but et un désir, celui d'arrondir par n'importe quel moyen son district et le chiffre des habitants. De là les procès que seule peut trancher l'administration européenne.

Le roi habitait au loin. Les explications qu'on lui donnait sur les litiges n'étaient pas toujours concordantes. Il fallait aussi quelquefois « ménager la chèvre et le chou ». Pour ne pas blesser les susceptibilités des chefs puissants et bien en cour, les princes hamites répondaient par des paroles équivoques ou renvoyaient les affaires souvent aux... calendes grecques. Aussi ne faut-il pas s'étonner si certains procès remontent à une ou deux générations.

Clans et sous-clans Bahutu du Bugoyi

(Vraie mosaïque de groupes familiaux juxtaposés).

Noms des clans.	Villages.	Lieu d'origine.
Abagessera.	Munanira et Rwerere (1).	Gissaka et Kingogo.
Abasigari (abasindi).	Nyakiliba.	Mulera.
Abazigaba (abagessera).	Luzibira.	Kanage.
Ababanda.	Rwerere.	Mulera.
Abanyambo.	Luhengeri, Mwari.	Ndorwa, Mulera.
Abassigi (abasindi).	Byiniro, Mukondo.	Mulera, Bumbogo.
Abahanda.	Nyundo.	Bwisha.
Abayovu.	Lusongati.	Gishari.
Abatembe (abalihira).	Munanira.	»
Abahigo (abungura).	Mukondo.	Bwito.
Abashobyo (abagessera).	Nyundo.	Gishari.
Abahuma.	Lunande, Keya.	»
Abahoma (ababanda).	Karambo, Rwerere.	Mulera.
Abahindi (ababanda).	Shonyi, Kanyamisuku.	»
Abakora (abalihira).	Kanama, Lumbati.	Gikore (Ndorwa).
Abalevu (ababanda).	Gatyazo.	Gishari.
Abayago (abega).	Rwerere (Muhanda).	»
Abalindwa (abassigi).	Gatovu.	»
Abatabo.	Shonyi.	»
Abambari (abanyunjo).	Chanzarwa.	»
Abashama (abambari).	Mukondo, Nkama, Rukingo.	»
Abaziko (abahoma).	Mahoko.	Mulera.
Abagwabiro (abasinga).	Gitebe, Gatebe, etc.	Suti, Mpembge.
Abakara (abungura).	Kayanza, Nengo et Byahi.	Kime, Gatana.
Abondo (abalihira).	Shonyi, Kazo et Gishoha.	Gishari.
Abanyunjo.	Kigarama, Kivumu, Murambi.	»
Abasongo (abungura).	Gahondo.	»
Abachira (ababanda).	Kiraga.	Nduga.
Abakwa (abassigi).	Nguri.	Rutare (Bgishaza).
Abanyoni (abagwabiro, abasinga).	Nyamyumba et Gasonga.	Suti.
Abahanda (ababanda).	Nyundo.	Bgisha.
Abungura.	Gisa.	Bwito (Rutchuru).
Abalimba (abagwabiro).	Nkama.	Suti.
Abakananda.	Lumbati.	Vumbi.
Abahuku (abalihira).	Huye.	Gikore (Ndorwa).
Abanyago (abasindi).	Rubavu.	Nyangoma.
Abatembo (abambari).	Rwaza.	Kamuronsa, Gishari.
Abagongo (abasaso).	Kanyamisuku.	Gissaka et Bushiru.

(1) Les Bagessera du Rwerere forment un groupe assez important. Leurs ancêtres sont originaires du village de Kanogo, dans la province du Kingogo.

Noms des clans.	Villages.	Lieu d'origine.
Abahangara (abahenyi).	Mukondo.	Bulembo.
Abahacha (abahanda).	Nyundo.	Bgisha.
Abozi.	Byahi, Luhengeri.	Kinyaga.
Abakyaba (abanyambo).	Mwari.	Ndorwa.
Abavuna.	Lumbati.	Mulera.
Abakōko.	Lugerero.	Gishari.
Abaherege (abahoma).	Lumbati.	Mulera.
Abazogera.	Lunande.	Bgisha.
Abasagara (abahoma).	Kizi.	Mulera.
Abarashi (abatchaba).	Muhato, Byahi.	»
Abasinga.	Rwerere..	Mulera (Bugarura).
Abahengene.	Byahi.	Kime (Buyungu).
Abaziranyama.	Lugerero.	Bwito (Rutchuru).
Abungura (abakara).	Gisa, Bgitereke.	Gishari.
Abassogo (abakara).	Muhwewhe.	Kime (Gatana).
Abahango (abambari).	Bisizi.	Kamuronsa.
Abaguyane.	Mugara (Rwerere).	Nguri (Mulera).
Abateme (abaguyane).	Ruvunda.	» »
Abasindi (abanyiginya) (1).	Nyakiliba, Luhengeri.	Bumbogo (Rwanda).

Les Noirs ont de l'humour et savent s'exprimer d'une façon ingénieuse quand il s'agit de faire valoir leur force ou leurs mérites respectifs.

Les Banyoni et les Banyunju eurent de fréquents démêlés dans le passé. Ils se firent souvent la guerre. Il y eut de part et d'autre des actes de bravoure. Le nombre de combattants étant le même, nul d'entre les deux groupes ne réussit à l'emporter. On en resta au *statu quo*. Il en

---

(1) La liste est incomplète. Nous n'avons pas la prétention d'épuiser la série.

Ajoutons que les indigènes sont à même de citer les noms de leurs ancêtres depuis leur premier établissement au Bugoyi. Bon nombre de ces fondateurs de clan sont les contemporains de Machumu, l'ancêtre des Bagwabiro.

Presque chaque groupe a son histoire particulière, souvent précieuse pour l'histoire locale et même générale. Nous n'infligeons pas à ceux qui parcourent ces lignes la lecture d'annales fastidieuses.

Ab uno disce omnes. La description des faits et gestes des Bagwabiro, le récit que nous allons faire de l'établissement au Bugoyi des Batembe, des Bahigo, des Bashobyo, etc., de leur bonne fortune et de leurs mœurs particulières nous renseigneront amplement sur le contenu des autres chroniques.

résulta une rivalité de bon ton, qui s'est muée à la longue en amitié, ce qui a donné lieu au récit suivant :

« L'arbre protecteur (1) des Banyoni et celui des Banyunju descendirent dans la plaine pour un combat singulier. La lutte fut longue et acharnée. Les deux champions étaient d'égale force. Ils se retirèrent sans avoir pu s'entretuer. L'arbre des Banyoni reprit sa place, celui des Banyunju fit de même. Tout en est resté là. Je vous ai narré ce que j'ai entendu, ajoute le conteur, mais je n'y étais pas (sous-entendu, quand le combat eut lieu; en d'autres termes, je ne l'ai pas vu) » (2).

La finale est charmante, le narrateur tient à faire remarquer qu'il s'agit d'une fable ou d'un apologue.

Les Bagoyi se servent de la même image que précédemment pour dire que les Bambari formaient une famille puissante.

Ils racontent que l'arbre protecteur (imana) des membres de ce clan va boire régulièrement toutes les nuits à la rivière de la Sebeya et remonte à sa place par ses propres moyens (chigarura).

Il s'agit d'un grand ficus planté par l'ancêtre de la tribu, un nommé Shagwete, originaire du Kamuronsa. L'arbre est situé près de la colline de Rwaza, au-dessus du poste de Gisenyi (3).

C'est à cause de cette tournure d'esprit que les Noirs ont de propos délibéré et par manière de plaisanterie personnifié les forces de la nature, les rochers, les cours d'eau, etc.

---

(1) Chaque village possède un de ces grands arbres, ordinairement un ficus, planté par le fondateur du clan.

(2) Niko nabyumvise, aliko sinari mpari.

(3) Les habitants du village de Lusagara, dans le Bwana-Mkali, disent la même chose du grand arbre, un autre ficus, qui s'élève sur l'emplacement d'une ancienne résidence du roi Mutara. Le ficus prend une forme animale, se transforme en taureau et va de nuit se désaltérer à la Migina, qui baigne le pied de la colline. Le prince avait laissé dans le pays la réputation d'un grand roi.

Les Bagoyi ayant remarqué que les deux ruisseaux, la Pfunda et la Sebeya, qui arrosent une partie de leur région, forment à leur confluent, durant la saison des pluies, un courant rapide, ont imaginé la fiction suivante :

« Un jour, racontent-ils, les deux rivières entrèrent en conflit et se disputèrent avec acharnement. Un buveur de bière attardé passait en ce moment. Il s'appelait Kibiribiri et appartenait au clan des Abaherege (ou Abasindi). D'un commun accord, les deux cours d'eau le prirent pour arbitre. Il s'agissait de déterminer la préséance de l'un sur l'autre et de décider lequel d'entre eux laisserait son nom à la rivière à partir de son confluent.

» Kibiribiri donna la préférence à la Sebeya : « C'est » la plus forte, prononça-t-il, elle doit donner son nom à » la rivière formée par les deux cours d'eau. »

» La Sebeya manifesta sa reconnaissance au juge bienveillant en lui concédant le privilège de lever désormais une sorte de dîme (ubulenganzira) sur les récoltes. »

Clans qui avaient des morts a venger (vendetta) en 1910.

Abalevu	contre	Abatabo.
Abalindwa	»	Abayago.
Abahindi	»	Abakora.
Abahigo	»	Abalindwa.
Abahindi	»	Abahuma.
Abatembe	»	Abahigo.
Abambari	»	Abakora.
Abaziko	»	Abambari.
Abagwabiro	»	Bambari.
Abashobyo	»	Abagwabiro.
»	»	Abambari
Abagwabiro	»	Abahuma.
Abakara	»	Abagwabiro.
Abondo	»	Abahoma.
Abanyunjo	»	»
Abasongo	»	Abananira.
Abachira	»	Abalindwa.
Abakwa	»	Abahindi.

Abanyoni	contre	Abungura.
Abalimba	»	Abahindi.
Abalemeri (1)	»	Abarassano (1).
Abahoma	»	Abazogera.
Abashobyo	»	Abasigari.
Abazizi	»	Abashobyo.
Abaziranyama	»	Abaharara.
»	»	Abashobyo.
Abahindi	»	Abalimba.
Abahango	»	Abaguyane.
Abasigari	»	Abagwabiro
Abagambo	»	Abambari.
»	»	Abasegi.
Abaligira	»	Abahindi.
Abadaha	»	»
»	»	Abahoma.
Abalevu	»	»
Abumva	»	Abakora.
Abanyago	»	Abungura.
Etc.	»	Etc.

La vengeance était un droit reconnu aux particuliers, qui se faisaient justice eux-mêmes, sans que les rois ou les chefs eussent à intervenir d'une façon habituelle. L'exercice de la vendetta se pratiquait quelquefois d'une manière atroce.

L'objet de la vendetta ne s'étendait pas au meurtrier tout seul. A défaut de sa personne, les vengeurs de la victime jetaient leur dévolu sur n'importe quel membre mâle de la famille, même les enfants à peine arrivés à l'âge de raison. Heureux encore quand l'individu poursuivi mortellement atteint, tombait durant le combat. Fait prisonnier, on savourait et l'on épuisait sur lui les plaisirs de la vengeance.

Il était gardé à vue, fortement lié de façon que les cordes entrent dans les chairs et cela jusqu'au jour où les membres du clan et de la parenté eussent le temps de se rassembler.

La plume se refuse à décrire ces scènes d'horreur. La décence n'était pas respectée.

---

(1) Il s'agit de deux branches (ibitsina) du même clan des Bashobyo.

Généalogie des Bagwabiro.

Machumu l'émigré eut quatre fils :

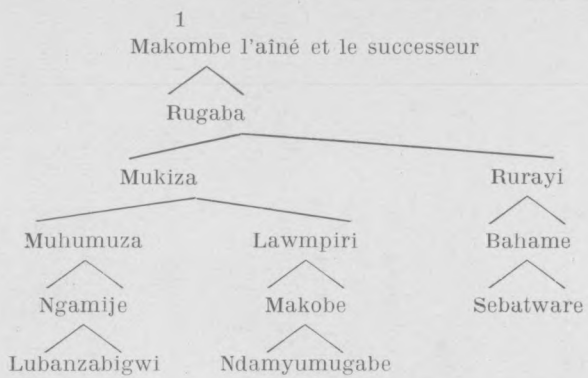

2
Sebirente
d'où est venue
la famille
des Abalende.

3
Nzuki
d'où est venue
la famille
des Abayuki.

4
Ruhima
d'où est venue
la famille
des Abahima.

Parents et alliés des Bagwabiro :

1
Gakuru
(oncle paternel de Macchumu)
est l'ancêtre des aBakurukuru.

2
Kalimba
(frère de Macchumu) est
l'ancêtre des aBalimba.

3
Kabeja (oncle maternel de Macchumu) est l'ancêtre des Abishaza (1).
Bakeri
Gatutsi
Mukuli

(1) Kabeja avait accompagné son neveu. Il quitta, pour le suivre, son village de Mpembe (près de Suti). L'ancêtre s'appelait Gishaza, d'où le nom d'Abishaza donné à sa descendance. Les membres de clan habitent à Gitebe et à Bulehe (Masizi).

Le malheureux se voyait déchiqueté ou coupé en morceaux, au milieu des cris et des insultes. Chacun des spectateurs armé d'un coutelas, d'une serpe ou d'une lance, apaisait sur la victime sa soif de vengeance, sans aucune pitié pour ses plaintes ou ses hurlements déchirants. Un bras et une jambe étaient ensuite détachés du tronc du supplicié. Les assistants les brandissaient ou en usaient en guise de baguettes pour frapper les tambours... Ces cas n'étaient malheureusement pas une exception autrefois. Le don de sept ou huit vaches et l'apport d'une fiancée pouvait payer le prix du sang, mais ce compromis était rarement accepté.

Les natures farouches se calment difficilement. « Le sang appelle le sang. » On connaît des exemples de vendetta pour l'exercice desquelles les parents lésés durent attendre plus de vingt ans, faute d'avoir trouvé une occasion plus tôt.

Gouverneurs hamites de la province voisine dite du Bgisha ou Gisigari.

1. Lugaju, fils de Mutimbo.
2. Gaga (umwega).
3. Lwakagara, son fils.
4. Nyamushanja, fils de Lwakagara.
5. Sekarubera [1].
6. Muhigirwa, fils de Lwabugiri.
7. Lubega, fils de Nkusi, fut dépouillé de ses biens.
8. Bayibayi, fils de Buki et petit-fils de Muhabga, du clan des Basinga.
9. Segore [2], fils de Nshizirungu (du Nduga), fut évincé.

---

[1] Sekarubera était l'épouse du roi Mutara-Lwogera, qui lui donna la province en apanage. Elle prit comme mandataire, pour administrer la région, un Muhutu, Lutamo, père de Ntamuhanga.

[2] Le fils de Segore, Munyanshongore, obtint par la suite un petit gouvernement dans la province du Bufundu.

10. Chaka (1), fils de Bihutu, petit-fils de Nkusi et arrière-petit-fils d'Yuhi Gahindiro.
11. Lwabusisi, fils de Chigenza, du clan des aBega.

La province du Bgisha a été cédée au Congo belge lors de la délimitation belgo-allemande, en 1912.

Elle comprenait autrefois quatre petits districts : Gisigari (Ntamuhanga) (2), Mugora (Boshwenda), Rugari (Rulenga) et Kibumba (Burunga).

Chacun de ces districts était gouverné par un mandataire du grand chef.

Gouverneurs hamites du Kamuronsa (3).

Le Kamuronsa est situé au Nord du lac Kivu; il est couvert de laves sur presque toute sa superficie. La population, clairsemée, cultive des terres à laves désagrégées d'une grande fertilité.

1. Munana, fils du prince Gihana (4).
2. Marara, fils du précédent.
3. Nyirimigabo, fils du précédent.
4. Nturo, fils du précédent.

---

(1) Après avoir détrôné Mibambge IV Rutalindwa, les aBega dépouillèrent les Banyiginya de leurs possessions. Chaka dut quitter le Bgisha. Accompagné de Sebuharara, de Chabukombe et de quelques autres parents, il s'enfuit au Ndorwa. Ses ennemis l'y poursuivirent.

Pour ne pas tomber vivant entre leurs mains, Chaka mit le feu à la hutte qu'il habitait et s'y brûla avec les membres de sa suite.

(2) Les mandataires connus pour le Gisigari appartenaient au clan muhutu des Abungura et s'y succédèrent durant six générations. Ce sont :

1. Nkunzinduga.
2. Chibukiro.
3. Nyamwanga, né au Gishari.
4. Maheshi, le mandataire de Lugaju.
5. Lutamo.
6. Ntamuhanga, qui fut dépossédé en 1923 par le Gouvernement à cause de son incapacité et de son mauvais vouloir.

(3) On désigne encore cette petite province sous le nom d'Ubgambari, c'est-à-dire le pays des Bambari.

(4) Gihana est le libérateur dont on célèbre le dévouement et la mort dans une légende fameuse.

5. Ruhunga (1), un muhutu, mandataire de Nturo.
6. Bazungu, fils de Ruhunga.

GOUVERNEURS HAMITES DE LA PROVINCE DU BUGOYI.

1. Sharangabo, fils de Chyilima II Ludjugira, alors régnant.
2. Biyange, fils de Ngomiraronga.
3. Nkusi, fils d'Yuhi III Gahindiro.
4. Kabaka, fils de Gavotwa.
5. Lwihimba, fils de Kabaka.
6. Lutebuka, fils de Lwihimba.
7. Ndagiyihango, frère du précédent. (Il eut pour mandataire Buki, fils de Muhabga.)
8. Bissangwa, tué à Ishangi, en 1896 (1).
9. Bushako dont l'ascendance généalogique arrive jusqu'à Sharangabo, par Lutambuka, Semugeshi et Ntunda, propre fils de Sharangabo. Il eut pour mandataires Lwakadigi et Mbishibishi, fils du précédent.

GOUVERNEURS HAMITES DE LA PROVINCE DE JOMBA ET DU DISTRICT DU BUSANZA.

1. Shongoka, fils de Gahindiro.
2. Mvuningoma.
3. Bigandura.

---

(1) Luhunga (ou Ruhunga) n'était tout d'abord que le mandataire du chef hamite Nturo.

Lors de la délimitation belgo-allemande le gouverneur mututsi fut évincé et remplacé par un de ses mandataires, Ruhunga, auquel a succédé son fils, Bazungu.

Ruhunga était le fils de Chambari et le petit-fils de Bikali. Ces deux derniers étaient à leur époque au service des chefs hamites.

(2) Bissangwa appartenait à l'humble clan hamite des Basigaŕi.

Il fut pris en affection par Lwabugiri, qui le traita comme un de ses fils.

Bissangwa a reçu les surnoms de « Rugomb' ituri » et de « Rugomb' amashashi », c'est-à-dire Celui auquel il faut la plante par excellence, ituri ou issogi, et Celui pour lequel les génisses ont été créées; en d'autres termes, l'homme qui peut se nourrir grassement et possède de nombreux troupeaux, allusions évidentes à la faveur royale.

4. Milimo (umwega), fils de Mparayi.
5. Rwidegembya, qui eut pour sous-chef Mahame, père de Ntabyera.
6. Nshizirungu (Umwuha), qui fut d'abord mandataire du précédent. Il mourut à la Rutchuru en 1920 (1).

Chefs hamites de la province du Bufumbiro (2).

Muraganshyuro, fils du roi Yuhi.
Buki.
Kabale (3), décédé en 1912.
Nyindo, décédé en 1926.

N. B. — Le district du Bukamba, qui faisait autrefois partie du Bufumbiro, a été réuni, depuis l'occupation anglaise de ce dernier pays, à la province du Mulera.

Origine des Batembe.

Ntembe et son frère Byondo quittèrent le Gishari pour le Bugoyi et vinrent tout d'abord s'établir à Kayove, après en avoir obtenu l'autorisation des Bagwabiro.

Ils avaient déjà bâti des huttes provisoires (ibilaro) quand une grue couronnée se posa sur le toit de la case principale pour s'envoler de là à Munanira, qui a pris depuis lors le nom du clan Butembe, parce que Ntembe, confiant dans les présages, alla aussitôt s'y installer avec les siens.

---

(1) Le gouverneur actuel des deux provinces du Bgisha et de Jomba est Daniel Ndeze, du clan muhutu des Basinga. Il a été intronisé officiellement en 1920 et porte le titre de roi.

Son pouvoir s'étend sur le territoire de la Rutchuru, qui comprend ces deux régions, et le pays de Shari, situé au Nord-Ouest.

(2) Le Bufumbiro comprenait encore autrefois les districts suivants Busanza et Rutchuru, administrés par le même titulaire.

(3) Kabale, l'oncle du roi Musinga et l'auteur du coup d'État de Ruchunchu, était trop grand seigneur pour prendre l'administration directe de cette région éloignée. Il délégua, pour le remplacer à la tête de la province, Nyirinkwaya, un de ses partisans, qui vit encore à l'heure actuelle (1930), au village de Zivu, dans le Bwana-Mkali.

Les émigrés, qui avaient suivi des yeux le vol de l'oiseau, y virent, en effet, une indication précieuse.

Recueillant leurs nippes et leur modeste matériel de cuisine, ils vinrent se fixer à l'endroit désigné par le sort.

Au début de leur établissement, Ntembe, pour faire vivre sa famille, fabriquait des blagues à tabac qu'il échangeait contre des vivres. Byondo, moins habile, devint jaloux de l'aisance relative de son frère. Un jour que ce dernier était parti à la recherche de la nourriture nécessaire aux siens, il coupa les pieds de toutes les lianes (imise) qui servaient à la confection des blagues. Ntembe, ayant découvert le coupable, le congédia sans retour. Byondo dut prendre ses pénates et alla chercher fortune ailleurs.

Fidèle à une habitude de son pays, Ntembe fixa en terre une branche de ficus (umuvumu) et d'erythrina (umuko) qui grandirent et devinrent les « protecteurs » (imana) du village et du clan [1]. C'étaient les deux montants de la porte d'entrée qui donne passage dans la cour intérieure. Un Mututsi, Muchankunda, de passage dans la région, demande à Ntembe, quelles sont ses occupations. « Je suis, lui répond-il, un étranger (umunyamahanga), je viens du pays de Gishari. On m'a appris à faire des blagues à tabac (impago). Je sais de plus prédire l'avenir, je suis devin. » « Fais-moi le plaisir, reprend le voyageur, de me dire ce qui m'attend à tel endroit et dans tant de temps. » Le sorcier s'exécute et se livre à ses opérations divinatoires.

---

[1] Cet acte est connu sous le nom de planter les piliers à l'entrée de la cour (gushing' igikingi ch' ilembo). On donne à ces arbres le nom d' « imana », c'est-à-dire dieux ou protecteurs.

Chaque groupe familial vénère, au village où s'installèrent les ancêtres, deux ou trois de ces arbres protecteurs, dont quelques spécimens sont devenus immenses. C'est au pied de ces arbres entourés de respect que s'élèvent les huttes dédiées aux « esprits » (indaro z' abazimu) et que se font les sacrifices (intelekerano).

Il n'est pas rare de rencontrer de gros erythrina à fleurs rouges (umuko) auprès de chaque village. Ils sont pour la plupart consacrés au culte et au souvenir de Ryangombe.

Les événements se réalisèrent à la lettre, comme l'avait prédit l'immigré.

Muchankunda ayant dû se rendre à la capitale, fait part au roi Yuhi III Gahindiro de la découverte qu'il a faite d'un devin habile et puissant dans son art.

Le prince hamite mande l'individu. « Je suis trop vieux, répond-il au messager, je suis de plus un Sauvage (umushi) et j'ai mangé de la chair de poule (1). Je ne puis me présenter devant le roi, mais puisque Sa Majesté le veut, je lui enverrai un de mes fils. »

Ces derniers étaient au nombre de cinq, Gasindikira, Bigirimana, Byatsi, Kwama, Mwambutsa. Ntembe fait appel à sa science de devin pour connaître parmi ses enfants celui qui sera l'élu du sort et qui exercera le premier à la Cour le métier paternel.

Il dut s'y reprendre à trois fois... Ce fut Byatsi qui se trouva désigné.

Yuhi III Gahindiro mit aussitôt à l'épreuve les dons et les talents de Byatsi. Le jeune devin se montra au-dessus de sa tâche.

Le prince, pour le récompenser, lui donna les collines voisines de Munanira avec la permission d'étendre les cultures du côté de la forêt (Nord-Ouest de Munanira).

La faveur dont jouissaient les Batembe à la Cour, engagea nombre de nouveaux immigrés à se mettre à leur service et à leur demander des terres moyennant la promesse d'un tribut annuel.

A l'époque de leur plus grand crédit leurs possessions s'étendirent sur les collines de Lunande, Lumbati, Kayanza, Nyundo, Kanyamisuku, Murambi, Ilemera, Mwari, Kinigi, etc. Ils comptaient parmi leur clientèle les clans des Abakora, aBagongo, aBasagara, Abahindi, Aba-

(1) Manger de la poule était considéré par les Banyarwanda comme une infamie, une horreur sans nom, une souillure pouvant avoir des conséquences désastreuses pour la santé de l'individu et même pour ceux qui le fréquentaient.

zogera, Abavuna, Abahoma, Abaherege, Abakananda, Abatara, Abaragi, Abanyunjo, etc. Ces gens n'avaient aucune redevance à payer au gouverneur, tout en vivant sur des terres dont les autres habitants, leurs voisins ou amis, étaient soumis aux redevances et corvées habituelles.

On juge du désordre d'un tel état de choses.

Les Batembe ont reçu de plus la colline de Vumbi, près du Gishwati, et dans le Nduga le village de Bihana, près Maza. Sengabo, fils de Tabaro le sorcier-devin, en résidence à la Cour, a l'administration du petit village de Bihana. Son frère Mugabombga gouverne la colline de Vumbi.

Lors de la cession d'une « terre franche » aux Batembe, le roi spécifia bien au chef-sorcier le genre de tribut que ses parents et administrés devraient lui présenter annuellement à la capitale : « Les autres clans, lui dit-il, me fournissent des haricots, du sorgho, du miel, des cruches en terre cuite, des pioches, des lances, des couteaux, des boucliers, des clochettes (pour pages et chiens de chasse).

» Tes fils et tes petits-fils fileront pour moi des blagues à tabac (impago).

» Je vous impose désormais l'impôt annuel sous cette forme » (1).

Les deux arbres plantés par Ntembe existent encore. Les Batembe avaient autrefois l'habitude de se réunir sous leur feuillage et de sacrifier aux mânes de l'ancêtre.

Les descendants de Byondo, connus sous le nom d'Abondo, occupent quelques parcelles de terrain sur les collines de Shonyi, Kazo et Gishoha. Les Bondo sont restés solidaires des Batembe. Les deux groupes se prêtaient une assistance mutuelle.

---

(1) Les impositions en nature étaient soigneusement déterminées pour chaque clan.

Dans leur répartition sur le Rwanda, on tenait évidemment compte du chiffre de la population, de la spécialité des gens, des cultures et autres conditions locales. Le chef ou gouverneur retirait d'abord sa part, une part de lion quelquefois. On offrait le reste au souverain, qui avait les membres de sa Cour à nourrir.

ANCÊTRES DES BATEMBE.

Munyori.
Bgangoma.
Butati.
Gishugunda.
Ntembe, celui qui, avec son frère Bondo, vint s'établir au Bugoyi et devint le fondateur du clan des Batembe, auxquels il a laissé son nom.

Sorciers-devins de la capitale :

Byatsi et Bigirimana (1), tous deux fils de Ntembe.
Kayego.
Kwezi.
Tabaro.
Sengabo, qui est au service de Yuhi IV Musinga.

ORIGINE DES BAHIGO.

Mihigo, leur ancêtre, vint de Bwito et s'installa à Mukondo, qui a pris le nom de Buhigo.

Les premiers Bahigo avaient des relations de voisinage avec les Batembe.

Mahuge, le petit-fils de Mihigo, fit la connaissance de Bijana, fille de Ntembe et sœur utérine de Bigirimana, et l'épousa.

Un fils naquit de cette union. On l'appela Bugenda.

Celui-ci, devenu grand, demanda à son oncle maternel Bigirimana, qui allait prendre le service (gukuranwa) de devin à la Cour, de vouloir bien le prendre avec lui et qu'il se chargerait de sa blague à tabac (uruhago) en cours de route.

Le jeune homme eut de fréquentes occasions d'assister aux scènes de divinations.

Une fois qu'il était seul à la hutte, un client de haut lignage se présenta.

(1) Bigirimana eut un autre fils, Marongo, dont la fille épousa le sorcier-devin Bugenda, du clan des Bahigo, dont nous allons parler.

Bugenda se mit à sa disposition et fit jouer les os de mâchoire, comme il l'avait vu si souvent.

Il interpréta leur placement... Les événements se réalisèrent comme il l'avait prédit.

Le chef hamite en parla au roi, qui voulut faire la connaissance du nouveau devin.

« Pourquoi, dit le roi à Byatsi et Bigirimana, me cachez-vous la présence de l'autre sorcier ? »

« Nous n'en connaissons pas d'autre », firent-ils. « Il habite pourtant sous votre toit. »

« Mais c'est alors notre neveu », répondent-ils avec étonnement. L'affaire s'expliqua. Le monarque se fit présenter l'heureux élève et le prit à son service (1)...

Les princes hamites comblèrent de leurs faveurs, comme ils l'avaient fait pour les Batembe, leurs voisins et alliés les Bahigo, et leur donnèrent des terres, en les soustrayant à l'autorité des gouverneurs de la province.

Pendant qu'ils étaient en grand crédit à la capitale, les Bahigo étendirent leur influence sur les collines de Mukondo, Kigarama, une partie de Lumbati, Lusongati, Buhundu près de Nkuna et Lwamigega près de Nkuri. Leurs parents, alliés ou partisans, qui habitaient ces villages, étaient considérés comme membres du clan et n'avaient rien à payer au chef de la province.

Lwakadigi, le représentant et le mandataire de Bushako pour le Bugoyi, profita de la pénétration européenne pour s'emparer de ces villages à l'exception de Mukondo et de Kagarama.

Bihutu, le sorcier-devin, entreprit vainement un voyage en 1911 pour venir réclamer ses anciennes possessions auprès des Allemands, qui occupaient alors la plage célèbre de Gisenyi.

---

(1) Bugenda, à son tour, épousa une de ses cousines, Batembe, la fille de Marongo (une petite-fille de Bigirimana), qu'il aimait. On ne lui demanda aucune dot. Il en eut un fils, Bihutu, qui lui succéda comme devin à la capitale et ne mourut qu'en 1920, à un âge avancé.

Bihutu était venu de concert avec son parent et allié Sengabo, qui revendiquait pareillement le vieil héritage des Batembe.

En plus des terres et des privilèges que les devins Bahigo obtinrent au Bugoyi, ils reçurent encore le gouvernement des collines suivantes : Nkore, Musange, Charatsi, Chabugomba, dans le Munyambiriri, et Gihara, dans le Bgishaza. Munyagishari, le devin actuel, en résidence à la Cour, administre les quatre premières; Majangwa, le propre fils de Bihutu, gouverne la dernière.

Ancêtres des Bahigo et sorciers-devins qui se sont succédé a la Cour des Hamites, a partir de Mahuge.

Mihigo [1].
Ntamugaya.
Mahuge, celui qui épousa Bijana, la sœur du Mutembe Bigirimana.
Bugenda, qui suivit son oncle maternel à la capitale, gagna comme sorcier les faveurs du roi et épousa une de ses cousines Batembe.
Bihutu et son frère consanguin, qui lui succéda.
Burumbuke.
Munyagishari.

Coutumes ethniques et cérémonies superstitieuses du clan des Bahigo.

Une hutte spéciale, et cette particularité leur est commune avec d'autres clans, est dédiée aux esprits des ancêtres. On l'appelle la hutte de Nyakirama, du nom de l'un de leurs aïeux; elle est toujours habitée par l'un de ses descendants (Ndabereye en est le propriétaire actuel).

---

[1] Mihigo avait pour ascendants dans le Gishari : Mungungu, Mishungwe et Nyakirama.

A l'occasion d'une famine, d'une maladie contagieuse, d'un malheur quelconque, d'un départ pour la capitale, dans le but d'obtenir des faveurs ou la réussite d'un procès, les Bahigo se rassemblent à un jour fixé à l'avance autour de la case.

Les descendants de Nyakirama font le sacrifice d'une chèvre, don de la communauté.

La viande de la bête est partagée entre les trois groupes qui composent le clan des Bahigo, Abagenda, Mvurinka et Nyamudigi.

Les nombreuses cruches de bière qui ont été apportées sont rangées autour de la hutte.

Le propriétaire en fait tout d'abord l'oblation aux mânes des ancêtres, puis les Bahigo s'attroupent autour du précieux liquide.

La journée se termine par des danses et des cris de joie.

Dans la plupart des clans, les sacrifices se font au pied des grands arbres qui furent plantés jadis par les ancêtres. Ces souvenirs laissés par les aïeux existent encore.

Ce sont presque toujours des ficus (imivumu); la grosseur de leur tronc et leur feuillage épais attirent l'attention du voyageur européen.

Les indigènes se rendent sous ces arbres vénérables, y font l'oblation d'une chèvre, boivent le pombe apporté, frappent du tambour et se livrent aux danses habituelles.

Si les esprits invoqués accordent ce que les sacrificateurs désiraient, les membres du clan immolent une autre chèvre et offrent aux mânes de nouvelles cruches de bière que l'on boit en commun et dont on ne laisse perdre aucune goutte [1].

---

[1] Les Bakora, qui se subdivisent en deux groupes, Abenga et Abahene (ou Abanyenzi), honorent et implorent leurs aïeux, les premiers au pied de l'arbre dit de Lwenga, dans la plaine de Kanama, et les autres à l'ombre d'un grand ficus, qui s'élève sur la colline de Lumbati

Mode de divination propre aux Bahigo et aux Batembe.

Au lieu de dés ou osselets ordinaires les sorciers de cette catégorie utilisent trois paires de mâchoires ayant appartenu l'une à un taurassin, l'autre à une antilope (impongo) et la troisième à un mouton.

Les mâchoires sont désignées sous le nom d'imishari ou imihundwa.

Le devin étend à terre une peau de bête; ses aides lui déposent sur les mains les six mâchoires avec au milieu d'elles une baguette spéciale de 20 centimètres environ (igichumbi) garnie de perles sur un côté et à une des extrémités. L'opérateur laisse tomber le contenu de ses mains (1), l'arrangement et la dispersion des os par rapport à la baguette magique donne la réponse... à toutes les questions.

Les devins appartenant à ces deux clans sont désignés sous le nom de « devins aux os de mâchoire » (abanyamihundwa).

Cette façon de prédire l'avenir est très probablement d'origine « gihunde », c'est-à-dire qu'elle a été importée des régions sises au Nord-Ouest du lac Kivu.

Coutumes religieuses des Bashobyo et des Bahuma.

Gashobyo, leur ancêtre, quitta le Gishari avec son frère Gahuma. Le premier s'installa à Nyundo et l'autre à Lunande.

Les descendants du premier, plus nombreux, ont essaimé à Muhira et à Kabere, mais le gros du clan occupe la colline de Nyundo.

En plus de leur manière de parler, qui dénote leur ori-

(1) On ajoute aux osselets deux petites chevilles provenant de l'arbuste à propriétés magiques appelé mwifuzo, ce qui monte le nombre des dés à jouer au chiffre sacré de neuf.

gine « gihunde », ils ont conservé des coutumes fort curieuses qui détonnent parmi celles des Banyarwanda.

Gashobyo, en quittant son pays natal, emporta avec lui une corne d'antilope (mibungo), que ses descendants ont précieusement conservée, ainsi qu'une autre, plus petite, dite « kadende », considérée comme la fille de la première (umwana wayo), et dont on ignore la raison d'être. La grande corne renferme dans sa partie creuse des plantes à propriétés magiques et... une dent... de la foudre ! ajoutent ses crédules adorateurs.

Mirassano, l'un des anciens chefs de la tribu et gardien du précieux dépôt, eut l'occasion de s'en servir, lors d'une lutte meurtrière avec ses voisins. Il sortit vainqueur du combat.

L'attachement des Bashobyo pour leur idole n'en devint que plus profond.

L'idole a son temple, une case ordinaire qui possède deux entrées, dont le gardien est de la descendance directe de Mirassano [1].

Un jour de fête est consacré annuellement au culte de la corne. On convoque les membres du clan, qui, au jour fixé, quittent leurs villages respectifs et se réunissent à Nyundo, l'apanage le plus important du clan.

Les Bashobyo se sont cotisés à l'avance pour pouvoir offrir aux mânes des ancêtres une chèvre et de nombreuses cruches de bière, qui doivent être dégustées en leur honneur.

Le sacrificateur fait couler le sang de la bête dans un vase en bois (imbehe), nettoyé avec le plus grand soin. Le dieu lare est plongé dans ce bain fumant pour lui permettre de s'y laver et de s'y désaltérer (boza mibungo, bakayisiga, bakayishiramo ya marasso ngw' iyanywe). On fait couler goutte à goutte le liquide rouge dans la petite

---

[1] La hutte consacrée au souvenir des anciens porte le nom d' « urwushu », un terme de l'idiome ruhunde.

embouchure du fétiche disposée en forme de trompe. Il faut le rassasier.

L'animal est ensuite dépouillé; de chacun des organes intérieurs : cœur, foie, poumons, reins, rate, intestins, etc., on détache un petit morceau (intonorano). Ces lambeaux sont rôtis sur un feu de braise à l'intérieur de l'édicule et distribués aux personnages marquants de la tribu. C'est un repas rituel. Chacun des respectables invités prend sa modeste part et la mange séance tenante.

Le reste de la chèvre est débité en parts raisonnables, qui sont remises aux principaux représentants des groupes familiaux. On peut emporter chez soi cette viande. La peau de la bête devient la propriété du grand-prêtre de circonstance.

Le conservateur de l'idole, qui joue en même temps le rôle de grand-prêtre, est assis sur une chaise indigène, un rondin à peine dégrossi, et tient la corne sur ses genoux.

Le hiérophante noir a la tête recouverte d'une peau de mpimbi (sorte de grande civette) qui lui retombe sur le cou.

Les assistants lui présentent une pipe, une lance et une gourde de bière, pour lui donner l'occasion d'imiter les gestes et l'attitude de son aïeul, qui agissait ainsi à cette même occasion.

Le représentant de la tribu serre dans une de ses mains une touffe d'herbes douces au toucher et appelées ikori.

Il s'en sert comme de serviette à la mode indigène et s'essuie longuement le visage et le buste. C'est faire honneur à l'ancêtre Mirassano, que l'on respecte à l'égal d'un personnage d'importance, d'un vrai noble (Mututsi), qui tient scrupuleusement à la propreté de sa personne. On lui prête toutes les qualités de bienséance.

Le digne continuateur des traditions du clan se penche et souffle sur la corne pour la vénérer et lui offrir ses hommages. Les autres s'approchent et font de même.

On se présente et l'on se retire en frappant les mains l'une contre l'autre, comme pour le salut au roi.

Le pombe est versé dans deux énormes cruches (intango), placées dans l'intérieur de la hutte, où nul profane ne peut entrer. Les fidèles se tiennent à l'extérieur devant les deux entrées.

On présente au gardien de l'idole, resté immobile sur son siège, un des longs chalumeaux qui plongent par l'autre bout dans les foudres... en terre cuite.

L'interprète des esprits aspire une gorgée qu'il rejette aussitôt d'après un usage traditionnel, suivi même dans les circonstances ordinaires. Les premières gouttes du liquide entraînent, en effet, avec elles des grains de poussière et des débris de farine ou de son (ferment de la bière), qui obstruent le tuyau de paille; personne ne tient à avaler ces impuretés.

Une deuxième lampée est humée et répandue sur l'assistance, qui la reçoit comme une bénédiction. « Grâces t'en soient rendues! » (Ukagir Imana!) s'écient d'une voix commune les heureux privilégiés, qui témoignent bruyamment leur reconnaissance en frappant des mains et en faisant des pirouettes.

L'intermédiaire des vivants et des morts de la tribu remet le chalumeau à ses suivants. Ceux-ci le portent à leurs lèvres avides et boivent à longs traits la précieuse liqueur. La foule en fait autant; on se bouscule autour de la case pour s'emparer des chalumeaux et prendre part à la fête matérielle. L'odeur de bière se répand dans l'atmosphère. Tout ce monde piétine sur place, se dispute auprès des cruches, crie et se réjouit.

A un moment donné, l'un des buveurs essuie de ses mains le chalumeau qui lui a permis de se désaltérer au bienfaisant liquide et le remet à l'interprète des esprits de la tribu, au représentant attitré auprès des mânes des aïeux.

L'homme prend alors un air inspiré, implore les ancê-

tres et fondateurs du clan, les appelle par leur nom, leur demande aide et protection pour chacun des membres présents à la cérémonie : « Si vous nous aidez à échapper à la vendetta, si vous nous donnez la victoire, si nous gagnons tel procès, si notre voyage à la capitale se fait sans difficulté, etc., nous reviendrons vous remercier et vous offrir un nouveau sacrifice.

» Nous nous réunirons de retour sur l'emplacement de votre ancienne habitation. »

Les assistants peuvent exprimer à haute voix ce qui fait l'objet de leurs vœux ou de leurs désirs : « Donne-nous des récoltes; fais que nos cultures réussissent; donne la fécondité à nos familles et à nos troupeaux; guéris-nous de nos maux, etc. » (1).

Puis, contrefaisant sa voix, le suppliant officiel ajoute : « Ne craignez pas, mes enfants, je vous exaucerai, je ne vous abandonnerai pas, je serai avec vous, je vous défendrai contre vos ennemis. »

Suivent les chants et les danses, les hommes d'un côté, simulant des combats et des exploits imaginaires, et les femmes de l'autre, foulant le sol en cadence et invoquant le nom du dieu lare protecteur de la tribu.

Les Bashobyo ont des chants spéciaux en l'honneur de leur idole :

Nous sommes des guerriers virils,
Des guerriers virils, qui avons tué sept fois (souvent).
Nous sommes des guerriers virils,
Ihii, ihii.
O notre idole !
Ceux qui s'enfuient (au combat), ce sont les autres :
O notre idole !
Ceux qui s'enfuient (au combat), ce sont les autres.

---

(1) Utuh' imyaka; utuh' ukwezi. Tuhinge, tweze. Utukiz' ibigwagwa (indwara), etc.

Eh bien ! nous autres, les Bashobyo, est-ce que nous fuyons ? Nous autres, nous ne fuyons pas.

O notre idole ! etc. (1).

Les Bashobyo, autrefois, se procuraient aux frais de la communauté des poules et des moutons que les mandataires de la tribu conduisaient au Gishari, au berceau de leurs ancêtres éloignés, pour les y offrir en sacrifice.

La présence du dieu lare dans le village inspirait une telle confiance qu'aux jours d'orage quand la grêle menaçait de compromettre les récoltes, le gardien, de lui-même, sans y être invité par ses compatriotes, sortait l'idole, la promenait à l'extérieur et ... lui soufflait sur le corps.

En cas de guerre on déposait sur une natte la corne dont la pointe était tournée du côté de l'ennemi et on la couvrait d'un van (urutaro). Chaque homme devait prendre son élan à une certaine distance et bondir par-dessus l'idole. Cet acte était considéré comme un gage de victoire.

Une chute malencontreuse passait pour être un signe défavorable. L'individu auquel ce malheur arrivait ne devait pas prendre part au combat, parce qu'il était marqué par la fatalité (2).

Pour obtenir sa guérison, le malade faisait remettre une chèvre et de la bière au gardien de la corne pour que celui-ci les offrît en sacrifice à sa place... Le prêtre de l'idole, à son tour, venait avec des branches de « mutobo-

---

(1) Tul' inyana (intwari).
Nyana y' umudende.
Tul' inyana.
Mibungo we ! Habung' abo !
Mibungo we ! Habung' abo !
Mbe Bashobyo mwe ye tutangabunga !
Yee tutangabunga !
Mibungo we ! Habung' abo !

(2) Lors d'un voyage qui s'imposait, au loin, en dehors de la province, à travers un territoire ennemi, à l'occasion d'une demande en mariage ou pour aller porter le tribut au roi, on faisait une nouvelle ostension du fétiche. Les personnages intéressés lui demandaient par les mêmes sauts révélateurs la conduite à suivre.

tobo » et d'érythrina, les trempait dans un vase d'eau lustrale et en aspergeait le corps du patient, pour obliger les esprits à déguerpir.

« Honneur oblige. » On ne pouvait faire de l'huile de ricin (1) dans la case où se trouvait la corne-palladium. La maîtresse du logis se serait exposée à voir le dieu lare... boire son huile. Aussi devait-elle se rendre ailleurs, en dehors des atteintes du protecteur de la tribu, pour exprimer le jus des graines de cet arbuste.

Les Bahuma, parents et voisins des Bashobyo, suivent des usages analogues à ceux de leurs frères de race; leur dieu lare est une corne d'éléphant qu'ils désignent sous le nom étrange d' « urumaka ».

Comme celle de leurs alliés, elle est d'un âge respectable et a été apportée dans les bagages du fondateur, il y a environ cent quatre-vingts ans.

Elle a une particularité, à savoir qu'elle est percée près de la pointe d'un petit orifice, ce qui permet à son gardien d'en tirer des sons puissants, le jour qui est consacré à honorer le fétiche. A cette même occasion, les membres de la tribu faisaient résonner toutes les autres trompes en leur possession, pour ajouter une note de plus à la fête.

L'instrument que nous avons eu l'occasion de voir est recouvert d'une couche de suie noirâtre, preuve d'un long séjour dans les huttes enfumées. Fendue dans le sens de la longueur, la corne fut recousue par une main d'artiste. Les détenteurs de l'objet vénéré ajoutent qu'il fut apporté, ainsi réparé, au Bugoyi, par les ancêtres de la tribu.

Lors de la grande guerre (1914-1918), le village ayant été abandonné momentanément, le fétiche fut oublié. On le retrouva brisé. De larges plaques font défaut sur les parois qui entourent l'embouchure de la trompe.

(1) Dans la province du Bugoyi, où l'arbre à ricin pousse avec facilité, les femmes expriment le jus de sa graine et en obtiennent une huile épaisse qui leur sert de pommade et de cosmétique. Se couvrir le corps d'huile de ricin ou de beurre rance est une marque de beauté et un signe de richesse. Ajoutons que cette façon de faire entretient la finesse de la peau, empêche les gerçures et préserve des chiques (*pulex penetrans*).

Chefs du clan des Bashobyo et gardiens successifs de la précieuse corne d'antilope.

Gashobyo.
Mwongera.
Birusha.
Bazindazi.
Mirassano.
Lutabura.
Bachinchuro (frère du précédent).
Byavu.
Bihama (démissionnaire).
Sekabungo.

Les Bashobyo se subdivisent en trois groupes : Abarassano, Abamanuka et Abalemeri.

Coutumes des Bakora et des Bahuku.

Les Bakora sont une fraction du clan des Balihira, qui habitent le pays de Gikore, dans le Ndorwa.

Quelques familles émigrèrent de ce dernier pays à Bwito, près de la Rutchuru. Elles essaimèrent ensuite au Bugoyi, à Muti, près du cratère de Bunyogwe, puis à Lumbati et à Kanama.

Les membres de cette tribu, disposés à travers la région des volcans, avaient, eux aussi, pris l'habitude de se réunir annuellement, à un jour fixé d'avance, à Muti même. On se cotisait pour l'achat de cinq ou six chèvres dont l'une était offerte en sacrifice aux ancêtres du clan, sur le lieu du rassemblement. Les autres étaient conduites à Bwito et étaient égorgées dans le village des Balihira, d'où étaient partis ceux qui vinrent s'installer au Bugoyi.

Les Bahuku, qui se sont détachés à leur tour de la famille des Bakora, vivent disséminés à travers les villages de Huye, de Bukanda (Kanombe), de Shonyi et de Kinigi. Ils ne comptent que quelques unités. Ceux de Huye possèdent une pierre de quartz qui rappelle par son volume

et sa forme le galet arrondi (ingasire) dont se servent les Noirs pour écraser le grain.

Ce caillou passe pour être la demeure d'un esprit et jouit de propriétés merveilleuses. Il est placé sur un coussinet d'herbe (ingata), dans la cour, à l'extérieur de la hutte d'un des membres de cette famille. On dit qu'il descend toutes les nuits au ruisseau pour apaiser sa soif.

Volée par des gens malintentionnés ou emportée au loin par des gens qui s'amusent, la pierre revient d'elle-même reprendre sa place habituelle. On craint beaucoup l'esprit qui s'est incorporé à elle.

Les habitants du village se croient, grâce à sa vertu bienfaisante, à l'abri des maux communs aux mortels.

On attribue le même rôle de sauvegarde à une spatule faite de bois d'érythrina. Ce vulgaire ustensile de cuisine est désigné à cause de sa forme sous le nom de rame (ingashya). Les ascendants des Bahuku (Abalihira) habitaient peut-être dans le Ndorwa, sur le bord d'une rivière ou d'un étang. L'emploi de la rame, symbolisée par une spatule, paraît se rapporter à un souvenir de ce genre.

Toujours est-il que les membres de ce groupe ont l'habitude de laisser une cuiller de ménage dans le petit marais qui s'étend au bas du village, en dessous de la grande bananerie dont les propriétaires retirent de nombreux régimes à pombe.

La présence de cet ustensile les garantit de tout vol. Le malandrin assez osé qui se risquerait dans la bananerie serait aussitôt arrêté et empoigné par les esprits incorporés à la spatule.

Les Bahuku, qui ajoutent foi à la puissance des « bazimu » et aux propriétés merveilleuses de la rame symbolique, descendent de temps à autre au marais pour élever, près de la spatule, une hutte aux esprits et leur offrir des sacrifices.

Une explication du culte rendu à la pierre de quartz paraît plausible.

Il ne serait pas impossible qu'un muhuku, ayant rencontré sur son chemin le galet, ait été frappé d'étonnement à cause de la forme arrondie et de la couleur jaunâtre du caillou. Le prendre et l'emporter devint l'affaire d'un instant. On le déposa à l'entrée de la case; il y resta et fit causer. L'imagination aidant et les années survenant, les fils et les petits-fils de l'individu constituèrent peu à peu à la pierre roulée une généalogie fictive et une histoire romantique. Il ne restait plus qu'un pas à faire pour lui attribuer une origine mystique et des vertus magiques. Nous donnons l'interprétation pour ce qu'elle vaut.

Coutumes des Basindi et des Bungura.

Les Basindi se rattachent à la tribu mère des Banyiginya (de race muhutu) [1]. Leurs ancêtres quittèrent le district du Bumbogo, il y a cent cinquante ans environ, et vinrent s'établir au Bugoyi, sur la colline de Nyakiliba. De là ils essaimèrent peu à peu à Luhengeri, à Kanembge, à Mukingo, etc.

Nyakiliba était considéré comme le berceau du clan. Les Basindi du Bugoyi prirent l'habitude de se réunir, en été, une fois par an, pour offrir un sacrifice aux ancêtres de la famille, le chef muhutu du village en question.

Celui qui était à la tête des Basindi de Nyakiliba faisait fonction de grand-prêtre et fabriquait une bière indigène dans la composition de laquelle entraient du jus de bananes, du miel et des grains de sorgho en fermentation (amamera). Cette liqueur prenait le nom d'indimburo ou isemburo.

La cruche de pombe était déposée un instant dans la

(1) Il ne faut pas confondre les Banyiginya de race muhutu avec les Banyiginya de race mututsi. Il est probable que les premiers se mirent dès le début de l'émigration hamite au service des conquérants et reçurent en retour de leur obédience et de leur soumission la permission de porter le nom du clan des vainqueurs.

hutte des esprits. A ceux-ci on offrait quelques gouttes versées sur le sol de l'édicule; puis tous les assistants s'approchaient et aspiraient une gorgée de liquide pour participer à l'oblation.

Le reste de la journée était consacré aux beuveries et aux danses conduites au son des tambours et des trompes.

La souche mère du Bumbogo n'était pas oubliée. Les Basindi du Bugoyi réunissaient des clochettes, des couteaux, des étuis à flèches, des pioches et des anneaux de femme et députaient quelques-uns des leurs pour offrir ces présents en hommage au chef des Banyiginya (de race muhutu) restés dans le Bumbogo.

Quand un Musindi du Bugoyi est de passage au pays de ses ancêtres, il est sûr d'être bien accueilli par ses compatriotes. Les habitants de l'endroit lui font subir d'abord l'épreuve dite de la « pénétration » dans la hutte consacrée aux esprits. On l'engage à s'accroupir un moment dans l'édicule à côté du tambour du village. Il s'agit, en effet, de savoir si l'étranger qui se présente est véritablement un membre du clan.

Si l'hôte accepte bénévolement et ne manifeste aucune émotion dans ce contact supposé avec les ancêtres de la tribu, il est reconnu comme membre authentique de la famille et traité comme tel en parent. On accomplit à son égard les lois de l'hospitalité [1].

Les premiers Bungura (Abungura) qui vinrent habiter au Bugoyi étaient frères. Ils s'appelaient Gase, Kazirangama et Senyabucha. Leur père les accompagnait; il se nommait Shabunyeri. Quelques proches et amis les avaient suivis. Leur pays d'origine était Bwito au Nord-Ouest du Kivu.

Shabunyeri mourut à Ruhondo, sur les bords du lac, où il s'était fixé. Gase, l'aîné des fils, qui avait choisi

---

[1] Les Basinga sont apparentés aux Basindi et comme ces derniers appartiennent au groupe des Banyiginya dont ils sont dérivés.

Nyakiliba, y fut enterré sur place. Les autres s'étaient établis à Luhengeri et à Lugerero et y firent souche.

Gase ayant joué un rôle important dans la communauté naissante, les Bungura le considéraient comme le fondateur du clan et ne cessèrent pas de sacrifier à ses mânes, jusqu'à la veille de la grande guerre.

Les représentants des quatre groupes se réunissaient annuellement au village de Nyakiliba, auprès de l'édicule consacré au souvenir de Gase, et lui offraient chacun deux cruches de bière au nom de leurs concitoyens.

L'arrière-petit-fils du défunt jouait le rôle de grand-prêtre, se couvrait la tête d'une peau de civette et accomplissait le sacrifice habituel. La matière de l'offrande était un mouton, parce que l'ancêtre avait, de son vivant, une préférence pour la chair de cet animal. Deux cruches de pombe étaient réservées à l'aristocratie de la tribu. Les autres membres de la famille se partageaient le reste. On dansait au son des trompes et des tambourins.

Rendez-vous était ensuite donné à Ruhondo, sur la tombe de Shabunyeri. Les chefs de groupe prélevaient encore sur leurs compatriotes huit nouvelles cruches de bière qu'on buvait comme précédemment en suivant le même cérémonial.

Coutumes et sacrifices.

Clan des Basinga.

Les Basinga, on vient de le dire, se rattachent à la grande famille des Banyiginya.

Les Basinga du Bugoyi tirent leur origine immédiate des Basinga du Bugarura (Mulera). Les membres qui composaient ce nouvel essaim se fixèrent dans la petite plaine de Rwanyakayaga, au Rwerere, puis à Bisizi, où ils se développèrent peu à peu.

Les Basinga de Bisizi avaient l'habitude de se réunir,

à un jour fixé d'avance, chez le patriarche de la petite communauté.

Le représentant de la tribu offrait aux ancêtres, au nom de ses concitoyens, une chèvre et une cruche de bière, fournies par les habitants du village.

Les dons étaient déposés un instant dans la hutte des esprits. La formule sacrificatoire récitée, on immolait la bête. Les assistants aspiraient une gorgée de la liqueur présentée aux âmes des ancêtres et se partageaient, au cours d'agapes fraternelles, les morceaux de la chèvre. On buvait et l'on dansait, au son du tambour, le reste de la journée.

Les Basinga de Bisizi députaient ensuite quelques-uns des leurs au village de Rwanyakayaga, chez leurs compatriotes et leurs voisins, pour participer à un sacrifice semblable auquel étaient convoqués les habitants de la localité. Les ambassadeurs conduisaient avec eux un taurassin, acheté en commun par les membres de leur groupe. Les habitants de l'autre agglomération se procuraient à leur tour deux jeunes bovidés que des messagers, choisis dans le sein de la tribu, devaient emmener avec la bête précédente au Bugarura, au pays de leurs ancêtres immédiats.

L'un de ces trois animaux était abattu en face de l'édicule dédié aux mânes. Les pèlerins du Bugoyi participaient avec leurs concitoyens du Bugarura au repas sacré et se livraient aux réjouissaces traditionnelles.

Les deux autres taurassins étaient offerts en hommage aux Basinga du Bugarura, qui en disposaient en toute propriété.

Ces fêtes et ces cérémonies rituelles avaient lieu, autrefois, une fois par an.

La fréquentation des Blancs et la pénétration de la civilisation européenne ont porté un coup mortel à la célébration publique des rites ancestraux.

Le clan des Bahanda.
(Crédulité indigène.)

Le clan qui fournit des membres au monde des esprits, connus sous le nom de « Mpatcha » et dont la demeure est le volcan de Nyamulagira, est celui des Bahanda.

Quand l'un de ceux-ci vient à décéder, on recouvre la tombe d'un petit toit en paille (uruhiza). Le défunt désincarné se relève presque aussitôt avec les vêtements et les ornements laissés sur son cadavre et va rejoindre la foule des esprits. Il prend avec lui quelques-uns de ses nouveaux compagnons et rapporte à sa famille les objets qui avaient été déposés avec son corps dans la fosse. Le voyage se fait de nuit, pour ne pas porter malheur aux membres de la parenté, car le spectre des Mpatcha fait mourir les vivants.

Les proches ou enfants de celui qui est entré récemment dans le monde de Mpatcha placent une cruche de bière dans la hutte consacrée aux esprits. Ceux-ci profitent des ténèbres pour venir boire et se réjouir. Leurs cris et leurs danses retentissent au loin; les habitants de l'endroit gardent et pour cause un profond silence.

Quand un membre du clan meurt, on entend les esprits gémir et pleurer montrant par là la part qu'ils prennent au deuil de la famille.

On croit que ces sortes d'esprits se nourrissent des troncs de bananier que les indigènes abattent après avoir cueilli leur régime.

Lorsqu'un Muhanda veut s'asseoir dans l'intérieur de sa hutte, il doit s'appuyer sur les paravents (insika) qui partagent l'habitation en deux compartiments, pour que nul ne puisse passer avec du feu entre la cloison et lui, ce qui l'exposerait à mourir.

Par contre, désire-t-il cultiver un champ, il prépare plusieurs cruches de bière qu'il dépose sur le terrain choisi à cet effet. Les esprits viendront eux-mêmes piocher de

nuit... et videront les cruches. Le propriétaire de la pièce défrichée et ensemencée s'y prend de même pour le sarclage. Le travail terminé, les esprits organisent des rondes autour du pombe (1). Dans la tribu des Bahanda, les vivants et les morts se rendent des services réciproques.

Les Bahanda inspiraient autrefois autour d'eux une crainte superstitieuse et pratiquaient l'endogomie. Leurs fils et leurs filles ne trouvaient pas à se marier en dehors du clan, par crainte des Mpatcha dont on redoutait les méfaits. Depuis qu'ils ont noué des relations matrimonales avec les Bagessera (qui exercent une grande influence sur les esprits), on n'entend plus parler, disent les Bagoyi, de ces étranges choses.

Influence des esprits des ancêtres sur la vie journalière des Noirs.

Cette influence des esprits est continuelle. Bien des actes de la vie quotidienne sont inspirés par le sentiment de leur présence et le danger qu'il y aurait à ne pas les traiter conformément aux usages en vigueur dans le pays ou dans le clan.

On ne se préoccupe habituellement pas beaucoup des enfants morts en bas-âge, des femmes du commun, des individus de médiocre importance. Les chefs, les pères de famille, les vieillards ayant joué un certain rôle dans le groupe familial conservent après la mort la même importance.

Ils occupent une grande place dans les préoccupations de leurs descendants.

---

(1) On leur prête le chant et les paroles suivants :
Frappez les mains en cadence ! Que les enfants se livrent à la danse !
Frappez les mains en cadence ! Que les enfants se livrent à la danse !
Frappez les mains en cadence !...
Chulira ! Abana babyine !
Chulira ! Abana babyine !
Chulira !

L'un d'entre ces derniers, on l'a constaté dans les pages précédentes, est chargé de représenter le mort, de « jouer son rôle en chair et en os », de l'imiter en tout, de le continuer au milieu des siens, durant les cérémonies rituelles, lors des sacrifices publics ou privés.

Celui qui prend la place du mort s'inspire autant que faire se peut des habitudes et des goûts du personnage qu'il fait revivre. Il doit le figurer avec ses défauts physiques, ses passions mêmes et avoir son attitude extérieure.

Le fils d'un chasseur, voulant se rendre favorable l'esprit de son père, s'affuble du même costume que l'auteur de ses jours. Il se jette sur la tête une peau de civette, d'après un usage emprunté, semble-t-il, aux gens du Buhunde (Nord-Ouest du lac Kivu).

Le jeune homme se présente devant l'édicule, ainsi affublé, armé d'une lance, d'un arc et d'une massue, comme en portait son père.

Il est entouré de chiens auxquels on a suspendu de nombreux grelots. Si le fils est dépourvu de meute, il peut à cette occasion emprunter à ses voisins ou à ses amis les animaux dont il a besoin :

« Père, crie-t-il à haute voix, tu aimais le gibier. Je vais comme toi à la chasse. Regarde, je suis armé, les chiens me suivent. Fasse que ma course dans la forêt ne soit pas inutile. Si je suis heureux à la chasse, je t'offrirai ma venaison en cadeau. » Au retour de la battue cynégétique, le cadavre de l'animal est déposé à l'entrée de la hutte de l'esprit; le fils en fait don à son père. S'il s'agit d'une bête dont la chair ne se mange pas, on va la dépouiller plus loin. La peau est ensuite suspendue dans l'édicule.

Dans le cas où le gibier tué à la chasse est une viande comestible et ne fait pas l'objet d'un tabou, le jeune chasseur l'offre en sacrifice à l'auteur de ses jours, en suivant les rites habituels. On fait griller sur place quelques lambeaux de chair, comme on l'a déjà dit. Le reste de la bête

est emporté à la maison pour être préparé comme une viande ordinaire. Il faut déposer la peau un instant dans la hutte de l'esprit. Le propriétaire l'utilise ensuite comme il l'entend.

Le fils d'un propriétaire de vaches agira en pasteur pour se concilier les faveurs de son père défunt.

Le troupeau est amené devant l'édicule. Prenant la parole, l'héritier dit : « Père, voici les vaches qui t'appartiennent toujours. Je te les présente. Aucune n'a été vendue. Fais qu'elles se développent et que nous ayons de nouvelles génisses. Écarte d'elles les épizooties ». La plus belle du troupeau, c'est-à-dire celle qui a vêlé le plus souvent (urusugi) et à laquelle l'ancien propriétaire attachait un grand prix, est mise en avant comme pour réjouir le cœur du possesseur décédé et lui rappeler l'attachement qu'il portait à la bête.

Le pasteur asperge les animaux d'eau lustrale (eau de craie) au moyen d'une poignée de branches douées, d'après la crédulité publique, de propriétés magiques.

Les aides traient les vaches sur place au nom et pour le profit supposé du défunt. Quelques gouttes de lait sont en réalité versées dans un récipient hors d'usage et abandonnées dans l'édicule. L'autre quantité du liquide est employée comme d'habitude pour les besoins du ménage et chacune des personnes présentes va vaquer à ses occupations journalières.

Le fils d'un forgeron décédé « forge » en l'honneur de son père.

S'avançant devant l'édicule construit en souvenir du défunt, il frappe l'un contre l'autre les deux marteaux de l'atelier. Le son de ces outils ne peut être qu'agréable aux oreilles de celui qui a disparu d'entre les vivants.

A défaut de marteaux personnels, le fils peut en emprunter ailleurs ou se procurer de vieilles haches dont il fait le même usage que précédemment.

Si l'affection qu'il porte a son père est profonde et s'il

se trouve dans un besoin pressant, il transporte l'enclume lui-même, c'est-à-dire la grosse pierre qui en fait office, à l'entrée de l'édicule et se met à forger d'une façon sérieuse ou imaginaire. L'auteur de ses jours, d'après les croyances indigènes, n'y voit aucune différence et prend un extrême plaisir à écouter le bruit des marteaux. C'est un travail fait en son honneur, qui lui rappelle ses anciennes occupations. Les quémandeurs et les suppliants offrent toujours, dans ces circonstances, aux esprits de leurs ancêtres, les mets : viande, pain de sorgho, etc., ou les liquides : lait, vin de bananes, pombe de sorgho ou d'éleusine, hydromel, etc., qui avaient leur préférence durant leur vie mortelle.

Pas n'est besoin d'en mettre beaucoup dans l'édicule. Quelques gouttes de bière ou de lait, quelques bouchées de viande ou de nourriture suffisent à apaiser les mânes. Les vivants font ensuite bombance en leur honneur.

Les esprits ne peuvent que s'en réjouir.

La guérison d'un malade, la naissance d'un enfant, la réussite d'un procès, etc., dépendent de cette conduite, variable d'après les états et les situations qu'occupaient les morts de la tribu.

Karenge, le voleur de grands chemins.

Karenge était de race muhutu et appartenait au clan des Banyoni. Il avait établi son domicile dans la forêt du Kanage, non loin de la rivière Pfunda.

Aidé de ses fils et des quelques gens qui s'étaient mis à son service, il razziait les passants et vivait du produit de ses fructueuses rapines.

On le craignait partout à la ronde; nul ne songeait à le déloger de son repaire, situé en plein carrefour et d'où il était facile de surveiller les abords.

Karenge dépouilla un jour un individu qui lui avait rendu service et croyait pouvoir compter sur sa bienveillance.

Blessé au plus intime de son être, l'ami lésé refoula dans son cœur le juste ressentiment de l'injustice commise à son égard et attendit une occasion favorable. Quelques mois s'écoulèrent. Karenge fut un beau jour invité à un repas de noces par son ancienne victime.

Accompagné d'un de ses fils, il se rendit sans aucune défiance à la demeure de celui qui l'avait appelé.

Les bières étaient du meilleur cru, abondantes et sans eau. L'amphitryon avait d'excellentes raisons pour bien traiter ses hôtes. Karenge fit honneur au festin. Il n'avait plus tous ses esprits quand il quitta le logis hospitalier. Le maître de la hutte voulut, selon l'usage, lui faire un pas de conduite.

L'ami n'avait rien oublié, les circonstances étaient propices. Il prend sa lance, en perce le voleur redouté et celui des fils qui l'avait accompagné. Leurs cadavres restèrent sur le chemin.

Les membres de la famille de Karenge, ne voyant pas revenir leur maître, allèrent aux nouvelles. Ils furent bientôt instruits de ce qui s'était passé.

Craignant de subir le même sort, ils abandonnèrent leur retraite et allèrent se fixer au loin. On n'entendit plus parler d'eux.

Il reste encore quelques arbres, des ficus, qui indiquent l'emplacement de la demeure du brigand. C'est un lieu de halte connu sous le nom devenu historique d'« ancienne place de la Hutte de Karenge » (rya Karenge).

Histoire de Sentama et du clan des Bashongo.

Sentama était de race mututsi et faisait partie du clan des Bega. Il habitait l'Urundi.

Sa sœur Myariro, d'une grande beauté, plut au roi de l'Urundi, qui l'épousa.

Les relations entre beaux-frères furent d'abord excellentes. Les courtisans les brouillèrent dans la suite.

Mutaga conçut à la longue une si vive inimitié qu'il résolut de mettre à mort son ancien favori.

Myariro eut vent de ce projet. Son frère étant venu à la Cour comme d'habitude, le roi, qui cachait son dessein, lui fit servir à boire. La jeune femme était réputée bonne joueuse de cithare. Elle entonna un chant pour prévenir son frère du sort qui l'attendait : « Bois (avec modération); si tu perds la raison, je te maudis; garde-toi bien de refuser la liqueur. Bois, mais ne finis pas la cruche » (1). Sentama comprend le langage de sa sœur, se tient sur le qui vive? et rentre chez lui avec tous ses esprits.

Myariro lui députe aussitôt un serviteur de son entourage chargé d'un petit panier dans lequel se trouvent deux fleurs de bananes transpercées chacune d'une alène et de l'herbe couleur de sang dite « umwisheke », pour rendre le message plus expressif : « Si l'on te demande, dit-elle au mutwa porteur de ces fruits-fleurs, ce que contient la corbeille, réponds qu'il s'agit de poussins pour la divination ». L'homme arrive avec son singulier dépôt. Sentama voit qu'il n'y pas de temps à perdre. Il s'enfuit sur-le-champ, traverse la frontière qui sépare l'Urundi du Rwanda et vient s'installer dans la province du Gisigari, où il ne resta que peu de temps.

C'était sous le règne de Chyilima, auquel l'émigré murundi avait dû tout d'abord demander l'autorisation de vivre dans son royaume.

A la suite d'une querelle avec les chefs du Gisigari, Sentama transporta ses pénates à Gahondo, au Nord-Est du Kivu.

Il réussit peu à peu à étendre son influence sur les habitants de la contrée. On ne sait plus au juste si le roi du

---

(1) Usome, uyisinde, nkugaye. Kandi nuyanga, nkugaye. Ntunywe ng' ushirire mu kibindi.

Le sens de cette dernière phrase est le suivant : Que la cruche ne soit pas pour toi l'occasion qu'on cherche de te tuer.

(2) Uti, umulorer' iyo nkoko.

Rwanda lui avait donné le pays ou si c'est Sentama lui-même qui prit de l'ascendant sur ses voisins et se mit à les gouverner. Les gens lui obéirent docilement.

Il avait pris comme aide un indigène de la région, nommé Gikuni.

Celui-ci ayant de petites rancunes à satisfaire, imposa un lourd tribut à un de ses compatriotes, Mushongo, pêcheur de son métier. Les cultivateurs devaient fournir des pois et des haricots pour la capitale. Mushongo fut invité à remplir un grenier (ikigega) du produit de ses pêches.

Le gros panier de roseaux était rempli à moitié quand Mushongo, lassé et irrité des mauvais procédés dont on usait à son égard, se vengea d'une façon originale. Un de ses aides se rendit de nuit dans la cour de Gikuni, s'installa sur la provision de poissons et... les souilla.

Mushongo, jouant au personnage lésé et insulté, se posa en victime. « On a souillé les provisions du roi! »

Il alla dénoncer le crime à Chyilima lui-même, qui envoya un de ses hommes constater le méfait.

Il y eut une deuxième ambassade pour aller aux informations. Mushongo et ses fils qui l'accompagnaient, ne se sentant pas la conscience à l'aise et craignant une enquête approfondie, jetèrent les messagers dans le lac. Les envoyés du prince étaient au nombre de deux.

Le hardi pêcheur revint sur ses pas, retourna à la capitale et s'excusa auprès du monarque : « Tes gens m'avaient insulté gravement, je les ai noyés ». Il ne fut pas inquiété autrement, regagna sa demeure et continua à se livrer à ses travaux de pêche.

Les descendants, connus sous le nom d'Abashongo (ou gens de Mushongo), ont peuplé le pays de Gahondo que les fils de Sentama gouvernèrent jusqu'à ces dernières années [1].

---

[1] On connaît la descendance de Sentama : Sebitangi, Nyabulari, Burunga et Gafulengwa.

Histoire de Bushimina.

Bushimina était de race muhutu et appartenait au clan des Banyunju originaires des pays situés au Nord-Ouest du Kivu. Les ancêtres de la tribu étaient venus se fixer au Bugoyi pour échapper aux coups et à la marmite des Walega anthropophages.

Les Banyunju se sont développés avec rapidité et occupent aujourd'hui un grand nombre de villages.

Bushimina avait de l'audace et du savoir-faire. Il se fit accepter de ses compatriotes, qui lui payèrent régulièrement l'impôt comme au chef légitime de la contrée. Les cruches de bière et du miel affluaient au logis de l'élu du sort.

Bushimina ne sortait jamais sans se faire porter en litière; il s'était constitué une petite cour, tranchait les procès et se conduisait en roi. Les jours se succédaient sans peines et sans soucis, notre homme faisait bombance et vivait largement, quand survinrent les troupes dites des Nkemba, sous le commandement de Rwidegembya [1]. On était en 1898.

Les Batutsi de la Cour de Nyanza, mécontents des Bagoyi, qui avaient cessé de payer les impôts, voulaient leur donner une leçon.

Les Nkemba venaient d'arriver dans le Gishwati, à trois heures environ de Nyamwenda, village de Bushimina. Le voisinage était peu rassurant.

Notre homme, pris de scrupules, se rend au-devant des envahisseurs. Il rencontre au village de Vumbi, Rwidegembya, auquel il se présente.

Il s'excuse auprès de lui d'avoir assumé l'administration de la localité.

Il fallait, assure-t-il, maintenir l'ordre. Les Bahutu ne voulaient plus obéir à leurs anciens chefs Batutsi. Ils attendaient de nouveaux ordres de la Cour.

---

[1] Livre deuxième, chap. VI.

Quant à lui, il était prêt à faire tout ce qu'on voudrait, il se mettait à leur disposition.

Les guerriers l'encouragent dans ses bonnes résolutions : « Prépare-nous des logements, lui répond Rwidegembya, procure-nous des vivres. Nous irons camper demain chez toi. Tout le reste s'arrangera sans difficulté ».

Bushimina se retire, croyant avoir gagné sa cause. Il fait appel à ses compatriotes et sujets. On réunit de nombreux paniers de vivres; il s'agit de bien traiter les arrivants. Cruches de miel, pots de bière s'entassent à l'entrée du village. On constitue un petit troupeau de chèvres comme viande de boucherie.

Les troupes se présentent à l'heure de midi. Bushimina va au-devant d'elles.

Il est reçu à coups de lances... Son cadavre abandonné devint la proie des hyènes.

Les Bagoyi l'ont surnommé dans les récits : « La grosse porte qui fermait le village de Nyamwenda » (1). On veut dire par là que nul ne pouvait traverser sans son autorisation le pays qu'il habitait.

Histoire de Négrilles.

Elle est racontée par les Bahutu, qui ne nourrissent pas habituellement de sentiments très tendres à l'égard des hommes des bois. Nous donnons le récit tel que nous l'avons entendu.

Deux Négrilles avaient aperçu un nid d'abeilles sur les flancs raides et escarpés du mont Ihembe (ou Ibere) (2). Bien que fort habiles à se servir de leurs doigts des mains et des pieds, leurs efforts ne furent couronnés d'aucun succès. Ils tinrent conseil : « Cherchons une liane, se

(1) Chugi chugariraga Nyamwenda.

(2) Ce pic porte le nom de Corne (en runyarwanda Ihembe) à cause de sa forme escarpée.

dirent-ils, et nous arriverons à mettre la main sur la réserve de miel ». La forêt était proche, on n'eut pas de peine à se procurer le lien.

Aidé par son compagnon, qui soutenait la corde, l'autre descendit. Il parvint aisément à l'endroit. Les minutes paraissaient longues au Négrille, qui, debout au sommet du pic, tenait le bout de la liane : « Vas-tu me laisser quelque chose ? » cria-t-il à son compère. « Ne crains rien, mon ami, je suis en train de recueillir la provision de miel, j'ai presque fini », répond l'autre. Lassé d'attendre et se doutant bien que son camarade ne lui laissera rien, le premier Mutwa l'interpelle plus vivement. Le compère tout entier à son repas de gourmet ne répond pas, pour ne pas perdre une bouchée. Furieux, notre homme lâche la corde; le mangeur de miel roule dans le vide et se rompt le cou.

Justice royale.

Kigeri IV Lwabugiri était, on le sait, un redoutable justicier. Il laissait partout où il passait des traces sanglantes. Les Bagoyi se souviennent encore des malheureux qui perdirent la vie lors des différents séjours que fit le prince dans la région.

Le Hamite était attiré au Bugoyi par le voisinage du Buhunde, pays situé au Nord-Est du lac, où il entreprit plusieurs expéditions. Le monarque habitait à Gisenyi même, sur les bords du lac, où l'on voit encore l'un des ficus qui servait à clôturer l'enceinte royale.

Le prince à l'humeur batailleuse et voyageuse ne pouvait s'accoutumer à un repos prolongé; il parcourait lui-même les villages de la contrée. On lui avait signalé un muhutu de la colline de Busoro, Mvuriyinka, qui rançonnait tous les voyageurs qui passaient à proximité de sa case. Le roi se rendit chez le voleur de grands chemins et lui fit couper séance tenante les pieds et les mains par les bourreaux de sa suite.

Au village voisin de Nyamyumba résidait un autre malfaiteur, Sebichuma, qui, lui aussi, arrêtait les passants. Il eut le même sort que le précédent.

Nkunzi, du clan des Bahuma, vivait également du produit de ses vols. Lwabugiri alla le trouver à son domicile du Kibumba et le fit mettre à mort comme ses compères.

Nyamunonoka, le chef muhutu des Bayungu, qui habitent à Ntsuro, au Nord du lac, fut abattu à coups de sabre, à Rubona, près de Gisenyi. Chargé de ravitailler la Cour, il avait eu le malheur d'arriver en retard et d'avoir fait attendre le prince. On rendit responsables de ce même crime de lèse-majesté, Mulinga et Nyamulinga, femmes de la victime. Elles furent brûlées vives dans leur hutte.

Sebissogo, du clan des Bambari et voleur de profession, avait réussi à soustraire une défense d'éléphant du trésor royal qui suivait le roi dans ses déplacements. Lwabugiri le surprit chez lui, au village de la Mutura, et le fit assommer à coups de massue.

Karongano, du clan des Bahorwa, est accusé, le même jour, auprès du prince, de fournir des renseignements aux détrousseurs de métier et d'écouler les produits de leur rapine. L'homme habite à Kilerama, près du ruisseau de la Mutura. Les Batwa vont s'emparer de sa personne et reçoivent l'ordre de le tuer à coups de bâton, à Nkuri.

Biche, de la tribu des Bambari et du village de la Mutura, est dénoncé pour crime d'ensorcellement. Le souverain le livre aux exécuteurs, qui lui font subir la même peine qu'aux deux autres.

Muhakwa, du village de Kayove et chef des Batembe, descend à Gisenyi, à un moment où les serviteurs du prince se plaignent du manque de vivres. Le lait et la bière vont faire défaut sur la table royale.

Bulahanda, qui, lui aussi, est chargé du service de ravitaillement, craint pour ses jours. Il profite de la présence de Muhakwa et de ses gens, qui arrivent avec des provisions pour détourner de sa personne la colère du

souverain. « Muhakwa est en faute, s'écrie-t-il, on l'avait averti, il y a plusieurs jours, il faut faire un exemple, pour que pareil retard ne se renouvelle pas. »

Les courtisans, à leur tour, engageaient le monarque à prononcer une sentence capitale.

Muhakwa a heureusement pour parent un sorcier-devin, Kwezi, qui exerce une grande influence auprès du roi. Cette circonstance lui sauva la vie. Le prince se contenta de lui faire couper les oreilles parce que, ajouta-t-il, il fallait donner une leçon au pays. Bulahanda, chargé d'appliquer la peine, ajoutant la dérision à la délation, ne sépara pas complètement les deux organes de la tête du malheureux. Les oreilles, retenues légèrement par l'extrémité inférieure, retombaient comme deux loques sur les épaules de Muhakwa, qui, pour se retirer, dut traverser les rangs des courtisans, au milieu des rires et des moqueries. Il fallut qu'à sa prière l'un des gens qui le suivaient trancha le dernier lambeau de chair qui retenait les deux pavillons.

Muhakwa dut encore livrer dix vaches au roi.

Mulamira, du clan des Bahara, subit le même sort pour avoir usé de réticence envers le prince. Un jour que celui-ci traversait la petite chaîne de Nkama, ayant affaire avec le chef Mihana, il demanda à un individu qu'il rencontra au village de Rukumbo, où se trouvait le représentant de la tribu. Lwabugiri estima que la réponse donnée par l'homme était dénuée de toute vraisemblance, il le fit punir de la façon que nous venons d'indiquer.

Un autre Mugoyi, Tabaro, du clan des Batembe, mourut victime des caprices de Lwabugiri.

Tabaro était sorcier-devin. Il partageait ce métier avec un autre de ses parents, Matabaro, qui avait passé toute sa vie à la Cour. L'intimité de ce dernier avec la famille du monarque et son dévouement à la cause royale l'avait fait choisir autrefois comme tuteur du jeune Lwabugiri, qui avait gardé un bon souvenir de son ancien maître.

Le pupille devenu grand, causait avec son favori quand vint à passer le cousin de celui-ci, Tabaro. Prenant prétexte d'une conversation ancienne ou supposée avec ce dernier, le roi le prend à partie à haute voix : « ce que tu m'as dit au sujet des relations coupables de Matabaro avec la reine est bien vrai, n'est-ce pas ? »

La stupéfaction de l'interpellé est grande : « Prince, répond-il, je ne t'ai jamais dit rien de semblable, tu veux plaisanter sans doute ? » Lwabugiri insiste, veut lui faire répéter les termes d'une dénonciation qu'il assure être venue de sa part. L'autre, fort de son innocence, veut se retirer en lui disant : « Sire, tu radotes comme une vieille femme ».

Lwabugiri le retient et ordonne à Rutalindwa, son fils présent à la scène, de le punir pour s'être rétracté.

L'héritier du trône avait une massue entre les mains. Il mania son arme de telle sorte que Tabaro fut assommé du coup et tomba à la renverse. Les chiens dévorèrent le cadavre sur place (1).

Le roi précédent avait été un prince pacifique (umwami w'inteko). Les coutumes en vigueur ne lui permettaient pas de franchir les fleuves et lui interdisaient tout déplacement de longue durée. Aussi les gens du Bugoyi, qui n'eurent jamais l'occasion de voir le souverain dans leur province, n'eurent pas trop à souffrir de sa justice et de son omnipotence.

On ne connaît de ce prince que deux jugements prononcés par lui et suivis d'une sentence capitale dont furent victimes des Bagoyi.

---

(1) Les parents de la victime croient que Lwabugiri agit ainsi à l'égard de Tabaro par indulgence et en vertu d'un reste d'amitié. Au lieu d'appeler les Batwa pour faire tuer le sorcier de la Cour, il se servit de l'intermédiaire de son propre fils, qui fit office de bourreau. La mort à coup de massue passe chez les indigènes pour être la peine la plus douce. L'exécution eut lieu loin de tout regard profane, à l'intérieur du palais royal, sous les yeux du roi, de l'exécuteur et de Matabaro, devenu la cause indirecte de la mort de son parent. Singulière indulgence ! dirons-nous. Il ne faisait pas bon d'être l'ami du roi à cette époque.

Lujanga, un Mukora (nom du clan) du village de Muchondo, dans la vallée de Kanama, avait été accusé par les siens du crime d'ensorcellement. Conduit à Ruchunchu auprès du souverain, celui-ci le condamna à avoir les pieds et les mains coupés.

Byunga, un Muhuma de Lunande, fut dénoncé au roi pour le même grief que précédemment par ses voisins, les Batembe, qui jouissaient d'un grand crédit auprès du roi. Ses ennemis réussirent à l'entraîner à la Cour, qui se trouvait alors à Muganza, dans le Nduga. Il eut beau essayer de se disculper. Les inculpations de ce genre permettaient difficilement aux infortunés qui étaient sous le coup de cette dénonciation de trouver grâce devant leurs juges.

Byunga fut condamné à subir le supplice de l'empalement. Il resta, dit-on, trois jours sur son pal et ne mourut qu'après d'atroces souffrances.

Organisation militaire. Corps d'armée, milices provinciales.

En cas de guerre la mobilisation est réglée suivant un plan déterminé. La milice provinciale comprend tous les adultes aptes à porter les armes. Les Bagwabiro et leurs clients, pour échapper aux vexations du gouverneur hamite Nkusi, obtinrent de la Cour la faveur et le privilège de former un corps d'armée sous le commandement d'un autre chef désigné par le roi. On donna à leur milice le nom d'Abashakamba. Les circonstances ayant changé, ils reprirent rang dans la milice des Abakemba, sous l'administration de Bissangwa. Le gouverneur de la province est le commandant (umugabe) de la milice (umutwe) et a le droit de lever sur les membres qui en font théoriquement partie une petite contribution annuelle appelée impôt de l'arc (ikoro ry' umuheto).

Cette redevance varie avec les provinces [1]. Au Bugoyi

[1] Dans la province du Bwana-Mkali, tout individu apte à porter les armes et faisant partie de la milice dite du Mvejuru, doit fournir annuellement à son commandant un panier de sorgho (urutete rw' amasaka).

les « ngabo » ou miliciens livrent des anneaux (ubutega) de femme. Chaque groupe familial (igitsina) est taxé selon le nombre d'adultes pour cent, mille ou deux mille de ces ornements féminins. Les membres du clan doivent fournir en même temps des lances, des flèches, des carquois, des haches, des couteaux, des clochettes (pour les pages et... les chiens), des alênes qui servent d'aiguille (impindu), des cruches de miel, des nattes, etc. Le gouverneur désigne quelquefois des Batutsi autres que ses mandataires habituels pour recueillir à leur profit cette même redevance. Le Bugoyi a été divisé en districts répartis par le commandant en chef entre plusieurs protégés, qui profitaient de l'aubaine pour en retirer leur subsistance.

Les Banyago payèrent l'impôt militaire à Mulangire, puis à Mafrumba et prirent le nom de milice dite de Nyagamutsindo; les Bahindi et les Babanda relevaient de Lwandilima et s'appelaient Akaraba.

Les redevances ne faisaient qu'augmenter avec le temps et donnèrent lieu à des abus criants.

On cite le cas de malheureux individus qui, après avoir changé de domicile, payaient l'impôt militaire à deux chefs de milice.

Système fiscal.

Le système fiscal en vigueur au Bugoyi était originairement peu compliqué et ne pesait pas lourdement sur la population.

Les charges de l'impôt ayant augmenté sous le règne de Lwabugiri ('Kigeri IV), les habitants du pays durent désormais fournir en plus de l'ancienne contribution, des paniers de haricots, des cruches de miel et des journées de prestation [1].

[1] Les journées de prestation étaient pour les Bagoyi un lourd tribut, parce qu'ils devaient quitter leurs montagnes et se rendre à la capitale pour y exécuter à la Cour les travaux de bâtisse qu'on exigeait d'eux. Les frais de nourriture et de séjour étaient à leur charge.

Nous ne donnons ici dans le tableau que ce qui faisait l'objet de l'impôt primitif offert directement au roi sans aucun intermédiaire.

Clans :	*Impositions :*
1. Les Bagwabiro et leurs alliés les Bishaza et les Bavuna donnaient	Des anneaux de femme dits ibikaka et deux ou trois jeunes pages (1).
2. Les Bahigo, les Batembe et leurs partisans les Badaha et les Bakananda.	Des blagues à tabac, des serpes et des couteaux (2).
3. Les Bahuma du village de Kanombe.	Du miel, à cause du voisinage de la forêt.
4. Les Bashobyo (3).	De la bière de miel dite Rugina.
5. Les Batabu.	Du miel.
6. Les Bahindi.	Du miel.
7. Les Bondo.	Du miel.
8. Les Babaji.	Des chaises indigènes faites de rondins et des plats en bois (imbehe).
9. Les Bachuchu.	Des nattes.
10. Les Bageri.	De la bière de miel dite insengamihigo et des pioches.
11. Les Basaba.	Du miel.
12. Les Balimba.	Du miel.

(1) Les pages de la Cour se recrutent annuellement à travers le Rwanda. Ils passent près de cinq ou six ans à la Cour, où ils sont exercés aux danses et aux sports pour l'amusement du roi.

(2) Les Bahigo comptaient parmi leurs alliés et leurs partisans des forgerons (Abadaha), c'est pour ce motif qu'ils étaient imposés pour des serpes et des couteaux. Les blagues à tabac font en plus de leur usage naturel partie de l'attirail des sorciers-devins.

Ceux-ci se servent de ces sachets pour y remiser les instruments divinatoires et les os de mâchoires.

(3) Les Bashobyo sont, depuis le règne de Lwabugiri, taxés pour quatre cruches de miel et vingt-sept pioches que les forgerons de la capitale utilisent comme minerai afin d'en retirer les grelots dont se servent les pages aux jours de danse et de réjouissance.

Clans :	*Impositions :*
13. Les Baloto.	Des pots à lait.
14. Les Bagasha.	Des lances.
15. Les Bahuma de Lunande	De la bière de miel.
16. Les Banyambo et leurs alliés les Bakwa.	Une bière de miel appelée Musigivu.
17. Bakangara.	Du miel.
18. Bagessera.	Des anneaux faits de fil de fer léger et qui se mettent aux jambes.
19. Les Batana.	Des carquois pour flèches.
20. Les Bashama.	Des courroies et des lanières de sanglier pour le port des sabres (1).
21. Les Banyoni.	Du miel (2).

Impôts et corvées de nature diverse communs aux Banyarwanda.

I. L'impôt annuel payé au roi se compose de haricots, petits pois, sorgho, éleusine, etc.

Les membres de chaque clan étaient taxés selon leur importance pour un ou plusieurs paniers de ce genre de nourriture.

Ces redevances portent le nom d' « impôt de la terre » (ikoro ry' ubutaka) ou de « vivres qui peuvent s'emmagasiner », c'est-à-dire se conserver (ibihunikwa).

II. Le prince a droit à quelques têtes de bétail que les propriétaires lui présentent habituellement une fois par an, sous forme d'une vache et de son veau. On se sert du terme « inkuke » (du verbe gukuka, sortir de, venir de), qui signifie produit (3).

III. On prélevait autrefois dans quelques familles des

(1) Ces courroies et ces lanières se nomment « imigara ».

(2) Les Bagoyi fournissaient du miel, à cause du voisinage de la forêt et des vastes espaces broussailleux où les habitants placent leurs ruches d'abeilles.

(3) Offrir au roi ou à un personnage de marque une belle vache et son petit taurassin est la plus grande marque d'estime qu'on puisse lui donner.

pages (intore) pour la Cour. Ces enfants séjournaient plusieurs années auprès du souverain et réussissaient quelquefois à gagner ses faveurs, quand ils arrivaient à se faire remarquer par leur assiduité auprès de lui ou par leur habileté dans les danses et les sports.

D'autres fournissaient des fillettes qui vivaient dans l'entourage de la reine-mère et vaquaient à différents services domestiques. Elles faisaient partie de la maison de la souveraine, qui s'occupait ensuite de leur mariage.

Les malheureuses qu'un mariage bien assorti ne retirait pas du milieu de la Cour, sont désignées sous le nom d'esclaves (abaja) et mènent une existence misérable.

IV. Les gouverneurs et les chefs de village, en vertu de leurs droits sur le sol, exigeaient de la part de leurs administrés des journées de travail.

Ces prestations pouvaient être réclamées, en théorie, cinq jours par semaine. En pratique, les Bahutu n'avaient pas à fournir hebdomadairement plus de seize heures de travaux, qui consistaient surtout à construire des huttes, à cultiver, à sarcler et à accompagner le seigneur en voyage.

Ce genre de corvée s'appelle buletwa ou butaka, c'est-à-dire impôts de la terre.

V. Les Bahutu fournissent encore, en leur qualité de sujets, des redevances en nature, un panier de sorgho (dit urutete) et quelques poignées de pois ou de haricots, enveloppés dans des feuilles de bananier, d'où leur nom traditionnel d' « enveloppes » (imfukire). Cette sorte de dîme prélevée sur les récoltes sert à l'entretien des Batutsi et de leurs familles.

VI. La corvée dite de la « veille de nuit » (okulalira) était de toutes la plus détestée.

Les gens étaient tenus de passer la nuit à tour de rôle, deux par deux, chez le chef de la colline, pour écarter les voleurs. Les hommes de garde devaient rester éveillés et

entretenir le feu dans la hutte où dort le seigneur lui-même. C'est à eux qu'incombait le soin de se procurer le bois de chauffage nécessaire pour entretenir le foyer de nuit.

VII. Les sacrifices divinatoires chers aux Hamites étaient pour les Bahutu l'occasion d'une autre taxe. Les administrés en faisaient les frais.

Un chef pouvait, en effet, d'après la coutume choisir parmi les troupeaux de ses sujets la matière du sacrifice, d'où l'appellation de choses d'Imana (1) (Dieu) donnée aux moutons prélevés à ces fins.

Les devins lisant l'avenir dans les entrailles des poussins, il s'en faisait chez les Batutsi de fréquentes hécatombes, ce qui était loin de permettre aux paysans indigènes de développer l'importance de leur poulailler.

Ajoutons que les volatiles de cette sorte n'étaient élevés que dans cet unique but.

La chair de poule est considérée par les Banyarwanda comme la viande la plus indigeste et la plus grossière qui puisse se concevoir.

VIII. La pénétration européenne a apporté dans le système fiscal indigène des changements notables dont les Bahutu n'ont eu qu'à se louer. Deux nouvelles charges toutefois dues à cette circonstance de l'arrivée des Blancs ont pris la place des anciennes. Les Banyarwanda les désignent sous le nom de « travail forcé » et « de nourriture de nuit », c'est-à-dire les vivres nécessaires aux Européens et aux membres de leur caravane, quand ils sont de passage dans une région (2).

Bien que les travaux auxquels sont soumis les indigènes soient largement rétribués, le nom de « travail forcé » (ubunetsi) est passé dans la langue pour signifier qu'il s'agit d'occupations créées et imposées par les Blancs.

---

(1) Amamana.

(2) Ubunetsi de kuneka, travailler de force, et amalali du verbe kulala, passer la nuit.

MANDATAIRE ET SOUS-CHEFS DE BISSANGWA, 1880 à 1898.

Pour administrer les districts et les villages qui divisent et subdivisent la province, le gouverneur nomme, avons-nous dit, habituellement un représentant pour le remplacer et des sous-chefs qu'il prend d'ordinaire parmi ses proches et ses amis.

Bissangwa choisit pour le représenter au Bugoyi, son propre frère Nyamukobga, qui fixa sa résidence à Muhato.

Sous-chefs :	*Villages et collines :*
1. Luzimya. Sa résidence était à Nganzu. Il fut congédié par Bushako, le successeur de Bissangwa.	Kigarama, Gahondo, Gashashi et Kanama.
2. Bulahanda. Il habitait à Gashashi et fut congédié par Bushako.	Nyakiliba.
3. Bizirakuzama. Il s'était installé à Keya. Lwakadigi, le mandataire de Bushako, lui enleva ses possessions. Quelques années plus tard, en 1927, le malheureux se suicida à Bugina sur la Gako (Kanage).	Keya, Gakora, Kizi, Bassa, Gitebe, Gatebe, Lugarika, Muhira, Nyarushaki.
4. Biguma. Son fils Gatorano a hérité de ses possessions.	Kiroji, Nkama, Chyanzarwe, Luhangiro, Bisizi, 'Kabirizi, Mukingo.
5. Luhamankiko.	Lukengeri, 'Kinyanzovu, Muti, Rukingo.
6. Kabgana. Son fils Nyarubanga lui a succédé.	Murambi.
7. Luniga.	Lugerero, Kabere, Ruvumbu, Kizi et Rukingo.

Sous-chefs :	*Villages et collines :*
8. Segachuruzi. Son fils Sebunywero lui a succédé.	Une partie de Nkama et une autre de Kinigi et Bgitereke.
9. Kiromba, frère de Lwakadigi. Son fils aîné Gashabe a hérité de toutes ses possessions (1).	Munanira, Nyamiko, Nyamyumba, Kiraga, Bushagi, Gatobo, Busanamana, Busoro et une partie de Ngabo.
10. Kajuri.	Rubavu, Rwaza, Gisa, une partie de Kabere, Gasayo et la majeure partie de Nyabutwa.
11. Lwakadigi, frère de Kiromba. Ce chef reçut son petit fief par l'intermédiaire de Kiromba, qui avait du crédit auprès de Bissangwa.	Mwufe.
12. Lumenyamilera.	Byahi.
13. Ndeziryayo.	Rwerere (2).
14. Kamugisha.	Rwerere.
15. Sagatwa.	Rwerere.
16. Sekaziga.	Muhanda, Chanzarwe.
17. Burunga (d'origine murundi).	Kabuga (Gahondo).

MANDATAIRES ET SOUS-CHEFS DE BUSHAKO, 1898 à 1929.

Mandataires successifs.

1. Mulangire, propre fils de Bushako.
2. Kiromba, qui se désista en faveur du suivant.
3. Lwakadigi, frère du précédent. On dut l'écarter, en 1926, à cause de son incapacité et de ses exactions.

---

(1) Les fils de Kiromba sont : Gashabe, Sebakara et Lwagasore.

(2) Le Rwerere est une plaine située au pied des volcans Mikeno et Karissimbi.

4. Mbishibishi, fils aîné du précédent [1].

Sous-chefs :	*Villages et collines :*
1. Mwumvaneza, qui s'est jeté de désespoir dans le Kivu, en 1928. Il était le neveu de Bushako. Son fils Ngarambe lui a succédé.	Kanembge et une petite partie de Nyabutwa.
2. Mvuye, dont le grand-père est originaire du Bunyabungu (côte occidentale du Kivu).	Une partie du Byahi et Gikombe.
3. Lunigababisha.	Rubavu, Rwaza, Gisa, une partie de Kabere, de Nyabutwa, Nganza et Gihinga (Kanage).
4. Ntwari.	Rubona.
5. Gatorano.	'Kiroji, une partie de Nkama, Chyanzarwe, Luhangiro, Bisizi, Kabirizi, Mukingo.
6. Nyarubanga.	Murambi.
7. Gache, fils de Lwakadigi.	Kinyanzovu, Bulere, Muhanda.
8. Sebunywero.	Une partie de Nkama et de Kinigi, Bugasha et Busheke.
9. Gashabi (cousin germain de Mbishibishi).	Munanira, Nyamiko, Nyamyumba, Kiraga, Bushagi, Gatobo, Busanamana, Busoro et une partie de Ngabo.
10. Mafrumba, fils de Mulangire et petit-fils de Bushako.	Kigarama, Byiniro, Lusongati, Nguri, Ngiryi, Kabuga, Rubari, une partie de Lumbati, de Kanama et de Gahondo.

(1) Les fils de Lwakadigi sont : Mbishibishi, Gache, Sebahutu, Sebachogoza, Semabenga et Kibuji.

Sous-chefs :	*Villages et collines :*
11. Sebakara, Lwagasore et Yakaronge, tous trois frères de Gashabi.	Busoro.
12. Sekubumba.	Buhoko, Nyundo (Gahondo), Kibirago.
13. Kalumuhinzi.	Luhengeri, Shonyi, Boneza et une partie de Gashashi.
14. Lwamigabo.	Gihinga.
15. Sebachogoza, fils de Lwakadigi et dont la mère s'appelle Nyiranturo.	Mwufe et une partie de Nyamwenda.
16. Lwagitare.	Une partie de Ngabo et de Gashashi.
17. Luhago, neveu de Lwakadigi.	Gihumba, Lugamba, Buhonongo, Kanyamasiga.
18. Butare.	Syiki ou Bunyari, Nyabishongo.
19. Nkundiye.	Murambi (Kanage).
20. Mfuruta, neveu de Lwakadigi	Murambi (Kanombe), Ngoma (Kanombe), Luzibira, Muhingo.
21. Kibuji, fils de Lwakadigi et dont la mère s'appelle Nyiranshuti.	Nkora, Muhwewhe (ou Busogo), Rambura, Byiniro et une partie de Mukondo.
22. Lutabana (1).	Gasovu (Kanage).
23. Kanyarubira.	Marabuye (Kanage).
24. Gasherebuka (2).	Gasasa (Kanage) (3).
25. Lwego, cousin germain de Lwakadigi.	Gatovu, Kanombe, Kigarama (une partie).

(1) Lutabana reçut, en 1926, de Mugemanshuro, fils de Bushako, ce village que gouvernait autrefois un Muhunde, Tamo, mort en 1928.

(2) Kanyarubira a pris la succession d'un chef décédé (Kampayana).

(3) Le Kanage n'a jamais été érigé en province. C'est un coin de forêt défriché depuis une centaine d'années.

Une partie de la région est rattachée au Bugoyi et l'autre au Bgishaza. La rivière de la Koko sépare les deux districts.

Sous-chefs :	*Villages et collines :*
26. Lwandilima.	Nyakiliba, Kayove, une partie de Ngabo.
27. Sebahutu, fils de Lwakadigi et dont la mère s'appelle Nyiranturo.	Muhato, Keya, Bassa, Lugarika, Nyarushaki, Muhira, Gitebe, Gatebe, Lunande, Kayanza, Kagano.
28. Muvunandinda.	Lugerero, Kizi, Ruvumbu, une partie de Kabere.
29. Gashonga a remplacé un chef muhutu, Sebikolera.	Une partie de Kanama; de Lusongati, de Busheke; Karambo, Gashasho, Lwankomo, Nombe.
30. Sengorore.	Rwerere (Abasaho).
31. Luvuzandekwe.	Rwerere (Abasinga).
32. Lwangeyo administré par l'intermédiaire de Lubumbabigondo, fils de Kamugisha (1).	Rwerere (Abatinwa et Abahizi).
33. Kafunengwa.	Kabuga (Gahondo).

Il peut arriver qu'un village ou une colline soient partagés entre plusieurs chefs. Le cas est fréquent. Citons quelques exemples :

1° Le petit massif de Kinigi est divisé en quatre parties qu'administrent Sebunywero, Gashabi, Lukaburandekwe et Sebachuzi;

2° Le district de Gashashi est gouverné par les Batutsi dont les noms suivent : Lwagitare, Kalumuhinzi, Lutebezambuga, Rubandaho;

3° La modeste colline de Ngabo est administrée par quatre sous-mandataires : Yakaronge, Lwagitare, Kalumuhinzi et Lwandilima.

---

(1) Ces trois chefs administrent chacun une partie de la grande plaine du Rwerere. Lubumbabigondo n'était que le mandataire de son oncle Kamugisha, qui possédait dans le Bgishaza la colline de Bubazi, où il résidait habituellement. Le fils de Kamugisha s'appelle Lwangeyo et habite au Bgishaza.

Remarque importante. En donnant la liste des sous-chefs et de leurs domaines respectifs, nous ne nous faisons pas juge et nous ne nous portons pas garant de la légitimité de leurs droits sur les villages qu'ils gouvernent *de facto* ou qu'ils ont gouverné dans le passé.

Nombreux sont, en effet, les litiges qui divisent profondément entre eux les Batutsi pour la possession des collines et des villages. Il faudrait tout d'abord un examen approfondi de chaque cas pour trancher ces différends épineux et ensuite un acte d'autorité pour appuyer la solution définitive qui serait prise.

On ne doit pas s'étonner du nombre et de la pérennité des procès de ce genre parmi les Hamites. Pour la plupart d'entre eux c'était autrefois une question de gagne-pain et d'avenir. L'issue malheureuse d'un procès de ce genre a eu pour corollaire et comme conséquence plus d'un suicide.

Enclaves et terres franches.

Il existe au Bugoyi deux sortes d'enclaves.

I. Ce sont d'abord celles qui ont été concédées directement par le roi à des favoris, Batutsi ou Bahutu, qui ne relèvent que de lui. On compte trois de ces « terres franches » dans la province du Bugoyi :

1° Le clan des Bahigo jouit de ce privilège sur son territoire, qui ne comprend plus à l'heure actuelle que deux collines de médiocre grandeur, une partie de Mukondo et Kagarama.

Le chef actuel se nomme Kalerangabo.

2° Les Batembe et leurs alliés conservèrent longtemps cette même indépendance à Munanira et sur les collines voisines;

3° Un autre chef, Mugabombga, de ce même clan des Batembe, administre dans des conditions identiques le village de Vumbi et les terres qui en dépendent.

II. Les deux autres terres franchès dites du Bigogo et du Gishwati appartiennent l'une et l'autre à deux grands chefs Batutsi, Rwidegembya et Lwabusisi, qui s'y font représenter par des mandataires.

Le Bigogo est un plateau situé à la périphérie du Bugoyi, au pied du Karissimbi.

Il est habité surtout par des Hamites pasteurs, qui vivent presque uniquement de leurs troupeaux.

Le Gishwati est une autre enclave en plein Bugoyi, située au Sud-Ouest de la province et adossée à la forêt, aux dépens de laquelle elle s'est formée.

Il existe une servitude dans le district du Bigogo. Quatre chefs hamites du Nduga et du Bwana-Mukali y exercent le « droit de l'arc », c'est-à-dire qu'ils ont le privilège de lever annuellement une redevance militaire sur les membres du clan mututsi des Bakono, qui habitaient autrefois le pays de Lwankeri (au pied du Karissimbi) et émigrèrent au Bigogo, au début du règne de Kigeri IV Lwabugiri. Ce sont les Hamites suivants : Sezikeya, un Munyiginya, gouverneur du Nyakale, et dont le père Nturo obtint cette faveur du roi précédent; Bunyereri, chef du corps d'armée des Intalindwa et qui habite Ruyanza sur la Kayombo; Ntibyaliye, un personnage de moindre envergure, qui vient de mourir et dont le fils Murashi a pris la succession et, enfin, Chyitatire, fils de Lwangeyo, qui vit dans le Nduga.

Les sujets de ce dernier comprennent avec les Bakono quelques Babanda, établis à Kilerama et Bunjuri. On compte chez eux une vingtaine de huttes. Les « miliciens » de Murashi, au nombre d'une quarantaine, occupent les villages de Nyampanika et de Nyaruteme. Ceux de Bunyerere, les moins nombreux, puisqu'on n'en connaît qu'une dizaine, sont établis à Kazenze. Les réservistes de Sezikeya atteignent le chiffre de deux cents environ. On les trouve sur les collines suivantes : Ndoranyi, Nyampanika et Kanzenze.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 3

LIVRE PREMIER. — **Aperçu sommaire sur le Rwanda et ses habitants.**

CHAPITRE PREMIER. — Physionomie physique et ethnologique du Rwanda. — Organisation politique, domestique et sociale des habitants 21

CHAPITRE II. — Organisation domestique et sociale (suite). — Clans; vie et traditions de famille. — Mentalité et psychologie; caractère et tempérament des Africains. — Intelligence, savoir-faire et perfectibilité du Noir. — L'Afrique, berceau de la civilisation aurignacienne 44

CHAPITRE III. — Court exposé historique de l'invasion hamite à travers le Rwanda 72

LIVRE DEUXIÈME. — **Fondation du royaume hamite du Rwanda. (Un embryon d'histoire.)**

CHAPITRE PREMIER. — Des origines obscures du royaume jusqu'à l'avènement de Ruganzu I 95

CHAPITRE II. — De Ruganzu I jusqu'au roi visionnaire Yuhi II Mazimpaka. — Les princes libérateurs 114

CHAPITRE III. — De Yuhi II jusqu'à Kigeri IV Lwabugiri. — La prophétesse Nyirabiyoro et le supplice de Kamegeri 136

CHAPITRE IV. — Le règne de Kigeri IV Lwabugiri. — Ses nombreuses expéditions. — Prophéties populaires 152

CHAPITRE V. — Derniers épisodes du règne de Lwaburigi. — Entrevue du prince hamite avec le célèbre explorateur allemand, le comte von Götzen 171

CHAPITRE VI. — L'époque contemporaine. — Le coup d'Etat de Ruchunchu et le triomphe des Bega. — L'avènement de Yuhi IV Musinga (1896 ou 1897) 195

LIVRE TROISIÈME. — **Le règne de Ruganzu II, le plus connu des rois du Rwanda. — (Son Curriculum Vitæ.)**

AVANT-PROPOS. — Popularité de Ruganzu; raisons qui l'expliquent. Etymologie de son nom devenu légendaire 228

CHAPITRE PREMIER. — Evénements qui se rapportent à la naissance de Ruganzu et à la mort de son père 233

CHAPITRE II. — Accession de Ruganzu au trône. — Multiples péripéties dans lesquelles il se trouve engagé 251

CHAPITRE III. — Ruganzu guerrier. — Ses hauts faits. — Eclat de son règne. — Succès de ses nombreuses expéditions. — Ses promenades militaires. — Aspects différents de la conduite du prince vis-à-vis de ses rivaux et de ses voisins 276

CHAPITRE IV. — Ruganzu guerrier. — Ses hauts faits. — Aspects différents de la conduite du prince vis-à-vis de ses rivaux et de ses voisins (suite). 298

CHAPITRE V. — Ruganzu et l'agriculture. — Plantes, pierres, rochers, arbres, etc. auxquels est attaché le nom du prince. — La mort du dompteur des rois. — Conclusion. — Importance du rôle de Ruganzu et fondation du royaume hamite sur les ruines des principautés autochtones. 317

APPENDICE. — Tableaux généalogiques des roitelets auxquels eut affaire Ruganzu 335

LIVRE QUATRIÈME. — **De la Cour royale. (Ses emplois, ses privilèges, ses mœurs et ses coutumes.)**

CHAPITRE PREMIER. — Emplois et charges à titre historique et superstitieux. — Les gardiens des traditions et le « roi » des initiés (imandwa). — Emplois officiels revêtant une grande importance tant au point de vue de la couronne que du pouvoir exécutif. Commandants des troupes et tambourineurs officiels. — Bourreaux; exécutions capitales et « gouffre » du Bugessera . . . 355

CHAPITRE II. — Fonctions à titre purement utilitaire et fonctions d'un caractère utilitaire supposé, dont les unes sont à titre privé et les autres à titre public et national. — Griots, sorciers et devins de tout rang qui forment l'entourage habituel du roi . . . 384

CHAPITRE III. — Des faiseurs de pluie ou tempestaires; des préservateurs de la foudre et autres sorciers de cette catégorie . . 425

CHAPITRE IV. — Charges à titre récréatif et littéraire. Pages, danseurs et musiciens. Impositions diverses des clans et des sujets; servitudes sanglantes. Privilèges et faveurs de la Cour . . . 444

CHAPITRE V. — Garanties dont s'entoure le monarque. Dangers auxquels étaient journellement exposés les employés de la Cour. Usages et formalités auxquels s'astreignent le prince et ses sujets. Emploi des charmes et des philtres 470

CHAPITRE VI. — Des deux grandes fêtes de la Cour. Vocabulaire des pasteurs. Exhibition des troupeaux sacrés et exposition rituelle des objets du trésor royal 498

CHAPITRE VII. — Tombes royales et bosquets sacrés. Dessiccation et momification des cadavres royaux sous l'action du feu. Institution d'un jour de repos en l'honneur d'un prince hamite . . . 514

LIVRE CINQUIÈME. — **Episodes et légendes à base historique.**

CHAPITRE PREMIER. — Existence d'une peuplade primitive connue sous le nom d' « Abarenge » ou « Abagereka » 543

CHAPITRE II. — Incursion des Banyoro dans le Rwanda 554

CHAPITRE III. — La conquête du Nduga, épilogue de l'épisode précédent 577

CHAPITRE IV. — Un épisode de la guerre contre l'Urundi. Le dévoûment et la mort de Gihana, fils de Chyilima II Ludjugira . . . 586

CHAPITRE V. — Immigration dans le Rwanda d'une peuplade étrangère désignée sous les deux noms significatifs de « Muets » et de « Couvreurs de toits en terre » 597

CHAPITRE VI. — Le petit royaume hamite du Gissaka. Sa conquête par les Hamites du Rwanda 612

CHAPITRE VII. — La légende de Ryangombe 626

APPENDICE.

Histoire de la province de Bugoyi. Vie et marche d'une province sous le gouvernement des chefs et princes hamites. . . 634

PLANCHES I A XXIX 701

TABLES DES MATIÈRES 701

FIN DU TOME Ier

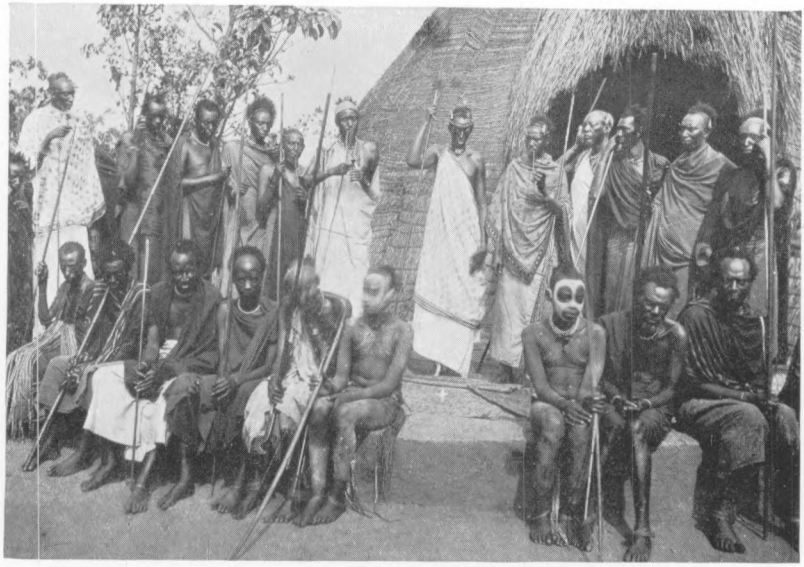

Le roi Musinga devant la grande hutte qui lui sert de salon de réception. Il a, à sa droite, son oncle maternel Kabale, l'auteur du coup d'Etat de Ruchunchu.

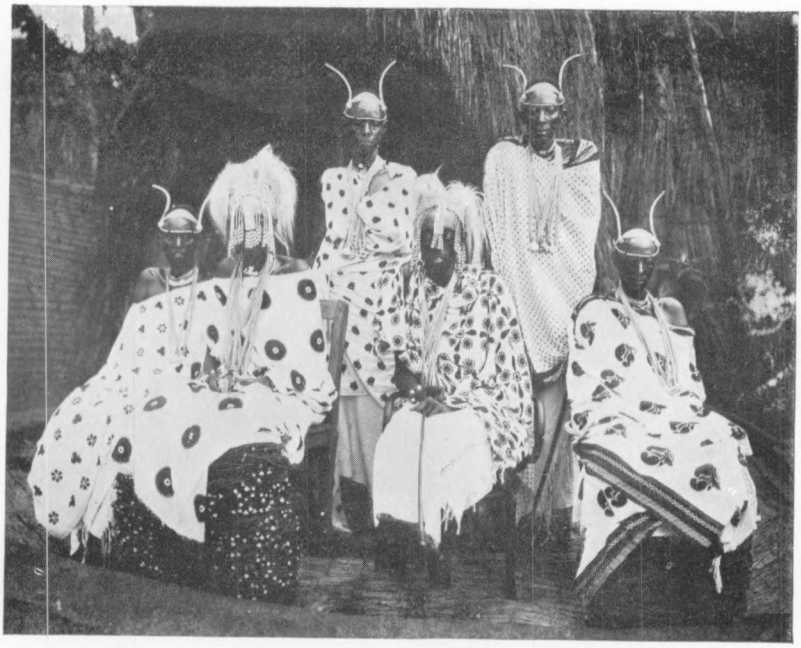

Le roi Musinga avec sa mère, à droite, et quelques grandes Dames de la Cour.

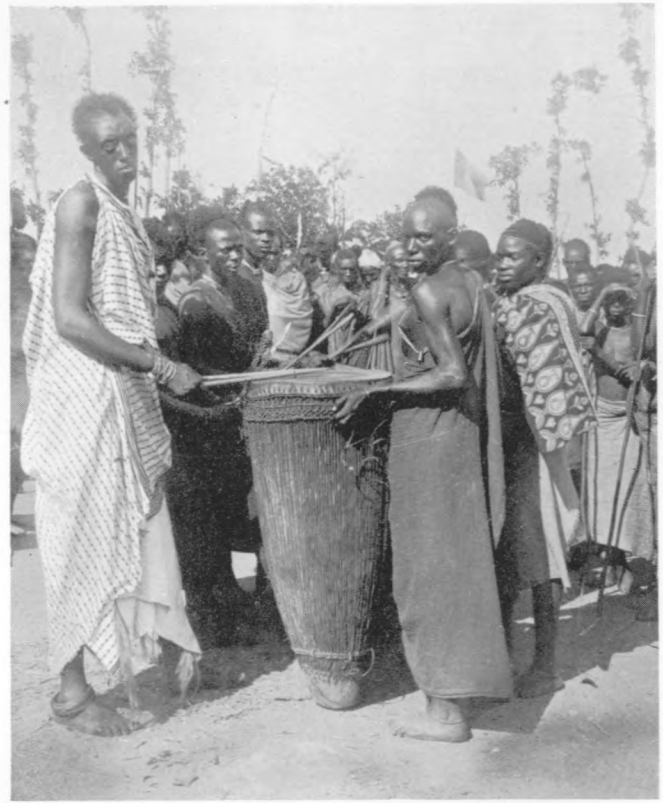

Le Roi à l'un de ses amusements favoris.

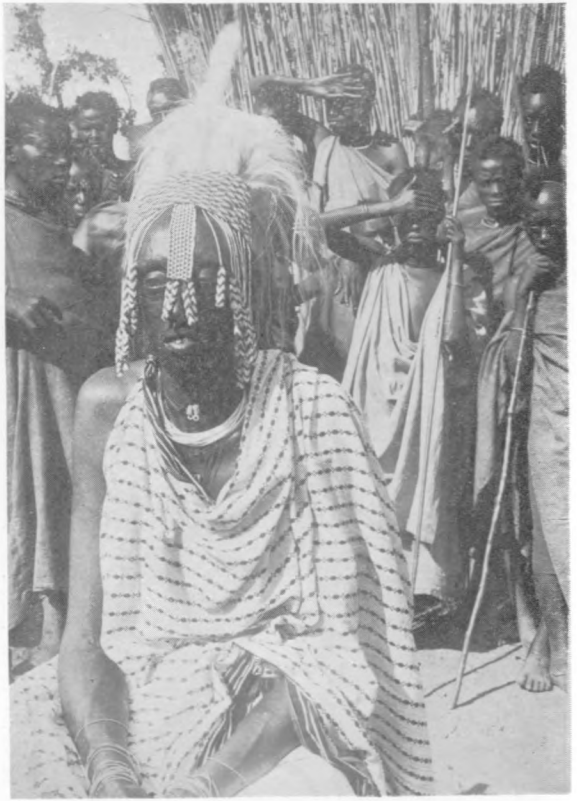

Le roi Musinga et quelques gens de son entourage.

Guerrier mututsi en costume de danse.

Nkusi, fils de Nturo, en costume de danse.

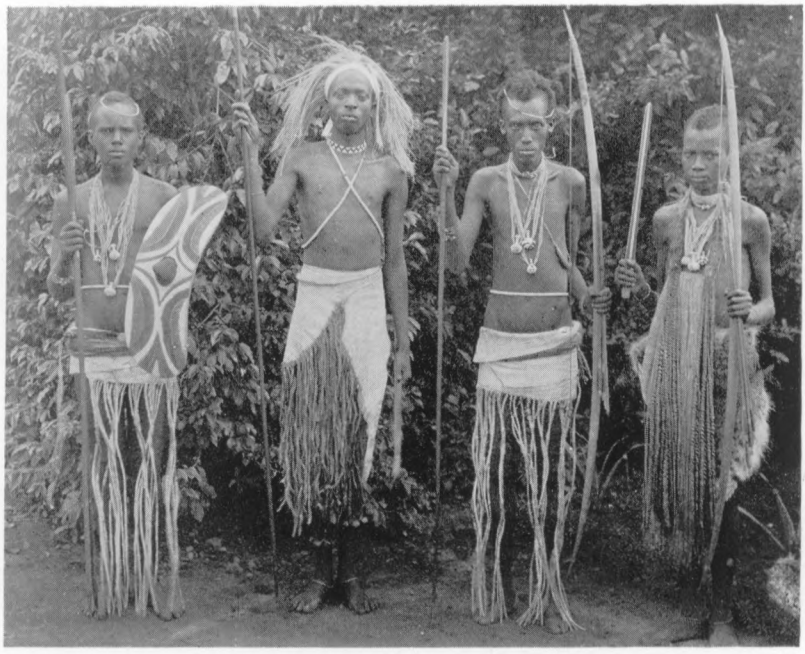

Guerriers en costume de fête.

Les danseurs de Kayondo.

La danse des Pages.

Réjouissances populaires. — Danse indigène.

Le saut en hauteur. Amusement populaire chez les Batutsi.

Cliché du R. P. Van den Houdt.

Le lac Kivu, près de Gisenyi.

Un bras du lac Mugessera.

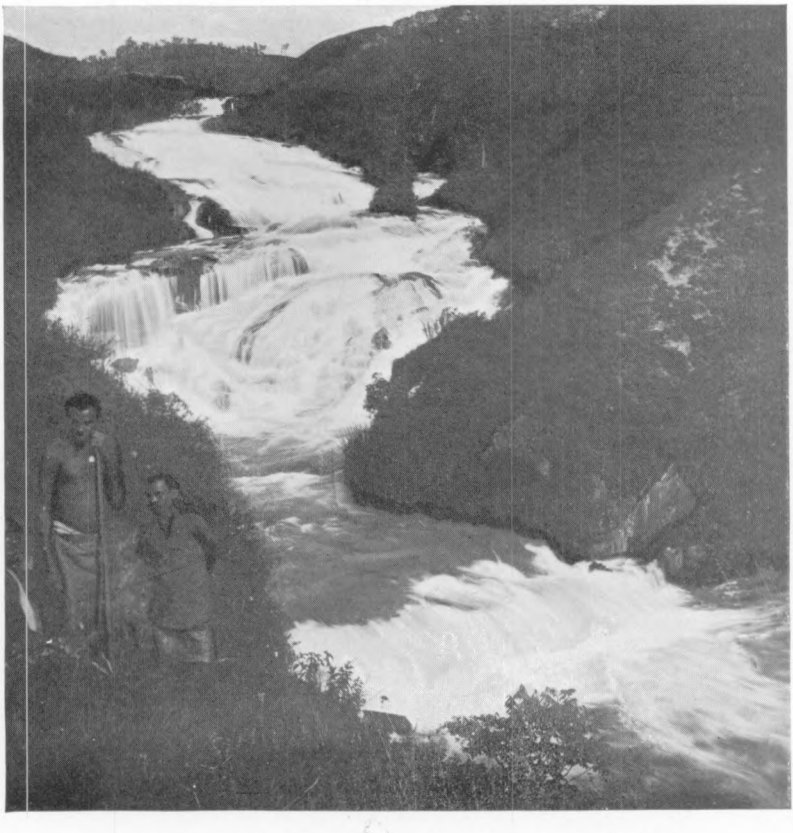

Les rapides de la Mukungwu dans la région du Mulera.

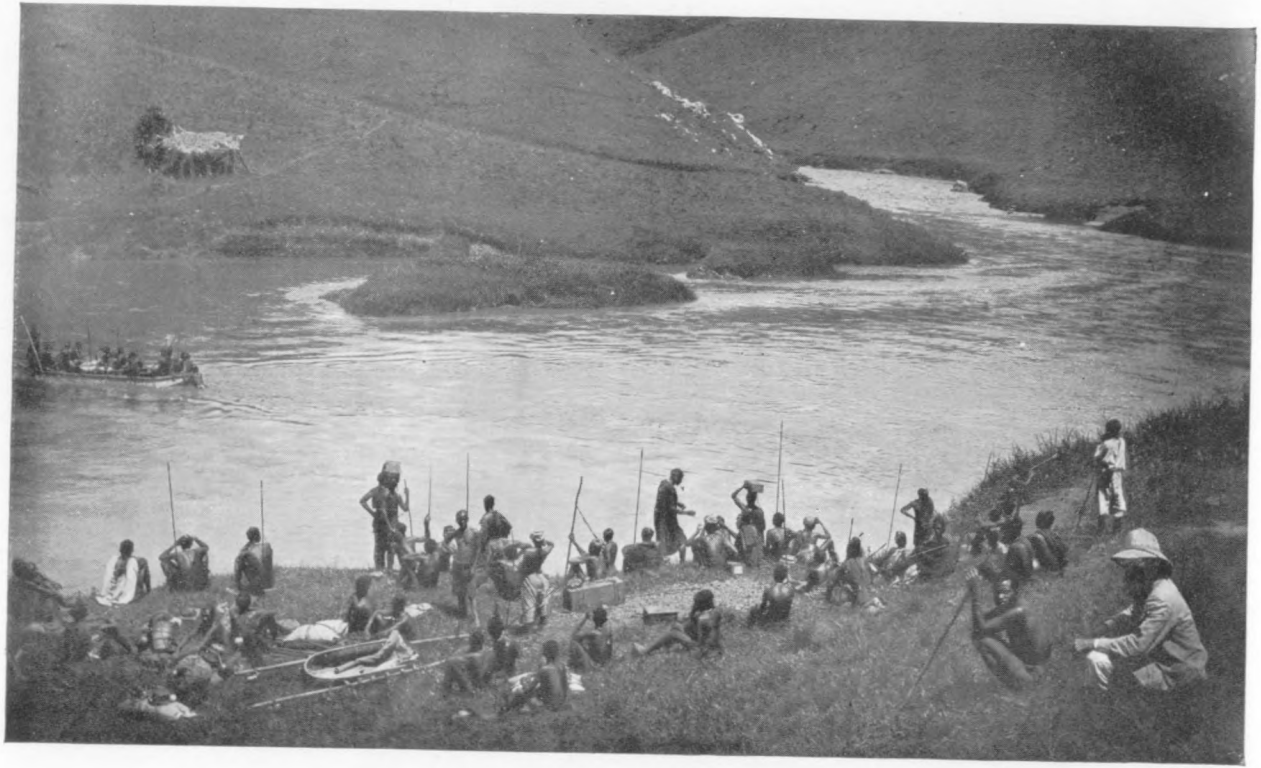

Sur les bords de la Nzabarongo.

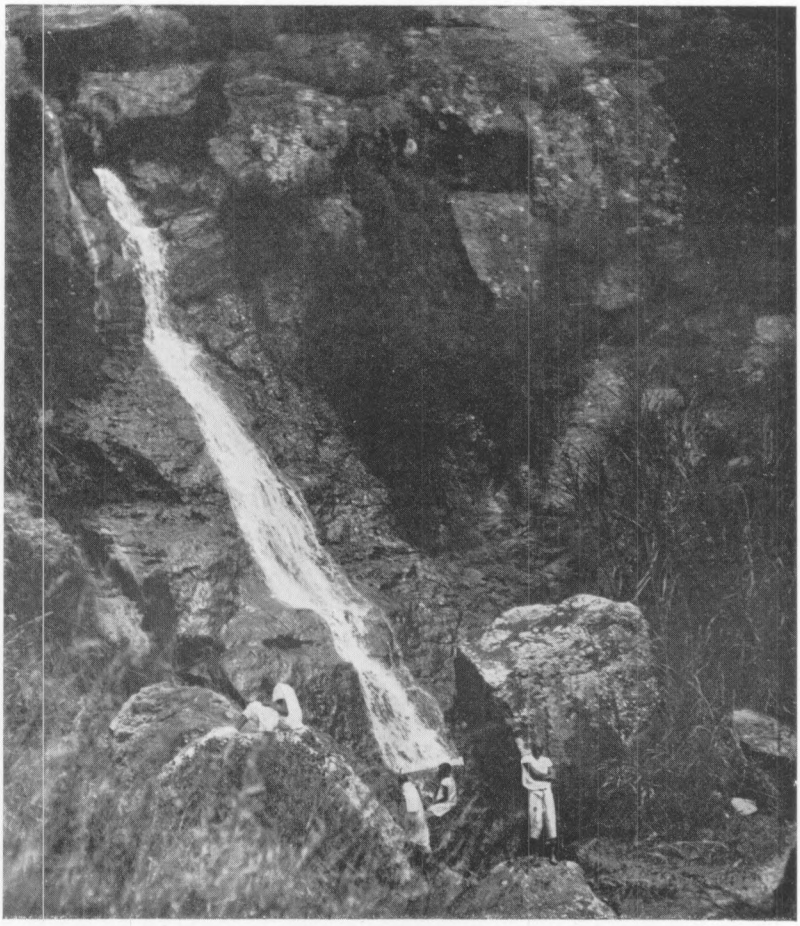

Une cascade dans la montagne.

Lac Ruhondo et types Bahutu. — Région du Mulera.

Un passage en barque.

Un paysage volcanique. Le Nyiragongo et son panache de fumée.

Cliché du R. P. Van den Houdt.

Le Muchabura et le Gahinga.

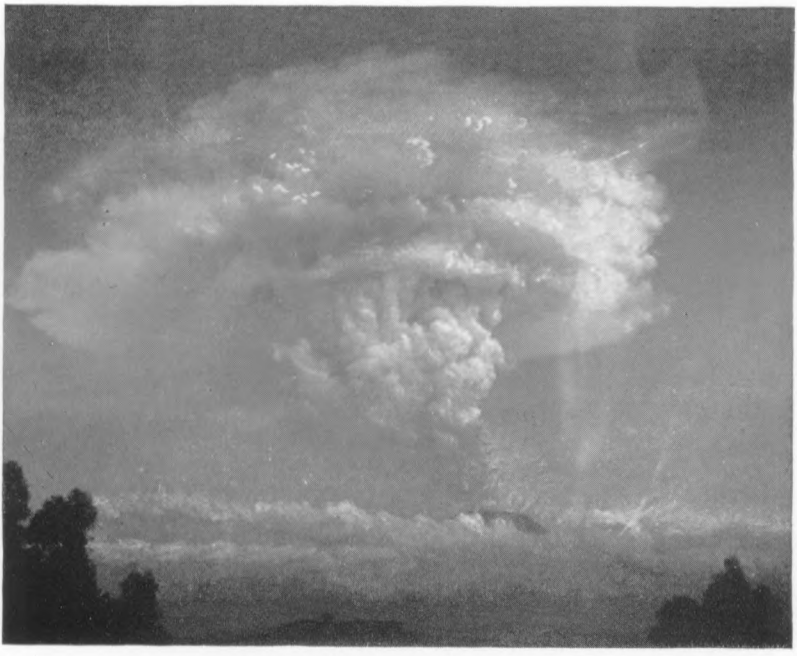

Eruption volcanique du Nyamulagira.
La photo fut prise la nuit, en 1907, à la Mission de Nyundo.

Paysage volcanique. — Laves de la dernière éruption qui eut lieu sur les bords du Kivu (décembre 1912, janvier 1913).

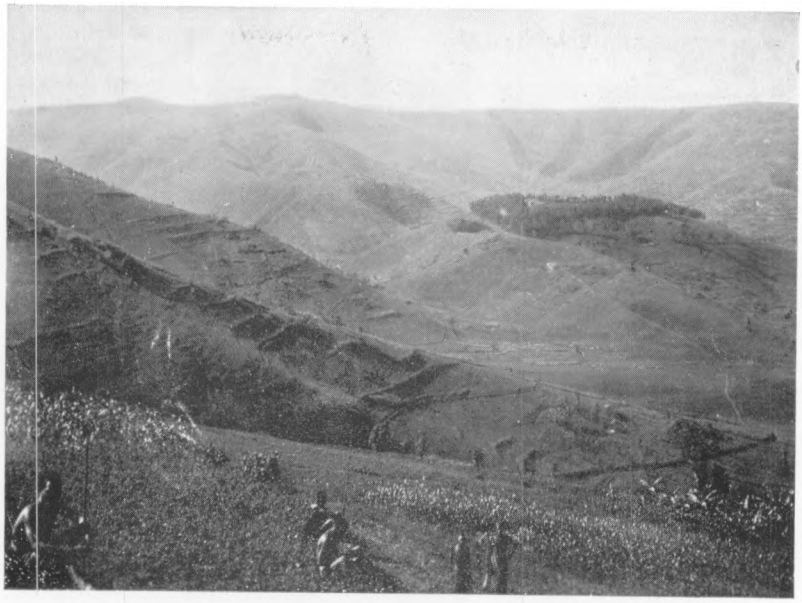

Panorama de Rulindo. — On aperçoit sur les hauteurs les deux bosquets qui ont servi de dernière demeure aux reines-mères.

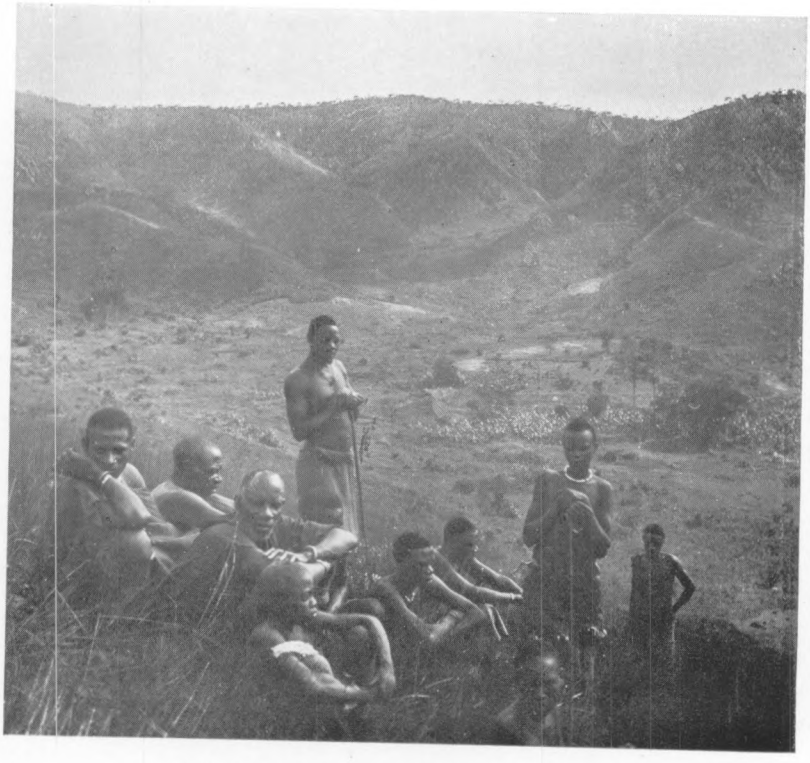

A la frontière du Rwanda et du Karagwe.

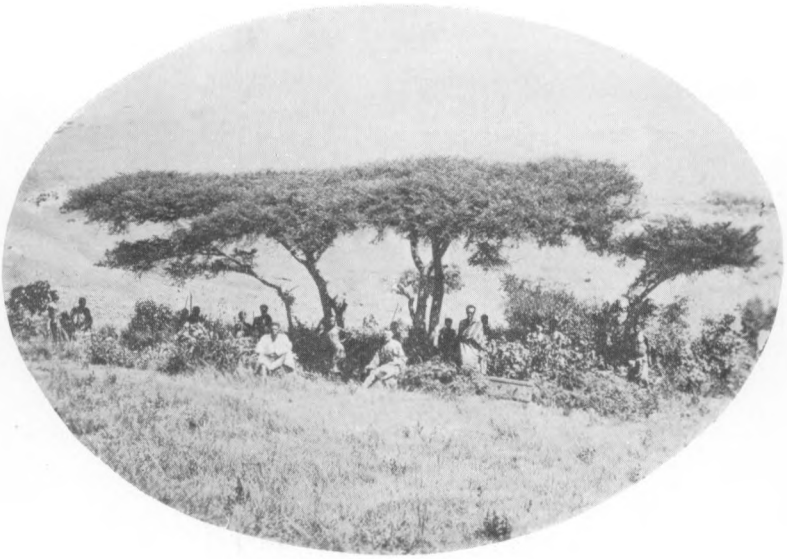

Acacia *Spirocarpa*.

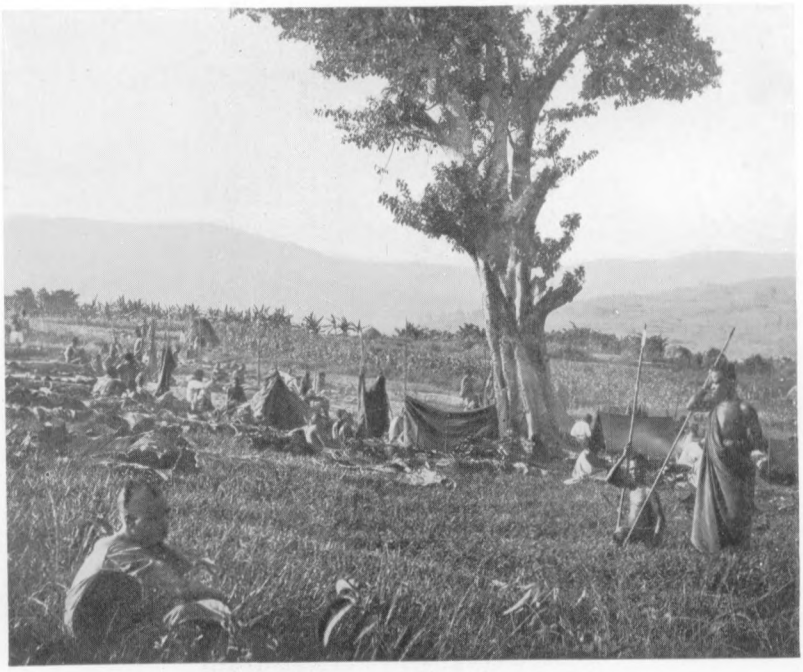

Campement indigène en plein air au pied d'un grand ficus.

Buffle.

Les caméléons à cornes.
On ne les trouve que dans la région du Bugoyi.

Dans la plaine du Mulèra, au milieu d'un champ de Sorgho.
Après une chasse à l'éléphant.

Vaches à longues cornes.

Une cérémonie devant l'édicule dédié aux esprits.

Une scène de divination.

Rwagataraka, chef du Kinyaga.

Chefs des environs de Kabgayi.

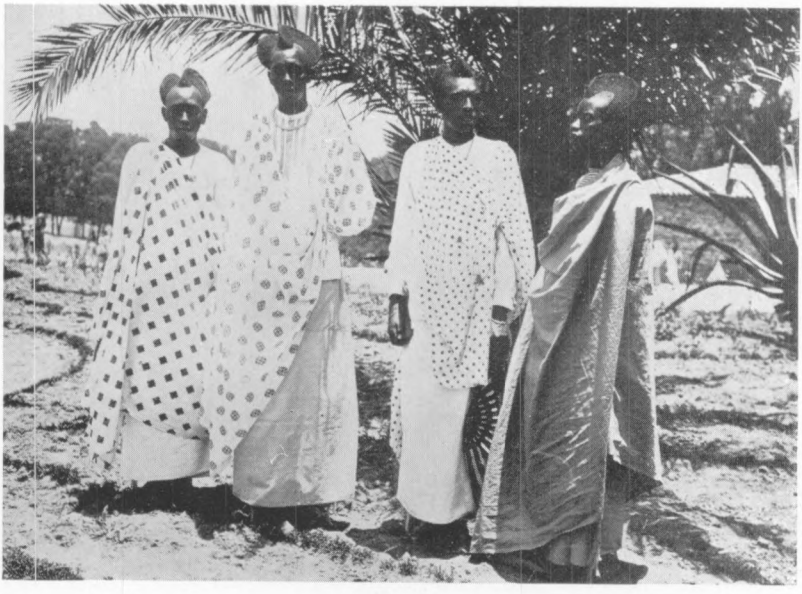

Batutsi de Nyanza.

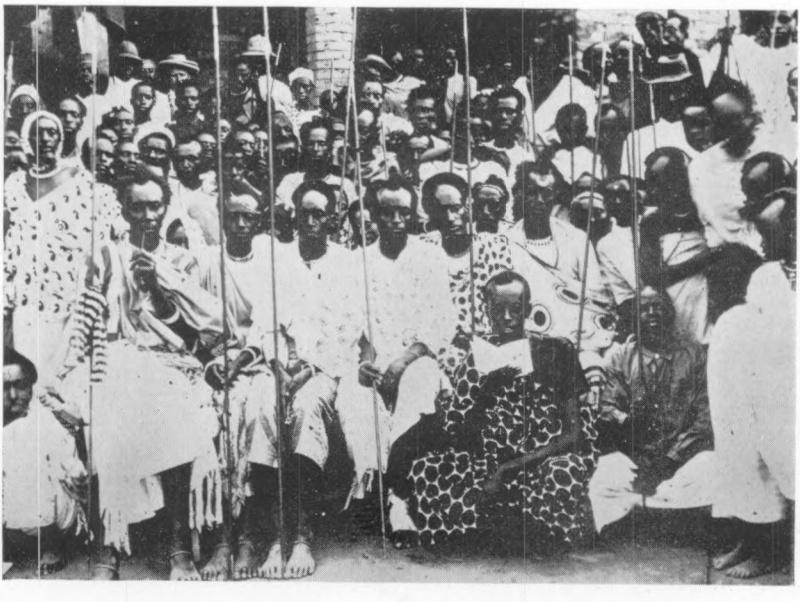

Les grands chefs du Rwanda.

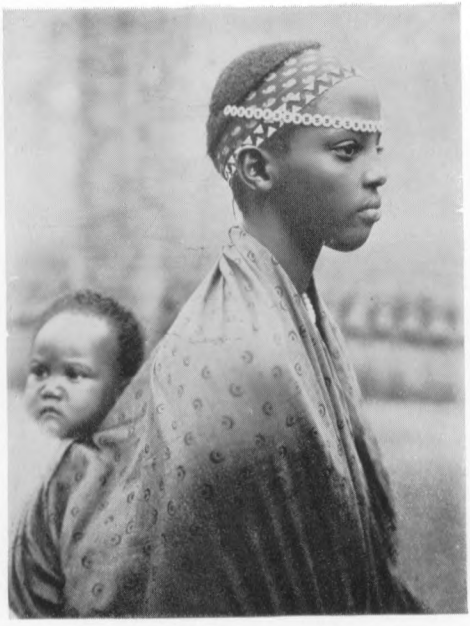

Cliché du R. P. Provcost, de Rulenga.
Jeune femme mututsi
portant son bébé sur le dos.

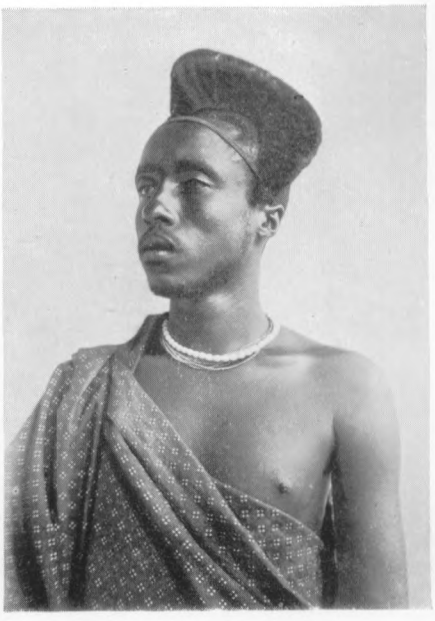

Cliché du R. P. Provoost, de Rulenga.
Type mututsi
avec ses longs toupets de cheveux.

Type mututsi.

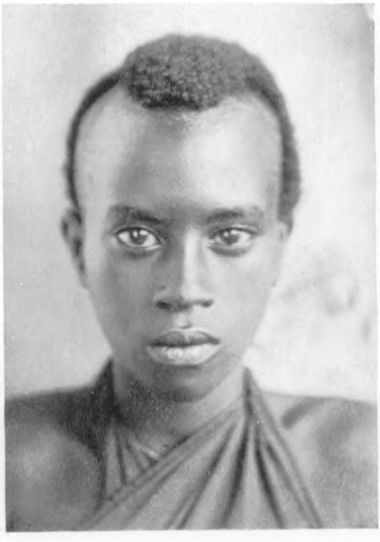

Type Mututsi.

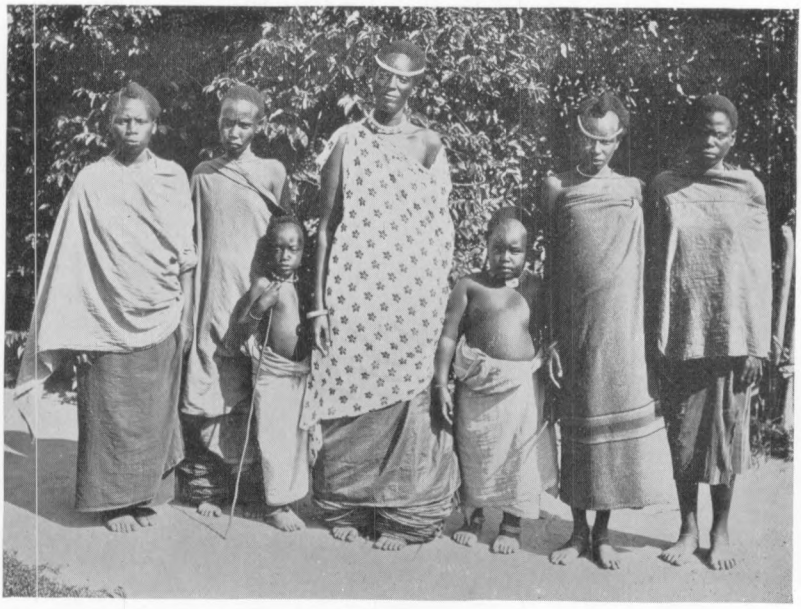

Dame mututsi entourée de ses enfants et de son personnel féminin.

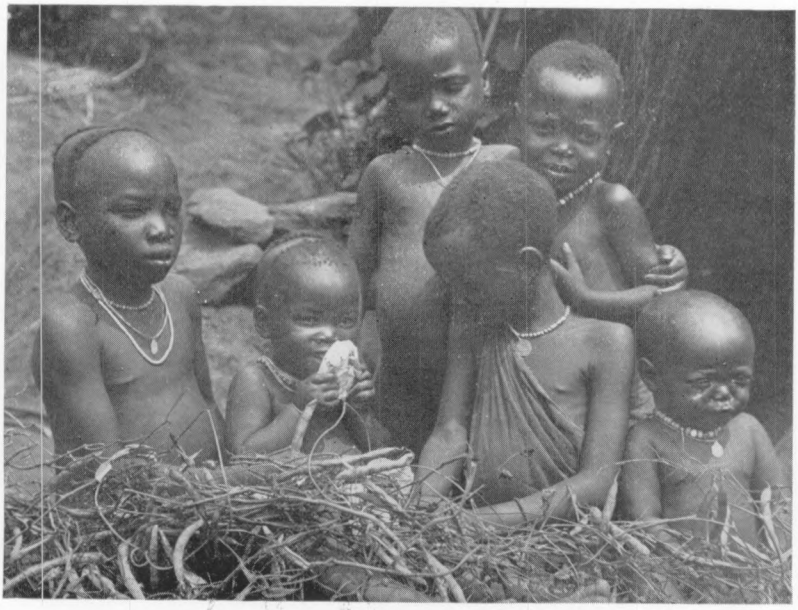

Enfants du type Muhutu.

Fillettes de la province centrale du Nduga,
avec leurs costumes d'enfants.

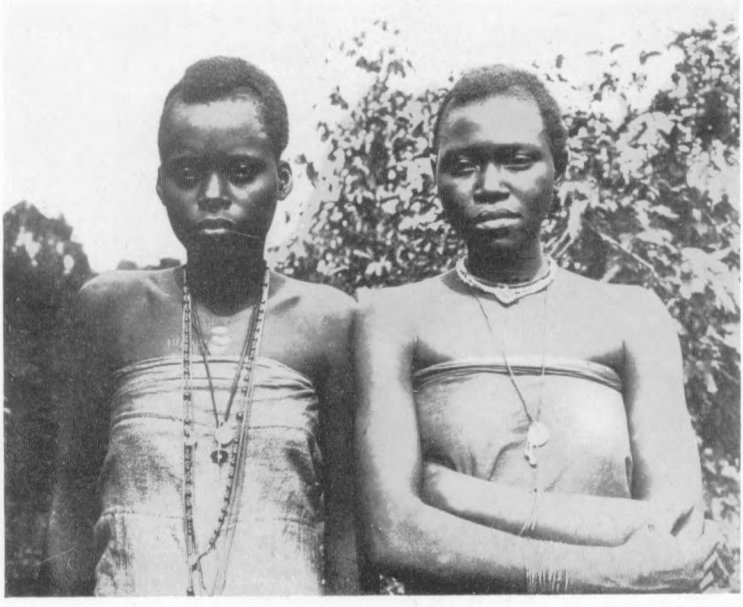

Deux jeunes filles bahutu.

Enfants du type Muhutu.
Le costume à longues franges qu'ils portent est fait de fibres de bananier qu'ils ont tissées eux-mêmes

Femmes du type Muhutu.

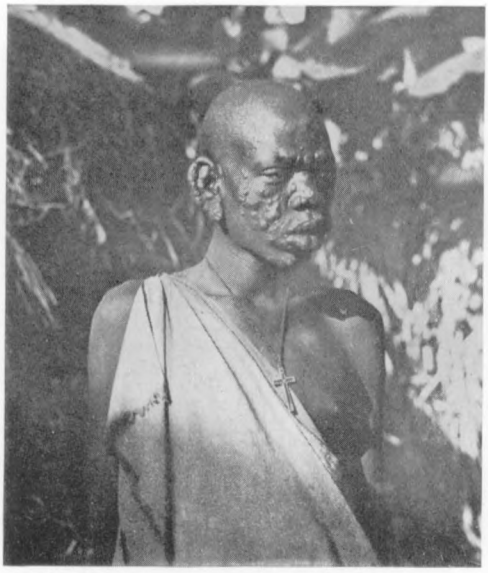

Un lépreux.

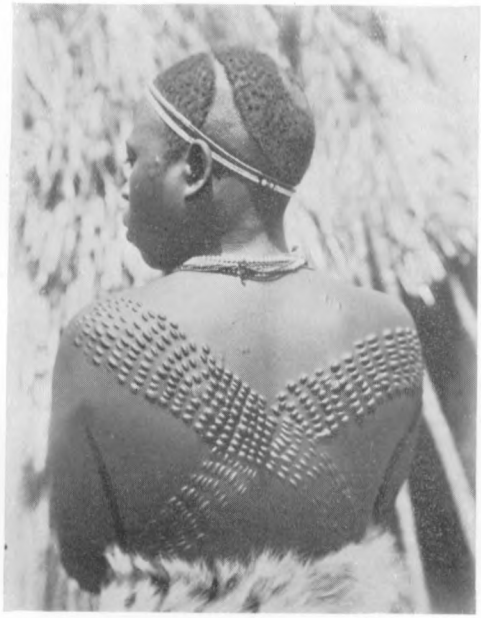

Cliché du R. P. Provoost, de Rulenga.

Jeune fille muhutu portant des tatouages sur le dos.

Feuille de bananier servant de parapluie.

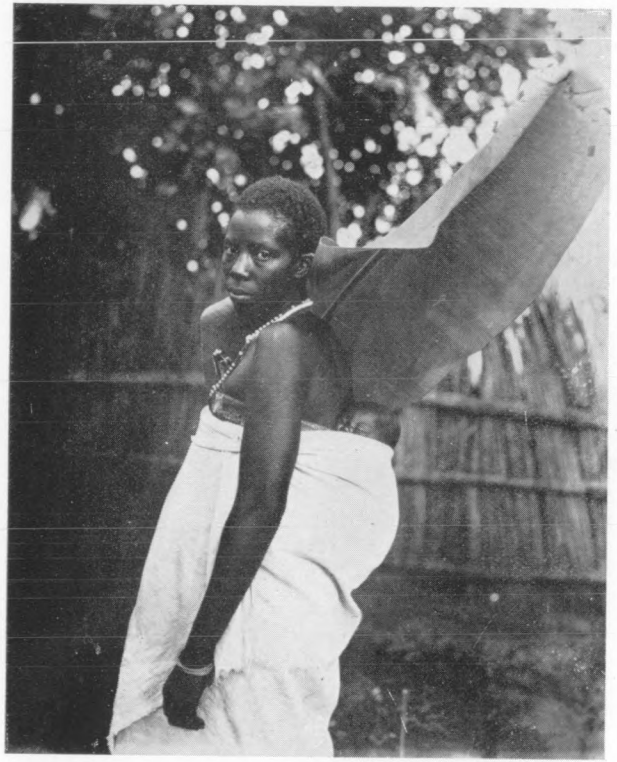

La feuille du bananier couvre la tête du bébé.

Van servant de parapluie.

Parapluie des vachers Isinde.

Le parapluie de famille.

Un demi-civilisé.

Forgerons au travail en plein air.
Le minerai de fer est entassé au-dessus du foyer. Les fondeurs activent le feu au moyen de soufflets très primitifs.

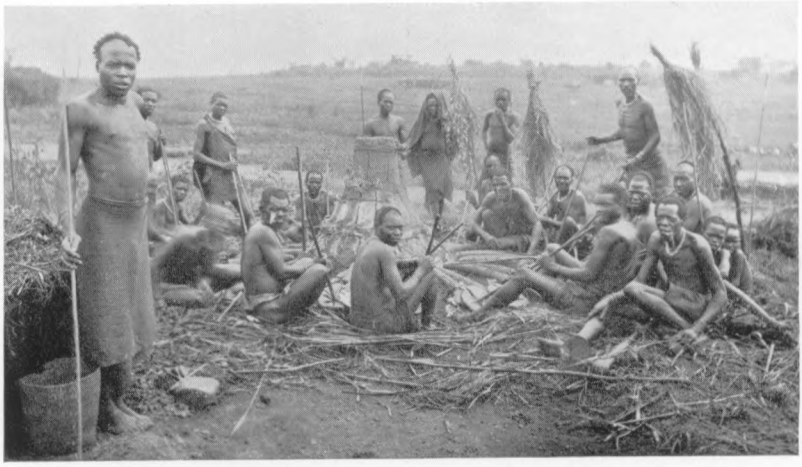

Forgerons autour de leur haut fourneau.

Empalement d'un voleur de vaches,
avant la pénétration européenne.

Soufflet et attirail de forge primitive.

LISTE DES MÉMOIRES PUBLIÉS

COLLECTION IN-4°

SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES

Tome I.

1. ROBYNS, W., *Les espèces congolaises du genre* Digitaria *Hall* (52 p., 6 pl., 1931). fr. 20 »
2. VANDERYST, R. P. HYAC., *Les roches oolithiques du système schisto-calcareux dans le Congo occidental* (70 pages, 10 figures, 1932) . . . . . 20 »
3. VANDERYST, R. P. HYAC., *Introduction à la phytogéographie agrostologique de la province Congo-Kasai. (Les formations et associations)* (154 pages, 1932) . . 32 »
4. SCAËTTA, H., *Les famines périodiques dans le Ruanda. — Contribution à l'étude des aspects biologiques du phénomène* (42 pages, 1 carte, 12 diagrammes, 10 planches, 1932) . . . . . 26 »
5. FONTAINAS, P. et ANSOTTE, M., *Perspectives minières de la région comprise entre le Nil, le lac Victoria et la frontière orientale du Congo belge* (27 p., 2 cartes, 1932). 10 »
6. ROBYNS, W., *Les espèces congolaises du genre* Panicum *L.* (80 pages, 5 planches, 1932) . . . . . 25 »
7. VANDERYST, R. P. HYAC., *Introduction générale à l'étude agronomique du Haut-Kasai. Les domaines, districts, régions et sous-régions géo-agronomiques du Vicariat apostolique du Haut-Kasai* (82 pages, 12 figures, 1933) . . . . . 25 »

Tome II.

1. THOREAU, J. et DU TRIEU DE TERDONCK, R., *Le gîte d'uranium de Shinkolobwe-Kasolo (Katanga)* (70 pages, 17 planches, 1933) . . . . . 50 »
2. SCAËTTA, H., *Les précipitations dans le bassin du Kivu et dans les zones limitrophes du fossé tectonique (Afrique centrale équatoriale). — Communication préliminaire* (108 pages, 28 figures, cartes, plans et croquis, 16 diagrammes, 10 planches, 1933) . . . . . 60 »
3. VANDERYST, R. P. HYAC., *L'élevage extensif du gros bétail par les Bampombos et Baholos du Congo portugais* (50 pages, 5 figures, 1933) . . . . . 14 »

SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES

Tome I.

1. MAURY, J., *Triangulation du Katanga* (140 pages, fig., 1930) . . . . . fr. 25 »
2. ANTHOINE, R., *Traitement des minerais aurifères d'origine filonienne aux mines d'or de Kilo-Moto* (163 pages, 63 croquis, 12 planches, 1933) . . . . . 50 »

COLLECTION IN-8°

SECTION DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Tome I.

PAGÈS, R. P. *Au Ruanda, sur les bords du lac Kivu (Congo belge). Un royaume hamite au centre de l'Afrique* (703 pages, 29 planches, 1 carte, 1933) . . fr. 125 »

Tome III.

1. PLANCQUAERT, R. P. M., *Les Jaga et les Bayaka du Kwango* (184 pages, 18 planches, 1 carte, 1932). . . . . fr. 45 »
2. LOUWERS, O., *Le problème financier et le problème économique au Congo Belge en 1932* (69 pages, 1933) . . . . . 12 »

SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES

Tome I.

1. Robyns, W., *La colonisation végétale des laves récentes du volcan Rumoka (laves de Kateruzi)* (33 pages, 10 planches, 1 carte, 1932). . . . . fr. 15 »
2. Dubois, A., le Dr, *La lèpre dans la région de Wamba-Pawa (Uele-Nepoko)* (87 pages, 1932) . . . . . 13 »
3. Leplae, E., *La crise agricole coloniale et les phases du développement de l'agriculture dans le Congo central* (31 pages, 1932) . . . . . 5 »
4. De Wildeman, É., *Le port suffrutescent de certains végétaux tropicaux dépend de facteurs de l'ambiance !* (51 pages, 2 planches, 1933) . . . . . 10 »
5. Adriaens, L., Castagne, E. et Vlassov, S., *Contribution à l'étude histologique et chimique du* Sterculia Bequaerti *De Wild.* (112 pages, 2 planches, 28 figures, 1933) . . . . . 24 »
6. Van Nitsen, R., *L'hygiène des travailleurs noirs dans les camps industriels du Haut-Katanga* (248 pages, 4 planches, carte et diagrammes, 1933) . . . . . 45 »
7. Steyaert, R. et Vrydagh, J., *Étude sur une maladie grave du cotonnier provoquée par les piqûres d'*Helopeltis (55 pages, 32 figures, 1933) . . . . . 20 »

Sous presse.

Delevoy, G., *Contribution à l'étude de la végétation forestière de la vallée de la Lukuga (Katanga septentrional)* (in-8°).

Hauman, L., *Les* Lobelia *géants des montagnes du Congo belge* (in-8°).

Polinard, E., *Le socle ancien inférieur à la série schisto-calcaire du Bas-Congo. Son étude le long du chemin de fer de Matadi à Léopoldville* (in-4°).

M. HAYEZ, imprimeur de l'Académie royale de Belgique, rue de Louvain, 112, Bruxelles.